

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem
Faculté des langues étrangères
département de langue française

Thèse de doctorat en sciences

Filière : Français

Option : Sciences du langage

Intitulé de la thèse

**Journalistes « Francophones », entre informer et
communiquer dans deux quotidiens nationaux : étude
comparative entre le quotidien d'Oran et el Watan.**

Présentée par : Mokhtar BELKADI

Sous la direction de :

M. ATMANE Yahia Abdeljébar (Université de Sidi bel Abbès)

Membres du jury :

Noms et prénoms	Grade	Qualité	Université
M. BENGOUA Soufiane	Professeur	Président	Univ. Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem
M. ATMANE Yahia Abdeljébar	Professeur	Rapporteur	Univ. Djillali Liabes de Sidi Bel abbes
Mme. MERBOUH Hadjer	Professeure	Examinatrice	Univ. Belhadj Bouchaïb d'Ain Témouchent
Mme. HADID Souheila	Professeure	Examinatrice	Univ. Des Frères Mentouri de Constantine
Mme. MAGHRAOUI Yamina	MCA	Examinatrice	Univ. Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem
Mme. TILIKETE Farida	MCA	Examinatrice	Univ. Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem

Année universitaire : 2023- 2024

Dédicace

A mes parents

Remerciements

Mes remerciements les plus sincères vont à tous ceux qui m'ont aidé à la réalisation de ce projet. Je remercie mon Directeur de recherche, M. ATMANE Yahia Abdeljébar pour sa patience, ses conseils et ses encouragements.

Je remercie toute l'équipe administrative de la faculté des langues étrangères de l'université de Mostaganem. Je remercie les responsables de l'ex école doctorale de l'université de Mostaganem, les enseignants encadrants qui nous ont accompagnés pendant toute la période de formation.

Je remercie les membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce travail que j'espère sera aux horizons de leur attente.

Par cette heureuse occasion, je remercie aussi les membres de ma famille qui m'ont soutenu durant toute la période de préparation de cette thèse.

« Une vive pensée à la défunte, Mme BOUHADIBA Lelloucha qui a rejoint l'autre monde sans nous dire au revoir. Vous resterez toujours vivante pour nous. Reposez en paix. »

1 Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE	6
➤ La linguicisation de la pensée de l'être journaliste	Error! Bookmark not defined.
PREMIÈRE PARTIE : Les enjeux énonciatifs de la presse écrite	
« francophone »	23
PREMIER CHAPITRE : l'énonciation, entre responsabilité des	
« dire » journalistiques et construction d'un modèle dialogique.....	27
1.1 L'énonciation et la responsabilité dans le genre	29
2 DEUXIÈME CHAPITRE : la sémiologie des médias : la presse écrite	
68	
2.1 Langue vs parole : l'objet de la linguistique	69
2.2 Les stratégies de médiatisation dans la description des événements	84
2.3 Du signe au texte énoncé	91
3 TROISIÈME CHAPITRE : le rapport texte-discours dans les écrits	
de presse.....	98
3.1 Du texte journalistique à l'unité discursive	100
3.2 La notion de discours	112
3.3 Genèse d'une analyse de discours.....	113
4 QUATRIÈME CHAPITRE : Une approche sociolinguistique de la	
communication dans la presse écrite	129
4.1 Le questionnaire : l'enquête sociolinguistique.....	144
4.2 Analyse des données recueillies de l'enquête	145
5 CINQUIÈME CHAPITRE : Le rapport genre-objectivité dans le	
discours de la presse écrite.....	154
5.1 L'objectivité dans les discours.....	155
5.2 Les genres ou sous genres journalistiques.....	161
5.3 L'effacement énonciatif dans le discours de presse écrite..	Error! Bookmark not defined.
DEUXIÈME PARTIE : de l'information à l' « informer » dans le	
discours de la presse écrite, le cas du quotidien d'Oran (rubrique	
événements)	185
6 SIXIÈME CHAPITRE : le processus énonciatif dans la presse écrite	
189	
6.1 L'énonciation.....	190
6.2 Locuteur vs énonciateur.....	204
7 SEPTIÈME CHAPITRE : l'inférence, une parole altérée	215
7.2 Le récepteur additionnel ou aléatoire	233

7.3	La notion de formule et les stratégies discursives.....	242
7.4	L'institution discursive en contexte médiatique	245
TROISIÈME PARTIE : la circularité interdiscursive et la construction de la mémoire par la presse écrite : de l'information à la communication dans El Watan		
249		
8	HUITIÈME CHAPITRE : L'apport de l'actualité dans la conceptualisation des dires Journalistiques	252
8.1	L'analyse du discours de presse par approche cognitive	254
8.2	L'ancrage discursif de la mémoire	261
8.3	L'Ethos et le ton dans le discours de la presse écrite.....	275
8.4	Le sens et la cognition	283
9	NEUVIÈME CHAPITRE : (A partir d'une nouvelle ère épistémologique). Vers un retour à la sacralisation de l'objet « langue » dans le discours de presse	285
9.1	De la sémiotique à la sémiotisation.....	286
9.2	La communication (Marge d'incertitude).....	304
Conclusion générale		315
Bibliographie		322
Index		328
Annexes		329
Annexe 1.....		330
Table des matières		403

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Lire un texte de la presse écrite de langue française en Algérie ne relève pas seulement de la capacité du journaliste à utiliser la langue comme instrument pour transmettre de l'information à ses lecteurs, mais il relève aussi de la capacité à intégrer un espace de communication basé sur le partage de connaissances renvoyant à des faits et d'événements qui intéressent l'opinion citoyenne. Le journaliste et lecteurs de journaux établissent un accord basé sur des normes psycho-sociales en intégrant la sphère discursive pour interpréter dans les normes de la langue les constituants du code linguistique.

L'enjeu dans la presse écrite est donc énonciatif et repose sur l'interprétation des unités linguistiques appartenant à une langue d'échange entre ces deux acteurs du discours de la presse quotidienne de langue française. Nous étions tenté de rapprocher le mot « manifestation » et ses emplois linguistiques diverses, avec le langage de ces spécialistes de l'information, dans le discours de presse en contexte algérien. Dans une première observation, les notions d'implication et de responsabilité s'imposent comme un paramètre incontournable pour vérifier les « dires » de ces journalistes par rapport aux textes dans lesquels nous cherchons à saisir l'écart sémantique qui existe entre l'usage langagier et la norme linguistique dans la pratique du français dans l'écriture de presse. Donc le travail est double, il s'agit dans un premier temps de repérer l'emploi des mots qui ont tendance à attirer l'intérêt des citoyens lecteurs dans la couverture des « manifestations » de 2010-2011, et ensuite de les comparer sur le plan de leur portée sémantique dans les quotidiens indépendants El watan et le quotidien d'Oran.

Les réflexions faites sur le discours de la presse « francophone », dans ces deux journaux, ne relèvent pas seulement de la simple volonté du journaliste à vouloir donner un sens aux formes linguistiques, mais de cerner ce sens dans sa circulation entre les différents éléments du paratexte. Ces voix multiples repérées à l'intérieur du texte, ces images et toute cette titrologie dans la une des deux journaux mettent le lecteur en difficulté à saisir le sens du mot « manifestation » dans sa circulation sur l'aire de la page de journal.

Le genre du discours de la presse écrite apparaît comme un objet propre, non réductible à un reflet des prises de parole publiques. Il est caractérisé par la polyphonie, et par la sélection et la transformation des énoncés qu'il rapporte. Une connaissance minimale des pratiques professionnelles des journalistes s'avère nécessaire pour comprendre la façon dont le journal donne la parole aux différents acteurs de l'espace public. (A. KRIEG, 2000)

Cette vision d'étude prend en charge la spécificité du texte journalistique dans ses interactions avec les autres textes en se penchant sur un fait ou un événement qui représente un moment discursif (S. MOIRAND, 2004). Écrire un texte pour ses lecteurs, le journaliste,

dit « francophone », essaie de se positionner dans le discours grâce à sa compétence linguistique qui lui exige, par un souci d'éthique, une simple transmission d'informations à ses lecteurs. Mais confondue avec le « *marketing politique*¹ », la communication, comme un phénomène social, est exploitée par l'écriture journalistique à amener son public à adhérer à un projet politique. Donc, le journaliste part d'une vision raisonnée, transitive qui anime son souci à transmettre de l'information vers une vision scrupuleuse, intransitive issue des relations qu'il a fait et ou qu'on lui a imposé dans son discours.

Tantôt manipulateur et influent, tantôt raisonnable et convaincant, le journaliste est soumis à cette emprise dialogique qui nous aide à repérer les observables dans le fil du discours dégageant le caractère constitutif des dire de la presse écrite. « *L'hétérogénéité, selon le genre convoqué, dégage un tout autre aspect non linguistique du langage, reconnaissant [...] le caractère constitutif de tout dire, et en chaque point, de l'ailleurs et du déjà-dit* »². Le discours de la presse écrite de langue française est confronté le plus souvent à cette forme d'hétérogénéité³ soumise à la volonté du journaliste à vouloir dire des choses et ou à travers la construction du sens par une certaine mémoire, que MOIRAND appelle la mémoire collective (2012, 58). Le risque de profusion, de diversité et d'éclectisme dans ce genre de discours est bien présent.

Cela implique le journaliste et crée un enjeu que pourraient encourir les acteurs de l'énonciation envers les lecteurs. Parler d'implication c'est aussi évoquer la notion de responsabilité du scripteur et d'instances énonciatives sans pour autant inculper quiconque dans la production de ces dire journalistiques. Ces derniers prendront la forme de textes qui circulent dans le temps et s'interagissent à travers les voix que nous détectons dans ce qu'appelle J. Authier-revuz « l'hétérogénéité énonciative » « qui peut s'observer à travers le fait que tout discours s'avère constitutivement traversé par les autres discours et le discours de l'autre ». Nous ne parlons pas d'objets extérieurs mais de condition constitutive du langage, d'un discours d'un sujet parlant qui n'est pas la source première de ce discours. [1982 :141].

¹ C'est un modèle d'écriture journalistique qui domine la communication politique. Il promeut un projet, un candidat, un dirigeant ou une cause politique sur le modèle des techniques de marketing commercial en faisant appel à l'utilisation de campagnes publicitaires dans les médias.

² AUTHIER-REVUZ, J, 2004 in MOIRAND, S, *Les discours de la presse quotidienne*, Ed, Puf, Paris, 2007, p 95

³ Cette hétérogénéité appelée « constitutive » par J. AUTHIER-REVUZ constitue le lieu de réflexions théoriques qui traverse les sciences humaines, de la littérature à la psychanalyse, de l'histoire à la philosophie, et par suite l'analyse du discours. On peut aussi l'appréhender à travers les notions de dialogisme (Bakhtine) et d'interdiscours (Pêcheux), et celle de mémoire discursive (Courtine, Lecomte), que l'on emprunte à l'analyse du discours française, et qui découle d'une relecture de Michel Foucault ainsi que des travaux de Michel de Certeau et de Fernand Braudel.

— Nous nous sommes inspiré de ce champ d'étude en s'intéressant à l'emploi du mot « manifestation » dans l'écriture journalistique « francophone » ou de langue française en Algérie. Nous avons voulu voir comment la langue et ou le langage prend en charge certains mots d'une importance capitale dans la construction d'une opinion citoyenne à partir de l'écriture de presse. Là, nous parlons d'impact que pourrait faire la langue sur le lecteur citoyen en matière d'initiation à la culture de se comporter au quotidien avec les mass médias.

À travers les dénominations d'événements qui ont secoué l'Algérie et le monde arabe en 2010-2011, les commentaires disproportionnés des journalistes sur les événements de cette époque ont laissé un impact sur l'interprétation des mots formant le champ lexico-sémantique de discours de société à cette époque. Ces journalistes se sont éloignés d'une écriture stéréotypée qui travaille avec des codes, supposant transmettre l'information avec neutralité. Cette stéréotypie dans l'écriture de quelques mots s'associe avec le principe de pouvoir conserver le sens exact ou approximatif de ces mots dans leur contexte d'utilisation. Surtout influencée par un langage parallèle, celui de la voix des manifestants, la presse écrite de langue française se meut dans les représentations linguistiques tout en excluant cette marge d'interprétation d'un acteur incontournable dans ce genre de discours, ce sont les lecteurs. Des slogans comme « *dégage* », « *seul héros, le peuple* », « *prends tes bagages et dégage* », « *wanted vifs ou morts* », « *Nous avons besoin de Detol pour tuer 99,99 % du gang.* » [εῤαâb yurid' iskat enidam], par transcription orthographique, (Le peuple veut renverser le système), laisse entendre un autre type de discours que celui que nous avons donné au mot « manifestation » dans la norme de la langue.

Informé le lecteur sur les faits d'une manifestation à travers les colonnes de la presse écrite, c'est lui offrir en premier lieu la possibilité de s'approprier objectivement cette information et de l'accompagner pour lui assurer une éducation citoyenne dans l'accès à la culture d'un « savoir lire ».

Donc, avoir un point de vue citoyen, autour de ce qui s'écrit dans la presse écrite de langue française en Algérie, nécessite une accessibilité directe et translucide à l'information pour respecter les normes d'écriture journalistique.

Nous avons pris l'initiative, à partir de ce travail, à s'attarder sur la traçabilité et la circulation du mot « manifestation » et de l'étude de son champ lexicosémantique par rapport aux événements du « printemps arabe » en Algérie dans deux rubriques de deux journaux nationaux, à savoir el watan et le quotidien d'Oran, afin de revisiter le sens de ce mot dans ses différents contextes d'utilisations.

Notre travail traite le concept de « manifestation » et son utilisation dans la langue par les journalistes lorsqu'ils rédigent leurs articles de presse. Savoir informer ses lecteurs, dans cette étape de la rédaction du texte journalistique, joue un rôle déterminant dans la perception et l'interprétation juste du mot au cours de sa lecture. Donc, nous avons affaire à l'étude du mot « manifestation » et de son champ lexicosémantique, et l'interprétation que pourrait faire le lecteur avec l'interaction des textes antérieurs. S'agit-il, pour lui, de protestation, d'émeute, de révolte ou d'autres sens que la langue retient pour ce mot ?

Beaucoup de questions donc peuvent se poser pour essayer de cerner dans l'approximation le sens que pourrait porter le mot dans la rédaction d'un article de presse tout en essayant de rapporter l'information avec éthique et impartialité. Cela relève, à un degré moins, de la responsabilité du journaliste à savoir comment maîtriser son dispositif énonciatif dans la transmission de l'information.

La presse écrite de langue française en contexte algérien offre un choix d'étude particulier sur les *observables*⁴ à analyser tout en valorisant le paramètre de la contrainte du genre. L'information collectée équivaut, dans le domaine de l'analyse du discours, à la signification que véhicule le mot ou plutôt le signe linguistique dans un temps et un espace bien déterminés de l'énonciation comme phénomène inexpliqué du langage en situation. D'ailleurs les spécialistes, dans le domaine du discours, parle de la multiplicité des fonctions du mot. Tantôt celui-ci décrit des parties du monde (les référents), tantôt il laisse entendre du sens caché (les implicites), tantôt il véhicule des valeurs sociales, tantôt il révèle l'identité de celui qui les emploie. (P. CHARAUDEAU, 1995)

La presse quotidienne de langue française en Algérie nous propose un cas de figure complexe et problématique dans la conception d'un modèle de production et d'interprétation d'un discours qui met en amont l'accessibilité au sens par l'emploi spécifique de quelques mots. La valeur signifiante des mots se nourrit de la sémiologie des médias qui laisse tous les acteurs du discours de presse construire et en même temps subir, de par leur position idéologique et partisane, un sens à ces formes discursives.

⁴ Les unités linguistiques sur lesquelles travaille l'analyste dans la critique du discours de presse. La pertinence de ces unités linguistiques véhicule une certaine démarche discursive sur lesquelles nous travaillons pour dépister le dispositif énonciatif des différents acteurs du discours. Donc ce sont des marques, des indices propres à l'énonciation elle-même, qui en quelques sortes, brouillent l'attention des interlocuteurs sur l'axe de la communication.

La Problématique

Nous nous demandons si la communication ou le fait de communiquer, dans la presse écrite de langue française, subvertit le sens du mot « manifestation » sur l'axe locuteur scripteur vs lecteurs ? N'est-il pas sain de référencer le mot et l'attacher à son emploi linguistique usuel qui ne tend à recourir à d'autres interprétations subjectives et identitaires ? Dans le va et vient entre informer et communiquer dans la presse écrite, nous avons l'impression que l'organe de presse détourne l'opinion citoyenne en lui inculquant la manière avec laquelle il relate un événement. Entre positionnement et impartialité, les spécialistes de l'« info » ont l'impression d'exhiber la fidélité de l'énoncé à la doxa de la collectivité dont on convoite la légitimité. [COREN, R, 2004]. L'écriture de presse se qualifie de processus à haut risque en avançant que rien ne garantit aux lecteurs d'un article de presse de faire les bonnes interprétations leurs permettant d'obtenir le sens exact des mots choisis par les journalistes et ou l'organe de presse.

Se débarrasser de toutes intentions intersubjectives, lors de l'interprétation des énoncés, favorise la vision de laisser les textes de la presse écrite produire du sens dans leur interaction. Le sens des mots, des formules et des expressions se produit dans la circulation et la traçabilité de ces derniers dans le temps suite au repérage de nouveaux traits sémantiques. La prise de conscience de cette *circulation* et de cette *traçabilité* sémantique des mots mis sous observation forme l'éveil *intellect*⁵ des citoyens-lecteurs dans la saisie du sens de ces mots et ces formules dans le discours de presse.

Dans le but de mener correctement notre travail et de comprendre notre objet de recherche, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

Formulation des hypothèses

1) - Le discours de la presse écrite de langue française en Algérie s'est offert une place privilégiée en promouvant un langage atypique imprégné de faits et d'événements violents. Ce langage est peut être prisonnier des représentations linguistiques avec lesquelles vivaient l'être algérien depuis presque deux siècle. Ces habitudes linguistiques sont restées ancrées

⁵ L'éveil intellect est la capacité de l'esprit dans son fonctionnement intellectuel à trouver des solutions nouvelles dans la gestion de la vie de l'homme. Dans les médias, les spécialistes écrivent dans le but d'initier le citoyen au rôle que peut jouer dans la société. La presse écrite a aussi pour tâche d'éveiller les soupçons sur les pratiques de la classe politique de sorte que le citoyen soit en mesure de débattre les opinions de toutes les communautés langagières.

dans le subconscient des médias algériens qui n'arrivent pas à se débarrasser de quelques représentations linguistiques.

2) – L'emploi de quelques expressions linguistiques dans la presse écrite algérienne sont le résultat de stéréotypie qui transgresse le sens propre des mots. La mémoire collective travaille dans le but d'organiser les « dire » journalistiques pour rappeler aux lecteurs (générations) des différents moments où ces mots ont été utilisés.

3) - La signification des mots, dans les articles de la presse écrite de langue française, est conservée dans une mémoire ; c'est cette mémoire dont nous disposons qui organise ce flux dans la circulation des mots à l'aide d'une conscience vivante. Le journal comme moyen d'expression et de communication, dans sa globalité, est tenu à établir à partir de cette circulation, un espace de communication avec son lectorat, et cela grâce à cette mémoire que nous considérons comme le premier paramètre des faits énonciatifs. Les mots ou les expressions que conserve la mémoire, dans le domaine de la presse écrite, se mettent en relation directe avec les événements, qui dans chaque emploi, acquièrent une utilisation propre et originale par rapport aux précédents. Par conséquent, le discours de la presse écrite nous confronte à un langage stéréotypé où le sens des mots est critiqué sur l'axe de la communication entre le locuteur-scripteur et les lecteurs.

Les questions de recherche

- Le discours de presse de langue française en Algérie installe-t-il des représentations linguistiques suite à des événements sur la violence dans les manifestations de 2010-2011 ?
- Comment les lecteurs de journaux interprètent-ils les mots de la presse écrite ? quelques mots et expressions, ne se détachant pas de la réalité sociohistorique du pays, s'interprètent-ils selon la norme linguistique dont dispose le locuteur ou selon leur emploi dans un champ lexicosémantique ?
- Peut-on constater, dans la production et l'interprétation du discours de presse, des interférences d'ordre sémantique dans le passage de L1 (l'algérien : l'arabe dialectal) à L2 (langue étrangère : le français) ?
- Peut-on dire que la Mémoire collective avec un (M) majuscule, comme paramètre accompagnant la communauté langagière dans ses expériences linguistiques, intervient pour rappeler le monde sur les emplois linguistiques dans la gestion du mot « manifestation » et son interprétation dans et par les articles de la presse écrite de langue française ?

-
- Comment le facteur de l'espace-temps aide les citoyens-lecteurs à inférer le sens le plus approximatif de ces mots appelés mots-événements pour comprendre un article de presse ?
 - Est-il possible que les lecteurs de journaux interprètent et attribuent délibérément un sens nouveau que celui qui est produit par le journaliste dans l'emploi des mots ? Et comment peuvent-ils échanger dans un sens d'usage spécifique (usage) et non dans un sens d'usage général (norme) de la langue ?
 - Comment peut-on décrire linguistiquement le passage de l'acte d'informer vers l'acte de communiquer dans la subversion du sens d'un mot dans un espace-temps du discours ?
 - Nous nous demandons comment les journalistes ou autres instances énonciatives arrivent-ils à manipuler le sens d'un mot dans un énoncé de la presse écrite.
 - Ex : Comment la technologie, les moyens de transport, le métro, le tramway ou le smartphone modifient-ils fortement les comportements linguistiques et atteignent exécrablement les habitudes de groupes humains ? Aussi, le langage, en l'occurrence celui de la presse écrite, a cette influence à pouvoir modifier les rapports sociolinguistiques d'un groupe de locuteurs avec la langue.

- **Définition du sujet de recherche**

Notre travail porte sur la spécificité du discours journalistique algérien sur la manière d'interagir dans le genre médiatique traitant des sujets politiques ayant relation avec la vie citoyenne. Le discours de la presse écrite à caractère politique, à travers une comparaison entre deux quotidiens de langue française, nous interpelle dès qu'il y a emploi du mot « manifestation » comme événement sociopolitique. L'objet de la recherche est purement linguistique, à savoir l'étude des énoncés des journalistes dans une conjoncture spécifique qu'a connue l'Algérie. Le caractère interdisciplinaire de notre recherche fait appel aux théories de la pragmatique, de la pragmatique inférentielle et de l'énonciation. Cette démarche de travail combine les théories de la linguistique pragmatique et la réalité sociopolitique des algériens dans une période déterminée.

Le discours sur les manifestations en Algérie a commencé à se construire depuis les années quatre-vingt dix (1990). Le pays est entré dans une vague de tuerie enclenchée par des hordes terroristes qui ont brutalisé toute une génération par une violence indescriptible. Cette période a marqué les esprits des algériens, on lui a donné le nom de « *décennie noire* », d'autres ont préféré l'appeler les « années de braises ». Donc, écrire dans les journaux, faire des reportages et parler tout simplement au quotidien sur cette violence avait laissé un impact négatif sur toute une génération de jeunes algériens.

Notre sujet s'inscrit au confluent de plusieurs disciplines, nous sommes donc appelé à faire appel à des disciplines connexes à la linguistique. L'apport de la sociologie, de l'histoire, de la psychologie et de la psychanalyse nous permet de réaliser une étude exhaustive des données de notre corpus.

Il s'agit donc de dégager à la fois des données linguistiques et idéologiques sur le discours journalistique à visée pragmatique en s'usant du paramètre de l'inférence. Ce phénomène est pris en considération afin de délimiter l'étude et l'interprétation des mots-événements sur l'axe locuteur- allocutaire tout en actualisant le sens des différents énoncés dans l'espace-temps. En faisant des lectures attentives de la rubrique événement et actualité dans les deux quotidiens, El watan et le Quotidien d'Oran des années 2010-2011, nous nous sommes interrogé sur la manière avec laquelle les journalistes essaient d'informer les lecteurs à partir des articles de presse.

- **Présentation du corpus et de son contexte**

Étudier les articles de la presse écrite de langue française dans une période sensible de l'Algérie moderne nécessite une approche linguistique suivie de données politiques pour cerner les parties essentielles du discours. Il est indispensable de présenter le corpus et son contexte d'énonciation, c'est ce que nous avons avancé dans la première partie de notre thèse.

Ce discours sur les événements qu'« *on* » a appelé le « printemps arabe » est l'assemblage de tous les discours antérieurs sur la situation sociopolitique en Algérie. Cette période de 2010 à 2011 a connu des remous sur la scène politique puisque les « manifestations » ont été, selon l'opinion nationale, détournées de leur objectif premier. Constatant qu'il y a instabilité dans la gestion des affaires de l'état, les articles de presse des deux quotidiens déjà cités deviennent le miroir qui laisse entendre les voix et les cris des préoccupations citoyennes.

- **Le corpus à étudier, les articles de presse (le mot : manifestation et l'étude lexicosémantique) sur les événements (2010-2011)**

Les textes sur lesquels nous travaillons traitent la notion de « manifestation » et son impact sur la relation qu'entretient le locuteur scripteur avec ses lecteurs. Le mot « manifestation » devient un événement en lui-même lorsqu'il s'agit des grèves, de violences verbales et physiques et jusqu'à même arriver à des immolations par le feu. Les textes de la presse écrite deviennent un terrain d'observation propice pour s'immerger dans la « texture

énonciative » du discours de presse à travers ses différentes réalisations sémiotiques, institutionnelles et sur la responsabilité des instances productrices de ce discours.

Le discours de presse des années 2010-2011 est le croisement de discours d'autres communautés langagières, qui appartiennent à des mondes sociaux différents. Donc l'étude est portée sur des mots, des formulations qui circulent d'une communauté à une autre grâce aux médias. Donc les textes étudiés dans leur interaction en suivant l'évolution sémantique de ces mots et formulation sur un cycle fermé de production et de réception.

- **Le corpus d'étude**

Le corpus est la somme d'un ensemble de données qui réalisent une description et une analyse d'un phénomène particulier. A partir de cette définition liminaire en sciences humaines, le corpus est défini comme « un recueil large, et quelquefois exhaustif, de documents ou de données : corpus de textes juridiques, corpus des inscriptions en hittite, corpus des vases athéniens en figures noires... » [CHARAUDEAU, P et MAINGUENEAU, D., 2002].

Par contre en linguistique, le corpus est saisi sous une autre forme, qui est soumise en majorité à l'observation d'unités de taille inférieure mais qui détermine l'enjeu de la recherche. On dit dans le même contexte qu' « étudier une langue, c'est avant tout réunir un ensemble, aussi varié que possible, d'énoncés effectivement émis par des utilisateurs de cette langue à une époque donnée (cet ensemble = le corpus) », [DUCROT, O et SCHAEFFER, J-M., 1995]. Ici, on parle de conception sociolinguistique où les conditions de productions sont à admettre dans l'analyse d'un corpus.

Nous avons opté pour le choix des articles représentant des textes pris dans les deux quotidiens, à savoir le Quotidien d'Oran et El Watan. Notre corpus ne comprend pas la totalité des textes mais seulement les mots ayant une charge sémantique pertinente et l'impact que laissent leurs emplois dans les deux quotidiens. Trente (30) est le nombre d'articles à analyser soigneusement dont l'employabilité du mot « manifestation » et qui diffère d'un quotidien à un autre.

- **Démarche et collecte du corpus**

La collecte du corpus s'est faite en répertoriant les événements journaliers survenus sur la scène politique durant les mois de l'année 2010/2011.

Le journal est un objet sémiologique particulier. Il nous donne l'opportunité d'explicitier les caractéristiques du discours de presse. En tant qu'analyste et non pas comme lecteur, nous avons analysé des énoncés recueillis sur des supports matériels, ce sont des textes en format papier, mais parfois nous recourons à la version électroniques. Les énoncés ont été lus à un moment donné par les lecteurs de journaux au jour de leur parution.

L'observation des données recueillies a été pour nous une source de motivation et nous a amené à rapprocher l'appellation de l'événement avec le contenu de l'article de presse. Donc, savoir de quoi s'agit-il à priori de cet événement rapporté par le journal en question relève aussi d'une approche intertextuelle. Contrairement au lecteur ordinaire qui lit son journal vite dans les transports ou dans les cafés, l'analyste fait une lecture intensive concentré sur le cours de l'écriture journalistique et par son système temporel⁶.

Par conséquent, notre corpus prend sa spécificité du processus de co-construction de sens qu'affectent les textes lors de leur interprétation. La lecture de ces textes, que ce soit par l'analyste ou par le lecteur, n'est pas la même.

Notre corpus se limite à cette lecture faite par les médias en tant qu'acteur incontournable dans la construction d'un langage propre à des personnes spécialistes. Le discours de la presse écrite émerge d'un langage qui incarne une « parole » professionnelle destinée aux lecteurs. Nous nous mettons au milieu entre ces deux co-constructeurs de sens d'énoncés pour donner l'avis de l'analyste sur un corpus qui traite des données dans le discours de la presse écrite.

- **L'objet et l'intérêt de la recherche**

Le choix du sujet de cette recherche s'est révélé fondateur de par les variations sémantiques de quelques mots et formules clés représentant un langage partagé de la quasi-totalité des communautés langagières en Algérie. Notre thématique, dans ce genre de discours, renvoie à l'acceptation et ou refus de sens d'énoncés liés à l'emploi du mot « manifestation » par les lecteurs de journaux. La problématique de la recherche s'interroge aussi sur la production de sens des mêmes énoncés à partir d'une énonciation faite sur les événements de 2010-2011, portant sur le changement que voulait le peuple dans tous les secteurs de la société. Cette énonciation est soumise à des tensions de subjectivation qui réévalue exhaustivement la notion d'informer et de communiquer dans la presse écrite de langue française en Algérie.

⁶ Par système temporel, on entend le fait de situer l'événement grâce à des indicateurs temporels tels que hier, demain qui aide au repositionnement du locuteur-scripteur dans l'acte communicatif.

Par une approche dialogique, nous avons essayé de recadrer l'emploi de « manifestation » et sa circulation d'une communauté langagière à une autre. La circulation de formes discursives entraîne la perte de traits sémantiques influençant en parallèle sa mise en pratique par des locuteurs appartenant à d'autres communautés linguistiques. Ici, nous avons la possibilité d'opposer deux types de locuteurs de deux pays différents pour voir la manière avec laquelle se fait la réception du mot « manifestation » et l'impact qu'il fait sur sa communauté linguistiques.

L'objectif premier de l'analyse est de s'interroger d'abord sur l'impact du langage de la presse écrite dans la contribution de la construction des représentations linguistiques des autres communautés linguistiques. Les médias font d'un fait un événement dans la circulation des discours qui le construisent. Suite à une analyse linguistique réfléchie par une approche dialogique de l'intentionnalité collective (dont parle Searle 1995), et qui repose sur des conventions linguistiques propagées par la chaîne ininterrompue des discours produits, nous accordons de l'importance aux formes du discours afin de repérer les observables de l'analyse de notre corpus.

La thèse utilise donc des moyens de lire et d'interpréter les mots de la presse écrite sans se fier de l'immédiateté du sens des mots ou des énoncés, dans ce que pourra présenter le texte sur sa surface.

Nous nous sommes intéressé aux interactions des discours grâce à leur circulation entre les communautés langagières. Le discours de presse est forcé à faire apparaître sur la page du journal, ou linguistiquement parlant, sur l'ensemble des unités discursives de la UNE, les formes linguistiques dont il a besoin pour capter un grand nombre de lecteurs. C'est la mission principale qui convoite l'exercice du journaliste au quotidien, or que le grand souci émerge de la différence d'appartenance sociologique du public lecteur à cause de la spécificité des mots dans un contexte événementiel (manifestations des algériens en 2010-2011).

- **Plan et méthodologie**

Dans la première partie, nous nous sommes attardé sur la notion de l'énonciation comme un phénomène linguistique dans la presse écrite de langue française en Algérie. Parler d'écriture « francophone » de la presse écrite en contexte algérien est assez ambiguë dans la relation qu'entretiennent les journalistes algériens dans leur milieu socioprofessionnel avec la langue française. Sur le plan de l'énonciation, le discours de presse se construit de stratégie

permettant à l'organe de presse (le journal) à manipuler les voix des co-acteurs du discours pour réussir l'acte de la captation et l'investir à des fins multiples.

Dans les trois chapitres de cette partie, nous avons essayé de montrer comment le genre médiatique en général et celui de la presse écrite en particulier nous signale un enjeu énonciatif conséquent qui change toute la donne dans la place qu'occupe réellement le journaliste dans construction du discours de presse. Aussi l'acte d'imposer aux praticiens de la presse écrite un certain degré d'objectivité lors de la prise en charge d'événements médiatiques avec la contrainte de faire attention à l'éthique d'écriture. L'approche dialogique écarte tous les soupçons sur l'implication des instances énonciatrices dans l'acte de parole que mobilise le locuteur dans la transmission de l'information à travers le journal qui est considéré comme le premier acteur responsable de l'acte énonciatif.

Parler de la sémiotique structurale était des points les plus intéressants pour décrire cette mutation de la langue dans sa neutralité tout en la comparant dans sa pratique par les médias en général, et la presse écrite en particulier. Passer à la pratique sémiotique d'un système de signe, c'est voir cette mutation que prend la structure linguistique dans un espace d'écriture particulier. A la fin de cette partie, le texte comme genre, qui a toute son importance sur la scène discursive médiatique a le privilège de marquer cette transition vers une linguistique du discours. La notion de texte est à suggérer pour le passage à une linguistique de troisième type, appelée la linguistique du discours.

Dans la deuxième partie, nous avons essayé de montrer cette transition du texte au discours où plusieurs paramètres linguistiques et paralinguistiques entrent en jeu pour expliquer notre objet de recherche. Nous avons essayé de montrer le texte dans ses différentes définitions linguistiques, que ce soit chez J.M ADAM ou chez F. RASTIER pour mettre en perspective la notion textes/discours et poursuivre le processus énonciatif du discours de presse dans les deux quotidiens.

Une étude sociolinguistique vient dans le cinquième chapitre pour vérifier notre hypothèse du départ. Un questionnaire a été rédigé aux journalistes (staff de presse) et aux lecteurs pour les deux quotidiens. Cette enquête a été encadrée par un ensemble de concepts théoriques qui ont pris en charge notre corpus d'étude. C'est une partie consacré au degré de l'implication du scripteur vis-à-vis de son texte pour mesurer le degré de l'objectivité ou de la subjectivité dans la langue. Aussi les réponses des enquêtés nous ont orienté vers la portée sémantique du champ sémantique de « manifestation ».

Dans la troisième et dernière partie, nous avons opposé les textes de presse dans les deux quotidiens pour cerner à bien la notion de « communiquer » et d'« informer » et leur manifestation à travers les marques du discours dont dispose l'organe de presse. Cette partie privilégie le côté subjectif des écrits journalistique dans le fait de valoriser dans ce type d'écriture le paramètre de la captation et de l'influence du monde des médias à l'encontre des lecteurs. La ligne éditoriale dans les deux quotidien revient dans ce chapitre pour accompagner le glissement de l'éthique qui responsabilise les spécialistes de l'info vers une prise de positionnement avérée qui entrave les règles qui régissent les relation dans ce monde socioprofessionnel.

À la fin de cette partie, nous avons parlé de la malhonnêteté de l'organe de presse envers la société dans le langage qu'il tient dans la couverture d'un événement comme celui des manifestations de 2010-2011. La prise en charge du mot « manifestation » par la presse écrite de langue française comme corpus d'étude, la langue est peut-être décrite comme une plateforme linguistique, qui en dehors de la pratique de l'être-journaliste, donne de sens exacts aux mots. Donc, l'impact que laissent les noms d'événements dans la conceptualisation des faits et leur circulation engendrent une vision analytique qui sépare entre l'acte d'informer et celui de communiquer dans les écrits de la presse quotidienne de langue française en Algérie.

➤ Genèse du mot « *manifestation* » en contexte algérien

Informé un lectorat sur les manifestations qu'a connus l'Algérie en 2010-2011, et qui sont en relation avec la période appelée « le printemps arabe », nous donne l'occasion d'étudier un ensemble de textes qui représentent un modèle d'interprétation d'un discours pour comprendre un article de presse qui traite un événement.

Le genre discursif, à qui nous avons affaire dans cette analyse, nous oblige à cerner le sens des énoncés dans la sémiologie des médias qui prend en charge le facteur du temps et de l'espace à partir desquels ces mots ont été produits. Nous avons essayé de mesurer, si nous osions le dire, l'impact de l'emploi du mot « manifestation » et de son champ lexicosémantique sur les lecteurs de journaux en essayant de l'analyser à partir d'une trentaine (30) d'articles de presse dans les deux quotidiens déjà cités.

Notre analyse se penche sur un véritable dédoublement de vocabulaire. Nous y voyons un « *exemple de détournement sémantique au profit d'une mystification politique* »⁷. Antoine NIVIÈRE parle de la théorie d'Alexandre AKHIEZER qui observe ce dédoublement de mots

⁷ NIVIÈRE, A, in Toujikova – Caillat, V, <https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01749224/document>

dans la confrontation de deux systèmes sémantiques. « *Les signifiants, en franchissant les frontières, changent radicalement de contenu. Le sens peut même s'inverser complètement. Deux systèmes sémantiques se forment dans la société, qui s'interpénètrent et se détériorent mutuellement* »

Le discours de presse est un produit qui est à l'origine d'un travail de mémoire où le texte journalistique, comme lieu de croisement des différents acteurs, coordonne les « dire » des différentes instances énonciatives. Donc l'analyse pourrait se faire dans l'interaction des discours en circulation dans l'espace et dans le temps. Le mot « manifestation » prendra une autre charge sémantique lorsqu'il est perçu dans des lieux de pratiques différentes à travers le monde.

Suite à cette vision dialogique plaquée sur les textes de la presse écrite de langue française, une méthodologie de travail vient s'imposer et convoque des concepts théoriques dans l'analyse des énoncés dans ce genre de discours. Une étude comparative entre les deux quotidiens a été adoptée pour décrire la manière à transmettre ou à commenter l'information et de se centrer sur les représentations qu'elle crée chez les lecteurs dans la réception du mot « manifestation ».

Œuvrant dans la persuasion des lecteurs, les journalistes communiquent les faits rapportés par rapport au caractère énonciatif des autres discours, comme celui des politiques, des autres médias en concurrence et des interprétations que font les lecteurs du mot « manifestation » dans le discours de presse. Entre les tensions de subjectivation et les tensions de l'objectivation, le citoyen-lecteur construit son opinion sur les faits commentés et continue à prendre part dans le discours comme partisan d'une idéologie.

Parfois Communication et Information sont distinguées en ce que l'une procéderait d'une intention de manipulation alors que la seconde d'une intention de transmission de savoir. On comprend le souci de ces journalistes : il s'agit de donner une certaine virginité à l'activité journalistique en répondant en même temps à certaines critiques qui leur sont adressées dont le soupçon de collusion avec le monde politique. Pour eux, la Communication consiste à se donner les moyens de persuader un public ou un auditoire. [...] La Communication est confondue avec le « marketing politique ». L'information, elle, consiste à transmettre la connaissance des événements qui se produisent dans la société et à tenter de les expliquer. Elle ne peut donc être taxée de partisane, parce que les faits s'imposent d'eux-mêmes, dit-on dans ce milieu, et les explications ne peuvent être soupçonnées d'être orientées dans la mesure où le rôle des médias d'information est d'exposer les différentes opinions et leurs arguments pour que le citoyen se fasse sa propre idée. [P. CHARAUDAU, 2005]

Souvent, ces deux notions : informer et communiquer entretiennent entre elles un rapport de dépendance dans la mesure où tout acte d'information est saisi comme une activité spécifique de la communication. Cela nous laissera penser que les journalistes ont les possibilités de communiquer sans se rapprocher de la notion d'informer, ils pourront, à la place, décrire, raconter, démontrer, expliquer, convaincre, etc. Toujours dans la même réflexion, (P. CHARAUDEAU, 2005 a) essaie de rapprocher le langage humain au monde des médias en le qualifiant d'instrument qui est au service de l'activité communicative des hommes, sauf que nous nous méfions de ce type de discours parce qu'il se déploie à masquer la réalité sociale.

Le mot « manifestation », depuis la période coloniale en Algérie, a pris une place importante dans la conscience collective des algériens. Le 8 mai 1945 à Kherrata, le 11 décembre 1960 à Alger, le *massacre* du 17 octobre 1961 à Paris. Depuis le début des réformes politiques, le 5 octobre 1988 donnait une nouvelle dimension aux revendications citoyennes d'une Algérie plurielle. Ces réformes acquises dans les protestations et les confrontations entre forces de l'ordre et les populations ont détourné le mot « manifestation » de son sens d'origine. Dans un des deux quotidiens, ces agissements ont introduit au mot « manifestation » de nouveaux traits sémantiques liés à la violence. Cela n'admettra pas le caractère violent d'un type de langage dans la transmission des « dire » journalistiques ?

Le discours sur les manifestations de (2010-2011), sur lequel nous avons travaillé, est le prolongement des discours antérieurs sur les événements que l'Algérie a connue par le passé. Depuis le 05 octobre 1988, l'Algérie est entrée dans une nouvelle ère de réforme de son système politique. Le changement qu'espérait le peuple est donc porté par ces « manifestations » qui s'organisaient à chaque fois que le peuple revendique⁸ un droit légitime de la vie sociale. Travaillant dans la manipulation, ces mots-événements ou ces formules sont le sujet de propagande médiatique et de marketing politique d'institutions étatiques.

Ces mots-événements ou ces formules représentent pour le citoyen-lecteur une date de ses expériences antérieures conservées par une mémoire collective. Leur rôle persiste dans l'éveil de la conscience des générations et la remémoration des faits par l'acte de transmission de l'information grâce au travail que font les médias. Des dates comme le 11 décembre 1960 ou le 11 octobre 1961 sont des événements marqués dans l'esprit des algériens, à cause du

⁸ Les mots-événements est le concept que Sophie MOIRAND a toujours utilisé pour décrire des situations interdiscursives à travers des supports des médias pour donner formes et sens aux unités de langage sur lesquelles elle a mis au monde sa théorie.

caractère pacifique des manifestations d'une part, et de la cruauté des violences de la police française d'autre part. Donc, joindre ces dates à l'événement (tueries, violences) nous donne un mot-événement qui reste gravé dans la mémoire collective des algériens.

Suite à l'intérêt porté sur l'impact du discours de presse de langue française dans la production et l'interprétation du mot « manifestation », de l'étude de son champ lexicosémantique sur l'axe de la communication locuteurs-scripteurs-citoyens-lecteurs dans les deux quotidiens nationaux, nous avons essayé de présenter à travers cette thèse l'enjeu que l'énonciation présente dans les colonnes des journaux en concevant textes de controverse.

PREMIÈRE PARTIE :
Les enjeux énonciatifs de la presse écrite
« francophone » en contexte Algérie

Dans cette première partie, nous allons essayer d'une manière générale d'expliquer les faits énonciatifs dans la presse écrite francophone. Cela nous emmène à découvrir les enjeux de l'emploi de mots d'articles de presse sur le plan de la réception...

En matière d'énonciation, le risque d'avoir mal interprété le sens d'un énoncé, repéré dans les colonnes de la presse écrite, est toujours bien présent. Une défaillance interprétative est tout de suite perçue lorsque nous rentrons en contact avec les textes de la presse écrite non pas comme un genre « construit », mais plutôt comme un genre « co-construit ». En tant que chercheur, nous nous sommes retrouvé devant une pratique langagière professionnelle qui s'inscrit dans le travail journalier que réalisent les journalistes à l'intérieur de l'organe de presse. Les acteurs de cette institution forment une « communauté langagière », qui s'empare de son propre monde spécial, le monde des médias.

Les lecteurs de journaux sont partie intégrante de cette communauté langagière, du fait que l'interprétation des textes de la presse écrite ne peut réussir sans le consentement de la partie réceptrice, décrite aussi comme un co-constructeur de sens des énoncés. Donc, nous sommes en face d'une panoplie de commentaires journalistiques formant le corpus de notre étude dont l'enjeu énonciatif décèle le flou qui persiste entre le caractère informatif du caractère communicatif dans les deux quotidiens.

Notre travail cherche aussi à étayer quelques questionnements épistémologiques dans l'emploi du mot « manifestation » et de son champ lexicosémantique par la presse écrite de langue française. Dans la rue, le mot « manifestation » est reçu dans ses pratiques avec un fond de violence, ce qui a créé des représentations chez les lecteurs de journaux. Le sens transite depuis les conversations ordinaires vers les médias pour que cette dernière le prenne en charge et commence toute une étape de manipulation du code de la langue.

Les régulations que l'énonciation devait prendre en considération dans l'emploi du mot « manifestation » dans une institution discursive, le cas de la presse écrite francophone, demeure dans la maîtrise des tensions de subjectivation et d'objectivation du sujet-énonciateur. Le mot « manifestation » s'est médiatisé avec les changements que connaît le monde dans les différents domaines. Le journaliste est tenu à partir de son dispositif énonciatif à gérer, s'il est conscient bien sûr, sa compétence linguistique pour informer et ou communiquer les faits commentés, et c'est là où réside l'enjeu de l'énonciation dans ce genre de discours. De ce fait, chacun des acteurs du discours construit une représentation langagière du mot « manifestation ». Nous parlons de contrôle de soi en respectant les règles du métiers

dans un genre qui met en garde tous les acteurs dans la mise en forme d'une unité linguistique dans le discours.

L'écriture journalistique est une pratique professionnelle qui s'exerce dans un cadre contraignant : accès aux sources d'information et de parole, division du travail dans les rédactions, normes rédactionnelles... Jusqu'où certaines catégories issues des sciences du langage permettent-elles d'en rendre compte ? Et à quels moments doit-on s'extraire de ces catégories, en particulier pour emprunter à des travaux de facture sociologique ou ethnographique ? Ces questions sont expérimentées sur un corpus d'articles de presse française (1980-1995), construit pour l'analyse de la formule "purification ethnique" et pour l'étude de la médiatisation des guerres yougoslaves. La notion d'"observable en discours" sert de guide dans un parcours qui se veut d'abord heuristique, et qui mène à un questionnement épistémologique sur les relations entre sciences du langage et sciences de la communication et des médias. [ALICE KRIEG-PLANQUE, 2008]

L'emploi transgressé de quelques mots dans la langue française classique n'est nullement contesté par la masse des locuteurs en s'usant de mots de signification suspicieuse. Les lecteurs de journaux autant que les locuteurs scripteurs (les journalistes) acceptent mutuellement les mots ou plutôt la signification des mots utilisés dans le discours de presse. Ils arrivent à subir, dans les pratiques langagières répétées, le sens que dégage l'énoncé dans l'emploi de quelques mots.

Dans une étude prospective francophone intitulée « la francophonie par les textes », Pierre DUMONT nous fait savoir les changements que pourrait subir la langue française dans ses pratiques.

Il semble qu'il existe dans l'esprit de tout francophone une dualité qui brouille le paysage. Il y a d'une part la conception de cette belle langue française transmise par la tradition à travers les œuvres des grands écrivains et qui prend figure de mythe : n'y touchons pas, on pourrait l'abîmer ! Et, à côté de cette langue idéale, pure, achevée, parfaite, nous avons tous un peu conscience que se développe une autre langue française, que chacun utilise tous les jours sans ménagement, une langue multiple et changeante, s'adaptant au monde moderne et aux situations familières. Il est difficile de l'accepter comme du français « le français » - et pourtant elle s'intègre parfaitement dans la tradition de la langue classique tout en ayant sa propre dynamique : ce qui choque aujourd'hui ne choquera plus demain. [P. DUMONT, 1992 : 87]

La langue française dans ses pratiques renferme beaucoup de représentations linguistiques à cause de l'espace communicationnel que nous considérons comme un premier paramètre dans l'échange langagier entre les locuteurs. Nous avons essayé de cerner ces représentations linguistiques à l'intérieur de notre corpus lorsque le locuteur-scripteur tout comme le lecteur créent et installent un espace où les mots prennent un sens issu de changements et de dynamisme linguistiques. Le français devient, à partir de ces événements de 2010-2011, une

langue hybride, dans le sens où le mot est représenté par ses deux significations linguistiques voire plus même lorsque le sujet crée une controverse. C'est ce que nous concevons comme le rapport entre les mots et les idées, au lieu de le limiter au rapport entre les idées et les choses.

La langue française s'est faite une place dans la société algérienne malgré son incapacité à dominer la scène linguistique. L'arabe standard comme les parlers régionaux issus de dialectes algériens lui ont toujours laissé ce second statut qu'elle a toujours occupé.

Nous sommes devant une situation problème où les journalistes algériens appelés « francophones » produisent leurs textes dans la simplicité la plus totale. Ils s'intéressent plus à l'événement qu'aux mots de la langue qui décrivent l'événement lui-même. La deuxième lecture ou le feed-back réalisé à travers la production de ces articles fait un peu plus d'attention à la langue utilisée dans la couverture de ces événements.

PREMIER CHAPITRE :
Étude préliminaire de l'énonciation
dans la presse écrite

1.1 Étude préliminaire de l'énonciation dans la presse écrite

Dans ce chapitre, nous allons aborder la notion de l'énonciation d'une façon générale puis nous nous penchons sur quelques échantillons de notre corpus présent dans les deux journaux, le quotidien d'Oran et El watan. Le discours de presse se caractérise par une énonciation spécifique appuyée par une technique rédactionnelle qui incorpore partiellement le journaliste dans l'acte d'écriture. Pour un intérêt majeur de l'organe de presse, le journaliste occupe un rôle énonciatif moyen par rapport aux autres acteurs dans la même institution.

L'écriture journalistique est considérée comme un moyen de transmission d'informations aux lecteurs de journaux grâce au code de la langue. Elle est d'emblée problématique du fait que les analystes du discours de presse cherchent à trouver des réponses sur la manière avec laquelle les locuteurs-scripteurs contribuent par leurs voix à confectionner la page de journal. Il est important de rappeler que la une d'un journal regroupe à la fois plusieurs acteurs sur le plan énonciatif, cela nous emmène à comprendre comment pouvons-nous, à un moment de la lecture d'un texte de presse, distinguer l'instance énonciatrice responsable de l'acte de langage par rapport à une autre instance.

Dans tout texte de presse écrite, il y a des éléments d'ordre scriptural qui accompagnent ces voix. La tâche nous serait abordable que dans la mesure où nous repérons ces scripteurs suite à leur responsabilité sur la surface de la page de journal. Le journaliste ne sait pas comment son texte sera interprété s'il est joint à un autre élément paratextuel, le cas de l'infographie, la cartographie ou seulement une photographie.

La page de journal est par ailleurs constituée d'unités discursives, rédigées par des scripteurs différents, dans des lieux et à des moments différents, accompagnées de photographies ou d'infographies *ad hoc* ou empruntées à des banques de données. Bien souvent l'auteur d'une de ces unités discursives (le correspondant local, le reporter à l'étranger, le journaliste *free-lance*...) ne sait pas en compagnie de quelles autres unités discursives son texte sera publié, ni quels éléments paratextuels apparaîtront avec son texte. La responsabilité n'est-elle pas alors éditoriale ? [MOIRAND, S, 2007].

La responsabilité est partagée entre le journaliste et la direction du journal dans l'aménagement et l'organisation de la page et l'implication d'autres unités discursives dans la construction du sens de l'énoncé. Donc, nous sommes plus devant une responsabilité éditoriale qui déstabilise l'attention du lecteur à constater qui écrit, comment, quand et à qui ?

La responsabilité dans l'écriture de presse est plutôt une notion philosophique, quoiqu'elle ne soit pas introduite dans les dictionnaires des sciences du langage. Elle est en relation avec la conscience et la morale, pour ce qui est de l'éthique des pratiques langagières

médiatiques, à ce qu'on est en droit d'attendre des professionnels du langage que sont les journalistes, c'est-à-dire, comme le disait GARDIN « *un comportement langagier autre qu'instinctif* » (GARDIN 1999 : 61).

Un journaliste appelé « francophone » écrit dans deux dimensions différentes, il est décrit comme celui qui défend la cause citoyenne d'une part en manipulant une langue, d'autre part, il est cet enquêteur qui travaille dans le but d'obtenir cette information pour ensuite la transmettre à ses lecteurs. Cette double existentialité productive vient d'un état d'esprit concevant les choses doublement. La cause serait l'acte d'écriture qui se dégage d'un comportement responsable et conscient de la dangerosité de l'impact de ces articles sur les citoyens-lecteurs avec le milieu social dans lequel il vit.

Parlant des « manifestations de 2010-2011 », le journaliste essaie à partir de son acquis professionnel de produire des textes avec objectivité en rapportant les faits de l'événement dans un style simple et avec beaucoup de persuasion. Alors que la fabrication de l'article est beaucoup plus conçue par d'autres acteurs influents dans l'organe de presse, la volonté du journaliste à vouloir s'exprimer objectivement s'efface des formes discursives des énoncés. Toute la problématique réside dans cet état de présence vs absence du premier énonciateur du texte de presse, au moins si nous mettons en compte sa signature par initiales marqués au début ou à la fin de l'article.

C'est donc dans un contexte d'inscription politique, dans l'ambition de porter un regard journalistique sur le monde, que cet ouvrage entend revisiter des sentiers connus, mais aussi parcourir des chemins de traverse, ouvrir des pistes encore vierges.

1.2 L'énonciation : une responsabilité dans la presse écrite

L'énonciation est l'acte par lequel tout locuteur possède une volonté à produire une suite de mots. Au sens de M. BAKHTINE, l'énonciation ne peut pas se désarticuler des autres paramètres linguistiques, comme la langue, la parole, le produit issu de l'acte énonciatif qui est l'énoncé. Elle est le véritable lieu de la parole, définie comme interaction verbale. Cette définition nous paraît adéquate par rapport au genre de discours faisant l'objet de cette étude. La presse quotidienne se démarque par cette spécificité dans l'acte énonciatif que fait mécaniquement le journaliste. Il n'évoque cet acte d'énoncer que par rapport à cette parole qui prend lieu dans la structure phrastique.

Le discours de la presse écrite en contexte algérien émerge d'un fond social aussi important et nécessaire qu'une simple manipulation d'un système de signes par les sujets

parlants. L'emploi de certaines occurrences structurées, le genre de presse n'arrive pas à réguler le sens des différents énoncés émis dans des situations énonciatives particulières.

Dans le discours de la presse écrite sur les « printemps arabes », l'énonciateur refuse de limiter le sens à la simple structure syntaxique ou sémantique. Il se positionne dans l'énoncé comme quelqu'un, dans la personne du journaliste, s'adresse à quelqu'un d'autre. Et « *s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne* »⁹. Le point commun entre M. BAKHTINE et E. BENVENISTE vient de cette organisation du « dit » dans le lieu de la parole.

1.3 L'intervention de la parole ou l'intervention des traces de la parole

Nous le savons très bien que l'énonciation est étudiée chez C. KERBRAT ORECCHIONI par la distinction entre deux concepts importants, les traces de la parole et l'acte de parole dans deux niveaux d'analyse différents. Chose qui nous arrange du fait que notre corpus est de nature scriptural et reçoit une analyse particulière où la saisie de l'acte d'énoncer n'est saisissable que par l'analyse des traces d'énonciation. La nature du corpus nous met en garde sur quelle piste de recherche nous nous alignons pour réussir l'analyse des traces énonciatives dans la presse écrite de langue française.

Le genre de presse interpelle l'acte d'intervenir dans une énonciation atypique qui met le lecteur en difficulté à saisir le sens des énoncés suite à l'emploi disproportionné des mots dans leur contexte adéquat. Les traces que laisse la langue n'assouviennent ce besoin alarmant à pouvoir interpréter le sens des mots de la presse écrite. Les mots de la langue ne suffisent pas à laisser les lecteurs se positionner dans le discours comme acteurs interprétant et participant à la construction de l'opinion citoyenne.

1.3.1 Premier niveau d'analyse : une énonciation de traces

Nous avons affaire à un corpus qui nécessite une intervention délicate sur le plan de la prise en charge d'éléments linguistiques. Les caractères dans leurs tailles les plus différentes imprimés sur l'espace de la page, et qui émanent en plus de *locuteurs* (dans le sens de fabricants de textes).

L'énonciation n'est en effet observable qu'au travers des traces qu'elle laisse dans l'énoncé. Ce type d'analyse se définit à partir d'une conception dite « *restreinte* » de

⁹ BENVENISTE, E (1966 : 241) in ADAM, J.M, *La linguistique textuelle*, Ed, Armand Colin, Paris, p 235

l'énonciation, centrée sur le seul locuteur-scripteur et sur les marques de sa subjectivité lisibles dans le discours produit. [C. Kerbrat-Orecchioni, 1985]

Contrairement à l'énonciation étendue, l'énonciation restreinte se limite seulement aux activités du locuteur-scripteur et de ce que nous pouvons relever comme marques d'énonciation pouvant nous aider à réussir l'analyse. Donc le seul paramètre constitutif du cadre énonciatif est le locuteur-scripteur, comme le rappelle ORECCHIONI. [Ibid. p 31]

1.3.2 Deuxième niveau d'analyse : une énonciation d'actes

Réussir une énonciation, c'est arriver à contenir les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, chose que nous n'arrivons pas à repérer dans le discours de presse.

- Les protagonistes du discours (émetteur et destinataire (s)) ;
- La situation de communication ;
- Circonstances spatio-temporelles ;
- Conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers du discours. [Ibid. p 30-31]

L'article de presse vulgarise seulement l'événement et met le lecteur sous pression de manière à le déposséder de plusieurs paramètres, ce qui rend l'implication entre énonciateur et énonciataire difficile et compliquée.

1.3.3 La manipulation de l'article de presse

Le discours de presse est considéré comme le discours qui est le plus écrit dans la précipitation. Beaucoup d'acteurs dans l'organe de presse, rédacteur en chef, éditorialistes, journalistes spécialistes et correspondants travaillent matin et soir, à temps plein, et à enchaîner article après article de sorte à satisfaire un marché et une demande de clientèle qui lit au quotidien.

Donc l'article de presse est manipulé de manière à réussir un acte communicationnel entre un concepteur de texte qui agit d'un champ donné appartenant à une structure interne, c'est ce que nous appelons l'institution. Il est tout à fait légitime que nous tergiversons sur la fiabilité du langage préconisé par ces professionnels de l'information, une fois le texte tombe entre les mains de ses lecteurs.

Dans la socialisation de l'être journaliste à partir de sa structuration par l'institution dont il dépend, il est tenu à s'insérer dans un élan de travail et de production de textes

interminables. Ce rythme de travail a des conséquences dangereuses sur la manière à écrire et du coup à choisir les bons mots pour les bonnes idées. Contrairement au journaliste, le lecteur s'installe, cherche un certain confort pour scruter le texte sur le plan de l'emploi linguistique. Il relit (un genre de va et vient sur) les mots sur lesquels se construit l'objet de la couverture médiatique.

1.3.3.1 Sur le plan de la production, le reporter

Le reportage est qualifié comme un genre journalistique par excellence. Les informations sont rapportées à partir de l'événement couvert par le reporter qui joue le rôle du premier percepteur des choses et des faits sur le terrain. Il s'agit dans un premier temps de rapporter des informations collectées au plus près de l'événement. Le reporter ou le reporteur est dans l'obligation doit se comporter fidèlement avec son sujet, il est à l'intérieur de l'événement, se tenant à bien utiliser tous ses sens. S'il se conformera à un style descriptif, son écriture des faits sera ainsi descriptive, avec des mots attractifs qui accompagnent le lecteur dans son interprétation.

Cette manipulation sur le plan d'écriture nécessite beaucoup d'attention avec au début de l'article l'incorporation d'une phrase d'attaque qui accroche le lecteur pour une éventuelle continuité dans la lecture.

Le quotidien d'Oran le 11 mai 2011

Santé

Sit-in des résidents aujourd'hui à Alger

La mobilisation des résidents en médecine, en chirurgie dentaire et en pharmacie ne faiblit pas d'un iota.

Cet exemple illustratif de l'attraction qu'utilise le journaliste se justifie par l'emploi le mot « mobilisation » qui fait partie du champ lexico sémantique de « manifestation » et du verbe faiblir conçu dans une tournure négative. Sit-in est substitué dans la première phrase de l'article par le substantif « mobilisation » qui à notre avis souligne une synonymie dans le sens qu'avait pris le premier mot accrocheur dans le titre central. Le lecteur est attiré par les premiers mots accrocheurs dont fait usage le journaliste dans son article.

El watan le 14 mai 2011

l'actualité

Alors que les APC sont paralysées depuis 5 jours

Les agents communaux décidés à poursuivre la grève

Les membres du conseil national du secteur des communes (CNSC), qui sont réunis hier à la maison des syndicats en session extraordinaire, ont opté pour la poursuite de la grève illimitée.

L'accroche se conçoit ici dans l'explicitation du mot de la « grève » réclamée par la structure syndicale des travailleurs de l'APC. Le paramètre linguistique qui intéresse le citoyen-lecteur est cette grève avec son caractère illimité. Le lecteur ayant des besoins administratifs auprès de l'APC craint pour le prolongement de la grève. Donc, la lecture de l'article de presse se fait sur la base des premiers mots qui font l'accroche de leurs lecteurs.

1.3.3.2 La porte d'entrée dans le sujet

Le lecteur saisit le texte par un angle d'attaque considéré comme une porte d'entrée du sujet de l'événement publié sur les pages de journaux. La stratégie de la réception est conçue sur l'importance des mots utilisés par le journaliste et non pas le nombre d'information dont il a besoin pour confectionner son article. Les techniques professionnelles dont disposent les spécialistes de l'information insèrent le texte de presse dans une espèce de codification linguistique qui complique la tâche du lecteur. Suite à une maîtrise de la langue, un style et une persuasion, le lecteur se retrouve dans une bonne situation de communication avec son auteur.

Cela relève de la maîtrise de techniques de l'écriture de l'article de presse qui laisse réussir cette symbiose entre journaliste et lecteurs. Ces techniques remettent en cause l'écriture disputée saisissant la notion du « mythe d'une écriture "objective" ».

1.3.4 Quelle place pour les déictiques dans le discours de presse

La tâche se lance difficile quant au repérage des voix qui contribuent à l'élaboration du texte de presse. Toujours entre la frontière entre l'énonciation et la pragmatique comme disciplines qui constituent le corps texte-énoncé, C.K. ORECCHIONI qualifie ces marques de sous-ensemble d'unités subjectives qui constituent elles mêmes un sous ensemble d'unités discursives. [Ibid. p 69]

Dans l'énonciation restreinte, il nous est indiqué de se pencher que sur quelques marques dont E. BENVENISTE a aussi évoqué dans son article de 1970. Les pronoms personnels, démonstratifs et la localisation temporelle et spatiale.

L'engagement des deux partenaires sur l'axe de la communication modifie leur relation au fur et à mesure que l'énonciation se réalise dans le temps. En prenant par exemple les

temps et les modes comme un élément qui explicite la relation entre ces deux instances. Donc, du point de vue de l'instance énonciative, le temps avec lequel l'énonciateur prend la parole reste inconstant. Il est tout à fait légitime de pointer ces temps dans pour responsabiliser les acteurs qui prennent part dans le discours de presse.

Ces deux styles d'écriture nous orientent à parler d'implication et de responsabilité par rapport à ce qui est écrit dans les journaux d'une manière générale. Être impliqué et ou être responsable dans l'écriture de presse relève de la force des mots que les journalistes utilisent dans leurs discours sur les événements des manifestations de 2010/2011. Les journalistes dits « francophones » se débarrassent un peu de leur éthique et écrivent dans la promotion de discours sociopolitiques où l'aspect langagier renferme dans sa structure plus d'images se souciant du bien-être du lecteur.

L'être journaliste joue le rôle de médiateur entre les différents acteurs du discours journalistique. Il essaie de véhiculer à travers les lignes des colonnes de son journal une information. Tout en se tenant distants de la responsabilité envers les dires journalistiques, ces locuteurs scripteurs impliquent les politiques dans le discours traitant des sujets de controverse. Ils essaient de réussir le procès d'énonciation par leur soi-disant objectivité dans leurs énoncés. En tous les cas, ils essaient de se positionner dans cette objectivité que nous qualifierons d'illusoire plus tard.

1.4 Les co-acteurs dans l'énonciation du discours de presse

Nous savons très bien que le discours de presse et le discours politique s'associent dans l'intérêt qu'ils portent à leurs institutions respectives. L'argumentation et la persuasion sont deux critères communs que les stratégies énonciatives utilisent dans les deux discours. Les énoncés des politiques algériens agissent plus sur les lecteurs par la force illocutoire explicitée par l'emploi des verbes modaux, des adverbes, des indicateurs spatio-temporels et des temps grammaticaux. Ces entités linguistiques, mises en discours, rendent les énoncés des politiques plus pertinents où le lecteur fait moins d'efforts pour les interpréter.

L'énonciation est l'acte par lequel un locuteur peut produire un énoncé en marquant sa présence dans l'acte même par des mots spécifiques appelés selon les terminologies : les embrayeurs, shifters ou pronoms. Nous les appelons les déictiques.

Ce n'est qu'à travers ces déictiques que l'énonciation prend forme et donne la possibilité à l'énonciateur de produire un ensemble d'énoncés renfermant un sens précis.

1.4.1 L'énonciation journalistique modérée

De quelle énonciation parle-t-on dans la presse écrite de langue française ? Les conditions dans lesquelles les acteurs de la presse écrite produisent le discours sont favorables à établir une confiance interpersonnelle entre le locuteur-scripteur et ses lecteurs. Cet acte de se mettre en contact au quotidien avec son journal est le résultat de se retrouver comme un être partageant non pas un code linguistique mais aussi un ensemble de comportements (valeurs) propre à des groupes humains.

Convaincre sans manipuler relève de la tâche d'informer son partenaire en lui transmettant un ensemble de contenu aussi facile à déchiffrer. Si le locuteur ne retrouve aucune difficulté à comprendre le sens que véhicule la phrase suite à une énonciation translucide, il ne fournira aucun effort pour interpréter le sens de cet énoncé. Mais est-ce le cas dans les textes de presse de langue française en Algérie ? Nous ne pouvons répondre à cette question que si nous rapprochons un peu plus du processus énonciatif qu'effectuera le journaliste ou plutôt le journal dans le choix des stratégies énonciatives qu'il opère.

1.4.2 Donc comment est confectionné un article de presse

Les éléments à partir desquels se construit un article de presse forment la notion de péritexte qui joue un rôle important dans l'organisation de l'information d'une manière générale. Le vocabulaire de la presse écrite contribue inéluctablement à réussite d'une compréhension entre la partie émettrice de l'information et celle qui la reçoit. Avant de parler des faits énonciatifs et comment les locuteurs-scripteurs prendront en charge la langue, nous poserons l'organigramme de la page de journal qui nous aidera à avoir une idée sur ce type d'énonciation.

1.4.3 La titraille et l'organisation de l'énonciation

Le journal ne pourra pas être seulement l'organe d'une certaine opinion et d'avis racontés, il devient le plus souvent le lieu où les faits se défilent sur la page par les différentes instances énonciatives. À la première page le lecteur est attiré par la Une. L'énonciation se met en marche même avant que le l'auteur n'achète le journal. Le lecteur est renseigné sur l'intégralité du contenu du journal. Les passants en général sont attirés par ce paramètre important de l'énonciation, que ce soit l'abonné ou le lecteur accidentel. La mission première de la Une est de s'incorporer dans une technique de captation saisissant la finalité de faire

vendre le journal. L'information est organisée de manière à laisser un impact favorable pour la lecture du journal.

Le titre se présente comme un acte illocutionnaire : [il] est le point d'accrochage où l'attention du récepteur [...] se dirige en premier lieu ; la relation établie entre le locuteur (l'auteur) et l'interlocuteur (le lecteur) est conventionnelle tant par l'endroit où l'énoncé se manifeste traditionnellement que par son contenu, son intention et son effet [Hoek, D. 1981, 248].

Dans le même sillage Jean PEYTARD accorde une importance capitale et fait très attention, à partir de ses écrits, aux relations que peuvent avoir les titres insérés dans la page de la Une des journaux. Il précise que « *la titraille précise que la titraille établit une relation du corps de l'article à elle-même, que sa fonction est double : [...] apporter des éléments pour de « premières significations » (principalement connotatives) et orienter vers un complément, le corps de l'article et/ ou bloquer l'information au niveau du « balayage ». Incitation à un surcroît de sens ou tentation de s'en tenir à la surface (c'est le mot qui convient) »*¹⁰

La titraille donne une vue d'ensemble sur les différents titres qui occupent un espace à la Une d'un journal. Nous pouvons constater la présence de titres, de sous-titres et de surtitres. Chaque élément apporte une réponse au rôle et à la fonction que nous lui octroyons dans la une des journaux.

1.4.3.1 Les titres

Les titres de la presse écrite de langue française ont une fonction première, c'est celle d'inciter les lecteurs à lire ce que le journaliste leur propose comme écrits sur un fait ou un événement. Ils doivent être concis, accrocheurs et originaux. L'analyse du titre de presse donne aux lecteurs une première idée sur le corps du texte et de son contenu. Sur la base de la formulation du titre, le lecteur obtient une première information, il est appelé « titre à caractère informatif ». Ces éléments du paratexte sont confectionnés en fonction des contraintes de genres discursifs fixés par les genres du discours médiatique.

C'est parce qu'il y a une intention à vouloir attirer l'attention des lecteurs, les titres de presse sont, dans leur majorité, conçus sur le plan formel autant que sur le plan fonctionnel.

¹⁰ PEYTARD, J, « Lecture(s) d'une « aire scripturale » : la page de journal » dans Langue française. N°28, Textes et discours non littéraires. p. 39-59. URL : https://www.persee.fr/docAsPDF/lfr_0023-8368_1975_num_28_1_6090.pdf, consulté le 19 décembre 2017.

Nous les considérons comme un lieu où les lecteurs décident ou non à continuer la lecture du texte en question. Le titre n'est pas forcément le produit du journaliste, il y a d'autres acteurs qui rentrent en jeu pour affiner l'agencement des éléments formant le titre de l'article avant sa publication.

Charaudeau nous définit le titre ainsi :

« Les titres d'information sont d'une importance capitale ; car non seulement ils annoncent la nouvelle (« la fonction épiphanique ») non seulement ils conduisent à l'article (« fonction guide »), mais encore, ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs (et à l'écoute des auditeurs) comme tenant le rôle principal sur la scène d'information » (CHARAUDEAU, P, 1983).

L'énonciation dans le métier de la presse écrite est caractérisée par les significations connotatives, celles que nous considérons premières et non pragmatiques que construisent les titres dans la page de journal. A partir de cela, le titre commence à acquérir son autonomie sémantique par rapport au corps du texte auquel il est lié. Une autonomie qui laisse décider le lecteur de sa relation avec le corps du texte.

<i>Quotidiens nationaux</i>	<i>Le quotidien d'Oran</i>	<i>El watan</i>	<i>Pertinences</i>
<i>Dates et chapô</i>			
À la une du 27 sep 2011	//	- La sécurité des aéroports renforcée	
À la une du 15 mars 2010	//	- Dégâts et carnage à bas prix	
À la une du 10 sep 2011 (<i>Conséquences du 11 sep sur l'Algérie.</i>)	//	- Le pouvoir algérien renforcé, les groupes terroristes plus forts encore	
À la une du 26 déc 2011	Marche aujourd'hui <i>des travailleurs</i>	//	
À la une du 07 juil 2011 Renouvellement de la flotte, revendications	Air Algérie veut être à l'heure	//	

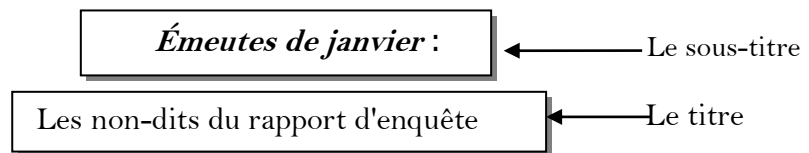
socioprofessionnelle.			
À la une du 19 mai 2011	<i>L'agriculture n'a plus de bras</i>	//	

Tableau 1 La conception titrologique de la Une dans la presse algérienne

1.4.3.2 Les surtitres

Quotidien D'Oran

Lundi 19 déc. 2011

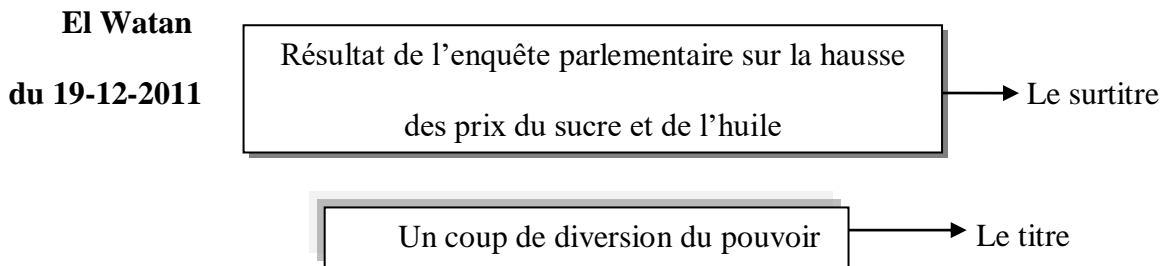


Les surtitres de journaux pourraient offrir un circuit de lecture aux lecteurs. Le surtitre « Émeutes de janvier » est placé au dessus du titre pour un éventuel renforcement de l'information du titre principal. Le rôle du surtitre est de niveler le doute sur le thème auquel est lié le titre principal, « les non-dits du rapport d'enquête » qui est présenté comme une explication au lecteur à travers les deux points introduits par la rédaction du journal. Le locuteur scripteur n'a pas conscience de l'emploi de ces parties du discours qui accompagne le texte principale à qui il est lié. Cela représente un premier élément scriptural qui impacte l'énonciation première du journaliste et du coup le sens de l'énoncé ne dépendra pas de la capacité du journaliste à pouvoir maîtriser le contact avec ses lecteurs.

1.4.3.3 Les sous-titres

Le sous-titre est un élément du périphrase qui gère partiellement le sens global que voudrait dégager la une du journal. Il ne faut pas confondre le sous-titre avec le chapeau. Y, Agnès affirme que le sous-titre est un complément au titre informatif qui donne des réponses à d'autres questions de référence (comment ? pourquoi ?)

Les normes rédactionnelles ne sont pas respectées par la presse algérienne car les sous-titres ne sont pas prises en considération et ne sont pas introduites dans le périphrase des journaux algériens. Dans El watan du 19 décembre 2011, le surtitre « *résultat de l'enquête parlementaire sur la hausse des prix du sucre et de l'huile* » est qualifié comme un titre secondaire placé au dessus du titre principal.

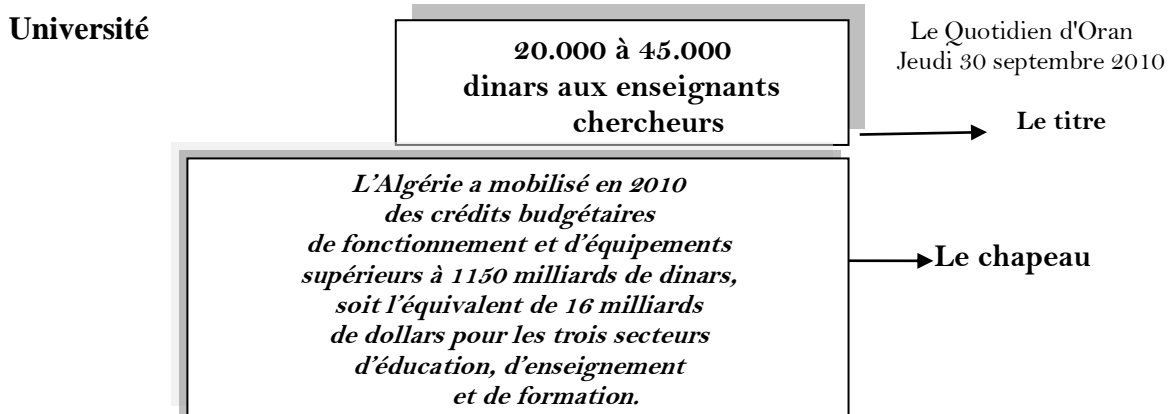


Cette complicité entre les deux éléments du périphrase est autant marquée par l'implication de deux grandes instances énonciatives dans l'écriture de la presse en Algérie, à savoir le pouvoir en place qui gère les affaires du peuple et le parlement qui est censé garder et protéger les droits de ce peuple. Donc à première vue, cette implication ne fait que, dans un premier temps, à remuer notre éveil intellectuel à penser la visée pragmatique de la première instance énonciative du journal qui émerge de l'intention communicative. Nous essayons à partir de l'analyse de la titrologie du journal El watan que la relation des éléments de la langue mise en discours par le journal fait en sorte qu'il y a communication. Implication, soupçons, irresponsabilité des institutions (état, gouvernement et parlement).

1.4.3.4 Le chapeau (le chapô)

Le chapeau est un texte bref qui résume brièvement l'essentiel de l'article. C'est un texte qui introduit l'article, et il est généralement présenté en caractères gras. Cet élément du périphrase nous présente l'essentiel de l'information rapportée ou travaillée par l'équipe éditoriale.

Le chapeau est vu comme étant un premier paragraphe qui accroche le lecteur à son texte par son caractère concis et bref. Selon les spécialistes du texte journalistique, le chapeau a pour travail de donner aux lecteurs une sorte de synthèse de l'information. Il facilite aux lecteurs d'avoir une idée nette et précise sur l'information, c'est un paramètre communicatif.



Le chapeau vient donner une synthèse de l'information fournie par le journaliste. Cet élément du péri-texte reconforte l'attente du lecteur sur l'obtention des détails formulant l'information. L'Algérie a fait quoi ? Elle **a mobilisé un budget** faramineux au environ **de 15 millions de dollars** pour le **fonctionnement** de trois secteurs, **l'enseignement supérieur, l'éducation et la formation**. Nous pensons que tous les éléments que le journaliste a développés dans l'article se retrouvent mentionner dans le chapeau.

1.4.3.5 L'attaque

L'attaque est une petite introduction qui pourra prendre la forme d'une phrase. Dans sa conception, elle est courte et elle peut provoquer un effet d'accroche pour la continuité ou non de la lecture de tout l'article.

Une fois arrivé à un niveau de lecture de l'article de presse, nous avons comme l'impression qu'il y a un changement de rythme dans l'énonciation mise en place par les concepteurs du texte de presse.

1.4.3.6 La chute

Il s'agit d'une conclusion courte qui termine l'article en ouvrant sur un autre sujet. Elle peut aussi adopter un ton particulier (interrogation, note d'humour, etc.) qui sans aucun doute intéresse les lecteurs de journaux. La chute correspond à ce dernier paragraphe qui retient l'attention du lecteur sur une possibilité de continuer les faits de l'événement principal dans un temps du futur.

- Par ailleurs, les étudiants ont entamé, dès la fin des travaux de leur réunion de concertation, une campagne de sensibilisation de leurs camarades pour les inciter à participer massivement à la marche, via les affiches diffusées dans les différentes enceintes universitaires et une présence renforcée sur facebook. *Samir Ghezlaoui*

A partir de cette chute (fin de texte), nous constatons fort bien la présence d'un ensemble de mots formant le champ lexicosémantique de « revendiquer », qui devient ici le mot central sur lequel se bâtit toute l'information rapporté par le journaliste. Le tableau suivant nous retrace la construction du discours sur la base de mots formant le mot générique de l'article de presse.

Forme discursive	Composants sémantiques	Sens générique
Revendiquer	<ul style="list-style-type: none"> - Se réunir pour se sensibiliser - Se concerter en campagne - Inciter à marcher - Utiliser des moyens divers 	Forme de protestation

Figure 1 Analyse componentielle de « revendiquer »

Les composants sémantiques sont perçus ici comme un ensemble de sèmes formant la forme discursive de « revendiquer ». Les textes de presse sur les manifestations de 2010-2011 traitent le champ sémantique du lexique sur les événements du « printemps arabe ». Les journalistes algériens utilisent inconsciemment tous les mots qui sont en relation directe avec le mot générique « manifestation ».

1.4.4 La structure de l'énonciation journalistique

Chaque texte possède une structure qui dégage à la fois la stratégie énonciative par laquelle l'énonciateur cherche à organiser son flux langagier et une stratégie discursive qui organise cette relation entre les différents éléments du paratexte et le locuteur comme élément faisant partie de cette société. Établir une énonciation de type journalistique nécessite le placement juste et sans ambiguïté d'éléments linguistiques et ou paralinguistique (iconique) sur la page de journal.

Plusieurs paramètres entrent en synergie pour établir une position énonciative des instances journalistique dans la presse écrite. Nous avançons l'établissement de contrat implicite qui lie les participants sur les pages de journaux, dans un cadre de contraintes qui permet à chacun de produire du sens sur le « même axe de pertinence » (Odin, 2011), il s'agit de mettre en lumière les transformations qui s'opèrent dans ces nouveaux dispositifs, en particulier, du point de vue de la représentation et de l'écriture du réel.

LATOURE propose une définition très large de l'énonciation qui s'avère pertinente dans le cadre de notre objet d'étude. En se rapportant aux racines étymologiques du mot, le chercheur

associe l'énonciation à la médiation d'un messenger et définit le terme comme « l'ensemble des actes de médiation dont la présence est nécessaire au sens ».

1.4.4.1 La pyramide inversée dans la Une de journal

La pyramide inversée possède une structure particulière qui est propre au journaliste lui-même. Le principe de cette technique est de mettre en haut de la page les informations les plus importantes. Au fur et à mesure que nous descendons au bas de la page, nous rencontrons plus de détails qui donneront quelques éclaircissements aux lecteurs. Quelques phrases jouent un rôle capital dans la conception de l'information, alors que d'autres phrases moins importantes s'enfoncent dans les détails jusqu'à arriver au sommet.

Par mesure d'utilité de pratique informationnelle, le journaliste ou, dans la majorité du temps, l'équipe rédactionnelle choisit les mots et les expressions les plus percutants pour contraindre le citoyen-lecteur à adhérer à la politique de l'organe médiatique. Intégrer un réseau de communication dont le langage, dans l'emploi de son code journalistique bien sûr, n'est pas commun à tous les lecteurs qui se hâtent à l'achat d'un journal le matin. Sur cette première page, les éléments paratextuels dispersent les regards et brouillent les idées lorsque les mots sont introduits par l'instance communicative du message codé. Le discours de presse englobe une vision disparate sur la base de l'emploi d'une langue soutenue, attirant un nombre hétéroclite de lecteurs de tous les niveaux d'instruction.

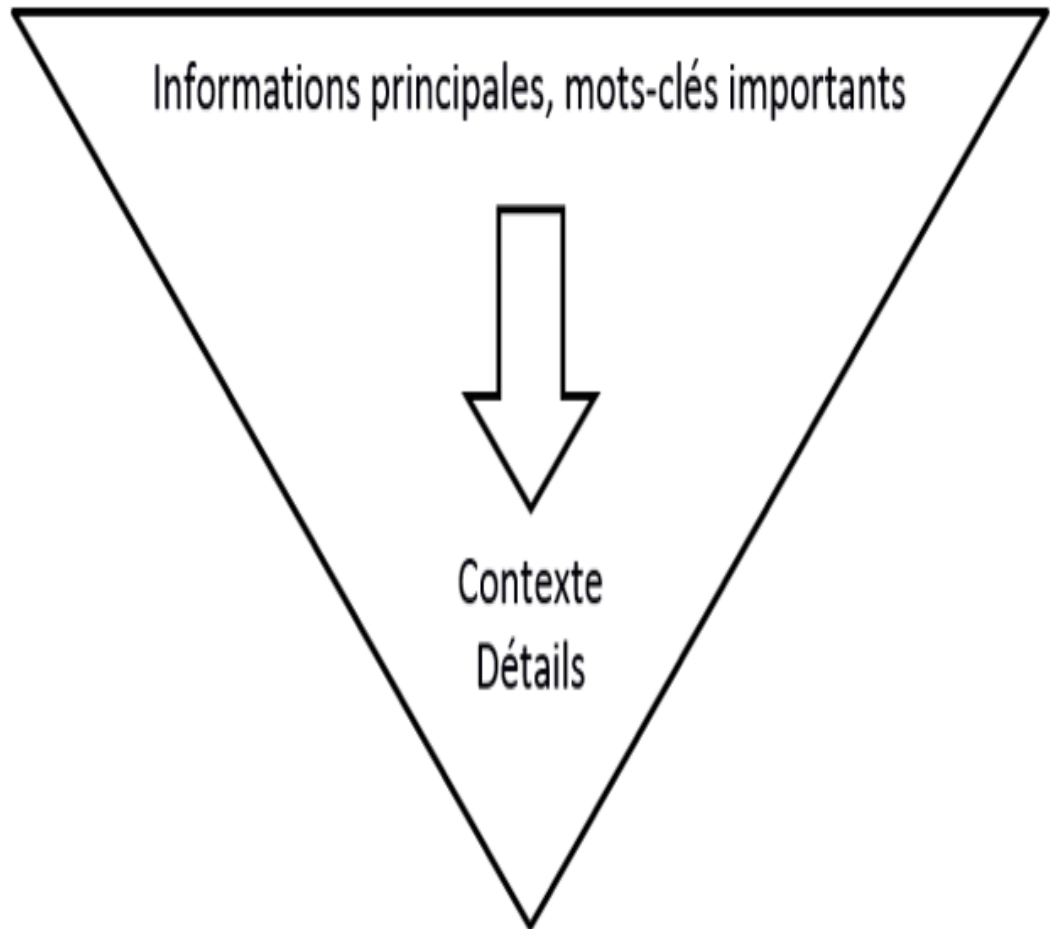


Figure 2 Schéma de la pyramide inversée (organisation de l'information)

Sur le plan de la réception des dires journalistiques, la conception de la page de journal est organisée de manière à attirer les lecteurs pour s'en prendre au plus important des éléments péritextuels sur l'espace de la page.

Ce schéma représentant l'organisation de la Une dans les journaux et son importance à attirer l'attention des lecteurs. Rien n'est laissé au hasard, la Une d'un journal est conçue dans le but de laisser une envie forte chez le lecteur à acheter et à tourner ces pages. Oui, cette technicité à concevoir la première page du journal nous laisse affirmatifs sur cette importance organisationnelle pour la continuité à lire ce qui suit dans la page 2, 3 et peut être jusqu'à la 24^{ème}.

1.4.5 L'acte d'informer, est-ce une énonciation innocente ?

Avant de parler de l'importance des titres et leur impact sur les lecteurs à pouvoir avancer une première interprétation sur l'énoncé, il faut signaler toutefois cette synergie qui se

construit avec l'événement de la « manifestation ». Le grand titre ou le titre à la *Une* coordonne avec l'idée directrice de la ligne éditoriale et rentre en jeu avec les autres éléments du paratexte. L'article de presse, présenté à travers la Une du journal, offre une information structurée, présentant l'événement et les stratégies de production de l'institution discursive.

Se faire de son article de presse une démonstration rationnelle est lié à l'argumentation sans exprimer ses sentiments personnels, ni afficher ses prétentions malicieuses.

Il faut que la parole argumentative puisse exister pour elle-même, indépendamment de celui qui la tient, et qu'elle puisse ainsi circuler, aller vers les autres. Ce qu'on demande à l'auditoire c'est uniquement d'entendre et, éventuellement, de s'approprier une parole tenue, et non d'accepter en plus toute la personnalité de l'autre. Il y a en argumentation un phénomène connu qui devrait nous faire réfléchir. (...). Ce phénomène est fréquent. Lorsqu'on est convaincu et que l'on a intériorisé des arguments, on peut avoir tendance à oublier ceux qu'ils les ont proposés. Ce n'est pas la personne qui convainc, mais ce qu'elle dit. [P. BRETON, 2008 : 16]

Cette modération dans l'énonciation est un facteur essentiel dans la transmission convaincante de l'information. Nous ne cherchons pas à manipuler nos lecteurs, mais seulement à leur dire ce qu'il en est par l'acte de parole que nous mobilisons à leur égard.

L'exemple ci-après va nous servir de modèle à comprendre cette énonciation objectivée.

Si je dis : « *Il y a trois arbres dans la cour* ». Comme nous sommes au printemps, leur feuillage est vert clair. Le plus grand mesure environ 6 m, les deux autres arrivent à la moitié de cette hauteur. Leur feuillage touche presque les murs des maisons de la cour »¹¹

Nous avons affaire à une description plate sans se manifester par des formes linguistiques qui détourneront l'attention du lecteur. Elle pourrait être perçue comme la plus objective possible. Nous pouvons la qualifier comme une information transmise de quelqu'un qui veut convaincre par l'utilisation d'un code linguistique.

L'argument d'autorité que possède le journaliste est le plus souvent acceptable par l'auditoire. Les journalistes tirent les arguments en essayant de rester dans un style objectif qui nécessite de faire jouer des personnages et des faits, ces derniers prennent la parole journalistique et convainquent les lecteurs sur le sujet. Donc une manipulation existe dans ce genre de discours qui laisse la majeure partie des lecteurs en mauvaise position pour l'interprétation, dans le sens de bien décoder l'idée première de la ligne éditoriale.

¹¹ Exemple pris de l'ouvrage de Ph. BRETON, *Convaincre sans manipuler*, Ed, La découverte, Paris, 2008, p 17

Dans le texte suivant, le journaliste rapporte les faits de la « manifestation » dans la ville d'Oran où policiers et émeutiers prennent la parole pour exprimer une certaine violence. Le journaliste énonce les faits en laissant par intermittence les personnages de l'événement s'exprimer dans les rues d'Oran.

“Le calme s'installe à l'Ouest”

Par Houari Barti, K.Assia, M.Bensafi & Roukbi A.

Le calme semblait s'installer durablement hier à Oran et d'autres wilayas de l'ouest du pays, après près d'une semaine

de tensions marquées par des heurts parfois violents entre policiers et émeutiers.

- Les signes de cet apaisement ont été observés, en fait, depuis avant-hier, journée marquant le début de semaine avec une reprise ordinaire de l'école pour les élèves des différents paliers et l'ouverture des magasins et autres administrations publiques. L'annonce des nouvelles mesures adoptées par le gouvernement en vue d'atténuer l'augmentation des prix des matières de première nécessité tels que le sucre et l'huile semble avoir eu l'effet escompté sur la population, même si les prix pratiqués sur ces deux produits étaient hier toujours à leur niveau antérieur à la décision gouvernementale. L'on s'attend toutefois à une entrée en vigueur effective des nouveaux prix fixés par le ministère du Commerce dès la semaine prochaine, souligne-t-on.

D'autre part, huit jeunes impliqués dans les émeutes qui ont ébranlé la capitale de l'ouest du pays ont été présentés, avant-hier, au tribunal de cité Djamel pour troubles à l'ordre public et attroupement.

[Le quotidien d'Oran, Mardi 11 jan 2011]

Cet énoncé, à travers même son titre, rassure les lecteurs sur le retour au calme constaté dans la ville d'Oran, après une nuit **agitée** par des heurts, **troublant** l'ordre public. Cela pourrait s'apprendre comme une information transmise avec objectivité et avec beaucoup de professionnalisme aux lecteurs, mais rien n'en engendrait aussi de tels propos une réalité vraiment équivalente aux expressions linguistiques trouvées dans les pages de journaux. La manière d'énoncer, dans un article de presse, oblige le scripteur et le journal (le staff de rédaction) à informer avec, bien évidemment, un positionnement intelligent les lecteurs. D'ailleurs, nous avons comme preuve l'emploi du verbe « **semblait** » qui vient disloquer à la fois le scripteur et le journal de tout fait les impliquant dans l'événement. Donc, ici, et dans la manière de transmettre cette information du locuteur-scripteur part d'un dispositif énonciatif qui respecte le genre discursif en restant distant de l'événement. Par contre ce dispositif choisit aussi une certaine offensive qui implique le journal avec l'emploi de l'adverbe « **durablement** », une unité de langue qui retrace les marques du scripteur dans le discours.

1.4.6 L'enjeu du dispositif de l'instance énonciative

Il est tout à fait illogique de parler de personnes physiques qui interviennent dans le discours sur les événements du « printemps arabe », car le journaliste, dans ces cas de figures, n'est qu'une entité humaine représentant une instance qui gère le discours avec un dispositif énonciatif. Dans le cas du discours sur les manifestations de 2010-2011, le sujet énonciateur se retrouve contraint à respecter l'instance dans laquelle il produit ses énoncés. L'analyse de l'acte de discours est, ainsi, centrée sur le contenu propositionnel et la force illocutionnaire. Si nous attribuons le contenu propositionnel à l'énonciateur, à qui pouvons-nous attribuer sa force illocutionnaire ? A la personne psycholocutrice ou à l'instance médiatique comme personne morale : le cas des établissements, des organisations et des institutions. Nous prenons comme exemple ici le journal et ou sa rédaction.

Dans le discours de presse, le locuteur ou l'énonciateur ne peut prononcer son discours librement. Il est, à la fois, cette personne citoyenne qui vit entre ses compatriotes, et en même temps ce journaliste ayant une tâche à accomplir à l'égard de son institution. Nous le découvrirons, dans les colonnes de ses articles, lorsqu'il intègre un dispositif¹² de fonctionnement pour organiser la manière avec laquelle il produit son discours.

Un énoncé comme celui produit à l'encontre d'une grève menée par les enseignants du secondaire mobilise non seulement la langue comme moyen de transmettre ou de communiquer le fait d'arrêter une activité au sein d'établissements, mais attire aussi l'attention des lecteurs à travers des procédés énonciatifs aidant le scripteur à prendre position dans son discours.

Dans un article publié le 17/fév/2010 au quotidien d'Oran, le journaliste insiste sur le travail syndical mené par les enseignants du secondaire à revendiquer leurs droits aux bonnes conditions de travail. L'énonciation se focalise sur l'emploi du verbe « revendiquer » qui marque un moment de cette « manifestation » ou une partie (genre de trait) dont font acte les enseignants. L'instance énonciative, dans l'image du journal et de sa rédaction, met l'accent sur l'action de revendiquer faite les différents syndicats de l'éducation nationale, par mesure

¹² C'est la manière par laquelle le locuteur scripteur (journaliste) ou les énonciateurs (hommes politiques) s'inscrivent dans le discours. Selon le dictionnaire le Petit Robert, le mot dispositif a deux acceptions. 1- « manière dont sont disposées les pièces, les organes d'un appareil ; le mécanisme lui-même ». 2- « ensemble de moyens disposés conformément à un plan. (Dispositif d'attaque, de défense). L'acception de dispositif ici relève de la succession des actions les unes aux autres par un ensemble de moyens dont les uns peuvent être des choses « armement », les autres des personnes « troupes », le tout nous mènera à une finalité (attaquer, défendre).

de produire une synergie entre les mots clés de ce texte : *enseignants-revendiquer-acronymes syndicales*.

- **Grève des lycées : Tiède réponse des enseignants**

Par M. Aziza

24 600 enseignants des lycées ont répondu favorablement, hier, à l'appel à la grève reconductible, lancé par le Syndicat national autonome des professeurs d'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), et ce, malgré l'engagement « verbal » du ministre pour la satisfaction des revendications des enseignants. Le coordinateur national du syndicat, Meziane Meriane, a indiqué que la grève a été suivie dans 41 wilayas du pays en avançant un taux de suivi de 41 %, lors d'une conférence de presse organisée à Alger. Le conférencier a précisé que la grève a paralysé les lycées dans certaines wilayas, en l'occurrence à Oran, Tiaret, Béchar, Oum El-Bouaghi et Adrar. Il a indiqué par contre que la grève a été timidement suivie dans le centre du pays et pas du tout dans 7 autres wilayas. Meriane a tout de même qualifié le taux de suivi « d'acceptable » au premier jour de la grève, en précisant que « les débrayages du 21 et 22 février auxquels ont appelé le CLA, la SNTE contribueront, à coup sûr, à faire pression sur la tutelle et empêcheront l'essoufflement de notre mouvement de grève ».

Dans le même contexte, le dispositif énonciatif du journaliste dans le quotidien El watan mobilise un ensemble de procédés qui traitent le thème de la grève dans le secteur de l'éducation. C'est un mot avec lequel le journaliste reprend la notion de « manifestation » du corps enseignant en Algérie. Donc l'emploi de « grève » donne dans un premier temps une autre acception du mot « manifestation » sur le plan de la réception par les lecteurs de journaux.

- Grève dans le secteur de l'éducation : Les enseignants revendiquent le respect de la loi

N. A du 15/avr/2010

Nous ne contestons pas le recours aux ponctions sur salaires. Nous rejetons la méthode suivie par les pouvoirs publics pour procéder à cette défalcation», a soutenu hier un représentant du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest). Un arrêt de travail d'un jour, ponctué d'un rassemblement devant les directions de l'éducation, a été décrété hier par les enseignants du secondaire affiliés au Cnapest. Neuf régions du pays – Tlemcen, Boumerdès, Bouira Béjaïa, Skikda, Tizi Ouzou, Constantine, Sétif et M'sila – ont adhéré à ce mouvement de protestation. La grève a été massivement suivie à Skikda. Les syndicalistes évoquent une forte mobilisation des enseignants du secteur, estimant le taux d'adhésion à 80%. Les 43 lycées que compte la wilaya ont été paralysés.

A Tizi Ouzou, plus de 2500 enseignants ont participé à un rassemblement devant le siège de la direction de l'éducation de la wilaya. A Bouira ce sont près de 300 enseignants qui ont manifesté devant la direction de wilaya. A Béjaïa, plusieurs centaines de travailleurs du secteur ont accroché des banderoles devant le siège de la direction de l'éducation revendiquant le « respect des libertés syndicales acquises de haute lutte ».

Si le département de Benbouzid s'en lave les mains en affirmant avoir respecté les textes de loi, le syndicat l'accuse d'avoir transgressé la loi. Selon le Cnapest, le nouveau texte de loi ne

définit pas clairement les étapes à suivre pour procéder à la ponction sur salaires des enseignants grévistes.

Revendiquer le respect de la loi par les enseignants du secondaire s'est étalé sur période de plus de cinq années. La presse algérienne revient à chaque fois sur l'activité syndicale des enseignants du secondaire dans les acronymes CNAPEST, CLA et SNTE sont synonymes de grève et d'arrêt de travail. Ces formules deviennent par intermittence des mots-événements qui rappellent aux citoyens-lecteurs les moments forts de l'enseignement-apprentissage de leurs enfants.

Dans ces moments discursifs, les sigles jouent un rôle important dans la valorisation de l'événement sur lequel repose l'écriture de l'article de presse. Ces mots écrits en majuscule, sur le plan scriptural, attire toute l'attention des lecteurs qui interprètent vite la portée sémantique du mot.

1.4.7 La posture énonciative du journaliste

A partir d'un dispositif énonciatif, le journaliste conçoit pour sa personne une certaine posture qui lui permet d'interagir objectivement avec son public. Dans l'idéal du journalisme d'information générale et politique, tel qu'il s'est défini et codifié depuis la fin du 19^e siècle en Amérique du Nord, la collecte et la transmission d'une information factuelle et objective sur les événements d'intérêt public constituent la fonction politique essentielle de la presse (de BONVILLE, 1988).

Le journaliste est celui qui sait développer de ses compétences rhétorico-discursives une écriture convaincante à l'encontre de ses lecteurs. Cela vient du rapport que fait le journaliste avec le monde qu'il entoure. Nous attribuons peut être ce genre d'écriture à une sociologie des médias qui incombe aux personnels de la presse nationale une méthodologie, une manière à voir et non à penser les choses appartenant à la société dans laquelle vit le journaliste. Avec toutes ses nuances idéologiques et culturelles, la société algérienne, depuis sa naissance, était versée dans une logique de « réforme ». Une idéologie s'est construite dans deux camps distincts, ceux qui ont accompagné le pouvoir dans ses missions pour la construction d'institutions, et ceux qui ont préféré resté dans l'opposition pour des raisons que seuls les anciens de la politique savent.

Donc cette posture énonciative vient de la sociologie de l'écriture de presse qui évolue dans une société ayant un mode de vie bien spécial à elle. Puisque l'objectif premier de la presse écrite est d'informer en premier lieu son citoyen, le journal comme une publication

périodique rend compte d'événements saillants dans certains domaines. De ce fait, le journaliste recourt à la langue comme premier outil pour relater des faits avec ses concitoyens.

1.4.8 Le rapport journaliste vs événement

Les journalistes, dans le discours sur les événements générés par les soulèvements des peuples arabes dans ce qu'ils appellent le « printemps arabe », partagent un lexique spécifique (un ensemble de mots) qui renferment des significations circulant d'un discours à d'autres. Le reporter ou l'envoyé spécial entretient une sorte de relation restreinte avec l'événement. Il l'encadre, le couvre dans le but de collecter et de transmettre une information sous forme de dire aux citoyen-lecteurs. D'ailleurs le substantif « **manifestation** » est polysémique dans ses divers emplois par cette intervention planifiée de l'instance matrice de ce discours de presse.

Dans son énonciation, le locuteur scripteur prend en charge le mot « manifestation » pour décrire objectivement l'ensemble des faits dans un temps et un espace occupant l'aire de la page d'un journal. Ces mots ont une mémoire qui, comme le dit Bakhtine, « n'oublie jamais leur trajet » et transportent avec eux les discours qu'ils ont traversés, sans que le scripteur ne soit toujours conscient, dans le fil horizontal du discours : « En résumé, les phénomènes d'éclairage apparaissent comme le résultat de mécanismes plus ou moins consciemment mis en place et qui doivent conduire le lecteur à inférer par lui-même un jugement de valeur » (GRIZE 1992 : 25)

Par conséquent, le champ lexicosémantique du mot générique « manifestation » pourrait être pris sous différentes facettes sémantiques. Les politiques le prennent avec beaucoup de prudence et de diplomatie, alors que les médias le « manipulent » en quelque sorte pour en tirer profit dans leur champ de bataille et en se mesurant avec le pouvoir que ces institutions possèdent. Donc, le mot « manifestation » offre une utilisation spécifique à l'écriture journalistique, il est parfois ce déplacement collectif, organisé et pacifique comme un simple mot de la langue, nous réalisons que ce mot obtient une valeur dans le discours des politiques algériens à l'égard d'une population voulant une vraie démocratie et une égalité dans sur le plan socioprofessionnel dans la même société.

La « manifestation » ici n'est pas une simple « *action de protester contre un système de gouvernance où les concitoyens attire, par une marche pacifique l'attention des politiques, qui à leur tour, manifestent une décision qui aille soit avec les aspirations de la population ou contre elle* ». Comme il est souligné dans le dictionnaire électronique, le petit Robert, mais

comme un vecteur de conciliation sociale et d'entente collective à la résolution des problèmes

--	--	--

des populations dans le même groupe social.

Nous pouvons prendre le cas de la polysémie comme exemple dans le sens que pourrait y avoir une occurrence linguistique dans un discours. Le contexte d'énonciation confère au mot un sens nuancé que celui qui est fixé par le système de la langue. Or, la pragmatique linguistique est venue après ces lacunes constatées dans l'interaction langagière dans la chaîne parlée des interlocuteurs à dissiper quelques dysfonctionnements dans l'emploi précis de ces occurrences. La sémantique de la phrase ne satisfaisait pas les tâches rédactionnelles des spécialistes de l'« info », car leur objectif était autre que de laisser ses unités linguistiques sans impact sur leur lectorat. C'est pour cette raison que la signification de l'unité linguistique ne pourra point conserver la même signification dans les mêmes textes qui retracent l'emploi de « manifestation » dans l'espace-temps de son énonciation.

Dates	Le Q. d'Oran du 30/03/2011	El Watan du 30/03/2011
	<u>Titre de l'article</u> Éducation : les contractuels obtiennent gain de cause	<u>Titre de l'article</u> La protestation se propage et se radicalise
01	Rassemblement de chômeurs	La revendication
02	Réclamer des emplois	La colère
03	Brandissant des banderoles	La protestation
04	Organisés (comité)	La contestation
05	Se rassembler pacifiquement	Les émeutes
06	dénoncer	La répression
07	Chômeurs manifestants	Les mouvements de contestation
08	Scander des slogans	Les dérapages
09	S'asseoir sur le trottoir	La rupture
10	Satisfaire des revendications	La riposte
11	La marche	L'exaspération
12	Droit au recrutement	L'exclusion
13	chômage	La riposte

Tableau 2 Étude lexicosémantique de rassemblement dans la presse algérienne

Nous pouvons facilement retenir de cette comparaison, faite entre deux articles des deux quotidiens, une énonciation qui laisse entendre une manipulation des unités de la langue en traitant le même sujet. Nous nous posons des questions sur le comment et le pourquoi ces journalistes ou ses instances énonciatrices manipulent la langue différemment ? quel serait leur objectif s'ils transmettent l'information sur une des occurrences du champ lexicosémantique de « manifestation » qui est le mot « rassemblement » ?

Nous constatons cette disproportion dans la transmission de l'information entre les deux quotidiens, l'un décrit l'événement des contractuels de l'éducation avec des mots correspondants aux normes linguistiques partagées entre les locuteurs dans la même

communauté linguistique, alors que pour l'autre, la portée sémantique de ces occurrences obéit à un objectif spécifique, celui d'attirer, d'influencer et d'impacter l'attention des lecteurs pour ainsi voir comment la langue dans ses manipulation change les comportements des locuteurs.

Quelle langue utilisent les journalistes « francophones » en dehors de l'hexagone français ? La réponse serait naïve si nous répondons par dire que c'est le français. Alors que nous pouvons parler d'un français des algériens, de ceux de l'Afrique noire et celui des colonies de l'atlantique. Il y a un tout autre français qui n'obéit pas aux règles sémantiques de la « langue mère ». Une langue véhiculaire qui sert de moyen de communication entre les populations de langues différentes, elle est traditionnellement comme une langue apprise en plus de la langue maternelle, au sein d'une ou plusieurs communautés, par des personnes de langues maternelles différentes pour communiquer entre elles.

Voyons voir ce que cette francophonie nous cache lorsque le français comme langue seconde ou étrangère est sensé relier des groupements de locuteurs de langues maternelles et de dialectes différents. Le « français » des journalistes est spécifiquement considéré comme langue véhiculaire dans le sens où il permet aux locuteurs francophones de différentes régions de l'Algérie de réceptionner communément les textes par une langue tiers et par conséquent servira de langue de communication. L'accès à l'information pour cette tranche de la société ne se fait que dans le français acquis à la fois comme langue maternelle et langue seconde.

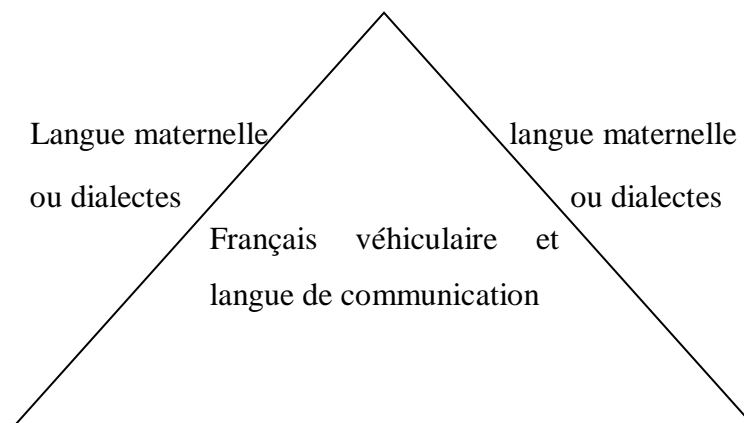


Figure 3 Le français médiateur, langue véhiculaire et de communication en Algérie

Même si notre travail ne s'inscrit pas dans la politique et l'aménagement linguistique en Algérie, nous avons jugé fructueux de le lui donner une assise de politique linguistique grâce à la relation qu'entretient le locuteur du français en dehors de la France. Le Swahili en

Afrique de l'est, la langue commune chinoise en Chine et même l'Arabe en tant que langue liturgique jouent le même rôle.

La véhicularité¹³ d'une langue se calcule par le nombre de locuteurs qui s'expriment dans une langue en dehors de la langue première qu'ils possèdent. En se rendant compte qu'il existe des barrières pour communiquer dans le français officiel, les locuteurs trouvent des solutions propres à eux pour surpasser ces barrières. Prenons un exemple, si dans le cas où il y a mille (1000) personnes qui parlent une langue et que trois cent (300) d'entre elles ne l'ont pas comme langue première, la langue est véhiculaire à 30%.

La véhicularité des langues est un phénomène qui se répand par la pratique sociale des locuteurs. Nous constatons en Kabylie (Algérie) deux types de locuteurs, les plus âgés, ceux qui sont restés dans leurs hameaux et qui n'ont pas de contacts avec le monde extérieur et les jeunes personnes, qui, à chaque occasion, côtoient d'autres personnes parlant d'autres langues dans les grandes villes comme Alger, Blida, etc. Les premiers utilisent leur langue maternelle (le tamazight) sans pouvoir interférer une autre langue, car ils n'ont hérité de leurs aïeux que cette première langue parce qu'ils sont restés sans contact avec le monde extérieur. Or, le deuxième type exerce une interférence codique en mélangeant, sur le plan de la structure de leurs phrases, des mots du berbère, de l'arabe dialectal et du français. Ces jeunes locuteurs kabyles se retrouvent devant un code linguistique qui est différent de leur langue maternelle. De ce point, nous pouvons valider l'hypothèse qui dit que la langue est un fait de société comme l'ont démontré les linguistes comme F. de Saussure, A. Martinet et, même après, U. Eco dans leurs études sur le langage.

Ce n'est pas seulement la pratique d'une langue qui détermine l'appartenance des locuteurs à une culture, mais l'environnement joue aussi un rôle important dans l'adhésion de la personne à son espace linguistique. Pour le cas de l'Algérie, les conditions étaient toujours défavorables pour le bon apprentissage de la langue française lors des conflits politico-culturels entre arabophones et « francophone ».

Nous pensons que le côté social est important dans les pratiques socioprofessionnelles de la langue s'il y a eu contact de langues issu de conflits politico-historique. Les langues se heurtent, se cohabitent et finissent par marquer leurs territoires pour garder leur statut dans les sociétés.

¹³ La véhicularité c'est l'ensemble des solutions apportées par des locuteurs aux problèmes rencontrés dans la pratique d'une langue officielle. En véhicularité, on parle d'une communication verbale particulière qui rencontre « les barrières de langue ».

1.4.9 De la dualité des langues dans la presse écrite « francophone »

Évoquer l'expression « degré d'étrangéité » dans l'écriture de presse en langue française, c'est inéluctablement parler du degré de l'acceptabilité du français par ces utilisateurs en contexte Algérien. Nous avons vu nécessaire de penser aux utilisateurs du français qui manipulent d'autres langues. Les locuteurs bi-multilingues éprouvent des difficultés à s'exprimer en français tout en sachant que leur formation s'est faite en langue arabe. L'identité sclérosée de locuteurs potentiels, dans un espace hexagonal, rend difficile l'expansion du français dans tout ses états. Le problème est beaucoup plus intéressant lorsque nous nous retrouvons devant un état des lieux, comme observateurs bien sûr, à se rendre compte de cet handicap linguistique dont souffrent les sympathisants de la langue française.

En effet pour que vive le français, il faut qu'il soit pour celui qu'il le parle l'expression possible de son identité, quelle que soit l'origine de ce locuteur. Réduire la norme du français à sa dimension hexagonale, c'est le rendre totalement inapte à l'expression identitaire de chacun, c'est donc le condamner à court terme à n'être qu'une langue parlée par un relativement un petit nombre de locuteurs - et la bataille de chiffres que se livrent actuellement à ce sujet les observateurs de la francophonie paraît aussi vaine que dérisoire – à n'être qu'une langue de culture, et non une langue de communication, c'est-à-dire une langue morte.[P. DUMONT, 1992]

Le français avait toujours cette prétention à vouloir s'imposer dans des lieux du monde pour avoir cette place privilégiée surtout en Algérie malgré le nombre restreint de langues en concurrence. En se référant à la géographie de l'Algérie, le français n'arrive toujours pas à s'imposer dans les quatre coins du pays. Cette immensité des régions reculées de l'Algérie d'aujourd'hui s'oppose à l'hégémonie du français en terre étrangère. Le caractère de la dualité né de cette étrangéité a fait générer des tensions sur la scène sociolinguistique en Algérie.

En quoi le plurilinguisme urbain participe-t-il d'une logique d'invention concomitante de soi et de l'autre ? Dans quelle mesure, sous quelles formes, par quels procédés, la discoursivité (topologique/épilinguistique/métalinguistique) thématise-elle des ethos et des doxa en tension ? Quels en sont les effets praxiques ?

La présente recherche s'est dessinée dans la continuité de ma première expérience de recherche effectuée en magister. Ma production s'est ravivée des conflits que vivaient la francophonie comme institution dans les pays qui avaient l'arabe algérien comme langue maternelle et ou officielle.

Ce combat entre les deux camps a divisé l'ensemble des locuteurs des deux langues en partisans et en opposants du français comme langue qui a sa place dans l'espace linguistique

algérien. Mais nous avons oublié ou faire semblant d'oublier d'étudier l'impact que laisse la langue française sur les locuteurs bilingues sur le plan de la réception de la dite langue.

La « manifestation », le mot sur lequel nous travaillons, dans sa traduction littérale en arabe classique est transcrit ainsi : [ɛlmu:dahara]. Nous parlons du mot, qui dégage un tout autre sens à partir du contexte dans lequel les événements de “l'automne arabe”, pardon je voulais dire “du printemps arabe” se sont produits. Donc la problématique de l'écriture journalistique sur les événements de 2010-2011 ne peut absolument pas s'arrêter à la simple production-réception d'un code linguistique pour informer et ou communiquer des dires de presse écrite. Le constat est plus profond lorsque nous revenons sur les langues et ce qu'elles véhiculent comme systèmes de valeurs aux utilisateurs.

Dans l'énoncé suivant, le lecteur fait sa propre lecture pour inférer à chaque mot une signification selon le code et l'intention partagés entre le locuteur scripteur et ses lecteurs.

MARCHE DU 12 FÉVRIER
Le pouvoir se prépare à réprimer
El watan du 08 fév. 2011

Le journaliste fait de l'incitation à la violence en interviewant un jeune homme de 23 ans habitant le quartier de Bab El Ouad, il est aussi un repris de justice avec un casier-judiciaire rempli selon notre interlocuteur. L'énoncé, qui est à l'origine un titre d'article de presse, est composé de segments qui jouent un rôle dans l'organisation signifiante. La fonction phrastique, sémantique et pragmatique entretiennent des relations des différents constituants de la phrase.

La notion de fonction est saisie à partir des éléments et leurs relations avec les autres constituants de la phrase. Ces relations, ne doivent se réaliser que par la communication. Selon Patrick Charaudeau, Communiquer, c'est procéder à une mise en scène (1992 : 635), une mise en scène d'éléments fonctionnels divers de la structure discursive. On distingue alors dans la phrase(...), les fonctions grammaticales (ou syntaxiques), les fonctions pragmatiques (ou énonciatives) et les fonctions sémantiques (ou actanciennes) pour ne retenir que les plus importantes.

[[(Le) pouvoir][(se prépare) (à réprimer)]] :

SN

SV

Les segments à l'intérieur de l'énoncé, qui dans leurs relations, forment des réseaux de signification.

Dans le premier syntagme nominal, l'article défini « le » est utilisé pour présenter quelque chose ou quelqu'un déjà connu, identifié ou dont nous avons déjà parlé. Déjà le locuteur scripteur est en train de présenter quelqu'un de connu, c'est le « pouvoir » qui est un nom, considéré comme le noyau du syntagme, et ou un substantif, faisant fonction de sujet. L'écriture de presse se caractérise par informer le lectorat dans le premier syntagme en voulant déterminer sur quoi va porter l'information (thème *vs* rhème). Le syntagme premier fait l'objet d'une énonciation objectivée, alors que dans le deuxième syntagme, le locuteur scripteur apporte une information nouvelle issue de commentaires, c'est toutes les informations que peut apporter le scripteur à son thème. Donc, ici, nous faisons place à l'énonciation subjectivée qui émerge d'une intention communicative où le sème de la violence est introduit volontairement par l'instance communicative.

En énonciation, dans le domaine de la presse écrite, Sophie Moirand (in Adam, 2001), en partant de la division binaire, classique dans le journalisme, entre information et commentaire, parle d'« énonciation objectivée » et d'« énonciation subjectivée ».

La valeur du sujet, appelé aussi thème ou agent comporte une première information déjà connue de cet élément de l'énoncé, il s'agit bien de « pouvoir », de cette puissance politique à laquelle est soumis le citoyen. Nous nous interrogeons, par contre, sur les constituants du syntagme verbal qui fausse l'interprétation du lecteur en se basant sur l'emploi prémédité du verbe pronominal « *se préparer* » et d'un groupe prépositionnel « *à réprimer* » mettant en garde les manifestants.

Ces informations relèvent-elles du sens de l'énoncé et sont-elles communiquées par un futur proche ? Nous pouvons au contraire considérer qu'elles sont calculées sur la base d'informations non linguistiques (contextuelles), et que la signification linguistique (ici du futur proche) s'arrête à l'indication que l'événement décrit par l'énoncé est postérieur au moment de la parole. La sémantique a ainsi pour tâche, selon (MOESCHLER et AUCHLIN, 2000), de dériver les formes logiques des phrases à partir de la syntaxe, alors que la pragmatique doit développer les formes logiques pour en dériver des formes propositionnelles.

Les lecteurs de journaux n'interprètent pas les phrases dans la mise en disposition des formes logiques des textes de la presse écrite, mais réagissent aux formes propositionnelles dans le croisement des textes qui reçoivent une valeur de vérité. Le travail des médias, fournisseurs d'informations, se limite à la gestion de flux informationnel qu'en vue d'avoir un impact médiatique ciblé. Ces spécialistes opèrent des choix, classent les informations et les transmettent, selon leur importance, de manière à signifier quelque chose.

1.5 La spécificité du contexte d'écriture de presse

L'article de presse joue le rôle de médiateur dans la négociation du sens des divers énoncés. Comment sont organisées, du point de vue énonciatif, les stratégies de production et de réception de ce type de discours sur la transmission de l'information dans une communication usuelle où les direx journalistiques ne respectent pas la contrainte du genre discursif ? a partir de cette ouverture sur un type de langage inscrit dans un genre bien déterminé qui réunit, à la fois, le médiatique et le politique, un bon nombre de mots de significations spécifiques prennent place dans le discours. Le langage politisé, le cas de la réconciliation nationale

L'Algérie est en train de vivre des mutations sans précédent sur tous les plans, économique, culturel et surtout politique. Comme le contexte l'exige, les politiques sont confrontés à des contraintes d'ordre mondial. L'ouverture de l'Algérie sur le multipartisme, après avoir été gouvernée seulement par un seul parti depuis l'indépendance, le FLN en l'occurrence, les décideurs algériens semblent opter vers un nouveau langage qui pourrait accompagner cette période sensible de l'Algérie moderne.

Ce langage est instauré en premier lieu par la culture de la réconciliation nationale initiée par le défunt président de la république, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, qui par le biais de lois composant cette charte, a modifié la structure interne du discours politique en Algérie. Cette période est marquée par le passage d'une politique de soumission menée unilatéralement par les politiques vers une période d'écoute et d'échange d'opinions entre dirigeants et citoyens vers une étape où les institutions de l'Algérie ont commencé à faire face à un nouveau système de mondialisation par un discours nouveau, prudent et réconciliateur.

Suite aux événements survenus lors de l'éclatement du « printemps arabe » qui a touché quelques pays arabes, les politiques algériens sont sortis de leur silence en produisant, pour la première fois de l'Algérie indépendante, des discours d'apaisement et de concorde pour l'union de tous les algériens.

Cette charte, composée de lois présidentielles, a fait naître ce nouveau discours, qui a changé la relation gouverneur-gouverné sur le plan politique.

Dans l'article 1^{er} de cette charte, nous lisons comme suit :

La mise en œuvre des dispositions de la Charte pour **la paix et la réconciliation nationale**, expression de **la volonté souveraine du peuple algérien** ;

La concrétisation de la détermination du peuple algérien à parachever la politique de paix et de réconciliation nationale, indispensable à la stabilité et au développement de la Nation.

Les mots (de paix, réconciliation nationale, volonté souveraine du peuple, concrétisé, parachever, par la politique de la paix, indispensable à la stabilité, au développement de la nation) ont fait l'ossature du discours politique prôné par le président de la république en février 2006.

Le discours sur la réconciliation nationale fait suite à d'autres discours que nous verrons dans les années 2010-2011, avec au menu un déchaînement¹⁴ de la population qui a hurlé son ras-le-bol au régime et aux gouvernements.

Nous soulevons, à travers les textes de la presse écrite de langue française, une continuité dans l'emploi des mêmes mots dans leur axe semi-diachronique, sans que les journalistes ne prêtent attention à ce dysfonctionnement d'ordre sémantique. Faire appel aux théories de l'intertextualité comme le souligne D. Maingueneau, dans l'espace d'un texte plusieurs énoncés, pris à d'autres textes, se croisent et se neutralisent. L'intertexte désigne l'ensemble des relations avec d'autres textes se manifestent à l'intérieur d'un texte (citation, parodie, paraphrase, négation, etc.) : dans ce cas la mise en relation avec cet intertexte s'avère souvent plus pertinente qu'une mise en relation immédiate et primaire avec les conditions de production. (MAINGUENEAU 1976 : 16). Le contexte, dans lequel écrivent les journalistes des deux quotidiens, est spécifique, puisqu'il s'agit de mettre en valeur des mots et d'expressions repris d'autres textes antécédents ayant une relation avec l'espace et le temps, mais avec de sens différents.

1.5.1.1 De la norme linguistique vers une énonciation spécifiée

Notre langage est structuré, organisé et obéit à des règles d'écriture de productions et de reproductions verbales. La norme linguistique se caractérise par une organisation sur l'axe syntagmatique et paradigmatique ; elle est soumise à des règles de combinaison et d'autres de

¹⁴ Une manifestation violente d'un sentiment vécu par une couche de la population algérienne (les jeunes entre 18ans et 30 ans) qui s'est imprégnée d'un climat violent des années 90 et qui a subi les revers de la loi sur la réconciliation nationale.

types associatifs. Dans le cas de l'écriture de presse en contexte algérien, l'organisation sur l'axe syntagmatique n'est pas à évoquer, du fait que toutes les langues respectent relativement cette règle. Or, le problème est de l'ordre de l'associatif, c'est-à-dire le fait de substituer les mots dans la chaîne parlée par d'autres ayant des rapports d'association pour que nous constatons cette dynamique langagière chez les locuteurs à l'intérieur de la même communauté linguistiques.

La norme c'est le rapport qu'établit la langue avec sa pratique dans un milieu social. Cette pratique est vue par le locuteur comme prescrite, contrôlée, conforme au discours que produisent ces mêmes locuteurs. Le discours est le produit de cette pratique, un genre de capacité à produire dans des conditions spécifiques, des comportements et des attitudes langagières.

Dans le cas de la presse quotidienne de langue française, nous distinguons deux types de normes linguistiques :

- **La norme objective** : Appelée aussi la norme constitutive, qui désigne des habitudes linguistiques que les locuteurs partagent à l'intérieur de la communauté linguistique (quelles unités sont employées, dans quelle situation, avec quelles valeurs... ?)
- **La norme subjective** : Appelée aussi évaluative, qui est de l'ordre des attitudes et des représentations linguistiques, qui attribuent aux formes des valeurs esthétiques, affectives ou morales. Ces normes constituent souvent des stéréotypes, et composent le domaine du discours où les locuteurs approuvent l'emploi de quelques mots sur leur valeur significative. Cette mise en pratique linguistique les laisse s'isoler de la norme standard de la linguistique.

La norme linguistique est un facteur contraignant les locuteurs à accepter l'emploi répété de quelques mots entre les membres de la communauté linguistique. C'est cette norme qui est à l'origine de l'installation d'habitudes et de comportements nouveaux de ces mêmes locuteurs.

Nous le constatons chez W. LABOV, dans ses études sur le parler newyorkais, lorsqu'il « relie la description et l'analyse objective des variantes à la situation sociale des locuteurs chez qui elles sont observées et aux critères d'évaluation (jugement métalinguistique) de ces locuteurs. La communauté linguistique est unifiée par un ensemble de normes »¹⁵

W. LABOV fait seulement référence aux productions langagières des locuteurs dans des endroits fermés, le cas des cités où habitaient des personnes ayant des similitudes dans leurs parlars. C'était un travail fait sur le plan phonologique et phonétique. Il fait valoriser le

¹⁵ www.sociolinguistique.fr/cours-4-3.html. Moreau, M.L., *Typologie des normes, existe-t-il un français standard ?*, consulté le 27 décembre 2016.

paramètre de la société comme élément incontournable dans la production des unités les plus petites du langage de la communauté.

Or, la notion de la norme, qui en l'occurrence, a une relation très restreinte avec notre corpus sur le plan de la signification des occurrences. L'emploi de ces entités linguistiques, c'est à dire les mots qui reviennent à chaque fois, dans le discours de presse, est discuté entre les parties, participant à l'échange surtout dans les genres ayant un rapport vigilant avec les dispositifs énonciatifs. L'émetteur et le récepteur, chacun de son côté, prétendent avoir le sens de l'énoncé, à partir de quelques paramètres discursifs. Les mots utilisés à outrance, par la presse écrite de langue française, naissent dans un milieu social, qui à son tour, s'inscrit dans le temps et ils sont pris en charge par les locuteurs par des fréquences variées. Leur inscription dans le temps leur donne une signification première s1 ; les autres qui s'en suivent leur donnent des sens différents où l'événement est représenté (produit) par des mots ayant des sens nouveaux dans le discours de presse.

Notre corpus s'appuie dans sa majeure partie de son analyse sur des mots représentant des faits sociohistoriques, où des dates¹⁶ qui occupent une importance capitale dans la saisie du sens des mots utilisés dans les énoncés des locuteurs-scripteurs. C'est cette distinction qui nous donne l'opportunité de réfléchir le sens saisi à l'intérieur des énoncés de la presse écrite de langue française. Le sens des mots, que nous percevons à chaque fois dans le discours de presse, est le résultat de représentations discursives. Ces dernières se mettent en position de métalangage justifié, accepté par tous et légitimé par les membres de la communauté linguistique. Le métalangage n'est pas seulement un outil scientifique nécessaire à l'usage des logiciens et des linguistes ; il joue aussi un rôle important dans le langage de tous les jours [...] chaque fois que le destinataire ou le destinataire jugent nécessaire de vérifier s'ils utilisent le même code de la langue : il remplit une fonction métalinguistique. (H-PORTINE, 1997) »

1.5.1.2 Une énonciation pour une presse écrite jeune

La création des premiers journaux après l'indépendance avait comme objectif d'assigner de nouveaux objectifs liés au caractère révolutionnaire de la nation. L'Algérie de s'empresse

¹⁶ On parle de *dates* et non pas d'époque, du fait que le travail s'inscrit dans l'étude d'articles de presse, et lorsqu'on parle de presse écrite, le paramètre de « *date* » prime sur les autres concepts synonymes ou similaires. Exemple, les événements du *8 Mai 1945*, il s'est passé quelque chose de très important qui a marqué l'Algérie et les algériens. On parle d'événement identifié en premier lieu par une date précise qui est partagée par tous les algériens ou encore par tous les hommes possédant une connaissance sur la guerre d'Algérie, sa résistance à l'occupant français. Donc, on parle de date, du sens qu'on a donné à ce mot grâce à cette date.

pas sur la liberté de l'information alors qu'elle venait juste de se débarrasser du colonisateur français et de son système.

Au troisième jour de son existence, le conseil de la révolution prend une résolution dont l'opinion mesurera la portée à l'intérieur comme à l'extérieur de notre pays. Il a décidé en effet la parution du journal El-Moudjahid qui apportera à chaque le stimulant nécessaire à son élan révolutionnaire : œuvrer pour le triomphe de la révolution, pour la réalisation de la charte d'Alger (...)¹⁷

Nous avons commencé en 1963 par nationaliser trois quotidiens coloniaux : La Dépêche d'Alger, La Dépêche de Constantine et l'Écho d'Oran. L'Algérie s'est retrouvée devant une presse coloniale qui dominait la scène médiatique nationale dans l'aube de l'indépendance du pays. Il est nécessaire de contourner l'écriture de presse d'aujourd'hui avec un passé où une machine coloniale s'est installée pendant plus d'un siècle. Commencer de zéro relever de l'impossible car l'Algérie à cette époque dans sa lutte pour se réhabiliter de réflexes de l'administration coloniale.

L'Algérie se cherchait une presse authentique, liée à la souveraineté du pays dans la récupération des premiers journaux nationaux. Cherchant un nouveau lectorat algérien, les journaux nationalisés accusent une baisse de tirage malgré les efforts déployés par l'état algérien. Le journaliste avait un rôle de défenseur des principes de la révolution, il est appelé à s'engager dans un combat pour défendre les principes de la révolution. Donc l'écriture journalistique émergeait d'un fond social qui ne pouvait se débarrasser de la contrainte du colonisé et de cet héritage culturel qu'a laissé la France.

L'écriture de presse de cette époque était confrontée à un lourd conflit historique où la langue française venait départager les valeurs non communes des deux états. Ce critère de l'étrangéité et de francité de la langue pèse sur la manière d'écriture des articles dans ces institutions médiatiques jeunes. Comment acquérir une manière propre aux institutions médiatiques algériens dans l'écriture dans le français ces articles de presse, relevait à l'époque de l'impossible.

Nous nous sommes occupés de la forme de cette écriture de presse, vu le manque de journaux qui souffrait le secteur audio-visuel en Algérie. L'écriture elle-même comme objet à prendre en charge relevait seulement de cette expérience de ce journaliste algérien qui baigne toujours dans ce système français.

¹⁷ IHADDADEN, Z, L'information en Algérie, de 1965 à 1982, Ed, OPU, Alger, 2012

En voici un exemple réel de l'écriture de presse algérienne dans les années passées sur les « manifestations » de l'époque de l'Algérie indépendante pour voir comment les journalistes ont commenté les événements de cette époque.

Algérie Presse Service, le 11 Déc. 2022

(Un grand titre)

Manifestations du 11 décembre 1960 : tournant décisif dans le cours de la révolution

(Un chapô)

ALGER- Les manifestations du 11 décembre 1960 ont constitué un tournant décisif dans le cours de la Guerre de libération nationale, en ce sens qu'elles ont exprimé le rejet, sans appel, par le peuple algérien de toute option autre que l'indépendance totale de l'Algérie, et contribué à l'internationalisation et à la médiatisation de la question algérienne.

(Un article)

Le 11 décembre 1960, les Algériens par dizaines de milliers ont manifesté à Alger et dans d'autres villes du pays, en brandissant l'emblème national, pour signifier leur opposition irréductible à la politique coloniale visant à faire de l'Algérie une partie intégrante de la France. A travers ces manifestations, qui ont démarré dans les quartiers populaires de la capitale, à l'instar de Belouizdad (ex-Belcourt), El Madania (ex-Salembier) et Bab El Oued, le peuple algérien entendait exprimer son adhésion à la Révolution et son soutien et attachement indéfectibles au Front de libération national (FLN) et à l'Armée de libération nationale (ALN).

Les Algériens sont sortis ce jour-là manifester pacifiquement pour réaffirmer le principe du droit à l'autodétermination, alors que le général Charles de Gaulle effectuait une visite en Algérie, dans une vaine tentative de sauver la thèse de "l'Algérie française", à travers son plan dit de "troisième voie", en somme une indépendance factice dans le cadre de laquelle l'Algérie resterait sous domination française.

Ces manifestations massives ont été, du point de vue organisationnel, une preuve édifiante de la force de la Révolution et un indice de la fin inéluctable du colonialisme. Sur le plan diplomatique et médiatique, ces manifestations, de par leur retentissement international, ont conforté les positions du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), en tant que représentant légitime du peuple algérien dans les négociations pour l'indépendance qui se profilaient.

Elles ont été assimilées par des observateurs à un "référendum" en faveur de l'indépendance, qui a eu des conséquences immédiates sur la Révolution au plan international et isolé la France sur la scène internationale.

En effet, à l'occasion de la 15^{ème} session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), une résolution reconnaissant le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple algérien et la nécessité de négociations algéro-françaises, pour

trouver une solution pacifique sur la base de l'intégrité territoriale de l'Algérie, a été adoptée le 20 décembre 1960.

Les trois éléments du paratexte nous donnent l'idée sur la transmission de l'information lorsqu'elle est claire et translucide. Aucune ambiguïté dans l'expression ou l'occurrence utilisée pour donner un sens complet au mot « manifestation ».

1.5.1.3 Audience de la presse, entre hier et aujourd'hui

L'exemple de l'article précédent sur les manifestations de décembre 1961 nous oriente vers une piste de recherche qui tend à comparer l'emploi de « manifestation » dans deux ères différentes de la pratique journalistique en Algérie. Le mot « manifestation », dans son utilisation la plus sensée et la plus acceptée, renferme un champ lexicosémantique qui correspond aux lexiques de la langue en question. Sortir par milliers dans la rue, brandir l'emblème national et exprimer son adhésion à la révolution sont tous des expressions de la langue qui laissent exprimer la presse écrite sur les « manifestations » dans la période post-coloniale de l'Algérie. Nous constatons, à travers leur emploi, l'absence totale de signes de violence dans l'écriture journalistique dans « manifestation ».

Donc l'enjeu énonciation de ce mot important dépend d'une période et de discours tout à fait autre que celui où il conservait sa norme d'utilisation linguistique. Ces utilisations suspectes, venant de pratiques linguistiques malsaines, créent une mésentente entre locuteurs scripteurs et lecteurs sur ses emplois litigieux qui faussent l'interprétation des énoncés de la presse écrite. Ces subversions sémantiques du lexique de la langue s'impose en tant que réalité linguistique qui nécessite l'intervention des linguistes pour se rapprocher du discours de la presse écrite de langue française pour diagnostiquer ce dysfonctionnement et par la suite trouver les solutions pour corriger ces lacunes. Peut être pensé à auditionner ce secteur d'activité et lui poser un nombre de questions qui pourraient nous répondre sur le comment et le pourquoi le journal avec toute sa composante humaine campe sur une écriture qui crée la polémique entre les académiciens dans le domaine de la communication et de l'information et même pour les linguistes. Il est de notoriété scientifique de poser quelques questions sur le discours journalistiques pour que les spécialistes de « langage » décident de penser à la manière avec laquelle ils rapportent l'information avec professionnalisme.

1.5.1.4 La pratique du français en contexte socioprofessionnel

Lorsque nous parlons de français, nous sommes tenu à vérifier la manière dont les praticiens s'accommodent avec cet outil de travail et de communication pour en faire une

meilleure utilisation en milieu professionnel. Le journal reste un exemple important à évoquer dans ce contexte là. Nous sommes devant une situation socioprofessionnelle qui traite l'utilisation du français comme langue soutenue. Ces locuteurs, qui sont en réalité des journalistes, sont tenus par les fondements de leurs métiers à transmettre de l'information et essaient remplir leur tâche à l'encontre de leurs interlocuteurs. Ils sont censés transmettre l'information objectivement à leurs lecteurs. Le code linguistique avec lequel ils véhiculent de l'information n'est pas l'objet d'étude pour eux, il est seulement ce moyen qui les aide à accomplir leur mission de journalistes. Cette mission se complique une fois l'information est reçue par les destinataires, ces lecteurs de journaux qui s'impliquent dans l'interprétation non pas de l'information en elle-même, mais à la langue qui porte cette information. Le problème c'est que cette langue, elle est étrangère et la réception est parfois confuse à cause du contexte dans lequel cette information est partagée.

La spécificité demeure dans la responsabilité que nous devons souligner dans les écrits de la presse. Nous avons affaire à une langue qui a la tâche de répondre à des besoins linguistiques d'ordre informationnel dans un style impartial et avec beaucoup de clarté. Chose que nous n'arrivons pas à cerner facilement dans ce genre de discours, car la composante linguistique est soumise à des pratiques subjectives qui transgressent le code de la langue, et cela pourrait être une des causes majeures occupant une place importante dans le discours sur les manifestations de 2010-2011 en Algérie.

Une fois la structure linguistique est manipulée par les pratiques journalistiques, ce type de langage, dans ces cas de figures, devient insaisissable et emmène les lecteurs de journaux à des interprétations qui changeront leurs croyances et leurs visions sur le monde. Donc, à partir d'un certain positionnement énonciatif, la langue comme objet d'étude, s'inscrit dans une pratique sémiotique¹⁸ possédant un niveau sémantique qui respecte le genre discursif auquel nous nous référons.

La sémiotique est la discipline qui s'occupera du texte produit dans un contexte socioprofessionnel où les signes linguistiques se saisissent dans des réseaux sémantiques restreints. Nous avons l'impression de se spécialiser grâce à ces pratiques sémiotiques lorsque le mot ou le signe du texte journalistique prend une forme et un contenu dans les éléments iconographiques qui figurent sur les pages de journaux.

¹⁸ Par pratique sémiotique, on entend les différentes équivalences sémantiques que prendra la structure linguistique rejoignant un domaine bien précis de la société. Dans ce cas là, la langue comme système structuré ayant à l'origine un seul niveau d'équivalence pourra avoir d'autres niveaux sémantiques liés à cette pratique.

Les lecteurs de ces journaux ne manqueront pas de capacités à décoder le message du locuteur scripteur s'ils mettent en synergie tous les éléments du paratexte avec le contexte dans lequel le mot « manifestation » a été utilisé. Nous évaluerons la charge sémantique des mots utilisés par un type de locuteur modèle dont la capacité à vouloir transmettre une masse signifiante dépendra intrinsèquement de la signification elle-même du mot mis en question.

Il faut que nous soyons à la fois vigilants et excessifs contre tout ce qui s'écrit sur les pages de ces journaux pour harmoniser la structure linguistique, à sa tête le mot du thème à débattre, avec la réalité linguistique, c'est-à-dire le monde de référence exacte à qui il renvoie.

1.5.1.5 Question d'espace linguistique en contexte professionnel

Le fait de travailler sur un discours spécifique nécessite de préciser que l'objet de la recherche est purement linguistique, à savoir l'étude du processus énonciatifs dans la presse écrite, et que l'objet d'étude sont les pratiques linguistiques journalistiques saisies dans la multidisciplinarité du champ de l'analyse du genre de la presse.

Il est, à notre avis, très important de mettre l'accent sur l'espace comme paramètre déterminant pour référencier tout mot dans des idiomes que nous utilisons dans les communications de toujours. En dépit de quelques remarques mises sous observation, Nous pouvons dire que l'observation de la manière de communiquer de ces journalistes, met l'accent sur une langue plutôt que de le mettre sur une autre langue, cela relève d'un état d'esprit du locuteur scripteur qui échange dans son espace professionnel en utilisant l'arabe dialectal et le français. Il n'y a pratiquement pas de différence pour les lecteurs de journaux, qui à leur tour, construisent un modèle d'interprétation propre à eux et à partir d'espace dans lequel ils reçoivent cette langue. Nous les considérons comme des locuteurs bilingues ou plutôt ayant une compétence bilingue en interférant les unités de la langue entre L1 vs L2.

Le journaliste-locuteur peut évidemment revendiquer son rôle de reporter/rapporteur mais les conventions veulent également qu'en dehors des éditoriaux et autres articles à la première personne, la plupart des articles paraissent 'objectifs', c'est-à-dire, d'une certaine manière, effacent la voix du journaliste pour donner la priorité aux sources (sources de discours en tant qu'événements ou sources de discours à propos d'un événement) D'une part, les journalistes rapportent les événements... *A priori* donc, on pourrait penser qu'il y a un relatif effacement énonciatif du journaliste-L1 au profit de sources énonciatives L2 et donc d'une certaine manière sousénonciation de L1. Or il n'en est rien car le journaliste n'est pas nécessairement 'neutre' : il ne doit pas l'être dans des genres comme la presse féminine ou la presse *people* et il ne peut que prétendre l'être dans les magazines d'information hebdomadaires ou dans les quotidiens, qui portent d'ailleurs le plus souvent une étiquette politique bien définie (et défendue dans les éditoriaux). [S. MARNETTE, 2004]

Si MARNETTE parle de la capacité du journaliste considéré comme locuteur 1, la source de l'information appelée locuteur 2, il est tout à fait logique que l'effacement s'effectue selon ce qu'impose l'article de presse. Mis à part les éditoriaux ou les écrits à caractère subjectif, le discours de presse, dans sa conception globale, reste neutre et essaie de satisfaire un besoin premier du lecteur en lui rapportant autant que reporter une information. Dans le contexte algérien, nous parlons de L1 (langue nationale) et L2 (langue française), ce qui complique de conception du modèle de production et celui d'interprétation si les deux acteurs du discours de presse interfèrent les deux langues dans leurs échanges. Nous revenons brièvement sur le mot « manifestation » lu, compris et interprété par les locuteurs dans leur système linguistique 1, c'est-à-dire le comprendre en arabe standard ou dialectal. Dans l'ouest algérien d'une manière générale et dans quelques villes comme Sidi Bel Abbès en particulier, les locuteurs utilisent le verbe « se soulever » dans le sens de l'utiliser dans les manifestations et les soulèvements populaires contre un régime X. D'ailleurs, les jeunes protestataires de l'époque alertaient la foule par l'expression [raha nayda], avec une traduction littérale [elle s'est soulevée], qui, quoi et contre qui ou contre quoi ? [ɛlmu:dahara] [raha nayda] [cõtr] [ənidam], en français cela nous donne : [**une manifestation s'est soulevé contre le pouvoir.**]

Notre corpus évoque aussi ces types d'énoncés qui nous indiquent les pratiques linguistiques en milieu professionnel journalistique. Les lecteurs sont algériens et ils ont le droit de lire et d'interpréter les dires de la presse écrite de langues française dans leur langue usuelle de toujours, l'arabe dialectal. Donc ce n'est pas forcément de recourir à ces occurrences de graphie française, cela pourrait fausser l'analyse puisque les mots représentant notre corpus sont chargés de tensions historiques, le cas de la liberté que cherchait ce peuple depuis un siècle et demi.

Le discours de presse devient l'espace des acteurs qui négocient le sens des mots ou des formules qui traversent les discours antérieurs et continuent à le faire grâce à cette place privilégiée qu'ils ont acquis dans leur circulation dans le temps. Les manifestations de la seine à Paris de 1961 représentent un exemple, du fait que les générations y compris les journalistes (les algérien) gardent jusqu'à maintenant cette narration des faits.

Comme la toponymie négocie les noms de lieux (des villes en majorité), la presse écrite intervient pour faire des rappels mémoriels et éveille les consciences sur l'importance de l'événement en le gardant vivant dans la mémoire des locuteurs grâce à des dates. Le 11 déc.

1961 est resté gravé dans la mémoire de l'Algérie indépendante à jamais. Donc les manifestations de cette époque ont une adresse mémorielle qui laisse la spécificité du mot (sa charge sémantique) circuler dans le temps grâce à cette date. Nous pouvons citer plusieurs exemples comme le 8 oct. 1988, juin 1991 et pour finir la date du Hirak le 22 fév. 2020.

1.5.1.6 La presse écrite, entre captation et finalité commerciale

Les deux concepts sur lesquels nous pouvons prétendre analyser un corpus comme celui de la presse écrite sont la rivalité et la concurrence. Si l'organe médiatique est plus intéressé pour capter un nombre important de lecteurs, il s'inscrira dans une dimension concurrentielle, lui permettant de tirer le plus grand nombre d'exemplaires. Donc, le paramètre de la concurrence entraînera accidentellement une finalité commerciale ou le contrat de médiation n'est pas mentionné dans ce cas de figure.

L'exemple des témoignages recueillis sont la seule preuve de l'authenticité des « dire » journalistiques dans le discours de presse, alors que dans le discours judiciaire, les témoignages ne sont jamais des preuves, mais des indices possibles de preuves, incriminant certaines personnes du monde politique et des propos permettant révéler des faits qualifiés de confidentiels à l'égard de ces mêmes personnes. Cela dit, le locuteur scripteur prend position dans son discours en fabriquant de lui une image de dénonciateur, et son discours ne s'arrêtera pas à un « faire-savoir », mais il remonte à une visée de « faire-penser ».

L'enjeu de la captation s'inscrit dans cette visée de « faire-penser », car le locuteur ne suivra un organe médiatique que dans la mesure où ses écrits l'impliquent en le laissant penser et du même coup partager des avis sur des sujets de sociétés.

Donc il faut distinguer dans la pratique du français en milieu professionnel entre transmettre des « dire » pour faire savoir et les communiquer pour les faire penser. Je pense que c'est ici où réside la problématique de la pratique du français comme langue de communication dans les différentes communautés langagières en Algérie. Il aurait fallu repenser la question du statut du français dans sa pratique dans toutes les institutions du pays pour se positionner dans le système dans lequel nous nous retrouvons avec cette langue de communication.

2 DEUXIÈME CHAPITRE : **la sémiologie des médias : la** **presse écrite dite « francophone »**

2.1 La sémiologie des médias : la presse écrite dite « francophone »

Le passage de la sémiologie structurale à la pratique sémiotique est le point qui fait en exercice tous les faits de langue dans toutes les situations d'interlocution. Si la sémiologie est du ressort de la langue pour décrire ce côté synchronique du langage, la sémiotique est plus présente dans le domaine des pratiques linguistiques. Les secteurs des activités professionnelles sont les lieux de cette pratique linguistique. Le rejet de tout contexte pratique laisse la sémiologie structurale se limiter seulement au texte sans faire référence à des paramètres motivant toutes tentatives à rejoindre d'autres horizons dans les pratiques linguistiques. Interpréter relève de cette étape de l'analyse à formuler des équivalences sémantique de la même structure linguistique.

Cette réduction au texte est légitime et nécessaire dans les limites assumées d'une sémiotique textuelle, comme celle développée par Rastier, mais elle doit être discutée dès que ces limites sont dépassées, notamment dans la perspective d'une sémiotique des cultures, si ce n'est celle d'une sémiotique générale. Car la pratique sémiotique elle-même a largement outrepassé les limites textuelles, en s'intéressant, depuis plus de vingt ans, à l'architecture, à l'urbanisme, au design d'objets, aux stratégies de marchés ou encore à la dégustation d'un cigare ou d'un vin, et plus généralement à la construction d'une sémiotique des situations et même aujourd'hui, selon les propositions de Landowski, d'une sémiotique de l'expérience, à partir d'une problématique de la contagion, de l'ajustement esthétique et de l'aléa. Et ces transgressions répétées ne semblent pas pour autant, paradoxalement, remettre en question l'application du principe d'immanence dans la pratique de l'analyse [FONTANILLES, J, 2008 : 9]

L'objectif de l'analyse de tout élément matériel ou non matériel est soumis à une procédure textuelle qui varie entre le formel comme support d'inscription et le matériel comme acteur d'une pratique sémiotique. Cela nous permettra de percevoir, de reconnaître ce franchissement d'une étape d'analyse où le créneau dans lequel nous nous inscrivons a de telles particularités. C'est les pratiques sémiotiques qui sont à l'origine de cette transcendance de l'objet visé à l'objet circonscrit.

2.2 Langage vs parole : l'objet de la presse écrite

La linguistique générale du début du 20^{ème} siècle, représentée dans la vision de Ferdinand de Saussure, à qui nous nous référons dans toute recherche linguistique, a initié scientifiquement les soubassements des théories du langage structurales et post-structurales, en séparant la parole, comme une « *réalité observable* » de la langue, comme système linguistique. « *Il faut d'abord séparer la faculté de langage, la langue, produit social, institution sémiologique* » (Saussure in Godel, 1969 :77).

Les lois linguistiques, en l'occurrence, les lois qui gèrent en grande partie les pratiques langagières des individus dans les communautés, et qui sont soumis à un ensemble d'habitudes, de rites ou de coutumes, ici le paramètre de la culture dans laquelle baignent ces individus, deviennent un régulateur de haut niveau pour les contrats qu'installent les locuteurs dans leurs communications. Cette sémiologie, qui dépasse d'un cran les faits linguistiques, est l'extension de ses pratiques langagières, car les locuteurs, mis sous observations à chaque fois qu'il y a différenciation dans l'exercice de la parole, ne pourront s'isoler de milieux énonciatifs, lesquels sont de rang premier dans les pratiques sémiotiques.

La langue est considérée comme ce produit social qui permet aux individus la pratique de la faculté de langage : elle est « le langage moins la parole » (Saussure, 1972 :112). Or, la parole est la composante individuelle du langage, la pratique et la réalisation linguistiques tels qu'on les détecte empiriquement dans les différentes productions d'énoncés. Cette première distinction sur le langage permet d'isoler le social de l'individuel et, selon Saussure, l'essentiel de l'accessoire. La même distinction permet aussi à Saussure d'inscrire la langue dans l'ensemble des faits de langage. Pour lui, la langue est forme et non substance et se définit tel un système autonome ayant l'aptitude d'être étudié scientifiquement. Penser à « purifier le phénomène linguistique de tout attachement à une substance ou à une réalité positive »¹⁹. C'est, selon Saussure, se détacher de l'analyse des communications empiriques et d'en créer une théorie de la communication linguistique. Le sujet parlant est rejeté de la fonction du langage, selon Saussure. C'est « un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à la même communauté linguistique »²⁰

C'est la pratique de la langue qui est à l'origine de la concrétisation acoustico-formelle du système linguistique. Cette pratique s'inscrit dans un type de sémiologie structurale puisque le lexique de la langue en question est envisagé comme un système ayant une forme et un contenu dans des milieux différents et à travers des cultures diverses.

La langue est partagée entre les locuteurs dans la même communauté linguistique, et cela grâce à l'ensemble systématique des conventions nécessaires à la communication qui entre en étroite relation avec des variations de substance des signes qui la composent. C'est cette variation substantielle qui conduit à la transgression de codes linguistiques, et donc la relation devient instable entre signifiant et signifié dans chaque système linguistique.

¹⁹ MENIER, J.P et PERAYA, D, *Introduction aux théories de la communication*, Ed de boeck, 3^e édition, Bruxelles, 2010, p 50

²⁰ SAUSSURE de, F, *Cours de linguistique générale*, Ed, Enag, Alger, 2004, p.....

Ce qui retient l'attention dans le système de la langue, c'est en grande partie, cette ambivalence que l'opposition langue vs parole qui n'a pas cessé d'évoquer des interrogations depuis le début du 20^{ème} siècle jusqu'à nos jours.

2.2.1 La parole journalistique

L'aspect scriptural dans le genre de la presse écrite se démarque par une spécificité langagière où la répétition de l'emploi des mots clés est prise en charge par cette écriture. Cette parole journalistique reprend tout commentaire qui prend en charge un thème de rédaction, mais bien évidemment au sens restreint du terme, qui étale la pensée du scripteur dans la rédaction de son article. Dans « *Grandeur et misère de la parole journalistique* » Patrick Charaudeau évoque le discours journalistique qui se réclame d'une parole libre par rapport à un discours de consommation d'informations où tout ce qui est dit et vu est pris comme vrai par les citoyens. Le journaliste est toujours confronté à ces consommateurs d'informations qui crient à la manipulation des médias, alors que pourtant ils se précipitent sur les informations télévisées et qu'ils ne cessent de dire, lorsque cela leur convient, que « cela est vrai puisqu'ils l'ont dit à la télé. [P. CHARAUDEAU, 2011]

Le citoyen-lecteur se retrouve entre une information à consommer une machine à informer et une communication à accepter. Les médias se définissent dans ces trois concepts dont ne cesse de répéter P. Charaudeau dans ces articles sur la responsabilité de l'écriture journalistique.

2.2.2 Informer, machine à informer et communiquer

Il est essentiel de s'attarder dans l'analyse d'un énoncé dans la presse écrite ou dans d'autres médias qu'elle que soit son importance pour distinguer le degré avec lequel l'information a été traitée et transmise aux lecteurs. Le journaliste se croit être la personne juste qui, à travers sa morale, véhicule de l'information même s'il accepte que la majorité de ses dires s'enrobe dans un aspect communicationnel. Il se retrouve entre l'informer et le communiquer sans qu'il ne prête attention à l'effet de courants de la subjectivité.

Tout l'enjeu de l'énonciation vient du passage de cette parole subjective vers les différents rouages du journal que nous appelons l'institution discursive. Dans le schéma ci-après, nous décrivons le processus par lequel se fait le traitement de l'information par les médias.

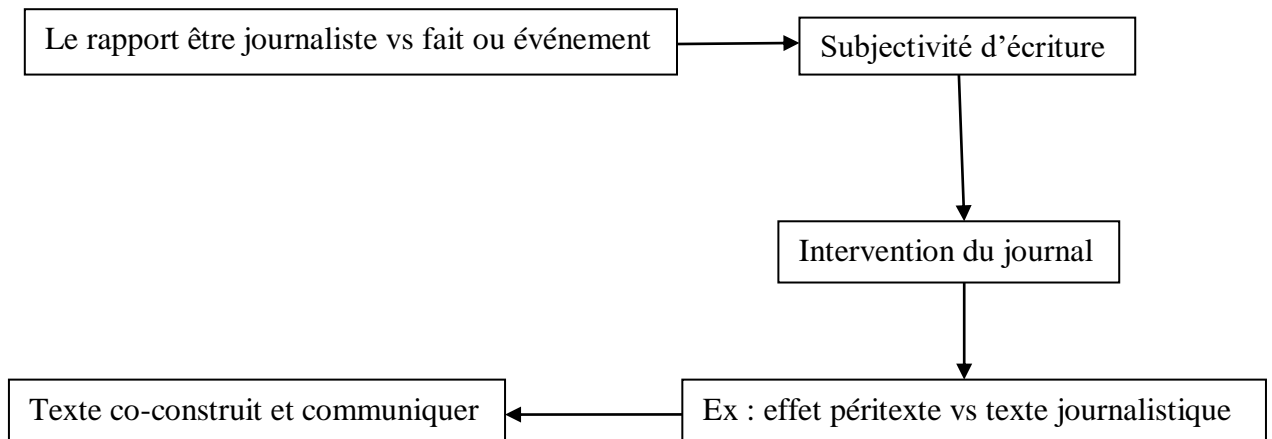


Figure 3 Le processus du traitement de l'information par les médias

2.2.3 Une parole et des signifiants

Le journaliste écrit avec un emploi récurrent de mots dans la presse écrite. Il veut à la fois communiquer l'idée qu'il défend dans une énonciation subjective et se faire l'image de ce spécialiste qui respecte l'éthique de l'écriture pour ses lecteurs. Il parade entre la rigidité dans l'emploi de forme lexicale de la langue et cette contrainte professionnelle qui lui garantit le côté communicationnel des dires dans l'article de presse. Le paradoxe réside dans l'emploi récurrent de signes linguistiques considérés seulement comme des signifiants avec une intention de communiquer l'idée sans réfléchir ou appeler le signifié du signe mis en question. L'écriture de presse écrite prend en charge le signifiant du signe linguistique comme occurrence qui fait sens selon les spécialistes de l'« info ».

Le paramètre qui décrit ce type de langage chez les journalistes, c'est cette écriture mécanique qui oblige le journaliste à s'occuper du mot dans sa valeur matériel et rien d'autre. La parole journalistique devient une parole qui s'intéresse à l'attraction de public qui accède à l'information avec le premier regard qu'il jette sur la page de journal. La question tourne autour de ce signifiant qui intéresse le locuteur et qui le laisse penser à son tour un signifié qu'il fait dans sa lecture de l'article de presse.

Dans son ouvrage «*À la recherche de Ferdinand de Saussure*», Michel ARRIVÉ essaie de revoir les concepts Saussurien dont leur emploi reste toujours suspect vis-à-vis les études faites sur le langage. La dichotomie *langue vs parole* et son rapport avec la linguistique comme science étudiant les langues, d'une manière générale, et le langage en particulier,

commence à donner de nouvelles réflexions, en matière de critique et de correction pour ces concepts saussuriens.

En parlant de la linguistique de la langue, d'une part, et de linguistique de la parole, d'autre part, nous imaginons, selon les critiques de M. ARRIVÉ, dans la définition de la linguistique comme science de la langue retiennent nécessairement deux conséquences :

Le syntagme « linguistique de la langue » est tautologique, c'est-à-dire, le mot langue ne fait que répéter le mot linguistique, puisqu'il redit inutilement l'objet qui vient explicitement d'être affecté à la linguistique.

Inversement, le syntagme « linguistique de la parole » est oxymorique ou coexistence de deux mots ayant un sens contradictoire pour servir à une force expressive. Il confère à la linguistique un objet dont il vient d'être dit qu'il est impossible.

En nous mettant en garde contre cette double appellation dans la définition linguistique, M. ARRIVÉE est complètement outré, et cela suite à la non reconnaissance de la parole, comme un paramètre fondamental dans la communication, puisque Saussure privilégie la langue comme seul objet d'étude, et la confection de tout un chapitre qu'il intitule la linguistique de la parole. Or, dans le même chapitre Saussure fait le lien entre la langue et la parole en disant qu'« *Il y a interdépendance de la langue et de la parole ; celle-là est à la fois l'instrument et le produit de celle-ci* »²¹. Cette linguistique, dite de la parole, est tout à fait légitime et indispensable, au même titre que celle de la langue, car les deux linguistiques sont inséparables.

Donc, il faut revenir sur la parole qui n'est peut être que les dires des journalistes dans leurs commentaires dans la presse écrite. Nous pouvons avancer que l'enjeu énonciatif d'une manière générale revient à la relation des mots et des images sur les pages de journaux. Le positionnement du locuteurs-scripteurs ne réussira que dans les expressions fortes de la langue qu'il utilise au détriment de l'autorité institutionnelle. Le discours de presse de langue française en Algérie représente et cadre cette parole dans l'emploi spécifique des mots ayant dans leur structure sémantique une connotation péjorative, comme celle qui représente la violence comme paramètre indissociable du quotidien algérien.

Ce travail a pour but d'interroger la construction sémio-discursive de la violence dans le genre de la presse écrite de langue française en Algérie. Nous essayerons d'observer comment l'organe de presse, à travers ses journalistes, procède à construire un modèle de production décrivant les comportements des journalistes dans leur rapport avec l'événement, mais aussi

²¹ Saussure, F, in Arrivé, M, *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, Ed, PUF, Paris, 2007, p 105

comment le discours par le biais de quelques procédés contribue à transférer cette violence aux lecteurs.

L'exemple expliqué dans le tableau suivant nous indiquera l'impact que pourra laisser le mot « manifestation » et ses co-occurrences dans les deux quotidiens, objet de notre analyse.

Dans El watan, le locuteur scripteur attribue au mot générique « manifestation » un ensemble de co-occurrences décrivant le comportement violent des manifestants en parlant de casseurs, d'émeutiers et de personnes arrêtés. Contrairement au quotidien d'Oran, le journaliste, en rapportant dans le même thème, dénote avec impartialité l'emploi de « manifestation » en parlant de revendeur, commerçants et vendeurs à la sauvette.

Mots de la presse	De sens générique et ou dénotatif	De sens spécifique et ou connotatif	Dans le quotidien d'Oran	Dans El Watan
Les manifestants		Impliqués, mis en cause, émeutiers, personnes arrêtés, casseurs		+
Les manifestants	Émeutes, jeunes, vendeurs à la sauvette, camarades, commerçants, revendeurs		+	

Tableau 2 Glissement sémantique : de la norme linguistique à la parole manipulée

Alors que ce que nous cherchons à remettre en cause dans les théories du signe linguistique c'est le mot « discours » qui, à l'avis des spécialistes, n'est pas explicitement pris en charge par le linguiste genevois. Les linguistes de l'ère moderne ont leur opinion sur le sujet.

Nous nous sommes inspiré de la sémiotique de COURTÉS (2008) et de FONTANILLE (2012), et cela grâce à leurs ouvrages respectifs « la sémiotique du langage » et « pratiques sémiotiques » qui donnent une réflexion proche de l'emploi réel des signes dans une approche un peu plus pratique et qui trouve dans le langage une trace de leurs utilisateurs.

Il ne faut pas négliger l'objet sémiotique dans l'étude sur les articles de presse, car l'importance du signe linguistique fonde la communication dans ce genre de texte. Cet objet

sémiotique permet aux différents utilisateurs d'un code linguistique à saisir, en partie, le sens sur lequel ils débattent une thématique et distribue les rôles dans un espace de communication réel et dynamique.

La langue ne fait qu'installer cette première prise de contact entre les locuteurs dans la même communauté linguistique. Or, le langage rejoint le côté sémiotique dans la valorisation des signes linguistiques ou autres, c'est-à-dire non verbale (visuel, tactile, olfactif ou même gustatif). Les « manifestations » de 2010-2011 et leurs représentations par le monde médiatique nécessitent la prise en charge d'éléments qui accompagnent la langue dans son utilisation. Dans de telles circonstances, le journaliste, en plus de sa compétence linguistique, est pris par un certain nombre de sentiments et d'émotions qui charge les signes linguistiques et les transformant à des formes de discours vivantes. C'est à partir de cette étape de l'analyse que nous voyons la langue se transformer et prendre un fond sémantique spécifique intercepté par les lecteurs de journaux.

Courtés dans son ouvrage la sémiotique du langage signale la valeur de l'objet sémiotique dans le passage de la langue vers le langage, c'est-à-dire de la sémiologie à la sémiotique.

Percevoir du sens n'est sans doute possible, comme cela nous a été enseigné dans l'ordre linguistique par F. de Saussure (« dans la langue il n'y a que des différences »), que dans la mesure où, affronté à un « objet sémiotique » donné (et pas seulement de nature verbale), l'on est à même d'y distinguer et d'y délimiter des unités signifiantes *invariantes* (identifiables comme telles) et leurs *variations* selon les contextes donnés, et ce, évidemment, à un même niveau d'analyse : tel est le cas, par exemple, des conjugaisons verbales en français. Cela soulève, dès le départ, une question tout à fait naïve. Qu'est-ce donc qu'un *objet sémiotique*, de quelle manière le concevoir, comment le délimiter ? A première vue, il semblerait relever, d'emblée, d'une appréhension sémantique globale, de l'ordre donc plutôt du *signifié* (= ce qui est compris par le lecteur, le spectateur, etc., le destinataire, mieux, l'*énonciataire* du message). [COURTES, J, 2010 : 8]

L'objet sémiotique ne se délimite pas facilement dans les conversations ordinaires à moins qu'elles ne se poursuivent plus tard. Par contre l'espace clos de la discussion ou de l'échange langagier privilégie l'existence de cet objet. J. courtés prend l'exemple des nouvelles de G. de Maupassant comme une *vendetta* qu'il a étudié dans son *analyse sémiotique du discours : de l'énoncé à l'énonciation* (Hachette, 1991, 1997, 2001). Il sépare, du coup, la nouvelle, et seulement une nouvelle, sur le plan de l'énonciation, des autres contes et nouvelles. Il fait référence à l'**intertextualité**, à son sens, interprétable en termes d'énonciation.

Cette étude, c'est-à-dire celle de Courtés, nous rapproche de celle faite sur les textes journalistiques à caractère politique où la fluidité de la signification des signes linguistiques

est suspecte par cet enchaînement de textes où chaque journaliste maintient le même signifié pour le signifiant mis en pratique dans toutes les circonstances entourant l'événement lui-même. Il s'agit bien évidemment de l'intertextualité dans la description de l'objet sémiotique. Ce dernier ne sera pris en charge qu'à partir du moment où on sépare ces deux parties, le signifié ou le contenu du signe linguistique, et le signifiant ou le plan de l'expression, comme l'a été expliqué par L. Hjelmslev.

On ne s'arrête pas, dans ce cas là, sur le plan du signifié seulement, mais on peut aussi saisir quelques éléments importants sur le plan du signifiant. La mention de quelques signes linguistiques sur les pages de la presse écrite secouera éventuellement l'esprit des lecteurs sur le plan de la masse matérielle. De son point de vue, J. Courtés dit qu'il est possible : « *d'avoir des chance de se mouvoir alors dans une perspective plus « objective »* »²². On est en train de privilégier au premier plan les emplois des signes linguistiques dans une valeur signifiante, c'est-à-dire expressive et concrète.

Les textes de la presse écrite nous offre cette occasion pour la saisie du sens des énoncés, non pas seulement dans ce que nous donne le signe sur le plan du signifié, mais en plus de ce que pourrait nous donner la graphie et le scriptural dans la construction du sens de ce même énoncé

A priori, nous sommes confronté à des entités linguistiques concrètes. Il s'agit de mots utilisés dans le domaine de la presse écrite ; c'est pour cette raison que l'objet sémiotique étudié est de nature écrite. L'étude sera ainsi portée sur le plan de l'écriture, et l'impact que pourra déclencher sur la saisie du sens. Chaque genre discursif régule un niveau de pertinence propre à lui. Dans le cas de la presse écrite de langue française, les mots utilisés à répétition génèrent un niveau de pertinence assez spécifique, ne correspondant à aucun autre genre. Nous devons, dans cette étape de la recherche, procéder à la quantification de l'importance de ce style d'écriture reliant les membres d'une communauté langagière.

2.2.3.1 Le « signifiant » de la presse écrite

Dans cette mise à niveau qu'on souligne consciemment dans ce chapitre, le signe linguistique est pris seulement dans son côté apparent, c'est-à-dire le signifiant ou l'image acoustique. Les journalistes ne prêtent point attention à la signification attribuée au signe linguistique en contexte. Cette écriture mécanique laisse apparaître plus d'une question sur la

²² Courtés. J, *La sémiotique du langage*, Ed, Armand Colin, 2010, Paris, p 10

saisie du sens dans l'énoncé dans les articles de presse. Le souci majeur de cette écriture est la non prise en compte du contexte qui aide à cerner les conditions dans lesquelles on a écrit un texte journalistique.

Le discours journalistique est en quelque sorte légitimé par avance, dès lors que c'est le lecteur lui-même qui l'a acheté. Le journal cherche à se présenter comme répondant à des demandes, explicites ou non, faites par ses lecteurs. Quand il propose une rubrique « Votre santé » ou « Résultats sportifs », il valorise la face positive du lecteur en s'intéressant à ses goûts ou ses besoins, en montrant qu'ils sont légitimes puisqu'il y répond ; il valorise aussi sa propre face positive de locuteur en se présentant comme soucieux du bien-être de ses lecteurs. [MAINGUENEAU. D, 2014 : 28]

C'est cette vision préfabriquée sur le discours journalistique qui laisse installer une illusion chez les instances de ce genre de discours. Les lecteurs sont convaincus d'avance sur le contenu de tous les signes linguistique utilisés par le journaliste dans l'article de presse. Cette connivence développe une acceptation de ce qui est écrit en respectant les goûts et les attentes des lecteurs dans chaque rubrique des journaux en question.

Le signe, comme masse matérielle, frappent l'attention de tout lecteur qui pagine les textes de la presse écrite. En matière de composante de signe linguistique, le signifiant joue un rôle important dans l'impact que réalise le mot dans la réception de la signification alors que le signifié est perçu selon les goûts et les attentes des lecteurs sous différentes casquettes.

Le mot « *contagion* » produit à la « *une* » d'un quotidien national attire l'attention des soucieux de la santé qui ont le droit d'attribuer une signification dépendant du contexte d'énonciation. Le journaliste explique un fait épidémique en insistant sur l'image acoustique qui laisse son empreinte sur le plan du son ou de la graphie perçu par le lecteur. C'est ici où demeure l'impact du mot sur le psychique de tout récepteur dans une communication par le biais d'un article de journal. Le lecteur est plus pris par la redondance phonologique du signe linguistique que par le concept interprété par les individus qui le reçoivent.

Dans la circulation du mot « manifestation » dans le discours de presse, les lecteurs, et selon leur profil à l'égard du français, subiront cet impact de production avec la signification que porte le mot dans l'espace-temps précis.

2.2.4 Le mot dans la presse, un signe sémiologique

Les mots qu'utilisent les journalistes au quotidien dans la rédaction de leurs articles de presse sont considérés comme des signes sémiologiques. Ces derniers sont composés de signifiants et de signifiés, mais la différence réside dans le niveau de la substance qui permet à

l'observation une variété de signifiants, c'est-à-dire un choix que la langue offre au journaliste à utiliser. Pour le cas du discours de la presse écrite, le système étudié ne posera absolument pas de problème, puisque l'aspect matériel a une substance communicante propre, c'est l'écriture. Donc, le projet sémiologique est connu par les significations que pourraient posséder les signes linguistiques en matière d'écriture journalistique.

Dans le monde de la sémiologie, la sémantisation est souvent fatale, du fait que « *dès qu'il y a société, tout usage est converti en signe de cet usage (...)* »²³. Notre monde est soumis à la standardisation des objets produits par des masses matérielles. Ces objets sont fatalement les exécutions d'un modèle, les paroles d'une langue, les substances d'une forme signifiante (Barthes, 1964-a : 106). La sémiotique ne s'arrête pas à l'interprétation d'un type d'objets particuliers, elle pourra accéder à tout objet dans la mesure où ces objets participent à la *sémiosis*. C'est dire « *qu'une chose n'a le statut de signe que parce qu'elle est interprétée comme le signe de quelque chose d'autre par quelqu'un, un interprète.* [MENIER, J.P et PERAYA, D, 2012 : 53]

Les deux faces du signe linguistique, en l'occurrence le signifié et le signifiant, occupe une place disproportionnée dans la prise en charge sémantique des écrits de la presse quotidienne de langue française en Algérie. Le signifiant, cette masse matérielle, se laisse traverser par des interprétations propres à chaque lecteur, et cela grâce à des habitudes stéréotypées. J. Courtés critique ce rapport délicat entre ces deux faces lorsqu'il dit : « *Une fois que l'on est familiarisé avec un code donné (de quelque sens qu'il relève), on oublie pratiquement qu'il s'agit d'un code et l'on rejoint le sens (ou le signifié) comme sans médiation aucune (le signifiant ne constituant plus alors un écran interposé*²⁴ ». Cela dit, il est de la logique qu'un lecteur de journal, une fois, qu'il se met en contact avec les pages de son journal, il ne fait plus attention qu'au contenu du mot en question. Et pourtant, la face la plus manifeste du signe est le signifiant, tandis que le signifié, qui est l'interprétation de ce que je dois comprendre du signe, autrement dit, son contenu, est la face cachée de ce qu'on pourrait chercher dans les pratiques sémiotiques.

Cette interprétation sémantique est du ressort d'un univers socioculturel propre à l'interprétant. Dans les « *Unes* » des journaux, le caractère avec lequel nous écrivons (gras, simple, épaisseur des pleins de la lettre) a de l'incidence sur l'interprétation que va en faire spontanément le lecteur. Le signe sémiologique est soumis à une évaluation d'ordre interprétative, si seulement il s'agit de lecteur habituel dans le domaine de l'écriture de presse.

²³ MENIER, J.P et PERAYA, D, *Introduction aux théories de la communication*, Ed, de boeck, Bruxelles, p 53

²⁴ COURTÉS. J, *La sémiotique du langage*, Ed, Armand Colin, Paris, 2010, p 38

Le journal est plus concentré sur le plan de l'expression, alors que le signifié s'impose avec force comme si le signifiant n'existe pas. Nous comprenons à partir de cette thèse qu'une sorte de dualité dans l'accomplissement de travail d'information ou de communication par deux paramètres dans le langage des médias, celui du journal qui s'occupe des mots, de leurs redondances et du journaliste qui s'intéresse au contenu de ces mots et de l'impact qu'il aimerait bien voir sur ses lecteurs.

Dans la délimitation des textes à travers lesquels nous avons voulu introduire une analyse fondée, le mot « *manifestation* » devient l'occurrence pivot qui orientera les écrits de la presse écrite dans les deux quotidiens que nous avons choisi pour l'élaboration de cette thèse.

Dans la période 2010-2011, l'apparition récurrente du mot « *manifestation* » a attiré notre attention puisqu'il ne dégageait pas le même champ sémantique dans les deux journaux, à savoir le quotidien d'Oran et E l watan. La lignée éditoriale avec tout le travail technique qu'entreprend la machine à informer se démarque pour orienter le cours des événements dans la production et l'interprétation du mot « manifestation ».

Le mot « manifestation » est conçu comme le résultat de l'existence d'autres mots qui avaient une place importante dans le vécu des algériens. Nous pouvons les citer dans l'ordre de leur importance par rapport à tous les acteurs du discours médiatique de l'année 2010-2011 :

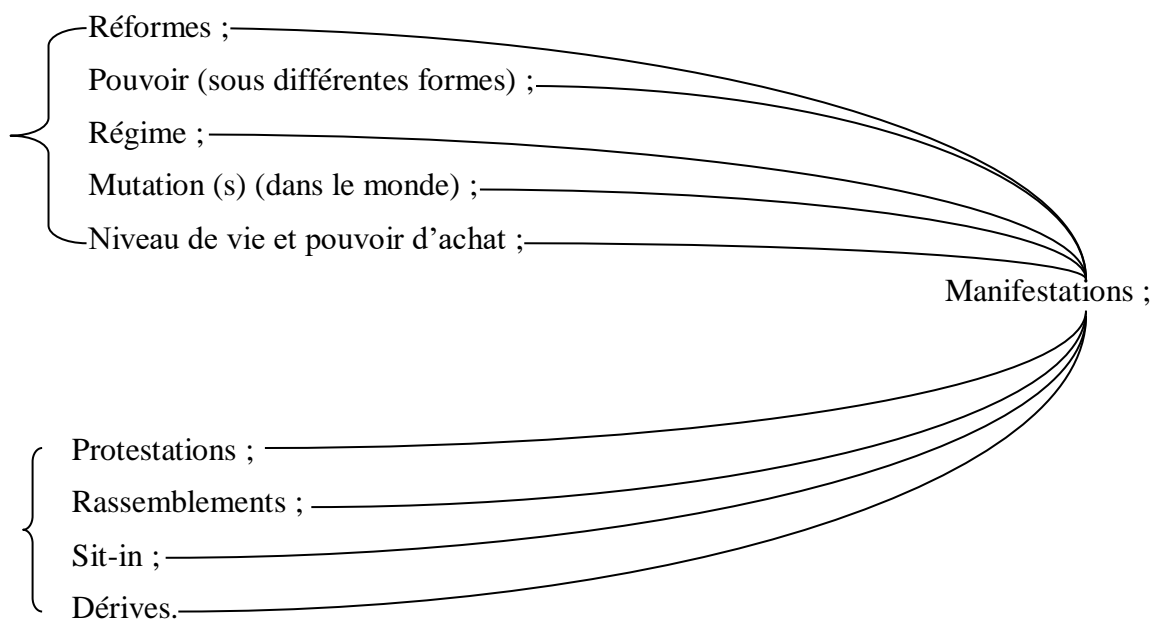


Figure 4 Réseau d'association sémantique de "manifestation" selon la presse écrite

Tous les mots que nous venons de citer dans l'ordre sont produits verticalement²⁵ dans le discours de presse de langue française depuis 2010 jusqu'à maintenant. Mais nous avons aussi la possibilité de citer d'autres mots qui ont aussi de l'importance à l'égard de ce champ.

2.2.5 L'impact interprétatif dans l'énonciation de « manifestation »

L'utilisation répétée de « **manifestation** » dans les textes de la presse écrite de langue française pendant une longue période d'instabilité a laissé le citoyen-lecteur dans un état d'esprit vulnérable. « Manifestation » est interprétée selon le contexte dans laquelle est utilisé le mot par son énonciateur. Synonyme d'avertissement, toute l'étude du champ lexicosémantique de « manifestation » met en alerte les lecteurs de journaux et diffuse un acte de langage de type illocutionnaire qui renferme dans sa structure un verbe performatif implicite, c'est celui de la mise en garde.

Pouvons-nous dire que la presse écrite quotidienne construit inconsciemment des clichés représentant une réalité dans laquelle vit le citoyen-lecteur ? Est-ce une incitation involontaire à la violence dont l'instance productrice des écrits de presse est en majorité responsable ?

Une responsabilité est à évoquer dans la presse écrite, puisque les spécialistes de l'information sont dans l'obligation de respecter une certaine norme d'écriture, même en faisant attention à la portée sémantique des mots qui sont censés être utilisés dans la production de leurs textes. Ce que la presse écrite a signifié dans l'emploi de quelques mots qu'on qualifie d'importants est très controversé où le rapport entre la masse scripturale et le contenu du mot est suspect et jaillit de lui beaucoup d'interrogations dans son utilisation.

Voici un exemple qui va nous éclairer sur la manière d'écriture de « manifestation » constatée dans les deux quotidiens.

- A Alger, un jeune homme, sans emploi, a tenté de s'immoler par le feu au cours *d'une manifestation* de chômeurs devant le ministère du travail, a indiqué un témoin à l'AFP.

[Le quotidien d'Oran du 10 avril 2010]

- Le siège du ministère du travail, naguère considéré comme une citadelle imprenable pour les millions de chômeurs dont l'existence n'apparaît pas dans les statistiques officielles, l'a été davantage hier lors du rassemblement auquel a appelé le CNDDC. Le dispositif policier mis en place était des plus impressionnants pour contenir les

²⁵ Par verticalement on désigne l'adverbe de l'adjectif vertical, un concept qui prend en charge la disposition des formes langagières par rapport à la sémantique dont dispose le texte en question. Alors que l'« horizontal » renvoie littéralement à la linéarité des formes sémantiques sur le plan syntagmatique.

irréductibles membres du collectif des chômeurs suicidaires des wilayas du sud, élargi depuis vendredi dernier en comité national sous l'égide du syndicat autonome SNAPAP.

[El watan du 10 avril 2010]

Dans les deux énoncés, le mot manifestation est employé différemment. Nous essayons de saisir le sens octroyé au mot dans l'énoncé dans chacun des deux quotidiens. Le positionnement de « *manifestation* » dans le quotidien d'Oran et de « *rassemblement* » dans El Watan est dit différemment sur le plan structurel.

Le degré de mesurer la transmission des dires dans l'emploi de « *une manifestation* » est disproportionné. Si dans l'énoncé du quotidien d'Oran le mot « *manifestation* » est accompagné par l'article indéfini « *une* » qui désigne un objet ou un élément distinct mais indéterminé, contrairement à « *la manifestation* » qui désigne un objet, aussi cet élément est distinct mais il est déterminé. Si on ne fait pas directement référence à l'objet ou à l'élément décrit par un article défini comme « *la* », on ne saurait parler d'informer dans un discours comme celui de la presse écrite.

Entre le fait de dire « *une* » et « *la* » comme catégories, qui accompagnent le substantif « *manifestation* » dans le même énoncé, laisse entendre une imprécision dans la fiabilité de l'information transmise par le journaliste.

Nous parlerons de contexte d'énonciation qui accompagne bien évidemment la structure phrastique où nous parviendrons à définir le concept « communication » à partir de la culture de soi sans pour autant rester lié aux paramètres sociodiscursifs étrangers, ceux de la France et des pays qui, aux avis universels, luttent pour la survie de valeurs humaines, liberté américaine, fraternité française et dignité britannique.

Nous allons peut être pouvoir saisir cette opposition dans la transmission de l'information dans les deux quotidiens. Dire d'emblée qu' « *un jeune s'immole par le feu dans un rassemblement à Oran* », c'est ôter cette envie du lecteur pour pouvoir terminer son article, c'est en quelque sorte le laisser dans un état de choc et de stupéfaction en lui donnant l'information d'un seul coup, alors qu'il est préférable dans le monde des médias de séduire dans un style argumentatif l'opinion publique.

El Watan écrit dans un style opposé où il décrit minutieusement l'événement avant de proclamer le mot « immolation », mais il lui donne une légitimité en l'associant (c'est-à-dire

le mot immolation) à une association de jeunes qui lutte pour les droits des jeunes chômeurs dans le sud algérien.

2.2.6 La communication en contexte algérien

Nous rejetons toute tentative de prendre dans la naïveté des concepts opératoires conçus dans une culture qui n'est pas la notre. L'occident élabore des théories en pensant des mots à partir d'un vécu, d'expériences, de culture et d'habitudes propres à lui. S'il y a eu lieu de penser la valeur d'un mot pour la confection d'un ouvrage, il n'en demeure pas moins que toutes les significations à qui on pouvait faire allusion ressortent d'un espace propre à ceux qui le créent.

Les masse médias représentent ce qui est dit et peut être non pensé par les groupements de masse qui s'identifient à leur discours. Ce que nous disons (échangeons) dans la rue, dans les moyens de transport et aussi dans les lieux de travail ressemble à cette interdiscursivité ambiante qui prend place dans le langage de tout individu sur un certain vécu socioprofessionnel. Nous sommes face à des instances de pratiques discursives qui sont responsables de la circulation de cette coproduction d'énoncés relatifs à des débats de société.

La communication est le résultat, certes, de mots ancrés dans les pratiques sociales de groupes humains, mais elle est en outre cette relation dynamique consolidée par des signes dont leur importance n'est ressentie que par la mise en marche d'une conscience vivante.

2.2.7 La méthodologie des analyses sociologiques des discours

Le paradigme pris en charge dans cette phase de la recherche concerne le locuteur comme instance ambivalente causant un « casse-tête » incessant à l'analyste dans le repérage de tous les paramètres le concernant. Il est évident de signaler cette source énonciative qui retiendra toutes attentions lorsqu'on est devant des énoncés dans des discours à caractère médiatique. Il s'agit d'une signature, une adresse : qui dit quoi ? En nom de qui ? En tant que qui ? De quoi ça parle et à qui on s'adresse ?

A vrai dire ce locuteur-scripteur possède un statut personnel et joue un rôle social en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par rapport au principe d'action sous lequel il agit dans la société. Il est le porte-parole d'un groupement social, qui à travers la construction d'une opinion personnelle, l'opinion commune de ce groupement grandira au sein de la société.

Sur le plan linguistique, la même opération s'effectue tout en réalisant un travail de transmission mécanique de la valeur intérieure de chaque mot. Les journalistes sont, à partir de

leur tâche journalière, à répandre d'une manière inopinée une image scripturale d'un vécu autre que celui de la société qui forme cette communauté langagière.

Nous sommes dans l'acceptation de ce discours imposé par ces instances qui, on ne sait pas, ont une culture à installer dans la vie de chacun de nous, une manière de penser le monde qui nous réunit.

La mondialisation pourrait être une raison à vouloir contribuer négativement sur l'emploi linguistique des populations dans leur relation avec une force qui gouverne le monde. Nous nous dirigeons vers un régime qui sépare le monde en deux parties distinctes, ceux qui gèrent le monde des médias et nous imposent une manière de « savoir penser », et la classe citoyenne qui sans se manifester accepte un style de vie dicté par cette machine à informer.

2.2.8 Pour une typologie des instances de pratiques sociodiscursives

Arriver à ficeler la fusion des instances sociodiscursives dans un discours de presse, c'est penser le problème sur le plan dialogique où l'entremêlement des prises de positions dans le même énoncé rend la typologie de ce genre inaccessible. M. BAKHTINE nous fait avancer à travers sa théorie la démythification de l'individualisation des pratiques discursives, une réflexion pouvant laisser des pistes d'approximation dans l'évaluation de l'acte locutoire des instances impliquées dans l'énoncé.

Tout discours retrouve sur son chemin d'autres discours qui le mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec eux en interaction, perd de l'intensité dans l'expression des mots qu'il véhicule sur son chemin. Les mots voyagent à travers les discours qui se croisent dans le temps.

La complexité de la structure actancielle s'actualise dans la matérialité textuelle par deux lieux complémentaires d'appels aux discours des autres : dans la prise en compte des discours et des questions qu'on imagine chez certaines classes de destinataires du média et dans le recours aux discours antérieurs produits ailleurs et par d'autres, par les communautés expertes et par les différentes communautés convoquées. [MOIRAND, S 2007]

La sémiologie des médias met en pratique quelques formes d'inscription variées et peuvent être plus ou moins montrées, selon celui qui explique, à qui on explique, ce qu'on explique et le lieu où on explique, selon les contraintes médiologiques du support et les caractéristiques du genre discursif convoqué, comme le souligne MOIRAND (2007)

2.2.9 La réception de l'information par anaphorisation et cataphorisation

La cohésion est une logique abstraite lue et détectée à l'intérieur d'un texte grâce à des éléments de reprise qui orientent le sens des énoncés. Ces unités grammaticales aident le locuteur, dans son acception la plus large, à suivre la fluidité de la pensée du scripteur dans les textes de la presse écrite. La cohésion d'un texte, le cas de l'article journalistique, se voit progresser dans l'emploi fréquent de ces unités indispensables pour produire, reproduire et comprendre une suite de phrases.

On désigne communément ces phénomènes de reprise par le terme de relation anaphorique, ou d'anaphore. Dans ce cas, anaphore désigne n'importe quel type de reprise d'une unité d'un texte par une autre du même texte. L'anaphore peut reprendre un terme dans ses trois dimensions : -Comme ayant le même référent : « un cheval...il... » ; Comme ayant le même signifié : « le livre de paul...le mien... ». Ici c'est le signifié de « livre » qui est anaphorisé, pas le référent (il ne s'agit pas du même livre) ; Comme ayant le même signifiant : « « fleur » est un beau mot ; il a cinq lettres ». Le pronom « il » ne reprend ni le référent, ni le sens de « fleur » mais le mot lui-même. [...] pour la notion d'anaphore et de cataphore sont regroupées sous la notion d'**endophore** [D. MAINGUENEAU, 2014 :232]

Nous produisons et reproduisons une suite de phrase pour faciliter l'accès au sens de l'énoncé en utilisant ces catégories de la phrase. La cohésion est le résultat d'un travail de reprise et de liaison de phrases à l'intérieur d'un texte tout en le faisant progresser. L'anaphore et la cataphore accompagne le texte de presse dans sa clarté et son acception grammaticale. Ces procédés jouent un rôle prépondérant du même temps de leur bonne utilisation de la part de leurs utilisateurs. L'exemple que nous avons évoqué en haut sur « la » et « une » pour rapporter des dires sur le mot « manifestation », des questions se dégagent comme, nous nous expliquons sur quoi ? Pour qui nous expliquons ? Et sur quoi nous nous expliquons ?

Ramener le lecteur sur les lieux de l'événement, réussir à intégrer l'événement même dans sa faisabilité grammaticale en faisant attention à la sémiologie de quelques procédés linguistiques.

2.3 Les stratégies de médiatisation dans la description des événements

Nous ne savons pas s'il y a une stratégie dans l'écriture d'un article de presse en Algérie. D'ailleurs qui sont ces gens qui se mettent derrière leurs bureaux et se chargent de canaliser de l'information aux citoyens-lecteurs. Nous savons qu'il existe une lignée éditoriale que respecte le journaliste à l'intérieur de son journal, mais qu'en est-il des hésitations, des

approximations sémantiques et des allusions que projettent les journalistes dans leurs énoncés ?

La langue comme système de signes essaie de désigner des objets appartenant au monde dont nous partageons un ensemble de connaissances. Le sens est « social » dans une interprétation médiatique. Le genre discursif, le cas de celui de la presse écrite de langue française, prive le locuteur-scripteur de cette liberté de manipuler quelques types de mots lorsqu'il s'agit d'événements historiques.

Il est à signaler que la langue comme un système de signe qui serait, dans la mesure de la contrainte, infranchissable par la capacité du sujet parlant à manipuler les mots porteurs de significations spécifiques.

2.3.1 La transmission du sème de la violence

Le sémème « *manifestation* » dans sa composante sémantique requière dans la fréquence de son emploi dans le discours de presse, le soulignement du sème de la /**violence**/ comme intégré en vue des événements qui ont secoué le monde arabe ces dernières années. Au fait, l'analyse sémique, doit en premier lieu respecter la signification première que possède le mot, d'où son sens dénoté. Le même travail a été réalisé par S. MOIRAND en analysant le sème de la /**folie**/ à partir des écritures faites sur le sujet de la « *vache folle* » dans des textes scientifiques à caractère politique. Sur le plan de l'analyse componentielle, le mot, objet d'étude de la langue utilisée par les journalistes algériens, est soumis à une analyse de composantes sémiques spécifiques.

Notre analyse portera beaucoup plus sur l'aspect connotatif que celui de la dénotation. D'ailleurs, l'analyse, dans ce cas là, pourra se pencher à priori sur le verbe « **manifeste** ». Nous avons eu l'habitude à dire que cet homme manifeste une joie, ou cet autre homme manifeste une colère. Pour dire que l'emploi de « **manifeste** », je le signale, ici, comme un verbe transitif. C'est le fait de faire extérioriser un sentiment d'une manière inconsciente. Dans la définition du Petit Robert électronique, il a comme synonymes, **déclarer**, **exprimer**, **montrer** et **révéler**. Alors que « *manifeste* » comme verbe intransitif, signifie un fait de participer à une manifestation. Le petit Robert compare cette signification à la première par l'acte physique qui est à l'origine de ce verbe. C'est **participer** à une manifestation politique, syndicale. Manifester pour l'emploi, manifester contre quelqu'un, une décision. Appeler à manifester dans la rue.

Contrairement à ce que nous donne le Petit Robert électronique comme définition détaillée de ce substantif, le contexte d'énonciation des « dire » journalistiques, dans cette période (2010-2011), repose sur un élément très essentiel dans l'analyse de notre corpus, c'est celui de la transmission du sème de la « **violence** » dans l'emploi du mot « **manifestation** ». La conjoncture de l'insécurité, par laquelle est passée l'Algérie, a créé une sorte de tension dans les discours médiatiques. Le champ sémantique de l'insécurité mis en valeur par les pratiques langagières dans le discours de presse en contexte algérien accepte l'intégration du sème de la violence dans les écrits journalistiques. C. KERBRAT-ORECCHIONI est fascinée par la sémantique comme phénomène linguistique : « *ce qui surtout me fascinait et me fascine toujours, dans le phénomène sémantique, c'est l'infinie diversité et ses manifestations* »²⁶.

En faisant attention au contexte comme paramètre discursif, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles nous avons émis un ensemble d'énoncés constituant un discours, nous croisons la problématique des « effets de sens ». L'idée du linguiste sur la base « *d'opposer de façon binaire des « sens » qui seraient stables et admis par tous les locuteurs, à des « effets de sens » plus aléatoires et variables contextuellement* »²⁷.

Réaliser un « saut interprétatif », c'est le passage de la masse scripturale à l'idée de formes discursives dans les écrits de la presse écrite de langue française nécessite une vigilance sur le plan de l'attribution de significations en intégrant des sèmes nouveaux qui produisent des effets de sens. Cela se fait dans l'interprétation du sens déjà entrepris dans l'énoncé dans des occurrences textuelles. Cet enchaînement de textes interminables fait en sorte que l'idée que véhicule le mot de la langue est en perpétuel changement.

2.3.2 L'analyse componentielle du mot « **manifestation** »

Le sème est la plus petite unité de signification. Il ne pourra pas être utilisé indépendamment des autres sèmes formant un seul signifié, c'est la raison de son identification difficile à l'intérieur d'un même mot. Ce sont des catégories abstraites qui constituent des traits distinctifs de signification, et permettent une étude différentielle des signifiés dans un ensemble lexical donné formant un corpus. Ils peuvent être à la fois dénotatifs et connotatifs. Les premiers relèvent du système linguistique de sorte qu'ils

²⁶ KERBRAT-ORECCHIONI. C, in PINEIRA-TRESMONTANT. C, *Discours et effets de sens : argumenter, manipuler, traduire*, Ed, APU, Paris, 2015, p 54

²⁷ Op. Cit, p 54

contribuent à assurer une stabilité définitionnelle, on les appelle des inhérents. Or, les deuxième relèvent de normes sociales ou individuelle, on les appelle des afférents.

F. Rastier, dans son ouvrage (Sémantique interprétative, 1987) illustre cette distinction au moyen du mot bagnole : « Dans le sémème duquel le sème afférent /vulgarité/ s'ajoute au sème inhérent /véhicule/. Etant actualisé dans tous les contextes, ce sème afférent maintient sa valeur distinctive, et confirme ainsi son identité sémique »²⁸.

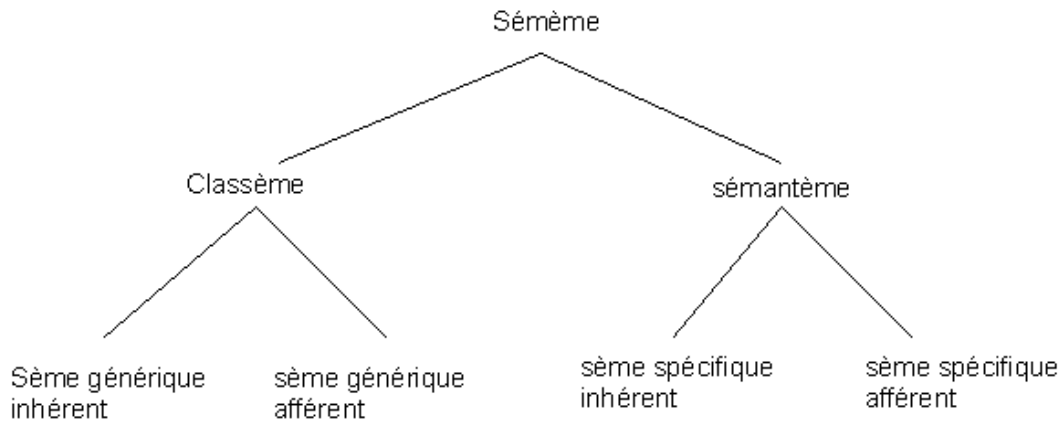


Figure 5 Les principales distinctions de sèmes

Cette figure nous interpelle fortement lorsque nous sommes appelé à distinguer les parties fines que possède le mot dans son utilisation. À fur et à mesure qu'on se spécialise dans un domaine donné, notre langage devient exigeant et n'accepte pas des occurrences d'ordre générique. Nous découvrons cette spécificité dans la pratique discursive entre les acteurs de la même communauté langagière, surtout lorsqu'il s'agit de langage entrepris au sein d'un groupe de professionnels.

Les spécialistes de l'information sont censés rester sur l'emploi des mots qui respecte l'aspect informationnel et le contrat de communication qui existe entre l'institution médiatique et le citoyen-lecteur. Cette clarté dans la structure textuelle sèmes dénotatifs, génériques ou spécifiques soit-ils dans le choix des mots utilisés en matière de rédaction journalistique.

Choisir une rédaction où la dénotation sert de moyen à canaliser un ensemble de données réelles. Être dans une visée informative, nécessite évidemment une sélection de sèmes appartenant à des mots choisis pour réussir son procès d'énonciation. Donc, communiquer

²⁸ RASTIER. F, in NEVEU. F, Dictionnaire des sciences du langage, 2^o édition revue et augmenté, Ed, Mehdi, Tizi Ouzou, P 319

relève de choix fait sur des mots à signification connotative qui extrait les deux partenaires de la communication de la réalité commune vers un monde de représentation.

Nous appelons sémantème l'ensemble des sèmes spécifiques dans un ensemble donné. Le classème est l'ensemble des sèmes générique dans un ensemble donné et le virtuème la partie connotative du sémème. La violence comme sème introduit dans le discours de presse rejoint ce caractère virtuème que possède le sémème de « manifestation ».

Les sèmes dénotatifs sont utilisés par l'ensemble de la communauté linguistique, ils déterminent la référence de façon stable. Alors que les sèmes connotatifs ont un caractère instable, virtuel ou individuel.

2.3.3 Les concepts et les méthodes de l'analyse sémique

Les sèmes et les sémèmes : la substance sémantique d'un mot est comparable à la substance phonologique d'un phonème. On arrive à la cerner grâce à un faisceau de traits distinctifs de signification appelé sèmes

Le sémème est l'ensemble des sèmes caractérisant un mot. Cela dit, Sémème = (Sème1, Sème2...Sème n)

Ainsi le sémème de femme est composé des sèmes /humain/, /non mâle/, /adulte/. Le sème « adulte » est un trait distinctif.

En comparant des sémèmes, nous arrivons à découvrir l'ensemble des sèmes en commun dans un sémème, c'est-à-dire leur croisement dans les parties qui les relient sur le plan de la signification. Dans les sémèmes « femme » et « fille », les traits distinctifs qui relient les deux sémèmes, c'est « humain », « non mâle ».

En ce qui concerne, le sémème « manifestation » qu'emploient les journalistes dans leurs articles de presse, le sème de la /violence/ est intégré en vue des événements qui ont secoué le monde arabe ces dernières années. Au fait, l'analyse sémique, doit en premier lieu respecter la signification première que possède le mot, on l'appelle le sens dénoté.

L'analyse componentielle portera beaucoup plus sur l'aspect connotatif que sur celui de la dénotation. D'ailleurs, l'analyse, dans ce cas là, pourra se pencher à priori sur le verbe « **manifester** ». On est habitué à dire que cet homme manifeste une joie, ou cet autre homme manifeste une colère. Pour dire que l'emploi de « **manifester** », je le signale ici comme un verbe transitif, est le fait de faire extérioriser un sentiment d'une manière inconsciente. Dans la définition du Petit Robert électronique, il a comme synonymes, déclarer, exprimer, montrer

et révéler. Alors que « **manifeste** » comme verbe intransitif, il signifie un fait de participer à une manifestation. Cette signification première du Petit Robert insiste sur l'acte physique qui est à l'origine de ce verbe. C'est participer à une manifestation politique, syndicale. Manifester pour l'emploi, manifester contre quelqu'un, une décision. Appeler à manifester.

Le mot « **manifestation** » comme morphème lexical renferme un sémème, ou le signifié représentant cette unité linguistique, d'où nous pouvons avoir plusieurs sèmes.

Sèmes Sémèmes	Sème 1 Civisme	Sème2 Quiétude	Sème3 Anarchie	Sème4 Trouble	Sème5 Violence
Expression	+	+	-	-	-
Démonstration	+	+	+	-	-
Protestation	+	-	+	+	+
Défilé	+	+	-	-	-
Marche	+	+	-	+	+
Soulèvement	+/-	-	+	+	+
Rébellion	-	-	+	+	+

Tableau 1 L'analyse sémique de « manifestation »

La présente grille sémique pourrait nous expliquer les glissements sémantiques de chaque sémème ayant une représentation spécifique du mot « manifestation ». Cette analyse prendra une place privilégiée dans les textes de la presse écrite, du fait que la signification d'items linguistiques est appelée à être revue dans son contexte d'énonciation. En traitant d'événements de société, le lexique de la presse écrite de langue française émerge d'un contexte typiquement algérien, où seuls les acteurs de la communauté langagière sauront de quoi il s'agit en parlant de sujet ou de tel autre sujet. Ce n'est que de ces spécificités de type contextuel qu'il y aura transmission de sèmes afférents d'une part et réception de signification pour validation d'autre part. En tant que communauté langagière, vivant une conjoncture particulière, la quasi-totalité des algériens admettent que le mot « manifestation » renferme dans sa texture énonciative le sème ou le trait distinctif « violence ».

La communication, dans les genres médiatiques, est basée sur des phénomènes complexes liés au côté apparent de l'item linguistique. Dans ce genre de discours, nous prêtons attention seulement à la partie du signifiant quoique l'idée, sur laquelle mise le lecteur sur le plan de la réception, est dans le signifié. Alors il s'agit bien de genre qui s'intéresse qu'à la partie scripturale pour des raisons plus commerciale qu'éthique ou déontologique.

2.3.4 La problématique du signifiant dans l'intertextualité

Le mot dans son intégralité est pris pour percuter l'attention de ceux qui sont à l'autre bout du fil. En le recevant, sur les pages de journaux, le lecteur est confronté à une réalité matérielle renvoyant à des objets du monde. La chose sur laquelle nous pouvons nous appuyer en analysant un article de presse, c'est cette utilisation de mots dans leur matérialité, qui pourra ne pas attirer le lecteur sur le côté signifié du mot mais sur l'aspect accrocheur. Alors, le signifiant, c'est la partie qui intéresse, peut-on le dire, le journaliste, lorsqu'il se relate avec son public. Cette répétition de mots dans et par les textes de la presse écrite nous laisse réfléchir sur la traçabilité de ces occurrences d'une époque à une autre. L'intertextualité suit le fil de la traçabilité du sens des mots pour le cerner dans les textes de la presse écrite.

L'intertexte et l'événement sont un couple à conserver dans les écrits journalistique. Il y a utilisation et réutilisation du même mot dans la couverture d'événements dans des espaces différents et dans des temps différents. Le politique ne possède pas les compétences linguistiques pour la mise en discours de son bagage linguistique, chose insensée même où le français est représenté comme une langue étrangère. Le journaliste est tenu comme responsable pour corriger et réorienter le cours linguistique des « dire » dont leur utilisation est suspecte. Ces « dire » à productions et interprétation suspectes sont contenus et stockés dans l'archive institutionnelle vivante.

Les écrits de la presse écrite n'ont jamais présenté une impartialité, car les tensions de la subjectivations et de l'objectivation sont présentes à chaque fois qu'il y a production langagière. Cette presse, dont elle fait l'objet de notre étude, est considérée comme un « miroir social » qui met en scène les paroles d'autrui, et cela grâce à une mémoire. L'emploi du mot « mémoire » dans les analyses faites sur les écrits journalistique devient d'une extrême importance. On parlera de « mémoire » dont S. MOIRAND fait référence dans son ouvrage, le discours de la presse quotidienne, ou la « mémoire » intersubjective dont parlent A. RABATEL et Andrée CHAUVIN-VILENO dans leur article sur l'énonciation et la responsabilité dans les médias.

La texture énonciative est un segment qui émerge de la linguistique du discours ; il vient en aide lorsqu'on est confronté à des problèmes d'ordre énonciatif. Le cadre théorique, avec lequel nous nous postulons dans les travers de cette étude, limite la responsabilité des instances productrices des instances de ce genre de discours et met en valeur les groupes sociodiscursifs pour pouvoir accéder dans la dimension dialogique foncière du discours. Les

marques formelles de la subjectivité, détectées à l'intérieur des textes de presse, ne peuvent se saisir dans les « simulacres énonciatifs ». Nous pouvons nous interroger sur la manière d'argumenter un fait politique dans un certain effacement énonciatif. Nous voudrions bien affiner les théories de l'énonciation, à propos de la déliaison des instances du dispositif énonciatif tout en touchant d'autres postures qui accompagnent l'énonciateur comme le coénonciateur, le surénonciateur et sousénonciateur.

2.4 Du signe au texte énoncé

Il faut savoir qu'il existe une relation très étroite entre le signe, indice fondamental de l'énonciation, et le texte énoncé, c'est-à-dire le résultat qu'on obtient pendant et à la fin de l'énonciation par la valeur de ce signe à l'intérieur d'une homogénéité d'écriture structurée et réalisée dans une logique. Avant de parler de discours, la formule (énoncé-texte) est bien la fondation sur laquelle repose le discours dans sa totalité.

Le tableau ci-dessous nous montrera le processus qui tend à construire un discours. On partira du signe linguistique comme unité fondamentale jusqu'au texte ou énoncé comme produit fini de l'énonciation.

La presse écrite algérienne de langue française travaille dans le but d'informer un lectorat en couvrant des événements. L'ossature d'un article de presse dans toute langue est faite de mot ou de plusieurs mots. Ce mot là prend une fonction figurative, mais importante dans la mesure où cette entité construit le discours dans sa verticalité car ce sont des formes qui se répètent de la première phrase jusqu'à la dernière en combinaison ou en commutation.

Type d'expérience	Instances formelles	interfaces
Figurative	signes	Formants récurrents
		Isotopies figuratives de l'expression
Cohérence et cohésion interprétative	Textes-énoncés	Dispositif d'énonciation/inscription
		Support formel d'inscription
Corporéité	Objets	Morphologie praxique
		Scène prédicative
Pratique	Scènes pratiques	Processus d'accommodation
		Gestion stratégique des pratiques
Conjoncture	Stratégies	

		Iconisation des comportements stratégiques
Ethos et comportement	Formes de vie	Styles stratégiques

Tableau 2 La hiérarchie des plans d'immanence

L'utilisation de la langue par la presse écrite fait appel à cette hiérarchie des plans d'immanence pour une éventuelle analyse textuelle de l'objet d'étude, « or que ce principe fait valoir, comme dirait Umberto Eco, les droits du texte sur ceux de l'analyste ».²⁹ la sémantique textuelle intervient et opère à partir de la linguistique générale. Il nous est interdit de revenir sur ces linguistiques qui négligent leurs liens avec les cultures. Notre corpus transcende cette langue avec son aspect inhérent et appelle des pratiques (praxis linguistique) qui interviennent pour opérer sur les mots de la langue.

2.4.1 Une répétition combinée (syntagmatique)

Notre corpus est une suite de mots qui s'enchaînent sur le plan linéaire. Cette écriture journalistique dans le temps est décrite par une somme de combinaison d'items linguistique formant la syntaxe de la langue en question. Dans l'exemple : *Les manifestants ont pris d'assaut l'immeuble de la daïra*, tous les éléments linguistiques se relient par des rapports d'interdépendance qui dégage la sémantique syntaxique. Ce rapport *in presentea*, comme l'a été appelé par F. de Saussure nous donne une première réalisation d'occurrences construisant une combinaison d'éléments syntagmatiques.

Le verbe avoir conjugué à la troisième personne n'a pris sa position (une valeur dans la phrase) que par ce qui lui a précédé, c'est-à-dire, le sujet ou le groupe nominal sujet. Il y a une combinaison entre les deux composantes de la phrase.

2.4.2 Une reprise commutée (paradigmatique)

Dans le même sillage, on opère des commutations en tant qu'interprétant de la séquence produite par le producteur. La substitution est une technique qui se fait mécaniquement et inconsciemment dans tous discours. Le fait de réaliser des commutations sur l'axe paradigmatique, le locuteur se réfère à des occurrences linguistiques tout en respectant le contexte dans lequel la séquence a été produite. Le paradigme « **manifestants** » a été employé

²⁹ Rastier, F, *Sens et textualité*, Ed, Hachette, Paris, 1989, p 32

suite à une combinaison faite entre le sujet et le verbe renvoyant à *l'action d'attaquer l'immeuble de la daïra*. La structure de la phrase est décrite sur la base de la relation qui est faite entre le syntagme et son substitut. Dans l'axe vertical, on opère des changements pour développer la structure statique sur la base d'un paradigme qui pourrait présenter une multitude de formes et de séquences.

Dans le même exemple, des occurrences comme **protestants, grévistes, auteurs de troubles** et bien d'autres pourront venir en aide au locuteur pour développer sa structure fermée, et cela grâce à un contexte bien déterminé sur quoi joue des détails importants pour construire son modèle d'interprétation. Le passage du statique au dynamique nécessite une cohésion et une cohérence interprétative comme il est mentionné dans le tableau ci-dessous, mais aussi avec une stratégies de pratiques discursives soumises à la conjoncture dans laquelle on écrit.

2.4.3 La forme et la substance, une expression et un contenu

La sémiologie a beaucoup donné pour tirer une définition au signe sémiologique. La définition la plus proche à la raison a été initiée par L. HJELMSLEV. Selon le linguiste, le langage est fondé sur deux continuums indistincts, celui de l'expression et du contenu où leur jonction donne une forme organisée. Ainsi, comme à l'accoutumé, tout système de signes comporte deux plans : le plan de l'expression (E) et celui du contenu (C) qui ont été rapprochés au signifiant et au signifié.

La signification est le paramètre linguistique mis sous observation par ses deux négociateurs, en l'occurrence, l'émetteur et le récepteur qui attribueront chacun de son côté un contenu précis à l'expression du signe linguistique.

Tandis qu'à la forme et à la substance, ces deux autres fonctifs³⁰, sur lesquels on remet en cause la relation d'un corpus d'étude dans son approche sémiotique et la théorie du langage de L. HJELMSLEV qui traitera ce volet de la sémantique. Les mots, contenant une signification dans la presse écrite, pourront se comprendre sur le plan de la graphie (écriture), or que la substance oscillant, dans le flux de la communication, change selon le contexte dans lequel on produit un énoncé. Tous les aspects sémantiques interviendront comme les émotions, les

³⁰ Dans le métalangage, par exemple, on parle de hiérarchie *par rapport* à un langage pris comme objet. D'une relation *desymétrie* nous passons ainsi à une relation *asymétrique*, semblable à celle qu'entretient la langue naturelle avec les référents. À tel point qu'on pourrait soutenir que la *langue-objet* est, de fait, le *référent* du métalangage. Alessandro Zinna, « L'épistémologie de Hjelmslev : Entre métalangage et opérations », *Signata* [En ligne], 4 | 2013, mis en ligne le 30 septembre 2016, consulté le 14 mai 2018.

phénomènes extérieurs à la langue, la cognition et même l'idéologie, dans la construction de la signification des mots de la presse écrite. Le rapport de l'homme à son environnement est la piste privilégiée pour évoquer la substance du signe linguistique hjelmslevien et à la vie sociale. La pensée est incluse dans sa théorie implicitement

La théorie de Hjelmslev devient bénéfique dans la mesure où la substance pourrait être vue comme le paramètre linguistique décidant de la signification du signe linguistique. Le discours repose sur cette variante linguistique saisie à l'intérieure de la substance phonique. On produit un mot ou une suite de mots à l'intérieur d'un lieu où plus d'un facteur prend part à l'attribution d'une signification précise.

Le mot « **réforme** », dont nous avons fait référence en haut de cette thèse, pour expliquer la notion de l'arbitraire, est étudié comme valeur linguistique.

La « **réforme** », comme mot, du système éducatif a pris des proportions dangereuses dans le discours sur la scène médiatique. Nous pourrions le prendre en charge linguistiquement comme un caractère linéaire du signifiant. M. ARRIVE le rappelle amplement : « *le signifiant étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : a) il représente une étendue, et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension : c'est une ligne* »³¹. C'est à lui seul, on parle ici du signifiant qui possède ce caractère linéaire. Ce sont les signifiants acoustiques, qui sont en réalité des éléments servant à constituer des unités, appelées des signes. Mais à l'écrit, comme dans la presse écrite, le signe linguistique est de nature visuel, le lecteur est amené à voir, à jeter ce premier regard sur ce qui est écrit dans la Une, des journaux en passant devant les kiosques de journaux, suivi d'une lecture brève du titre. L'intéressement, l'achat et tout l'intérêt vient de cette relation que procure l'objet sémiotique, car les sens du lecteur se sont stimulés et il y a eu naissance de ce premier contact avec ces éléments de l'organe de presse.

Pour introduire la valeur linguistique dans ce champ de la sémiologie structurale, il faudrait y revenir sur la linéarité du signifiant comme élément linguistique important dans l'interprétation du signe dans son système linguistique.

2.4.4 Le signe entre dénotation et connotation

Ce sont deux notions qui peuvent s'opposer et se compléter en même temps dans la prise en charge de toutes les entités linguistiques ou autres dans l'analyse d'une substance sur le

³¹ SAUSSURE, de F in ARRIVE, M, *A la recherche de Ferdinand de Saussure*, Ed, PUF, 2007, Paris, p 57

plan interprétatif. Dans la sémantique, la dénotation est définie comme cette relation qui relie une forme linguistique à un objet du monde. Le mot, dans son intégrité, est formé de l'ensemble de traits dénotatifs. Ce sont ces traits de sens acceptés par l'ensemble de la communauté langagière. C'est un aspect linguistique dépendant seulement de la substance signifiante partagée entre les locuteurs d'une langue.

Alors que du côté de la connotation, le signe, contenant dans sa texture un signifiant (Sa) et un signifié (Sé) de premier niveau, devient signifiant pour un nouveau signifié et aborde une nouvelle relation de signification. Arriver à distinguer entre deux niveaux de signification formées par la détection d'un signifié du signe d'un niveau 1 et le prolongement qu'il fait pour atteindre un deuxième signifié du même signifiant.

L'analyse sémiologique s'est intéressée beaucoup aux langages chargés de connotation dont la structure peut-être décrite comme suit :

Signifiant (signe)		Signifié →	Niveau de connotation
Signifiant	Signifié	→	Niveau de dénotation

Figure 6 Les niveaux de signification du signe

Le premier plan est connotatif et extensif qui se décrit comme (ERC) RC par rapport au deuxième qui ne représente que la relation entre une expression et un contenu (ERC). La société construit et développe des systèmes de signification de sens seconds. BARTHES propose d'appliquer cette analyse à tous les objets du monde : image, vêtements, nourriture, etc. BARTHES et les sémiologues appuient ces quelques intrusions dans le domaine de la sémiologie par évoquer le concept de « langage-objet », qui ce dernier, relève de la dénotation et qui est susceptible à toutes les connotations que la société pourra lui introduire dans les différentes pratiques sémiotiques.

2.4.5 L'objet sémiotique et son savoir faire analytique

Dans le monde de la presse, l'objet sémiotique est considéré comme un produit à consommation prédéterminée et ne relève pas seulement du linguistique, mais d'autres éléments qui parfois dépassent la langue qu'utilise le journaliste comme code de communication. Cet objet a une relation directe avec le signifié qui intéresse, à la fois le journaliste et les lecteurs, dans l'échange à travers les textes de presse, et qui attire l'attention du lecteur dans un article de presse ou sur l'aire de la page de journal. Cet appareil

technologique sert à prendre en compte un langage dans sa globalité sans se soucier de ces impacts sur le plan significatif.

La notion est des plus mal cernées. Le média semble se définir essentiellement par une somme de caractéristiques (possibilités et potentialités) techniques, par la manière technologique dont il est à la fois produit, transmis et reçu, dont il est reproductible à l'infini. Le média n'est donc pas lié à un contenu ou à une thématique donnés, mais à un appareil et à un état présent de la technologie. Et pourtant, cette technologie de la reproduction mécanique et de la production de l'œuvre d'art implique une certaine esthétique, elle n'est utile que lorsqu'elle est concrétisée dans une œuvre particulière et singulière, ou appréciée dans un jugement esthétique ou éthique. [HÉBERT. L, 2005 : 82]

Le monde de la presse essaie de survivre aux développements technologiques, puisque avec la montée de la presse électronique, il risque de perdre sa place sur la scène médiatique. En partie, le journal est l'objet qui conserve ce témoignage de l'événement historique par sa traçabilité avérée et existante du papier qui la conserve, contrairement à ce que nous présente le monde de la technologie récente, à l'image des appareils technologiques.

Éthique et responsabilité sont le mot d'ordre pour que les objets sémiotiques se distribuent convenablement sur l'aire de la page, puisqu'il s'agit dans ce genre de discours d'organisation ou de mise en page où l'olfactif comme l'écrit et le visuel sont tous des éléments qui construisent l'objet sémiotique. Le journal mettra en éveil la conscience des locuteurs avec cette organisation de cet objet sémiotique sur les pages de journal et l'emplacement des signes iconographiques qui se superposent les uns les autres pour construire cette signifiante.

Alors il ne s'agit pas seulement d'un type de langage comme dans les conversations ordinaires, mais d'une mise en forme d'un discours qui est accompagné d'objets sémiotiques nécessitant une précaution que doit prendre en compte son producteur à l'égard de la véracité des informations transmises aux lecteurs. Ces derniers sont dans l'obligation de faire attention aux marques, aux indices, à ses signes qui sont synonymes ici d'objet sémiotique et qui construisent l'idée d'ensemble de l'information rapportée.

Une interprétation ultérieure suivra puisqu'il s'agit de « dire » ancrés dans un discours de type défini. J. KRISTEVA définit la sémiotique comme « *le lieu où la science s'interroge sur la conception fondamentale du langage, sur le signe, les systèmes signifiants, leurs organisations et leurs mutations* » (1981, p, 292).

Il ne s'agit pas d'un seul système de signes comparable à la langue, mais il est question de parler de plusieurs systèmes signifiants qui s'engendrent de la langue. La sémiotique devient alors une science où se croisent la pragmatique, qui implique le sujet parlant ; la sémantique,

qui étudie le rapport entre le signe et l'objet représenté ; et la syntaxe, description des relations formelles entre les signes.

Dans la mutation de ces signes linguistiques, la sémiotique trouve une place privilégiée pour défendre l'emploi de certaines occurrences qui sont en perpétuel changement. La presse écrite de langue française en Algérie fait preuve de réunir tous les ingrédients, à la fois linguistiques et extralinguistiques, pour niveler l'écart entre le système de signification et les contextes dans lesquels les spécialistes de l' « info » produisent leurs discours.

Malgré tout cet effort constaté sur le plan de la production, les lecteurs se retrouvent dans une confrontation d'ordre conceptuel où l'emploi des mots-événements est travaillé avec un peu plus de nonchalance professionnelle. Les journalistes écrivent dans des époques distinctes dans toutes les sociétés, et ce serait une obligation pour leur institution de respecter l'harmonisation des faits en époques et les mots les représentant.

Avoir le courage de proposer une nomenclature d'items journalistiques à des spécialistes « automates » donnerait plus de flexibilité à leur discours et du coup ils arrivent à mieux connecter leurs vrais signifiants aux signifiés existants de l'époque dans laquelle ils produisent leurs articles de presse.

C'est une proposition qui pourra générer une sorte de conflit entre autorité responsable de ces organes de presse et les différents acteurs travaillant pour une presse citoyenne. Le genre institutionnel s'oppose au genre conversationnel par la contrainte de la loi qui fait qu'un langage, celui de la presse, ne représente pas une réalité tant espérée par son public.

**2 Deuxième partie :
le rapport texte-discours
dans les écrits de presse**

Nous avons toujours eu l'idée que le sens dépend seulement d'une entité linguistique figée, séparée de son contexte d'utilisation, mais encore faut-il se demander que l'exercice de la langue laisse transiter le sens qu'occupe l'item linguistique d'une acception à une autre ? La langue comme système de signes est prédisposée à être manipulée par les sujets parlants dans diverses situations de communication. Le texte écrit dans une langue prendra des dimensions distinctes d'interprétation, il s'emploie avec une valeur plus précise, lorsque nous envisageons appréhender l'énoncé comme formant un tout.

On a en effet tendance à parler de « texte » pour des productions verbales orales ou écrites qui sont structurées de manière à durer, à être répétées, à circuler loin de leur contexte originel. C'est pourquoi dans l'usage courant on parle plutôt de « textes littéraires », de « textes juridiques », et l'on répugne à parler de « texte » pour une conversation. Un texte n'est pas nécessairement produit par un seul locuteur. Dans un débat, une conversation..., il se présente comme distribué entre plusieurs locuteurs. Les locuteurs peuvent être aussi hiérarchisés, quand il y a discours rapporté, c'est-à-dire quand un locuteur inclut dans ses propos ceux d'un autre locuteur (...). Dans un même texte il y a souvent association de signes linguistiques et de signes iconiques (photos, dessins. [MAINGUENEAU, D 2014 : 46]

Le texte de la presse écrite de langue française représente cette difficulté d'ordre énonciative d'où la répercussion des dires journalistiques au quotidien sur le lectorat laisse le sens des items linguistiques ambigu sur l'axe locuteur scripteur vs lecteurs et cela à cause de plusieurs paramètres liés aux genres discursifs qui adhèrent le discours de presse.

Il est intéressant de revenir sur la capacité de ce journaliste à s'accaparer, à lui seul, de cette compétence linguistique pour produire un texte journalistique. Chose qui paraît d'emblée facile et maîtrisable par rapport à l'espace qu'il occupe virtuellement sur l'aire de la page du journal. En réalité le genre, dans lequel le journaliste s'inscrit, ici, nous parlons de commentaire dans la page événement et actualité des deux quotidiens, ne laisse pas assez de champ d'action pour prendre la parole et énoncer subjectivement les propos à l'encontre de ses lecteurs.

La négociation du sens des énoncés ne se fait pas dans l'article qui représente le commentaire comme genre discursif, l'idée a été déjà dite dans la Une dans la mise en page des éléments paratextuels. L'énonciation ou la mise en discours de la langue dans la presse écrite n'est pas seulement la tâche du journaliste, parfois il fait le comparse et laisse, pour des raisons éditoriales, la parole à d'autres acteurs qui à eux seuls revient l'acte d'énoncer.

3 Chapitre troisième

Du texte journalistique à l'unité discursive

3.1 Du texte journalistique à l'unité discursive

L'accès à l'unité du discours nécessite des paramètres dont les conditions de l'énonciation exigent malgré la difficulté du genre de la presse écrite et la distanciation entre le scripteur et le lecteur. Nous essayons de voir comment les unités de la langue transitent d'un niveau d'analyse abstrait à un autre niveau concret, celui du discours. Une manipulation au niveau de la langue d'étude se fait par les spécialistes de l'information pour rentabiliser leur savoir faire quotidien à des fins professionnelles.

L'enjeu est important et repose sur la capacité de ces journalistes de savoir prendre en charge un système linguistique pour le soumettre à un système de valeurs où l'énonciation devient le premier phénomène à expliquer pour appréhender les stratégies des acteurs de discours dans les textes journalistiques.

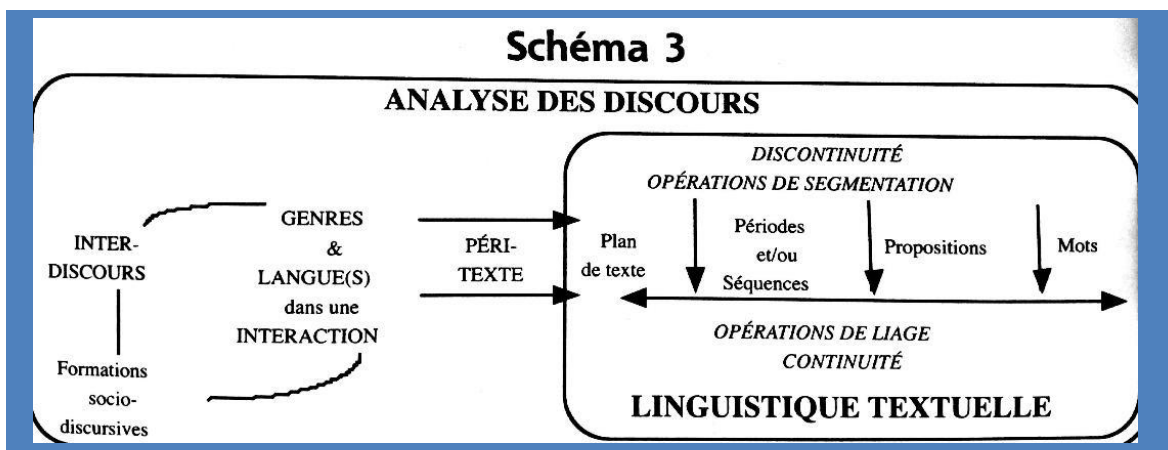


Figure 7 Opération (s) de segmentation (discontinuité)

Ce schéma souligne l'importance des déterminants textuelles « ascendantes » (de droite à gauche) qui organisent la mise en valeur des propositions à l'intérieur d'un système que constitue l'unité TEXTE. En contre partie, et dans le sens inverse, c'est-à-dire d'évoluer de (gauche à droite), l'objet de la linguistique et les régulations descendantes renvoyant à des situations d'interaction dans les lieux sociaux où les genres et les langues imposent aux énoncés une régularité discursive. Le besoin de s'exprimer est la résultante d'une nécessité d'interaction qui se fait dans les formes infinies des énoncés, or que les genres et les langues instaurent une certaine régularité dans le flux discursif.

Dans le genre, comme paramètre incontournable dans le champ de l'analyse du discours, la formation discursive prend sa place privilégiée dans la signification qu'on attribue aux mots

à l'intérieur d'un texte. Michel PÊCHEUX intervient pour clarifier ce point important de ce qu'on a appelé la formation discursive.

Les formations discursives déterminent ce que et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.). A partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée : le point essentiel ici est qu'il ne s'agit pas seulement de la nature des mots employés, mais aussi (et surtout) des constructions dans lesquelles ces mots se combinent, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent ces mots (...), les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient ; (...) les mots « changent de sens » en passant d'une formation discursive à une autre.³²

La langue est en perpétuelle dynamique dans ses réalisations les plus diverses. Elle occupera une place dans le discours grâce à une manipulation subjective, mais liée à l'espace et au temps, le lieu où s'exerce une créativité pour installer des valeurs à l'intérieur des mots de cette langue. La formation discursive est le fil conducteur de tout le flux sémantique des constructions discursives dans une époque donnée. L'homme ou le communicateur est censé suivre ce flux avec seulement une touche personnelle de sa part, or que les significations de mots est de l'ordre de cette formation discursive où on effectue un certain positionnement forcé, dû à des paramètres extérieurs, aux sujets parlants.

Les mots ne sont pas statiques dans leurs réalisations sur le plan du signifié. La formation discursive, comme l'a été appelée par M. Pêcheux, est une combinaison qui se fait dans un espace et un temps appartenant à des générations. A leur tour, ces générations³³ utilisent les mêmes mots de la langue en question, mais avec des significations qui rejoignent les mœurs, les rites et les convictions de l'époque. On revient à dire qu'il s'agit de communautés langagières qui sont entrain de conserver la langue grâce à des pratiques langagières.

Établir un lien entre les genres et les formations sociodiscursives devient une des priorités récentes de l'analyse du discours. Tzvetan Todorov s'est impliqué dans la problématique en disant que : « *N'importe quelle propriété verbale, facultative au niveau de la langue, peut être rendue obligatoire dans le discours. Certaines règles discursives ont ceci de paradoxal qu'elle consiste à lever une règle de la langue.* »³⁴. Todorov inscrit ces phénomènes dans l'espace sociodiscursif d'un lieu social donné. Il a été rejoint par un autre spécialiste,

³² PECHEUX. M, in ADAM. J.M, La linguistique textuelle, Introduction à l'analyse textuelle des discours, Ed 2^{ème} Armand Colin, Paris, 2008, P 25

³³ Par générations on entend l'acception la plus pointue de ce terme, qui dans un langage, où un système de signes manipule un bon nombre de mots à renvoi spécifique où un groupe de locuteurs s'habituent à utiliser ces mots dans leur milieu socioprofessionnel. Les journalistes, dans le domaine de la presse écrite, en sont un cas. On peut dire que c'est un jargon où un groupe de sous communauté linguistique qui encode le sens du signe linguistique.

³⁴ TODOROV. T, in ADAM. J.M, Ibid

Karlheinz STIERLE en parlant de prêt de sens d'un mot à un texte, il faudra qu'on se projette sur l'arrière-plan d'un schème discursif préexistant.

3.1.1 La linguistique textuelle, une transition épistémologique

Le texte comme un ensemble écrit connaît une autre forme de contextualité que celle de l'oral, celle qui va de texte à texte, parce que contrairement à l'oral où la situation domine le contexte (ou le supplée³⁵), à l'écrit, c'est le contexte (intra et intertextuel) qui domine la situation ou le supplée. Le choix d'un texte X doit d'abord être entendu comme une occurrence d'une pratique langagière appartenant à une série générique. Le texte n'est pas une production isolée des autres textes qui le précèdent ou qui le succèdent ; il est le maillon de la chaîne qui embraille le sens des unités linguistiques dans les formes discursives. L'étude des catégories linguistiques investies, dans un contexte discursif spécifique, le cas du discours des médias et de la presse quotidienne, devient une priorité du champ de l'analyse du discours.

De cela, il est indispensable de souligner dans ce champ d'analyse, l'emploi des indices textuels. Ces derniers désignent « *l'ensemble des plans ou des niveaux d'analyse du discours qui permettent de l'appréhender sous son versant textuel* »³⁶. Le texte, considéré, à partir de sa texture, renvoie toujours à d'autres textes.

3.1.2 Le textuel chez F. Rastier

F. Rastier décrit le texte comme le véritable objet de la linguistique. Son projet s'inscrit dans le rassemblement, ou plutôt de la mise en valeur de toutes les sciences du langage qui interviennent dans le texte dans la proximité d'une anthropologie culturelle. Le texte est une dimension rassembleuse de toutes les valeurs de la société où l'expansion dialogique est caractérisée par la suite de textes produits en successivité.

Chaque moment de la vie sociale a ses propres caractéristiques d'ordre culturel et anthropologique. Dans la langue, qu'utilisent les locuteurs, les signes linguistiques sont plutôt le résultat des signifiants que la société a créé à partir d'expériences vécues et transmises d'individus aux autres suite à la fréquence d'utilisation.

³⁵ Le supplé est l'ensemble des éléments qui viennent combler un certain manque dans la linéarité phrastique dans un texte ; entre autres, ce sont les catégories linguistiques permettant la distinction de la cohésion des éléments dans un tout.

³⁶ ELIA-SERFATI, J, *Élément d'analyse du discours*, Ed, Armand Colin, Paris, 1975, p 123.

3.1.3 Le textuel chez J.M Adam

Jean-Michel Adam entame son intervention explicative sur le texte, comme une unité d'analyse, qui transcende la sémantique de la phrase, par une citation d'E. Benveniste.

Certains linguistes reprochent à Saussure de se complaire à souligner des paradoxes dans le fonctionnement du langage. Mais le langage est bien ce qu'il y a de plus paradoxal au monde, et malheureux ceux qui ne le voient pas. Plus on ira, plus on sentira ce contraste entre l'unicité comme catégorie de notre aperception des objets et la dualité dont le langage impose le modèle à notre réflexion. Plus on pénétrera dans le mécanisme de la signification, mieux on verra que les choses ne signifient pas en raison de leur être-cela substantiel, mais en vertu de traits formels qui les distinguent des autres choses de même classe et qu'il nous incombe de dégager. (BENVENISTE, 1966 : 41-42)

Nous retournons, à chaque fois qu'il est possible, sur les notes de Ferdinand de Saussure, pour saisir le lien qu'existait depuis toujours entre langue et discours en passant par « texte ». Voici un passage de cette note trouvée dans un cahier d'écolier sans titre (Ms. Fr. 3961) déposé à la bibliothèque publique et universitaire de Genève. Elle a été citée la première fois par Jean STAROBINSKI dans *tel quel* 37, en 1969, et reprise dans *Les Mots sous les mots* (Starobinski 1971).

La langue n'est créée qu'en vue du discours, mais qu'est-ce qui sépare le discours de la langue, ou qu'est-ce qui, à un certain moment, permet de dire que la langue entre en action comme discours ? Des concepts variés sont là, prêts dans la langue, (c'est-à-dire revêtus d'une forme linguistique) tel que bœuf, lac, ciel, rouge, triste, cinq, fendre, voir. A quel moment ou en vertu de quelle opération, de quel jeu qui s'établit entre eux, de quelle condition, ces concepts formeront-ils le DISCOURS ? [SAUSSURE, 2002 : 227]

L'objectif premier de la langue est de construire le discours. Ce dernier est l'horizon que veulent atteindre les éléments de la langue par un entrelacement d'unités formant le système linguistique. On parle d'agencement et d'entrelacement de deux unités où un acte de référence est accompli pour la première, et quelque chose d'achevé pour la deuxième. On dira que c'est un ensemble constitué qui relève du discours.

Dans les notes collectées par J. M. ADAM, il y'en a une qui définit le discours comme « une mise en fonctionnement de la langue et comme une proposition interactive du sens d'un sujet s'adressant à un autre sujet, nous nous retrouvons surtout, à la base, la définition saussurienne de la langue comme stock ou réservoir de signes-mots »³⁷

³⁷ SAUSSURE, F in ADAM, J.M, La linguistique textuelle, 3^{ème} Edition, Armand Colin, Paris, 2011, p 21

La difficulté réside dans la séparation entre les deux sphères langue/parole qui dans leurs définitions contredisent jusqu'ou l'analyste n'arrive pas à intervenir lorsque la phrase appartient à la parole. Alors que la parole est individuelle et toutes les associations linguistiques sur l'axe paradigmatique sont du ressort de l'individu et non pas de la société.

La phrase, comme niveau d'analyse textuel, se décrit comme une unité de composition syntagmatique, située entre le deux sphères langue/parole : elle fait partie de la langue dans sa dimension syntagmatique et de la parole dans sa dimension discursive.

Le mot « discours », dans une vision saussurienne, est formulé par FONTANIER en joignant la phrase et la période à la pensée du lecteur.

D'abord, qu'entendons-nous ici par Discours ? Non pas un ouvrage entier, si court d'ailleurs qu'on le suppose ; non pas même une suite, un enchaînement de phrases ou de périodes sur un même sujet ; mais une phrase ou une période exprimant une pensée à peu près entière et complète en elle-même, quoique tenant peut-être à d'autres pensées qui précèdent ou qui suivent. [FONTANIER, 1977, 279]

Le mot période est très pertinent dans le passage que fait l'étude linguistique comme une suite linéaire et la parole comme une prise en charge de ce système linguistique avec une empreinte personnelle saisie dans l'aspect associatif. Les mots prennent une signification dans ces périodes là. La pensée de l'homme se met en marche pour enchaîner des faits en période avec les autres pensées semblables à construire des discours dans la même communauté langagière.

- Yousef Yousfi, **l'Algérie a de l'uranium pour son nucléaire**. « Nous avons de quoi alimenter largement nos centrales nucléaires à l'avenir. Nous faisons le bilan de notre potentiel », a-t-il affirmé. L'Algérie compterait un potentiel de 26000 tonnes d'uranium.

[Le Quotidien d'Oran, mardi 04 janvier 2011]

- Énergies renouvelables, **Youcef Yousfi présente 60 projets** « Le ministre de l'énergie et des mines, Youcef Yousfi a dévoilé, hier, quelques chiffres du programme des énergies renouvelables [...] au total, ce sont 60 projets qui portent les 20 prochaines années qui doivent permettre de produire 2500 à 3000 MW d'électricité.

[El Watan, mardi 04 janvier 2011]

Les deux quotidiens se sont focalisés sur le même énoncé en parlant de chiffres dans le domaine de la production énergétique, notamment en matière d'électricité. Quoique les chiffres présentés soient identiques dans les deux quotidiens, le lecteur se heurte à un contenu similaire avec deux titres différent.

La différence dans l'énonciation du titre, comme énoncé, dans les deux quotidiens s'est faite dans l'introduction du mot « nucléaire » par le quotidien d'Oran en insistant sur l'industrie nucléaire de l'Algérie qui tient à se protéger sur le plan de la sécurité énergétique, alors que pour El Watan, l'emploi de l'adverbe de quantité « quelques » précédé du substantif « chiffres », minimise de la valeur de cet exploit. Nous soulignons avec beaucoup de fermeté l'intention communicative du journaliste (équipe rédactionnelle) qui affiche sa subjectivité à contrer un des acteurs du discours politique en Algérie. La thématique des deux quotidiens parle du potentiel de l'Algérie en production énergétique, en d'autres termes, l'avancement de chiffres exacts donnés par les instances compétentes relève d'une objectivité caractérisée.

3.1.4 De la transition texte-discours

Le discours est cette association de masse matérielle avec du sens, à travers l'agencement complexe de représentations faisant l'objet de communication entre les individus au sein de la même communauté langagière.

Le discours, cette réalité matérielle, constituée par des séquences sonores ou écrites associées à du sens, et qui se prête à l'observation directe, s'y trouve appréhender en tant qu'agencement plus ou moins complexe de représentations de ce dont on parle. Ce regard porté sur le discours met résolument au centre de l'approche choisie les différentes manières de représenter, en vue d'en esquisser une typologie. [P. HAILLET, 2007 : 9]

La linguistique des représentations discursives est décrite par l'emploi des notions de discours, d'énonciation et segment de discours. Tout d'abord, une réflexion est née depuis l'écho qu'a fait la dichotomie saussurienne langue vs parole comme l'a été signalée par ARRIVÉ, GADET, et GALMICHE (1986, p. 373)

La langue, institution sociale, bien commune de tous les sujets qui la parlent, s'oppose à la parole, réalisation individuelle. Les linguistes contemporains ont généralement renoncé au terme de *parole*, et le remplacent par le terme de *discours* [...]. La langue, non actualisée par l'acte de discours, est décrite comme un système de signes, où les éléments se définissent, de façon différentielle, par leurs oppositions réciproques [...].

Les relations qu'entretiennent les mots dans la construction du sens sur le plan linéaire ne peuvent en effet satisfaire l'analyse qui, sur un autre niveau, se soucie de la façon dont le scripteur les distribue, surtout dans les textes à énonciation subjectivée en choisissant une visée pragmatique du discours. Dans ce cas là, le discours devient un champ alternatif pour que ces mots trouvent leur expansion la plus juste dans le genre médiatique, tel que le montre Sophie Moirand à travers la logique naturelle de Jean-blaize GRIZE.

L'objet de discours désigne des entités actualisées dans les textes par des expressions qui sont susceptibles d'être reformulées, enrichies ou simplifiées au fil du discours ou des interactions. La logique naturelle propose de l'objet de discours une vision dynamique par opposition au caractère statique de l'objet de la logique formelle, ce qui la conduit à proposer de le représenter sous la forme d'une classe aux propriétés particulières, dans le cadre d'une théorie axiomatique du rapport des parties au tout. Ainsi la classe d'objet est conçue de telle façon qu'elle accueille non seulement l'objet initialement inscrit dans le discours, mais également toutes les représentations des parties de cet objet, ses différents « ingrédients » auquel renvoie le fil du discours. [J.B.GRIZE, 1990, 1996]

S. MOIRAND privilégie la piste de l'analyse des marques formelles identifiables pour « repérer les points de surgissement des objets de discours dans un texte ainsi que leurs transformations au fil du discours »³⁸

Nous prendrons comme exemple les mots qui reviennent à chaque fois que l'Algérie passe par un événement politique, économique ou social intéressant, où les journalistes des divers quotidiens nationaux les utilisent suite à son importance par rapport l'impact qu'il fait sur l'opinion publique nationale.

La sécurité et l'intégrité territoriale du pays,

La violence dans tous ses états,

Le pouvoir d'achat

La liberté d'expression, et autres...

Nous reviendrons incessamment sur les théories de l'énonciation du temps de M. BAKHTINE où nous sommes autorisé à signaler la vision russe sur les phénomènes de l'énonciation dans son côté interactif tout en confirmant qu'un signe n'existe que dans son fonctionnement social dont la matérialité et l'idéalité formant un tout.

Pour M. BAKHTINE l'énoncé et l'énonciation vont de paire dans les activités énonciatives de chacun de nous ; il suffit de les rattacher par un trait d'union (-), on aura « énoncé-énonciation », qui selon lui est une « forme-sens ». Une forme est, nécessairement, porteuse d'un sens issu d'une production sociale. Les expressions « système abstrait » et « expression individuelle » sont à écarter dans cette description linguistique liée à une conviction formaliste.

Le langage humain doit se comprendre dans une dimension sociale de son origine. Selon M. BAKHTINE, et en se référant à ses positions des années 20, le sujet parlant est un sujet en relation avec son environnement « *ayant intériorisé des normes et des formes discursives*

³⁸ MOIRAND. S, Le discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre, Ed, PUF, Paris, 2007, p 59

extérieures à lui, mais qui le constituent. L'énonciation est alors le véritable lieu de la parole, définie comme interaction verbale »³⁹

La langue, une institution sociale, bien commune à tous les sujets qui la parlent, s'oppose à la parole, réalisation individuelle, un effort fourni par une intelligence personnelle. Les linguistes contemporains ont généralement renoncé au terme de parole, et le remplace par le terme de discours (...). La langue non actualisée par l'acte de discours, est décrite comme un système de signes, où les éléments se définissent, de façon différentielle, par leurs oppositions réciproques (...)

Dans la même idée, et on faisant allusion à BENVENISTE (1974, p. 80), on constate qu'il y a production de discours à chaque fois qu'on parle ou on écrit. De ce fait, le discours est une réalité matérielle, tangible, reproductible, qui se prête à l'observation directe ; il est constitué de séquences sonores ou écrites, associées à du sens.

L'objet d'étude selon P. HAILLET est le discours. La langue n'est qu'un système de signes composé d'unités associant forme et sens, et la connaissance de ce système permet :

- D'une part, la production du discours, de s'exprimer,
- Et d'autre part, de comprendre et d'interpréter ces discours pour ainsi attribuer du sens à des séquences sonores ou écrites plus ou moins complexes.

Mais la question que nous devons poser à partir de cette réflexion sur le discours est en relation avec ce fait d' « attribuer » le sens dans le genre médiatique. Qui donc attribue le sens aux mots ou aux expressions à caractère récurrent dans les discours de la presse écrite ?

Nous pouvons prendre ce fragment d'article de presse comme un texte, comme on peut le prendre comme un discours, seulement si on est attiré par des réalités observables qui chevauchent entre une production écrite et ou orale et le sens qu'on attribuera à chaque fois qu'il y a cette reproductibilité inachevée.

Le texte suivant, tiré du quotidien d'Oran du 02/01/2011, fera l'objet d'une analyse textuelle, où les catégories linguistiques susceptibles d'orienter le cours sémantique de l'énoncé seront écrites en gras.

- L'hypothèse d'une voiture piégée évoquée un moment a été écartée par le ministère de l'Intérieur, qui a indiqué que le carnage a été **probablement** le fait d'un attentat kamikaze. La bombe, de fabrication locale, contenait des bouts de métal «pour atteindre le plus grand nombre» de personnes, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur. Les circonstances de l'explosion, «au vu des méthodes dominant

³⁹ PAVEAU. M, A et SARFATI, G, E, Les grandes théories de la linguistique, De la grammaire comparée à la pragmatique, Ed, Armand Colin, Paris, 2004, P. 168

actuellement les activités terroristes au niveau mondial et régional, indiquent clairement que des éléments extérieurs ont planifié et suivi la mise en œuvre» de l'attentat, précise le ministère.

[Le Quotidien d'Oran, le 02 janvier 2011]

- Dans un communiqué rendu public hier en milieu de journée, le gouvernement égyptien a **néanmoins** soutenu l'idée que l'attentat en question pouvait être le fait d'un kamikaze. Une enquête, avons-nous appris hier en fin d'après-midi, a été ouverte par le parquet général égyptien. Pour l'heure, l'attaque n'a toujours pas été revendiquée. Toutefois, la piste d'Al Qaïda n'est pas à exclure dans la mesure où cet attentat – le premier du genre contre une église – intervient deux mois à peine après les menaces proférées contre les coptes (chrétiens d'Égypte) par la branche irakienne de l'organisation terroriste.

[El Watan, le 02 janvier 2011]

Nous pouvons voir la disparité entre l'implication du locuteur-scripteur dans l'énoncé en responsabilisant l'instance énonciatrice du message. L'information est commune dans les deux quotidiens. Dans le quotidien d'Oran, le locuteur-scripteur essaie de s'effacer de l'énoncé, car c'est une des caractéristiques premières du genre médiatique qui oblige les instances du discours de presse à se positionner selon la contrainte du genre dont nous avons parlé dans le chapitre 2. Il ne s'agit pas d'un effacement caractérisé, mais plutôt d'une contrainte qui émane d'une énonciation restreinte.

Les deux quotidiens transmettent une information sur un attentat qui a frappé les coptes d'Égypte. Seulement le journaliste d'El watan attire l'attention de son interlocuteur sur la probabilité d'impliquer une instance du discours. Le journaliste du quotidien d'Oran a voulu rester objectif en n'impliquant aucune partie à l'instigation de cet attentat. Il parle seulement d'éléments extérieurs alors que son confrère d'El watan évoque la piste d'El Qaïda en suspectant la branche Iraquienne de l'organisation terroriste. Le locuteur-scripteur d'El watan a lié l'attentat à un fait antécédent en attirant l'attention de plus d'un type d'allocutaires sur les menaces d'El Qaïda à l'égard de l'Égypte.

L'emploi de « **selon** », comme une catégorie linguistique ayant un rôle important dans les écrits de la presse écrite, dégage toute responsabilité de l'énonciateur envers son énoncé en impliquant une autre instance énonciative. Les journalistes essaient de prendre des distances vis-à-vis du contenu de l'énoncé. Le signe « **attentat** » se retrouve dans la formulation du discours effectivement prononcé, alors que l'emploi de « **nous** » par le journaliste d'El watan lui incombe une prise de position subjective dans l'énonciation.

Cet indice de personne est une déictique supposant remplacer le « je » du sujet parlant. Le journaliste prend part implicitement dans son énoncé en utilisant « selon », qui lui épargne les critiques de ses lecteurs. C'est une des stratégies énonciatives des professionnels de l'« info » qui essaient de se positionner intelligemment dans leurs discours. Ils s'organisent sur les pages du journal suite à l'emploi de marques linguistiques autres que les indices de personnes.

L'autre indice jouant un rôle décisif dans la réception du sens de l'énoncé se construit dans la modalisation ou de sa nature par l'emploi de catégories linguistiques comme les adverbes. Entre *probablement* dans le premier énoncé du Quotidien d'Oran et *néanmoins* inscrit dans El Watan, nous constatons la différence dans le positionnement des deux locuteurs scripteurs envers l'information transmise via cet événement. Dire que le carnage est probablement le fait d'un attentat kamikaze stipule la non manipulation de l'opinion publique tout en soumettant l'acte lui-même à la simple probabilité que le journaliste ait été contraint de la souligner. Alors que celui d'El Watan a préféré la marque de l'opposition « néanmoins » pour affirmer l'acte décrit dans l'énoncé malgré toutes les supputations qu'on lui a fait ultérieurement.

Dans un deuxième temps, le mot « *terroriste* » est employé différemment par nos deux interlocuteurs des deux quotidiens, là où le journaliste du quotidien d'Oran reste distant et humble, celui d'El Watan s'exhibe franchement et prend part dans son discours. Indexé les terroristes par leur branche en les citant clairement dans le discours :

- Toutefois, la piste d'Al Qaïda n'est pas à exclure dans la mesure où cet attentat – le premier du genre contre une église – intervient deux mois à peine après les menaces proférées contre les coptes (chrétiens d'Égypte) par la branche irakienne de l'organisation terroriste.

Et, parler du même événement pour tenir comme responsable l'agent de cette violence envers les innocents, le journaliste évoque le mot « terroriste » dans son contexte global en ne faisant référence à aucune organisation :

- Au vu des méthodes dominant actuellement les activités terroristes au niveau mondial et régional, indiquent clairement que des éléments extérieurs ont planifié et suivi la mise en œuvre de l'attentat.

Les deux événements ne sont pas rapportés de la même façon, puisque l'emploi de marques linguistiques est très explicite et confirme certains résultats sur la pratique de la langue en contexte socioprofessionnel. Dans le monde des médias, les spécialistes travaillent dans le but de transmettre un savoir ; ils sont tenus par respecter leur engagement envers leur public. Nous parlons, ici, de cet énoncé produit dans un article de presse qui va dans un contre-sens, soit il saisit l'événement et il le transmet littéralement, soit il espère à contrer ses confrères par cette virginité de l'activité journalistique. Dans le dernier cas, l'organe

médiatique devient une source de communication sans scrupule, du fait que celui qui est censé protéger l'information, il l'a transgressé simplement par égoïsme.

En écrivant un article de presse, le journaliste est en concurrence interminable pour donner un contenu spécifique à la forme de la structure linguistique initiale.

On comprend le souci de ces journalistes : il s'agit de donner une certaine virginité à l'activité journalistique en répondant en même temps à certaines critiques qui leur sont adressées dont le soupçon de collusion avec le monde politique. Pour eux, la Communication consiste à se donner les moyens de persuader un public ou un auditoire – voire un peuple – en ayant recours à des moyens plus ou moins avouables – c'est-à-dire plus ou moins affichés, plus ou moins cachés – de manipulation des opinions pour obtenir l'adhésion à un projet politique et donc à celui qui en est le porteur. [P. CHARAUDEAU, 2008 : 134]

A partir de ce que nous avons lu et compris de la PALFCA, cette dernière ressemble beaucoup à d'autres presses dans des territoires du continent voisin qui ne cesse de revendiquer leur indépendance. La Catalogne est un espace du royaume de l'Espagne qui a sa propre langue, le catalan. Cette langue minoritaire, institutionnellement établie en co-officialité castillan-catalan, s'impose à partir de deux facteurs/acteurs, qui constituent un triangle glottopolitique gagnant. (H. BOYER, 2015 : 139). Le linguiste explique cette situation sociolinguistique dans laquelle se retrouvent les catalans par la configuration suivante :

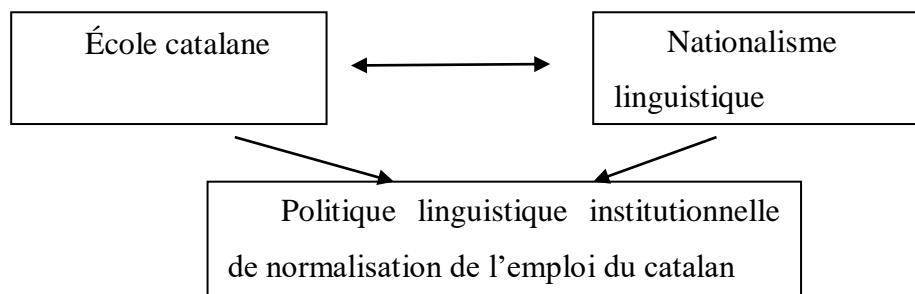


Figure 8 Situation sociolinguistique catalane

Nous constatons un soutien indéfectible du peuple catalan avec, non pas seulement l'insistance du catalan comme langue comme facteur identitaire mais, aussi avec une sociolinguistique qui s'est concrétisée suite à une volonté politique. Nous avons essayé de relier la situation linguistique catalane en évoquant le concept de diglossie avec celle de l'Algérie où l'emploi du français comme langue seconde est soumis à des controverses. Notre corpus représente implicitement ce cas de figure si nous saisissons les paramètres qui

soutiennent le discours de presse de langue française dans sa production comme dans son interprétation.

Le journaliste écrit bien évidemment à un lectorat multiple et diversifié. Ce lectorat est composé de différentes couches de la société algérienne, les instruits, les hommes d'affaires, les riches, les pauvres, et qui ont l'aptitude de négocier à partir de leur statut le sens des différents énoncés. Le type de récepteur, sur lequel nous nous concentrons, étaye notre vision sur l'acceptabilité des dires journalistiques en pensant à un lecteur modèle.

Le lecteur modèle, pour l'institution qui gère l'activité professionnelle, est celui qui accepte à la fois la langue française comme outil commun de communication, mais il est aussi la personne qui partage les valeurs de cette même langue, qui réfléchit la langue dans sa mise en pratique par ces professionnels de l'information.

3.2 La notion de discours

Le discours est défini par E. BENVENISTE comme toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. (1966 : 242). Pour L. JAUBERT, c'est « *du langage en situation* » (1990 : 22), tandis que pour WIDDOWSON c'est l'utilisation d'énoncé en combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux (1984 : p10).

Le discours est souvent défini de deux façons : un type particulier d'unité linguistique (au-delà de la phrase), et une focalisation sur l'usage de la langue. Il nous paraît judicieux de faire accoler la définition de WIDDOWSON avec cette focalisation sur l'usage de la langue en situation sociale. D'ailleurs MAINGUENEAU l'attribue à une certaine instance, surtout lorsqu'il s'agit de discours de type scientifique ou médiatique « *Il est toujours celui d'un sujet individuel ou collectif, qu'il s'agisse de discours médiatique ou scientifique, il est pris en charge par une instance.* »⁴⁰

Le terme « discours » n'a pas de définitions précises puisqu'il traite le langage dans son côté interdisciplinaire où il peut être comme « *L'énoncé linguistique intégré à un acte d'énonciation, par exemple E. Benveniste entend ainsi : discours toute énonciation et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière.* »⁴¹

En rapprochant le linguistique du discursif, il est tout à fait légitime de constater la forme que prendra le mot discours dans un genre très précis, comme celui de la presse écrite, où les spécialistes se focalisent mécaniquement sur le côté graphique ou scripturale de l'item

⁴⁰ Maingueneau, D, *Discours et analyse du discours*, Ed, Armand Colin, Paris, 2014, p216

⁴¹ http://linglang.uqac.ca/dialangue/volume03/3_42_farid.pdf

linguistique. Cette dimension que prend le signe sur le plan du signifiant laisse envisager cette séparation entre l'acte de parole de l'institution médiatique et la société comme lieu où s'exerce la créativité langagière. Donc la parole dans ce sens-là adhère à cette conceptualisation réfléchie par le locuteur en contexte d'énonciation.

3.3 Genèse d'une analyse de discours

Nous optons pour une linguistique de discours dans notre recherche. La tâche ne sera pas du tout facile car la démarche entreprise appelle plus d'une discipline pour cerner l'objectif de notre recherche. L'analyse du discours de la presse quotidienne en Algérie nécessite l'adjonction de disciplines connexes à la linguistique. Dans les années 50, les structuralistes ont travaillé la notion de texte à travers les poèmes en élaborant une approche linguistique de la littérature. A partir de là, la notion de discours a commencé à se distinguer par rapport à celle de texte. La notion de texte renvoie à un ensemble fermé dans lequel les énoncés étudiés sont essentiellement des écrits. Or, la notion de discours concerne l'étude des pratiques langagières et leur contexte de production dans leur aspect social, psychologique et intersubjectif.

La fluctuation de la notion de discours rend difficile tout essai de donner une définition précise à ce mot. Selon les chercheurs, le discours recouvre plusieurs acceptions ; certains en ont une conception très limitée, d'autres en font un synonyme de « texte » ou d' « énoncé ». Nous pouvons dire que le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique). Selon L. Guespin, c'est ce qui s'oppose à l'énoncé ; c'est-à-dire que : *« l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne »*.⁴²

Le texte, du point de vue de sa structuration en langue, nous donne un énoncé. Une étude linguistique des conditions de production de ce texte nous donnera un discours. Mais dans le cadre des théories de l'énonciation, E. Benveniste (1970 : 85) nous propose une définition plus claire lorsqu'il dit *« l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours »*.⁴³

⁴² GUESPIN, L, in Maingueneau, D, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Ed, Hachette, Paris, 1976, p 11

⁴³ BENVENISTE, E, in Maingueneau, D, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Ed, Hachette, Paris, 1976, p 11

Il poursuit et donne la définition suivante du discours « Il faut entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière ». ⁴⁴

Benveniste s'inspire des théories des actes de langage d'Austin en parlant d' « intention d'influencer » pour montrer la mise en fonctionnement de la langue accompagnée par une intention singulière du locuteur au moment de l'énonciation. C'est à travers cette imbrication de ces deux théories que le concept de « discours » a connu une autre orientation. Mais, il faut s'arrêter sur la notion de l'énonciation avant d'accéder au monde du discours. Le mot discours n'a commencé de prendre une place dans les études linguistique qu'à partir de l'émergence des théories de l'énonciation des années soixante avec E. BENVENISTE. L'étude faite sur les aspects indiciels, dans l'appareil formel de l'énonciation, a développé les réflexions sur le discours et son étude comme champ interdisciplinaire. L'analyse du discours qui s'est nourrie de plusieurs courants a permis d'appréhender les faits langagiers sous d'autres aspects.

Le concept de « condition d'énonciation » est pris en charge dans les théories de l'énonciation d'E. BENVENISTE. Il fait référence aux conditions dans lesquelles le locuteur produit sa structure phrastique, suite à tout élément pouvant contribuer à la saisie du sens. Dans la définition de l'énonciation, le linguiste a insisté sur quatre actions essentielles pour transiter de « langue » comme système de signes, un ensemble de règles, des conventions qui régissent ce système vers le « discours » comme un ensemble de valeurs trouvés dans les unités linguistiques utilisées par ces mêmes locuteurs.

L'énonciation c'est cette *mobilisation* de la langue pour le compte du locuteur ;

Il *prend* la langue comme instrument ;

Il *convertit* la langue en discours ;

Et il *se pose* comme locuteur par des indices spécifiques ;

La valeur des indices de personne se concrétisent dans l'énonciation. Nous nous intéressons qu'aux deux premières personnes (je, tu) qui prennent une place privilégiée dans l'échange langagier entre locuteur et allocutaire. Le discours repose sur la première et la deuxième personne pour indiquer l'instance dans l'image des personnes concernées par cet échange. « *La condition de cette mobilisation et de cette appropriation de la langue est, chez le locuteur, le besoin de référer par le discours, et chez l'autre, la possibilité de co-référer*

⁴⁴ Ibidem, p 12

identiquement, dans le consensus pragmatique qui fait de chaque locuteur un co-locuteur. La référence est partie intégrante de l'énonciation » (Ibid., 82).

Le caractère polyphonique de la langue mise en pratique entraîne automatiquement une conception dialogique du discours sur les événements se rapportant à notre corpus, dans la mesure où l'instance, celle qui est responsable de l'acte locutoire, n'est pas apparente sur l'axe de la communication. Nous ne focalisons pas seulement sur le locuteur scripteur, mais sur sa subjectivité dans le langage médiatique, de ses traces et de ses émotions dans le discours, traitées par les approches ici rassemblées, qui adoptent une réflexion où il existe un certain écart entre l'expérience de voir en quoi consiste l'énonciation effective du journaliste et la représentation dialogique que le sens apporte probablement de son énonciation.

Nous optons pour cette piste d'analyse, le dialogisme en l'occurrence, pour dégager plus d'un élément pertinent à la saisie du sens dans les énoncés du discours de presse.

Le discours de presse repose sur la responsabilité et l'éthique régissant la relation entre journaliste et lecteur. La sincérité est le premier paramètre sur lequel nous mesurons la véracité des dires journalistiques. En matière d'information, la communauté internationale se demande si ce qui se lit dans les colonnes de la presse écrite est vrai. La véracité des informations permet de mesurer le degré des écarts entre le dit et le dire dans les écrits de la presse écrite de langue française en contexte algérien ou autres.

Notre recherche s'est prise une place dans une forme épistémique de la pensée dans une époque conjoncturelle où nous voulions contourner les dogmes positivistes suite à une conviction épistémologique. Nous avons peut-être le courage de contrer les voix préférant la neutralité en preuve de scientificité, confondaient en même temps transdisciplinarité et dispersion, complexité et complétude. D'autres, parmi nos interlocuteurs, ne voyaient la complexité que dans le camp élitaire dans lequel nous ne saurions se placer. En s'excluant de ce pôle élitaire, la complexité serait, à la vue des autres, une simple prétention scientifique, fondée sur l'illusion de complétude. Nous espérons, en assumant cette prétention que la communauté scientifique nous attribuait, prendre le risque de se ranger du côté de la complexité afin de s'initier à la réflexivité tout en mesurant la difficulté de l'interdisciplinarité.

3.3.1 La spécificité du discours de la presse écrite

Le discours de la presse écrite de langue française est un discours produit par des institutions publiques ayant le statut d'instances locutrices qui font de leurs « dires » un

langage spécifique sur le plan de la production et son impact sur la réception ou l'interprétation des lecteurs. Ce discours prend en charge, à un certain moment du processus de la transmission des dires, l'information représentée dans l'ensemble des mots qui marquent une traçabilité sémantique à travers le temps.

La tâche première de la presse écrite et d'informer, et cela se traduit par la transmission d'un certain savoir à travers des faits ou d'événements en cherchant à les raconter ou à les transformer pour des raisons que nous citerons ultérieurement. NOYER. J écrit : « *Le journalisme est l'activité qui consiste à collecter, rassembler, vérifier et commenter des faits pour les porter à l'intention du public à travers les média* »⁴⁵. Cependant l'information transmise ne constitue pas une transposition fidèle du réel, c'est un discours qualifié de second et qui est produit à partir d'une *interprétation*⁴⁶ d'événements dont la mémoire

interdiscursive des différents acteurs se porte comme le témoin qui vérifie la traçabilité sémantique des énoncés de la presse écrite.

Pour J. MOURIQUAND, Le propos de l'écriture journalistique est de servir le réel en lui étant aussi fidèle que possible (1997 : 18). Cette définition nous laissera sur nos gardes lorsqu'on ne peut assurer de transposer les faits racontés avec objectivité et loyauté à l'égard d'un public hétérogène. Ce public-lecteur, étant concerné par tout événement, il est versé dans ce contrat où la transparence entre les acteurs du discours doit exister. Le risque que prendra effectivement le journaliste dès qu'il se met en contact avec l'événement, il insère d'autres paramètres liés à son éthos discursif. Et de cela on distingue la transition entre savoir informer en respectant l'éthique professionnelle et communiquer en transgressant le code linguistique.

Le discours de la presse écrite est qualifié de terrain privilégié d'opérations d'influence, de manipulation, qui dépasse la transmission d'informations et même l'incitation à l'action, pour agir sur les systèmes de croyances et des valeurs partagées par le public visé (GALATANU 2000 : 251). On opère à partir de cette définition qui remet en cause le rôle premier de la presse écrite, cette dernière s'inscrit dans des lignés d'ordre éditorial, voire

⁴⁵ NOYER. J, «Médiation de l'information télévisée et presse écrite : L'hebdo du médiateur au prisme d'une « méta-médiation », Questions de communication», 11 | 20 -01 Juillet 2007, <http://questionsdecommunication.revues.org/7369>, consulté le 20/03/2015

⁴⁶ Une première interprétation faite non pas par l'interprétant qui est le lecteur lui-même mais par le locuteur-scripteur qui se retrouve contraint à interpréter le fait en le rapportant à son public. Donc, il est important de décrire le processus langagier chez les journalistes lorsqu'ils relatent les faits en situation d'interlocution. La situation dans laquelle se trouve le journaliste est un paramètre d'énonciation. L'interprétation est faite donc à la base de cette mémoire interdiscursive qui partage une vérité entre les membres d'une communauté langagière.

idéologique pour défendre des intérêts propres à des instances politiques, économique et financières.

3.3.2 Les caractéristiques du discours de la presse écrite

La présence d'éléments extérieurs dans le discours est l'une de ses caractéristiques fondamentales, comme le souligne S. Moirand « *Le texte journalistique devient alors une mosaïque de voix, constituée d'une pluralité de fils intertextuels, et le fil horizontal du discours apparaît, dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette hétérogénéité.* »⁴⁷. L'hétérogénéité du texte journalistique est traversée par des éléments immatériels et qui se lisent dans la verticalité du discours par un sens de repérage et d'investigation. Nous soutenons cette thèse suite à ces quelques caractéristiques liées au discours de la presse écrite en contexte algérien que nous trouvons pertinentes dans la traçabilité du lexique de la langue française à l'intérieur d'un genre discursif.

Par ailleurs, Le discours de la presse annonce d'autres caractéristiques morphosyntaxiques, rhétoriques et énonciatives qui le distinguent des autres discours. D. ABLALI le montre à partir de cet effort fait dans la transmission des dires sur la grammaire de la phrase qui codifie le sens inféré par le locuteur scripteur. « *L'écriture journalistique requiert des règles et des codes spécifiques qui structure, organisent et codifient son contenu pour optimiser sa transmission au lecteur : comme l'espace est compté, le lecteur est présumé, pressé, le style doit donc être concis* »⁴⁸.

Le texte journalistique devrait s'écrire dans un style simple voire modeste et concret autrement dit des phrases simples et courtes sont donc le résultat de cette objectivité professionnelle qui engendre automatiquement une visée informative. D'ailleurs un autre linguiste, I. JAMAL, insiste sur la clarté du texte journalistique en avançant que « *Le caractère concret, objectif et précis du style du journaliste est le meilleur auxiliaire de la rigueur avec laquelle doit être traitée* »⁴⁹.

Le discours de la presse écrite est un discours sociable qui unit au quotidien cette instance morale, dans l'image de l'institution médiatique, à un public lecteur, déchiffreur des dires dans un genre précis. Donc, la première mission du journal, comme instance communicante,

⁴⁷ MOIRAND, S, *Le discours de la presse écrite : Observer, analyser, comprendre*, Ed, PUF, Paris, 2007 47

⁴⁸ ABLALI, D, *Écrire en critique ; exploitation morphosyntaxique sur corpus*, Laseldi, Université de Franche Comté, 2006, p.188

⁴⁹ ISMAIL J, in Gaillard, Ph «*Analyse des titres des quotidiens français, Libération, Le Monde et Le Figaro*», Mémoire présenté par Pour obtenir le grade de magistère, 28/7/2009, Université Tichrine. p16

est d'informer objectivement les citoyens-lecteurs sans qu'ils ne s'aperçoivent de la dimension discursive de l'écriture dans laquelle le journaliste s'inscrit.

Le journaliste apparaît comme un spectateur neutre et indifférent Et selon le journaliste qui considère l'écriture de presse comme un discours purement descriptif prétend que le locuteur a le pouvoir et le droit de décider s'il s'intégrera ou non à l'argumentation dans sa conception et sa pratique du langage. Or, aucun a priori théorique, aucune prise de position idéologique ne peuvent rien changer au fait notoire que le langage n'est pas seulement un moyen d'expression et de représentation, mais aussi un moyen de communication, d'interaction et d'interprétation [KOHEN, J, 1996 :37]

Le discours de presse est plus argumentatif que descriptif du fait que la communication comme élément essentiel du langage incite tout praticien de toutes langues à argumenter les faits dont il est tenu comme le seul responsable de cette prise de parole émotionnelle, raisonnable et parfois pleine d'assurance.

3.3.3 Le message essentiel dans le discours presse

Pour se faire le plan d'un article de presse écrite, on devrait répondre aux six questions-clés ayant une relation très étroite avec les maximes conversationnelles de P. GRICE. La pertinence, la qualité, la quantité, etc., sont inconsciemment inclus dans les écrits journalistiques. Les questions sur lesquelles on repose notre analyse seront les suivantes :

- 1- QUI ? : Qui est au centre de l'information ?
- 2- QUOI ? : Il s'agit de quelle action prise en charge dans une situation d'interlocution ?
- 3- QUAND ? : Il s'agit du moment où se déroule l'événement (heure, date, jour)
- 4- OU ? : Il s'agit du lieu précis de l'événement.
- 5- COMMENT ? : Il s'agit des circonstances exactes de l'événement.
- 6- POURQUOI ? : Il s'agit des causes qui ont entraîné l'événement

Parler de maximes conversationnelles dans des corpus comme celui de la presse écrite pourra en l'occurrence nous faciliter la tâche à analyser les « dire » journalistiques tout en délimitant les vraies circonstances ou plutôt les conditions dans lesquelles la communication s'est établie entre les instances du discours.

Si à titre d'exemple on prend la maxime de pertinence comme point d'appui pour optimiser l'acte de parole dans le discours de presse, le locuteur, étant responsable de la force illocutoire que renferme l'énoncé, se soumet aux lois du discours qui lui impose de respecter une certaine manière d'écriture en l'égard de son public récepteur.

On cite en parallèle d'autres maximes importantes comme :

- **Maxime de manière** : Que la contribution soit claire.
- **Maxime de qualité** : Que la contribution soit véridique.
- **Maxime de quantité** : Que la contribution contienne autant d'informations qu'il est requis, mais pas plus.
- **Maxime de relation** : Que la contribution soit pertinente.

Ce qui nous importe dans ce passage de la réflexion sur les écrits journalistiques remet en cause l'utilisation de la langue comme système linguistique et les conditions dans lesquelles se trouvent les sujets communicants. Puisque l'article journalistique doit répondre à des critères endogènes d'une part et exogènes d'autre part, il est impérativement suggéré de filtrer l'aspect sémantique des occurrences linguistiques, une sorte d'unité linguistique qui peut varier morphologiquement selon la position énonciative dont se trouve le communicant. Nous citons toujours le cas du mot « **manifestation** », décrit ici comme le nom d'action du verbe « **manifeste** » quelque chose dans des circonstances très particulières où la variation sémantique du mot dépendra de l'espace-temps du locuteur et de l'idée qu'il fera de cette occurrence.

Tout ce qui entoure le mot, « **manifestation** » relève de la maxime de qualité/quantité et de la pertinence. Les sens que nous voudrions saisir à partir de l'emploi de cette occurrence est lié aux autres syntagmes écrits en jointure avec le mot lui-même.

L'emploi du mot « **manifestation** », dans les écrits journalistiques dans les années 2010/2012, a soulevé ce cas de figure problématique sur le plan de la production et de l'interprétation du signifiant linguistique en laissant le signifié à la partie interprétative du discours.

Donc, l'idée ou la partie conceptuelle, sur laquelle le lecteur fera sa propre interprétation, viendra des syntagmes voisins au mot-événement lui-même, et qui renferment des informations de second plan. C'est ainsi, nous le pensons, que la formule (subjectivation/objectivation) du discours de presse accédera aux deux notions débattues de ce thème, à savoir informer et communiquer dans la presse quotidienne algérienne.

Dans son livre intitulé « *Analyse du discours journalistique : de la langue au pouvoir* », A. AKKED, survolera la problématique de la sémiotique intermédiaire, notion traduite de l'arabe, pour expliquer l'impact du signe linguistique sur le plan de son interprétation dans les écrits journalistiques. Le fonctionnement méthodique de la communication privilégie l'harmonisation de la société, de l'histoire et de la culture, du fait que les textes d'information sont le résultat de cette complicité où la subjectivité médiatique œuvre dans le but de fonctionner avec un langage médiateur orienté dans une structure discursive générale.

L'interaction entre la langue, l'esprit et la connaissance nous oriente vers une nouvelle approche des procédures méthodiques des sémiotiques de médiation dans le discours journalistique.

3.3.4 Le discours de presse, le choix de l'information

Dans la conception du texte journalistique, l'information se donne hiérarchiquement par le journaliste. Cela relève du choix fait sur l'ensemble des informations conçues à l'intérieur du texte journalistique. Les plus importantes sont celles qui conçoivent le message essentiel de l'article journalistique, tandis que les moins importantes et les inutiles viennent seulement accompagnées l'information de premier rang. Autrement dit les journalistes structurent leurs informations en fonction de l'importance qu'ils veulent donner au message par un ordre d'intérêt décroissant sous forme de pyramide inversée dessinée dans le schéma ci-dessous.

Ainsi le schéma ci-dessus structuré, les informations sont placées par ordre chronologique, viennent ensuite les faits qui expliquent ou renforcent l'accroche c'est-à-dire une ou deux phrases en tête d'article destinées à retenir ou à accrocher l'attention du lecteur.

En revanche, dans certains cas, lorsque les journalistes ont assez de place et de temps, ils structurent leurs textes différemment et rapportent plus de détails. Ce n'est que dans ces détails qu'on arrive à saisir ces informations de deuxième, de troisième et de cinquième niveau. Donc par fait de subjectivation, le journaliste, dans ce cas de figure, articule ses propos ou plutôt son argumentation pour transiter d'un statut à un autre, de celui de l'informateur qui donne un savoir à celui du revendicateur ou de l'incitateur qui .

Ce passage de l'information première qui conçoit le message essentiel nous permet, d'un angle un peu retiré, de constater cet aspect particulier du discours dont use le locuteur pour prendre place tout juste avec, à côté, dessus-dessous ou même dans l'objectivité dans le discours. L'importance de l'information est un des facteurs qui pousse le locuteur-scripteur à réguler son rythme énonciatif ou plutôt son dispositif pris en compte pour se positionner dans le discours.

D'ailleurs l'amalgame sur le plan de la redondance des deux occurrences, objectivité vs subjectivité, nous facilite la tâche à déduire ce rapprochement/distanciation entre le fait d'informer et celui de communiquer, et cela grâce aux genres et aux sous genres discursifs. Le cas par exemple du fait divers qui est un sous genre du discours narratif où le scripteur, par voie de témoignage, nous raconte un fait objectivement tout en commençant son récit par

l'information première et ou importante. « Une jeune fille de 15 ans a été percutée par un camionneur vers 14 h de l'après-midi ».

Nous trouvons souvent dans les colonnes de la presse écrite de langue française en Algérie des faits-divers ayant le même titre que celui que nous avons cité en bas du paragraphe précédent. Quoique le « *fait* » se rapportant à ce fait-divers est vrai, l'information rapportée par le scripteur n'est pas pleinement dite avec impartialité. L'information importante se résume au fait que la jeune fille a été percutée. Donc sur le plan énonciatif, le journaliste est objectif sur cette information qui est qualifiée d'importante, alors que tout ce qui reste dans l'énoncé relève de la subjectivité et par conséquent influence l'énonciation comme phénomène réunissant toute instance avec le discours.

- L'âge de la jeune fille n'est pas vérifié, on le donne bien évidemment comme information dans l'approximation. Elle a quel âge exactement la victime de l'accident ? elle n'a pas 15 ans mais elle pouvait en avoir peut être plus, comme elle pouvait en avoir moins.
- On ne sait dans quel état était le conducteur du camion. Sobre, sain d'esprit, ivre, fatigué physiquement, psychologiquement. Il aurait pu être un chauffard qui ne remplit point les conditions requises pour conduire un véhicule lourd. Vers quelle heure exactement l'accident s'est déroulé ? 14h ? c'est un détail important qui rentre dans l'écriture spontanée des journalistes lorsqu'ils reçoivent des scoops⁵⁰, ils ne prêtent pas attention à ces détails qui accompagnent l'information de base.

Les trois points relevés comme paramètres importants à partir de ce fait-divers nous décrivent comment l'événement est pris en charge dans sa narration par son locuteur. Il s'occupe seulement de l'information première qui renferme un taux assez acceptable d'objectivité, tandis que le reste de son texte est quasiment subjectif et ou la spontanéité dans l'écriture journalistique est quelques chose d'innée chez ces spécialistes de l'information.

3.3.5 De la structure à l'hyperstructure

En matière de diglossie, les populations sont représentées par la notion de citoyenneté qui se situe comme le baromètre de la pratique de la langue en question par rapport à la langue qu'ils possédaient auparavant. Les deux langues concurrencent une place dans le quotidien des citoyens pour l'échange langagier fréquent. Le passage de L1 à L2 évoque et vice versa

⁵⁰ Il relève de la nouvelle sensationnelle que le journaliste utilise pour attirer le maximum de lecteurs. L'information offerte par l'agence de presse ou par le journaliste-correspondant laisse le scripteur rapporter le fait dans la subjectivité la plus absolue.

aide le locuteur à mieux gérer ses écrits tout en respectant le code linguistique qui les représente.

Le journaliste comme son lecteur s'inscrit dans un esprit patriotique qui met en amont l'intérêt premier de la nation, les États unis d'Amérique représente cet engagement solennel qui défend les valeurs des institutions américaines. Parler du VIH comme une pandémie qui a touché fortement des régions des USA relève d'éthique et de responsabilité envers une partie de la population touchée par les médias à une certaine époque de sa propagation. L'effet de transmission est assez important pour prendre en charge un événement. La citoyenneté se mesure dans la reconnaissance des valeurs de la nation surtout si elles sont citées dans la constitution.

Pour la France, la force de la république est représentée par le métissage et le multiculturalisme. Gagner la coupe du monde de football en 1998 avec un fond black-blanc-beur permet à ces noirs africains, aux maghrébins et aux français de souche de former cette citoyenneté dans une liberté, une égalité et une fraternité.

Le reporter citoyen évitera de livrer des informations choquantes, s'abstenant, à propos des attentats du 11 septembre 2001, de répercuter la secrète fierté éprouvée par l'Arabe moyen pour l'exploit de Ben Laden, privilégiant les points de vue condamnatoires du terrorisme, récusant l'idée de courage. L'intellectuelle américaine Susan Sontag, classée à gauche, fit scandale en qualifiant de courageux les auteurs de ces attentats (...)[G. SPITERI, 2004 : 286]

J'entends bien, à partir de cette citation, une volonté affichée d'une classe de spécialistes qui œuvrent dans la pratique de leur citoyenneté par le respect et l'éthique qu'ils exercent dans la stabilité d'un climat sain et favorable pour une vie meilleure. Contrairement à ce qui se passe dans les pays du tiers monde où la responsabilité de dire son avis ou sa pensée sur un sujet qui n'est pas respecté.

« Dix personnes mortes du sida depuis le début de l'année »

Premier énoncé :

- Le sida continue de faire des victimes. **A Oran, une dizaine de personnes atteintes du virus auraient trouvé la mort depuis le début de l'année.** Concernant les nouveaux cas, environ 300 personnes porteuses du virus, originaires de différentes wilayas de l'Ouest, ont été dépistées en 2010. « Les structures sanitaires d'Oran et notamment le service infectieux recensent constamment des décès des suites du sida. *Toutefois, l'éthique professionnelle impose le secret médical.* En effet, malgré les campagnes de sensibilisation, le nombre de cas de séropositifs ne cesse d'augmenter.

[Le quotidien d'Oran, 19-06-2011]

Parler de VIH, sigle représentant une maladie dangereuse dans partout le monde, le journaliste s'est démarqué de son positionnement énonciatif premier qui le considère comme citoyen à part entière, et a avancé un chiffre choquant dans une partie touchée de l'Algérie. Il revient à la fin de son énoncé à opposer l'idée sur laquelle il l'a développé à utiliser une opposition suite à la marque « toutefois » pour atténuer un peu de la force de son énonciation à l'égard de ses lecteurs.

Le discours, comme genre médiatique, est traversé par d'autres discours connexes ayant une figure clandestine que doit saisir le lecteur à partir de son positionnement symétrique vis-à-vis de son énonciateur. Un discours d'apaisement et de réconfort vient, à la fin de l'énoncé, reprendre la mission initiale du scripteur, qui devait enquêter avec un peu de distanciation en apportant des chiffres et des pourcentages exécrables à ses lecteurs.

Un croisement de deux discours est l'effet d'un dialogisme continu dans le temps par des textes qui se heurtent à un moment discursif précis.

Dans sens et effet de sens, l'école psychomécanique Guillaumienne revient en force ces temps-ci en œuvrant dans un travail sur tout ce qui entoure le monde de la signification. Le signifié devient le paramètre incontournable dans la linguistique cognitive moderne qui chevauche entre la valeur dite abstraite à la valeur d'emploi de formes linguistiques dans les études linguistiques du 21^e siècle.

3.3.6 De l'hyperstructure et l'intertexte aux discours

Le retour récurrent de quelques mots à une grande utilisation par les journalistes dans les textes de la presse écrite favorise la notion de l'intertextualité dans le domaine de l'analyse du discours. Arriver à ce niveau d'analyse, la traçabilité de ces mots dans leur cheminement d'un texte à autres, fait que l'occurrence linguistique prend un autre sens dans le temps et dans l'espace. Cette transformation de type sémantique de ces mots que la presse quotidienne utilise marque des moments discursifs où la répétition de ces mots dans le temps et dans l'espace est à prendre en charge.

L'intertexte est cette valeur qui se trouve à l'intérieur d'une forme discursive. Cette continuité de parler ou d'écrire dans le même thème sert à organiser l'information rapportée par le journaliste.

Dans le genre médiatique, le cas de la presse écrite, la mémoire individuelle intervient pour organiser le flux langagier saisi à l'intérieur des écrits journalistique.

On s'est appuyé sur les travaux de S. Moirand, en l'occurrence ceux sur l'analyse des articles de la presse quotidienne française, où elle s'est affichée sur l'impact que fait une expression linguistique, appelée dans le champ de l'analyse du discours, les mots-événements.

Dans le même sillage, C. PENEIRA-TRESMONTANT appelle les mots-événement de S. Moirand « les sigles ». Il essaie de revenir sur son concept pour relater l'événement rapporté par la presse espagnole à une sorte de mot spécifique, qu'est la siglaison. Les espagnols se rappellent des grands événements grâce à des sigles construits par les médias. C'est un genre d'écriture, qui à travers cette spécificité marquée au niveau du signifiant, les membres de la communauté linguistique se partagent le même signifié ou la même idée.

Le mot-événement ou le sigle sont des signifiants à portée mémorielle qui ont un travail bien défini dans l'écriture journalistique dans le monde moderne d'aujourd'hui. La modernisation de la presse quotidienne demeure dans la mémoire partagée entre les membres de la société. Il suffit de signaler un mot ou une date ayant une relation avec l'histoire pour que la prise de conscience soit présente dans la vie quotidienne de tous les citoyens. La presse écrite devient alors un outil incontournable dans la conservation de cette mémoire. D'ailleurs, les médias devraient contribuer positivement à initier, à travers des stratégies discursives, les vraies valeurs d'une société en sensibilisant les esprits de toutes les générations à l'avenir.

3.3.7 Les fonctions de l'hyperstructure

Il y a une relation indiscutable entre les représentations de chacun de nous sur les faits sociaux et les mots pouvant les signifier. L'ensemble des mots, qui représentent cette parole, s'inscrivent dans une époque de l'histoire. Une connivence s'installe entre l'organe médiatique et le citoyen-lecteur. Cette relation fait naître la presse citoyenne. Impliquer le lecteur dans les écrits d'un journal est un acte civilisé entraînant une part importante d'objectivité dans les dires journalistiques.

Se reconnaître des la structure phrastique dans tout écrit journalistique motive et consolide la relation entre les différentes instances du discours. La connaissance partagée entre les deux instances du discours est une des priorités dans la réussite de l'événement énonciatif. D'ailleurs le schéma de communication de K. ORECCHIONI est un exemple pertinent sur le niveau d'équivalence sur plusieurs paramètres entre le locuteur et son co-locuteur. Ce partage sur le plan linguistique doit être suivi par une connaissance supplémentaire qui dépendra du domaine sur lequel on est entrain d'échanger.

Ces mots-événements sont porteurs de cette connaissance particulière. L'attribution de valeurs sûres à ces items linguistiques fortifie le contrat de communication entre les deux partenaires.

La reformulation du schéma de communication de R. JAKOBSON est un détail à souligner dans l'échange langagier entre émetteur et récepteur. Sur la base de toutes les connaissances, le message prend une forme et un contenu sur lesquels s'effectue ce contrat de communication.

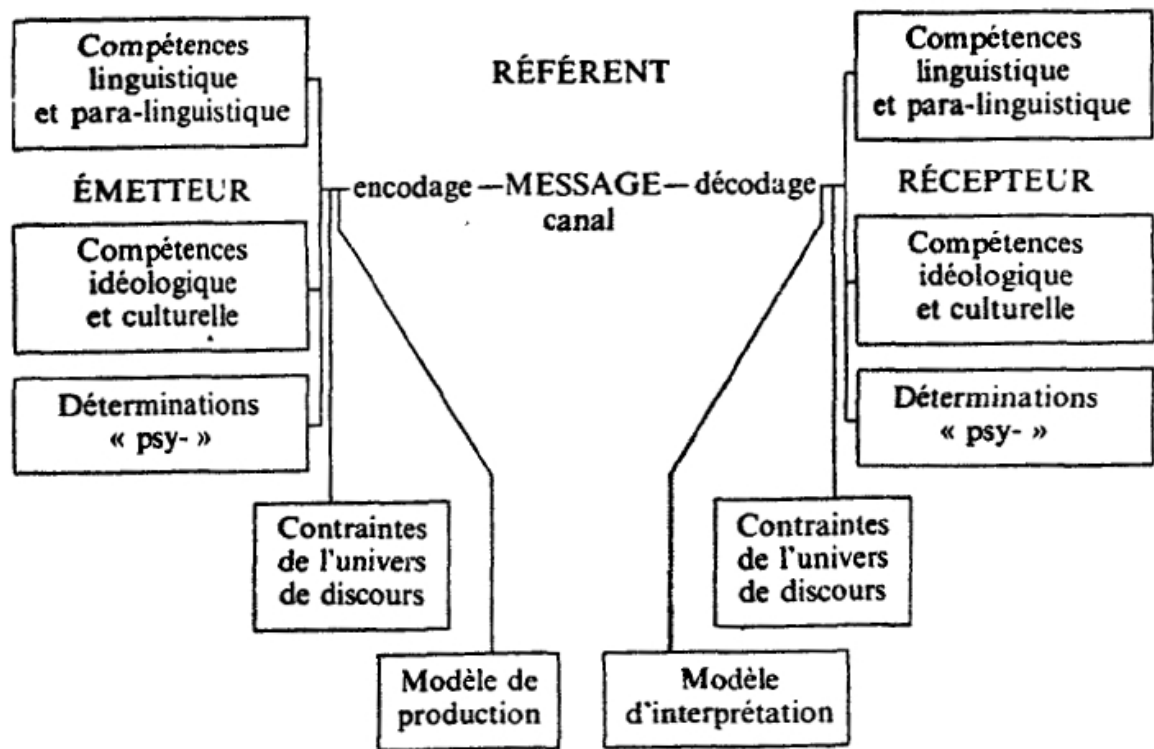


Figure 9 La reformulation du schéma de communication de R. Jakobson

Le schéma de communication de K. ORECCHIONI nous donne un cas de figure énonciatif important lorsqu'il souligne pertinemment le facteur de la compétence idéologique accompagnée par celui du monde de l'univers du discours ou ce qu'on appelle tout simplement la contrainte du genre du discours.

3.3.7.1 La mise en spectacle de l'information

Les images illustrant des moments importants pour les citoyens lecteurs sont des éléments qui offrent une fenêtre capitale sur l'article de presse (ADAM, J-M et LUGRIN, 2000).

L'hyperstructure s'occupe de la présentation des mots-événements en les intégrant dans les conditions auxquelles s'attendent les lecteurs lors de la lecture de l'article de presse.

Les mots-événements dont nous parlons dans cette thèse sont porteurs de certaines valeurs partagées et ou non partagées par les instances du discours de presse de langue française en contexte algérien.

Parler de « **grève** » comme un mot qui revient sur les pages des journaux à chaque fois l'algérien revendique ses droits légitimes pour une vie meilleure, les simples citoyens-lecteurs manifestent une colère et rejettent toute action paralysant l'activité habituelle du secteur sur lequel tourne la polémique. Voilà qu'il y a interprétation subjective du mot où l'intérêt personnel des différentes couches de la société. Donc, il y a ce disparité entre les membres de la population formant ce bloc homogène qui se croise avec des opinions diverses sur les pages de journaux. Chacun lira et interprétera selon sa compétence le mot « **grève** ». On sous-entend l'intégration, sur le plan sémique, le sème de l' (**intérêt**) qui prendra part dans la signification actuelle voire moderne de ce mot.

Dans le secteur de l'éducation, l'Algérie passe par une période difficile où les protagonistes, à l'image du ministère de l'éducation et les syndicats autonomes, négocient le sens du mot « **grève** ». Chacun des deux partenaires attribue une signification particulière selon la position qu'il occupe dans son milieu social.

Le mot « **grève** » est repris dans deux modèles en matière d'énonciation. L'énonciateur ou le locuteur-scripteur essaie de concevoir un modèle de production sur la base de ses compétences déjà vues dans le schéma ci-dessus, tandis que l'autre, appelé le modèle d'interprétation est la lecture que font les responsables politiques, les parents d'élèves et les citoyens lecteurs qui bâtiront quand même un ensemble de signifiés sur le mot et son utilisation en politique et dans les médias.

Ces différents partenaires, sur le plan énonciatif, attribue des qualificatifs à ce nom. Alors nous aurons une panoplie d'occurrences qui aide le lecteur modèle à interpréter le sens de la « **grève** ». Le petit Robert électronique nous oriente vers l'essentiel de ces adjectifs analysés comme catégories grammaticales appartenant à la structure de la phrase.

Cette grève est *licite*.

Cette grève est *illicite*.

Si les deux instances du discours de presse ont, à partie de l'emploi du mot « grève », deux avis différents, comment le journaliste tranchera dans la signification qu'il pourra attribuer à ce mot ?

Deuxième énoncé :

- Après trois jours de **grève**, décidée **subitement** samedi dernier, et qui a **lourdement pénalisé** les usagers, les postiers **devront** reprendre aujourd'hui le travail, suite à l'engagement du ministère de tutelle de prendre en charge toutes les revendications des concernés avant le 24 juin 2011.

[Le Quotidien d'Oran, le 01 juin 2011]

Troisième énoncé:

- Les stewards et les hôtesses ont **finalement** cloué au sol, hier, **l'ensemble** des appareils de la compagnie Air Algérie. **Tous** les vols de la compagnie ont été annulés à la suite de la grève **générale** lancée par leur syndicat. Une réunion ayant regroupé le PDG et le syndicat a été sanctionnée par un accord de prise en charge de toutes les revendications socioprofessionnelles. La reprise des vols a été décidée.

[El Watan, le 01 juin 2011]

Nous constatons le positionnement des deux locuteurs-scripteurs dans leurs énoncés par l'emploi spécifique de quelques catégories grammaticales. Nous revenons sur le qualificatif retenu pour le nom « **grève** », lorsqu'il est qualifié de « **licite** » pour une des instances du discours, alors que d'autres la voient comme « **illicite** ».

La compétence linguistique, dans ce cas de figure, doit être accompagnée par une compétence encyclopédique⁵¹ relevant du thème sur lequel le locuteur-scripteur a affirmé son positionnement par rapport aux autres instances concernées. Comme on le sait, la grève est un droit légitime pour tout travailleur ayant le droit de s'exprimer sur les conditions de travail. Le positionnement énonciatif du journaliste est trahi par l'emploi des marques de subjectivation ou de modalisation dans le discours. L'emploi d'un temps verbal, d'un adverbe, d'un indice de personne pourra prendre à tort l'objectivité souhaitée de l'énonciateur.

Dans la presse écrite de langue française, le mot « **grève** » est chargé de tension idéologique, quoiqu'il ait eu toujours dans sa texture énonciative un sens restreint et explicite qui renvoie à un sens dénoté, nous le considérons (les populations) comme simplement un fait qui revient de droit pour toute personnes se sentant lésée dans son entourage socioprofessionnel.

Une enquête a été faite dans cette foulée d'analyse et de démonstration à travers un genre discursif précis pour rapprocher les points de vue entre deux instances du discours, les

⁵¹ C'est toutes les connaissances sur le monde dont dispose un locuteur manipulant un système linguistique. Converser dans un domaine relève des capacités à prendre la parole avec autrui en abordant un thème dont les connaissances sont partagées.

journalistes d'une part, et les citoyens lecteurs d'autre part pour mesurer le sens du mot « **manifestation** » et montrer l'importance de son impact dans les divers milieux de la société.

Le mot « **manifestation** » est dit pour conserver ce rythme discursif de l'époque où la violence, la frustration, le rejet et les mots renvoyant à un champ lexical de premier choix et qui faisait l'ossature du discours médiatico-politique des années 1990/2000.

Une approche sociolinguistique est d'une priorité première pour cerner le mot « manifestation » dans l'espace et dans le temps à travers ses variations linguistiques et ses répercussions sur les citoyens lecteurs dans l'exercice de leurs tâches dans la société.

4 QUATRIEME CHAPITRE :
Une approche sociolinguistique
de la communication
dans la presse écrite

4.1 Langue, langage et représentations sociolinguistiques

Plusieurs disciplines comme la sociolinguistique, l'analyse conversationnelle ainsi que l'ethnographie de la communication ou la sémiolinguistique contribuent, avec aussi l'implication d'autres disciplines, à résoudre les ambiguïtés dans les processus complexes d'interaction dans la communication en donnant au sujet, au sens que la psychologie le lui a donné, sa vraie place de partenaire social dans un échange verbal ou non verbal.

Dans l'échange langagier, penser à étudier l'approche du cadre de la communication est le moyen qui prend en charge le processus de la production de la parole chez les locuteurs dans la même communauté langagière.

Il n'est guère facile de conceptualiser la notion de communication par une approche sociolinguistique. Le mot en lui-même est chargé de tension et d'agression lorsqu'il est soumis à des sujets de controverse surtout dans le genre politique.

Nous le renforçons par cette opposition récurrente des différents acteurs de la communication, il s'agit de ce caractère d'antagonisme qui persiste entre opinions et avis divergents sur des sujets de la société.

Une façon propre à ses politiques de considérer la communication comme un espace d'argumentation et de séduction voire de manipulation. Nous cherchons à influencer l'auditoire par une certaine force de persuasion en utilisant des coups de force langagiers. Nous sous entendons quelques travers dans le discours politique.

4.1.1 Cadres théoriques

L'ossature théorique de notre thèse va dans le sens d'inscrire notre étude dans le domaine de la sociolinguistique, des représentations linguistiques et de mettre en valeur les notions fondamentales de cette discipline pour combiner toute particularité énonciative à sa notion théorique.

Nous avons vu important de présenter le cadre théorique qui répond aux fondements de notre recherche. La sociolinguistique connaît, de nos jours, des mutations intéressantes, suite aux créations et aux innovations dans les pratiques sociolangagières. Nous mettrons au prise ensuite quelques définitions de la notion du registre langagier afin de coordonner cette relation travaillée entre la sociolinguistique comme discipline complémentaire au champ de l'analyse du discours.

Notre objectif est double, il s'agit de décrire un aspect du langage que nous offre une communauté langagière et de vérifier par la suite la réception de la signification lexicosémantique de quelques mots ayant un impact sur leur interprétation.

La finalité est de vérifier, à des degrés disproportionnés, la symétrie dans l'échange et l'acceptation des différentes significations des mots-événements que possèdent cognitivement tous les acteurs du discours de presse de langue française en Algérie.

Comme la presse quotidienne est en relation permanente avec les citoyens-lecteurs, elle n'arrête pas d'imposer un discours rigide « inchangé » vis-à-vis un public hétérogène qui sait interpréter les mots dans leurs contextes.

4.1.2 La sociolinguistique des représentations dans la presse quotidienne

L'ensemble des théories sur lesquelles nous nous sommes basés chevaucheront entre les pratiques langagières dans des communautés linguistiques fermées et ou mi-fermées et le milieu sociolinguistique dans lequel la langue comme code de communication retrouve toute sa juste utilisation. L'approche, elle est dans un premier temps sociolinguistique, donc nous pouvons dire qu'il s'agit d'une étude sociolinguistique des représentations langagière des citoyens lecteurs. La notion de représentation, dans le cas du discours de presse, se définit comme une présentation nouvelle d'un aspect de la réalité par l'intermédiaire d'un sujet à un destinataire. Ce sujet rend présent (de l'étymologie re- praesentare) un objet par sa perception, et il lui donne son caractère singulier, unique. La notion semble donc accorder une fonction nucléaire au sujet percevant et communiquant. (N, KOME, 2009). Donc se référer aux théories variationnistes de William LABOV (1976, 1978), la sociolinguistique interactionnelle de John GUMPERZ (1989) donne à ce côté pratique de la thèse une certaine authenticité que génère le rapport société avec la langue en question. S'éternisé à manipuler une langue maternelle risque de causer une imperfection sur le plan de réception de la langue seconde, et par conséquent nous nous retrouvons avec un écart sémantique dans la production et la réception de ces mots-événements.

Notre public, nous faisons ici référence aux enquêtés, n'est pas forcément l'ensemble des sujets qui maîtrisent le système de la langue seconde, or il est, aux yeux de la société, ce groupe de locuteurs bilingues qui peut lire et « comprendre » le sens d'énoncés dans ce genre de discours. Cette compréhension ou cette maîtrise du code de la langue n'est pas aussi perceptible dans la production-réception des énoncés de la presse écrite.

Nous avons essayé, à l'instar de l'approche dans laquelle nous sommes est versé, de nous inscrire dans une vision évolutionniste soutenue par des réflexions sur la pratique du français en milieu professionnel d'une part, et l'apprentissage de la langue en question par les voix de son apprentissage et son perfectionnement par les médias en général et la presse écrite de langue française en particulier..

L'interprétation du lexique d'une langue appelée seconde/étrangère laisse entendre des significations décontextualisées. Nous sommes confronté à des situations de bilinguisme non affichées, puisque sur le plan formel l'analyse est portée sur un seul code linguistique, le français écrit. En fait, la sociolinguistique s'est occupée des représentations linguistiques dans l'étude de groupes sociaux pour y distinguer non pas des variantes phonologiques ou phonétiques mais de desceller les changements de signification de certains lexique de la langue en question.

Le rapprochement entre tout discours et espace sociolinguistique nous permettra de cerner la pratique langagière de chaque communauté linguistique. Le changement et la diversité des approches garantissent l'élan positif de la sociolinguistique, que ce soit en théorie ou en méthodologie, et qui persévère dans les nombreuses tentatives pour l'explication de quelques phénomènes linguistiques.

La relation entre la sociolinguistique et l'analyse du discours, notamment celui sur le genre politique, a commencé à prendre place dès les années soixante-dix (1970) avec L. GUESPIN.

Depuis environ une dizaine d'année l'analyse du discours politique ne s'est plus intéressée quasi exclusivement aux mots, aux énoncés ou même à l'énonciation (à la production du discours, à la marque qu'y imprime ostensiblement ou non le sujet), mais également à la dimension pragmatique-sociale du langage politique, à ses enjeux et donc à ses stratégies, à la construction des mises en scènes dont il fait objet de l'ère de la politique (et de l'information)-spectacle (le plus souvent, ces approches se réclament de la pragmatique linguistique ou textuelle)[H. BOYER, 1969 : 81]

Nous entendons le manque flagrant qu'a enregistré la sociolinguistique à l'égard des opportunités que présentait le discours politique à l'époque dans l'étude de son vocabulaire grâce à ce qu'on appelle dans notre thèse les *mots témoins d'une époque*. Le rapport entre la sociolinguistique et la pragmatique linguistique se résume dans l'emploi de ces mots et leurs différentes manifestations dans l'époque qu'ils représentent.

Nous citons des exemples connus, non pas d'une communauté linguistique mais de toutes les populations dans les différentes régions hexagonales, alors le mot « peuple », « grève » ou

« solidarité », et à évaluer l'évolution de son utilisation à d'autres mots. Il est de notoriété scientifique de signaler le rôle qu'a joué le laboratoire de lexicologie politique de l'école normale supérieure de Fontenay/St Cloud qui enrichit dans chaque année la bibliographie de ce champ de recherche. Dans le même parcours, J. DUBOIS a contribué pleinement par sa thèse intitulée : *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1972*.

Cela ressemble à une plate-forme organisationnelle qui préparait une nouvelle linguistique des années 80, il s'agit de la linguistique du discours.

La sociolinguistique a toujours travaillé en étroite collaboration avec la linguistique. Cette linguistique avait une mission de traiter des théories sociales de l'analyse et du changement linguistique. LABOV d'ailleurs souligne que la sociolinguistique n'est qu'une approche méthodologique pour résoudre les problèmes posés par l'analyse de la parole (1972 : 84).

L'intéressant dans l'approche variationniste lorsqu'elle est prise en compte dans le domaine de l'analyse du discours, se résume dans la notion de variation linguistique qui rejette l'idée de l'handicap : dans le cas où les formes linguistiques échappent aux utilisateurs, la compétence à pouvoir communiquer n'est pas remise en question. La sociolinguistique rejette l'idée de l'insuffisance ou de l'omission effectuée dans le système linguistique des locuteurs à l'intérieur de leurs communautés langagières.

Labov déclarait dans *Sociolinguistique* : Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique (1976, 258). La langue, fait social, ne peut s'étudier qu'au travers de la variation et des causalités externes pour mettre à jour ce qu'elle a de systématique. En fait, il ne nous semble pas que Labov dise que la sociolinguistique est la linguistique, il dit plutôt qu'elle la contient, qu'elle l'englobe.

Tous les locuteurs ont la compétence de mettre en exercice toutes les stratégies communicatives dans le discours. Pour des raisons sociales et historiques, l'individu ne pourra en aucun cas reconnaître toutes les formes linguistiques.

Pour la presse écrite de langue française, la variation sémantique vient consolider notre approche pour accéder à l'analyse des mots, appelés dans notre thèse « mots-événements », et vérifier le sens que nous apportent les énoncés du discours journalistique en contexte algérien.

4.1.2.1 La sociolinguistique et l'analyse du discours

Les textes sur lesquels repose le discours médiatique sont le produit d'espace socioculturel propre à un groupement linguistique. Le discours ne peut être construit et monté que par les pratiques langagières récurrentes qui prennent une certaine fréquence de production. Or, la contrainte de la politique ou de l'aménagement linguistique se met comme obstacle à la prolifération des pratiques linguistique au niveau institutionnel. Le monolinguisme fait en sorte que la seule langue officielle, le cas de l'arabe, bénéficiera des atouts lui permettant son hégémonie au détriment d'autres langues.

Entre aménagement, planification et ou normalisation, l'État comme acteur décideur de la gestion du paysage linguistique du pays favorise une langue par rapport aux autre aussi bien dans sa/leurs formes que dans son/leurs contenus.

L'analyse du discours en conflits de langues nécessite une double attention par rapport à d'autres situations où la langue qui prévaut, elle est à la fois officielle, standard et première. En Algérie la situation est problématique face à cette dualité entre la pratique de la langue arabe et le français qui ne cesse de perdre de la voix avec la nouvelle génération des années 90/2000/2010.

A qui et à partir de quoi et d'où écrit-on dans la presse quotidienne de langue française ? Le journaliste lui-même faisant partie de cette génération nouvelle qui, à degré disproportionné, se retrouve en difficulté à maîtriser le code de la langue en question, se met en contact avec des lecteurs de la même génération, et cela crée une connivence sur le plan de construction d'un code de production et d'interprétation commun.

4.1.2.2 Approche méthodique des représentations

Nous avons essayé de trouver une issue pour contourner le problème des représentations linguistiques qu'offre une forme d'écriture à ses lecteurs. Cela nous paraît légitime du fait de se demander quel produit de consommation médiatique offre les journaux algériens dans leurs productions langagières ?

L'étude des représentations devra s'opérer par deux entrées conjointes, à savoir l'analyse des institutions significatives pour les groupes sociaux étudiés (significatives au sens de génératrice de légitimités donc de sens) et l'analyse des discours produits par les membres des groupes concernés. (1990 : 23 in Paicheler et Morvan éd.)

Installer un lien entre, d'un côté, l'explication et la compréhension de la nature des liens sociaux qui unissent les individus, des pratiques sociales qu'ils développent, de même que les relations intra- et intergroupes (Bonardi et Roussiau, 1999 : 25) et de l'autre les productions

discursives effectives en contexte. Les représentations linguistiques ne peuvent être réduites à la simple image parfaite que nous faisons de la chose dans la société, elle ne reflète pas toute la réalité de la société. C'est une notion construite par le chercheur qui a pour fonction de rendre compte de tel ou tel segment de la construction symbolique du monde réalisée par les groupes sociaux objets de son attention (Jean-Pierre Brouat, *ibid.* : 21)

Il y a eu manipulation d'images mentales et de manifestations sociales. Ce fait, il est le résultat des observations faites par le chercheur dans le domaine de sa prédilection. La presse écrite comme média de masse constitue l'espace favorisant des débats sur l'imaginaire linguistique et son rapport avec ce qui devrait être considéré comme la norme de la langue. Nous avons peu d'autorité pour cerner l'usage linguistique dans la presse quotidienne pour revenir sur l'idée des représentations que les pratiques exogène aux contrats de communication font de la langue ou de ce qui reste de la langue dans la mémoire des locuteurs.

A travers les recherches empiriques portant sur les différentes situations des contacts des langues, les chercheurs ont tenté de mettre en lumière les comportements langagiers qui résultent de l'emploi de deux langues chez un même locuteur ou une communauté. Ainsi, les nouveaux regards portés par les chercheurs sur le bilinguisme et ses représentations en tant que phénomène né des mutations historiques et sociales comme les guerres et les flux migratoires qui ont contribué à l'élargissement du champ d'investigation et à l'éclaircissement de certaines zones d'ombre.

Les représentations linguistiques dans les pratiques quotidiennes des journalistes ne sont plus abordées comme une exception mais comme une règle (WEINREICH, 1968), il n'est pas spécifique seulement aux pays bilingues mais « il touche la majorité de la population du globe terrestre » estime William MACKAY (1976 : 13). Par ailleurs, Georges LÜDI et Bernard PY (2003 : 2-3) montrent fort bien que :

[...] dans le monde aujourd'hui, le plurilinguisme est le plus souvent la règle que l'exception. D'abord il n'y a guère de pays en Europe ni dans le monde sur le territoire duquel il ne se parlerait pas plus d'une langue [...]. b) En raison des nombreuses migrations, de nouvelles langues ont fait leur apparition, telles que l'espagnol et l'arabe en France, l'espagnol, le portugais, le turc, l'albanais et le grec en Suisse et en Allemagne etc. c) Extrêmement nombreux sont d'autre part les individus capables de communiquer dans plus d'une langue en famille, à leur lieu de travail, en vacances etc. [...]. [Georges LÜDI et Bernard PY (2003 : 2-3)]

Ainsi, le monolinguisme étant plutôt l'exception, il ne concernerait que quelques minorités vivant dans des groupes isolés et coupés du monde. Cela laisse entendre que là où il y a contact (coexistence) de deux ou plusieurs langues, il y a des bilingues potentiels.

Au-delà de la prise en compte des seules exceptions de l'emploi d'une seule langue, l'attention des chercheurs était centrée sur le monolingue du fait qu'il utilise plusieurs variétés de langue (registres, styles, lectes) et recourt à travers ses activités langagières à certaines formes qui se rapportent au bilinguisme tels que les alternances codiques, les interférences et les emprunts (GROSJEAN, 1984). L'évolution qui s'amorce depuis un peu plus de trente ans en sociolinguistique est plus féconde et plus profonde. Les phénomènes jugés jusque-là comme fautifs s'imposent comme objets d'étude en sociolinguistique, en psycholinguistique et en didactique des langues.

4.1.2.3 L'impact du bilinguisme dans la rédaction journalistique

Le bilinguisme devient, à partir des années soixante-dix, dans les études anglo-saxonnes, avec John GUMPERZ, (1972), un phénomène qui ne définit pas une compétence linguistique, mais il renvoie à une incapacité langagière pour pouvoir s'exprimer sereinement dans une des langues. Tout récemment les études sur le « code-switching » ont connu un nouvel essor spécialement avec la prise en charge de la visée conceptuelle du terme de bilinguisme. Le fait de pouvoir parler deux *langues* permet de mettre en valeur la compétence du sujet parlant qui le stimule de penser l'idée d'une langue par le biais de recourir à une autre langue dans de nombreuses situations d'interlocution. Le discours de la presse écrite de langue française en Algérie connaît presque la même situation dans le rapprochement que fait le journaliste (compétent, moins compétent) entre les emplois multiples de mots de sa langue 1 et le concept réfléchi dans la langue de rédaction.

Cette approche sociolinguistique du texte journalistique est bien justifiée dans le langage que font circuler les journalistes algériens, qui normalement, dans de nombreuses situations d'interlocution, utilisent le français et le dialecte algérien pour, à la fois, penser un mot et écrire avec sur les pages de journaux.

4.1.2.4 Une presse écrite et un français vernacularisé

La vernacularisation est l'action par laquelle un locuteur utilise le français dans le but de lui donner des caractéristiques propres à son espace linguistique. Ces caractéristiques se manifestent sur le plan de la forme et du fonctionnement de cette variété. Le français au Sénégal, au Cameroun, au Côte d'ivoire et à un degré moins en Algérie se pratique différemment du français standard de l'hexagone français. Les locuteurs, dans les pays déjà

cités, pratiquent une forme de français qui ressemble au vernaculaire⁵², une variété qui diffère de la norme standard.

L'espace de l'officialité et celui du fonctionnement se distinguent par les normes de références. Si pour le premier, le français standard est requis ; le second ne se prive pas de tous les contacts avec les autres langues : un lieu, un espace pour la création lexicale par exemple. Cette variété manifeste un genre de « Français nationaux » comme l'a été souligné par Gabriel MANESSY dans l'explication de la notion de vernacularisation.

A propos du français d'Afrique, fait du vernaculaire une variété qui se distingue de la langue officielle par ses usages (plus « domestique ») et par ses formes (« locales »). Débarrassée des connotations hiérarchiques que véhicule le français officiel, la variété vernaculaire est alors à la fois marque de modernité et d'authenticité, elle est socialement neutre, ouverte aux interférences des langues locales et apte à manifester des liens d'intimité et de solidarité.⁵³

Si l'Algérie, considérée pourtant, comme étant un des pays les plus « francophones » du monde, du point de vue strictement linguistique, il n'en demeure pas moins que les rapports entre ce pays et l'espace francophone officielle sont problématiques et chargés de fortes tensions historiques et politiques. C'est une des caractéristiques de la relation bilatérale entre l'Algérie indépendante et la France, ancienne puissance coloniale.

Les locuteurs, dans les anciennes colonies françaises, pratiquent une langue, une forme d'« idiomes », qui leur paraît légitime. Cette légitimité vaut le prix d'une longue période coloniale dans laquelle tout un peuple a souffert des agissements de leur ancien colonisateur. De plus, les peuples, qui subissent les torts de la colonisation, s'en sortent assurément avec quelques profits, le français en fait partie de leur patrimoine culturel acquis dans l'ère coloniale. Or, ce n'est pas sa pratique qui fait que ces locuteurs sont des francophones puisqu'ils n'ont qu'une certaine sympathie à l'égard de cette langue. Dans ces situations, nous parlons de francophiles et non pas de francophones.

La notion de sympathie envers le français se mesure par le degré de cohabitation entre les interlocuteurs dans le même espace linguistique. Ce côtoiement engendre la pratique d'une même langue même si le degré de sa maîtrise diffère d'un groupe à un autre. Se trouvant dans des pays d'accueil, les locuteurs, n'ayant pas le français comme langue maternelle, s'efforcent de s'exprimer dans cette langue pour intégrer le milieu où ils sont nés. Pour eux, le français

⁵² Le vernaculaire est une variété parlée par une communauté linguistique. On l'a différencie d'une langue officielle par ses caractéristiques propres à l'espace et aux locuteurs qui la pratiquent. On y trouve une authenticité dans l'emploi des formes linguistiques en se démarquant de connotations hiérarchisées de la langue-mère. On obtiendra un français avec une forme semblable et un contenu différent.

⁵³ MANESSY, G, 1993-1995, in Moreau, M-L, *Sociolinguistique, concepts de base*, Ed, Mardaga, 1997, p 293

n'est qu'une langue de communication, et la francophonie institutionnelle les considère comme des francophones à part entière.

Dans son intervention au séminaire sur l'observation du français dans le monde, Salikoko MUFWÉNÉ s'est arrêté sur les observations faites par R. CHAUDENSON qui dit que :

La lutte que mène la francophonie institutionnelle pour le maintien et/ou l'usage plus fréquent du français dans les organismes internationaux dépend largement de la participation d'États et de locuteurs non métropolitains. Ceux-ci doivent sans doute se demander quels sont les bénéfices qu'ils peuvent dériver d'une pratique linguistique minoritaire alors qu'ils peuvent profiter davantage de la possibilité de communiquer avec plus de monde dans une autre langue(...) Comment peut-on attendre d'un africain francophone qu'il milite pour l'usage du français dans les organismes internationaux s'il se voit rejeté par les métropolitains qui lui demandent de défendre leur langue tout simplement parce qu'elle a un passé glorieux ? Voilà un défi important à laquelle la francophonie institutionnelle doit faire face.⁵⁴

Si la pratique du français en région métropolitaine milite pour la survie et l'expansion du français à l'intérieur ou à l'extérieur de l'hexagone, sa pratique en africaine, au Maghreb ou dans bien des cas, sympathisent seulement dans la pratique du français comme langue de communication.

Pourquoi nous somme en train de faire allusion à ce caractère bilinguiste des pratiques linguistiques en Algérie ou dans les pays appelés francophones ? Tout simplement, le fait d'acquérir une deuxième langue en plus de langue standard, celle des premiers apprentissages, celle que l'on pourrait appelée langue maternelle, emmène les locuteurs à s'exprimer dans les deux langues et cela cause bien des problèmes de production et d'interprétation dans un genre discursif comme celui de la presse écrite.

Rappelons, ici, que la communication orale ne pose pas assez de problèmes quant à la production d'items linguistiques par rapport à la communication écrite. Le scriptural évoque le paramètre de la distanciation des partenaires de la communication.

⁵⁴ SALIKOKO, S. Mufwéné, in CHAUDENSON, R, 2001-2006, *Séminaire sur l'observation du français dans le monde*, Quebec, 2008, p 422-423

Communication orale	Communication écrite
- Co-présence des interactants, communication immédiate	- Absence du lecteur, communication différée
- Énoncé inscrit dans le temps : irréversible	- Énoncé dans l'espace : reprise possible
- Feed-back immédiat : réglage possible de la communication et ajustements à ces feed-backs	- Feed-back différé ou nul : nécessité pour le scripteur de prévoir, anticiper les réactions du lecteur
- Présence de référents situationnels communs : économie de moyens linguistiques possible	- Absence de référent partagé : dépense
- Gestes, mimiques, intonation : message qui emprunte simultanément plusieurs canaux, lesquels peuvent transmettre des informations redondantes ou contradictoires	- Effort nécessaire de transcodage de ces éléments non verbaux

Tableau 3 Les divergences dans la communication écrite

4.1.3 Le bilinguisme, est-il source de problème

Selon l'expression de R. GALISSON, le bilinguisme pourrait amener le lecteur à imaginer que le bilinguisme pousse au crime. Il propose de revenir sur un apprentissage d'un vocabulaire « circonstancié » pour des locuteurs étrangers ayant déjà assimilé 3 ou 4 mille mots usuels du français. Comment arriver à enrichir, selon R. GALISSON, ce vocabulaire ? Il enchaîne en disant que pour éviter l'impropriété, il faut connaître le réseau des associations courantes dans lesquelles un mot s'insère. (R. GALISSON : 1968).

L'apprentissage est basé sur les théories de travaux de spécialistes comme ceux de B. POTTIER. Ce réseau d'association se mesure à l'ensemble d'unités minimales de significations (sèmes) qui tissent les liens à l'intérieur entre un mot et un autre mot voisin par le sens.

D'autre part, les anciennes colonies de France réagissent autrement à la question du plurilinguisme menée par l'hexagone français tout en négociant un avis idoine sur la question. Patrick DAHLET affirme que le passage d'une langue à une autre est douloureux. Il sacralise le lien entre le territoire et la langue mère avec laquelle les locuteurs natifs sont habitués à

parler. La deuxième langue vient le violer à défaut que la première s'installe dans les gènes de ces locuteurs.

La question du plurilinguisme n'est pas aussi facile qu'il la voit superficiellement les spécialistes dans les laboratoires ou les politiques assis autour de tables de réunion, elle est le conflit qui régénère les tensions des peuples affaiblis, soumis à la politique du plus fort.

Indubitablement le plurilinguisme est notre utopie. A ce titre, comme toute utopie, il met en scène les meilleurs déterminants de l'éducation et de la société humaines : facilités d'accès de tous à un grand nombre de variétés linguistiques et rationalisation de leur gestion à travers la dé-segmentation de leurs apprentissages ; éclairage de la vivacité et de l'unité de l'humaine condition, racontée par les retournements relationnels des langues, et par suite, garantie de tolérance, de solidarité et de paix.⁵⁵

Alors que pour d'autres linguistes, et nous prenons ici ceux qui ont eu toujours ce contact permanent avec les études sociolinguistiques en Algérie, en l'occurrence Agnès MILLET, Marielle RISPAIL. Les deux linguistes sont favorables à une politique de bi/multilinguisme dans toutes les sociétés. Partisan à la même politique, Mohammed BENRABAH, aussi linguiste de spécialité a travaillé sur le multilinguisme qui favorise cette vision sociolinguistique où la pratique du français est qualifiée, selon lui, favorable pour réussir sa vie en Algérie.

Cette étude sociolinguistique montre le choix des algériens à l'encontre des pratiques des langues étrangères dans diverses situations en commençant par l'école qui est décrite comme le lieu de toutes les tensions idéologiques des différentes communautés linguistiques. Être favorables sur une ouverture vers d'autres langues nous conduit automatiquement dans une foulée de perfectionnement et de maîtrise des parties signifiantes auxquelles le lecteur de textes journalistiques se réfère pour en déduire les significations les plus approximatives. Dire que le sens chavire entre masse signifiante et référence significative est le point qui intéresse toujours la linguistique moderne, celle du discours qui veut que le mot soit pris dans sa juste interprétation.

Chose qui agasse les approches mises en marche pour en découdre avec les problèmes de la sémantique textuelle sur laquelle travaillent les linguistes et les spécialistes de l'interdisciplinaire aujourd'hui. Nous sommes confrontés à ce genre de problèmes de référentialité linguistique qui touche les textes journalistiques à caractère politique. Penser en

⁵⁵ DAHLET, P, *Entre la grâce et l'effroi : Résistibles identités plurilingue* Synergies Monde n° 5 - 2008 pp. 69-82

arabe pour pouvoir écrire par la suite en français, entraîne un dysfonctionnement d'ordre productif et interprétatif de modèle ou genre textuel.

S'inscrire dans l'optique d'apprendre deux langues serait synonyme de défaillance sur le plan de la production et l'interprétation du code linguistique de la langue étrangère ou seconde. Ce sont les aléas de la manipulation de plus d'une langue dans les discours de la presse écrite produits dans la langue de l'autre.

Le tableau ci-dessous nous donnera une idée sur le dévouement des algériens pour l'apprentissage d'autres langues. Mais à un moment donné, nous ne pouvons pas dire que les locuteurs maîtrisent le code de la langue et par conséquent entrent en contact avec le monde extérieur pour échanger dans le but de communiquer avec leurs interlocuteurs.

La langue arabe est utilisée à l'écrit au même titre que le français étant donné que l'Algérie est un pays bilingue. Le dialecte algérien, contrairement à l'arabe standard, s'est montré toujours présents dans les discussions des algériens, dans les cafés, à la maison avec la famille, etc. Nous constatons que si l'algérien n'arrive pas jusqu'à présent à ne pas maîtriser la première langue du pays, comment voulez-vous qu'il prétend à aller vers d'autres langues comme le français et l'anglais.

A notre avis, la maîtrise le maniement d'autres langues étrangères passe par la maîtrise de la première langue du locuteur. L'arabe dialectal ne pourra pas répondre aux exigences linguistiques internationales pour remplacer l'arabe standard.

Appréciations	1	2	3	4	5
	Complètement d'accord	D'accord	Ni d'accord ni pas d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
De nos jours parler plusieurs langues est un atout	56,8%	32,4%	4,8%	4,2%	1,7%
existence de plusieurs langues est une source de richesse pour l'Algérie	48,7%	34,6%	7,8%	5,1%	3,9%
Être bilingue en arabe et en français est un avantage pour vivre et réussir sa vie en Algérie	40,5%	41,9%	9,9%	4,7%	3,1%
Je suis pour le bilinguisme en Algérie	29,4%	42,4%	10,3%	8,5%	9,5%
Pour moi, choisir l'anglais ne signifie pas rejeter le français	33,4%	43%	9,5%	9,2%	4,9%

Tableau 4 Attitude linguistique en Algérie

Nous nous sommes autorisé à mettre en adéquation les chiffres et les pourcentages de ce tableau avec l'idée que véhicule au moins un de nos chapitres pour niveler l'écart entre l'apport du bilinguisme et la maîtrise de la réception ou l'interprétation des énoncés par des lecteurs où le français est une langue à la fois seconde et étrangère.

Cette attitude linguistique en Algérie résumée dans le tableau ci-dessus évoque un facteur important dans la pratique du français dans une société qui a été le sujet de conflits linguistiques faisant préjudices à la bonne utilisation de cette langue dans les groupes sociaux.

Le bilinguisme est qualifié de fatalité linguistique en Algérie car l'arabe comme langue maternelle des algériens était contraint de cohabiter avec la langue du colonisateur qui s'est enracinée à travers les générations dans la société. Fatalité est le mot qui devrait persévérer avec, en quelques sortes, les intérêts des deux pays pour défendre et consolider le statut d'une langue par rapport à une autre.

4.1.4 Les représentations sociolinguistiques des lecteurs

Pratiques linguistiques

Les pratiques linguistiques s'engagent à partir de l'école élémentaire et ou primaire afin de se débarrasser de représentations négatives que pourrait acquérir le locuteur en dehors de la classe de langue(s). Il s'agit bien entendu d'une prise en charge précoce de ces locuteurs qui seront les bons praticiens de demain. La classe comme, lieu de croisement d'idées et d'interactivité langagière a la compétence de niveler ces différences sémantiques des langues en cohabitation lorsque ce sujet parlant possède le statut de sujet communicant.

J. BILLIEZ nous initie sa propre expérience avec des élèves issus d'immigration maghrébine et qui par leurs parlers minoritaires s'intègrent ou s'impliquent dans la société dès leurs jeunes âges.

Militante d'une sociolinguistique impliquée, œuvrant sur le terrain scolaire dans la perspective d'intervention didactiques en faveur des contacts de langues à travers la problématique de la scolarisation des enfants issus de la migration en générale, et des migrations maghrébines, en particulier, Jacqueline Billiez, par ses travaux menés au sein de laboratoire de didactique des langues étrangères et maternelles (Lidilem), n'a eu de cesse de baliser le parcours sociodidactique des années 1989, 1992, 1994, 2000, 2002 et 2003 de celles, entre autres de Sabatier de 2004, et ceux cherchant à dégager la cohérence des apprentissages langagiers pour développer une vision translinguistique et intégrative de l'enseignement/apprentissage des langues, qu'elles soient langues de l'école, langues étrangères et/ou langues dites d'origine.[J. BILLIEZ, 2002 : 237]

Les pratiques langagières débiteront dès le jeune âge des locuteurs qui se mettent en situation d'enseignement/apprentissage dans une classe de langues. Cet espace pourra être pris comme le lieu où s'entrecroisent les langues grâce à une politique linguistique qui repose sur l'acceptation, le respect et l'ouverture sur le monde.

Le plurilinguisme ou à un degré moins le bilinguisme est un moyen de développer chez le jeune locuteur des compétences de lecture et de compréhension dans des structure linguistiques de langues différentes. Arriver à inculquer des valeurs à cet élève suite à cette variation de langues qu'on lui offre pour lui permettre de distinguer les structures sémantiques

réelles de la langue en question par rapport aux représentations qu'il fait en dehors de la classe de langues.

La didactique des langues dites étrangères pourra en l'occurrence prendre une place privilégiée dans le rapprochement des langues tant sur la structure linguistique que sur celle de la sémantique. L'élève aura la possibilité de se retrouver comme être pensant dans les différentes langues qu'il étudie en franchissant les frontières sémantiques d'une langue à une autre. Le bilinguisme est un atout d'appropriation linguistique qui encouragera l'apprenant à avoir une base solide à déchiffrer le code linguistique surtout dans L2 en matière de lecture de textes de la presse quotidienne de langue française.

4.1.5 La variation des représentations dans les langues de familles différentes

Pour les nations qualifiées de jeunes, le bilinguisme est considéré comme source de problème. Il est à constater que l'Algérie ancienne colonie française n'a pas su se débarrasser de ce « casse-tête » linguistique. En Algérie, le français était toujours interné dans cette vision de l'étrangéité à degré disproportionné.

Dans leur article, C. DEGACHE et M. MASPERI, représentations entrecroisées et intercompréhension, évoquent un cas pertinent de croisement de langues romanes par approche didactique. Cette vision à la fois bilinguiste et plurilinguiste de ces deux auteurs œuvre dans le cadre européen de référence qui met en place une stratégie collaborative entre les langues de familles similaires qui permettent une intercompréhension suite à des représentations de types différents. Ils se demandent comment un apprenant perçoit-il une initiative comme celle de la communication par compréhension croisée. Si cette initiative reste du moins problématique et nécessite un travail de recherche d'institutions de disciplines connexes, il n'en reste pas aussi évident de réfléchir cette proposition à notre niveau, et en soumettant cette expérience à des langues de familles différentes comme l'arabe aussi standardisé qu'elle soit ou dialectale et le français comme langue de travail et de tâches professionnelles.

4.2 L'enquête sociolinguistique : le questionnaire

Il a fallu recourir à l'enquête sociolinguistique pour vérifier nos hypothèses de recherche avec des propos recueillis du terrain suite aux questionnaires (voir page 380) adressés à nos enquêtés. Il était indispensable pour nous de se rapprocher d'eux (journalistes et lecteurs) chacun dans son espace, quoique l'accès aux locaux des deux journaux était des plus difficiles tâches de cette enquête.

L'enquête a été portée sur un échantillon de journalistes et de lecteurs de journaux des deux quotidiens, à savoir le quotidien d'Oran et El watan. Nous avons recueilli des réponses de cinq (05) journalistes et de cinquante (50) lecteurs de journaux dans les villes d'Oran et de Sidi Bel Abbès.

Nous avons essayé de viser un public dont l'âge varie entre 25 et 80 ans pour des raisons méthodologiques répondant aux exigences de notre enquête. Nous avons adressé deux types de questionnaire. Le premier a été destiné aux journalistes des deux quotidiens, alors que le deuxième nous l'avons réservé aux lecteurs. Nous avons conçu les deux questionnaires (voir *infra*) en cinq (5) sections visant à recueillir des données relatives aux informations personnelles de l'enquêté (l'âge, le sexe, le lieu de résidence, le niveau d'instruction et la profession), à son profil langagier, aux utilisations et à la manipulation déclarée des langues, aux représentations, aux relations envers le français et les autres langues en question, ainsi qu'à la place qu'occupe la langue française pour nos enquêtés.

Pour bien mener cette enquête, nous avons utilisé un langage simple et sobre, qui a facilité à nos enquêtés à produire par écrit, sans gêne et d'une manière très concise des réponses brèves. C'est une stratégie qui facilite à nos enquêtés, les moins instruits, à nous répondre oralement. La démarche nous a imposé de préparer les deux questionnaires à la technique dirigée et semi-dirigée.

L'objectif de cette enquête est de cerner les niveaux sémantiques des unités lexicales mises sous observations dans l'analyse de quelques énoncés de notre corpus. Le remplissage des questionnaires s'est fait dans un temps trop court, chose que nous voyons comme désavantageuse surtout pour les questions semi-dirigées. Nous sommes intervenus pour les gens n'ayant pas un bon niveau d'instruction en français en les expliquant quelques concepts.

Le point important sur lequel nous avons essayé de recueillir le maximum d'information était lié à la question qui porte sur le mot « **manifestation** ». Une interprétation juste du mot relevait des représentations des différents acteurs du discours de la presse écrite. Comment un universitaire interpréterait le mot en le comparant à un retraité dans le secteur du bâtiment par exemple. C'est en quelques sortes des questions farfelues qui manifestaient une certaine prudence de notre part envers nos enquêtés.

4.3 Analyse des données recueillies de l'enquête

Les tableaux dessinés ci-dessous feront l'objet d'étude détaillée sur l'échantillonnage recueillis par catégories de lecteurs ayant participé à notre enquête.

Sur la base de ces données, nous avons vu nécessaire l'incorporation de quelques paramètres liés aux enquêtés, parmi lesquels, nous citons le degré d'instruction des lecteurs, leur formation d'origine (manipulateur d'une ou de deux langues), leur âge et enfin le groupe social auquel ils appartiennent.

Des données sous formes de chiffres et de pourcentages viennent appuyer confirmer ou infirmer nos hypothèses de sens liées à notre recherche et en comparant les données recueillies de notre enquête.

Au niveau de la pratiques linguistique, depuis les locaux de journaux, 100% des enquêtés disent avoir toujours parlé et travaillé avec la langue française, 95% disent aussi avoir parler et échanger avec la langue nationale. Cela signifie que pour ces praticiens, le français devient une langue première de travail et de communication. Le nombre des journalistes sondés dans la ville d'Oran est de cinq (05). Nous sommes donc devant des locuteurs bilingues qui normalement maîtrisent les deux langues, le français et l'arabe dialecte algérien.

La seconde moitié de notre enquête s'est déroulée dans les rues d'Oran et de Sidi Bel Abbès. Notre enquête avait comme objectif premier de mesurer sur le plan de la réception l'écart sémantique dans l'emploi du mot « manifestation » dans les deux quotidiens. Nous avons analysé les réponses obtenues d'une cinquantaine (50) de sujets-lecteurs qui forment l'ensemble des enquêtés dans les deux quotidiens, et qui nous ont permis de vérifier l'hypothèse suivante :

Une mauvaise production-interprétation de quelques mots dans les énoncés de la presse écrite soulevée depuis les réponses spontanées d'un groupe de lecteurs de différentes catégories, les jeunes, les adultes et les vieux. La catégorie sur laquelle notre attention s'est fixée c'est celle des jeunes âgés entre 25-35 ans et qui représentent cet échantillon d'étude ciblé par un nombre de questionnements pour vérifier la teneur de notre hypothèse première avançant l'idée des représentations linguistiques que font ces jeunes des expressions médiatiques ou des mots ayant une relation directe avec les événements de 2010-2011.

Cela nous a conduit à vérifier l'idée que les locuteurs bilingues trouvent des difficultés à cerner le sens exact des mots dans la langue française. C'est parce qu'ils sot versé plus dans l'échange avec la langue de toujours, qui le dialecte algérien, ils trouvent des difficultés à penser le mot dans les deux langues. Entre le français et le dialecte algérien, les lecteurs, et à un degrés moins les journalistes ne semblent pas se mettre d'accord sur le côté signifié de la masse signifiante du signe linguistique.

Dans la phase de vérification des données, nous avons trouvé que sur les 50 lecteurs faisant l'objet de notre enquête, plus d'une trentaine (30) préfère lire le quotidien d'Oran, alors que seulement 18 enquêtés lisent El watan.

50 enquêtés ont été interpellés (lecteurs de journaux)	
Le Quotidien d'Oran	32 lecteurs (75.20%)
El Watan	18 lecteurs (24.80%)

Tableau 5 Tableau initial donnant le nombre de lectorat des deux quotidiens

Il est important que les deux premiers chiffres de cette enquête nous donnent une impression générale sur le type de journaux de langue française que lisent les lecteurs dans la région de l'Oranie. Avec un taux de 75.20%, le quotidien d'Oran est le journal le plus acheté. Donc, ce penchement vers le quotidien d'Oran renvoie à une certaine complicité entre journalistes, articles et lecteur de journaux dans la production et l'interprétation des textes mis sous observation dans notre corpus.

La rubrique sport et celle des mots croisés et fléchés intéressent un taux de (75.20%) des lecteurs dans le quotidien d'Oran. Nous avons pensé que ce type de lecture pourrait fausser les calculs sur les réponses que les enquêtés nous en soumises.

Le deuxième sondage est consacré au taux de lecture hebdomadaire des sujets enquêtés dans les deux quotidiens. Ces chiffres nous montrent à peu près la pratique du français par ces sujets parlants dans des espaces ouverts comme les cafés et les places publiques. L'enseignement et l'apprentissage d'une langue se fait aussi par le biais de pistes autonomes qui assurent cette relation entre la langue française et ses locuteurs. Même si les chiffres ne sont pas convaincants pour poursuivre notre enquête, le paramètre de la tranche d'âge nous est utile pour vérifier notre hypothèse de base.

âge Journaux lus par semaine	De 20 ans- 35 ans	De 40 ans- 55 ans	De 60 ans-75 ans	De 80 ans et plus
Le Quotidien d'Oran	07%	56%	34%	06%
El Watan	03%	26%	18%	02%
Une fois par semaine	08 /Q.O 05/E.W			
De 2 à 3 fois		16/Q.O 08/E.W		
De 4 fois et plus			06/Q.O 04/E.W	02/Q.O 01/E.W

Tableau 6 Taux de lecture hebdomadaire

Le taux de la lecture de la presse écrite de langue française en Algérie est pris en considération dans notre recherche dans le but de consolider quelques éléments de réponse sur la moyenne d'âge qui est en relation permanente avec les textes journalistiques, c'est ce que nous appelons les vrais lecteurs de journaux. La comparaison se fait entre les lecteurs âgés entre (20ans et 35 ans), (40ans-55 ans) et (60 ans -75 ans). Nous avons pensé que l'un des paramètres qui entre en jeu dans la maîtrise de la langue dans les milieux professionnel, c'est celui de la pratique d'une langue au détriment d'autre langue. De 07% à 34% dans le quotidien d'Oran, le français est peu utilisé par les jeunes lecteurs de 20 à 35 ans. Alors que pour El watan le taux varie entre 03% et 18%. Le rapport des jeunes lecteurs de 20 à 23 ans est très limité avec la langue française. Cela explique la non maîtrise et la mauvaise interprétation des mots-événements par ces jeunes lecteurs. Ces chiffres montrent dans l'approximation cette disparité dans le nombre de lecteurs dans la pratique du français par le biais d'un support didactique qui est le journal.

Les lecteurs dépassant l'âge de la soixantaine lissent entre quatre (4) fois le journal dans la semaine. C'est un paramètre important qui laisse dire que ces sujets là entretiennent une entente avec la langue et par conséquent ils interprètent bien les mots dans leur contexte. Les plus âgés préfèrent lire El watan, et cela est dû à plusieurs facteurs sur lesquels nous avons formulé nos questionnements.

- Les lecteurs de journaux, possédant un niveau d'instruction assez élevé, préfèrent lire El watan à cause de la ligne éditoriale et de l'idéologie avec laquelle ils s'inscrivent dans une écriture de dénonciation, aussi le caractère idéologique se dessine dans la prise de position de ses lecteurs, ils sont de « gauche » et ils choisissent l'opposition.

Les chiffres et les pourcentages sont significatifs sur le nombre de lectorat de la tranche d'âge entre **20 ans- 35 ans** qui se prononcés sur le sens que peut y avoir le mot « manifestation » dans le discours de presse, et qui est synonyme de « forme de violence », par rapport aux lecteurs de **80 ans** et plus qui considèrent le mot comme une forme de revendication ou une forme pacifique.

Lexème « manifestation » \ Âges	20 ans- 35 ans	40 ans- 55 ans	60 ans- 75 ans	80 ans et plus
Forme de revendication	00	00	02	01
Forme de protestation	02	10	02	00
Expression de ras-le-bol	02	00	00	00
Forme de violence	06	04	01	00
Marche pacifique	00	00	01	01
Grève et arrêt de l'activité sociale	00	00	00	00

Tableau 7 Lecture de données sur l'interprétation du mot "manifestation" dans le quotidien d'Oran

Le tableau récapitule la réception du mot événement dans le journal le quotidien d'Oran. Les chiffres explicitent le modèle de réception de la langue à travers la tournure que prend le mot « manifestation ». La forme de violence, le ras-le-bol et la protestation sont les co-occurrences qui reviennent sur les lèvres des lecteurs dans l'emploi de « manifestation ». ces lecteurs, surtout les jeunes d'entre eux, interprètent mal le mot sur lequel les partenaires du discours de presse font débat.

Les chiffres de ce tableau nous donnent une idée très claire sur l'impact de ces mots sur les lecteurs lorsque plusieurs paramètres rentrent en jeu et aident ces jeunes à interpréter mal ces mots. Le paramètre de l'âge a joué un rôle décisif dans le travail que nous avons organisé sur la production-réception du mot-événement « manifestation ». Nous avons saisi avec beaucoup de distanciation que les plus jeunes lecteurs dans les deux quotidiens portent cette idée de « violence » lorsqu'ils rencontrent le mot « manifestation » dans les textes de la presse écrite de langue française.

Lexème « manifestation »	Âges			
	20 ans- 35 ans	40 ans- 55 ans	60 ans- 75 ans	80 ans et plus
Forme de revendication	00	01	00	00
Forme de protestation	00	04	02	01
Expression de ras-le-bol	03	00	00	00
Forme de violence	03	02	01	00
marche pacifique	00	00	00	00
grève et arrêt de l'activité sociale	00	00	01	00

Tableau 8 Lecture de données sur l'interprétation du mot "manifestation" dans El watan

En plu du constat fait à partir du tableau récapitulant la lecture de « manifestation » dans le quotidien d'Oran, la pertinence dans le tableau des données dans El watan vient consolider l'hypothèse de la réception du mot « manifestation » comme synonyme de cette violence que comprennent les lecteurs de différents âges. En plus des lecteurs qui ont entre **20 ans-35ans** et ceux qui ont entre **40 ans-55** ans retiennent cette forme de violence pour le mot « manifestation ». Nous étions attiré par les réponses des lecteurs de la tranches d'âge de **80 ans** et plus qui ont répondu seulement par « forme de protestation » et personne n'a parlé de « marche pacifique ». Si nous prêtons attention à la dernière case du tableau ci-dessus, nous constatons que lorsque les deux sèmes réfléchis en l'occurrence « grève » et « arrêt de l'activité sociale » s'ajoutent comme indice de signification particulière, le nombre des locuteurs-interprétants du lexème « manifestation » diminue chez la tranche d'âge de 80 ans et plus de nos enquêtés.

▪ Interprétation des données des journalistes « francophones »

journalistes	(J1) quotidien d'Oran	(J2) El watan	(J3) le quotidien d'Oran	(J4) El watan	(J5) le quotidien d'Oran
Forme de revendication	+			+	
Forme de protestation	+	+	+		+
Actes de revendication			+		+
Forme de violence		+		+	

Tableau 9 Lecture de données sur la production du mot "manifestation" dans les deux quotidiens

Nous observons que le mot « manifestation » est repris comme une « forme de violence » en deux (02) reprises par les journalistes d'El Watan. Ces journalistes sont âgés entre 40 et 55 ans, ce qui nous emmène à dire que ces spécialistes de l'information produisent le mot « manifestation » avec un sens qui connote les faits de violence par rapport à leurs collègues de 60 et 75 ans. Si dans la mesure où le journaliste pense que le mot « manifestation » est synonyme de violence, de grève et de perturbation de la voie publique, il n'en est pas moins de constater la gravité ou l'impact de l'écriture journalistique sur le comportement citoyen dans la lecture du mot « manifestation » dans le quotidien El Watan.

Alors entre producteurs et récepteurs, les lectures du mot « manifestation » sont synonymes de « violence » et non pas comme il est signalé dans les dictionnaires, comme étant un acte pacifique de revendication des droits des citoyens pour obtenir quelques choses de légitime.

Le dernier tableau nous permet de vérifier l'emploi de mot « manifestation » et d'évaluer son impact sur le plan de la production et de la réception par les deux partenaires de la communication dans le discours de presse. Le journaliste et les lecteurs laissent penser cette homogénéité des différents sèmes composant le sens véhiculé de ce mot sur l'axe de la parole comme celui de la pensée. Nous pensons que dans une communication au moindre effort, l'émetteur et le récepteur accepte l'un l'autre la signification du signe linguistique, mais tout en étant de la même catégorie d'âge.

4.3.1 Une interprétation des données recueillies

Suite à ces statistiques recueillies, nous constatons que le tableau (1) montre que la majeure partie des lecteurs, surtout ceux de la tranche d'âge entre (40ans-55ans) se sont

prononcés d'une manière catégorique sur l'interprétation du mot « manifestation » où nous détectons cette confusion entre marcher pacifiquement et protester brutalement dans l'emploi de « manifestation ». ceux qui lisent plus la presse écrite, ceux qui sont entre (60ans-75ans), nous les admettons comme des lecteurs potentiels des textes de la presse écrite, ils réussissent parfaitement l'accès au sens du mots de la langue envisagée. Contrairement aux jeunes lecteurs, dont leur âge varie entre (20 et 35) ans, n'arrivent pas à s'adapter avec la nomenclature linguistique et par conséquent comprennent et interprètent mal le mot « manifestation », ce qui valide l'hypothèse de l'impact de la langue représentée dans le milieu de ces jeunes lecteurs.

4.3.2 Résultats obtenus et perspectives avouées

Notre recherche s'est consacrée aux emplois fréquents du mot « manifestation » et de l'étude de son champ lexicosémantique dans les articles de la presse quotidienne nationale. L'année 2010-2011 a connu une large utilisation (fréquence) de ce mot et la manière avec laquelle nous l'avons repris dans les colonnes de la presse écrite. Ces mots, à partir desquels nous avons procédé à construire un modèle de production propre à un genre discursif, qui renferment dans leur texture énonciative un sens ou encore un système de valeurs qui entrave la mise en adéquation entre la masse du signe linguistique (le signifiant) et la relation que pourrait avoir avec le sens qu'on lui a attribué lors de l'énonciation étendue.

Cela nous emmène à faire la liaison entre la mauvaise production du sens du mot « manifestation » par la presse écrite, ce qui implique forcément une mauvaise interprétation du mot, tout cela est le résultat de la manière avec laquelle l'organe de presse confectionne son thème sur les pages de journal.

La presse écrite, dans sa version papier et ou même numérique, contribue aux changements des comportements humains au sein de la société. Cette force de faire changer l'homme dans son entourage pourrait s'expliquer par le fait de voir la communauté linguistique emprunter ce jargon journalistique dans ses conversations ordinaires. Il est lecteur de journaux comme il est journaliste en s'appropriant un langage propre à un milieu professionnel. Donc, il y a influence avérée d'un type de langage sur les lecteurs des deux journaux.

4.3.3 Influence de la presse sur les lecteurs

La presse écrite de langue française en Algérie a, selon les chiffres obtenus de notre enquête, cette capacité d'influencer un taux de 50.52% des lecteurs dans les deux journaux.

Toujours selon notre sondage, cinq (05) sur dix (10) des enquêtés disent avoir lus des journaux de langue française à cause de cette interférence codique de la langue pratiquée dans les communications usuelles. Plus de 48% disent ne rien ressentir pour le français et ne subissent aucune manière d'influence lorsqu'ils se mettent en contact avec le français.

L'influence est plus portée sur la manière de penser, avec un taux de plus de 38% des lecteurs disent être influencés dans leurs actes car ils lisent les journaux *El watan* et le quotidien d'Oran. Les événements de 2010-2011 ont accompagné l'écriture de presse dans la description de comportements sociaux montrant une attitude violente de la population lors des manifestations. Ces données montrent que la presse écrite de langue française joue un rôle social important dans l'influence que subissent les lecteurs de journaux à travers les textes de la presse écrite.

P. Achard voit dans la sociolinguistique un point où se rencontrent la sociologie, les variations linguistiques et la pratique de l'utilisation sociale du langage. Ce qui intéresse le chercheur, c'est cette pratique authentique du langage en contexte social, qui selon les spécialistes (GADET, 2005) relève de la sociolinguistique. Si c'est données, issues de pratiques langagières et recueillies dans les places publiques des grandes villes plurilingues⁵⁶, de groupements de jeunes des cités et leurs pratiques communicationnelles, des lieux de travail et leurs diverses pratiques langagières, les réflexions du chercheur seront dirigées vers une linguistique du terrain qui reste selon nous l'antichambre de toute étude linguistique sur les langues et le langage.

La presse écrite s'approvisionne de ce terrain dans lequel la langue se met en contact avec les locuteurs. La rue, le terrain ou les lieux des pratiques langagières offrent au chercheur l'opportunité de se retrouver devant une réalité linguistique irrévocable.

L'événement qui sont les manifestations, autour desquelles nous avons développé un point de vue analytique des pratiques langagières en milieu urbain, devient le paramètre premier à prendre en charge dans l'étude d'un langage partagé entre les spécialistes de l'« info » et les lecteurs de journaux. Cet événement, à notre avis, c'est le phénomène social qui stimule les individus à aller vers la découverte de cette langue qui est en perpétuelle évolution.

⁵⁶ L'acception de plurilingue, ici, s'explique sur le plan de la faible ou moyenne capacité à utiliser plus de deux systèmes linguistiques. Or, le plurilingue, c'est ce locuteur qui, normalement, manipule (dans le sens de maîtriser) deux langues et plus pour communiquer dans les diverses situations que la société lui impose.

5 CINQUIEME CHAPITRE :
Le rapport genre-objectivité
dans le discours de la presse écrite

5.1 L'objectivité dans les discours de presse

Le discours de presse, véhiculant cette vérité écrite sur le monde, circule vicieusement entre les colonnes des journaux. La notion d'objectivité est centrale dans la teneur explicative voire aussi démonstrative du texte journalistique, mais il est en même temps soumis à des interrogations d'ordre éthique et qui relèvent de la déontologie du travail professionnel souvent apostrophé par le lecteur-citoyen.

Selon J. CHARON, l'objectivité du journaliste consiste à respecter les règles de l'art : honnêteté, impartialité et exactitude des faits. D'autres s'opposent pertinemment à leurs prédécesseurs en voyant que l'objectivité n'est qu'illusion dans non seulement le discours de presse mais aussi, dans notre langage, dans son aspect même universel. L. LAPLANTE précise que « *Il n'y a pas d'objectivité journalistique pour la bonne raison que le journaliste comme tout humain, fait passer toute chose à travers un filtre, mais il en utilisera toujours un. Ce qu'il faut exiger du journaliste c'est non pas l'impossible objectivité mais l'honnêteté. C'est aussi humilité professionnelle qui oblige le journaliste à être subjectif* »⁵⁷

J. SEARLE, Dans le cadre de son analyse de la structure des faits sociaux, a défini les acceptions attribuables à la distinction entre l'objectivité et la subjectivité. Arrivé à distinguer entre l'objectivité et la subjectivité dans le discours, c'est aussi arriver d'en relever deux sens décisifs : le sens épistémique et le sens ontologique. Il existe donc une objectivité et une subjectivité au sens épistémique et une objectivité et une subjectivité au sens ontologique.

D'ailleurs, pour délimiter le champ d'application de l'objectivité, certains journalistes suggèrent la référenciation aux genres journalistique pour caractériser la forme que prendra leur discours.

A. MEURET est de cet avis lorsqu'il parle d'objectivité avec un peu de recul « *C'est le journalisme d'actualité et d'information qui présente les faits avec normalement un maximum d'objectivité et qui a pour but avant tout de mettre au courant des derniers événements* »⁵⁸.

L'objectivité « *Est aussi une caractéristique du faux. Un énoncé qui se trouve à être réfuté parce que les faits dans le monde le rendent faux peut tout aussi bien être objectif qu'un énoncé qui est vrai. La clé pour mieux comprendre et utiliser le concept d'objectivité est de toujours garder à l'esprit que c'est une caractéristique du vrai et du faux...* »⁵⁹, Cela

⁵⁷ LAPLANTE, L, réflexion sur « *The day the presses stopped* » de André Major et « *J'accuse* » d'Émile Zola

⁵⁸ MEURET, A, « L'influence des médias sur l'opinion publique »

⁵⁹ http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/13/09_martin.pdf

démontre que l'objectivité n'est qu'un paramètre qui mesure la véracité ou la fausseté des énoncé dans les discours.

L'objectivité est l'un des paramètres essentiels sur laquelle devrait se construire le discours de presse. Le locuteur-scripteur, lui, en principe, ne devrait être préoccupé que par sa crédibilité aux yeux de son lecteur en se construisant un ethos de savoir. Seulement le statut de conquérant qu'on lui impose dans le rythme de publication par rapport à d'autres organes médiatiques le prive de cette impartialité. Donc la concurrence est le versant des discours de presse qui soumet les journalistes à un parti pris de l'événement raconté.

La persuasion par exemple est une caractéristique qui est le résultat de l'abondance des témoignages. Ce fait s'applique au caractère commercial des journaux qui crée cette concurrence entre les organes de presse. L'objectivité est prisonnière de ces agissements lucratifs qui ne reconnaissent pas les règlements et l'éthique de la profession, mais elle est aussi l'illusion dans laquelle le citoyen se retrouve cloîtré.

Nous entendons sur le plan explicite que l'objectivation du texte c'est « *l'élimination des catégories grammaticales (personnes, temps, espace) qui renvoient à l'instance de l'énonciation, marquant de ce fait la présence, indirecte, de l'énonciateur de l'énoncé* »⁶⁰. La question de la dichotomie objectivité/subjectivité est au cœur de la préoccupation de l'analyse du discours du fait que le discours suppose un embrayage sur la situation d'énonciation, c'est-à-dire l'ensemble des opérations dont les embrayeurs sont la trace de tout raisonnement subjectif de la part du locuteur ; il appose sa pensée à l'aide des marques linguistiques sur une situation d'énonciation.

Pour expliquer la notion de l'objectivité dans le discours de presse, E. Benveniste a effectué une distinction entre discours et récit dans la mesure où cette distinction constitue, dans l'analyse du discours, la première étape sur laquelle s'établit la relation objectivité/subjectivité. Pour rendre compte de l'emploi du passé simple en français, BENVENISTE établit la distinction entre discours et récit. Pour lui, dans le plan d'énonciation du discours « *quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne* », alors que, dans le plan d'énonciation de l'histoire « *les événements semblent se raconter eux-mêmes* »⁶¹.

L'énonciation historique est donc celle qui exclut l'intervention du l'énonciateur dans le récit des événements passés. Et en l'absence des trois éléments du discours (je, ici,

60 A. J. Greimas et J. Courtés, *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Ed, Hachette, Paris, 1979, p 258

61 *Ibid.*, p. 210

maintenant), c'est la forme de la troisième personne qui se trouve usitée, au point où nous supposons l'exclusion même du narrateur ; personne ne parle, les événements semblent se raconter d'eux-mêmes.

Dans le récit historique, on dispose d'un temps fondamental, le passé simple qui est le temps de l'événement hors de la personne du narrateur. L'énonciation discursive est, au contraire, le lieu privilégié du présent, du futur et du parfait ainsi que de toutes les formes des pronoms personnels (je, tu, il : non-personne).

Pour Benveniste, la subjectivité n'est autre que « *la capacité du locuteur à se poser comme «sujet», et c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet* »⁶². Alors un schéma illustratif de ce phénomène vient consolider notre analyse des énoncés dans le discours de presse de langue française.

L'événement comme faits du discours → subjectivation du discours ← le locuteur (une pensée animée)

5.1.1 Le rôle des phénomènes de subjectivité

De façon générale, les phénomènes de subjectivité dans les textes se manifestent, explicitement ou implicitement à travers des procédés mis en place par le scripteur pour se positionner en tant que sujet écrivant. Autrement dit, ces phénomènes appelés modalisateurs d'énoncés ont pour rôle de traduire la présence de l'énonciateur dans son texte, suite à l'emploi de marques de modélisation qui nuancent le fait rapporté par le journaliste.

Le locuteur-scripteur prend place dans son discours grâce à l'emploi prémédité de quelques catégories grammaticales pour s'identifier pour un parti-pris sans qu'il ne soit indexé par les autres acteurs occupant une place antagonique. Donc, son dispositif énonciatif est infiltré par la langue comme système de manipulation réfléchi où les catégories de la langue sont le résultat de cette subjectivation.

⁶² Cité par Dictionnaire d'analyse du discours, p. 552.

5.1.2 La modalisation des énoncés

La modalisation permet d'étudier toute marque en tant que forme linguistique qui relève de l'attitude du sujet communicant par rapport au contenu de son énoncé et à son rôle dans la modification de ses rapports avec son destinataire. La modalité d'énoncé s'explique par le repérage de l'attitude du sujet énonciateur dans le discours vis à vis du contenu de son énoncé.

Dans l'article de G. OUKAZI, publié le 19 octobre 2011, dans le Quotidien d'Oran, intitulé : « **BELKHADEM explique la position algérienne** », la journaliste emploie des marques grammaticales dans le but de faire apparaître son attitude sur la question de l'adhésion de l'Algérie à la francophonie.

- L'entrée de l'Algérie à l'OIF se fera, certainement dans peu de temps, sauf s'il y a levée de boucliers, notamment chez le courant islamiste qui a rejeté, sans hésiter, une telle idée dans sa forme et dans son fond.

Pour cet énoncé, l'énonciateur utilise l'adverbe **certainement** dans le but de renforcer son affirmation concernant l'entrée de l'Algérie à la francophonie. Sur la base de l'emploi de cet adverbe, le destinataire du message infère un premier sens à l'énoncé :

- Que l'Algérie fera, très prochainement, son entrée à la francophonie.

Mais dans le même énoncé, une locution conjonctive est utilisée par l'énonciateur à travers laquelle, le destinataire infère un autre sens à l'énoncé :

- L'Algérie fera son entrée à la francophonie **à moins qu'**il ait levée de boucliers de la part des islamistes

Sauf si a le sens de **à moins que** qui sert à introduire une condition qui pourrait empêcher que ce qui a été exprimé dans la proposition principale ait lieu.

Nous concluons que la locutrice emploie la locution conjonctive **Sauf si** dans le but de restreindre, de modérer son affirmation pour insinuer qu'il existe une force opposante contre la prise en charge de la langue française et contre l'adhésion de l'Algérie à la francophonie.

Pour expliciter cette force opposante à l'adhésion de l'Algérie à la francophonie, l'énonciatrice utilise l'adverbe **notamment** pour attirer l'attention sur un ou plusieurs objets particuliers faisant partie d'un ensemble précédemment désigné ou sous entendu.

- **Notamment** a le sens de **particulièrement, singulièrement** ou **spécialement**.

Ces adverbes, utilisés par la journaliste, fonctionnent dans le but de justifier la distanciation des politiques algériens (l'Algérie) sur l'adhésion à la francophonie. Ils

consolident cette adhésion modérée et interprètent les valeurs de la classe politique algérienne à l'égard de la sphère francophone. Les adverbes, comme marques linguistiques utilisées dans le discours de presse de langue française, viennent trahir une des caractéristiques premières dont se vante le discours journalistique, c'est l'objectivité.

5.1.3 La temporalité et temps verbaux

Le temps est l'un des paramètres majeurs dans la modalisation des énoncés. Les sujets énonciateurs réalisent des actes de discours tout en respectant les lois de ce dernier.

Le présent est le pilier du système temporel linguistique, et le passé ou le futur ne s'identifient que par rapport à lui. Le passé évoque un fait antérieur au moment de l'énonciation, or le futur marque un fait postérieur. L'acte de langage ne trouve à se penser qu'en relation avec le présent du locuteur.

Le présent est la catégorie qui ne possède pas de désinence morphologique. Toutes les langues organisent le temps en référence à un présent. Ce présent est le moment de l'énonciation. E. Benveniste fait tout d'abord observer que dans toute langue « *On constate une certaine organisation linguistique de la notion de temps* »⁶³, mais encore la temporalité linguistique organise la langue et établit l'avènement du sujet à la parole. Georges-Elia Serfati insiste sur l'importance du présent dans l'énonciation en disant que « *Les différentes langues organisent le temps en référence à un présent. Ce présent est purement et simplement le présent (moment) de l'énonciation, encore désigné comme instance du discours. Le temps linguistique par excellence consiste dans le moment présent de l'énonciation, point d'ancrage absolu de la temporalité* »⁶⁴

Les énonciateurs manipulent le sens de leurs énoncés par l'adjonction d'adverbes de temps comme **maintenant** ou **encore** dans le but de marquer la temporalité dans le discours. Ces adverbes de temps viennent renforcer un état de fait. De plus, ces adverbes, par leur utilisation, par le sujet parlant, complètent le sens de l'énoncé en le situant dans une durée propre à l'événement qui est commun à toutes les instances du discours.

Les temps employés sont ceux du futur simple et du passé composé. L'utilisation de ces temps se justifie par cette distanciation des politiques algériens envers l'adhésion de l'Algérie à la francophonie.

⁶³ Benveniste, E, in, SERFATI, Georges-Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Ed, Armand Colin, Paris, 2005, p 123

⁶⁴ SERFATI, Georges-Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Ed, Armand Colin, Paris, 2005, p 39

- L'entrée de l'Algérie à l'OIF **se fera**, certainement, dans peu de temps.

L'emploi du verbe **se faire** au futur simple envisage le fait d'entrer à un moment postérieur de l'énonciation. Or il (le futur) peut s'exprimer sous d'autres possibilités morphologique comme :

- L'Algérie **fait son entrée** prochainement (douteux)
- L'Algérie **doit faire son entrée** dans le prochain sommet (modalité)
- L'Algérie **va faire son entrée** très prochainement (aller + infinitif)
- L'Algérie **fera son entrée** dès le prochain sommet.

Dans les énoncés cités ci-dessus, l'emploi du futur évoque la certitude de l'action dans le futur, suivi par la locution conjonctive (sauf si) qui mettra en doute la réalisation de l'action d'entrée à la francophonie.

Le locuteur n'a pas lié le fait d'adhésion à une condition, il aurait pu employer le conditionnel pour soumettre une condition au fait. Si le locuteur se positionne objectivement vis-à-vis de son énoncé, le conditionnel serait le temps adéquat dans cet énoncé.

L'énoncé éventuel sera :

- L'entrée à la francophonie **se ferait** dans peu de temps.

Le conditionnel est un temps qui produit des effets de sens dans le discours. Ce temps ne peut situer l'acte de parole sur l'axe de temps : passé, présent ou futur. C'est les paramètres discursifs et situationnels (se ferait), (quand est-ce), (dans peu de temps) qui permettent de fixer temporellement le fait dans un moment particulier. Donc le conditionnel est une forme non pas temporelle mais atemporelle qui prolonge le raisonnement non pas du locuteur-scripteur, mais celui du récepteur qui est tenu à réaliser des opérations d'inférence sur le sens approximatif de l'énoncé. Donc, l'effort cognitif vient de l'emploi de ces marques de temporalité qui font partie de ce contrat de communication en ayant comme souci majeur le partage de l'information.

Cette modalité d'énonciation fait respecter le positionnement du locuteur par rapport à son énoncé. Le conditionnel serait le temps approprié dans ce genre de discours, mais non convainquant dans la transmission réelle de l'information que cherche le lecteur. Ce conditionnel concrétise cette distanciation du locuteur-scripteur (journalistes) pour se prononcer sur le sujet de l'adhésion de l'Algérie à la francophonie tout en sachant que la véracité de l'acte de parole n'est pas aussi vraie que le système de croyance qui unit toutes les instances du discours.

Il est important de signaler que la modalisation en tant que phénomène faisant partie du discours est décrite comme l'ensemble du processus par lequel le sujet de l'énonciation manifeste son attitude à l'égard de l'énoncé. Pour apprécier le degré de la modalisation d'un texte, il convient d'examiner de manière systématique tous les termes (les modalisateurs) qui peuvent traduire la subjectivité de l'énonciateur. Cette opération dépendra du genre ou du sous genre discursif dans lequel on s'inscrit.

5.2 Les genres ou sous genres journalistiques

Il existe plusieurs genres de discours journalistique. Le genre et le format réfèrent à la manière de concevoir la communication de l'information elle-même et l'aspect écrit de cette information.

Selon Charaudeau, le discours journalistique se dévisse en trois moments « événement rapporté, événement commenté, événement provoqué »⁶⁵.

L'information ne peut donc être taxée de partisane – parce que les faits s'imposent d'eux-mêmes, dit-on dans ce milieu – et les explications ne peuvent être soupçonnées d'être orientées dans la mesure où le rôle des médias d'information est d'exposer les différentes opinions et leurs arguments pour que le citoyen se fasse sa propre idée. [CHARAUDEAU, P : 2007]

Pour repérer les limites du discours de la presse écrite dans la frontière entre communication et information, l'argumentation est le procédé qui vient départager quelques opinions sur cette question. A vrai dire, le journaliste comme homme de profession est tenu de servir son propre citoyen en lui offrant ces opinions des différentes couches de la société pour qu'il en fasse sa propre vision sur l'événement raconté voire sur le monde dans lequel il vit.

C'est une question de transmission de savoir à priori qui se transforme à une opération de séduction, et cela grâce à cette argumentation qui rime avec le concept de communication. Tout commence par quelque chose qu'on veut rapporter, ce quelque chose est l'information que tous les journalistes détiennent, mais il reste de la transmettre. La question qui doit se poser, c'est comment la transmettre ?

⁶⁵ CHARAUDEAU, P, «les conditions d'une typologie d'un genre télévisuel d'information», Revue Réseaux n° 81 CNET – 1997.Paris, http://enssibhp.enssib.fr/cgi-binever/revue/bibvisurevue?NOTICES_W3=427, (consulté le 12/02/2015)

5.2.1 L'information rapportée

Nous savons que tout ce que nous lisons dans la presse écrite est rapporté. Donc le verbe (rapporter) doit être pris en compte par l'analyse des différents énoncés que le scripteur saisit sur les pages de son journal. Dans les techniques du travail de rédaction, les spécialistes travaillent l'information selon les sous genres avec lesquels ils se heurtent dans leurs quotidiens.

Le compte rendu, l'interview, la nouvelle, le reportage et le portrait, dans un premier temps, sont des types d'écritures journalistiques qui entretiennent une certaine impartialité dans leur processus énonciatif. L'information, dans ce cas de figure, est rapportée sans y parvenir à modifier l'information première. Le journaliste est tenu à reproduire intégralement tout ce qu'il a collecté comme information à l'égard du fait ou de l'événement raconté.

L'objectivité est limitée à des sous genres discursifs que nous citons comme exemples illustratifs.

- **Le compte-rendu journalistique**

Dans le compte-rendu, le journaliste rapporte chronologiquement les éléments importants d'une réunion, d'une conférence de presse, d'une manifestation. Selon le petit Robert Électronique, c'est un discours, un texte qui rend compte de quelque chose. Il pourra être un exposé, un récit ou un rapport. Ce genre de discours renferme dans son écriture une analyse et des critiques sur le thème que traite le journaliste.

- **L'interview**

L'interview comme sous genre a comme objectif de diffuser les propos d'une personnalité mise en situation par l'actualité. Le Petit Robert l'explique en tant qu'entrevue au cours de laquelle un journaliste (intervieweur) interroge une personne sur sa vie, ses projets, ses opinions, dans l'intention de publier une relation de l'entretien.

- **La nouvelle**

La nouvelle est un récit qui est, généralement, bref, de construction dramatique et présentant des personnages peu nombreux. La nouvelle est faite pour être lue d'un coup, en une fois. Elle est la matière première de l'information journalistique. C'est un article qui rapporte le dialogue entre deux interlocuteurs. Livrer un message au lecteur est l'une des caractéristiques de la nouvelle, qui se centrant sur un seul événement, elle tient à ce que la communication soit bien faite. Habituellement, la nouvelle commence par le dénouement ;

elle nous apprend tout de suite « comment ça c'est terminé » ; elle dit l'essentiel d'abord, éliminant le suspense pour garder le lecteur au poste.⁶⁶

▪ **Le reportage**

C'est une œuvre journalistique conçue par un reporter qui témoigne de ce qu'il a vu et entendu. Il est considéré comme un genre journalistique ou littéraire qui consiste à faire des reportages. On peut citer quelques spécialités dans ce genre comme le photojournalisme, le téléreportage, le radioreportage et le publiereportage. Il est aussi appelé la tranche de vie qu'on nous fait voir, sentir sans donner des explications. Le lecteur est autorisé à faire construire des avis en lisant un article.

▪ **Le portrait**

Le portrait est un entretien fait avec une seule personne connue et qualifiée de publique. C'est un genre spécialisé qui présente et décrit par écrit ou oralement une personnalité qui intéresse le citoyen-lecteur. Le portrait journalistique s'inscrit dans la continuité du portrait littéraire ou pictural. Ce genre journalistique prend en charge des personnes connues avec à la base des formes codifiées du portrait journalistique. C'est tout simplement, un reportage sur une personne qui a une relation directe avec l'événement sur lequel la presse rapporte des faits. Nous pouvons citer le portrait de Maamar El Gueddafi, défunt et ancien président de la Lybie à qui El watan a fait un portrait satanique avant qu'on le détrône de la tête de son pays.

5.2.2 L'information commentée

Nous passons d'un cran dans le processus énonciatif pour voir comment l'information passe du plus essentiel au moins important dans les genres et sous genres que traitent les spécialistes de l'information. Dans quelques genres journalistiques, nous procédons par extension à voir au-delà de ce que le référentiel nous procure comme signification. Il va de soi que le journaliste a des ambitions d'ordre professionnelles qui le pousse à manier la structure phrastique tout en transgressant le sens établi par l'information elle-même. Nous citons quelques genres qui peuvent nous orienter vers la subjectivité du sujet parlant dans le discours. Nous avons comme exemple la caricature qui est une des spécialités de la presse écrite quotidienne. Dans ce sous genre journalistique, la subjectivité est le premier paramètre sur lequel pourrait s'appuyer le journaliste pour évoquer quelques points de la personne ciblée pour en faire un autre sous genre, qui est la caricature.

⁶⁶ <https://www.erudit.org/fr/>, consulté le 12/04/2022 à 18h 46m

5.2.2.1 La caricature

La caricature est une représentation graphique d'un événement d'actualité. Elle est le dessin, la peinture qui, par le trait, le choix des détails, accentue ou révèle quelques aspects ridicules ou déplaisants. Ce dessin est à l'origine d'une représentation comique ou satirique par l'accentuation de quelques traits. Nous nous appuyons sur les traits du personnage qui relève de la subjectivité du scripteur dans un genre bien précis. La caricature, ici, est un moyen qui sert à communiquer une pensée sur l'autre par le fait de le montrer différemment.

5.2.2.2 La revue de presse

La revue de presse est un genre qui regroupe des extraits éditoriaux et d'articles. C'est une synthèse de titres de presse généraliste ou spécialisée, de source principalement écrite à une échelle géographique choisie. C'est une idée initialement réfléchie par Charles MAURRAS qui, à travers ce genre discursif, a choisi de critiquer les idées parues dans d'autres titres de presse.

5.2.2.3 La critique

La critique tiens à la fois de l'opinion et de la chronique ou la subjectivité du critique peut être totale. Elle est un article de presse portant un jugement sur une œuvre d'art, elle est aussi cet art de juger les ouvrages de l'esprit, les œuvres littéraires et artistiques. Elle peut dans le cas échéant critiquer le comportement des manifestants et leur manque de civisme dans la revendication de leurs droits légitime.

5.2.2.4 L'éditorial

Par abréviation on parle d'Édito, de « L'éditorial » qui est un texte d'opinion qui s'appuie sur l'argumentation. Il est un article qui émane de la direction d'un journal, d'une revue et qui définit ou reflète une orientation générale (politique, littéraire, etc.). Étymologiquement, il vient d'Editor, mot américain, qui signifie « rédacteur en chef ».

5.2.2.5 Le billet

Le billet est un court article d'opinion, encadré et mis en italique. Il est conçu comme un petit article de journal sur un sujet d'actualité. Son concepteur s'appelle un billettiste qui fait des billets de jours ou les billets d'humeur

5.2.3 L'information provoquée

Les professionnels de l'information ont su passer, dans l'ère de la technologie actuelle, à l'étape de la bonne valorisation du paradigme « usage » tant revisité périodiquement pour en donner un nouvel aspect au marché audio-visuel. Nous parlons aujourd'hui de pratiques

informationnelles où le journaliste exerce un ensemble d'actions et de choix lors d'une phase de recherche d'information provoquée par des besoins d'information (SARMÉJEANNE, 2001). Donc, le concept d'usage est pris dans une autre dimension que celle qui est destinée seulement à la consommation, il est, dans ce contexte là, exploité suite aux exigences d'un monde économique et financier qui décide du sort de l'écriture journalistique, comme nous le constatons dans les grands pays anglo-saxons.

La macro-pratique de recherche d'information est l'ensemble des actions et des choix intentionnels d'un individu en matière de recherche d'information en réponse à un besoin d'information. [WILSON, D, 2000]¹

La macro-pratique de recherche d'information (Information Seeking Behavior ou I.S.) c'est l'ensemble des actions et des choix intentionnels d'un individu en matière de recherche d'information en réponse à un besoin d'information. [WILSON, D, 2000]²

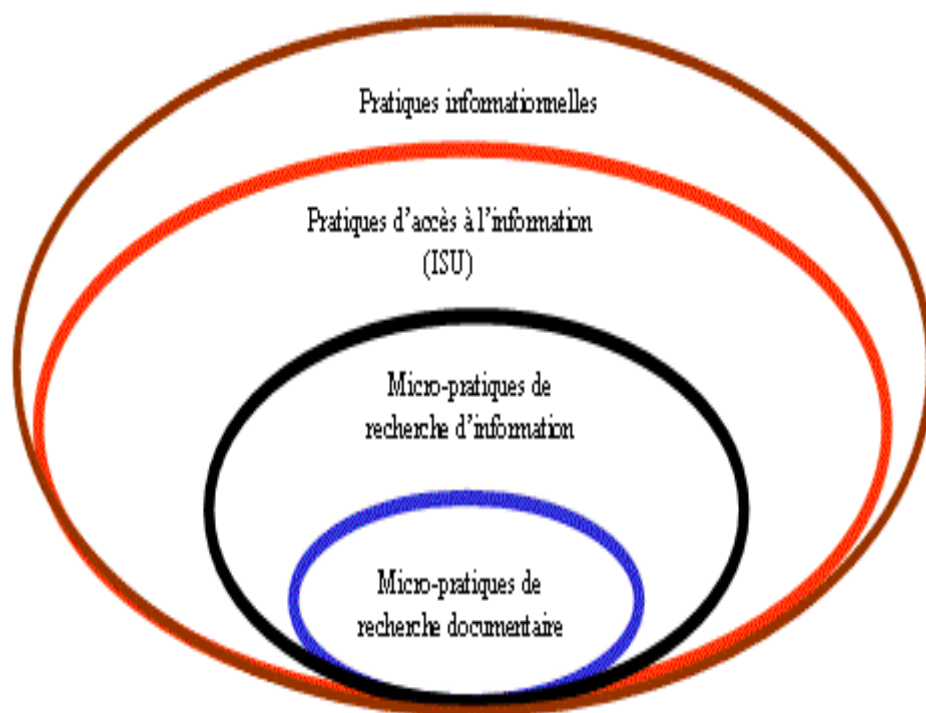


Figure 10 Le modèle en oignon de Wilson (1999): principales représentations des pratiques d'accès à l'information

Le modèle de l'oignon nous donne une idée sur le comportement du journaliste à sentir ce besoin d'aller chercher l'information, et cela suite à une exigence d'ordre professionnelle. Par instinct, ce spécialiste de l'information est pris par le facteur temps, nous avons l'impression qu'il y a une course contre la montre, et qu'il est soumis comme tous salariés à cette fragilité

professionnelle. Leur métier a des exigences particulières, et notamment celle qui consiste à ne pas avoir des horaires précis pour cibler l'information précieuse. Le concept de besoin semble être difficile à saisir par rapport à celui de pratique qui est identifiable, observable et déconstruit.

5.2.3.1 La chronique

La chronique est le genre journalistique le plus libre, le plus diversifié. Elle est un article de journal ou de revue, une émission de télévision ou de radio qui traite régulièrement d'un thème particulier. Elle prend en charge l'ensemble des nouvelles qui circulent comme les chroniques à scandale qui défraye la « chronique elle-même ». Elle peut être aussi un recueil de faits historiques, rapportés dans l'ordre de leur succession. Dans sa structure, elle prend la forme du récit qui met en scène des personnages fictifs ou réels qui évoque des faits authentiques.

5.2.3.2 L'enquête

L'enquête est l'exercice d'une pensée critique et d'une information libre travaillée suite à l'étude d'une question sociale, économique et politique par le rassemblement des avis, des témoignages des intéressés par le biais de sondage et ou de micro-trottoir. L'enquête sociolinguistique sur les pratiques langagières des populations en Algérie est un des cas sur lequel le journaliste utilise un maximum de sources pour atteindre son objectif.

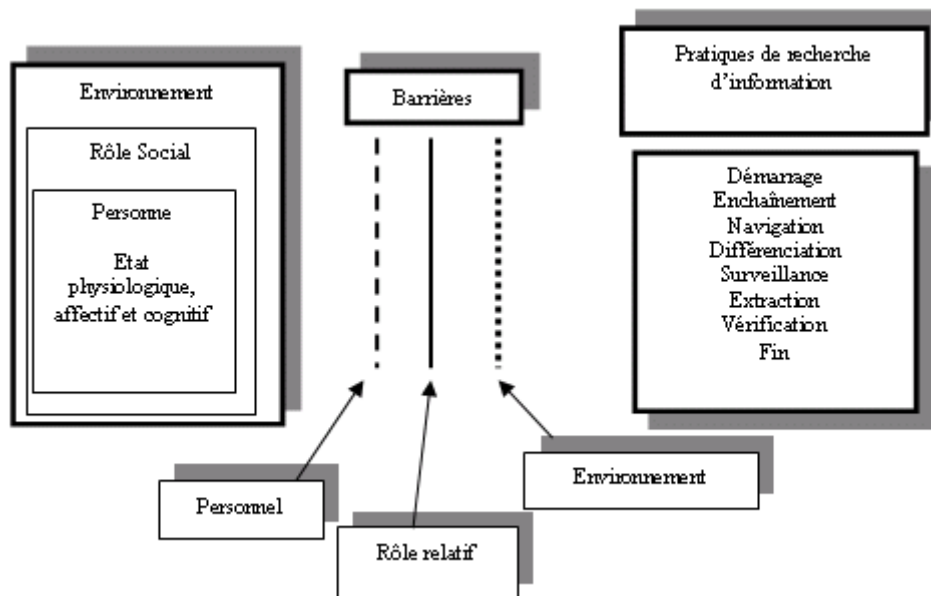


Figure 11 Le modèle de Wilson de 1981 sur le processus de l'enquête

L'enquête journalistique se confond parfois avec le reportage sur la manière à soutirer de l'information de la source dont se rapproche par rapport au reportage qui, lui, son travail ne s'arrête pas à la relation des faits et de ce qui est vu pendant l'événement. Il est très important

de signaler que le but premier de l'enquête est de faire sortir des choses volontairement cachées.

5.2.3.3 Le dossier

Le dossier est une série de texte et de reportage qui traitent un sujet bien déterminé où il faut respecter quelques principes fondamentaux. Le respect du choix du sujet qui relève de l'importance accordée au public partageant avec le scripteur l'information. L'attraction est un paramètre sur lequel mise le scripteur ou le concepteur du dossier de presse car l'image qu'on véhicule du sujet traité est importante. Il est souvent le document relatif à une entreprise, un produit ou une opération marketing.

5.2.3.4 L'analyse

L'analyse est l'étude approfondie de l'événement d'actualité ou le journaliste rapporte les faits, les analyse et les rapporte dans leurs contexte. C'est un genre un peu pointu par rapport aux autres écritures dans la façon de décrypter l'information donnée. Les lecteurs, d'une manière générale, apprécient les analyses faites en marge de débats, d'interviews et d'autres genres la polémique existe.

5.3 Polyphonie et repérage des voix

Dans le discours de la presse écrite, une distanciation avec l'information collectée est une des précautions à mettre en compte par les locuteurs-scripteurs eux-mêmes dans une dimension dialogique. Ainsi, nous nous sommes interrogé sur le pourquoi de cette distanciation vis à vis des informations que l'on signale dans le discours de l'écriture de presse. En fait, le locuteur crée cette distanciation à l'égard de ses propos (dires) grâce à un dispositif énonciatif impliquant aussi d'autres instances locutrices. Cet effacement énonciatif dans le discours journalistique est une stratégie que le locuteur utilise pour donner l'impression qu'il n'est pas l'acteur principal de cette énonciation, et de surcroît il "objectivise" son discours. (R. VION, 2001 : 334) en évitant les marques qui peuvent renvoyer à sa présence dans le discours. [P. CHARAUDEAU, 2001 : 454]. Il évoque aussi cette idée également, lorsqu'il parle d'un « jeu » que mène le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même.

L'argumentation, la rhétorique et la construction de référence sont mis au centre des problématiques de l'effacement énonciatif dans le discours de la presse écrite. Pour bien

expliquer la stratégie de cet effacement énonciatif, la notion de responsabilité, tant évoquée par S. MOIRRAND, dans ses analyses faites sur le discours de presse, vient intégrer quelques concepts importants repérés dans une dimension dialogique, comme le *sousénonciateur* et le *surénonciateur*.

RABATEL nous propose ces deux concepts pour départager cette responsabilité dans l'accomplissement de l'acte de parole entre les différentes voix qui se soulèvent des l'énoncé mis en question. À un certain moment de l'énonciation, le journaliste s'efface momentanément de l'acte énonciatif en laissant le politique, l'homme de lettres, l'artiste ou autres intervenants prendre la parole. Donc, ce journaliste devient un sousénonciateur en se discriminant du paramètre de responsabilité, en s'effaçant pour laisser la voix à ce surénonciateur, connaisseur et spécialiste dans la matière où on l'en a voulu écrire cet article. Pour bien expliquer cette stratégie de l'effacement énonciatif, RABATAL propose les notions de sousénonciateur et surénonciateur⁶⁷.

La posture médiatique consiste à positionner le journaliste comme *sousénonciateur* dans la mesure où il laisse la parole à des énonciateurs seconds présentés comme experts et qui ont le statut de dire et de révéler les vérités sur laquelle s'oriente l'information.

- Des témoins parlent de bombes lacrymogènes encore plus fortes qui n'ont pas épargné les établissements scolaires, notamment Omar Ibn El Khettab ou des jets ont atteints les classes ou les enfants essayaient de passer leur premier examen de la journée.

Cet énoncé pris de l'article du 15/03/2011 du journal El watan, intitulé :

« Manifestation à In Salah « **Des dizaines de blessés, une nouvelle répression** ».

Nous remarquons la présence d'une typographie claire 'les guillemets 'd'où le degré de vérité de l'information et renforcé par des acteurs de confiance faisant partie du discours, appelés des *témoins oculaires*. En essayant de séparer sa parole de celles des autres, le journaliste semble parfaitement se débarrasser de cette responsabilité dans l'acte de parole lui-même.

La responsabilité dans l'écriture de presse a une forte relation avec de l'implicite déduit de l'acte de parole émis par le journaliste en intégrant une autre voix impliquée pour des

⁶⁷ RABATAL, A, la surénonciation est définie comme *l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs* ; tandis que la sousénonciation renvoie à *l'expression interactionnelle d'un point de vue dominé, au profit d'un surénonciateur*. RABATAL. A., (2004), l'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques, *Langages* n° 156, p.9/10.

raisons éthiques et déontologiques. C'est une écriture dépendant d'un genre précis qui admet institutionnellement des règles et des lois que la communauté langagière partage avec tous ses acteurs.

5.3.1 Des repérages énonciatifs et des voix

L'encrage énonciatif global confère à un texte sa tonalité énonciative tandis qu'alternent d'incessants changements des plans énonciatifs, d'où nous distinguons plusieurs grands types de repérages énonciatifs :

- Une énonciation du discours orale dans laquelle le contexte est immédiatement donné dans la situation (je, tu, ici, maintenant...)

- Une énonciation du discours écrit dans laquelle le contexte doit être verbalisé en vue d'une interaction à distance.

- Une énonciation proverbial (celle des maximes, du dicton), caractérisé par un « On » universel et le présent atemporel.

Une énonciation de discours logique (théorique –scientifique) dans laquelle la référence cesse d'être situationnelle.

Enfin, sur le plan local, les propositions énoncées peuvent être prises en charge ou non par le locuteur. Cette prise en charge des propositions doit être envisagée en rapport avec la construction de mondes c'est-à-dire tous ce qui est espace sémantique, univers de croyance, espace mentaux, voir un cadre économique pour l'étude de la polyphonie.

5.3.2 Pourquoi la Notion de « Polyphonie » dans le texte de presse ?

Concept élaboré par O. Ducrot (1980), la polyphonie est une théorie énonciative, discursive où dans l'interprétation des énoncés on entend s'exprimer une pluralité de voix, généralement différentes de celles du locuteur.

Tout texte fait parler plusieurs voix, la polyphonie est un fait d'interprétation. Le linguiste O. Ducrot a dit que : « *les énonciateurs sont des êtres virtuelles et leurs point de vu sont des paroles virtuelles* »⁶⁸. Mais cela, on ne le voit pas dans un discours de presse écrite (ex : l'actualité) car le journaliste rapporte des faits et les participants sont réels. De ce fait, il développe une notion linguistique de polyphonie dont il se sert pour ses analyses associés au

⁶⁸DUCROT. O, « quelques raisons de distinguer locuteurs et énonciateurs », Polyphonie n°3 ,2001 .

niveau de l'énoncé ,qui renferme les traces des co-locuteurs dans l'emploi de plusieurs indices comme : les pronoms personnels , les adjectifs subjectifs, les modalités...

Le sujet parlant est responsable de l'énonciation dans son énoncé et on le distingue des autres énonciateurs , « celui qui parle et aussi celui qui prend en charge ce qu'il dit , mais il arrive qu'il ait dissociation entre les deux comme le montre bien l'existence de formes de discours rapporté »⁶⁹ , C'est en effet , dire quelques chose sans en assumer la responsabilité comme dans le cas du journaliste dans son discours il a recours aux guillemets , ce qui montre sa non prise en charge de ce qu'il a rapporté.

Sophie MOIRAND a dit que : « *Le texte journalistique devient alors une mosaïque de voix, constituée d'une pluralité de fils intertextuels, et le fil horizontal du discours apparaît, dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette hétérogénéité* »⁷⁰, *C'est-à-dire que le discours journalistique varie d'une communauté culturelle, linguistique a une autre .ces derniers sont très importants dans le domaine de la polyphonie.*

L a polyphonie traite deux questions les points de vue présenter dans les énoncés et leurs origines, la seconde, c'elle des êtres discursifs qui prennent la parole à travers leurs point de vue.

La polyphonie a été élaboré pour l'analyse des énonces, c'est pour cela qu'elle fournit des instructions pour la cohérence du texte et pour le construire. Et dans le discours journalistique lors de la rédaction, le journaliste peut être impliqué dans son discours aussi : « *En général, l'individu qui parle et qui se manifeste comme (je) dans l'énoncé et aussi celui qui prend en charge cet énoncé* ». ⁷¹ Le (je) on le retrouve pas dans le discours du journaliste mais a travers les informations qu'il collecte, cherche à aboutir les lecteurs et créer un lien social et d'interaction à l'aide de la langue qui est définie comme : « produit social a la faculté du langage »⁷² .

5.3.3 La polyphonie, une diversion constante dans le genre médiatique

Dans le discours journalistique algérien de langue française, le scripteur produit ses énoncés dans

« Ouyahia, un soldat qui veut sauver le système »

⁶⁹ MAINGUENEAU D, « dictionnaire d'analyse du discours », Ed. Seuil.2002.

⁷⁰ MOIRAND, S. 2007. *Le Discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses universitaires de Paris.

⁷¹ MAINGUENEAU D, « analyser les textes de communication », Ed. Armand Colin.2005.

⁷² BAYLON, C .FABRE, P. « Initiation a la linguistique ».Ed. Armand Colin.

- C'est un Premier ministre arrogant et méprisant qui s'est présenté aux Algériens, mercredi dernier, à la télévision. L'homme, qu'on appelle sans que ça l'offusque «*l'exécutant des sales besognes*», a lâché que l'Algérie ne connaîtra pas «*de changement politique car elle ne souffre pas de crise politique*». Terré dans un silence plusieurs mois durant, Ahmed Ouyahia choisit de sortir de son mutisme par la porte de l'intolérable fuite en avant et de l'invective. Ce n'est assurément pas le ton que les Algériens, pris dans l'étau d'un mal-être et d'un mal vivre, souhaitaient entendre.

[El Wtan, le 04-12-2011]

C'est un Premier ministre ; l'indéfini signifie que l'énonciateur ne reconnaît pas la propriété du premier ministère à Ouyahia. En effet, Ouyahia s'appelle, dans le protocole : Monsieur le premier ministre.

Arrogant et méprisant ; c'est l'interprétation de l'énonciateur vis à vis de cette personne publique qui fait, à chaque fois qu'il représente un gouvernement, des sorties médiatiques méprisantes à l'égard du peuple. En effet, pour vérifier la vérité que les algériens le considère ainsi ; leur reconnaître la dignité d'en juger aurait été de leur demander. L'énonciateur aura jugé à leur place. L'énonciateur prend de fait un ascendant sur le peuple.

L'homme, qu'on appelle sans que cela l'offusque «*l'exécutant des sales besognes*» a lâché qu'il n'aura pas de changement sur la scène politique, et il suit par le biais du locuteur-scripteur à intimider en partie la population-citoyenne, ses opposants s'il en existe bien évidemment en disant que l'Algérie ne connaîtra pas «*de changement politique car elle ne souffre pas de crise politique*»

Dans la comparaison des écrits des deux quotidiens, les journalistes s'inscrivent dans deux types d'écritures différentes, où les notions de l' « informer » et du « communiquer » sont bien présentes dans l'un des énoncés et que nous n'en trouverons pas dans d'autres.

Cette multiplication de voix entendues à l'intérieur du texte journalistique attire toutes les attentions de ceux qui se mettent en partie réceptrice du message conçu pour en majorité communiquer une pensée. De ce fait, le journaliste, à travers ses écrits dans le genre politique, joint les deux rôles renvoyant à deux instances discursives, le discours citoyen, et c'est celui qui nous intéresse ici, et le discours institutionnel qui émerge d'une structure légale qui représente l'État elle-même.

Nous entendons une contradiction flagrante, après analyse du corpus, qui sous entend l'enjeu que représente le discours de presse de langue française en Algérie. Ce risque qui fausse l'interprétation des énoncés journalistiques vient de cette personne, appelé journaliste, qui écrit pour lui-même. Dans ce cas de figure comment peut-on configurer un modèle de

production et d'interprétation dans le genre politique ? La grille ci-dessous nous schématise partiellement l'instance discursive journalistique dans le genre politique.

C'est une utilisation linguistique, qui est à la fois, consciente et inconsciente car le journaliste ne se rend pas compte de la gravité de l'emploi d'items linguistiques, c'est-à-dire du vocabulaire qu'il pratique quotidiennement dans ses écrits à caractère politique.

5.3.4 **Comment apparaissent les voix dans le discours de la presse écrite**

Nous pouvons souligner un fait polyphonique sous différentes formes dans les discours en général, et dans le discours de presse en particulier. Selon Bakhtine, les discours rapportés direct, indirect et indirect libre sont les prototypes de l'intégration du discours d'autrui et dans aussi les prototypes des énoncés polyphoniques⁷³. L'énoncé ci-dessous nous consolidera cette approche polyphonique tout en séparant les différentes voix pouvant marquer une pertinence sur le plan objectivité/subjectivité des sujets parlants dans ce genre de discours.

- Le drapeau algérien à la main, le militant est monté sur scène : « *Bonsoir In Salah, je suis content d'être parmi vous ! Je ne suis pas venu faire de la politique, je suis ici comme un citoyen algérien qui s'oppose à l'exploitation du gaz de schiste* », a-t-il déclaré sous les applaudissements.

Nous nous sommes tout de suite attiré par le caractère typographique qui devient une caractéristique importante dans le texte journalistique ; l'emploi des guillemets remet en cause la clarté du discours sur le plan énonciatif.

Le discours direct est reconnu par sa fidélité à l'énoncé originel. Le journaliste a rapporté ce que le militant a dit sans rien modifier. La fusion des deux voix, dans un premier temps, celle du journaliste en temps que locuteur-scripteur et celle du politique représentant l'énonciateur de l'énoncé, nous emmène dans une vision naïve de l'approche polyphonique. La réalité des faits polyphonique revient aussi aux autres marques linguistiques qui ouvrent les possibilités à intégrer d'autres voix. Le syntagme /bonjour in Salah/ renvoie à toute la population d'In Salah qui est implicitement impliquée par l'énonciateur. Une autre voix vient sous l'expression /citoyen algérien/ où on peut déduire la propagation de l'élan de solidarité par tout le peuple algérien ; le politique, ici, implique avec force tous les algérien à être témoins de la décision gouvernementale pour l'exploitation du gaz de schiste. Donc en partie,

⁷³ Ibid.299

il y a quatre voix à mettre sur l'axe de la communication pour saisir la responsabilité de l'acte de parole dans une dimension polyphonique.

La problématique de la polyphonie de la langue est signalée dans la présence de deux voix ou plus de l'énoncé mis en question. Or ces deux voix relèvent de deux moments discursifs différents et de deux situations énonciatives différentes. La voix du journaliste se confond avec celle du militant, une personnalité active dans le mouvement associatif, qui se positionne suite aux paroles du locuteur laissant entendre une voix par rapport à l'autre.

- Fatiha, professeur d'anglais, trilingue, fait de la pédagogie, a expliqué aux plus jeunes ou aux plus âgés ce qu'est le gaz de schiste, comment se renseigner et se faire leur propre opinion.

Au regard de cet exemple pris de l'article « Les femmes d'In Salah » le discours indirect a pour principale caractéristique la présence d'un verbe introducteur 'explique'. Le journaliste l'emploie pour rapporter le sens du discours afin de montrer que le professeur Fatiha autant que citoyenne algérienne sympathique solidaire avec les habitants d'In Salah explique à tous les gens qui ne connaissent pas le danger que représente l'exploitation du gaz de schiste.

- On dit de ces femmes du Sud qu'elles sont très impliquées dans l'éducation de leurs enfants, dans leur alimentation et dans la préservation de leur environnement.

L'instance énonciative dans cet extrait pris de l'article « In Salah de A à Z » l'exemple supra est identifié à travers les pronoms (on) indéfinis et cela ne définit pas clairement l'identité du locuteur. De ce fait, le discours indirect implique trop souvent une dose de subjectivité des parts des journalistes ce qui se voit sur les femmes du sud et l'éducation de leurs enfants. Donc le journaliste prend en charge l'ensemble de l'énonciation.

- Des témoins parlent de bombes lacrymogènes encore plus fortes qui n'ont pas épargné les établissements scolaires, notamment Omar ibn el khattab ou des jets ont atteint les classes ou les enfants essayaient de passer leur premier examen de la journée

Un passage de l'article intitulé « **Manifestation à In Salah** ». Il est repris par le journaliste de telle sorte qu'on dirait que le lecteur assiste au discours rapporté. Le journaliste se dégage de la responsabilité à travers des dires des témoins ce qui le laisse prendre une distance entre le discours qu'il rapporte et lui.

Enfin, la polyphonie est guidée par plusieurs raisons, voir le choix du journaliste dans son discours est subjectif. Même le discours direct qui apparaît objectif ne l'est pas car le journaliste souligne ce discours pour influencer les opinions du lecteur selon l'objectif visé.

5.3.5 La Notion de responsabilité dans la presse écrite

La problématique de la notion de responsabilité pour la presse écrite voir les journaux est en effet une notion liée à la morale (éthique de responsabilité) qui émerge de la notion juridique (responsabilité pénale puis civile), et il est dangereux d'importer sans précautions des notions qui font sens dans d'autres champs théoriques que celui de la langue et du discours.

La responsabilité s'appuie sur une certaine idée du devoir être : en ce sens, la responsabilité se rapproche des notions de praxis et d'engagement. On est responsable de ses actes, de ses erreurs ou de ses échecs, et coupable seulement des fautes accomplies délibérément, en sachant que c'étaient des fautes.

De ce fait, cette notion inclut le « sérieux » dans l'existence. Or, La responsabilité des journalistes est directement concernée par la responsabilité pénale et par la responsabilité civile, encadrées par de nombreuses lois.

D'ailleurs, le journaliste doit mesurer le pour et contre d'une information ce que nous appelons, faire de l'auto-régularisation et l'autocensure qui cherche à poser un problème difficile, douloureux voire une interrogation majeure qui a pour fait le résultat d'une lutte de pouvoir, tout cela concerne les informations sensibles. De ce fait : Qu'elle est la responsabilité des journalistes face à l'actualité ? Est-ce juste dire pour informer ?

Nous présumons que l'intention est réelle, la responsabilité est très grande et les conséquences le sont encore plus grave, un même événement n'est jamais décrit de la même manière, chacun le regarde sous un angle, donc la responsabilité du journaliste est très importante. En revanche nous avons le droit de poser la question suivante : comment le gouvernement protège les médias ? Il est inévitable d'affronter l'école formalisme afin d'éviter de briser les choses, des voies devenons par tous l'objectivité parfaite, absolu, c'est un mythe (on n'aperçoit pas le fait dans l'idéal abstrait).

Un journaliste sur le plan individuel est censé être vigilant et conscient de ses propres préjugés, en d'autres termes son influence sur le récit du fait d'où certains tentent de faire passer l'information entre les lignes et c'est aux lecteurs de l'interpréter. Ainsi, le journaliste dévoile sa propre vision sur le monde et adopte la technique du reportage, voir l'idée de responsabilité et de la transparence.

5.3.6 La Notion de subjectivité

Parmi les énoncés adressés à un locuteur, un amalgame d'énoncés qui varient entre subjectivité avérée et objectivité relevant du domaine des stratégies discursives surtout lorsqu'il s'agit de textes écrits dans le genre médiatique. L'expression du subjectivisme désigne « *Doctrine, domaine selon laquelle tout ce qui existe n'a de réalité qu'en fonction d'un sujet pensant, d'une conscience qui la lui donne* »⁷⁴ cela pourrait s'expliquer du fait que les locuteurs marquent consciemment et ou inconsciemment leurs discours par des marques étant reliées avec une pensée, des sentiments et une mémoire.

Le travail de mémoire dans la conservation de la traçabilité des direx journalistiques est régénéré par le lien que fait le locuteur entre sa pensée et la langue en question, source de tout positionnement dans le temps. « *Attitude de quelqu'un qui juge d'après ses propres opinions personnelles* »⁷⁵, il nous semble donc légitime de citer que le concept signifie la façon de penser, d'agir et de ressentir un objet ou un événement, manière propre à un individu de considérer la réalité à travers ses états de consciences, mais bien évidemment dans la collectivité dans laquelle il est versé avec ses semblables.

La subjectivité est conçue comme un élément affectif, ce qui rapporte aux sentiments et aux émotions, dans ce cas nous faisons appel à cette expression : dans la culture de l'affection et des pensées, dont l'expérience constitue la teneur du retour de soi, le retour de soi étant le retour du monde vers soi, non pas dans l'isolement de jeux, mais dans le passage toujours de nouveau possible d'un de ses jeux à un autre. La « solitude » ou je « me » trouve me reconduit vers les autres, vers l'expérience d'autres formes de la relation sociale, en dehors des codes établis. Le moi se noue et se dénoue, d'un code à un autre. L'échelle de ces variations est la subjectivité.⁷⁶

En ce sens, nous constatons que le passage qu'effectue le locuteur par l'emploi de marques linguistiques l'emmène à franchir la barrière de la subjectivité. Dans le texte qu'il produit, ce spécialiste s'efforce de s'effacer en donnant son point de vue sur le thème rapporté.

La subjectivité dans les écrits de presse est derrière l'intégration de la problématique du sujet parlant envers son énoncé dans le champ de l'analyse du discours. Les philosophes du langage, à l'image de Louis ALTHUSSER (1970) et de Michel FOUCAULT (1969)

⁷⁴ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/subjectivisme/75041>

⁷⁵ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/subjectivisme/75041>

⁷⁶ <http://fr.paralangage/et-Subjectivit%C3%A9>(consulté le : 05.03.2015).

reviennent sur l'originalité du sujet parlant : à la fois de son unité et de son autonomie. Cette subjectivité est liée à une interprétation « idéaliste » de la théorie de l'énonciation. Une interprétation qui fait attention à un système de contraintes sociodiscursives qui pèse sur toute prise de parole. D. MAINGUENEAU le rappelle sur un autre point de vue issu de l'école française où il souligne l'importance des formations discursives « *L'analyse du discours s'intéresse en effet surtout aux discours autorisés qui, au-delà de leur fonction immédiate, suppose un rapport aux fondements et aux valeurs* ». ⁷⁷ En parlant de subjectivité, on est dans l'obligation de faire le détour de cette expérience de l'homme avec le système de la langue avec lequel il noue une relation forte durable (inachevée) et antagonique en même temps.

D'ailleurs la notion d'«*archive*» employée par FOUCAULT lui incombe à revenir sur le rapport (sujet parlant-énonciation-énoncé). Selon lui, c'est « le domaine des choses dites ». Évoquant d'une manière implicite la mémoire, il attire l'attention sur le caractère cognitive du langage en parlant de choses dites ou plutôt déjà dites.

La subjectivité s'inscrit implicitement dans le travail de mémoire que subit le sujet parlant dans ses expériences langagières à travers les direx qu'il échange dans sa communauté linguistique. Le discours idéologique est pris comme exemple pour clarifier la notion d'archive chez E. BENVENISTE. Ce théoricien de l'énonciation restreint sa vision des choses sur la base d'un genre discursif ciblé, le cas de l'idéologique tout en construisant un modèle qui prend en charge le locuteur et toute personne considérée comme autre.

Donc la notion de subjectivité n'est débattue que dans l'archive de tout locuteur qui achève une expérience langagière et en découdre avec une autre. Nous nous retrouvons sûrement dans une spirale d'échange linguistique continuuel, qui fait que tout dire est considéré comme subjectif dans un « moi » et visant un « autre ».

5.3.6.1 La subjectivité linguistique

Selon Benveniste (1966), la subjectivité est une des activités principales de la langue « *une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas* ». Ainsi, la subjectivité et le langage sont étroitement liés. Le langage, toujours selon Benveniste (2006), est la « *possibilité de la subjectivité* ». Ce linguiste considère la subjectivité comme « *immanente* » au langage, autrement dit, la subjectivité de l'énonciateur ne peut exister que dans et par

⁷⁷ MAINGUENEAU, D, in SARFATI, G-E, *Élément d'analyse du discours*, Ed, Armand Colin, Paris, 2005, p 45

l'utilisation du langage parce que ce dernier contient des signes qui permettent au locuteur de se constituer comme sujet.

Donc, il est nécessaire de traiter minutieusement le rapport qui gère la relation entre le langage comme notion fragile et complexe à la fois et ces êtres parleurs qui représentent le besoin de la nature de l'homme en société. C'est une fonction d'expression de la pensée et de communication entre les individus, mise en œuvre au moyen d'un système de signes vocaux ou graphiques qui constitue une langue. Quand le discours, la langue et la parole se réunissent sous l'effet d'un contexte de production, le langage se décrit comme cette équation qui se met en marche à une résolution.

Les individus possèdent cette faculté de langage pour communiquer leurs sentiments, leur pensée et pour ainsi construire une communauté linguistique sur la base d'une conventionalité des signes et des symboles qui créent une certaine signification. Il devient alors un système de communication utilisant des sons et des symboles qui nous permettent, pour les langues comme système de signes, d'exprimer nos sentiments, nos idées et nos expériences.

La première fonction du langage est la communication dans son sens générique sans se référer aux autres fonctions qui scindent cette fonction en parties descriptives. Dans l'exemple, nous comprendrons la fonction première du langage : lorsqu'un enfant sourd retrouve dans son environnement son semblable, sur le plan de la capacité à articuler bilatéralement une langue, il s'inscrit dans le langage des sourds et muets, un ensemble de signes non verbaux qui répond à l'exigence première de la communication.. Les linguistes considèrent que l'homme est conçu comme sujet dans le langage⁷⁸.

De plus, il existe dans la langue le concept d'*ego*, c'est-à-dire le « *je* », à son propos :

*« C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'ego »*⁷⁹, cela prétend que le sujet est celui qui s'énonce comme « *je* ».

Selon Benveniste (1966), la subjectivité est la conscience de soi, « La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste » et « Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme je dans son discours. De ce fait, je pose une autre personne, celle qui, tout extérieure qu'elle est à moi,

⁷⁸ Benveniste, E. (2006) : De la subjectivité dans le langage, *problème de la linguistique générale I*, Paris, Gallimard.

⁷⁹ <http://www.maphilo.net/citations.php?cit=6589>(consulté le : 25.05.2015)

devient mon écho auquel je dis tu et qui me dit tu»⁸⁰. Donc nous employons le je qu'en s'adressant à une autre personne, qui sera dans notre allocution un tu.

Cette réciprocité du « je » qui deviens « tu » est la première condition du dialogue. Benveniste (1966), dans son essai, annonce que les pronoms personnels qui apparaissent dans toutes les langues sont le signe principal de la subjectivité. De ce fait, l'énonciateur laisse des traces formelles ou claires dans ces actes de langage, elles sont faciles à repérer.

K. ORECCHIONI (1980) développe la théorie de Benveniste (1966), en dénombrant les marques énonciatives qui apparaissent dans le langage. Elle démontre les endroits discursifs où la subjectivité est présente, dans les déictiques et dans les lexèmes tels que les verbes, les adjectifs et les adverbes. Elle précise que toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les mots de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des choses. Autrement dit, le choix que fait le locuteur d'un concept est le résultat d'une interprétation de ce qu'il semble être le sens.

5.3.6.2 La subjectivité énonciative

L'énonciation est responsable de l'instauration d'une situation de communication, où un énonciateur assume la langue et inscrit la présence de l'autre en face de lui. Par ailleurs, l'énonciation met en évidence des aspects de la situation de communication, comme l'espace et le temps, qui peuvent être marqués dans le discours par des adverbes et des temps verbaux. Dans le cadre des études de l'énonciation, appelées "déictiques", sont définies comme des "[...] unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel [...] implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication." (KERBRAT-ORECCHIONI, 1999, p.41).

Dans son ouvrage L'énonciation, KERBRAT-ORECCHIONI (1999) répertorie quelques déictiques et ajoute quelques observations sur la question des pronoms personnels dans les travaux de Benveniste. La structuration initiale proposée par la spécialiste peut être décrite de la façon suivante : "Je" (sujet) parle à un "Tu" (non sujet) se référant à un "Il" (non-personne). KERBRAT-ORECCHIONI refuse l'idée selon laquelle le "il" assume une fonction de non-personne (ce que croit Benveniste), sauf dans les cas de tournures impersonnelles. Pour que l'énonciateur se constitue comme sujet dans son énoncé, il faut qu'il envisage le

⁸⁰ CLAUD D. PUSCH, Wolfgang Raible (2002) : *Romance corpus linguistics : corpora and spoken language*, p317.

langage comme système de signes de la langue. Dès qu'on énonce "je" ou même son propre nom, s'affirme la conscience de soi dans le discours.

Les théories de l'énonciation de l'ère d'E. Benveniste a servi de tremplin pour les études linguistiques de l'école anglo-saxonne qui n'a pas hésité à placé le sujet parlant au centre des problématiques et recentré les regards sur la pragmatique et la linguistique cognitive.

Il s'agit d'un positionnement dans l'argumentation, où le sujet se situe en relation avec l'autre et montres ses points de vue. Ce fait suppose que la subjectivité est donnée par l'insertion de l'énonciateur et de l'allocutaire dans le discours, en même temps que sont faits les choix linguistiques lors de la production de l'énoncé.

5.3.6.3 Relation entre « subjectivité » et « responsabilité »

La notion de «subjectivité » envisage le concept de « responsabilité » « dans le cadre de l'interactionnisme sociodiscursif' », d'un « point de vue psychologique » Il y a de question de rappeler la responsabilité attachée à « la subjectivité parlante » de l'énonciateur qui accomplit des « actes de langage » et de celle du « locuteur », au sens ducrotien du terme, seul « responsable de l'énonciation ».

Le langage journalistique décrit comme un moyen de « faire-faire » et non pas de « faire-savoir » nous aide à revenir sur le paramètre de l'institution qui régule la langue comme ce système linguistique où le signe, c'est-à-dire cet élément graphique, ce signifiant ou ce mot tout simplement utilisé ou plutôt adopté suite à une convention saisie implicitement sur l'axe de la communication. C'est cet acte de langage qui est à l'origine de cette prise de conscience énonciative des différentes voix responsables de cet acte de parole.

Par ailleurs, le locuteur responsable du texte écrit insère ses opinions donc il est considéré comme seul responsable de toutes les manipulations discursives qu'il effectue grâce aux modalisations énonciatives. Cette responsabilité allouée à ce scripteur est considéré comme le résultat de cette pratique discursive ayant une assise communicative institutionnelle et ou conventionnelle.

Alors que la typographie textuelle est nécessaire pour le journaliste si ce dernier rapporte un fait dont il n'est pas d'accord ou qu'il a emprunté pour son discours, il recourt à la ponctuation. Nous saisissons un élément de non responsabilité implicitement glissé suite à ce dispositif énonciatif : « *Tout ce qui est verbalisé, inséré comme information, provient du sujet*

parlant, n'est qu'un fruit exceptionnel de son choix personnel. »⁸¹. Donc, les êtres discursifs sont désignés par la relation de responsabilité ou de non responsabilité envers leurs discours où les énoncés sont soumis à une certaine analyse du point de vue de l'implication de l'énonciateur vis-à-vis de l'événement rapporté.

5.3.6.4 La subjectivité à travers les médias :

On ne peut aujourd'hui éviter la moindre confrontation aux médias. Nous baignons quotidiennement dans une mer d'informations -la radio, la télé, les journaux, internet dont les marées nous submergent et nous noient bien des fois, Mais savons-nous recevoir ces informations ? Sont-elles toujours justes et indéniables ? Ne faudrait-il pas parfois les remettre en question ? Devons nous simplement nous informer, ou bien aussi apprendre à nous informer ?

Entre ceux qui avancent qu'un journaliste est toujours objectif et les autres qui s'indignent de la subjectivité des médias.

Dans le monde contemporain, la majorité des populations usent des différentes sources d'information. En effet, la médiatisation envahit la vie quotidienne des gens puisqu'elle manipule leurs opinions et change leur vision du monde malgré la facilité et la vitesse de l'information.

Mais en quoi les médias qui nous entourent peuvent ils modifier notre vision du monde ? D'une part, il existe divers genres de médias différents les uns des autres qui utilisent des stratégies à pouvoir s'accaparer de l'opinion nationale ou internationale. Prenons l'exemple des médias relativement crédibles au sein de leurs sociétés, ils travaillent avec un plus de modernité sur le plan des moyens qu'ils utilisent afin de maîtriser le marché de l'information.

La notion de l'objectivité, de la subjectivité et de responsabilité restent seulement des slogans qui gèrent l'antichambre des décisions politico-économiques. Le journal « le monde » ou encore la radio « France info » sont en général des organes d'information d'importance capitale dans la prise de décision dans les grands rendez-vous mondiaux. Un article sur le commerce illicite d'ivoire dans le Centre-Afrique pourra bien ouvrir une enquête et emprisonner des responsables dans l'immédiat.

Il existe aussi des médias moins objectifs : les médias d'« opinion » qui expliquent et ou exposent un point de vue, le critique suite à une position prise dans la scène politique. Ces

⁸¹ « Le (je) des voix dans le discours d'après la théorie polyphonique ».Synergie, Espagne n°1, 2008

médias militent auprès de partis politiques connus sur la scène internationale, le cas du « Figaro », qui est plutôt un journal de droite ou « Libération » journal socialiste, ou encore un journal communiste.

D'autre part, il est possible de différencier un troisième critère de médias dits à sensation qui cherchent quotidiennement les informations qui attirent l'attention et l'intérêt des lecteurs. Fréquemment, ces médias ne respectent pas la vie privée des personnes en publiant parfois des rumeurs ou des informations fausses. Les exemples de magazines « people » « public » « closer » « voici » Glamour- etc., ce que nous appelons la presse jaune.

Le journaliste modèle c'est celui qui négocie une place de « dire » dans l'enceinte de la vie politico-sociale, il doit être un négociateur avant qu'il ne soit un défenseur des droits de ses concitoyens pour l'obtention d'une vie meilleure et digne d'une personne sociable.

Le monde moderne est riche en matière d'informations, la radio, la télévision, internet, la presse écrite envahissent la vie quotidienne de l'homme sur cette planète. La presse écrite a commencé à montrer ses limites par rapport à d'autres moyens d'informations technologiques. La seule chose qui laisse le journaliste crédible au sein de sa communauté langagière, c'est sa crédibilité dans la traçabilité de ses dires à travers les époques. Ces écrits ne s'effacent pas, ils sont là, archivés dans les sous-sols des institutions détenant une responsabilité envers l'histoire et la mémoire.

5.3.6.5 La subjectivité affective

K. ORECHIONI fait référence à la subjectivité affective qui se traduit par l'utilisation d'expression qui démontre l'implication émotionnelle du sujet d'énonciation soit l'exemple suivant :

- Le gaz de schiste sent plus que jamais mauvais, mais ses odeurs ne semblent pas avoir chatouillé les narines des responsables politiques à Alger. C'est le constat affligeant que l'on peut faire de cette localité livrée aux forces de sécurité, à défaut d'une oreille attentive et compréhensive du gouvernement.

Ce passage est un extrait de l'article intitulé « L'armée au charbon à In Salah ». Il traite l'affaire de l'exploitation du gaz de schiste à In Salah et les manifestations faites par ses habitants et sur le danger qu'il représente sur leur santé voire l'armée qui intervient pour les arrêter et sans même qu'un responsable politique n'intervient. L'auteur nous expose une réalité douloureuse. Nous sentons que l'auteur de cet article est très touché par cette situation, il est donc ému en s'exprimant par « le constat affligeant ». Il s'agit d'une situation désolante pour l'auteur qui le pousse à s'exprimer de telle façon.

Tout en évoquant un état psychologique et émotionnel, personnel, et par les mots et les expressions qu'on a dans cet extrait, l'auteur fait impliquer son lecteur car ce constat lamentable ne le concerne pas tout seul mais le lecteur aussi. Même s'il ne s'agit pas de tout le public algériens, il y a au moins le public du Sud.

Nous constatons que l'adjectif « affligeant » indique clairement que le sujet d'énonciation est émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé ce qui révèle un engagement affectif de l'énonciateur vis-à-vis du contenu de sa proposition. « Le gaz de schiste sent plus que jamais mauvais, mais ces odeurs ne semblent pas avoir chatouillé les narines des responsables politiques algériens ».

En lisant l'énoncé l'énonciateur exprime son point de vue, et montre à quel point l'odeur du gaz de schiste est mauvaise tout en éprouvant avec « mais » l'opposition de la situation qui ne dérange guère les responsables politiques.

5.3.6.6 La prise de position journalistique :

Le journalisme est un fait de production de textes à caractère problématique. Ce métier oblige ses acteurs à prendre position dans la relation des faits qu'ils rapportent sur les pages de leurs journaux. Un journaliste ne peut en aucun cas être « silencieux », comme le dit RIDET « *Je ne crois pas à l'objectivité et la notion de neutralité du journaliste. Je pense qu'il*

faut être honnête avec son lecteur, dire ce qu'on a vu, entendu et ressenti lors de l'événement ». ⁸²

L'objectivité dans le domaine des médias n'est qu'une illusion par rapport à ce qu'attend le lecteur de cette production langagière. Le journaliste accède inéluctablement dans son texte ; c'est en fonction de sa vision du monde qu'il décrit, explique et raconte les événements qui déroulent. Cette vision relève de son expérience dans la vie socioprofessionnelle dans laquelle il est versé. Il vit dans son propre monde où la quête de l'information est une première étape qui précède une réorganisation des dires qui le font transiter vers un fait de communication.

Néanmoins ce spécialiste du langage est décrit comme un homme d'action qui relate les actions des hommes à travers le langage qu'ils préconisent en argumentant leur démarche en tant qu'instance du discours. Il lui est donc très difficile et même impossible de les analyser avec la rigoureuse démarche scientifique. Deux journalistes confrontés au même événement ne peuvent avoir la même réaction. Le choix même du sujet, sans parler de l'analyse et du commentaire. De plus, le journaliste est bousculé par la rapidité du mouvement, à la succession d'événements toujours nouveaux et inattendus et à la contrainte de plus en plus astreignante du « scoop ». Il n'est qu'observateur qui n'a pas réellement le temps, ni les moyens de prendre du recul par rapport à la chose observée. Il est également astreint des techniques modernes de communication toujours plus rapides : obligé de réagir vite, il ne peut guère plus garantir une stricte objectivité.

De plus, le journaliste prestigieux, admiré, est celui du commentaire, qui ne contente pas seulement aux informations requises de la source officielle, celui qui pèse lourd dans son énoncé. Le lecteur cherche même la subjectivité de l'auteur d'un article, son point de vue, sa capacité à persuader par des arguments bien organisés.

Le journaliste contemporain conçoit son rôle d'une manière substantiellement différente. Certes, il s'emploie encore et toujours à rendre compte de l'actualité, mais il reconnaît discursivement qu'il le fait à partir d'un point de vue nécessairement singulier, en revendiquant par et dans son énonciation sa qualité de sujet (CHARRON et de BONVILLE, 1996). L'actualité n'est plus constituée des discours politiques en tant que tels et dont il suffirait, comme autrefois, de rendre compte ; ces discours ne sont que les indices, plus ou moins codés, que le journaliste doit déchiffrer, interpréter et disposer dans un tableau de pensée, comme dans un puzzle, pour saisir et dévoiler les situations, les enjeux et les « affaires » qui, dorénavant, constituent l'objet de son discours (Charron, 2002). Le

journaliste contemporain reconnaît, dans la manière même dont il structure et énonce son discours, que l'actualité est le produit de l'intelligence individuelle et collective des journalistes, intelligence que « son » public est invité à partager et à célébrer. Il s'adresse en effet à un public défini, connu, circonscrit suivant les principes et les techniques de mise en marché de l'information. [J, CHARRON : 2008]

Le public avec lequel le journaliste entretient une relation de communication est constitué de sujets comme lui, dont sa tâche première est de capter l'attention de ceux qui le lisent pour construire avec lui un rapport d'intersubjectivité. Il s'agit d'un simulacre de conversation quotidienne qui revient dans l'esprit de tout praticien de discours médiatique. La subjectivité dans le langage journalistique se meut dans l'inconscient individuel et collectif de toute la communauté langagière dans ce genre de discours.

Le journaliste, de nos temps modernes, s'inscrit dans une dimension analytique suite à une intersubjectivité avérée des « dire » de chaque instance discursive jouant un rôle dans la construction d'un modèle de production comme celui de l'interprétation. Nous voyons que les tâches se ressemblent dans l'évolution que connaît le discours médiatico-politique dans la transmission de l'information en tant que masse active et remuante.

Nous passerons donc à la partie n° 2 de notre thèse pour suivre comment les journalistes du quotidiens d'Oran se démarquent par un style d'écriture simple, clair et transparent dans la rédaction de leurs articles sur le concept de « manifestation » pendant les années 2010-2011.

TROISIÈME PARTIE :
de l'information à la « machine
à informer »
dans le discours de la presse écrite,
(rubrique événements et actualité)

Dans la troisième partie de notre thèse, le travail est consacré à cette manière d'écrire les articles de presse des deux journaux le quotidien d'Oran et El watan. Nous lui avons intitulée « machine à informer », faisant allusion au journal qui, à notre avis, décide à lui seul de la manière à dire les choses aux lecteurs. C'est intéressant de revenir sur le comment informer dans un journal comme le Quotidien d'Oran qui a une ligne éditoriale propre à lui imposant une manière à véhiculer de l'information à ses lecteurs dans la couverture des événements de 2010-2011. Cette manière à dire les choses vient de ce que les spécialistes de l'information appellent l'identité du journal qui émerge de la ligne éditoriale que possède ce quotidien.

L'information travaillée, dans les locaux de la presse écrite, voit le jour dans l'activité continue du journaliste qui produit ses articles à toutes heures et à longueur de journée.

Il ne s'agit d'annoncer un texte, mais de le vivre en quelque sorte. Il convient de donner à cette lecture le ton de l'intonation qui convient à chaque séquence du reportage de manière à renforcer l'impact des mots dites par le journaliste. Une telle lecture ne peut être faite que par le journaliste lui-même, c'est-à-dire celui qui vécu tous les moments du reportage jusqu'à son parachèvement. Lui seul pourrait restituer et transmettre l'émotion, et de façon générale, les sensations procurées par la couverture. [MAHIOU, R, 2015]

Rabah MAHIOU est l'un des rares journalistes qui ont participé à la création de la presse algérienne au lendemain de l'indépendance. Sa carrière commence dans le journal « ECHAAB » le peuple, dans « révolution africaine » et s'installe à paris à la tête de l'Amicale des algériens en Europe. Il est connu d'avoir dit « le journalisme n'est pas un métier de dilettante et de tout repos. C'est encore plus vrai sous le régime du parti unique. »

La technique de la production du discours de presse se voit divisées en deux grandes parties, celle du discours qui prend en charge la production d'information de la part du personnel travaillant sur l'événement, et celui du discours de l'institution responsable de la parution et de la publication du numéro avec l'impact qu'il fait sur les lecteurs.

Nous étions amené à cibler les mot représentant notre corpus pour les comparer ou plutôt les mesurer avec le mot « manifestation », exigence sine qua non pour cerner le champ d'étude de l'objet langue et de sa manipulation par l'organe de presse. Séparer les mots de notre corpus (leur champ lexicosémantique) de leurs contextes d'énonciation, ne nous permet pas de les repérer sémantiquement même s'ils circulent à travers des voix d'entités morales. Ces textes ne se souviennent pas de leurs vrais locuteurs scripteurs ; bien au contraire, ils se reconnaissent à travers la voix de leur journal, car ici nous parlons de d'empreinte éditoriale. Pour la question de la rédaction journalistique, nous nous demandons quelles sont les voix qui

sont les plus favorables à porter cette responsabilité à informer les lecteurs ? C'est pourquoi, même si l'analyse de discours porte principalement sur un thème d'information (le mariage pour tous, l'emploi des jeunes, le dopage des sportifs, la pollution des villes, etc.) le lecteur doit questionner d'emblée « qui » parle et comment, et dans quel cadre éditorial. [RINGOOT, R, 2014]

Il s'agit donc de revenir sur l'acceptation que peut avoir la notion de proximité dans la confection de l'article journalistique. Nous sommes appelé à cerner les formes de proximité, ce qui nous oblige à lui donner une définition un peu large par rapport au sens que nous avons eu l'habitude de lui donner. Ici, nous parlons de « proximité éditoriale » qui nous réoriente vers l'aspect discursif que peut avoir le journal avec son lecteur.

Donc il s'agit de chercher quelques réponses autour de cette identité éditoriale « parlante » dans le discours de presse : elle dit quoi et comment elle le dit ? Répondre à ces deux grandes questions, c'est arriver à distinguer entre les mécanismes discursifs employés par les différents acteurs du discours de presse. Cette distinction nous permettra d'aborder le problème du genre à travers les théories de l'énonciation, l'exemple de l'éthos développé par D. MAINGUENEAU nous conduira à citer deux types de proximité de la ligne éditoriale.

La ligne éditoriale du journal fait en quelque sorte l'identité du personnel rédacteur des textes de presse. Nous trouvons des convergences comme nous pouvons aussi trouver des divergences dans la manière à rapporter le récit sur un événement quelconque.

Les lecteurs de journaux prennent goût à l'écriture de l'organe médiatique à l'aide de la ligne éditoriale des journalistes, ce qui emmène une partie du lectorat à qualifier le journal comme une instance énonciative globale. Le journal est considéré comme une publication périodique rapportant des événements qui intéressent les lecteurs de différents niveaux intellectuels. Le périodique est considéré aussi comme une publication quotidienne consacrée à l'actualité et à l'information qui intéressent les populations dans leurs diversités.

S'enquérir de l'information avec un peu de recul est une chose à double tranchant. Comme je transmettrai une information objectivement laisse le discours plat et sans couleurs interprétatives. Les lecteurs, je dirai, ceux appelés avisés, ont un potentiel d'interprétant modèle et qui ont la compétence de déchiffrer le sens de tout énoncé produit. Tandis que ceux qui se retrouvent accidentellement sur l'axe de cette écriture de la communication, ne sont pas admis en tant que lecteurs potentiels, mais seulement comme instances figuratifs dans le discours.

Nous sommes confrontés à des discours situés dans leur énonciation. Cette énonciation est le paramètre qui cerne plusieurs facteurs dans le discours de presse comme type ayant ses particularités. Le quotidien d'Oran représente un modèle d'énonciation spécifique. La langue, comme système de communication, se limite à produire un ensemble d'actes d'énonciation à caractère journalistique et publicitaire. Le texte journalistique dans le quotidien d'Oran nous facilite la tâche à intégrer le texte, car les scripteurs racontent l'événement avec un dispositif brut et translucide en même temps et qui ne nécessite pas un effort cognitif assez important pour interpréter les énoncés de l'article de presse.

Transmettre objectivement une information c'est sans doute la dire avec transparence et fluidité tout en décrivant l'événement avec des mots simples et commodes pour réussir le contrat de communication entre les instances du discours.

6 SIXIEME CHAPITRE :
le processus énonciatif :
de l'être journaliste à la
« machine à informer »

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

6.1 L'énonciation et genre de discours dans le quotidien d'Oran

Une proximité éditoriale est liée aux genres d'écritures et à la manière avec laquelle nous procédons dans les genres journalistiques. Le citoyen, dans l'image de ce lecteur, est lié à un ensemble valeurs l'attachant à sa société. Cet individu mène une vie de groupe dans sa société. Il a cet intérêt à la vie éducative, à la vie de famille et à ses loisirs. L'axe de sa géographique commence et se définit par la valorisation des repères faits de son quartier en passant par la ville où il est né. L'axe psychoaffectif laisse impliquer le paramètre de la sécurité, l'argent, la famille, les enfants, les loisirs, la santé.

Le quotidien d'Oran est l'un des plus anciens périodiques de l'Algérie plurielle. Il est qualifié par les médias par l'un des journaux qui écrit dans l'équilibre des choses et se propose dans son énonciation comme médiateur entre le citoyen lecteur et les pouvoirs publics. La rubrique « Événement » représente un genre énonciatif très particulier où le journaliste commente l'événement sur lequel tourne la discussion entre les différents acteurs du discours. Le commentaire, comme un genre discursif, dans le quotidien d'Oran est décrit avec une impartialité dans l'implication du journaliste dans le cours des événements. Le scripteur essaie de rapprocher le fait au lecteur avec des mots qui obéissent à une charge sémantique modérée. Cette non implication laisse le scripteur neutre et objectif en utilisant des procédés que la langue accepte par rapport à la norme objective.

Le journaliste du quotidien d'Oran relate l'événement et le raconte en laissant les mots racontés d'eux-mêmes les événements sans qu'il ne s'implique à laisser le lecteur à « penser » les mots de cet événement. Cette modération dans l'énonciation des paroles (les dires) laisse le lecteur dans une situation de « faire savoir » et par conséquent les deux partenaires se mettent sur la même longueur d'onde dans le moment discursif. La stratégie énonciative du scripteur (l'organe de presse) tient son équilibre des rubriques du quotidien d'Oran. Entre l'événement et El Guellil de BABA Ahmed il y a un écart flagrant dans le degré de subjectivité avec lequel le journaliste narre les faits de l'événement.

Donc, nous sommes entre deux genres qui se rapportent avec deux manières différentes. La stratégie et le dispositif énonciatif du quotidien d'Oran reste à l'écart dans la narration ou la manière de narrer l'événement en manipulant la langue, alors qu'il se prononce dans un autre genre, qui est la chronique en utilisant un langage ironique.

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

6.1.1 L'énonciation journalistique modérée

Le journaliste n'est en fait que la source de l'information dont il fait preuve envers les différents acteurs du discours de presse. Il est censé être dépassé par tout le processus qui est mis en place entre le moment où il produit une information et le moment où le lecteur la reçoit. Ce n'est pas le journaliste qui livre telle information, telle explication et qui produit éventuellement tel effet émotionnel, c'est l'ensemble de la « machine à informer » avec ses conditions de réalisation et ses procédés de mise en scène de l'information. [P. CHARAUDEAU, 2011]

La ligne éditoriale du journal facilite aux lecteurs l'accès au sens puisque l'intention à vouloir déjouer une opinion d'un des acteurs du discours est bien présente. Ce qui distingue l'écriture des textes journalistique chez le quotidien d'Oran c'est bien se sentir loin de cette voix qui vous communique l'information à travers les pages du journal.

Nous avons l'impression que le journaliste, en tant que sujet produisant des mots de la langue dans le texte, participe partiellement à cette énonciation et contribue par la voix de son autorité aux dires enregistrés sur son compte. Si l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue, il n'en demeure pas moins que le problème vient de ce que cette « mise en fonctionnement » n'est guère plus facile à saisir que ne l'étaient la langue et la parole. [C. KERBRAT ORECCHIONI, 1985]

6.1.2 Les types d'énonciation vs les genres de discours

Pour la presse écrite de langue française, l'énonciation est liée à un type ou à une manière de dire les choses aux lecteurs. Nous pouvons parler de spécificité énonciative car la pensée joue un rôle important dans la répercussion de certains mots sur le comportement des individus. Dans l'énonciation, Nous retrouvons un jeu d'association spontanée que nous qualifions soit de discursif ou de mémoriel. Notre genre discursif regroupe les deux, vu l'enjeu qu'il représente sur le plan communicatif, il transmet l'information en temps voulu et il la conserve dans la mémoire de chacun de nous.

Dans la perspective tracée par Bally, qui a largement servi de fondement aux linguistiques énonciatives qui se sont développées en France dans la seconde moitié du xx^e siècle, apparaissent : (i) d'une part, une caractéristique fondamentale de l'activité langagière, qui réside dans sa réflexivité (l'énoncé reflète l'acte énonciatif qui l'a produit), (ii) d'autre part, une caractéristique fondamentale du produit de cette activité, la complexité et la dynamique inhérentes à l'énoncé, décrit comme le point de croisement de déterminations conceptuelles, perspectives,

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite. (rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »
émotionnelles et linguistiques, (iii) enfin, une orientation méthodologique, résidant dans cette attention grammaticale portée aux marques ou aux traces de l'acte énonciatif dans l'énoncé. [C. BALLY, 1944 : 123]

L'acte énonciatif est considéré comme le reflet de toute activité langagière que nous utilisons pour communiquer notre pensée. Il est aussi décrit grâce aux facteurs inhérents à l'énoncé lui-même en séparant la volonté de l'énonciateur à attribuer un sens à son énoncé, à ses ambitions, ses sentiments que nous pourrions saisir à l'intérieur de l'énoncé.

6.1.2.1 Une énonciation institutionnelle, le Quotidien d'Oran

Le journal ou le périodique est organisé à limiter l'action du journaliste par son institution qui se résume à la possession de ce caractère fidèle envers son employeur. Comme nous le constatons depuis longtemps l'écriture dans le genre épistolaire revenait seulement sur la signature du papier pour en connaître son auteur. Même chose pour le journal, qui à partir de tout cet arsenal de technicité, nous voyons la réussite de l'acte énonciatif se concrétiser dans l'effacement total du locuteur scripteur de son énonciation. Nous admettons cette objectivité, peut être un peu trompeuse, de cet organe de presse, quoiqu'il y a un style clair et lucide avec lequel nous communiquons de l'information aux lecteurs.

Il est tout à fait légitime de constater avec beaucoup d'attention le positionnement du journaliste par rapport à ses propos transcrits sur les pages de son journal. La relation qui existe entre l'employeur et l'employé revêt un caractère de complicité et de convivialité à l'encontre des faits (manifestation) qui secoue la stabilité, le caractère amical entre l'institution étatique dans sa macrostructure et l'institution médiatique dans sa microstructure.

Le facteur de la proximité peut se voir sur les stratégies énonciatives suivantes : incorporation du lecteur dans l'avoir été là du journaliste créant une proximité physique et émotionnelle, intégration du lecteur dans l'être là journalistique créant une proximité intellectuelle et émotionnelle, face à face entre lecteur et information créant une proximité fonctionnelle dénuée d'émotion. Soit le tableau suivant. [RINGOOT, R, 2005]

Le tableau suivant va nous montrer cette connivence entre la manière de penser des lecteurs et la ligne éditoriale de l'organe de presse. Nous nous penchons plus sur la stratégie indexant le paramètre de caractérisation puisque notre corpus renferme cet aspect de la distanciation des partenaires de l'échange communicationnel, mais la présence de sentiments d'un dialogue virtuel ces acteurs dans la mise en transmission de l'information et de son traitement.

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite. (rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

<i>Genres d'éthos</i>	<i>Mise en scène du journaliste</i>	<i>Convocation du lecteur</i>	<i>Genres rédactionnels</i>	<i>Genres de proximité</i>
<i>Corporealisation</i>	Du corps, du faire	Dans l'action avec le j	reportage, interview, portrait, enquête	physique (+ émotionnelle)
<i>Caractérisation</i>	Du pensé, du ressenti	Dans un dialogue virtuel avec le j	commentaire, édito, billet, chronique	intellectuelle (+ émotionnelle)
<i>Dépersonnalisation</i>	disparition	Face à l'info, seul	brève, filet, mouture	fonctionnelle ou d'utilité

Tableau 10 La proximité éditoriale et les stratégies énonciatives

Donc, ce qui nous intéresse, ici, c'est le fait de soulever le caractère intellectuel et émotionnel chez le lecteur en recevant l'article de presse. Le Quotidien d'Oran est plus connu en Algérie par sa chronique d'El Guellil, qui selon le même sondage que nous avons fait pendant notre enquête, plus de 78% de ses lecteurs lisent la chronique.

La spécificité de l'écriture de la chronique d'El Guellil adhère à celle du commentaire où le dialogue est toujours virtuel et repose sur le caractère de la prise de conscience des lecteurs sur un des aspects qui intéresse la population, en plus du caractère émotionnel. La proximité éditoriale refuse le caractère distant de l'être journaliste par rapport à son texte, du fait que la chronique du Quotidien d'Oran laisse le locuteur scripteur prendre une place importante dans l'énonciation. Le lecteur attend avec impatience la sortie du nouveau numéro pour prendre part aux événements tracés au quotidien par El Guellil, mais par aussi ceux qui le soutiennent et soutiennent sa chronique comme image de marque.

6.1.2.2 La chronique dans le Quotidien d'Oran

En plus de son caractère institutionnel, le Quotidien d'Oran vient avec appui corriger la société avec un « moralisateur » qui prend part dans le « je » de l'énonciation en dénonçant

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

les maux de la société. Nous avons une raison de dire que le texte de presse peut se prononcer avec un « je » dont l'utilisation est spécifique et réalise un travail de sensibilisation suite aux tâches qu'attendent les citoyens lecteurs ces journalistes. La relation du chroniqueur avec ses lecteurs est très forte et repose sur le caractère relationnel des deux partenaires de la chronique.

Nous citons quelques exemples des chroniques d'El Guellil pour essayer de voir comment se fait l'énonciation et avec quel dispositif énonciatif le journaliste installe cette relation avec ses partenaires.

Tranche de vie du 6 avr 2010 Détails sur le gros

Par El-Guellil

- Aujourd'hui c'est bled el -beylek. Chacun s'octroie les droits qu'il pense être siens. Il ne s'agit pas là des très haut-placés. Ceux-là el bled leur appartient. C'est à partir de là, justement, que les haut-placés se disent pourquoi eux et pas nous. Eux ont accaparé le bled et nous el mdina. Mais ne voilà t-il pas que ceux qui ont voté ou pas, pour les haut-placés élus ou cooptés à cinq ans de mandat ferme, se mettent de la partie. Pour les très hauts c'est le bled, les hauts c'est la mdina et les bas-placés c'est le trig. Nous voilà donc arrivés à trig el baylek.

Le journaliste, avec un style qui joint l'ironie à la morale, se positionne dans son dispositif énonciatif en employant des emprunts et interfère deux codes linguistiques. Avec l'emploi de « bled » et « el-beylek », le journaliste essaie de se moquer de la cupidité des responsables avec un style d'écriture connu de tous les algériens. Il dénomme « el bled » avec trois appellations différentes avec une répartition ironique :

- El « bled » c'est pour les très hauts ;
- La « mdina » c'est pour les hauts ;
- Et « trig » c'est pour les bas-placés.

En clôturant sa chronique avec une dernière phrase, le journaliste Fodil BABA Hamed revient en force pour ridiculiser la société en s'ajoutant aux citoyens de « trig » avec l'emploi de la première personne du pluriel le « nous ». Donc, ici, il affiche pleinement le caractère subjectif du texte qu'il écrit sur les vices, les maux qui rongent la société.

Tandis que dans El Watan, la chronique point zéro ou commentaire de Djaffar TAMANI s'illustre par un engagement énonciatif qui dépasse l'éthique et la morale de l'écriture journalistique en se positionnant avec un dispositif avéré et affiché dès les premières lignes. Il

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

ne laisse aucune chance aux lecteurs de faire leurs lectures sur l'événement commenté, toujours portant sur les émeutes que connaît l'Algérie ces temps-ci (2010-2011).

El Watan du 11 janv 2011

Désaveu

Par Djaffar Tamani

Le black-out international autour des événements dramatiques en Tunisie, ayant fait une vingtaine de morts parmi les manifestants, selon des organisations des droits de l'homme, a fini par être levé hier après la déclaration de la chef de la diplomatie de l'Union européenne qui a appelé à «*la retenue dans le recours à la force et au respect des libertés fondamentales*». Réagissant le même jour, sans toutefois pointer du doigt la question des droits de l'homme, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a plaidé en faveur du dialogue afin de «*surmonter les problèmes économiques et sociaux*». Ces réactions sont intervenues trois jours après les «*inquiétudes*» exprimées par les Américains au sujet du respect des libertés individuelles en Tunisie, un pays dont l'ambassadeur avait été convoqué vendredi par Washington.

La situation en Algérie, plongée dans un climat d'émeutes depuis une semaine, a été également évoquée dans des déclarations publiques en Europe [et outre-Atlantique]. Tardives, ces prises de position ont tout de même le mérite de montrer que la communauté internationale ne peut pas rester indifférente aux souffrances des populations qui se battent pour recouvrer des droits politiques élémentaires. Le sentiment d'être entendu et compris hors des frontières apporte, pour les protestataires, de vraies raisons d'espérer en un renouveau démocratique et en une rupture avec des systèmes politiques d'un autre âge. Loin d'être de simples émeutes de la faim, les soulèvements observés en Tunisie et en Algérie sont la résultante et l'expression violente d'une profonde désillusion populaire. Les façades démocratiques, les discours lénifiants et mensongers sont en train de connaître une vraie faillite, sur fond de misère et d'injustice sociales criardes. Les deux pays voisins ont ceci de commun que l'alternance au pouvoir a été méthodiquement bannie des mœurs politiques locales. Ben Ali en est à son cinquième mandat présidentiel, tandis que Bouteflika en est à sa troisième investiture, avec de vagues tentatives dynastiques. L'énergie engagée depuis des années par ces deux régimes pour enrayer l'exercice des libertés individuelles et collectives était conçue pour les prémunir contre une alternative politique structurée à la suite des soulèvements de masse. Assumant pleinement leur caractère policier devant ces explosions sociales, les systèmes autocratiques en place ne craignent pas d'être déstabilisés. Ils parient sur l'essoufflement après s'être longtemps investis dans l'éradication de toute vie politique libre. Ce qui n'entraîne pas dans leurs calculs, c'est sans doute le désaveu international.

Le journaliste, en plus de la ligne éditoriale de son journal, affiche pleinement le caractère subjectif du discours sur les événements du « printemps arabe » avec un emploi excessif d'un champ lexicosémantique relatif aux soulèvements et aux manifestations des populations en Tunisie et en Algérie. Nous sommes devant un texte chargé de mots qui mettent le lecteur dans une situation en « lecture seule », rejetant toutes interprétations autres que celles affichées par l'équipe éditoriale.

Si nous prenons l'exemple d'*outre Atlantique* utilisée par le journaliste, nous comprenons cette expression qui vient remplacer *Washington* dans le paragraphe précédent. En parlant de proximité éditoriale, nous évoquons la caractérisation dans l'emploi linguistique fait par le journaliste avec affirmation de l'information dans le soi disant bafouement des droits de l'homme dans les deux pays.

La non insistance sur l'occurrence linguistique en matière de transmission de l'information emmène son auteur à se faire des illusions auprès de ces lecteurs qui s'intéressent réellement à la question sécuritaire et qui ne partagent pas la même opinion sur le sujet, cela est peut-être aux partenaires du contrat de communication qui ne se ressemblent pas sur le plan identitaire.

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite. (rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

Mots ou expressions	Informer le lecteur	Mentir au lecteur
	Dans le quotidien d'Oran	Dans El watan
Premier paragraphe	Washington	
Deuxième paragraphe		Outre Atlantique

Tableau 11 Repaires énonciatifs et ligne éditoriale

6.1.2.3 Le paradoxe de l'opulence communicationnelle

Le discours médiatique travaille dans le but de retracer le cheminement d'un nombre restreint d'informations destinées aux consommateurs. Il est tout à fait légitime pour une institution comme le journal à conserver ses intérêts en négociant tout ce qui se dit ou ce qui s'écrit dans les mass médias. Si dans la mesure de compter le nombre de mots que nous scrutons sur la seule page de journal, nous imaginons cette richesse et ce flux dans la capacité à communiquer beaucoup plusieurs idées, mais la vérité est tout autre, car l'espace de page nous offre seulement une idée centrale de l'information rapportée.

Le mot emprisonnement est bien expliqué par l'article de presse, et si nous comptons le nombre de mots que le journaliste a produit pour confectionner son texte, nous serions outrés par le résultat ou la finalité communicative sur laquelle s'est achevé ce texte.

“15 émeutiers sous mandat de dépôt à Béchar”

- Selon les services de la sûreté de wilaya de Béchar, le premier groupe composé de 29 personnes arrêtées vendredi dernier, premier jour des émeutes, a été présenté devant le procureur de la République dimanche en fin de journée. Le magistrat a placé quinze (15) d'entre eux sous mandat de dépôt et neuf (09) autres sous contrôle judiciaire. S'agissant des cinq (05) autres, essentiellement des mineurs, trois ont été remis aux responsables du centre de protection et de la sauvegarde de la jeunesse et les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire. En ce qui concerne le deuxième groupe composé de 16 personnes, il devait être présenté hier devant la justice. Notons enfin qu'à l'exception de quelques échauffourées, la nuit de dimanche à lundi a été apparemment calme à Bechar.

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite. (rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

Nombre de mots	Nombre de sens à interpréter	Pertinence communicative
<i>139</i>	<i>01</i>	<i>Emprisonnement</i>

Tableau 12 Le paradoxe de la richesse communicationnelle dans la presse écrite

Nous serions donc confrontés à cette finalité ou pertinence communicative, qui malgré le nombre important de caractère avec lequel le journaliste à écrit son texte, nous serions confronté à l'information que le journal nous véhicule avec un nombre important de mots en relation avec le thème.

6.1.3 L'énonciation dans le discours

C'est un type d'énonciation qui intéresse plus les analystes du discours car il y a peu de textes théoriques sur l'analyse du discours qui ne cesse de crier l'absence d'une théorie de l'énonciation. C'est dans ces pistes de recherche, en l'occurrence l'apport des théories de l'énonciation, la linguistique du discours a fait cette rupture épistémologique avec les études structuralistes.

Comme nous l'avons dit, l'énonciation ne constitue nullement un domaine bien défini qu'il suffirait d'articuler sur le syntaxique et le sémantique pour obtenir une théorie enfin « complète ». A vrai dire, on a plutôt tendance à rejeter dans l'énonciation tous les phénomènes qui n'ont pas encore trouvé une position satisfaisante dans la théorie linguistique. Il n'est donc guère aisé de distinguer ce qui relève de l'énonciation et ce qui n'en relève pas. J. DUBOIS signale très justement que « l'énonciation est présentée soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur, ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé. Autant dire que c'est là, avant tout, le lieu d'un problème, dont l'élaboration théorique est décisive pour la constitution d'une théorie du discours. [D. MAINGUENEAU, 1976 : 99]

Cette réorientation théorique dans la linguistique du discours a pris en charge la tripartition de la sémiotique (sciences des systèmes de signes) en syntaxe/sémantique/pragmatique.

La syntaxe a pour objet étude les relations formelles entre les signes, sans prendre en compte ce qu'ils signifient ni ceux qui les utilisent, alors que la sémantique est la discipline qui valorise la relation entre les signes et les objets qu'ils représentent ; la pragmatique traite de la relation des signes aux interprètes.

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

L'énonciation dans le discours prend sa valeur qu'en l'opposant à l'énonciation dans le récit. Le paramètre linguistique que BENVENISTE a évoqué est celui de la valeur des temps verbaux. Cette catégorie de la langue se divise en deux « systèmes » distincts et complémentaires qu'emploie chaque locuteur et qui correspondent à deux « plans d'énonciation différents », l'histoire et le discours.

“Des commerçants de Béni-saf défendent leurs biens”

- Parce que des émeutiers se sont transformés en casseurs, et très souvent en pillers, comme ce fut le cas dimanche soir sur une artère commerciale du centre-ville, et de crainte que ces derniers réitèrent leurs actes, des commerçants du centre-ville ont décidé de s'organiser afin de protéger leurs biens. Ils ont mis au courant les services concernés de leur intention, avant de se constituer en équipes de surveillance. Armés de moyens de défense (gourdins ou matraques), ils se disent prêts à intervenir au cas où leurs biens sont menacés. «Croyez-moi, dira un des commerçants, lui-même ancien membre d'une équipe d'élite, que les prochains pillers seront bien servis». Avant d'être relayé par son voisin : «Nous serions solidaires aussi longtemps que nécessaire ». Enfin, un autre acte de bravoure à saluer, celui de ces citoyens du quartier DUPLEX qui, armés de simples bâtons, ont réussi à empêcher, dans la nuit de samedi, des émeutiers de s'attaquer à des équipements publics.

Dans tous les genres, il suffit que quelqu'un s'adresse à quelqu'un d'autre en s'énonçant comme locuteur et organise ce qu'il dit grâce aux indices de personnes. Le discours se distingue de l'histoire si l'auteur s'exprime ou fait s'exprimer des personnages, et le discours rapporté en est un exemple lorsqu'on le transpose en histoire.

6.1.4 L'énonciation dans le récit

Dans le récit, la 3^o personne est souvent l'indice qui renvoie à l'histoire racontée. On exclue tout ce qui est propre à l'appareil formel du discours.

« Quand le jour fut venu et que les bruits de la campagne l'annoncèrent à Germain, il sortit son visage de ses mains et se leva. Il vit que la petite Marie n'avait pas dormi non plus, mais il ne sut rien lui dire pour marquer sa sollicitude » (La Mare au diable)

Nous avons l'impression qu'il n'y a personne derrière cette énonciation, comme si les événements se racontent d'eux-mêmes. Le temps fondamental de la narration est l'aoriste qui est le temps de l'événement hors de la personne d'un narrateur. Le discours de presse de langue française en contexte algérien suit les traditions d'écriture, il rapporte les faits, suite à la couverture d'un événement, par le fait de laisser les mots se raconter d'eux-mêmes. Nous pouvons substituer le syntagme « événements » par celui de « mots », car il ne s'agit pas

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »
réellement d'un vrai récit mais d'un discours qui pourrait se ranger dans les récits de l'histoire.

Dans l'exemple ci-après, le discours raconté conserve son statut de discours quoique tout semble que l'auteur ait raconté une histoire.

« Des individus se sont dirigés vers le dépôt d'Eriad où ils ont arraché le portail qui a été utilisé pour barrer la route. A l'intérieur du dépôt, des sacs de farine ont été volés. L'arrivée des renforts de la police a permis d'éviter le pire »

C'est un extrait d'article du *quotidien d'Oran du 06/01/2011* où le journaliste raconte avec la manière de rapporter de l'information dont le lecteur avait besoin. Les deux types d'énonciation se distinguent sur la manière d'énoncer les événements car l'énonciateur prend la catégorie du temps comme outil de distanciation et ou de rapprochement. Le passé simple, comme temps du passé, représente la manière par excellence à décrire l'action dans le passé. Alors que le texte de presse utilise le temps du discours. Le présent et le passé composé sont les deux premiers temps qui rapprochent le lecteur de l'événement.

6.1.5 L'énonciation objectivée

Le journaliste compétent et intègre c'est celui qui sait faire abstraction de ses préférences et de ses convictions personnelles et qui met son savoir-faire au service du compte rendu des faits. Dans le domaine politique, ces faits sont, pour l'essentiel, constitués des discours des acteurs politiques, discours dont le journaliste rend compte dans le respect des intentions de communication de ceux qui les ont énoncés.

Le journaliste prétend emprunter un langage neutre et, par conséquent, il s'emploie à gommer dans son énonciation toute trace de sa subjectivité. Ne reste qu'une information pure, à valeur universelle, qui peut être livrée à tous les citoyens, indistinctement. Voilà, grossièrement esquissé, l'idéal d'un journalisme objectif auquel, certes, le journalisme réel ne s'est jamais parfaitement conformé, mais qui a conditionné, pendant la majeure partie du 20^e siècle, la pratique et l'imaginaire professionnels de plusieurs générations de journalistes nord-américains (de BONVILLE, 1995 ; Roy, 1980 ; Godin, 1981).

6.1.6 L'énonciation subjectivée

C'est ce que nous croisons comme écrits dans les médias de l'ère moderne. Il y a une manière à transmettre les propos journalistiques tout en choisissant une stratégie propre à l'éthique du métier et du rapport des différentes instances discursives.

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

Le plan ci-dessous récapitule la manière par laquelle les journalistes algériens produisent leurs énoncés dans les discours à caractère politique.

Il est nécessaire qu'un journaliste soit objectif dans ses écrits lorsqu'il rapporte les propos d'autrui. Il est demandé à transmettre une information crédible à son public. Il réalise un « faire savoir » continu, ce qui le prive d'une implication ou d'une prise de position dans le discours. Par contre les politiques prennent part dans le discours en réalisant un « faire faire » en « faisant croire » pour atteindre un objectif particulier, comme défendre un projet, séduire le citoyen pour l'amener à croire à un projet politique, etc. Le politicien essaie de capter le plus possible l'attention et la reconnaissance des citoyens.

La subjectivité est en relation directe avec les unités informationnelles. Pour suivre le surgissement, dans l'énoncé, du sujet d'énonciation sur le plan de la sélection des faits à rapporter, Kerbrat-Orecchioni (1980 : 122) propose d'analyser l'événement en quatre composantes : faits constitutifs de l'événement lui-même (ou occurrences), faits annexes, informations utiles et citations : - les faits constitutifs de l'événement sont les occurrences spatio-temporelles retenues par le chroniqueur dans la construction de l'événement commenté. - les faits annexes sont les unités d'informations auxquelles le chroniqueur recourt pour bien cerner l'objet de sa chronique mais qui ne rentrent pas dans la constitution de l'événement commenté (mention de terme de la loi, rappel d'affaires analogues, suppléments...). - les informations utiles sont les informations factuelles en rapport avec l'événement mais qui n'ont aucun effet sur la compréhension et l'interprétation de l'événement (adresse, date...). - les citations peuvent, dans le discours médiatique, servir à argumenter, à illustrer, à étayer ou à ironiser.

Le journaliste essaie de prendre ses distances dans le discours qu'il produit sur les événements de 2010-2011. Il n'agit sur les lecteurs qu'en rapportant le discours des hommes politiques. Il utilise le discours rapporté des politiques algériens pour faire apparaître cette force illocutionnaire. Ces locuteurs scripteurs, dans le domaine du journalisme, sont obligés de chercher cette force illocutionnaire dans les propos rapportés des personnes impliqués ou qui sont responsables de leurs « dires » dans le discours de presse de langue française.

Alors le rapprochement entre locuteur et énonciateur nous a amené à conclure que seule la personne responsable des dires qu'elle énonce en présence d'un allocutaire crée cette force illocutionnaire de l'énoncé.

La distanciation des journalistes par rapport au discours peut être le résultat de l'acte de mise en scène du discours lui-même. Un dispositif socio –communicationnel est la mise en

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite. (rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »
marche par une implication des propos des politiques algériens tout en respectant la contrainte ou la loi du discours.

6.1.7 L'instance d'énonciation

Il faut savoir qu'il ne s'agit pas de personnes physiques portant des initiales mais d'instances responsables de la charge sémantique que portent les énoncés dans le discours. En peut se demander qui sont alors les partenaires de ce contrat de communication ? Ils ne sont donc pas des personnes en chair et en os mais des entités humaines, chacune d'elles possède une intention, et elle est concentrée sur les rôles qui leur sont assignées.

Il s'agit donc de catégories abstraites, désincarnées et détemporalisées, définies, comme on l'a dit, par la place qu'elles occupent dans le dispositif et auxquelles les individus sont renvoyés. C'est pourquoi il est préférable de parler d'instances. Ainsi dans chaque dispositif, les instances se définissent d'après leurs attributs identitaires, lesquels à leur tour définissent sa finalité communicationnelle. Dans tout acte de communication, la connaissance des personnes est nécessaire mais non point suffisante. [P. CHAREAUDEAU, 2002 : 131]

Il faut arriver à connaître ces instances discursives sans lesquelles l'interprétation que l'on ferait des dires des personnes serait ambiguë. Saisir et comprendre les instances responsables du discours de la presse nous évite de tomber entre les deux flancs : celui qui s'intéresse aux explications d'actes politiques à la seule personnalité psychologique et sociale des acteurs de la vie citoyenne, et celui qui se focalise seulement sur les idées transmises par les discours (l'idéologie) sans tenir compte de la nature des instances du dispositif.

6.1.7.1 Les acteurs de l'énonciation

Il faut se méfier de quelques définitions trompeuses en parlant de quelques genres discursifs spécifiques où les acteurs de l'énonciation se diluent dans la texture énonciative. D'ailleurs le périphrase à lui seul pourra induire en erreur le destinataire à cause de la complexité de la conception de l'information sur la page d'un journal. Le titre, le chapeau, la légende, le texte, sont tous des instances qui remplacent le sujet responsable du sens de chaque énoncé. Cet effacement du « je » de l'énonciateur dans les articles de la presse écrite est tout à fait logique car la raison première derrière cette stratégie énonciative est d'éparpiller la concentration des lecteurs sur l'ensemble de la page et non pas sur un élément unique lui appartenant.

Le périphrase est un champ complexe sur lequel s'étale toute cette énonciation. Une énonciation qui n'est plus reconnue par les membres de la communauté langagière à cause de

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite. (rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

cette organisation graphique située dans la place qu'occupent tous ces signifiants verbaux et non verbaux sur la page d'un journal.

En plus de cette personne qui est à la fois physique, psychologique, et représentant une entité abstraite, on trouve cette partie de l'énonciation qui prend place dans chaque titre sur la page d'un journal. La « Une d'un journal » pourra être préparée par un ensemble de journalistes qui s'organisent à mettre en place les textes formant un péritexte.

6.1.7.2 L'énoncé, un produit de l'énonciation

L'énoncé est souvent opposé à l'énonciation. Il est considéré comme un produit de l'acte de production. Selon O. Ducrot c'est : « la trace verbale de cet événement qu'est l'énonciation. »⁸³. Un énoncé peut se mesurer à la taille d'une phrase comme il peut se comparer à un texte entier. Certains linguistes le définissent comme l'unité élémentaire de la communication verbale, une succession de mots douée de sens et syntaxiquement complète : en conséquence, « Le maître est malade », « Eh ! », « Quel gâchis ! », « Karim ! », etc., sont des énoncés de types distincts.

La distinction entre phrase et énoncé se fait sur la base de l'acte lui-même d'énoncer une suite de mots syntaxiquement structurée et contextualisée. La phrase est cette suite de mots détachée du contexte que construit l'événement de l'énonciation.

Se référant aux exemples de D. MAIGUENEAU sur la définition de l'énoncé, le contexte d'énonciation revient au centre de la problématique. Une phrase comme « Ne pas fumer ! » est considérée comme phrase si elle est envisagée en dehors de son contexte d'utilisation, or si elle est écrite dans un lieu connu de tout locuteur, avec une couleur attirante, elle sera prise comme énoncé. L'exemple d'une pancarte sur un mur d'hôpital où il est écrit en rouge « Ne pas fumer ! », cela évoquera une interprétation bien spécifique car l'acte d'énoncer, avec comme symbole la couleur rouge de la graphie et le lieu de l'énonciation sont autant des paramètres qui distinguent l'énoncé de la phrase.

Un énoncé c'est aussi cette « séquence verbale qui forme une unité de communication complète relevant d'un genre de discours déterminé »⁸⁴. Un énoncé serait pris dans le genre dans lequel sont versées les instances participantes au discours. La presse écrite de langue

⁸³ DUCROT. O, in MAINGUENEAU. D, *Analyser les textes de communication*, Ed, Armand Colin, Paris, 2014, p 45

⁸⁴ Op cit, p 46

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite. (rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer » française produit ses énoncés dans un cadre bien précis ; c'est celui d'informer un lectorat et ou de communiquer l'idée que cet ensemble d'information véhicule.

6.1.7.3 Le rôle du sujet énonciateur dans le discours de presse

Le discours de la presse écrite de langue française en contexte algérien se caractérise par la distinction du rôle qu'occupe de locuteur-scripteur dans l'énonciation par rapport à l'intervention du journal comme institution discursive. Cette distinction nous permettra de faire attention aux rôles distribués lors de la confection de l'article de presse sur la page du journal. Nous ne lisons pas pour le journaliste, mais dans la réalité nous lisons pour le journal. Cette double responsabilité ressentie nous laisse réfléchir au vrai rôle de ce journaliste à l'intérieur de cette institution.

Le sujet énonciateur ne peut en aucun cas relater les faits racontés objectivement. Il essaie, à partir, des marques linguistiques utilisées de se positionner dans son discours. Mais c'est un leurre du fait que cet acteur ne fait que figurer comme un comparse dans le déroulement des faits racontés.

6.1.7.4 Le journaliste, « source » d'information

Mis à part l'effort que le journaliste fait pour remporter l'exclusivité de l'événement, le journal entreprend un travail technique depuis la mise en page du texte jusqu'au moment où on le met entre les mains du consommateur. Le lecteur envisage une relation floue et ambiguë avec son interlocuteur suite aux petits initiaux qu'il découvre au début ou à la fin de l'article. Même sur le plan de la langue comme par exemple la non employabilité de quelques déictiques et indices de personnes le prive de cette énonciation journalistique.

Il devient facile de saisir l'instance responsable de la production l'acte locutoire de l'ordre de (faire-savoir) ou un acte illocutoire de (faire-faire) lorsqu'il y a une manipulation de ces dires journalistiques au profit du journal qui lui énonce l'acte de parole. Son effacement énonciatif du discours est une des caractéristiques qui laisse penser que la contrainte du genre nous réoriente vers la stratégie énonciatives préconisée par le journal.

Une distinction entre locuteur et énonciateur dans le texte journalistique est plus que nécessaire pour saisir la traçabilité de l'information mise dans l'énoncé suite à un acte de communication.

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

6.2 Locuteur-scripteur vs énonciateur

6.2.1 Le locuteur scripteur (le journaliste)

Le locuteur, c'est la personne qui est responsable de l'activité locutoire. Son travail se limite seulement dans la transmission de l'information. Nous le considérons comme un individu manipulant une langue quelconque sans se référer à d'autres paramètres liés à l'énonciation. Le locuteur selon le petit Robert Électronique est la personne qui seulement parle une langue. Dans ce contexte d'utilisation, parler est l'action par laquelle on transmet une information.

6.2.2 L'énonciateur illusoire dans la presse écrite

C'est la personne qui dit ou pourrait dire « je ». Il est supposé être le plus impliqué, le plus responsable de l'acte de parole qu'il produit. O. DUCROT nous fait part de la distinction faite entre locuteur et énonciateur. Par fait d'implication, le locuteur scripteur, que nous nommons ici le locuteur tout court, partage la responsabilité de l'acte de parole avec d'autres acteurs qui sont liés au fait énonciatif. Donc de quelle parole s'agit-il dans le discours de presse ? Celle du locuteur scripteur qui manipule à lui seul une opinion nationale voire internationale. Nous en doutons sur le fait que ce spécialiste ait fait à lui seul tout ce travail de grande haleine.

Il ne suffit pas pour que l'on puisse parler de polyphonie, qu'il soit question, dans le discours attribuer à un locuteur L, d'un discours d'une autre personne L', car la présence de la parole de L' dans celle de L peut relever du simple discours rapporté. On a discours rapporté si l'énonciation est présentée comme une assertion sur L', dont le responsable (c'est à dire l'énonciateur) est identifié avec le locuteur L. Je parlerai au contraire d'interprétation polyphonique si l'acte illocutionnaire d'assertion au moyen duquel on caractérise l'énonciation est attribué à un personnage différent du locuteur L. Il ne s'agira donc plus de dire, à propos de L', (quelque chose), mais de présenter l'énonciation comme une autre assertion de L', énonciateur, de mettre en scène, pour ainsi dire, une pièce de théâtre où L' joue le rôle d'énonciateur, L s'effaçant derrière L' au sens où Molière s'efface derrière Alceste et le laisse parler.⁸⁵

Nous pouvons être « locuteur » sans être « énonciateur » tout en évitant la responsabilité de l'acte illocutionnaire. Nous pouvons soulever dans cette distinction les ressemblances et les différences que nous saisissons entre une déclaration sérieuse, une déclaration ironique et une déclaration rapportée.

⁸⁵ Ducrot, O et al, *Les mots du discours*, Ed, Les éditions de Minuit, Paris, 1980, p. 44-45.

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite. (rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

La responsabilité des interlocuteurs dans le discours médiatique s'explique, aux yeux des destinataires, par la marque que laisse l'énonciateur en transmettant ses dires sous forme d'énoncés. C'est les marques ou les indices linguistiques qui retracent le positionnement de l'énonciateur le long de son discours. Une sorte de mobilisation intersubjective des différents acteurs concernés par l'acte d'énoncer se retrouvant motivés à réussir une stratégie discursive.

Dans la presse quotidienne algérienne de langue française, l'instance responsable de l'illocution possède une stratégie énonciative par rapport aux événements racontés. L'emploi varie entre le pronom « NOUS » et « ON » qui laisse déduire une distanciation entre le fait raconté et la responsabilité de soi dans l'énoncé lui-même. D'autres marques linguistiques viennent appuyer l'Ethos linguistique du narrateur pour en arriver à faire glisser une opinion personnelle.

6.2.3 Les déictiques, leur spécificité dans le discours de presse

Les déictiques ou indices linguistiques installent l'acte de l'énonciation dans le discours. Ces entités linguistiques, qui sont les pronoms personnels, les temps verbaux et les indices spatio-temporels, réalisent le procès de l'énonciation.

L'importance des pronoms personnels de la 1^{re}, 2^e et 3^e personnes, nous a été signalée, par D. MAINGUENEAU et al, et définie de la manière suivante :

La première personne employée par le locuteur pour se désigner lui-même comme sujet de discours ; la 2^{ème} personne utilisée pour renvoyer à l'auditeur ; la 3^{ème} personne se référant à des personnes ou à des choses autres que le locuteur et l'auditeur. En réalité, est je celui qui dis «-je » ; est tu celui que je constitue en interlocuteur. De par le jeu de l'échange linguistique, tout je est un tu en puissance, l'interlocution impliquant que tout destinataire, d'une certaine façon, est en même temps destinataire et réciproquement.⁸⁶

La notion de discours se positionne dans l'opposition langue/discours. La langue comme un ensemble fini d'éléments s'oppose au discours, qualifié de lieu où s'exerce la créativité, lieu où la contextualisation attribue d'autres valeurs aux unités de la langue.

La communauté langagière dispute le sens des mots, dans le discours journalistique à caractère politique, où ces acteurs imposent des valeurs aux unités linguistiques. Si nous prenons le substantif « **français** » comme un simple mot de la langue française, nous réalisons que ce mot obtient une valeur dans le discours des politiques algériens à l'égard de l'adhésion ou de la non adhésion de l'Algérie à la francophonie. Cet exemple a été longtemps pris

⁸⁶ MAINGUENEAU et al, *Introduction à la linguistique française*, Syntaxe, communication et poétique, Ed. Hachette, Paris, 2001, p 74

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite. (rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer » comme baromètre pour mesurer l'attitude des communautés sociodiscursives en Algérie. Les « francophones », les arabophones, les nationalistes et mêmes ceux appelés les ultranationalistes prennent une position modérée de la langue française dans les institutions algériennes.

Le français ici n'est pas une simple « langue maternelle parlée en France, dans quelques pays de civilisations analogues (Belgique, Suisse romande, Québec, etc.), langue privilégiée dans de nombreuses régions du monde (Afrique, Antilles) »⁸⁷ comme il est souligné dans le dictionnaire électronique, le petit Robert, mais comme un vecteur de savoir et d'instruction pour les uns, et un moyen de recolonisation (néocolonialisme culturel) pour les autres.

Nous pouvons prendre le cas de la polysémie comme exemple dans le sens que peut avoir une unité lexicale dans un discours. Le contexte d'énonciation confère au mot un sens nuancé que celui qui est fixé par le système de la langue.

Nous pouvons dire que la définition la plus acceptable du discours revient à la combinaison des théories de l'énonciation d'Émile Benveniste et les théories des actes de langage de l'anglo-saxon John. L. Austin et son successeur J. Searle. Pourquoi nous parlons de déictiques dans ce genre de discours ? Pour la simple raison que tout discours subit une mutation non seulement par les conditions qui l'entourent, c'est à dire contexte d'énonciation, mais aussi d'indices spécifiques appartenant à la langue d'où leur importance est de saisir cette énonciation.

6.2.3.1 Les pronoms personnels et les marques de personnes

Ce qui nous importe dans le discours de presse de langue française en contexte algérien c'est bien ce « je » qui réalise le procès de l'énonciation. Certes l'article de presse est signé par des initiales qui automatiquement renvoient à cette personne, mais aux yeux des lecteurs, il n'est pas assez suffisant de cerner l'acte de parole introduit dans l'acte d'énoncer même. Le « je » n'est jamais exprimé par le journaliste lorsqu'il écrit pour son public. Il n'a pas le droit de faire mais il pourrait l'exprimer implicitement par d'autres catégories appartenant à la langue.

Il est nécessaire de distinguer des entités qui ont dans la langue un statut stable et plein, et d'autres qui sont produites par l'appareil formel de l'énonciation, n'existant que dans le réseau des individus créés par l'énonciation et par rapport à *l'ici-maintenant* du locuteur. C'est « un ensemble de signes vides » qui sont les

⁸⁷ Le nouveau petit Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, ressource électronique, Nouv, Edi, Dictionnaire le Robert, 2001, consulté le 08 Mai 2014.

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite. (rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

mêmes pour tous les locuteurs, mais se chargent d'un contenu unique à chaque emploi. Le langage n'est donc pas un bloc homogène, langue, mais il existe une « différence profonde entre le langage comme système de signes et le langage assumé comme exercice par l'individu. [D. MAINGUENEAU, 1976 : 104]

Les marques linguistiques comme le « je » le « tu », « hier », « maintenant » et autres jouent un rôle premier dans la réalisation des procès de l'énonciation. Le discours se construit autour de ces marques qui sont à l'origine des marques vides mais ils deviennent pleines au moment de l'énonciation.

Je « je » n'a de valeur que dans l'énoncé produit par son énonciateur. Il le dit, mais parfois, il le dit implicitement de crainte de ne pas s'impliquer avec une partie prise dans le discours.

Si la sortie publique du chef de l'état ce vendredi est en soi un événement, il faut dire qu'elle a laissé nombre de nos concitoyens sur leur faim.

[El Watan, le 17/04/2011]

Le parti des travailleurs (PT) a salué les « bonnes intentions » du président de la république, mais a soulevé des interrogations mais aussi ce qu'il qualifie de « contradictions » continues dans le discours présidentiel de vendredi soir.

[Le Quotidien d'Oran, 17/04/2011]

Suite à ces deux énoncés produits des deux quotidiens différents, nous constatons le positionnement affiché de l'énonciateur dans le texte d'El Watan, alors que son confrère du Quotidien d'Oran s'efface catégoriquement de son énoncé.

L'emploi de la tournure impersonnelle au temps du subjonctif du verbe « falloir » dans l'impression que le « je » est omniprésent dans le discours d'El Watan avec aussi l'impact que laisse le pronom possessif « nos » et le nom « concitoyens » sur la réception de ces dires par les lecteurs. Alors que pour celui du Quotidien d'Oran, il se cache tout bonnement derrière le sujet « le parti des travailleurs » et a essayé de se démarquer par la conjonction « mais » qui pourrait en quelque sorte impliquer l'énonciateur dans et par les marques de personne qu'il a choisi pour mettre en place son dispositif énonciatif.

6.2.4 Les instances du dispositif énonciatif

C'est parce qu'il s'agit de stratégie discursif d'un genre particulier de discours, les acteurs inscrits dans l'instance institutionnelle se positionnent dans leur dispositif énonciatif. Il serait bénéfique de rappeler la nature du dispositif identitaire du journaliste qui prend en charge un genre discursif comme celui du politique. Une distinction entre le journaliste dans son travail,

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite. (rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

c'est à dire le professionnel qu'il est dans son groupe sociodiscursif et en tant qu'homme citoyen qui se dissout dans la foule citoyenne en subissant les aléas de la vie sociale, montre la présence d'un dispositif propre au genre médiatique.

Il serait commode de considérer que le dispositif identitaire du politique se compose de deux instances : une instance politique et une instance citoyenne. Mais étant donné la complexité de la structuration du champ politique du fait des multiples entrecroisements qui s'y produisent entre les différents secteurs d'activité " de la pratique sociale et les différentes situations de communication ", il convient de distinguer trois lieux de fabrication du discours politique : un lieu de gouvernance, un lieu de d'opinion et un lieu de médiation. Dans le premier de ces lieux se trouvent l'instance politique et son double antagoniste, l'instance adverse, dans le deuxième se trouve l'instance citoyenne et dans le troisième l'instance médiatique. [P. CHAREAUDEAU, 2002 :63]

Il est vraisemblablement inacceptable qu'un citoyen modèle parle de « manifestation » à propos d'événements qui ont secoué les pays du Maghreb dans la période 2010/2011. Empêchés d'atroupement, suite à des lois et des législations, en raison de revendications sociales, les journalistes sont en l'occurrence deux êtres possédant deux rôles distincts, ils sont à la fois écrivain sur tout ce qui se passe sur la scène nationale, et citoyens faisant partie de cette écriture. L'instance médiatique est le lieu commun du politique et du citoyen. Le positionnement se fait dans le texte journalistique, du fait qu'il s'agirait d'entrecroisement d'opinions voire d'idéologies différentes des acteurs du discours de presse.

Donc, le discours de presse de langue française en contexte algérien se considère comme l'espace où une pensée naît, émerge et se développe à travers les textes et cela suite à une intertextualité qui coordonne le cours des événements rapportés et conservés par une mémoire collective.

« Ouyahia, un soldat qui veut sauver le système »

- C'est un Premier ministre arrogant et méprisant qui s'est présenté aux Algériens, mercredi dernier, à la télévision. L'homme, qu'on appelle sans que ça l'offusque *«l'exécutant des sales besognes»*, a lâché que l'Algérie ne connaîtra pas *«de changement politique car elle ne souffre pas de crise politique»*. Terré dans un silence plusieurs mois durant, Ahmed Ouyahia choisit de sortir de son mutisme par la porte de l'intolérable fuite en avant et de l'invective. Ce n'est assurément pas le ton que les Algériens, pris dans l'étau d'un mal-être et d'un mal vivre, souhaitaient entendre.

[El Wtan, le 04-12-2011]

Le journaliste choisit la voix du peuple pour décrire une personnalité importante du pouvoir en Algérie. Une énonciation faite sur le personnage d'Ouyahia est l'acte qui ne se

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite. (rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

détache pas d'autres énonciations précédentes, car il devient de la notoriété publique du journaliste de mêler sa voix à la voix du peuple pour dénoncer un mal que vit l'Algérie sur la scène politique.

Un langage ironique et ironisé se développe à travers les pages de la presse algérienne de langue française lorsqu'il s'agit d'intérêts communs entre les spécialistes de l'« info » et les populations.

Nous n'arrivons vraisemblablement pas à distinguer les deux instances énonciatrices du message produit par son auteur, le cas du journaliste en tant que personne citoyenne, connaissant le rituel linguistique de tous les acteurs du discours de presse. Il est évident que l'implication de ces acteurs joue un rôle important dans le traçage du fil conducteur que tout le monde doit y adhérer, et cela évoquera bien sûr une bonne réception du message émis de part et d'autres. Le discours de la presse écrite est porteur, dans des rubriques comme événements et société, de valeurs et de soucis majeurs de sociétés et touche toutes les couches de la société.

6.2.5 La polyphonie dans le discours de presse

La notion de polyphonie désigne généralement la présence dans un énoncé ou dans un discours plusieurs voix que celle de l'auteur énonciateur. Elle est étudiée dans le but d'éradiquer le postulat de l'unicité du sujet parlant. Le sujet, dans ce cas-là, n'est pas seulement le responsables des activités psycho-physiologique dont dépend la production de l'énoncé, mais il est aussi le responsable des positions et des paroles exprimées dans l'énoncé. C'est ce que rejette M. BAKHTINE dans sa théorie sur la polyphonie dans le langage comme phénomène complexe. « *Dans le parler courant de tout homme vivant en société, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui (reconnues comme telles), transmises à tous les degrés possibles d'exactitude et d'impartialité (ou plutôt de partialité)* »⁸⁸.

Dans l'exemple suivant :

- Les enseignants grévistes ont eu satisfactions sur quelques revendications, elles ne sont pas toutes réussies.

L'affirmation « *elles ne sont pas toutes réussies* » est faite par un locuteur, qui énonce ainsi une prise de position sur la non réalisation de toutes les revendications. Mais dans son

⁸⁸ BAKHTINE, M, in MOESHLER, J et AUCHLIN, A, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Ed, Armand Colin, Paris, 1997, p 144

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »
affirmation, nous entendons en arrière-plan la « voix » des enseignants grévistes dont l'opinion est présentée par le premier segment fondée comme expérience personnelle qu'il a de l'objet (ils savent de quoi ils parlent : ils en ont eu un nombre). Donc, le locuteur introduit dans l'énoncé l'autorité des enseignants grévistes. Il l'approprie en l'empruntant et présente cet emprunt comme légitime par le lien de la citoyenneté.

La notion de polyphonie s'applique à des phénomènes linguistiques et pragmatiques qui se distinguent les uns des autres. Dans l'exemple sur l'attitude du premier ministre sur le changement politique en Algérie, le journaliste se permet de divulguer des vérités sur le politique par la bouche de ses partisans. Il se porte garant, en tant que personnage participant à l'action politique, à dire de sa voix qui en même temps reste distante des autres voix saisies dans l'énoncé.

Quand il parle, un locuteur ne se contente pas d'exprimer ses propres opinions, il fait constamment entendre diverses autres voix, plus ou moins clairement identifiées, par rapport auxquelles il se situe (D. Maingueneau, 2014 :141).

« C'est un Premier ministre arrogant et méprisant qui s'est présenté aux Algériens, mercredi dernier, à la télévision. L'homme, qu'on appelle sans que ça l'offusque *«l'exécutant des sales besognes»*, a lâché que l'Algérie ne connaîtra pas *«de changement politique car elle ne souffre pas de crise politique»* ».

Ce fragment de discours, appelé aussi dans ce cas là un énoncé, est dit par le journaliste, mais il signifie que la responsabilité de son contenu est attribuée à une autre instance, comme il est mentionné dans l'emploi de l'article souligné « l'homme qu'on appelle... » qui revoie à l'instance représentée par le citoyen lecteur qui incarne tout le peuple algérien. Si on pousse l'analyse un peu loin, on obtiendra le glissement d'une voix qui croit au changement politique en Algérie alors que le premier ministre réfute l'idée à travers l'implication d'une autre instance morale qui est l'Algérie.

Nous constatons trois instances portant trois voix distinctes dans l'énoncé du journaliste sur le changement politique en Algérie. Nous pourrions le schématiser ainsi :

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

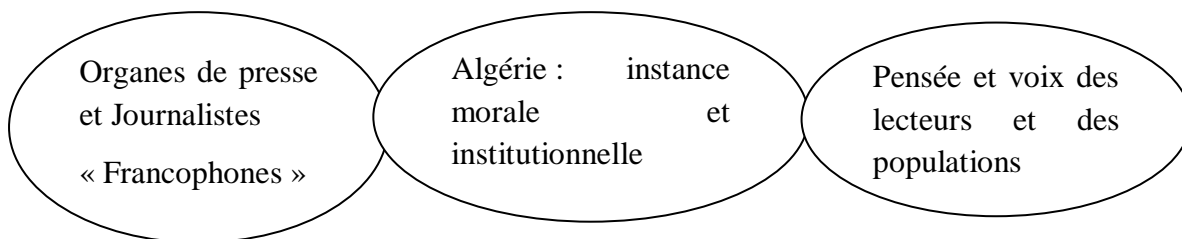


Figure 12 Instances du discours journalistique en Algérie

La responsabilité, dans l'acte de parole, est partagée entre les trois instances évoquées dans le schéma, le journaliste comme locuteur-scripteur, l'opinion de la population sur la personne du premier ministre et l'Algérie représentée dans ses institutions publiques. Seulement, la spécificité de ce discours sur le changement politique en Algérie vient de l'idée que dans la même Algérie il y a deux instances :

- L'Algérie d'autrefois, celle d'avant le multipartisme et l'ère démocratique ;
- Et, une Algérie pour laquelle les citoyens pensent, équitable, rassembleuse, justicière.

La première, c'est celle où nous soulignons la voix du premier ministre qui pense que le changement relève de l'imaginaire algérien. Alors que la deuxième, c'est celle que porte la voix des populations y compris la voix du journaliste.

Le locuteur-scripteur est un journaliste dont le « je » n'apparaît pas, il est sous entendu ou implicitement signifié par d'autres catégories de la langue dont use la stratégie énonciative dans la presse écrite. Le moment d'énonciation se limite seulement à la date du journal. Dans le genre politique, la voix du journaliste n'est que partielle dans l'impact qu'elle produit sur les lecteurs, l'événement se raconte de lui-même, et cela grâce à cette multitude de textes journalistiques qui se déroulent comme les séquences d'un film sur le quotidien de l'Algérie et des algériens.

6.2.5.1 Entre les voix et la voix instantanée de la machine à imprimé

Le texte journalistique avec une date précise de parution se démarque des autres textes par une énonciation spécifique. C'est peut être là, dans ce chapitre, où nous répondrons à la problématique qui nous a taraudé l'esprit depuis que nous avons commencé à travailler sur le discours médiatique. Une réflexion qui nous semble fondée et simpliste sur les quelques paramètres que tout le monde pourrait les observer dans et à travers les textes journalistiques. Des voix qui s'éclatent par-ci par-là entre les colonnes et dans les lignes de journaux, mais sanctionnée par une seule voix et avec une date (*jjmmaa*) de parution qui laisse le lecteur se contenter de cette dernière.

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

L'Enjeu dans l'écriture journalistique se limite au fait que l'information du lecteur est prise en considération par tous les éléments humains et matériels pour la réussite de cette tâche. Les techniques d'écriture journalistiques mettent en avant des principes tirés des bonnes pratiques : pertinence du plan d'exposé, règles de lisibilité, rigueur dans la rédaction. (DECAUDIN, 2001 :104)

Ces critères ne sont exauçables que si les lecteurs arrivent à détecter la voix responsable de l'acte de parole autour duquel se tissent la trame énonciative. Donc, c'est très important de cerner la voix de celui qui prend cette responsabilité énonciative pour que les acteurs du discours de presse se connaissent eux-mêmes dans l'échange sur les pages de journaux.

Dans l'idéal du journalisme d'information générale et politique, tel qu'il s'est défini et codifié depuis la fin du 19e siècle en Amérique du Nord, la collecte et la transmission d'une information factuelle et objective sur les événements d'intérêt public constituent la fonction politique essentielle de la presse (DE BONVILLE, 1988)

6.2.5.2 La polyphonie et l'ironie journalistique

En se positionnant dans le discours, le locuteur-scripteur subvertit sa propre énonciation en imitant un autre texte qui ne l'appartient pas. Il contre le texte d'autrui pour le disqualifier. Il s'oppose intelligemment à l'opinion de l'autre, le mesurant comme instance opposée, avec un inversement de l'ordre établi des dires.

Dire d'un politique qui vient de se montrer « *ridicule* », « Quelle compétente personne ! ».

L'ironie est une figure de style ou de rhétorique qui sert à faire entendre le contraire de ce qu'on dit. Elle est à l'origine d'une subversion du discours de l'autre. Jean-Jacques ROUBRIEUX définit l'énoncé ironique comme :

Un énoncé par lequel on dit autre chose que ce que l'on pense en faisant comprendre autre chose que ce que l'on dit. Il fonctionne comme subversion du discours de l'autre : on emprunte à l'adversaire la littéralité de ses énoncés, mais en introduisant un décalage de contexte, de style ou de ton, qui les rendent virtuellement absurdes, odieux ou ridicules, et qui exprime implicitement le désaccord de l'énonciateur. [J.J, ROUBRIEUX, 2005 :83]

L'ironie est une notion pragmatique qui permet à l'énonciateur à produire implicitement une « moquerie » en reformulant les propos du locuteur.

Nous percevons très légèrement le désaccord du journaliste sur le refus du premier ministre à l'idée du changement politique que pourrait vivre l'Algérie.

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

Dire d'un « *refus* » pour un changement politique que l'Algérie « *ne le connaîtra pas* », c'est le priver de sa valeur démocratique, et insinuer la présence d'une politique menée unilatéralement par un groupe de personne marquant leur appartenance politique. Dans ces circonstances, le locuteur scripteur mène une offensive implicite tout en niant sa responsabilité envers ces propos. Il réagit à ce refus inexplicé tout en moquant des responsables politiques.

Les exemples sont multiples dans la presse quotidienne algérienne car cette opposition entre gouverneur et gouverné laisse persister cette vision de l'altérité, et du coup le lecteur se retrouve partie participante dans ce discours ironique que nous trouvons essentiellement dans la littérature, grâce à cet esprit de raconter des fait et des événements.

6.2.5.3 Le dialogisme dans le discours de presse

Une multitude de dire traverse le discours de presse de langue française sur les événements qui ont secoué le monde arabe ces derniers temps. L'origine de cette transgression légitime dans le temps est le produit d'un travail de mémoire partagée par les lecteurs du quotidien en question. Cette mise en forme de textes sur la page de journal évoquant le même thème relève de l'hyperstructure.

La page réservée à la rubrique « Actualité » dans le journal El Watan établit une forme cohérente de textes relevant du même sujet couvert par le numéro tiré en plusieurs milliers d'exemplaires. Cette mise en disposition de textes, appelée hyperstructure, montre le caractère dialogique qu'évoque le discours sur le sujet faisant l'objet de discussion.

Des indices linguistiques suggèrent la présence de discours antérieurs qui se télescopent et en même temps témoignent de cette épaisseur dialogique.

- Un système parlementaire ne peut être viable en Algérie que dans 50 ans.» Quelle marque de mépris que celle affichée par le Premier ministre face au peuple ! Qui a donc mandaté M. Ouyahia pour parler au nom des Algériens ? Pourquoi se place-t-il en porte-voix du peuple et fait à sa place le choix de sa destinée, si ce n'est de l'usurpation pure et simple de son droit à l'autodétermination. Nier la dimension politique de la crise en Algérie revient à nier la prétention à trouver de vraies solutions et donc plonger le pays dans un cycle d'incertitudes. Avant lui, Ben Ali, Moubarak et El Gueddafi avaient nié la dimension politique des crises que leurs pays ont traversées. L'histoire retiendra leur fin désastreuse et ne gardera de leur passage qu'un mauvais souvenir. En «Ankaoui» qu'il se dit, Ouyahia doit comprendre ces vers de « Sobhan

Troisième partie : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite.
(rubrique événement et actualité)

Sixième Chapitre : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »

Allah » « Ya Ltif » qu'on peut mettre dans la bouche de l'Algérie : «Mes os ne sont pas à ronger ! Je ne suis pas stérile ; ma terre n'est pas desséchée.»

[El Watan, le 02 avril 2011]

Nous nous situons dans un espace discursif propre à la situation d'interlocution d'Ouyahia, ce premier ministre, qui lui seul, fait la polémique dans ses interventions médiatiques en s'opposant au peuple algérien. Sa vision de gouverner est pareille à celle des leaderships du monde arabe, en l'occurrence, Ben Ali et Moubarak, et a laissé persister un discours de discorde sur la scène politique arabe en rejetant tout consensus entre gouverneur et gouverné. Le champ lexico-sémantique dominant dans les textes sur les « printemps arabes » sont chargés de sentiments de haine, de violence et d'instabilité que dégage le discours de presse et qui de surcroît devient le baromètre avec lequel se mesure l'épanouissement de l'homme dans sa société.

7 SEPTIEME CHAPITRE :
l'inférence, une parole altérée dans
le discours de presse

7.1 La parole journalistique

Nous parlerons de manipulation par d'autres paramètres qui rentrent en jeu lors de l'énonciation de la séquence discursive. Nous reviendrons sur les dichotomies saussuriennes pour essayer de se mettre d'accord avec le principe qui valorise la langue comme « un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté » (1972 : 30) « une somme des empreintes déposées dans chaque cerveau » (1972 : 38). Le mérite revient à cette somme déposée, grâce en premier lieu, à la langue qui à travers sa pratique par le sujet parlant, elle fait sens dans des circonstances particulières de production lors des communications que mènent ces journalistes avec les différents acteurs du discours de presse.

La parole comme acte individuel d'intelligence et d'innovation au sein de discours a prouvé elle aussi ses limites dans la circonscription du sens sur lequel devraient se mettre d'accord cette « force » médiatique à travers le discours de presse. Cette énonciation renforcée vicieusement par deux facteurs importants qui manipule le monde des médias, l'argent et l'idéologie, mais cela se produit à la limite du système linguistique lui-même sans se référer aux visions positivistes qui continuent d'explorer des pistes archaïques dans le domaine de l'analyse du discours. Le sens des énoncés se verrait alors départagé entre la signification d'entités linguistiques et la valeur trouvée dans les formes discursives.

7.1.1 De la parole individuelle à la parole institutionnelle

La linguistique du discours est revenue sur l'importance du sujet parlant dans la saisie du sens des différents énoncés dans le discours de presse. Une telle évidence est vite adoptée par les spécialistes pour aller chercher le sens dans d'autres pistes et sous d'autres discipline et approches liées à la linguistique. Or, nous ne pouvons affirmer l'utilité absolue de ses paramètres sans se donner la peine à laisser les discours se dialoguer entre eux-mêmes dans des lieux de croisement où cette collision des mots et de formules dans un espace-temps de l'énonciation laisse jaillir du sens à chaque fois que le contexte le veut.

Le sujet parlant est l'un des paramètres qui contribue seulement à fonder le sens dans l'énoncé lui-même ; il est peut être comme le pion que nous utilisons pour donner sens aux énoncés dans les discours de la presse écrite. Ce paramètre reste capital, oui nous le savons, mais quand même d'autres forces extralinguistiques rentrent en jeu pour circonscrire le sens dans un genre comme celui de la presse écrite.

Donc, cette parole saisie à l'intérieur de l'énoncé ne représente pas la totalité d'un « savoir-savant » subjectif, autrement dit, le sujet parlant ne peut, en aucun cas, être la source d'un sens qualifié d'absolu révélé par les parties du discours. Il participe, sous forme de particule d'une matrice, à maîtriser l'emploi linguistique, ou plutôt l'emploi des formes linguistiques qui donneront sens d'une manière ou d'une autre.

Cela relève prématurément d'une vision naïve qui laisse la langue manipulée par ces professionnels de l'« info » et qui ne se soucie du tout de ce pouvoir médiatique des grandes firmes internationales. La question ne se limite pas à savoir comment ces gens, ces spécialistes se fondent dans l'énonciation que ce soit avec cet *éveil intellect* ou même lorsqu'ils se mettent sur leurs gardes en surveillant le ton avec lequel ils interpellent le lectorat.

7.1.2 La parole de presse : du sens à l'effet de sens

Nous ne savons pas si nous arrivons aux limites du sens dans l'énonciation journalistique, surtout lorsqu'il y a repérage de plusieurs instances responsables de production d'énoncés.

L'expression « effet de sens » n'arrêterait pas de nous tarauder l'esprit dans les récentes recherches de Carmen PINEIRA-TRESMONTANT, de l'université d'Artois, lorsqu'il a travaillé, avec un groupe de chercheurs, dans le domaine du discours en regroupant un ensemble d'articles de conférences. Cette expression est empruntée aux travaux de Gustave GUILLAUME, dans sa linguistique « la psychomécanique du langage ». La citation de l'ouvrage « Discours et effets de sens, argumenter, manipuler, traduire », résume en quelque sorte la manipulation d'un langage spécifique qu'on trouvera, en tant qu'observateurs, dans chaque communauté langagière.

Les analyses du discours politique et de leur argumentation ne peuvent pas, à leur tour, être dissociées des analyses effectuées concernant le sens, la négociation du sens et les effets de sens. L'argumentation est au cœur des préoccupations de ceux qui ont pour vocation de « manipuler » la langue, que ce soit pour transmettre des informations et des savoirs, pour agir sur autrui et communiquer ou pour étudier la langue dans ses dimensions interlocutives, dialogiques et pragmatiques.

Dans les cas les plus divers, nous nous retrouvons devant un langage manipulateur où, en tant que sujets parlant, on négocie le sens de chaque énoncé du discours. Mais comment arrive-t-on à le négocier ? On manipule une langue afin de négocier le sens qui est transmis sous différentes formes linguistiques de part et d'autres dans les discours.

Dominique MAINGUENEAU parle des éléments accompagnant le texte produit dans le genre politique. Il parle de scénographie dans le domaine de la presse écrite comme moyen de

représentation et d'argumentation cohérent à l'intérieur d'un cadre bien établi. L'incitation à la violence et le rejet sont des exemples que nous venons de signaler à partir des pages de la presse écrite algérienne de langue française, surtout dans les premières où des images comme incendier un établissement public sont récurrentes à chaque fois que l'Algérie passe par une crise politique.

7.1.3 L'acte de parole journalistique

L'écriture de presse, écrit par des spécialistes, se situe par une parole qui négocie une place entre un discours imaginé des destinataires et le discours de la science qu'ils diffusent. Nous le retrouvons dans ce que nous appelons chez (MOIRAND, 2012), la texture énonciative. La spécialiste parle surtout d'information scientifique médiatisée. Dans notre corpus, nous nous mesurons à un tout autre genre qui intéresse les citoyens lecteurs, c'est celui qui s'inscrit dans le genre politique. Comment vivent les populations ? Dans quelles conditions ces populations travaillent ? Comment s'épanouissent cette population dans un système de gouvernance ? Ces questions dépassent la vision de MOIRAND par le genre qu'entreposent les journalistes dans un genre politique qui dépasse de trop celui du scientifique, et par conséquent l'implication des lecteurs est plus prise en charge sur le plan de la valorisation de cette instance.

Une préméditation à confectionner l'acte de parole à l'intérieur du discours de presse laisse entendre l'emploi d'un « je » violent qui laisse son interlocuteur réagir inlassablement aux attaques de la page de journal. Par quoi attaquer les lecteurs et les laisser dans une position de défense ? Le type d'acte perlocutionnaire de J, AUSTIN dans la description de la théorie des actes de langage, occupe une place incontournable dans le discours de la presse écrite.

L'essentiel dans l'écriture de presse c'est cette action dont fait preuve l'instance rédactionnelle et non pas le journaliste avec son statut de personne écrivant. C'est la caractéristique première du discours de presse qui impacte la pensée de ses lecteurs par des écrits au quotidien. Seulement, la responsabilité de ce travail est partagée entre les deux grandes instances de ce discours, l'institution rédactionnelle représentée par une chefferie, la plus part du temps, elle sous forme d'une personne morale, une idée avec laquelle cet organisme diffuse ses écrits, et la personne du journaliste, qui à notre avis, qui ne fait que collecter l'information.

7.1.4 La pragmatique et acte d'énoncer

Par approche pragmatique, on décrit le langage comme une action, qui à travers la parole des individus, exécute un acte entre un émetteur et un récepteur. C'est une manière d'agir en manipulant un système linguistique où le « je » de l'énonciation est assez présent par cette manipulation linguistique à agir par les mots sur son destinataire.

La pragmatique linguistique des deux logiciens J. SEARLE et J. AUSTIN s'est centrée sur les actes de langage comme théorie qui calcule la portée et mesure l'impact du verbe comme un acte qui responsabilise le locuteur ou l'énonciateur vis-à-vis de son énoncé. Alors, c'est une technique précise qui laisse penser que l'usager de la langue est dans une situation d'interlocution à risque élevé lorsqu'il emploie des indices spécifiques comme et les marques de personne les verbes les adverbes.

La théorie des actes de langage se fonde sur une opposition à l'« illusion descriptive » qui veut que le langage ait pour fonction première de décrire la réalité et que les énoncés affirmatifs soient toujours vrais ou faux. Selon la théorie des actes de langage, au contraire, la fonction du langage est tout autant d'agir sur la réalité et de permettre à celui qui produit un énoncé d'accomplir ce faisant, une action. Dans cette optique, les énoncés ne sont ni vrais ni faux. [MOESCHLER, J, AUCHLIN, A : 135]

Cette théorie est à l'origine d'une nouvelle appellation sur les verbes dans l'emploi linguistique. J. AUSTIN fait une distinction entre les verbes à caractère constatatif et d'autres à caractère performatif, les premiers réalisent une description du monde tandis que les deuxièmes accomplissent une action sur ce monde ou sur cette réalité.

7.1.5 De la sémantique des formes logiques à la pragmatique

Si nous définissons la sémantique comme l'étude de la signification des phrases, il faut donner un sens précis à ce que l'on entend par signification. Le terme de signification doit être compris en sémantique formelle dans une acception référentielle : la signification renvoie à un état de chose, à une situation, à un événement. La signification est quelque chose qui n'est pas du langage : les mots réfèrent à des objets (des individus, des choses). Le langage contient implicitement cette parole qui anime l'acte communicationnel entre les interlocuteurs dans des situations précises d'échange langagier.

La pragmatique linguistique s'est développée grâce à la théorie des actes de langage de J. AUSTIN et de J. SEARLE. Elle a pour thèse principale que la fonction du langage n'est pas de décrire le monde, mais d'accomplir des actions même pour les phrases de type déclaratif.

La partie qui nous intéresse dans la théorie des actes concerne c'est celle faite par J. SEARLE dans son principe d'exprimabilité, selon lequel tout ce que l'on veut dire peut être dit.

Au fait, ce principe repose sur deux concepts importants dans la communication, ce sont l'intention et la convention. Ce principe schématise la relation le « vouloir dire quelque chose » et la disponibilité d'un code linguistique commun entre les interlocuteurs.

Pour toute signification X, et pour tout locuteur L, chaque fois que L, veut signifier (à l'intention de transmettre, désire communiquer, etc.) X, alors il est possible qu'existe une expression E, telle que E soit l'expression exacte ou la formulation exacte de X.

Figure 13 Le principe d'exprimabilité de J. SEARLE

Un employé de Netcom tente de s'immoler

El watan du 07 FÉVRIER 2011

Et ce n'est pas qu'une figure de style. ***Hier encore**, le syndrome des immolations par le feu* qui consume le «petit» peuple – une trentaine de cas enregistrés jusqu'à aujourd'hui – ***frappé à Alger***. Lors d'une **manifestation** contre le chômage devant le bâtiment du ministère du Travail à laquelle a appelé le tout nouveau Comité national pour la défense des droits des chômeurs, un agent de l'établissement public Netcom (Epic), père de trois enfants, pliant sous le poids de sa condition misérable : un salaire de 5000 DA et un taudis dans la banlieue d'Alger pour logis, a tenté de s'immoler par le feu devant les médias nationaux et étrangers. Une scène surréaliste, offerte aux caméras d'Al Arabia, Al Hora, France 24, des agences de presse étrangères (Reuters, AFP ...). Évacué manu militari de l'enceinte du ministère, le «damné» de Netcom a été pris en charge par la Protection civile. Un immolé en puissance, un immolé en sursis parmi des millions d'autres en Algérie.

Dans cette brève, le locuteur scripteur se positionne à travers son énonciation sans savoir à qui attribuer la responsabilité de l'acte d'énoncer. L'ensemble de ces assertions que le journaliste garantit comme une réalité transmise par l'emploi d'indicateur temporel « hier », le mettent devant une responsabilité comme le sujet d'énonciation. Il y a à la fois positionnement et repositionnement du journaliste dans son discours. Le locuteur scripteur essaie d'apporter une information sur l'immolation du « manifestant » avec beaucoup de détails sur sa vie privée, comme s'il le connaît. Son discours fait appel à d'autres discours déjà existants dans la mémoire des citoyens lecteurs concernant les manifestations qui ont secoué la Tunisie dans les débuts du « printemps arabe ».

La page de journal est par ailleurs constituée d'unités discursives, rédigées par des scripteurs différents, dans des lieux et à des moments différents, accompagnées de photographies ou d'infographies *ad hoc* ou empruntées à des banques de données. (S. MOIRAND, 2006)

L'organisation rédactionnelle joue un rôle important à maintenir un « *feed-back* » fructueux de la part du lecteur vis-vis son scripteur. Nous ne parlons pas de texte unique qui réalise cette interaction entre le journaliste et le lecteur, mais d'unités discursives, qui lors de leurs énonciations, avaient un contexte d'énonciation propre à chaque unité.

7.1.6 La pragmatique, une partie de la sémiotique

Dans l'étude des actes de langage, il s'avère nécessaire de se pencher sur deux notions essentielles dans l'activité langagière de l'individu dans son milieu social. Une première catégorie d'énoncés appelés les locutoires, ceux qui n'exercent aucune force, et qui n'agissent aucunement par la parole sur l'autre partie impliquée dans l'énonciation. Nous pouvons les percevoir comme étant des simples phrases dont l'objectif est de seulement les concevoir, les lire ou les écouter. Une autre catégorie d'énoncés appelés énoncés illocutoires dont leur contenu n'est saisissable que par l'adjonction de paramètres nécessaires tels que l'intentionnalité du locuteur à vouloir agir sur un destinataire. Nous sommes obligés d'abandonner la conception traditionnelle du langage que celle-ci, seulement, décrit le monde, le voyait comme des simples déclarations ou de simples dire. Nous nous efforcerons dans ce chapitre à décrire comment les actes de langage peuvent prendre à la fois une tendance locutoires et illocutoires. Nous parlerons aussi d'actes perlocutoires dans notre recherche.

Dans le discours sur la francophonie, les énoncés des journalistes et des politiques contiennent de l'illocutoire. Cette production de phrases contextualisée incite les allocutaires à devenir des locuteurs en force. Autrement dit, toute phrase produite dans des conditions précises agit sur la personne à qui le message est destiné.

Dans son article, intitulé, le poids du passé, le journaliste B. SOFIANE, du quotidien El Watan du 01 octobre 2011, mobilise l'articulateur « voire » pour expliciter le sens pragmatique de l'énoncé.

Le locuteur scripteur laisse entendre la force de cet acte illocutoire en utilisant une « gradation » marquée par l'adverbe « voire » en passant de l'emploi du mot (...réticences, qui signifie hésitations, doutes ou discrétions...) au mot (...résistances, qualifié de féroces, et qui signifie forces, solidités ou plutôt oppositions...).

L'adverbe « *voire* » introduit un mot ou une proposition qui surenchérisse sur ce qui vient d'être dit et signifie : *peut être même*. Or, il peut servir aussi à exprimer un doute parfois teinté d'ironie. Toutes ces utilisations linguistiques sont à la disposition d'une écriture journalistique étalée dont tous les acteurs de la communauté en question sont invités à prendre part à l'événement rapporté.

Il se pourrait que le journaliste ait voulu contrarier l'idée initiale de la phrase en marquant une ironie qui mettra en doute les discrétions, la passivité des islamo-conservateurs.

7.1.7 L'inférence et la production de sens

L'inférence renvoie au contenu implicite de l'énoncé. En sémantique, l'énoncé renferme un contenu posé⁸⁹ et un contenu présupposé⁹⁰. L'énonciateur et son Co-allocutaire coopèrent dans le but de désambiguïser le sens des énoncés. Cette coopération fonctionne à l'aide de maximes conversationnelles⁹¹. L'inférence se charge de l'implicite que peut avoir un énoncé où le destinataire joint le contexte d'énonciation et sa connaissance du monde.

L'inférence appartient aux actes discursifs et peut être définie de la façon suivante : Nous entendons par acte d'inférer non pas l'acte psychologique qui consiste à fonder une conviction sur certains indices, mais un acte de langage dont l'accomplissement implique la production d'un énoncé. Le locuteur L d'un énoncé E fait un acte d'inférer si, en même temps qu'il énonce E il fait référence à un fait précis X qu'il présente comme le point de départ d'une déduction aboutissant à l'énonciation de E. (...) à la demande « Quel temps faisait-il hier ? » (...) une réponse comme « Il faisait certainement très beau » indique qu'elle est elle-même le résultat d'une déduction de la part de son locuteur.⁹²

Cette définition de l'inférence naturelle s'oppose à l'inférence logique qui s'appuie sur les conditions de vérité. L'acte d'inférer décrit la communication à partir de son caractère intentionnel. Puisqu'il y a intention à vouloir dire quelque chose, l'explicitation du sens de l'énoncé ne résout pas le problème de l'interprétation.

Le destinataire d'un message est tenu, à partir de son intelligence, à faire des hypothèses de conclusion ou des déductions dans le but de saisir le sens quasi-exact ou approximatif d'un énoncé dans une communication. Il infère à l'énoncé d'autres significations en s'appuyant sur un tout homogène. Ce tout homogène se résume dans les capacités linguistiques, la

⁸⁹ Le contenu posé de la phrase se saisit dans tout énoncé assertif qui communique une information explicite

⁹⁰ Le contenu présupposé est une figure d'implicite qui se définit comme un énoncé non posé et considéré comme antérieur à la phrase, par exemple, l'énoncé « Mon voisin a arrêté de fumer » présuppose que mon voisin a déjà fumé par le passé.

⁹¹ Des paramètres sur lesquels s'appuie le destinataire d'un discours pour saisir le sens d'un énoncé

⁹² ANSCOMBRE, J-C, DUCROT, O, *L'argumentation dans la langue*, Ed, Mardaga, Paris, 1983, page 10

détermination psychologique et les compétences culturelles ou encyclopédiques des interlocuteurs.

Essayons de voir comment les deux journalistes des deux quotidiens utilisent, dans le but de communiquer l'idée centrale de l'article de presse, le mot « manifestation », et quels sont les procédés linguistiques qui aident ce type d'écriture à installer les opérations inférencielles. Les lecteurs des deux journaux réagissent à la transmission d'un ensemble d'informations accompagnant le mot « manifestation ».

- Avant de rejoindre **la manifestation des délégués ont expliqué**, lors d'une conférence de presse, **les raisons qui les ont conduits à sortir dans la rue**. Un porte-parole, M. Amine BENHABIB, a indiqué que les «représentants des résidents se sont retirés des 3 commissions mises en place il y a peu de temps». Il s'agit de la commission appelée commission de «pédagogie», la commission de statut et une troisième qui devait se charger d'une revendication que **les résidents en grève considèrent** comme étant la principale et qui concerne **l'abrogation de la loi sur le Service civil**.

[Le quotidien d'Oran, le 07-avril 2011]

- Des étudiants en chirurgie dentaire, des internes en médecine et des résidents en pharmacie se sont également joints au mouvement par centaines. *Un grand moment d'euphorie et de colère portée par ces blouses blanches déterminées à aller au bout de leur protestation*. Suite à l'échec des négociations organisées dans le cadre des trois commissions mixtes installées lundi dernier par le ministère de la Santé, la sortie dans la rue s'est imposée à eux, presque comme une évidence. Ce rassemblement, prévu au début pour une ou deux heures de temps, s'est étalé sur toute la journée d'hier. Une mobilisation exacerbée par le refus de la Présidence de recevoir leur lettre ouverte.

[El Watan, le 07-avril 2011]

En plus du message transmis par le journaliste qui est considéré comme l'un des dispositifs de traitement de l'information. Le journal est l'équivalent du signal qui transpose l'ensemble des informations du message transmis de son émetteur vers son récepteur. Le message

7.1.8 L'acte de parole dans le discours sur les printemps arabes

La sémantique, avec son acception la plus récente, est revue dans les conditions de vérité que dégage le sens de la phrase. Ces conditions de vérité, en termes d'acceptabilité, ne sont que des conditions qui doivent être remplies pour que la phrase soit vraie. Le sens de la phrase tient de la vérité du fait saisi à l'intérieur de la phrase.

Dans l'exemple : « Jean est le frère de Paul » est vraie si et seulement si Jean et Paul sont, l'un par rapport à l'autre, dans une certaine relation, nommément la relation qui consiste à avoir les même parents. Dans le cas où les conditions de vérité ne sont pas remplies, la phrase

est fausse. Les phrases sont considérées comme vraies, suite à un état de choses qui est, à la fois, réel et validé par la communauté langagière.

Dans le lien explicite qu'il y a entre le sens d'une phrase et les conditions de vérité, autrement dit l'état de chose qu'elle représente, la sémantique est expliquée doublement.

Elle est tantôt comme cette partie de la linguistique qui s'occupe du sens, et tantôt comme la discipline qui étudie la relation entre les mots et les choses, entre le langage et le monde. Ces deux définitions reviennent en effet au même, si l'on admet que le sens d'une phrase n'est autre que son contenu représentatif ; dire d'une phrase qu'elle signifie que le chat est sur le tapis, dans cette conception, c'est dire qu'elle représente l'état de choses constitué par la présence du chat sur le tapis, et dire cela, c'est dire qu'elle est vraie si et seulement si le chat est sur le tapis. [RECANATI. F, 1981 : 12]

Dans la conception pragmatique, les énoncés performatifs viennent repositionner la sémantique de et par le travail que réalisent les sujets parlants dans les contrats qui les lient dans la société. Le langage n'est pas seulement l'outil par lequel on décrit ce monde, mais c'est cette force même de la parole qui agit sur ce monde.

Cour pénale internationale

« Mandat d'arrêt contre Kadhafi »

Le départ du colonel Kadhafi est toujours d'actualité au sein de la coalition internationale qui a donné mandat à l'OTAN de bombarder tous les sites des forces armées libyennes.

- Hier lundi, et comme prévu, un mandat d'arrêt international a été lancé contre Mouammar Kadhafi pour « crimes contre l'humanité ». C'était prévisible, après les déclarations au mois de mai dernier du procureur général de la Cour Pénale Internationale (CPI), Luis Moreno-Ocampo. Officiellement, la CPI a délivré un mandat d'arrêt international pour crimes contre l'humanité contre le colonel Mouammar Kadhafi, qui devient de facto et comme par hasard le second chef d'État africain en poste poursuivi par cette Cour, après le président du Soudan, Omar el-Béchir.

Cet exemple nous montre l'importance de la parole et l'effet qu'elle laisse sur l'axe de la communication en ne s'arrêtant pas seulement à décrire un état de chose mais aussi de porter par le langage une action sur ce monde et de l'influencer.

Cet exemple-là m'est venu pour expliquer l'acte de parole à partir d'une situation que tous les algériens ont vécu suite à la politique que menait l'occident à l'égard de l'Afrique et de quelques pays du monde arabe. Cette politique, sur le plan médiatique, faisait l'objet de l'utilisation d'un lexique nouveau, choisi seulement pour décrire et en même temps actionner une politique envers la Lybie par exemple.

Nous débattons les mots de l'énoncé dans le discours sur Maâmer El Kadhafi comme suit :

- Il est considéré comme l'ennemi numéro un (1) de l'humanité ;
- Il est la source des conflits et des guerres dans la région et dans le monde ;
- Il représente un danger permanent sur l'existence de quelques pays qui servent les intérêts de l'OTAN.
- La CPI c'est l'institution qui juge seulement les chefs d'États en conflits avec l'occident.
- Que fait le monde (CPI) si l'entité sioniste tue par des milliers les enfants palestiniens ?

L'opinion internationale sage, connaissant bien la politique extérieure de l'OTAN envers quelques pays du tiers monde ou des pays en voie de développement, rejette l'acte de passer en justice un chef d'État arabe sans alibis valables pour le faire condamner. Cette cour, reconnue seulement par les États concepteurs d'une idéologie de mépris et d'injustice, incarne le mal lui-même de ces États.

7.2 La structure et l'impact de l'acte illocutoire

La distinction entre acte locutoire et acte illocutoire laisse pressentir qu'un acte de langage peut être analysé à partir de sa structure interne et sémantique en deux composantes : d'une part son contenu propositionnel et d'autre part sa force ou valeur illocutoire. Analysons l'acte de langage suivant :

- Le Premier ministre a appelé pour le soutien des efforts de l'État dans la création de l'emploi.
- Le premier ministre a-t-il appelé pour le soutien des efforts de l'État dans la création de l'emploi ?
- Le premier ministre appelle pour le soutien des efforts de l'État dans la création de l'emploi !
- Que le premier ministre appelle pour le soutien des efforts de l'État dans la création de l'emploi !

Nous constatons que ces énoncés réalisent de différents actes illocutoires, une déclaration pour (1), une question pour (2), un ordre pour (3) et un souhait pour (4). Or, si les valeurs illocutoires ne sont pas les mêmes dans les énoncés cités ci-dessus, les actes possèdent le même référent et la même prédication.

La journaliste, en tant que locutrice, ne fait pas que transmettre un message (contenu), elle essaie, à travers son discours, d'agir sur son destinataire par les paroles rapportées du

Président de la République. Alors l'illocutoire est plus présent dans le discours rapporté du Président de la République. Les propos rapportés sont ceux de l'énonciateur qui tient à viser une instance réceptrice de ce discours. Nous avons envisagé que l'État Français est pris comme instance réceptrice de ce discours, et les lecteurs, eux aussi, sont destinataires de ce message.

Quant au verbe « condamner » que J. SEARLE signale comme entité linguistique

Nous pouvons schématiser cette relation entre locuteur et destinataires de la manière suivante :

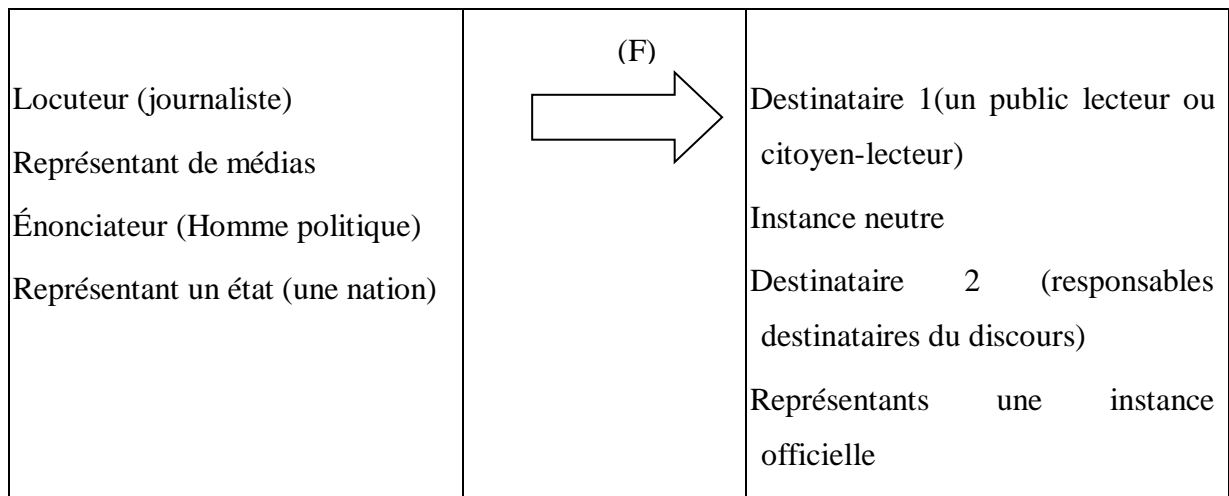


Figure 14 Instances du discours de presse quotidienne, entre médias et politiques

Les propos du Président transmis sous forme de discours rapporté incitent un destinataire éventuel à repérer le type d'acte de parole et sa force illocutionnaire. L'énoncé contient un contenu (p) et une force illocutionnaire (F). Alors l'acte de parole regroupe ces deux constituants majeurs dans l'énoncé (F)p. Comme ces interlocuteurs (chef d'état algérien et responsables politiques français) maîtrisent leur savoir dire, ils arrivent, sur le plan linguistique, à maîtriser leurs modèles de production et d'interprétation. Ici nous évoquerons le profil de ces antagonistes dans la production et l'interprétation des énoncés. Il s'agit bien de chefs d'états qui possèdent une expérience exceptionnelle⁹³ sur le monde.

La perspective pragmatique se démarque donc de la conception naïve du langage selon laquelle les énoncés sont censés s'effacer devant l'état de choses qu'ils représentent. Pour que

⁹³ Le sens de « exceptionnel » ici relève du domaine de la connaissance enrichie des présidents d'états. Leur savoir, à notre avis, dépasse celui des gens ordinaires ou les simples lecteurs de journaux.

l'acte de langage soit réussi, il faut que le chef de l'état parvienne à faire reconnaître à son homologue français son intention d'accomplir un certain acte, celui-là même qu'il montre en énonçant.

Le Président de la république rappelle le prix que l'Algérie a payé pour la récupération de sa personnalité à son homologue français. Il culpabilise la machine coloniale française d'avoir prémédité l'atteinte à l'identité algérienne. L'intention du Président est centrée sur les « dépenses » que l'Algérie pourrait récupérer en intégrant la francophonie.

L'énoncé, cité en bas, contient un contenu et une visée pragmatique.

L'intention de l'énonciateur détermine la force illocutionnaire des énoncés. Est-ce possible que le destinataire, dans ce type de discours, arrive facilement à saisir le sens des énoncés ? La réponse à cette question serait favorable que dans la mesure où ce dernier comprend le contenu propositionnel et saisisse la visée pragmatique de l'énoncé.

Mais dans le cas où le destinataire serait un lecteur ordinaire, nous risquons de voir une carence dans l'interprétation des énoncés. De ce fait, nous pouvons dire que le type de destinataire à qui le locuteur a affaire ne peut être autre qu'un type bien visé. Alors l'instance réceptrice du message pourrait être schématisée ainsi :

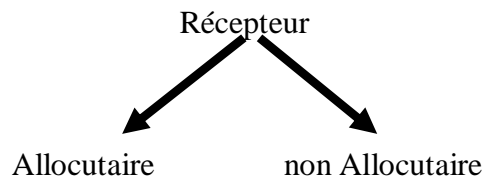


Figure 15 Les types de récepteur

Le destinataire ou allocutaire se définit par le fait qu'il est explicitement considéré par l'émetteur.

L'émetteur peut se heurter de la présence dans le circuit de la communication de destinataires indirects qui, sans les comptabiliser dans la relation d'allocution, se tiennent comme des êtres passifs dans la communication. Pour le discours de la presse écrite, nous nous sentons obligé de souligner la réaction d'une frange de lectorat qui subit seulement l'information par l'intermédiaire de personnes (lecteurs) qui selon notre enquête ne maîtrise pas la langue, et par conséquent il induit le lecteur aléatoire en erreur.

7.2.1 Convertir la parole en acte perlocutionnaire

Le discours de presse de langue française dans un contexte algérien ne manque pas de cette singularité du sujet communicant à pouvoir se démarquer par un « je » illocutionnaire

pour signifier quelque chose de précis, mais aussi l'acte perlocutionnaire à travers le changement qu'il veut opérer à l'encontre de ses lecteurs existe dans les colonnes des deux journaux. Or, les stratégies énonciatives dans l'écriture de presse dans le genre politique laisse le rédacteur en chef avec (une énonciation restreinte) selon C. Kerbrat ORECCHIONI, dans l'Énonciation de la subjectivité dans le langage (R, ELUERD, 1991) prendre le dessus sur tout autres participants au discours en tant que responsable de rédaction en excluant le vrai sujet-énonçant de l'acte énonciatif.

Pour la linguistique de P. GRICE l'implication des deux partenaires de la communication est capital dans le sens de fusionner leur compétences psychologiques pour y inférer le sens exact de l'énoncé. C'est à peu près le prolongement de la description des phénomènes langagiers dans les fonctions que R. JAKOBSON a évoqué dans son schéma de communication (1963, p. 213-214).

Un message est produit par un émetteur via un canal, en direction d'un récepteur (destinataire) à l'aide d'un contexte auquel renvoie le message pour désigner une référence.

Comme la parole est une activité foncièrement coopérative, l'auteur d'un texte est obligé d'anticiper constamment sur le type de compétence dont dispose son destinataire pour le déchiffrer. Quand il s'agit d'un texte imprimé pour un grand nombre de lecteurs, le destinataire, avant d'être un public empirique, c'est-à-dire l'ensemble des individus qui liront effectivement le texte n'est qu'une sorte de figure à laquelle le scripteur (celui qui écrit) doit prêter une certaine aptitude. La proportion de compétence linguistique et de compétence encyclopédique attendue du lecteur va ainsi varier selon les textes. [D. MAINGUENEAU, 2014 : 35]

Pour cette partie de la thèse, une référence sur la partie « parole » du langage comme phénomène langagier, qui une faculté d'ordre premier chez l'homme pour communiquer avec ses pairs de son entourage. D. Maingueneau l'a signalé en introduisant le mot discours par rapport à celui de parole. Or, l'intérêt qu'il a porté dans le rôle de la « parole » dans la lecture modèle dans le code écrit, et c'est à peu près la vision dans laquelle nous sommes en train de tramer les fils de notre thèse. Comparons entre ces deux énoncés des deux quotidiens « francophones » :

L'interprétation des expressions nominales dans les deux énoncés des deux quotidiens nous permet de voir comment le scripteur aide son lecteur à saisir le sens suite à une parole faisant du destinataire un lecteur modèle.

Le patron de la police : « je ne veux pas instaurer un régime militaire ».

- Le rapport de 2009 élaboré par la commission des droits de l'homme présidée par Farouk KSENTINI et remis au chef de l'état. Un rapport **très critique** à l'égard du

corps de la police notamment en ce qui concerne les **dérives** constatées dans la garde à vue.

[El watan du 28-12-2010]

- Les policiers **doivent** s'éloigner **des dérives** des **dérapages** qui peuvent avoir des conséquences négatives sur leur carrière.

[Le quotidien d'Oran du 28 déc. 2010]

Le mot « dérive » est communiqué par deux manières différentes, cela causera des lacunes d'interprétation sur un public qui en l'occurrence ne possède pas cette connaissance qu'on qualifiera d'encyclopédique pour saisir ainsi l'interprétation de l'énoncé. On pourra le justifier suite à la référence faite, par El Watan, du rapport des droits de l'homme de 2009 prôné par son instigateur F. KSENTINI. Un décalage sur le plan interprétatif est à constater du fait que les lecteurs sont de nature hétérogène et n'interprètent pas tous de la même manière les informations apportées par leur locuteur-scripteur. Le quotidien d'Oran le fait très explicitement en employant une modalisation appuyée par le verbe de modalité « devoir » qui sous-entend un conseil ou une suggestion avec un fond impératif. Le lecteur comprendra facilement l'énoncé sans se référer à ce rapport sur les droits de l'homme en Algérie.

Entre connaissances linguistiques et encyclopédiques, le lecteur modèle, dans les écrits de la presse dite « francophone », fait sa propre lecture par rapport à ce qu'il reçoit comme information énoncée par le scripteur.

Communiquer des dires journalistiques c'est être en possession d'une connaissance encyclopédique sur le monde dans lequel nous vivons. Vouloir informer votre destinataire d'un fait ou d'un événement pourra seulement se suffire à cette connaissance d'ordre générique.

Le journaliste N.A parle du même événement, mais en préférant se focaliser sur le rapport professionnel qu'entretient la police avec les individus impliqués dans des affaires judiciaires. Les dérives, la garde à vue, droits de l'homme et bien d'autres mots et expressions ayant de l'importance dans la manipulation de la langue et la négociation du sens des énoncés de la presse écrite quotidienne de langue française.

Ces articles coïncident avec l'instabilité qu'a connue l'Algérie sur le plan sécuritaire. L'« **augmentation sur salaires** » des policiers n'est pas prise en charge par le journaliste autant pour rappeler un comportement douteux d'un corps aussi constitutionnel que celui de la police. Le scripteur se focalise sur la relation de ce corps de police avec ses concitoyens.

7.2.1.1 Complexité de l'acte de langage

La communication ne se limite pas à une opération d'encodage et de décodage comme on l'a toujours fait pour une information circulant à travers un message entre deux partenaires en partageant un même code linguistique. P. CHARAUDEAU l'a bien montré en disant que « *l'acte de langage (...) peut être considéré comme une expédition et une aventure* » (1983, p. 50). On est entrain de chercher ou d'installer cette symétrie entre la production d'un discours par son sujet et l'interprétation du même discours par son interlocuteur. Les participants à ce discours n'ont pas, dans la majorité du temps, cette aptitude et cette attitude qui les rassemblent sur l'axe de la communication.

Par ailleurs, un acte de langage signifie toujours autre chose que ce qu'il signifie explicitement. La prise en compte des implicites est fondamentale pour traiter correctement l'activité de parole : qu'il s'agisse des implicites qui tiennent à une appartenance ethnoculturelle ou simplement sociale, ou des implicites qui relèvent de rapports interpersonnels, on ne peut plus négliger cette dimension souvent déterminante de la communication.[H, BOYER, 1996 : 53]

La complexité de l'acte de langage est régie par des paramètres de conventionalité entre les membres de la communauté langagière. Il ne suffit pas qu'une phrase soit produite, comprise ou interprétée, mais il en faut encore un arrière-plan institutionnel pour que la phrase soit adoptée par le corps social.

7.2.1.2 La conventionalité de l'acte de langage

Il faut le rappeler que les actes de langage de type performatif sont, selon la thèse austinienne, conventionnels même s'il s'agit d'actions naturelles que nous exerçons dans notre langage. J. AUSTIN donne l'exemple de « se gratter la tête » qui se réalise d'une action naturelle, mais qu'on peut la décomposer en un ensemble de gestes (lever le bras, pencher la tête, remuer les doigts, etc.) et qui s'exécutent sans qu'aucune convention n'intervienne. L'énonciation de la séquence écrite « *Les manifestants occupe la rue* » est une action naturelle et elle se concrétise grâce à des mouvements des organes vocaux ou de mouvements digitaux et mécaniques que s'imprime sur le papier de la presse écrite la séquence graphique.

Le langage des médias est aussi fondé sur des faits institutionnels. Lorsqu'on rapporte un événement, on rapproche la vérité des faits racontés suite à la convention partagée entre le locuteur-scripteur (journaliste) et les lecteurs qui devront accepter l'un l'autre accomplissement de l'acte de langage.

N'importe quel journal relate des faits du type suivant : M. Smith a épousé Melle Jones ; les Dodgers ont battu les Giants par trois à deux ; Green a été condamné pour vol ; le congrès a adopté telle loi. (...) Des faits de ce genre ne peuvent pas

être formulés simplement en termes physiques ou psychologiques. Une cérémonie de mariage, un match de base-ball, un procès et une action législative impliquent toutes sortes d'opérations physiques, d'états et de perceptions brutes, mais, si l'on décrirait un de ces événements en ces termes, il ne serait pas décrit en tant que cérémonie de mariage, match de base-ball, procès ou action législative. Les opérations physiques et les perceptions brutes ne constituent qu'un aspect de tels événements (...). Je propose d'appeler ces faits des « faits institutionnels ». ce sont bien des faits ; mais leurs existences, contrairement à celle des faits bruts présuppose l'existence de certaines institutions humaines. C'est seulement dans le cadre de l'institution du mariage qu'un certain type de comportement constitue le mariage de M. Smith avec Melle Jones (...). A un niveau plus élémentaire encore, c'est seulement dans le cadre de l'institution monétaire que j'ai en ce moment un billet de cinq dollars dans la main. Enlevez l'institution, et il ne me reste plus en main qu'un morceau de papier... [J. SEARLE, 1969 : 51]

Les actes de langage sont réglés par une certaine institution qui donne un fond de conventionalité aux différents types de discours. « *Les manifestants occupent la rue* » est un acte de langage de type conventionnel géré par une institution politique. Parler de mariage, de sport ou de baptême remontera les débats à cette assise institutionnelle qui sert de législateur qui régule le (s) « dire(s) » de toutes les communautés langagières.

Sans l'institution de la « citoyenneté » nous ne pouvons évaluer le degré de l'acte de langage dont on fait référence ci-dessus. Alors « une foule qui manifeste dans le rue » est un fait institutionnel comme l'a appelé J. SEARLE dans ses théories des actes de langage.

7.2.1.3 L'acte performatif primaire

Entre l'acte performatif explicite et l'acte primaire, J. SEARLE apporte une correction à la théorie Austinienne en signalant la présence de la force illocutionnaire dans tout acte de parole même en excluant les préfixes performatifs. Dire que « Georges n'est pas venu » et « j'affirme que Georges n'est pas venu », respectivement performatif primaire et performatif explicite, possèdent selon SEARLE les mêmes conditions de vérité. Les deux énoncés représentent le même état de choses, à savoir la non-venue de Georges.

Les mêmes assertions sont étalées sur les pages de journaux puisque les mots-événements sur lesquels repose tout le discours sont le noyau de l'institution discursive dont nous avons parlé dans ce chapitre. Les journalistes ne peuvent pas expliciter la structure de leurs phrases par des préfixes performatifs ; chose qui ne sera pas automatiquement acceptée par les instances réceptrices du discours. L'exemple : « *Les manifestants occupent la rue* » est interprété initialement « *J'affirme que les manifestants ont occupé la rue* »

Le langage journalistique se base sur ces stratégies discursives où l'effacement du sujet parlant et la formulation implicite de l'acte de langage. Affirmer l'acte lui-même de dire des choses n'ajoute rien au contenu représentatif de l'énoncé que le journaliste introduit pour

relater un événement. Comme il est dans un genre spécifique, l'emploi de préfixes performatifs n'est pas du tout suggéré.

Nous pouvons prendre ou recevoir les « dire » journalistiques sous forme d'assertions incontestées sans faire recours à cette explicitation apportée par quelques marques linguistiques, le cas de quelques verbes comme affirmer, attester, ordonner et même déclarer. Dans le contrat qui lie ce spécialiste de l' « info » et son lectorat d'une manière générale, il est à signaler qu'une certaine confiance est déjà installée entre les deux parties. Le lecteur sous-entend que la source et la fiabilité de l'information est déjà vérifiée par son interlocuteur, donc il est, à partir d'un code spécifié, celui du scriptural, interdit d'émettre des marques explicites pour exploiter la force illocutionnaire de l'acte de langage.

Donc, c'est du côté de la convention reçue par les différentes instances du discours qu'une confiance s'installe dans l'écriture elle-même de l'article journalistique. Voilà qu'il y a un genre discursif avec ses propres caractéristiques que nous gérons avec des stratégies énonciatives liées à l'institution.

Le discours de presse a son mot à dire dans l'organisation de certains types de langage dont nous sommes convaincus de la transmission préméditée de traits sémantiques liés à la masse matérielle du signe linguistique. Il est le carrefour de tous les langages des communautés langagières qui interagissent dans le quotidien et qui prennent la langue comme moyen de modélisation et de transmission d'idées et de représentations linguistiques.

7.2.1.4 L'Imprévisibilité et l'itérabilité des actes de discours

Pour les déconstructionnistes des études linguistiques post-modernes, la pensée linguistique des philosophes du langage est au rendez-vous pour s'adapter à un style de vie, à une mode dont le créateur, ce n'est ni érudit ni spécialiste, mais le peuple comme seul décideur de la mise en harmonisation du langage humain avec les sociétés. Les journalistes comme les écrivains utilisent cette pensée afin de déconstruire une idée. J. DERRIDA fait partie de ce courant de pensée des années 60 dans la critique du langage humain et la manière dont il a toujours bénéficié dans les études linguistiques.

La structure de la marque est décrite par Jacques Derrida dans une "communication" faite lors d'un colloque de 1971 dont le thème était, justement, "la communication". Ce qui se produit dans la "communication" n'est pas la transmission d'un sens ou d'une intention, mais la citation d'une "marque" [n'importe quel parole, texte, ou formule]. En l'émettant, l'émetteur abandonne cette marque et la laisse à un destinataire qui, lui aussi, peut être absent. La réitération se fait nécessairement dans un autre contexte, imprévisible et hétérogène, dans lequel l'intention initiale de l'émetteur (son vouloir-dire) aura été perdue. Dans son

fonctionnement, cette structure ne diffère pas de celle de l'écriture. Tout texte, toute phrase, toute formule, toute marque peut être citée. Quand elle se re-marque, elle est déjà orpheline. Elle est ce qui reste d'une opération initiale, d'une production ou d'une prétendue origine dont on ne peut rien dire car, justement, la marque en surgit, coupée du référent ou du signifié initial. C'est une incision, une blessure, une rupture, et la conscience elle-même en est brisée. [P. DELAIN, 2004]

Utiliser un mot, une formule ou une marque déjà existants dans un contexte sémantico-social nouveau, la répétition du mot n'est jamais la répétition du même. Cette divergence du mot avec lui-même est nommée par Derrida itérabilité. Le concept d'itérabilité est marqué par cette parole subjective et indépendante de tout contexte, une reconfiguration permanente qui altère toujours le sens. Nous ne pouvons avoir une identité stricte du mot avec lui-même.

L'itérabilité derridienne est «*un trait structurellement nécessaire de toute énonciation*»⁹⁴ l'intention du locuteur à pouvoir communiquer un sens se renouvelle dans la répétition de mots dans le langage. «*La force du performatif est ainsi liée à cette force de rupture avec les évocations passées, ce qui exclut toute possibilité de prédire les effets des performatifs. L'imprévisibilité des effets des actes de langage performatifs sont donc intrinsèquement liée à la nature itérable*⁹⁵ ».

Les locuteurs ont tous en commun la langue comme système linguistique. Si cette langue représente un nombre important d'anomalies dans l'interprétation d'items linguistique dans leur création et leurs utilisations, la déconstruction s'impose par la voie de ses partisans à prendre en charge les pratiques linguistiques et d'en remédier à leurs usages. Dans les interactions langagières, le locuteur n'est pas forcément en mesure de faire connaître son intention communicative, mais il est, comme son allocutaire, le récepteur d'un sens émergent d'un moment du présent qui se détache à chaque fois qu'il est nécessaire par rapport à cette force illocutoire qui l'anime.

Voilà que le mot communication apparaît dans les réflexions portées sur l'itérabilité et son rôle positif dans la confection du sens des énoncés dans le discours de la presse écrite de langue française.

7.3 Le lecteur et la réception aléatoire

Il faut s'attendre dans toute communication à l'existence de récepteurs additionnels ou aléatoires, dont l'émetteur ne saurait prévoir la nature, et par voie de conséquence, la façon

⁹⁴ J. Butler, Le pouvoir des mots. Politique du performatif, op. cit. p.221.

⁹⁵ Michel Foucault, Il faut défendre la société, Paris, Seuil/Gallimard, 1997, cours du 14 janvier 1976, p. 23. Citation tirée in J. Butler, Le pouvoir des mots. Politique du performatif, op. cit., p.127.

dont ils interpréteront le message produit. L'instance réceptrice dont nous nous intéressons dans une communication se limite aux destinataires directs et indirects. Or les récepteurs additionnels joignent les relents de la communication accidentellement. C. Orecchioni-Kerbrat parle du sujet récepteur dans la communication : « *les destinataires directs et indirects peuvent être physiquement présents dans la situation de communication, ou en être absents. Les récepteurs additionnels étant par définition exclus de cette situation* ». ⁹⁶

Dans le cas de notre discours, n'importe quel individu pourrait s'acquérir du message. Il se pourrait qu'un article sur la francophonie serait l'objet d'une analyse par un récepteur additionnel, qui aux yeux du locuteur, ne peut saisir la visée pragmatique de l'énoncé.

Il faut qu'il y ait cette relation sociale et **affective**⁹⁷ qui lie locuteur et récepteur. Dans ce point, K. Orecchioni évoque le concept d'**intimité** entre les partenaires dans l'échange verbal:

Dans la définition du récepteur, il convient de faire intervenir la relation sociale et affective qu'il entretient avec le locuteur. Cette relation se définit elle-même à partir de différents paramètres (selon le degré d'intimité qui existe entre les deux partenaires de l'échange verbal, la nature des rapports hiérarchiques qui éventuellement les séparent, et du contrat sociale qui les lie. ⁹⁸

Le concept de sociabilité et d'affectivité est synonyme de connaissance mutuelle des différents interactants dans le discours sur la francophonie. Même si les sujets ne se connaissent pas, les états eux, se connaissent depuis plus d'un siècle. Nous reconnaissons ce rapprochement entre l'état algérien et l'état français. Alors les paramètres de la relation entre locuteur et récepteur sont réunis dans le discours sur la francophonie.

La journaliste produit d'autres types d'énoncés qui comportent dans leur structure des indices spécifiques comme les pronoms personnels, les temps verbaux ou classe d'adverbes. Cet aspect indicial caractérise la conversion de la langue en discours comme le souligne E. Benveniste lorsqu'il dit : « *l'énonciation est l'acte par lequel le locuteur mobilise la langue pour son compte, prend la langue pour instrument, convertit la langue en discours, et se pose comme locuteur par des indices spécifiques* ». ⁹⁹

Dans un procès d'énonciation, le locuteur mobilise, prend, convertit la langue et se pose comme locuteur grâce à des indices linguistiques. Cela indique que l'appropriation de la langue dans le discours exige du locuteur un emploi spécifique de quelques catégories

⁹⁶ Kerbrat-Orecchioni. C, *L'énonciation*, Ed, Armand Colin, Paris, 1980, p 27

⁹⁷ Affective ici ne renvoie pas exactement au sens de « émotion » ou « sentiment », mais à la relation qu'entretient le journaliste avec ses lecteurs.

⁹⁸ Kerbrat-Orecchioni. C, *L'énonciation*, Ed, Armand Colin, Paris, 1980, p 29

⁹⁹ Benveniste, E (1966) in Maingueneau, D, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Ed, Hachette, Paris, 1976, p 102

grammaticales. L'emploi des pronoms, des verbes modaux, des adverbes implante chez le locuteur ou plutôt génère une sorte d'intention, et qui doit être satisfaite par son interlocuteur. C'est dans ce contexte là que les phénomènes inférentiels prennent part dans la contribution à la réussite de l'acte d'énonciation.

7.3.1 L'acte de parole, entre temporalité et temps verbaux

Le temps est l'un des paramètres majeurs dans la modalisation des énoncés. Les sujets énonciateurs réalisent des actes de discours tout en respectant les lois de ce dernier. Le présent est le pilier du système temporel linguistique, et le passé ou le futur ne s'identifient que par rapport à lui. Le passé évoque un fait antérieur au moment de l'énonciation, or le futur marque un fait postérieur. L'acte de parole est marqué par une temporalité que nous qualifions d'indissociable avec le phénomène de l'énonciation. E, BENVENISTE (1974, pp. 81-83) réaffirme cette idée que tous locuteurs s'approprie la langue à partir d'un fait énonciatif où la temporalité est présentée comme un critère intrinsèquement lié à la parole humaine.

Nous citerons deux type de temporalité, le premier, il ressort de l'extralinguistique qui laisse les événements s'organiser d'eux-mêmes dans le temps, le deuxième, il est du linguistique et qui fait l'avènement de l'homme aux faits de paroles.

7.3.1.1 Le présent simple et la régulation de la parole

Tout se dit autour du présent simple dans un discours quelle qu'elle soit sa dimension stratégique en domaine de persuasion. L'idée que nous voudrions véhiculer tourne autour d'un paramètre linguistique inhérent non pas seulement aux stratégies du discours, mais aussi à la logique dans laquelle se construit ce discours. Au fur et à mesure que nous nous éloignons du présent simple, la parole échangée entre les interlocuteurs se voit diminuer de sa valeur locutoire. Donc, nous sommes dans la contrainte d'acquérir la confiance des acteurs contribuant à l'échange langagier.

L'emploi du présent simple laisse installer un climat de confiance entre le journaliste et ses lecteurs, du fait que la valeur de ce temps évoque la faisabilité et la réalité de l'action elle-même. Il y a une transparence sur le plan linguistique ; la transmission de l'information est qualifiée de fluide, claire et sans ambiguïté. Ici, nous ne parlons plus de communication, du fait que les interlocuteurs errent dans le discours en utilisant des temps comme le conditionnel.

L'écriture journalistique oscille entre l'emploi de ces deux grands modes dans la validité de deux styles d'écriture ; le premier qualifié de simple, c'est celui de l'information et de

l'explication. Privé d'embellissement, il convient à la description et à la démonstration et pourra prendre place entre les colonnes des textes de la presse écrite. Tandis que nous parlions d'information et de cette objectivité avec laquelle le journaliste retient l'attention de ces lecteurs, un deuxième style s'installe dans cette écriture journalistique, c'est celui qualifié d'élevé et qui convient bien à un dénouement laissant chez le lecteur une sorte d'envie à contribuer aux textes écrits suite à la force des mots qu'utilise le journaliste. La communication est bien présente dans le style d'écriture des journalistes par cette manière à choisir involontairement des mots qui laissent leur impact sur les lecteurs.

Le présent est la catégorie qui ne possède pas de désinence morphologique. Toutes les langues organisent le temps en référence à un présent. Ce présent est le moment de l'énonciation. E. Benveniste fait tout d'abord observer que dans toute langue « *On constate une certaine organisation linguistique de la notion de temps* »¹⁰⁰, mais encore la temporalité linguistique organise la langue et établit l'avènement du sujet à la parole. Georges-Elia Serfati insiste sur l'importance du présent dans l'énonciation en disant que « *Les différentes langues organisent le temps en référence à un présent. Ce présent est purement et simplement le présent (moment) de l'énonciation, encore désigné comme instance du discours. Le temps linguistique par excellence consiste dans le moment présent de l'énonciation, point d'ancrage absolu de la temporalité* »¹⁰¹

Nous avons aussi l'opportunité de faire allusion à la technicité de ce présent simple pour marquer d'autres temps. Dans la mesure où le présent de l'indicatif «peut être employé pour se référer au passé immédiat ou au futur immédiat» (Maingueneau 1994: 81)

Le futur proche et le futur simple permettent tous deux de parler de l'avenir mais ils s'emploient dans des contextes différents.

Nous employons le futur proche : lorsque nous situons un événement ou un fait dans un avenir proche (dans une minute, dans une heure, dans quelques instants, etc.)

- Dans l'exemple : Karim KEBIR du quotidien "liberté" pense qu'à travers ces mesures, le pouvoir veut amener le journaliste à s'autocensurer car il se sentira lâché et livré à lui-même. [El watan du 5 juill 2011]
- Quant au comité bilatéral frontalier algéro-nigérien, le ministre de l'intérieur et des collectivités locales **a apprécié** les bons résultats dans différents domaines de la coopération. il **citera**, comme exemple, la sécurisation de la zone frontalière,(...) Ould

¹⁰⁰ Benveniste, E, in, Serfati, Georges-Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Ed, Armand Colin, Paris, 2005, p

¹⁰¹ Serfati, Georges-Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Ed, Armand Colin, Paris, 2005, p 39

Kablia *relèvera* (...) Le ministre algérien *rappellera*, il *indiquera*, il *reviendra*, etc.
 [Le quotidien d'Oran du 19 déc. 2011]

Dresser un tableau qui récapitule les temps et modes que les journalistes ont utilisé dans les deux quotidiens pourrait nous être utile dans la distinction de l'emploi de ces deux grands temps dans le discours de presse.

Quotidiens temps Et verbes	Le Quotidien d'Oran Rubrique événement (2010-2011)	El Watan Rubrique actualité (2010-2011)
Présent simple		
Passé composé	A apprécié	
Futur simple	Citera, relèvera, rappellera, indiquera	Veut amener (futur proche), se sentira
conditionnel		
Autres temps		

Tableau 13 Tableau récapitulatif des temps utilisés dans le discours de la presse dans événement et actualité

Les énonciateurs manipulent le sens de leurs énoncés par l'adjonction d'adverbes de temps comme **maintenant** ou **encore** dans le but de marquer la temporalité dans le discours. Ces adverbes de temps viennent renforcer un état de fait. De plus, ces adverbes, par leur utilisation, par le sujet parlant, complètent le sens de l'énoncé et lui donnent plus de crédibilité dans le contrat de communication entre les différents acteurs du discours.

7.3.1.2 Le futur médiatique et le conditionnel

▪ L'emploi fréquent du futur

Les temps employés sont ceux du futur simple et du passé composé. L'utilisation de ces temps se justifie par cette distanciation des politiques algériens envers l'adhésion de l'Algérie à la francophonie.

Dans les énoncés cités ci-dessus, l'emploi du futur évoque la certitude de l'action dans le futur, suivi par la locution conjonctive (sauf si) qui mettra en doute la réalisation de l'action d'entrée à la francophonie.

Le locuteur n'a pas lié le fait d'adhésion à une condition, il aurait pu employer le conditionnel pour soumettre une condition au fait. Si le locuteur se positionne objectivement vis-à-vis de son énoncé, le conditionnel serait le temps adéquat dans cette phrase.

Le conditionnel est un temps qui produit des effets de sens dans le discours. Ce temps ne peut situer l'acte sur l'axe de temps : passé, présent ou futur. C'est les paramètres discursifs et situationnels (se ferait, quand est-ce Dans peu de temps) qui permettent de fixer temporellement le fait dans un moment particulier. Donc le conditionnel est une forme non pas temporelle mais atemporelle.

Cette modalité d'énonciation fait respecter le positionnement du locuteur par rapport à son énoncé. Le conditionnel serait le temps approprié dans ce genre de discours. Ce conditionnel réalise cette distanciation du locuteur (journalistes) pour se prononcer sur le sujet dans lequel l'événement est inscrit.

7.4 Les modèles de communication pragmatique

La pragmatique a pour objet l'étude du langage dans la communication. Nous verrons dans ce chapitre que l'image de la langue et de son usage a beaucoup changé depuis l'introduction d'hypothèses pragmatiques et que la façon de définir la communication a été modifiée et renouvelée par la pragmatique. [J, MOESCHLER et A, AUCHLIN, 2012]

Nous démontrerons dans ce chapitre pourquoi la pragmatique linguistique a pris le dessus sur la sémantique et par voie de conséquence il est devenu important de cerner la langue dans un champ d'exactitude, se démarquant cette vision approximative des études sur le sens. La réflexion partira d'un point de vue sémio-socio-communicationnel qui avance la rationalisation qui fonde l'activité langagière uniquement sur la réalité sociale, faisant du langage un simple reflet, miroir, médium de celle-ci ; le langage n'aurait alors d'existence que comme lieu des traces d'une structuration sociale qui se ferait par un processus d'indexicalisation généralisée. [P, CHAREAUDEAU, 2004]

7.4.1 Le modèle du code

La communication est un processus visant à transmettre, d'une source à une destination, un message via un code. Communiquer c'est donc transmettre de l'information par l'intermédiaire d'un code. Cette représentation de la communication est appelée modèle du code, comme l'a été soulignée par J. MOESCHLER et A. AUCHLIN « *Un code est un système d'appariement <message, signal> permettant à un système de traitement de l'information de communiquer avec un autre système de traitement de l'information.* »¹⁰²

Un message c'est l'ensemble des informations qui n'appartiennent qu'aux locuteurs dans le domaine de la communication. Les significations des phrases qui véhiculent ces informations sont à priori des connaissances internes, dont le but est de les transmettre à un allocataire. Ils correspondent, dans le système linguistique, à des signifiés. Or le signal, qui est l'ensemble des informations qualifiées de **codées**, représente des signifiants. L'intérêt du code est d'essayer d'informer le destinataire du contenu des représentations mentales internes du locuteur.

Nous disons alors que la communication repose sur une opération d'encodage et de décodage du code de la langue utilisé par le locuteur et par son allocataire.

7.4.2 Le modèle de l'inférence

Il est nécessaire que le destinataire d'un message soit en mesure d'attribuer telle ou telle interprétation aux énoncés émis par l'énonciateur. Ce modèle a pour rôle le jaillissement des significations secondaires, c'est-à-dire non littérales, mais aussi de spécifier la force illocutionnaire de l'énoncé. Il construit une conclusion sur la base d'hypothèses contextuelles. Le modèle inférentiel explique la construction des hypothèses contextuelles pour l'interprétation des énoncés, mais encore il établit les règles d'inférence aidant à tirer des conclusions. Or, ce n'est pas toujours une opération réussie, car, même parfois, le destinataire n'arrive pas à conclure le vouloir dire du locuteur. Ici nous parlons d'inférence non démonstrative, qui ne garantit pas la vérité de la conclusion souhaitée.

¹⁰² Moeschler, J, et Auchlin, A, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Ed, Armand Colin, Paris, 2001, p 155

7.4.3 Les inférences non démonstratives

Pour obtenir un sens secondaire non littéral des énoncés, le destinataire doit inférer des hypothèses par lesquelles il souhaite tirer des conclusions **heureuses**¹⁰³. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas, car il ne peut pas assurer le résultat du mécanisme d'interprétation qu'il a déclenché pour cibler le vouloir dire du locuteur. Dans ce cas, la communication est un processus à haut risque.

Pour que l'interprétation des énoncés dans ce genre de discours soit faite, nous sommes tenus à combiner dans le domaine de la communication le modèle du code et celui de l'inférence.

Lorsque nous étudions une langue, nous nous contentons de faire apparaître des catégories linguistiques de formes logiques qui permettent d'ancrer le sens de l'énoncé dans l'énonciation. Ce sont des entités particulières, comme les pronoms personnels, les démonstratifs, les adverbes, etc. Donc le contenu référentiel et la signification dans un énoncé ne peuvent être décrits en dehors de la situation d'énonciation, c'est presque l'entretien d'une relation existentielle avec ce qu'elles désignent. Nous les appelons des signes « vides » qui deviennent « pleins », dès qu'un locuteur les utilise dans une situation d'énonciation. A cet instant, nous parlons de la description du processus langagier des utilisateurs de la langue comme moyen de communication. Qui fait que ces signes deviennent pleins ? Comment passe-t-on d'une étape où ces entités linguistiques qui nous renseignent, seulement, sur la réalité du monde à une étape où elles arrivent à modifier les significations des mots dans les phrases ?

Les pragmaticiens (logiciens et philosophes) se sont efforcés à clarifier les fondements des théories des actes de langages en apportant chacun un plus selon sa conception des phénomènes langagiers en communication.

Le volet par lequel nous allons appuyer notre analyse s'insère dans les phénomènes discursifs inférentiels¹⁰⁴ des énoncés. Ce sont les données contextuelles partagées dans une communauté linguistique qui mesure le calcul inférentiel dans un énoncé quelconque.

¹⁰³ Heureuse, ici, ne renvoie pas à l'état émotionnel ou sentimental, mais il (adjectif) évoque le côté « vrai » de la chose. On dit des conclusions vraies ou réelles.

¹⁰⁴ C'est les acceptions du signe linguistique qui ne sont pas perceptibles d'emblée chez les interlocuteurs dans une même communauté, mais le partage des significations des entités linguistiques, et que nous nommons « les stéréotypes des mots », pourrait saisir le sens des énoncés.

Parler une langue, l'utiliser, relève parfois des confrontations idéologiques. Les partisans d'une langue s'inscrivent, dans leurs courants doctrinaux, par leurs traces repérées dans les discours.

Pour des raisons ou pour d'autres, les responsables politiques algériens modèrent, à chaque fois qu'un sommet sur la francophonie s'organise, leur vouloir d'adhésion à cette organisation. Si nous nous arrêtons à chaque sommet sur la francophonie, nous percevons cette hésitation. Parfois un Oui, parfois un Non qui incite les médias nationaux et internationaux à commenter ces positions confuses.

Certains de nos politiciens voient en la francophonie une structure néo-coloniale qui leur rappelle un passé pénible. Le chef de l'état était toujours pour le dialogue et l'ouverture de l'Algérie aux autres cultures, or le poids du passé et l'opposition des ultranationalistes l'empêchent de franchir le pas et annoncer officiellement l'adhésion de l'Algérie à la francophonie. Lui qui a affirmé à la presse écrite que « *notre pays s'acheminait lentement mais sûrement* »¹⁰⁵ vers l'entrée dans la francophonie, même si certains en Algérie n'y sont pas favorables.

Nous saisissons le sens des entités linguistiques que si nous délimitons leur visée argumentative. Ce n'est qu'en argumentant, qu'une unité lexicale prend sens dans un énoncé. Anscombe et Ducrot ont établi qu'on « *pouvait difficilement définir certains éléments linguistiques sans faire entrer en compte leur orientation argumentative* »¹⁰⁶

Notre interlocuteur, Monsieur le Ministre, emploie la conjonction *mais* dans son énoncé pour indiquer une inversion d'orientation argumentative. S'adhérer maintenant à la francophonie serait exclu de l'agenda des politiques algériens, or il pourrait y avoir des rebondissements en faveur ou en défaveur de cette adhésion. La diplomatie algérienne remet toute cette dynamique qui anime les partisans du français en « *stand by* ». Elle argumente son refus d'adhésion par la manière dont les choses vont évoluer.

Cette volonté politique unilatérale de réhabiliter la langue française et de rejoindre la francophonie s'est dissipée à cause des opposants qui brandissent haut et fort le monolinguisme et le panarabisme¹⁰⁷.

¹⁰⁵ BOUTEFLIKA, A, in, Le Quotidien d'Oran, *l'Algérie dit oui à la francophonie*, Octobre 2002.

¹⁰⁶ ANSCOMBRE, DUCROT, in BAYLON, C et FABRE, P, *Initiation à la linguistique*, cours et applications corrigés, Ed, Armand Colin, 2^e édition

¹⁰⁷ Terme politique qui tend à unir tous les peuples de langue ou de civilisation arabe.

Le rôle du journaliste, dans cette circonstance, est de transmettre une information dans le but de bâtir une médiation entre la classe politique qui gère les affaires du pays et une force opposante soucieuse de voir la langue française se relancer en Algérie.

Le discours de la presse écrite sur la francophonie a pris ses débuts en 2002 lors du sommet de Beyrouth. En voulant répondre à l'invitation du président Libanais M. Lahoud pour participer au 9^{ème} sommet de la francophonie, l'Algérie, à travers ses déclarations officielles, a réussi à faire passer son opinion sur son adhésion à cette organisation tout en soulevant le problème de l'identité nationale.

Les quelques quotidiens de la presse nationale d'expression française ont profité de l'occasion pour transmettre à l'opinion publique les positions de la classe politique. Ces positions ou ces déclarations sont transmises sous forme de discours rapporté.

Alors, nous avons affaire, à partir de notre corpus, à deux discours distincts, celui des journalistes et des politiques algériens.

A partir de ce constat, nous sommes tenus à faire attention à l'enchaînement des propos énoncés dans ce discours sur la francophonie.

7.5 La notion de formule et les stratégies discursives

La notion de formule joue un rôle capital dans l'interprétation de l'énoncé, et cela suite à la signification que transmet ce type d'expressions dans les stratégies discursives du locuteur. La notion de formule est un mode d'expression particulier qui est considéré, à partir de sa valeur stylistique, le croisement de l'ensemble des formulations employés dans un moment donné.

Il faut se conformer avec une nouvelle méthode d'écriture dans le genre médiatique. La presse écrite d'aujourd'hui appelle ses spécialistes à introduire de nouvelles stratégies pour garantir l'établissement d'un contrat de communication entre locuteur-scripteur et lecteur en s'investissant dans la sémantique que dégage la notion de formule et son impact sur la saisie du sens de tout énoncé. La notion de formule pourra remplacer la structure explicite de la phrase, vue comme une technique révolue, par des noms, des expressions qui interpréteront le syntagme nominal, le syntagme verbal et aussi le syntagme adjectival. On ne s'inscrit plus dans la phrase avec tous ses constituants, mais on s'attarde à impliciter le sens dans ces notions de formules.

Les exemples suivants nous donnent une idée sur la faisabilité de cette stratégie discursive dans la presse quotidienne moderne.

7.5.1 L'impact de la formule dans le discours de presse

Des formulations telles que « manifestation », « manifester », « anti manifestation », « pro-manifestation », etc., sont les variantes d'une même formule « manifestation ». La notion de formule relève de la discipline de l'analyse du discours. Son utilisation devient, dans les dernières années, très problématique, vu certains positionnements à l'égard de quelques termes utilisés dans les différents attributs des sciences du langage comme (le lexique, le figement, la collocation, la néologie, l'occurrence, l'emploi, l'usage, le discours, la production discursive...). Se pencher sur des mots issus d'horizon multiples des sciences humaines et sociales, nous laisse l'opportunité d'observer ces variations d'ordre sémantique que peut opérer la circulation des mots dans le temps.

Cette notion devient incontournable dans les temps modernes de l'analyse du discours, quoique la conjoncture actuelle dans le domaine, bien entendu celui de l'analyse du discours, favorise d'autres facteurs liés aux mécanismes langagiers, en l'occurrence l'individu parlant et tout ce qui l'entoure.

Dans le même sillage dans lequel travaille S. MOIRAND sur les mots-événements dans la presse quotidienne française, Alice KRIEG-PLANQUE introduit une réflexion intéressante sur la notion de formule dans les discours ayant un rapport étroit avec les lecteurs d'une manière générale. Cette notion prend en charge les noms propre d'événements tels qu'on rencontre dans les médias ou dans l'étude des rapports des journalistes avec les personnes pouvant avoir des relations avec l'information.

La communication pourrait être définie comme un ensemble de savoir-faire à l'anticipation des pratiques de reprise, de transformation et de reformulation des énoncés et de leurs contenus, alors l'analyse du discours doit être placée parmi les approches disciplinaires centrales pour l'étude des faits de communication [KRIEG-PLANQUE.A, 2009 : 12]

La notion de formule pourrait devenir un choix d'analyse linguistique favorable aux genres discursifs s'imposant dans la communication universelle, le cas du discours médiatico-politique, où le vocabulaire utilisé est devenu un outil de valeur incontournable dans les interactions langagières, dans le monde d'aujourd'hui. Cela veut dire que les mots, renvoyant à ces formules, font les discours d'actualité suite aux conséquences d'une manifestation linguistique préméditée non seulement par les sujets de la communication, mais bien par d'autres paramètres, qui interviennent dans le croisement de ces sujets avec le code linguistique, dans un espace et un temps précis de l'histoire de l'énonciation.

L'analyse du vocabulaire sociopolitique permet aux analystes du discours de repérer la notion de formule, qui, nous pensons être une stratégie discursive dépendant de l'objet de la langue et non pas de la prédisposition interpersonnelle des sujets parlant dans une communication. Toujours selon le même auteur :

La notion d'usage, en effet, est déterminante dans l'étude des formules, en ce sens qu'il n'existe pas de formule « en soi », mais plutôt un ensemble de pratiques langagières et des rapports de pouvoir et d'opinion, à un moment donné, dans un espace public donné, qui génère le destin « formulaire » si l'on peut dire. [KRIEG-PLANQUE.A, Ibidem]

Les pratiques langagières d'une communauté quelconque sont gérées par le paramètre espace-temps, qui avec la complicité d'acteurs ayant le pouvoir de produire des « dire » « para-institutionnels », le cas du discours politique, donnent la possibilité à l'emploi fatale de la « formule ». Si on parle de fatalité dans l'emploi linguistique dans les discours de presse à caractère politique, on privilégiera le rapport de langue comme force abstraite à l'événement qui occupe vis-à-vis les acteurs communicants une place de premier rang dans l'analyse du discours. Ici, on ne parle pas des discours, mais du discours de la presse quotidienne, qui, à notre avis, reste un genre discursif très particulier dans sa formation sociodiscursive.

Les mots, les syntagmes ou même les séquences verbales identifiables, circulent dans le temps, le saisissement de ces occurrences à partir de leur circulation, bien entendu, dans le temps, crée les formules dont le discours pourrait prêter attention. On est attiré par l'emploi de quelques occurrences dans un espace public qui détermine la notion de formule. La formule est un phénomène discursif qui constitue en majorité le discours politique. Analyser une formule, c'est à priori appeler la lexicologie, une discipline qui permet l'analyse d'un certain nombre de vocabulaire et sa circularité dans un moment et un lieu précis de la société dans laquelle ces acteurs interagissent.

Les travaux en lexicologie sociopolitique sont nombreux. Comme le dit Marie-France FIGUET : « *L'histoire des mots qui gouverne notre manière contemporaine de penser le monde* »¹⁰⁸. Le vocabulaire politique et social est pris en charge par les spécialistes dans les pays qui possèdent une technologie comme la France, où le laboratoire de lexicométrie et textes politiques de Saint-Cloud, représente un projet systématique de description du vocabulaire sociopolitique d'une période historique donnée.

¹⁰⁸ FIGUET, M.F, in KRIEG PLANQUE, A, *La notion de formule en analyse du discours*, Ed, PUF, Paris, 2009, P 17

La lexicologie sociopolitique est redevable à l'informatique, comme science expérimentale, à travers la conception de logiciels, tels Lexico 3, Hyperbase, Astartex, Weblex, Alceste, Cordial, Tropes et prospéro. Ces outils ont retracé l'existence de millions de mots à travers l'histoire, et ont permis de cerner un champ interdisciplinaire où l'analyse du discours a pris le devant dans les sociétés modernes.

Nous laissons passer, à chaque fois que notre pays transcende des périodes à signaler de son histoire, des occasions de prendre en main un ensemble de mots importants et qui resteront comme forme de patrimoine linguistique, que seul le discours étaye ses tenants et ses aboutissants.

La transdisciplinarité, dans le domaine de l'analyse du discours, permet aux spécialistes de raisonner leurs réflexions sur les textes qui leur imposent une analyse fondée et organisée par le croisement de données à la fois linguistiques et paralinguistique. Le logiciel est un des éléments de travail qui contribue à la valorisation des données linguistiques. Une sorte de représentation d'un champ linguistique, qualifié comme un champ de savoir et comme une pratique de communication qui permet une visualisation des questions abordées.

Le statut de l'analyse du discours se focalise sur la distinction entre le contexte de production, où les disciplines connexes et domaines d'activités s'articulent autour du discours comme une pratique théorique, et le champ d'intervention qui évalue le cadre effectif de son exercice.

7.5.2 L'impact de la formule sur l'institution discursive

Dans le fond, tout discours possède une institution qui gère un mode linguistique qui se met en adéquation avec sa ligne éditoriale. Il faut savoir que les tâches, en matière d'analyse du discours, sont bien réparties entre des instances institutionnelles. Georges-Elia SARFATI fait référence à la réflexion de D. MAINGUENEAU sur les trois étapes par lesquelles passe le discours, en l'occurrence, l'univers discursif, les champs discursif et les espaces discursifs.

Ce sont trois étapes qui organisent le flux des « dire » des énonciateurs dans des circonstances particulières d'énonciation. Selon lui, l'institution discursive est articulée par trois principes forts dans le rapport d'implication réciproque qui existe entre l'aspect énonciatif des discours et sa dimension proprement institutionnelle. D. Maingueneau parle dans le même sillage de « pratique discursive » que tient comme paradigme réversible essentiel entre le social et le textuel de tout discours.

L'univers discursif coïncide avec « l'ensemble des formations discursives de tous types qui interagissent dans une conjoncture donnée. L'univers discursif « définit l'horizon à partir duquel seront construits des domaines susceptibles d'être étudiés ». Les domaines étudiés, caractérisés comme champs discursifs désignent à leur tour « un ensemble de formations discursives qui se trouvent en concurrence, se délimitent réciproquement en une région déterminée de l'univers discursif ». D'autre part, c'est « à l'intérieur du champ discursif que se constitue un discours » et « qu'un discours se constitue avec tous les discours de ce champ ». Par ailleurs, les espaces discursifs délimités dans le champ discursif représentent des « sous-ensembles de formations discursives dont l'analyse juge la mise en relation pertinente. [SARFATI. G, 2005 : 106]

Pour les textes de la presse écrite de langue française en Algérie, l'univers discursif forme la scène politique et tout ce qui s'est passé comme événement politique depuis 1962 où les interactions entre discours médiatiques et discours politiques sont considérés comme champ discursif, et ce n'est qu'à l'intérieur de ce champ qu'on retrouve des espaces discursifs qui sont en réalité des discours en forme de textes.

Le rapprochement établi entre toute cette théorie contournée et l'analyse que nous suggérera notre corpus dans le champ de l'analyse du discours médiatique en contexte algérien fait que l'espace-temps, comme expression ou paradigme, complexifie la fiabilité de l'interprétation des mots clés dans ce genre de discours.

Cette « triade » conçue par D. MAINGUENEAU nous donne l'occasion de retracer le processus énonciatif chez les locuteurs-scripteurs qui produisent et reproduisent par habitude et d'une manière mécanique des textes à partir de leurs organes médiatiques.

Le discours de la presse quotidienne de langue française est porteur d'une double problématique qui rend difficile le travail interprétatif des énoncés car il ne s'agit pas seulement de transmettre ou de communiquer des dires journalistiques à son public, mais de le faire dans une langue conçue comme étrangère à jamais.

Manipuler un système linguistique d'un univers, vers un champ pour enfin le cerner dans son espace propre nécessite une attention plus que vigilante pour accéder au sens des énoncés du discours en question. L'institution, dans le cas du discours de presse en Algérie, est la politique qui oriente le fil du discours comme instance légitime et organisatrice de tous les dires journalistiques.

7.5.3 Le discours de presse et le sous-entendu

Lorsque nous communiquons des informations à des personnes, nous nous demandons s'ils ont reçu le contenu du message sans aucune peine. Le sous-entendu est un message suggéré, mais qui n'est pas expliqué clairement, et nous pouvons le comprendre dans les diverses circonstances sous plusieurs acceptions. Il peut avoir le sens de : allusion, arrière-pensée, évocation, implicite, inexprimé, informulé, insinuation, etc.

Le sous-entendu naît des conditions dans lesquelles l'énoncé prend sens. C'est grâce à ces conditions que ce côté inexprimé dans l'énoncé que l'interlocuteur (le récepteur) saisit ce sens caché. Le locuteur peut faire passer sous silence quelques informations, celles-ci pourraient nuire à la personne, à sa place dans la société ou à la relation qu'il entretient avec son interlocuteur. Ce phénomène joue un rôle important dans la stratégie discursive du locuteur.

Dans ces études sur les discours onusiens, D. Maingueneau n'hésite pas à spécifier le profil des destinataires, ceux qui ont une aptitude à lire entre les lignes. Il fait référence aux gens initiés, aux experts comme les conseillers, les décideurs ou les fonctionnaires internationaux.

Dans le cas du discours journalistique algérien sur les événements du « printemps arabes », la voix du journaliste s'efface devant celle du politique puisque dans le texture énonciative saisie à l'intérieur de l'énoncé, le politique manipule l'opinion publique à travers la presse écrite avec un (faire) (savoir) qui se transforme en un (faire) (faire) pour réussir son acte politique.

Le sous-entendu est plus présent dans le côté communicationnel de l'énoncé, de ce fait on constatera l'acte d'informer dans le faire savoir, tandis que le (faire faire) est l'acte de pouvoir communiquer l'information brute. Le journaliste s'inscrit dans cette démarche de (faire faire) pour des raisons diverses, parmi lesquelles on cite le « *marketing politique* », devenu ces derniers temps une technique incontournable dans la captation de l'avis de l'autre pour ainsi l'adhérer à son projet politique.

7.5.4 L'information d'arrière-plan ou « background »

Les informations d'arrière-plan possèdent une place non négligeable dans la saisie du sous-entendu de l'énoncé. La socialisation du langage est un des paramètres qui amène l'homme à partager ses expériences avec autrui. Cela exige de la communauté linguistique d'avoir les mêmes stéréotypes ¹⁰⁹ pour rendre le non dit saisissable par les interlocuteurs qui la représente.

Ce sont des éléments qui réussissent le procès d'énonciation. Ici nous parlons de tout un savoir qui est mobilisé pour réaliser l'interprétation exacte d'un énoncé. On a besoin de savoir partager, lorsqu'il s'agit d'actes de langage indirects, pour pouvoir faire des inférences. C'est un « *arrière fond intellectuel (background)* » comme le nomme J. Searle (Searle, J, in, D, Oswald et J. M, Schaeffer, 1999, p 767), qui est un paramètre nécessaire pour comprendre le sens d'un énoncé.

Si par exemple un des hommes politiques algériens dit :

- l'Algérie est sur le point d'intégrer la francophonie.

Le destinataire de ce message ne comprendra le sens de cet énoncé que s'il possède une connaissance encyclopédique¹¹⁰ qui le met au même niveau avec l'énonciateur. Il pourra faire des inférences sur la base des éléments linguistiques données dans la structure de la phrase. On ne réussit la saisie du sens de l'énoncé que si on effectue des opérations d'inférence pour accéder au décryptage de la mise en relation sur le plan à la fois syntagmatique et paradigmatic des items linguistique.

La relation entre le sous-entendu que dégage l'énoncé et la connaissance partagée entre le locuteur-scripteur et son allocataire est prise en considération pour intégrer fortement le concept de communication dans le discours de presse de langue française en contexte algérien. Parler par exemple du rôle que joue l'expression « *est sur le point* » dans l'exemple cité ci-dessus est une forme discursive qui attribue un sens partagé entre émetteur et récepteur dans la mesure où il possèdent tous les deux toutes les connaissances sur la question de francophonie avec l'Algérie.

¹⁰⁹ Stéréotype s'oppose à changement ou variation, mais dans le cas que nous étudions, ce mot présente du point de vue des connaissances identiques et inchangées que possèdent les interlocuteurs au sein d'une communauté linguistique.

¹¹⁰ Le sens de cette expression ici relève des connaissances que possèdent les interlocuteurs sur tout ce qui a été dit sur l'adhésion de l'Algérie à la francophonie depuis l'ère de l'unique parti jusqu'au temps de la démocratie.

TROISIÈME PARTIE :
la circulation des discours dans la
construction de la mémoire collective :
de l'information à la communication
dans El Watan

Troisième partie : la circulation des discours dans la construction de la mémoire collective : de l'information à la communication dans El Watan

La traçabilité et la circulation des dires journalistiques est plus portée dans l'impact que laissent quelques mots ou formules dans la mémoire vivante des individus. La conceptualisation des mots est un travail que nous devons saisir dans les écrits de la presse écrite de langue française en contexte algérien. Le journaliste dit « francophone » essaie de transmettre de l'information sans qu'il ne sache que cette dernière a été déjà produite, transmise et consommée dans le passé par des discours antérieurs.

Le langage des médias en général, et celui de la presse écrite en particulier, est le fruit d'une stratégie posée par l'organe médiatique en tant qu'institution qui vise à communiquer un ensemble d'idées sur lesquelles repose la ligne éditoriale. C'est de cette posture que prend le journaliste ou l'équipe de rédaction à la tête le propriétaire qu'une position est tenue à l'encontre des dires formant cette information. Les conditions qui permettent de dire que la position du locuteur scripteur est une position qualifiée de forte par rapport aux autres acteurs du discours le laissent écrire avec une certaine pensée nourrie de la ligne éditoriale du journal. Nous évoquerons la notion du pouvoir que ressent le journaliste, dans ces conditions, par rapport aux autres acteurs du discours de presse. Ce pouvoir de ce locuteur scripteur dépend d'un agir communicationnel sur l'autre, suivi d'une exigence de soumission de l'autre dans le respect d'un contrat de communication.

La conceptualisation de la violence dans la presse écrite de langue française vient appuyer l'idée de la communication que préfèrent certains médias dans la rédaction de leurs articles de presse. Nous nous éloignons du concept d'informer au fur et à mesure que l'organe de presse croit être le vrai médiateur entre les pouvoirs publics et les lecteurs. Cela renaît d'une conviction et d'une politique prônée pour défendre une idée en tant qu'être appelant les populations à un « vouloir penser ».

L'objectif premier de l'organe de presse est d'appeler ses lecteurs à adhérer à un projet de société. La première mission convoitée par les responsables du journal est d'inciter les lecteurs à s'inscrire à ce projet par premièrement l'achat du journal ou la manière avec laquelle on incite le lecteur à verser une somme d'argent pour s'enquérir d'un numéro. Reste par la suite à accepter l'idée sur laquelle est conçu le journal, ou ce que nous appelons la ligne éditoriale qui le fait distinguer des autres journaux.

Donc tout commence par cette idée qui oriente le débat ou les discussions quotidiennes entre le journal comme institution autonome et les lecteurs qui font ou qui pourront faire partie de cette institution. Le seul critère qui pourrait réussir ce pacte entre les deux

Troisième partie : la circulation des discours dans la construction de la mémoire collective : de l'information à la communication dans El Watan

partenaires c'est bien le fait de convaincre pour réussir l'acte de communication. Il est impératif pour cette institution de faire attention au discours qu'elle entame à l'égard de ces lecteurs, sa crédibilité vient de cette confiance que ressent le lecteur envers les écrits du journal. Les deux partenaires sont liés par une mémoire interdiscursive qui gère les dires journalistiques. Ce n'est qu'à travers cette mémoire que les mots sont conservés et trouveront leurs repères dans les échanges qui se font entre le journal et ses lecteurs.

À vrai dire, cette mémoire, elle ne serait pas, selon A. Lecomte « la faculté psychologique d'un sujet parlant » se trouve toujours « et demeure en dehors des sujets » et seulement « dans les mots qu'ils emploient » (Lecomte, 1981 in Moirand, 2007, 145). Donc, nous ne parlons pas de mémoire psychologique du sujet parlant de mémorisation et de rappel qui permet à tout être humain d'emmagasiner des souvenirs, des perceptions, des sensations, des représentations cognitives autant que des connaissances (la mémoire dite à long terme des psychologues et des cognitivistes. (Ibid.)

Cette partie de notre travail ne soulève pas le caractère naïf du travail mémoriel des mots de la presse écrite lorsqu'ils sont appelés à faire des rappels mémoriels sans l'intervention du locuteur scripteur sur l'axe de la communication. Bien au contraire, les mots se parlent d'eux mêmes et évoquent ces rappels dans l'histoire de la presse écrite.

8 HUITIEME CHAPITRE :
L'apport de l'actualité
dans la conceptualisation
des dires Journalistiques

8.1 Conceptualiser les direx journalistique

L'événement dans sa couverture par les mass-médias contribue à l'intronisation de réseaux sémantiques influençant le sens des mots dans la presse écrite. L'actualité n'est pas seulement, dans ce chapitre, une rubrique appartenant à un journal, mais aussi un concept opératoire sur lequel nous avons parié pour valider une de nos hypothèses. Ce concept possède un lien étroit avec un autre concept linguistique que nous avons déjà utilisé dans les chapitres précédents, c'est celui de l'espace-temps et son rôle dans la saisie d'un sens nouveau que peut apporter un mot dans un nouvel emploi linguistique.

Le lexique de la langue en étude ne prendra qu'une seule forme à l'intérieur du discours ; c'est cette forme qui sera l'objet de clichés et de stéréotypes pris en charge par les locuteurs dans la même communauté langagière. La relation entre les locuteurs de cette langue et le langage lui-même mis sous observation devient litigieuse s'il y a transgression de la signification première du mot utilisé dans un contexte particulier. Donc, la mention de l'« actualité » mise en haut du péritexte d'une page de journal traite en premier lieu la conceptualisation des mots de la presse écrite par rapport à tout ce qui s'oppose à cette actualité. Le nom de la rubrique d'El watan « L'actualité » vient consolider notre position aux direx journalistiques qui se répercutent dans la notion du temps et construisent ces rappels mémoriels.

Les spécialistes de l'information ne mettent pas en valeur cet emploi prudent de la langue lorsqu'ils traitent des sujets de première importance de l'Algérie en mutation. Cette manipulation sémantique est observée dans l'axe de communication qui unit ce locuteur-scripteur et son destinataire. Nous posons, de ce fait, quelques questions qui pourront nous aider à voir un peu clair le fond de cette problématique, d'où nous dirons :

Qui parle à qui ?

Il lui dit quoi ?

Comment ?

Et à propos de quoi ?

Répondre à ces questions, c'est arriver aussi à prendre conscience des paramètres linguistiques et extralinguistiques¹¹¹ des énoncés et du sens que véhiculent ces mêmes énoncés sur l'axe de la communication.

L'événement sur lequel porte le discours met l'accent sur le sujet pris en charge par les journalistes, c'est-à-dire (à propos de quoi parle-t-on) ?

La conceptualisation, comme opération déclenchée involontairement par cette connaissance dont jouit le journaliste, donne naissance à un sens nouveau qui est automatiquement mis en place grâce à une énonciation. De cela, nous obtiendrons une occurrence de sens précis qui marque un moment discursif.

Donc, le travail en domaine de rédaction journalistique est basé essentiellement sur la production mécanique¹¹² et répétée du sens des mots du lexique de la langue sans que ces spécialistes ne fassent attention à la portée sémantique de ces occurrences et leur impact sur la réception de ce sens par les lecteurs de journaux.

Arrivé à un stade de la réflexion à séparer entre la volonté du scripteur à attribuer un sens précis aux occurrences de la langue et cette passivité de cet être responsable à manipuler le sens des formes discursives. La mémoire discursive fait à elle seule le travail et le fait rappeler à travers les textes de la presse écrite. Mis à part cette volonté de la rédaction à communiquer un fait, le journaliste se retrouve dans une position de collecteur d'information ni plus ni moins avec seulement l'apposition de ses initiales sur l'article de presse.

8.2 L'analyse du discours de presse par approche cognitive

Se rapprocher cognitivement du discours de presse, c'est arriver à étudier l'acquisition, le traitement et le filtrage de l'information (message) chez l'individu dans son groupe sociolinguistique. L'homme communique pour élargir son environnement cognitif. La cognition travaille dans le sens d'améliorer les connaissances de l'individu dans le monde dans lequel il vit.

Comme nous allons le souligner plus bas dans le chapitre suivant, l'individu possède deux codes de communication, une communication verbale et une communication inférentielle.

¹¹¹ Les paramètres extralinguistiques c'est l'élément qui contribue à la formation discursive et qu'on saisisse en dehors de la structure linguistique. Une position, une connaissance voire parfois une conviction dans la typologie textuelle, le cas de l'argumentation, sont des paramètres extralinguistiques.

¹¹² Pour mécanique on tient comme contraire le sens de réfléchi. Le sens est supposé être le produit de la parole, or que dans les écrits journalistique il est travaillé machinalement.

Dans l'approche cognitive, cette communication inférentielle est appelée la communication ostensive inférentielle. Le communicateur, ici, cherche à être plus pertinent en produisant des stimuli¹¹³ pour que le destinataire fasse moins d'efforts cognitifs dans l'interprétation des énoncés. La situation de communication demande au communicateur d'être le plus pertinent possible.

A partir de la figure ci-dessous, nous allons suivre comment les direx journalistiques sont canalisés sous forme d'informations où la mémoire gère le lexique de la langue en question en se penchant sur la théorie de la cognition de FODOR.

8.2.1 La pertinence dans l'interprétation des énoncés

Les individus cherchent à être plus pertinents dans leurs communications. Nous pouvons qualifier un énoncé de pertinent s'il produit au moins un effet de sens dans un contexte. J MOESCHLER et A AUCHLIN définissent la pertinence comme « *Toutes choses étant égales par ailleurs, plus un énoncé produit d'effets contextuels dans un contexte donné, plus il est pertinent dans ce contexte. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus un énoncé demande d'efforts cognitifs dans un contexte donné, moins il est pertinent dans ce contexte* »¹¹⁴

La pertinence est une notion inconstante puisqu'elle change d'un individu à un autre. Sa proportionnalité dépend à la fois des effets contextuels et des efforts cognitifs que réalise le destinataire pour l'interprétation des énoncés. Or, tout cela est fondé sur l'intention communicative qu'a l'énonciateur dans un contexte d'énonciation.

8.2.2 Les niveaux de pertinences

Le passage d'un niveau d'analyse à un autre permet de situer l'objet d'étude, qu'est le langage par rapport aux autres éléments qui l'entourent. Le texte est considéré comme un espace fermé, où l'agencement des entités linguistiques se fait structurer par son producteur. On est confronté à un ensemble de mots organisés. La suite de phrases enchaînées prépare en quelque sorte l'avènement du discours.

¹¹³ Concept behavioriste qui se résume à l'action sentie dans une forme propositionnelle et qui fait naître chez le destinataire un ensemble d'hypothèses.

¹¹⁴ Moeschler, J et Auchlin, A, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Ed Armand Colin, Paris, 2001, p. 179.

Le processus de la mise en construction d'un texte repose sur cet agencement qui dépend de plusieurs paramètres, les uns liés aux faits linguistiques, d'autres sont du ressort des conditions d'énonciation et des disciplines connexes à la linguistique. Le texte est décrit comme une partie d'analyse égale à celle du discours, quoique les données prises en compte ne sont pas les mêmes. Le texte ne présente que l'ossature formelle, si j'ose dire, d'une dimension qui transcende les mots et leurs significations. Les phrases, feront la somme d'une certaine combinaison syntagmatique n'auront de sens qu'à travers la transition vers une autre dimension plus concrète, celle bien évidemment du discours. Nous sommes dans l'obligation de signaler ces deux niveaux d'analyse dans les corpus des médias où l'interaction langagière se situe entre ces deux phases indissociables, l'une par rapport à l'autre.

Cela devient complexe, en matière d'analyse, dans la mesure où la réflexion se centre sur la distinction faite entre les catégories linguistiques cernées dans le texte et les catégories discursives trouvées dans le discours.

Sophie Moirand reconnaît avoir été influencée par Majid ALI BOUACHA sur l'importance de la notion de catégorie dans l'analyse des textes de la presse écrite. Elle sous-entend qu' : « *il voit la notion de catégorie comme ce qui contribue de manière positive à la détermination des observables en discours, distinguant alors un ensemble de catégories formelles et structurelles permettant de repérer des faits de langue au niveau de la phrase et de l'énoncé* »¹¹⁵. Le passage d'un niveau d'analyse de la phrase à celui de l'énoncé n'est saisissable que par le travail que font ces catégories linguistiques.

Dans les communications de masse, comme le cas des discours médiatiques où l'on aperçoit non pas un texte, mais une reproductibilité de textes qui nous orientent vers un dialogisme fréquent dans ce genre de discours.

Comment concevons-nous ce langage ou autrement dit comment cette langue fonctionne lorsqu'elle est soumise à la loi de reproductibilité technique ? C'est une question séminale qui touche le langage dans ses dimensions les plus lointaines afin d'arriver à soulever toute ambiguïté sur le plan sémantique des énoncés dans un niveau d'analyse qui défie la structure elle-même de la langue. Le champ de l'analyse du discours et la linguistique textuelle se sont développées de façon autonome. Leur croisement ne s'est opéré qu'à partir des travaux de Denis SLATKA, dans les années 1970. La linguistique textuelle prendra une place privilégiée

¹¹⁵ ALI BOUACHA. M et al, *Textes et discours : Catégories pour l'analyse*, Editions Universitaires de Dijon, Collection langage, 2004, ISBN : 2 – 905965-92-4, 27 Mai 2004

dans le champ de l'analyse du discours puisque le texte, à partir des années 70/80, s'est vu débarrasser de cette grammaire traditionnelle. Nous pouvons la définir comme un sous-domaine d'un champ plus vaste des pratiques discursives.

Nous reviendront sur la catégorie linguistique, qui prend en réalité la forme d'un signe qu'on qualifie de linguistique. C'est ce signe qui, en l'occurrence, se positionne parmi tant d'autres signes. D'ailleurs, J. COURTÉS évoque un point très important en sémiologie structurale en soulignant qu' : « *un signe n'existe jamais seul* »¹¹⁶ et qu'il est prédisposé à s'articuler avec d'autres signes en syntagme ou en paradigme. Ce qui importe dans cette combine, c'est plutôt le sens qui découle du rapport des signes linguistiques dans la phrase et dans les énoncés.

8.2.3 Linguistique et pragmatique, frontière entre système périphérique et système central

La linguistique interne qui se résume au sens de la phonologie, de la syntaxe et de la sémantique se rapporte selon SPERBER et WILSON à un processus psychologique, appelé le système périphérique, qui a comme tâche le traitement des données linguistiques. Tandis que la pragmatique s'inscrit dans le système central, et que nous qualifions de partie importante dans l'interprétation de l'information dans l'esprit de l'être humain.

Cette interprétation que nous nommons « opération » s'effectue pendant l'énonciation et avant l'obtention de l'énoncé. SPERBER et WILSON qualifient cette interprétation de pragmatique, elle traite les données du système périphérique linguistique. Dans ce cas, nous ne pouvons pas dissocier les deux systèmes puisque chacun d'eux génère une interprétation propre à lui. Le système périphérique linguistique procure au système central une interprétation codique de l'énoncé de telle sorte que le système central enchaîne le processus en donnant une interprétation complète (codique et inférentielle) de l'énoncé. Ainsi, l'interprétation des énoncés se situe entre une interprétation première qui sert de support à une deuxième interprétation qui est seconde ou plutôt complète. Dans la description de ces deux sortes d'interprétation, SPERBER et WILSON disent :

Le module linguistique livre une première interprétation de l'énoncé (la signification linguistique de la phrase) qui se présente comme une forme logique :

¹¹⁶ COURTÉS. J, *La sémiotique du langage*, Ed, Armand Colin, Paris, 2007, p 31

une suite ordonnée de concepts, les concepts correspondant aux composants linguistiques de la phrase. ¹¹⁷

Les concepts donnant une signification dans la structure de la phrase servent d'appui à une deuxième interprétation générée par des éléments contextuels et des phénomènes inférentiels. Nous pouvons dire, et à partir de la comparaison de ces deux systèmes d'interprétation, qu'il y a réciprocity dans le traitement des entités linguistiques au niveau de l'esprit des interlocuteurs entre ces deux systèmes.

Le système linguistique périphérique : c'est une forme logique étayée par les concepts donnant une première signification non pas à l'énoncé, mais à la structure phrastique.

Le système linguistique central : le système central et les processus inférentiels libèrent les premières connaissances issues du système périphérique et encore ils fournissent à l'individu une connaissance encyclopédique.

Le schéma suivant nous permet de décrire les différentes étapes du traitement de l'énoncé.

Ce processus cognitif s'appuie sur la théorie de la modularité de l'esprit du philosophe américain Jerry FODOR. Ce cognitiviste s'est inspiré des travaux de Noam CHOMSKY et de sa grammaire générative et transformationnelle. La thèse de J. FODOR nous montre que l'esprit humain contient un nombre de modules spécialisés qui exécutent des fonctions cognitives. Ces modules s'activent automatiquement, inconsciemment et sont très rapides. Ils s'opposent au système central qui est conscient, contrôlé et lent. Le fonctionnement de ces modules est inné, ne nécessitant pas un apprentissage.

¹¹⁷ <http://www.isc.cnrs.fr>. Consulté le 14 Août 2018 à 21 h 30 m

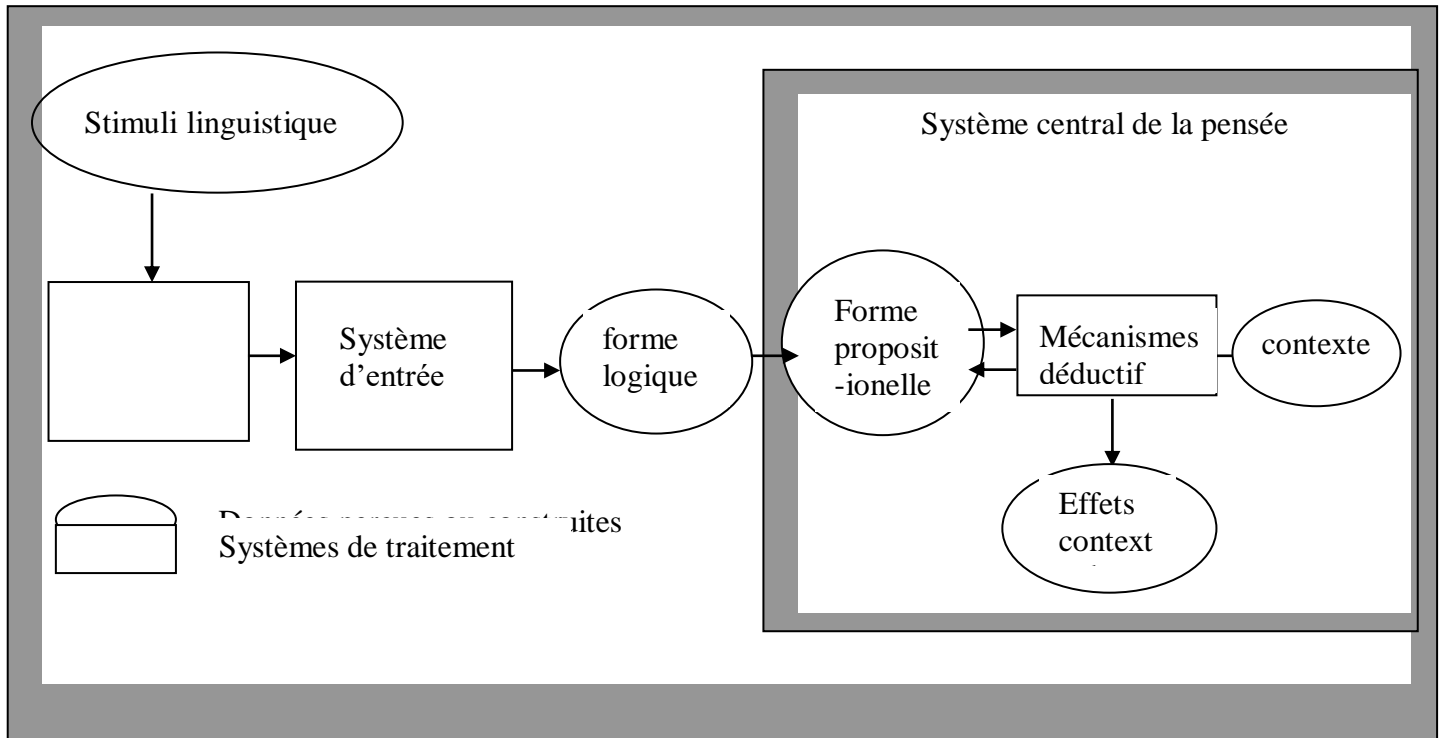


Figure 16 Les étapes du processus d'interprétation

Lorsqu'un destinataire interprète un énoncé, le traitement passe par les trois opérations successives suivantes :

a- La transduction : C'est l'étape première du traitement qui vise à traduire les stimuli linguistiques pour que le système d'entrée linguistique puisse l'interpréter.

b- Le décodage linguistique : Après avoir obtenu les données fournies par le processus de transduction, le système linguistique crée une représentation phonologique, syntaxique et sémantique, d'où cette dernière correspond à une forme logique.

c- Le traitement central : L'élaboration d'une forme logique sert d'entrée au système central de la pensée où le contexte et les mécanismes déductifs donneront une forme propositionnelle complète pour ainsi produire les effets contextuels souhaités de l'énoncé.

La forme logique est une suite structurée de concepts. Un concept est une adresse en mémoire qui passe par trois entrées principales : une entrée lexicale, une entrée logique et une entrée encyclopédique.

1- L'entrée lexicale du concept : Elle est l'équivalent des mots dans les langues naturelles. Cette entrée nous informe sur la catégorie grammaticale, sa forme phonologique et sur ses productions morphologiques.

2- L'entrée logique du concept : Elle s'occupe de la déduction que peut déclencher un concept dans une forme logique. Il est plus facile d'interpréter un sens s'il s'agit de l'emploi de quelques catégories comme les connecteurs logiques, mais pour les verbes et les noms, le destinataire ne pourrait probablement pas déduire facilement le sens de ces concepts.

3- L'entrée encyclopédique du concept : les individus ne possèdent pas les mêmes connaissances sur le monde. Le sens d'un concept varie d'un individu à un autre. Les entrées encyclopédiques s'expliquent par les informations stockées dans leurs mémoires. Les individus, les plus cultivés, les plus instruits, acquièrent avec le temps une mémoire à long terme.

De ce fait, nous pouvons résumer le principe de pertinence ainsi :

Le locuteur produit l'énoncé le plus pertinent dans des circonstances

Dans l'interprétation des énoncés, l'esprit du destinataire cherche les hypothèses les plus pertinentes qui répondent à l'intention communicative du locuteur. Dans cette optique, MOESCHLER et AUCHLIN disent que « *Interpréter un énoncé revient pour le destinataire à décider quelles sont les hypothèses pertinentes, à savoir, celles qui font l'objet de l'intention communicative du locuteur* »¹¹⁸

Dans l'analyse d'un autre énoncé dans le même article, nous verrons la réapparition des mêmes entités linguistiques, c'est à dire « semble avoir » et « définitivement » qui déclenchent le même processus d'interprétation.

8.3 L'ancrage discursif de la mémoire

La notion de mémoire discursive évoque un tournant épistémologique dans la théorisation du sens par M. Pêcheux où il souligne que « le sujet n'est pas la source du sens » et que « le sens se forme dans l'histoire, à travers le travail de la mémoire, l'incessante reprise du déjà-dit ». (MALDIDIER, 1990, 89). Dire et ou répéter une expression qui ne fait pas partie du lexique de la langue française, imposée par un fait historique, le cas d'un événement, s'enregistre dans la mémoire d'une communauté langagière.

Cette notion de mémoire, proposée par J.J Courtine en associant les réflexions de M. Foucault, nous à semblé faire allusion à cette circulation interdiscursive, faisant le fonctionnement des médias.

Pour foucault en effet l'énoncé se définit, entre autres propriétés, par le fait de posséder un domaine associé. Celui-ci comprend notamment les formulations auxquelles l'énoncé se réfère (implicitement ou non), soit pour les répéter, soit pour les modifier ou les adapter, soit pour s'y opposer, soit pour en parler à son tour. On pouvait dès lors rapporter tout énoncé à un domaine de mémoire : Il y figurait comme élément dans une série, comme un nœud dans un réseau. On pouvait espérer alors combiner l'analyse linguistique de l'énonciation singulière, située et datée, d'une formation discursive, avec la profondeur historique d'un système de formation des énoncés ; tenter d'inscrire l'événement énonciatif sur le fond de la mémoire discursive, démêler le temps court et le temps long de l'espace des discursivités. [COURTINE, 1989, 26-27]

¹¹⁸ Moeschler, J et Auchlin, A, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Ed Armand Colin, Paris, 2001, p. 179.

Cette interdiscursivité dont parle (Bakhtine, Courtine, Pêcheux), évoquée par l'hypothèse d'une mémoire vivante est une tentative de réfléchir, à la somme des travaux actuels, un concept nouveau dans les linguistiques du discours, ce qu'on appelle le « sociocognitif ».

Il est difficile, voire plutôt impossible d'avancer que l'histoire n'intègre pas le sens que contient l'énoncé dans certains genres discursifs. La presse écrite de langue française nous présente un modèle ayant le statut de corpus où l'étude devrait être faite dans son interdisciplinarité. Dans ces cas de figures, le locuteur n'est qu'une entité manipulée par les événements eux-mêmes. Il est seulement la voix qui véhicule, dans ce genre de discours, l'information en puisant dans d'autres « direx » précédents. Cette multitude de voix qu'on arrive à saisir dans l'article de presse, surtout lorsqu'il est idéologiquement orienté, est appuyée par cette intertextualité dont parle M. Bakhtine, Courtine et Pêcheux). Ce concept, la «sociocognitif», dans les sciences du langage, se résume à une piste à la fois méthodologique et épistémologique pour intercepter le sens tout en repositionnant le dispositif énonciatif dans le genre discursif sur lequel nous sommes en train de travailler.

8.3.1 La valeur des altérités représentées

L'autre est représenté dans le discours du journaliste par une large et longue panoplie de textes selon leur circulation dans le temps. Le flux des discours et leur interaction fait travailler la valeur des altérités représentées. Dans le cas du discours de presse, le journaliste construit sa thèse à partir de commentaires récoltés dans cette interaction observée par la communauté en traitant des sujets de controverses, surtout lorsqu'il s'agit de ceux ayant une relation avec la politique de l'état à l'égard des citoyens. Donc, le discours est conçu dans son ensemble sur ces paramètres du « je » et du « vous » qui rentrent en contact et participent pleinement en maniant la langue à partir de leur état psycho cognitif et son impact dans la compréhension et la manipulation de formules linguistiques.

8.3.2 Les réticences dans le discours et thème de l' « insécurité »

Nous avons beaucoup cherché pourquoi il y a tant de réticence et de non implication de part et d'autres dans le discours de presse qui traite un thème des plus sensibles dans toutes les sociétés du monde. L'insécurité par rapport au mot « manifestation » met en garde tous les acteurs du discours en traitant un des thèmes « de haut risque » sur les colonnes de journaux. Le dispositif énonciatif avec lequel le journal attaque de tels propos écrits sur les journaux est

toujours pris en charge selon le genre discursif qui impose des règles d'écriture entre énonciateurs et énonciataires.

Nos hypothèses sont parties de la lecture profonde du discours de presse sur les « manifestations » de 2010-2011 qui ont donné une nouvelle interprétation de ce mot en le comparant avec son utilisation et sa réception dans les pays nommés les plus démocratiques. Les manifestations sans précédent des gilets jaunes en France en 2018 ont montré la vraie signification que pourrait endosser le mot dans des circonstances pareilles. Les médias français ont répondu à la question puisque dans le début du mouvement ils utilisaient « rassemblement » lancé sur facebook, puis les différentes formes de protestation et enfin passer à l'ultime étape celle de décrire la violence des manifestants.

Linguistiquement, le mot « manifestation » serait le résultat de l'adjonction de trois sous mots, qui dans leur utilisation, réussissent à former le mot générique faisant l'objet de notre étude.

Le schéma suivant nous propose la formation linguistique de « manifestation » en essayant de le distinguer des trois autres mots.

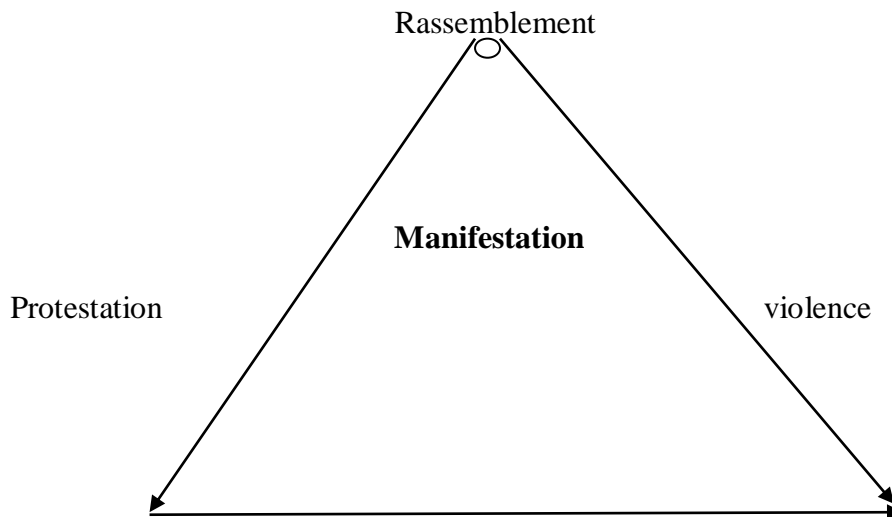


Figure 17 La formation linguistique de "manifestation"

A partir de cette réflexion un peu particulière et qui émane d'une conviction propre et atypique, nous avons voulu donner au mot « manifestation » un sens spécifique. Ce sens là se crée dans la répercussion des mots dans la chronologie de l'événement majeur dont il s'agit. Donc pour le mot « manifestation », nous sommes tenus, à partir d'un contexte énonciatif

pareil, à suivre le déroulement des étapes importantes de l'événement pour les dénommer afin de distinguer entre le mot générique et le sous mots qui le forment.

8.3.3 Le pacifique dans les manifestations

Si nous sommes tenus à dire que le mot « manifestation » répondait autrefois à des normes sociales qui se rapportaient à cette époque de la vie, or que maintenant les sociétés ont changé et le mot a pris de plus en plus des proportions d'ordre sécuritaires qui ont une relation avec la vie quotidienne des citoyens.

Le mot « manifestation » dégage ou plutôt renferme dans sa texture énonciative une forme de violence comme l'a été signalé le long de notre thèse. Le caractère violent saisi dans les réseaux sémantiques dont dépend l'emploi de « manifestation » dénude le mot de son caractère initial, qui est le pacifique dans les manifestations. Dans les entrées dictionnaires, le mot « manifestation » dégage ce caractère pacifique et donne des acceptions autres que celles manifestées par les citoyens lecteurs.

Le titre comme : Un citoyen tente de s'immoler devant l'APC de Bordj El Kiffane, laisse entre cette violence que fait circuler le mot dans cette forme de protestation. Nous sommes entre le pacifique dans la langue à travers la structure que produit le signe dans le système de la langue et le violent dans l'usage discursif que ce soit dans le discours de la presse ou dans sa pratique entre les populations dans la communauté linguistique.

Or les mots empruntés au paradigme métaphorique de la violence, et que l'on a rencontrés au fil des instants discursifs analysés pour désigner ce conflit entre pro- et anti-manifestants, réfèrent à des moments historiques différents, dont ils portent la mémoire : il en est ainsi de *dégrader, brûler, casser, s'immoler...*

MOIRAND intervient dans ce chapitre pour nous expliquer les mots d'utilisation spécifique que la presse écrite utilise en France, tels par exemple activiste, terroriste, anarchiste, obscurantisme ou action commando, actes de délinquance publique, démarche totalitaire, le cas se répète en Algérie avec l'emploi de « manifestation » qui transporte avec lui des domaines de mémoire renvoyant à des moments différents de l'histoire de notre pays.

Les réflexions sont identiques du fait que le travail sur les mots-événements dans la presse écrite mobilise une mémoire de groupes de locuteurs qui acceptent le sens que le mot peut avoir dans des circonstances spécifiques d'utilisation.

Nous constatons cette transition faite des médias qui prennent en charge un mot ou une formule et son utilisation par la suite par les citoyens lecteurs. Le principe qui a été initié par MOIRAND lorsqu'elle aborde le discours de presse de sa spécificité dans les médias à sa vulgarisation dans la rue par les citoyens.

8.3.4 La mémoire des direx dans El watan

Les rappels mémoriels sont donc inscrits dans les direx, en particulier ceux qui renvoient à des positions antagonistes. L'inscription des pro- et des anti-OGM que permet la forme de désignation « ceux qui... ». Ils sont en particulier inscrit dans les titres, lieux de rappels privilégiés, soit qu'ils fonctionnent en interaction avec des titres antérieurs, soit qu'ils usent exemplairement des potentialités que fournit la langue, les formes d'interrogation, de segmentation ou d'opposition ou les signes que constituent les guillemets et les deux point

El watan du 27 DÉCEMBRE 2018

Un journaliste s'immole par le feu à Kasserine : La rue s'embrase à nouveau en Tunisie.

L'immolation par le feu, cette semaine, du journaliste Abderrazek Zorgui rappelle le drame de Mohamed Bouazizi, qui s'est immolé par le feu, huit ans plus tôt, le 17 décembre 2010, dans la ville voisine de Sidi Bouzid.

El watan travaille dans le but garder ces direx dans une mémoire qui, selon la ligne éditoriale du journal, fait des rappels mémoriels. La violence est un des paramètres qui fait la spécificité du discours d'El watan dans le traitement des sujets d'ordre politique, social et culturel. L'identité du journal, comme élément d'analyse discursif, fait l'unanimité sur le positionnement énonciatif de tout un staff qui travail pour un objectif qui n'a rien avoir avec l'éthique professionnelle.

8.3.5 La construction des mémoires collectives

Le sujet communicant, en ayant la parole en sa possession s'établit en sujet énonçant, ou énonciateur, et crée en même temps le sujet interprétant en sujet destinataire. La place que prend, donc, le sujet énonciateur dépend des données de la situation de communication dans laquelle se trouve le sujet communicant.

Le sujet se trouve à la fois comme personne qui communique une information et comme personne qui énonce des propos à l'encontre d'autres individus. Le plus important, c'est de rendre compte de la situation de communication dans laquelle se trouve le sujet communicant.

Patrick CHAREAUDEAU a évoqué l'importance du concept (le dispositif socio communicationnel) qui complète à vrai dire la conception théorique de (Bakhtine, Pêcheux et Courtine), celle que les spécialistes l'ont appelée la « sociocognitif ».

A force d'échanges langagiers, les comportements des partenaires se stabilisent en instaurant des normes communicationnelles. Ainsi se construisent des types de situation de communication qui, comme on vient de le dire, assignent des places et des rôles aux instances de l'échange et définissent leurs relations autour d'un dispositif socio communicationnel. Mais il ne faut pas confondre ce dispositif avec l'acte de mise en scène du discours. Le dispositif fait partie des conditions contractuelles de production de l'acte langagier, avec les instructions qu'il donne au sujet, mais il n'en constitue pas la totalité. C'est pourquoi il convient de distinguer acte de communication (englobant) et acte d'énonciation (spécifiant), et donc situation de communication et situation d'énonciation.¹¹⁹

Les deux réflexions de ces deux écoles différentes sont venues étayer nos arguments sur le dispositif énonciatif dans la presse écrite de langue française dans une période importante de l'Algérie en mutation.

La situation d'énonciation se résume à l'état d'esprit dont se trouve le locuteur-scripteur en établissant l'acte de communication avec son allocataire. C'est le cadre dans lequel naît cette communication.

Certes il y a une volonté explicite du journaliste dans son entrée en interaction avec son public qu'il met comme instance réceptrice du message, mais il est évident aussi de signaler l'effacement du locuteur-scripteur de son énoncé. Cet effacement, que P. CHAREAUDEAU qualifie d'intelligent, pourrait avoir une autre interprétation si on associe le discours de la presse écrite de langue française en contexte algérien dans la connaissance que possèdent les instances du discours en question dans un espace-temps de l'histoire d'une mémoire vivante. C'est de cette réflexion là qu'on référence, c'est le « sociocognitif ».

Dans la même idée, P. CHAREAUDEAU a fait allusion au discours médiatique, mais dans ce même discours il s'agit de genres de discours qui se démarquent du point de vue du linguiste. Autrement dit, il ne s'agit pas dans le discours médiatique (discours de presse) dans sa globalité, mais de certains genres discursifs ayant dans leur texture énonciative une contrainte qui change toute la donne sur le plan communicationnel.

¹¹⁹ CHAREAUDEAU, P, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, 22, Énonciation et responsabilité dans les médias, 2006, [En ligne], mis en ligne le 1 mai 2007. URL : <http://semen.revues.org/document2793.html>. Consulté le 06 juillet 2014 à 21 h 15 mn.

Troisième partie : La circulation des discours dans la construction de la mémoire collective : de l'information à la communication dans El Watan

Huitième Chapitre : L'apport de l'actualité dans la conceptualisation des direx journalistiques

Le discours mis sous observation n'est pas coupé des autres discours antérieurs, il est la continuité et le prolongement de ces discours transverses ou antagonistes. Les formulations et les constructions syntaxiques (mots événements, désignations qualifiantes récurrentes, notions émergentes, sème qui fonctionnent comme autant d'appels ou de rappels mémoriels.

La communauté langagière¹²⁰ partage des connaissances sur la base de cette pratique discursive. Le noyau serait ces catégories linguistiques qui traversent un champ ou un niveau d'analyse statique pour aller vers un autre niveau dynamique, c'est celui où entrecroisent les éléments du discours, c'est-à-dire, la langue comme système de signe, le sujet parlant et les conditions dans lesquelles on voit naître une suite de discours liée à d'autres discours antécédents.

Le positionnement du journaliste énonciateur ne doit pas être évalué à la seule aune des marques d'énonciation explicite qu'il emploie. Son positionnement peut être révélé en partie par celle-ci, mais ce serait une attitude naïve de l'analyste du discours de s'en tenir là. Le positionnement du sujet énonciateur, d'abord n'est pas toujours manifesté de façon explicite, et peut même jouer sur des apparences trompeuses en ayant l'air de s'effacer dans l'instant même où il impose son point de vue en assignant certaines places à son destinataire.¹²¹

Le journaliste, à travers ces paramètres qui sont fréquemment extralinguistiques, se positionne ou plutôt il essaie de se positionner pour se mettre en contact avec ses lecteurs. El watan écrit pour une région du pays et pour les sympathisants pour ne pas dire les militants de peur de s'immiscer dans des questions d'ordre idéologique. Il s'efface seulement dans l'emploi de ce « je », mais il affiche une prise de position flagrante dans le lexique de la langue qu'il utilise dans la description de l'événement.

¹²⁰ La notion de communauté langagière recoupe partiellement celle de communauté discursive, telle que l'a proposée Maingueneau dès 1984 : elle « permet surtout de caractériser les locuteurs relevant de positionnement (un journal, un parti politique, une école scientifique...) *qui sont concurrents dans un même champ discursif*. [...] On peut élargir cette notion à toute communauté de communication restreinte organisée autour de la production de discours, quelle qu'en soit la nature : journalistique, scientifique, etc. Leurs membres partagent un certain nombre de mode de vie, de normes, etc. : dans ce cas les divergences entre positionnements sont mises...

¹²¹ CHARAUDEAU, P, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, 22, Énonciation et responsabilité dans les médias, 2006, [En ligne], mis en ligne le 1 mai 2007. URL : <http://semen.revues.org/document2793.html>. Consulté le 06 juillet 2014.

8.3.6 Les discours de presse, une forme de représentation

Le discours peut désigner n'importe quel usage restreint de la langue ; on cite en l'occurrence, « le discours islamiste », « le discours politique », « le discours de l'administration », « le discours polémique », « le discours des jeunes »... [D. MAINGUENEAU, 2014 : 40]. Alors que le discours englobant tous ces types de discours déjà cités est le discours médiatique. Ceci dit, le système qui permet de produire un ensemble de textes où la voix du scripteur se mélange dans les autres voix des autres discours.

La spécificité du discours médiatique réside dans la transposition des dires journalistiques par rapport à l'événement et sa prise en charge narrative. Entre les mots représentant l'événement lui-même et les mots utilisés pour raconter ou rapporter le même événement se construit le discours médiatique. Chacun de nous, en tant que personne participante à la vie sociale, reçoit une forme de représentation qui émane de ce discours. Donc, nous ne pensons pas de la même façon lorsque nous avons des textes couvrant des événements sur « le printemps arabe », d'ailleurs pour la formule, les lecteurs dans la même communauté linguistique ne partagent pas la même idée qu'ils ont du monde des médias.

8.3.6.1 La formule « printemps arabe » et représentation

Il est plus qu'indispensable de faire détour sur la formule « printemps arabe » pour attirer l'attention des lecteurs sur la dangerosité de la langue ou de ce code linguistique qu'utilisent les journalistes dans des sujets de controverse. Le discours des politiques est encore par maintes reprises soutenu par les spécialistes de l'information, et cela grâce à l'intérêt que les portent journalistes et la politique éditoriale du journal pour la protection d'un éthos identitaire. Normalement, ces journalistes s'inscrivent dans un éthos moral qui leur garantit plus ou moins cette objectivité qui est tant demandée par les lecteurs. Les lecteurs les délèguent par leurs voix à porter leurs préoccupations afin de les résoudre par les hautes instances compétentes du pays.

La formule de « printemps arabes » est restée liée à la notion de « changement » qui, elle aussi, est prise comme un mot important qui fait partie intégrante du champ lexicosémantique. L'emploi de cette formule a suscité l'émoi d'une couche de lectorat bien avertie, ce sont les plus instruits qui font attention qui ont cette capacité de relire un texte de presse. Ces lecteurs possèdent en plus de la compétence linguistique, ils ont cette culture et ce mental à déchiffrer et à décoder les « dires » journalistiques.

Troisième partie : La circulation des discours dans la construction de la mémoire collective : de l'information à la communication dans El Watan

Huitième Chapitre : L'apport de l'actualité dans la conceptualisation des dires journalistiques

L'intéressant dans l'emploi de cette formule, c'est l'impact qu'elle a laissé dans le milieu des lecteurs en les incitant à sortir dans les rues manifester. C'est une sorte d'incitation à la violence lorsque nous (en tant que journalistes et organe de presse) admettent la qualification de printemps d'arabe ou collent au monde arabe un besoin de vivre un printemps libérateur de forces qui les gouvernent.

8.3.7 Les Stéréotypes et clichés

Le vécu des algériens, décrit à travers les pages de la presse écrite, est chargé par des représentations stéréotypées. Les mots comme *guerre*, *manifestations*, *révolte*, *violence* et bien d'autres occupent un champ très large dans la vie de l'ensemble des citoyens ayant une relation avec le monde des médias. Une expression comme « *le peuple se manifeste* » est perceptible comme une formule figée rabattue « *un automatisme de langage que l'on tourne en dérision* »¹²². Cette expression renvoie à la violence d'autant plus qu'elle est prise négativement par l'ensemble de nos concitoyens. Dans le subconscient de chaque citoyen-lecteur, nous découvrons de signification commune du mot « manifestation », qui au regard du journaliste et du lecteur, ce syntagme est représenté comme un cliché ou un stéréotype. Le milieu dans lequel ce mot est produit est favorable à l'installation du sème de la violence dans la production et la réception du mot « *manifestation* ».

Dans le langage courant, nous parlons de clichés ou de stéréotypes qui occupent une grande partie de notre connaissance sur les choses dans le monde dans lequel nous vivons. Ce partage des mots contient un flou sur le plan de la signification contenue dans ces mots eux-mêmes. Ce sont les médias qui sont au-devant de l'installation de cette stéréotypie. AMOSSY le nomme le « prêt-à-penser » ou le « déjà dit ». A l'opposition de l'opinion libre et individuelle, stéréotypes et clichés sont devenus des sujets de réflexion dans le domaine des sciences du langage. Pourquoi parle-t-on alors d'évidences partagées entre les membres d'une communauté langagière ? N'est-il pas utile de revenir sur la théorisation des phénomènes ayant une relation avec les stéréotypes et clichés dans la même société ? Ces interrogations pourront ouvrir de nouvelles horizons dans le domaine de l'analyse du discours, surtout médiatique qu'il soit dans sa portée politique. Le monde passe actuellement par des mutations hors du commun qui guide les relations sous ses diverses formes au chaos dont souffrent les peuples.

Par stéréotypie ou clichage, on rejoint, en majeure partie, le discours de la presse écrite de langue française, où les utilisateurs de la langue étudiée, comme code linguistique, ne s'efforcent pas à innover dans le sens que portent certains mots de journaux. Les œuvres littéraires ont été l'objet de convoitise par plusieurs linguistes, travaillant sur la stéréotypie en matière littéraire, PIERROT, A.H en est une.

¹²² PIERROT, A H, *Stéréotypes et clichés*, Ed, Armand Colin, Paris, 2014, p 5

La stéréotypie désigne l'art de stéréotyper ou l'atelier où l'on stéréotype, mais il est aussi employé de façon métaphorique par F. Davin dans l'introduction aux études de mœurs du XIX^e siècle de Balzac (1835), à propos des écrivains qui « *en haine de formules, des généralités et de la froide stéréotypie de l'ancienne école (...) ne s'attachaient qu'à certains détails d'individualité, à des spécialités de forme, à des spécialités d'épiderme* ». Mais c'est le participe passé du verbe « *stéréotyper* » qui acquiert surtout un sens figuré. Du sens de « imprimé par les procédés de la stéréotypie », on arrive à l'idée de fixité : « *Fig. Qui ne se modifie point, qui reste toujours de même* ». On raconte ainsi chez Dumas (le conte de Monte-Cristo, 1846) l'expression de « *sourire stéréotypé* », qui devient elle-même un cliché du roman-feuilleton mais aussi celle de « *phrase stéréotypée* », d'acception péjorative, reprise par Larousse : « *On ne peut se figurer l'influence des phrases stéréotypées* » : elles font notre malheur depuis soixante ans. (Privat d'Anglemont)

8.3.7.1 Le Cliché

Le cliché est une forme de représentation négative de tout ce que nous disons dans notre quotidien. Il est le concept le plus répété dans les représentations que font les locuteurs dans un espace qualifié comme la conséquence d'une conjoncture. Ce sont des mots renfermant des significations spécifiques, dont l'homme n'a aucune responsabilité dans sa création. Il est le récepteur de ces clichés ; c'est les guerres, les révolutions et les conflits de tout genre qui créent ces clichés.

Le sens 3 que donne le petit Robert électronique nous permet de réfléchir les mots qui se répètent dans les textes de la presse écrite de langue française, selon lui, le cliché « *c'est l'idée ou expression toute faite trop souvent utilisée, banalité, poncif, redite, stéréotype (cf. Lieu* commun)* ». Ex : *Une conversation pleine de clichés*. Nous sommes amenés à signaler quelques notions ayant une relation très étroite avec celle de cliché, c'est les poncifs, les lieux communs, les idées reçues et les stéréotypes. Pour le cliché, c'est selon Fontanier, dans *les figures du discours* qu'il cite d'exemples canoniques de métaphores, de comparaisons et d'hyperboles. C'est véritablement au cours du XIX^e que s'établit une prise de conscience du cliché. Selon R. AMOSSY :

Le cliché, dans sa dimension critique de langage reçu, répété, et commun, est une notion qui ne se développe qu'au XIX^e siècle. A l'époque classique et jusqu'aux premières années du XIX^e siècle, le bastion de la rhétorique n'est pas atteint pour l'essentiel. L'enseignement favorise toujours l'apprentissage des modèles de discours, et maintient la hiérarchie des styles : le caractère sélectif du style noble ou sublime contraint le choix des tournures possibles et se prête à la répétition des mêmes formules. On édite et réédite des dictionnaires d'épithètes, comme celui de R. P. DAIRE (1759), continué encore au XIX^e siècle par le gradus français de Carpentier (1822). De même autour des années 1820, les traités de Fontanier reconduisent le modèle néoclassique des figures.

L'expérience nous a fait vivre que, dans les sociétés postrévolutionnaires, le cas de la France, des années 1820, les discours du cliché naissent dans des périodes non stables. L'emploi de certaines figures est le résultat de conflits d'ordre divers. Le langage de ces sociétés était contraint de subir la répétition des mots dans une période qui précède les guerres. Ce sont ces lieux communs, synonymes de cliché, où on peut constater l'emploi fréquent et répété de ces mots. Cet emploi leur octroie une utilisation péjorative, suite aux retombées de la conjoncture déséquilibrée dont vivent et échangent les individus. D'ailleurs, les meilleurs œuvres de SHAKESPEARE sont venues dans des moments de paix. Dans l'œuvre, on trouvera sûrement un ensemble de mots clés formant l'ossature de l'écrit disputé par les différents acteurs. Les figures de rhétorique actionnent une sorte d'accélération dans le langage, et c'est grâce à ces mots répétés qu'on échappe à cette banalité dans des typologies textuels comme l'argumentation.

8.3.7.2 Les Puncifs

Avant le cliché, il y a eu d'autres expressions pour désigner le caractère plat de certains mots et leurs contenus. Parmi celles-ci, le puncif dont son origine est métaphorique. Il date du 16^{ème} siècle où on pique et découpe un dessin sur un papier pour le reproduire en le plaçant sur une toile ou une autre feuille de papier, et en ponçant par-dessus avec une poudre colorante. Dans le 19^{ème} siècle, le puncif devient un dessin de routine où les thèmes et les expressions littéraires sont dénués d'originalité. Il désigne la banalité d'un travail, le plus souvent dans le domaine artistiques et littéraire, sans aucune originalité suite à certains nombre de conventions contraignant l'artiste à travailler dans la simplicité et la banalité. Lorsqu'on est dans le domaine de la peinture et de sculpture, les compositions manquent d'originalité et qu'on les voit combiner sur un patron commun, on parle de puncif par extension en littérature.

8.3.7.3 Les Lieux communs

En opposition avec le cliché et le puncif, le lieu commun est une expression très ancienne, qui n'est pas d'emploi péjoratif. Il s'agit d'un sens antique que possédaient quelques expressions du temps d'Aristote. A l'époque grecque, les lieux communs signifiaient des catégories formelles d'arguments ayant une portée générale, comme le possible et l'impossible, le plus et le moins, les contraires, comme le souligne PIERROT, A.H « *Si le bon*

est agréable, ce qui n'est pas agréable n'est pas bon ; mais si cette dernière proposition n'est pas vraie, l'autre ne l'est pas non plus »¹²³.

Concernant les sujets de louange pour le genre épideictique, on rassemble les traits argumentatifs communs aux trois genres de la rhétorique qui s'opposent aux lieux spécifiques à un domaine ou un genre oratoire. Les lieux communs sont pourvus d'un contenu. Les sermons et les oraisons, faisant partie indissociable du discours religieux, on fait référence ici à l'Église, représentent parfaitement ce genre épideictique. Dans l'époque moyenâgeuse, les topoi¹²⁴, ces formes vides, se saturent de sens, et du coup, se figent et se convertissent en stéréotypes. Les lieux communs peuvent avoir le sens d'idées rebattues.

Dans le *Misanthrope* de Molière (1666), cette acception apparaît clairement. Les lieux communs sont une forme d'assistance à des conversations amoureuses, que Célimène n'apprécie pas.

8.3.7.4 Les Idées reçues

Dans l'ère contemporaine, les idées reçues ont pris une acception péjorative, c'est celle de « préjugés », « idées toutes faites ». Dans le dictionnaire des idées reçues de Flaubert, l'adjectif « reçu » était donné comme synonyme à « admis ». L'expression a pris de la valeur à partir du 18^{ème} siècle. Elle vacille entre la valeur neutre d'« idées reçues », « idées acceptées », et celle de « préjugés », dans un contexte religieux particulier où les quelques savants français comme Voltaire, dans ces lettres philosophiques (1715), admettait que la Sainte écriture, en matière de physique, s'est toujours proportionnée aux idées reçues. On supposait que la terre est immobile, que le soleil marche, etc. les idées reçues sont, dans ce cas là, des préjugés au sens d'idées défendues sans aucun travail de recherche. La manière avec laquelle on croit aux choses qui nous entourent fait en sorte qu'un ordre établi s'installe où les hommes acceptent toute idée générée d'un milieu particulier.

¹²³ PIERROT, A.H, *Stéréotypes et clichés*, Ed, Armand Colin, Paris, 2014, p 15

¹²⁴ Le Topoi est l'ensemble des sources, qui sont appelées lieux (loci, topoi), sont classées dans les traités appelés topiques. Les lieux ne sont pas des arguments à proprement parler. Dans une autre acception, demeurée plus courante, les lieux sont des réservoirs d'arguments, des formes vides constituées en grilles, moyen mnémotechniques (capable d'aider la mémoire par des procédés d'association mentale qui facilitent l'acquisition et la restitution des souvenirs) de découvrir les idées du discours.

8.3.7.5 Les Stéréotypes

La stéréotypie désigne l'art de stéréotyper ou l'atelier où l'on stéréotype. Le sens typographique est partagé avec la notion de cliché : « *Imprimé avec des planches dont les caractères ne sont pas mobiles, et que l'on conserve pour de nouveaux tirages* » (Larousse, 1875). On attire l'attention sur le substantif et nom (stéréotype et ou stéréotypie) et le rapport qui le lie avec le participe passé (stéréotypé).

On constate que leur emploi est caractérisé par l'acquisition des sens à la fois mélioratifs et péjoratifs, autrement dit, c'est le participe passé « stéréotypé (é) qui est suspecté d'un sens péjoratif, tandis que le « *stéréotype* » comme nom renferme un sens réputé et répété à travers les âges.

Les exemples sont multiples dans la qualification des phrases, dans des dictionnaires de spécialités du début du 19^{ème} siècle, de stéréotypées. On cite quelques exemples de cet période où on montré l'emploi de cette expression. Dans (le comte ce Monte-Cristo, 1846) l'expression de « *sourire stéréotypé* », qui devient elle-même un cliché du roman-feuilleton mais aussi de « phrases stéréotypées », d'acception péjorative, reprise par Larousse : « *On ne peut se figurer l'influence des phrases stéréotypées : elles font notre malheur depuis soixante ans.* (Privat D'ANGLEMONT). ». Aussi chez Renan (dans l'avenir de la science, écrit en 1848 et publié en 1890 : « Que me font des phrases stéréotypées qui n'ont pas de sens pour moi ») et chez les Goncourt (« les sentiments serinés et les phrases stéréotypées », [C, DEMAILLY, 1860].

Ce n'est qu'au début du 20^{ème} siècle que la notion de stéréotype trouve un centre d'intérêt dans les sciences sociales. On rapprochant la notion de la stéréotypie de la science, au sens général, elle a commencé à prendre des définitions stables et pratiques. On le voit chez le publiciste Walter LIPPMANN, qui est le premier à avoir introduit la notion de stéréotypie dans son ouvrage « *opinion publique* » en 1922. Il désigne par ce terme emprunté au langage courant : « *Les images dans notre tête qui médiatisent notre rapport au réel. Il s'agit des représentations toutes faites, des schèmes culturels préexistants, à l'aide desquels chacun filtre la réalité ambiante* »¹²⁵.

Selon LIPPMANN, ces images deviennent obligatoires dans la vie en société, sans elles, l'individu reste attaché à ses pures sensations, et il lui serait impossible d'accéder au réel, de le catégoriser ou d'agir sur lui. Lippmann continue dans son raisonnement en posant une question, que nous pensons importante pour comprendre cette notion dans le contact de l'homme avec les objets du monde qui l'entoure. Comment en effet examiner chaque être,

¹²⁵ AMOSSY, R et PIERROT, A.H, *Stéréotypes et clichés*, Ed, Armand Colin, Paris, 2014, p 26

chaque objet dans sa spécificité propre et dans les détails sans le ramener à se recroqueviller pour vivre sur un idéal imaginaire que lui seul accepte ou se désintégre dans un tout social où nous nous sentons indifférent des autres ? Une démarche semblable serait, dit Lippmann, épuisante et dans le cours occupé de l'existence, pratiquement hors de question.

N'ayant ni le temps ni la possibilité de se connaître intimement, chacun note à propos de l'autre un trait qui caractérise un type bien connu et remplit le reste au moyen de stéréotypes qu'il a en tête : l'ouvrier, le propriétaire, l'institutrice, le Noir. C'est ainsi que l'employeur gère ses rapports avec son employeurs ou que l'électeur vote pour un candidat qu'il ne peut connaître de près. Ces images de notre tête relèvent de la fiction non parce qu'elles sont mensongères, mais parce qu'elles expriment un imaginaire social. [R, AMOSSY : 1980]

La réflexion de R. AMOSSY possède un peu de vérité lorsqu'elle avance quelques paramètres forts importants de la stéréotypie langagière dans les sociétés en conflits. La capacité du locuteur à gérer son entourage langagier relève de l'impossible car l'événement comme l'épicentre de la création des direx qui s'engagent entre les individus dans la même société ou entre les ethnies, excluent cette capacité à laisser le locuteur s'accaparer de la portée sémantique de ces direx en question. La question est parfois paradoxale mais possède beaucoup d'explication dès que nous nous arrêtons devant la nature des conflits entre les individus ou les pays, car la notion de l'« intérêt » laisse cet individu imaginer les mots qui sont en sa possession dans l'immédiat pour s'exprimer et peut être tirer profit de cet échange langagier.

Dans l'éventualité où cela serait utile, le discours de presse cherche à manier l'expression usuelle « liberté d'expression » qui incite journalistes et co-collaborateurs dans le domaine de la presse écrite à travailler dans le surenchérissement des direx médiatiques. Les lecteurs, à leur tour, s'accrochent à ce discours en s'intégrant au rythme que cette machine à informer a proposé pour une consommation quotidienne. Ce n'est pas de la philosophie, mais c'est un constat par effet rétroactif que nous avons voulu faire pour prouver que le discours de presse est un discours manipulateur qui s'appuie sur

8.4 L'Ethos et le ton dans le discours de la presse écrite

Les éthos sont construits et représentés par des textes, or le journaliste est censé réfléchir le sens des mots à l'intérieur du discours construit, dans le sens de la mise en relation des éléments paratextuels de la Une de journaux. Il est impulsif dans son discours, il glisse le sens le plus rapproché de l'événement rapporté avec beaucoup d'enthousiasme et de précipitation.

L'éthos discursif confirme un éthos préalable ou pré-discursif, que nous pouvons nommer ici, le stéréotype discursif.

Dans les écrits journalistiques la norme d'écriture diffère par rapport aux genres étudiés sur le plan de la relation du locuteur ou de l'énonciateur avec le langage qu'il entreprend pour couvrir un événement, et cela à l'enchaînement des textes (articles) qui se répercutent dans le temps sur le lecteur. Cette suite de texte, ou plutôt ce sens que nous arrivons à construire le long d'une période parlant d'un événement, relève de l'intertextualité qui caractérise le texte journalistique en général et les écrits de la presse écrite d'une manière particulière.

Nous ne pouvons pas isoler un texte de presse de son environnement matériel. Le texte s'inscrit dans une longue suite d'instantx discursifs récurrents sur la question ou l'événement que l'on analyse depuis des moments.

8.4.1 La construction de l'éthos de médiation

Le journaliste travaille dans le but de construire une image d'une personne qui est censée connaître tout. C'est cette vision, que possède ce journaliste sur le monde, le laisse vivre dans un imaginaire marqué d'autorité. Il croit être le seul médiateur pouvant réaliser la tâche d'informer à l'égard de la population, de ce fait, il construit pour lui une image de médiateur possédant un pouvoir.

Dans les médias, les spécialistes imposent une « thématixation » au monde, suite au rapport de force et à leur légitimité professionnelle qui les lie dans un contrat de communication.

Le procédé de répétition, une des caractéristiques du discours médiatique, consiste à passer la même information d'un texte de presse à un autre. Cette information répétée produit un effet de réification, autrement dit, l'information est bien là, elle est confirmée, se fixe et par la suite elle s'inscrit fortement dans la mémoire. Ces informations, qui sont en réalité des nouvelles, sont vulgarisées dans les échanges habituels. Il s'agit ici d'un phénomène discursif récurrent.

La répétition de l'information sur la page d'un journal sous entend le caractère vrai de cette information.

A preuve que ce sont ces nouvelles qui sont ensuite le plus facilement colportées dans les conversations ordinaires, se transformant parfois en rumeur. Il s'agit là encore d'un phénomène discursif général : la répétition d'un propos dans une configuration identique à elle-même donne l'impression d'être le gage d'une vérité : « La France n'est jamais autant la France que quand elle est la France ».

Cette forme tautologique si décrite dans le modèle scolaire du bien écrire est pourtant bien utile dans une perspective de persuasion : elle « essentialise » le propos tenu et ce faisant paralyse à l'avance toute possibilité de contestation. Ici, c'est la répétition en boucle d'une catastrophe (le Tsunami), d'une prise d'otages, d'un attentat, de quelques cas d'affection virale (la grippe aviaire), d'actes de révolte (les banlieues), etc. qui finissent par essentialiser ces nouvelles, supprimant la possibilité de les recevoir avec esprit critique. [P. CHAREAUDEAU, 2006]

La véracité de l'information et de son acceptation est relative à la fréquence que prend le fait sur lequel est construite l'unité informationnelle¹²⁶. Dans le cas où l'information prend de la fréquence dans les médias, surtout lorsqu'il s'agit du caractère scriptural de l'information, le lecteur en tant que récepteur sur l'axe de la communication accepte la véracité des direx journalistiques. Un TSUNAMI qui a frappé les philippines est un événement que les masses médias en rapporté dans les quatre coins du monde. L'apparition de cette nouvelle sur les pages de journaux nationaux ou internationaux.

L'information répétée essentialise, comme il est mentionné dans la citation, le fait sur lequel est portée l'attention du public à l'égard d'un discours à caractère médiatique. Le partage de l'information est le travail de la mémoire qui se résume à l'importance de la connaissance des individus à l'intérieur des groupes sociaux à l'égard du discours.

L'énonciation se construit dans le genre discursif, elle prend de l'expérience dans son caractère intertextuel et dialogique. Nous ne pouvons pas séparer l'information répétée sur les pages de journaux ou sur les écrans de télévisions du caractère intertextuel et dialogique que possède cette énonciation particulière. C'est de cela que tient l'originalité du discours de presse de langue française en contexte algérien, un discours qui réunit un type de langage enveloppé dans une mémoire qui prolonge la durée de vie de quelques mots récurrents sur la scène politique et qui réalise un impact sur le plan de réception par l'opinion publique.

8.4.2 L'éthos d'un « je » illusoire

L'éthos et l'intertextualité sont deux paramètres, qui dans leur analyse, s'opposent dans le travail que fait un éthos à l'encontre d'une intertextualité dans le discours de presse. Nous ne pouvons que subjectiviser dans l'écriture de presse en mettant en valeur une manière propre et particulière à celui à qui revient la charge d'écriture, en l'occurrence le locuteur-scripteur

¹²⁶ Une unité informationnelle c'est le fait de répondre à une série de questions en puisant dans les discours institutionnels et les discours professionnels à partir desquels se forment les valeurs, les croyances et le modus operandi. C'est de l'information plus que du journalisme dont il est question dans les textes fondateurs qui la déclarent inaliénable et fondamentale.

(l'énonciateur). C'est l'éthos du locuteur qui met en valeur la portée sémantique de chaque entité linguistique en contexte d'énonciation, mais cela n'empêche pas de situer ces deux concepts clés dans l'interprétation d'un texte de presse où une certaine particularité éclate suite à l'impact que laisse l'événement sur l'esprit du lectorat même s'il y a eu lieu d'une présence forte d'un « je » ou un « tu » représentant les principaux acteurs de la communication.

8.4.3 Le discours de presse, pour un éthos moral ?

Le journaliste, surtout lorsqu'il s'agit de question d'identité, ne peut en aucun cas réaliser un éthos morale sans réaliser en même temps un éthos neutre. L'objectif assigné à la finalité du discours de presse repose sur l'éthique qui doit accompagner le journaliste dans son monde professionnel. Il est dans l'obligation de respecter cette délégation que le lecteur citoyen le lui procurer afin de mener avec une morale sa profession.

Il faut agir et argumenter stratégiquement pour pouvoir réaliser la sobriété morale du débat. Ces deux faces de l'éthos constituent donc deux éléments essentiels de la même *procédure* : *convaincre par le discours* ». S'ils étaient conscients que la fonction de médiateur « convaincant » implique inéluctablement, pour des raisons liées entre autres à la nature du langage, l'interaction et la régulation simultanées d'un « éthos neutre » et d'un « éthos moral », les journalistes ne prétendraient pas, de façon aussi catégorique, pouvoir séparer l'information du commentaire et la neutralité informative de l'engagement. [EGGS, E, in KOREN, R, 2004]

E EGGS signale l'importance du respect de l'éthos moral dans l'implication des journalistes dans leurs discours de presse. Il dit ne pas avoir fait le censeur ou le surveillant sur la manière avec laquelle le journaliste doit écrire avec éthique son texte, mais il faudrait au moins travailler avec une certaine rhétorique de la neutralisation de la prise de position dans un texte autorisé par son genre à pratiquer l'engagement éditorial. Cette prise de position affichée ne doit pas aller au-delà du contrat communicationnel sur lequel se sont mis d'accord journalistes et lecteurs.

8.4.4 Le langage médiatique et les relations sociales

Le langage fait la société. Il est le premier paramètre sur lequel se tissent les relations entre les hommes dans n'importe quel groupe social. La sociologie comme science ayant une relation avec la linguistique ou plutôt les pratiques des langues dans les groupes sociaux, évoque le rôle de la sémiotique et de la pragmatique dans la connaissance que nous pouvons

porter sur ce monde. Les discours de la presse écrite est une sorte de représentation de ce monde.

La sémiotique et la pragmatique débouchent immanquablement sur des questions d'ordre sociologique. La première parce que les unités de sens qu'elle met au jour apparaissent comme constitutives d'une culture, et que celle-ci façonne les connaissances et les comportements des membres d'une formation sociale ; la seconde parce que, considérant la communication comme action, elle est conduite à considérer les discours comme des actes sociaux constitutifs de rapports sociaux.¹²⁷

Chaque langue a sa propre sémantique, et du coup on ne peut dissocier une culture de la langue avec laquelle nous échangeons dans nos communautés langagières. Cette représentation du monde se fait dans la sémantique la même langue prônée dans le groupe social.

La pratique de la langue, en l'occurrence l'existence d'un langage, crée des relations de différentes formes entre les membres de la société. Mais si nous parlons de groupes sociaux à l'intérieur desquels ces membres existent que par leurs échanges langagiers, la langue ne serait pas porteuse d'une sémantique globale, mais d'une sémantique particulière, qui à son tour, génère des concepts de significations particulières. Le langage qui renferme des mots de significations particulières donne naissance à des discours qui construisent les mondes représentés. Si nous percevons ces mots de la presse écrite comme des signes réalisant cette traçabilité le long d'un parcours médiatique, il faut signaler que ces entités sont à l'origine d'une culture ; celle d'un groupe de population qui se démarque d'autres groupes possédant d'autres cultures et utilisant les mêmes signes linguistiques. Le rôle de la sémiologie est bien incontournable dans la prise en charge de la parole humaine pour ainsi saisir les effets de sens des genres discursifs.

La pragmatique, quant à elle, se situe dans la structuration des rapports humains, suite aux interactions sociales saisies dans les discours eux-mêmes. Le discours de la presse écrite fait l'unanimité dans le choix d'un corpus représentant parfaitement le monde d'un groupe social. La théorie des actes de langage est venue combler les déficits constatés dans la linguistique structurale où le langage représente le monde dans son aspect descriptif. Alors que ce même monde vivait, travaillait et échangeait comme le fait le monde d'aujourd'hui.

¹²⁷ MENIER, J P et PERAYA, D, *Introduction aux théories de la communication*, Ed, de boek, 3^o édition, Bruxelles, 2010, p 145.

L'action est au centre de la problématique dans l'espace interactionnel des communautés langagières. On ne peut s'en passer de cette dualité, constatée entre le « je » et le « tu » ; ce qui impliquait cette rupture épistémologique entre le passé d'une linguistique, appelée linguistique de type 1, et une autre qui a pris son chemin pour explorer d'autres pistes, appelée linguistique de type 2.

Ces relations sociales sont, pour la plupart des sciences et disciplines qui s'intéressent au langage, le fondement de cette prise de conscience des spécialistes dans le domaine.

8.4.5 De l'usage descriptif à l'usage interprétatif

Les individus interprètent leurs énoncés en faisant une distinction entre l'usage descriptif et l'usage interprétatif du langage. La forme propositionnelle représente un état de choses réel ou désirable dans un usage descriptif. Par exemple, dans le type de phrase déclaratif, la forme propositionnelle de l'énoncé représente un état de chose réel, or dans une demande ou un conseil, elle représente un état de chose désirable.

Cependant, il ne faut pas oublier qu'un énoncé pourra représenter une pensée attribuée à la forme propositionnelle, le cas de l'ironie. Le destinataire cible de cet énoncé comprend qu'il y a une pensée ironique attribuée à la même forme propositionnelle. A son interprétation la forme propositionnelle de l'énoncé serait ainsi.

La même vision est adoptée par le quotidien d'Oran dans mise en traitement de l'information par le staff éditorial en excluant de sa stratégie énonciative un éthos de moral. Le thème devient alors un paramètre qui dégage un sens à l'intérieur de son énoncé, voire la délicatesse que peut avoir le traitement de l'information surtout si elle une relation avec les principes de la nation. Parler de l'adhésion de l'Algérie à la francophonie, c'est aussi parler de cette sensibilité qui existe entre l'Algérie et la France sur le plan historique.

Le Quotidien d'Oran le 12 mai 2012

Un « niet » pour la francophonie

- L'Algérie n'étant plus au centre du spectacle depuis le sommet de Beyrouth 2002, elle semble avoir définitivement tranché dans la question de son adhésion par un « niet » très nationaliste.

- « **Niet** » : refus catégorique muni d'un accent fort.

Troisième partie : La circulation des discours dans la construction de la mémoire collective : de l'information à la communication dans El Watan

Huitième Chapitre : L'apport de l'actualité dans la conceptualisation des direx journalistiques

- **Très** : adverbe d'intensité à valeur superlative qui se trouve devant un adjectif ou un groupe adjectival, un participe passé, un autre adverbe ou devant un nom sans déterminant à valeur adjectivale ou faisant partie d'une locution verbale, et qui signifie: à un haut degré.

- **Nationaliste**¹²⁸ : personne qui subordonne l'individu à la nation et exalte jusqu'à l'excès la supériorité de sa propre nation.

Selon le journaliste, le « niet » très nationaliste qualifie la manière par laquelle l'Algérie a refusé son adhésion à cet ensemble francophone. Nous pouvons remplacer « très nationaliste » par ultranationaliste, c'est à dire, ceux qui se croient plus nationalistes que les autres. Une subjectivité avérée, non seulement du journaliste à qui nous ne pouvons pas incomber la tâche, mais à toute la macrostructure énonciative qui est derrière ce rejet à rejoindre cette organisation.

Le genre de refus produit par le journaliste n'est pas celui qui était attendu par les destinataires. Cette situation génère un contraste absurde entre la situation présente et ce qui aurait dû se passer. Cela représente une moquerie pour les destinataires, ceux qui n'adhèrent pas à la thèse du rejet, en l'occurrence les francophones, les berbérophones et tous ceux qui aiment la France.

C'est le processus inférentiel qui saisit cette pensée ironique. Un « niet » qualifié de « très nationaliste » laisse penser que c'est l'opposition politique qui a dit le dernier mot sur l'adhésion à la francophonie.

D'ailleurs, le concept « nationaliste » était toujours utilisé dans les pays qui luttaient pour la sauvegarde de l'identité nationale des peuples, le cas par exemple, des nationalistes Basques au sud de la France. Le « basque » comme langue dans cette région repousse toutes tentatives d'appropriation d'autres langues pour ainsi garder son nationalisme.

Mais, est-ce le cas de l'Algérie ?

Nous ne pouvons pas répondre à la question puisque nous n'arrivons pas à lire dans les pensées de l'énonciateur, mais nous avons le droit de le tenir comme responsable de ce qu'il dit. Les énoncés sont seul témoins de sa pensée et de sa croyance à défendre ses principes. Il est vu comme d'une part un journaliste qui assume une profession, et d'autre part comme ce citoyen qui milite pour ses pensées et son épanouissement au sein de sa société.

¹²⁸ *Dicos, dictionnaire électronique*, Microsoft Encarta 2006. 1993-2005, consulté le 23 janvier 2009 à 17h 05m.

8.4.6 L'ironie comme figure de pensée dans le discours de presse

L'ironie est une figure de style ou de rhétorique qui sert à faire entendre le contraire de ce qu'on dit. Elle est à l'origine d'une subversion du discours de l'autre. Jean-Jacques ROBRIEUX définit l'énoncé ironique comme :

Un énoncé par lequel on dit autre chose que ce que l'on pense en faisant comprendre autre chose que ce que l'on dit. Il fonctionne comme subversion du discours de l'autre : on emprunte à l'adversaire la littéralité de ses énoncés, mais en introduisant un décalage de contexte, de style ou de ton, qui les rendent virtuellement absurdes, odieux ou ridicules, et qui exprime implicitement le désaccord de l'énonciateur.¹²⁹

L'ironie est une notion pragmatique qui permet à l'énonciateur à produire implicitement une « moquerie » en reformulant les propos du locuteur.

Nous percevons très légèrement le désaccord du journaliste sur le refus d'adhésion à l'OIF en interprétant l'expression « très nationaliste », ce qui nous laisse croire que la décision n'était pas celle des officielles, mais celle des opposants à la langue française et à la francophonie.

La question que doit poser le décodeur dans ce genre d'énoncé est à quelle partie pourrait-on attribuer une telle décision politique, aux instances gouvernementales ou à l'opposition qui a toujours repoussé toutes tentatives à rejoindre la francophonie.

Dire d'un *refus* qu'il est « *très nationaliste* », c'est le priver de sa valeur démocratique, et insinuer la présence d'une pression sur les décideurs algériens. Dans ces circonstances, le locuteur scripteur mène une offensive implicite tout en niant sa responsabilité envers ces propos. Il réagit à ce refus inexplicé tout en moquant des responsables politiques.

Le discours de presse de langue française en contexte algérien utilise les figures de rhétorique pour modérer le positionnement énonciatif des locuteurs-scripteurs suite à une stratégie discursive qui respecte le contrat de communication. Donc le sens des différents énoncés est saisi au niveau de la connaissance voire de l'intelligence et de l'esprit de tous les acteurs du discours en question.

¹²⁹ ROBRIEUX, J-Jacques, *Rhétorique et argumentation*, Ed, Armand colin, 2^{ème} édition, Paris, 2005, p 83.

8.5 Le sens et la cognition

Le langage crée du sens dans la relation des individus entre eux dans les communautés langagières, et c'est ainsi que ce sens, à son tour, crée un lien social. La cognition dans ce volet de l'analyse ne se limite pas au sens de connaître la chose par l'esprit humain, mais elle œuvre dans la mise en marche de processus par lequel un organisme acquiert la connaissance des événements et l'objet de son environnement. Le sens des énoncés des textes de la presse écrite devrait se saisir dans la connaissance elle-même racontée ou rapportée ajoutée à une réflexion de l'esprit pur et dur de cet individu penseur et calculateur de la portée sémantique de ces mêmes énoncés.

Cette connaissance réfléchie ne peut se développer que si les individus se découvrent les uns les autres dans le langage. Le problème de l'identité de l'un ou de l'autre est d'emblée posé à tous les sujets parlants. Le sujet parlant, se positionnant dans univers discursif, tente soit de rejeter l'autre, soit de le faire entrer en créant un espace de cohabitation culturel commun.

Les partenaires de l'échange communicatif se distinguent par la mise en œuvre de stratégies d'influence où se trouve une mise en pratique de leur propre identité. Pourquoi nous avons essayé de rapprocher le paramètre du positionnement énonciatif avec celui de la cognition qui véhicule le sens de l'énoncé ? Pour la simple raison, la négociation du sens de tout énoncé dans la presse écrite de langue française est le produit de la relation contiguë du dispositif énonciatif du locuteur-scripteur avec cette connaissance réfléchie rapporté d'une manière ou d'une autre à son destinataire. Une spécificité saisie seulement dans quelques genres discursifs qui rendent difficile l'interprétation du sens des énoncés.

Le positionnement du journaliste énonciateur ne doit pas être évalué à la seule aune des marques d'énonciation explicite qu'il emploie. Son positionnement peut être révélé en partie par celle-ci, mais ce serait une attitude naïve de l'analyste du discours de s'en tenir là. Le positionnement du sujet énonciateur, d'abord n'est pas toujours manifesté de façon explicite, et peut même jouer sur des apparences trompeuses en ayant l'air de s'effacer dans l'instant même où il impose son point de vue en assignant certaines places à son destinataire.¹³⁰

¹³⁰ Charaudeau, P, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », Semen, 22, Énonciation et responsabilité dans les médias, 2006, [En ligne], mis en ligne le 1 mai 2007. URL : <http://semen.revues.org/document2793.html>. Consulté le 06 juillet 2008.

Troisième partie : La circulation des discours dans la construction de la mémoire collective : de l'information à la communication dans El Watan

Huitième Chapitre : L'apport de l'actualité dans la conceptualisation des direx journalistiques

La construction du savoir relève de l'activité de l'homme à penser une connaissance vécue par ses pairs dans la même communauté langagière. Le sens se construit lui-aussi par une activité de savoir qui stimule l'homme à se projeter sur le monde en tant que « réalité » non signifiante en « réel » signifiant.

Certainement, ce travail d'interprétation est le fait de cette relation continuelle des sujets avec les conditions de vie auxquels ils sont soumis. La construction du savoir chez l'homme est une activité, à notre sens, influencée par les représentations sociales, les imaginaires partagées dans un langage vu comme le croisement d'idées et de pensées des sujets parlants.

9 NEUVIEME CHAPITRE :
(A partir d'une nouvelle ère
épistémologique).
Vers un retour à la sacralisation
de l'objet « langue »
dans le discours de presse

Le discours de presse, utilisant une langue autre que celle d'une population qui se reconnaît dans des habitudes linguistiques propre à elle, transgresse la sémantique du système linguistique pour des intérêts institutionnels. Les journalistes, dans leur politique d'écriture, contribuent partiellement à cette mise en construction discursive où le sens des énoncés saisi à l'intérieur des textes de presse est manipulable et est soumis à des critiques par les communautés linguistiques.

Les orientations sémantiques dans les textes de presse sont l'œuvre d'une argumentation dirigée, appelée aussi une pragmatique intégrée, initiée par Paul GRICE, d'où la nécessité de décrire l'unité supérieure de la phrase comme argument saisi dans le cadre dans lequel nous avons énoncé cette suite de mots. Tout l'énoncé est argumentatif selon les linguistes de troisième génération¹³¹, comme le disent O. DUCROT et J.C ANSCOMBRE « *l'argumentation repose sur le postulat que tout énoncé est argumentatif et renverse ainsi les catégories du discours existantes. Elle défend que chaque énoncé sert une argumentation et contribue à amener vers la conclusion souhaitée par l'énonciateur* »¹³². Dans le cas où la langue ne se constitue pas seulement comme un tremplin aidant le sujet parlant à nouer des conversations avec son monde extérieur, mais d'un ensemble d'items ayant dans sa texture un réseau de significations ou de signifiances.

La linguicisation de la pensée, un penchant de cette linguistique moderne, a permis de rejoindre cet univers fermé des langues naturelles. L'intrusion des sujets parlants à l'intérieur de la structure du système linguistique a ouvert le champ à des interprétations multiples. Nous nous sommes exclus nous-mêmes de protection que nous procurer la structure linguistique en choisissant des pistes où la parole individuelle s'est autonomiser des coutumes langagières. Nous avons vu logique de faire replonger les mots dans leurs utilisations habituelles afin de garder ce sens pour qui s'entendent journalistes et lecteurs.

9.1 De la sémiotique à la sémiotisation

Les journaux survivent par le soutien financier attribué par l'état. La publicité est un des facteurs qui aide le journal de continuer à fonctionner, car la commercialisation en terme de vente et achat ne couvre pas le coût d'un tirage de quelques milliers d'exemplaires. Le

¹³¹ Une linguistique de 3^{ème} génération est la linguistique qui s'est occupée du cadre dans lequel la langue comme système de signes évolue à travers des interactions.....

¹³² DUCROT, O. *Les échelles argumentatives*, Ed Minuit, Paris, 1980, p. 38

Troisième partie : La circularité interdiscursive et la construction de la mémoire par la presse écrite :
de l'information à la communication dans El Watan

Neuvième Chapitre : vers un retour à la sacralisation de l'objet « langue » dans le discours de presse

pouvoir entre comme un paramètre important dans le contrôle de tout ce qui se dit dans les colonnes de la presse écrite.

J. FONTANILLE nous fait un dessin sur le passage d'un objet linguistique statique, considéré comme une figure inerte, Le signe ou le mot que nous considérons comme une première pénétration à un ensemble signifiant, le texte. Les textes de la presse écrite forment cette unité d'analyse pertinente du plan de l'expression pour réaliser des commutations, des segmentations et les parties du discours (les catalyses) qui dégageront les signifiés et les valeurs. La sémiotisation devient un travail où se croisent les mots de la langue colorés des connotations à caractère culturel pour en dégager les signifiés et les valeurs linguistiques du texte-énoncé. Pour R. BARTHES le discours c'est cette étendue finie de parole, unifiée du point de vue du contenu, émise et structurée à des fins de communication secondaires, culturalisée par des facteurs autres que ceux de la langue. [R, BARTHES, 1966d]

La sémiotisation donc relève de l'attention ou de la considération que donne le spécialiste de l'information aux mots de la langue dans un texte. Il ne voit pas le texte comme un ensemble de mots détachés de son contexte, mais comme une signification et une valeur attribuée aux parties de la langue.

La sémiotisation est une emprunte que laissera le mot dans son utilisation dans un temps et un espace précis de l'histoire de l'humanité. Dans cet aspect de l'analyse, cette opération abstraite de la linguistique cognitive à ce que je sache, la mémoire sociodiscursive rentre en harmonie pour conserver et ou archiver le vocabulaire de la langue pour une éventuelle utilisation.

Cette instrumentalisation de la presse au profit d'un parti-pris est considérée comme l'outil qui déchiffre la pensée de l'homme dans sa société. Il ne faut dire que le texte journalistique est dénué de pensées au nombre infini, mais il faut insister à dire que cet espace de confrontations continues est le lieu où les mots de la presse écrite prennent des sens venus de populations et de générations diverses.

Dans les énoncés suivants, nous constatons à peu près cette démonstration de sens connoté et de valeurs ajoutés aux mots lors de leurs utilisations dans un contexte bien précis de l'Algérie démocratique.

Mots dénotés	Utilisation dans El watan	Degrés de connotation et de coloration
- Mensonges	Mensonges du pouvoir.	Déni et répugnance
-Liberté de la presse	Lois empêchant les journalistes d'être libres.	Sanctions et emprisonnement
- Revendication des journalistes	Les journalistes revendiquent le code de l'information.	Militer pour avoir plus de liberté.

Tableau 14 De la dénotation à la connotation subjective dans El watan

9.1.1 La communication médiatisée ou la médiatisation de l'information

Définir qu'est-ce qu'une communication médiatisée en tant qu'objet d'analyse est une des priorités des spécialistes du langage dans cette époque moderne des études linguistique. Il ne suffit pas de dire que la communication en milieu médiatique reste un phénomène à expliquer, mais aussi, il faut le rappeler que c'est un cadre disciplinaire restreint pour l'analyser dans l'exercice de cette parole sous ses différentes formes.

La communication, dans son acception la plus précise et la plus restreinte, est liée à son cadre d'analyse et à son objet d'étude. Il est nécessaire donc, dans un premier temps, de séparer le phénomène social de l'objet d'analyse de la pratique professionnelle pour dégager les caractéristiques générales de cet objet.

La communication comme phénomène social peut être perçu comme tel à condition d'y reconnaître une *structure* et un ensemble de *processus* qui garantissent de la façon dont les sujets se déplacent librement dans cette structure. En parlant de la communication, comme phénomène, nous confirmerons que la structure se mesure aux caractéristiques de la situation où se produit l'échange langagier, laquelle désigne par avance les places que doivent prendre les partenaires, les rôles qu'ils doivent assumer en tant que sujets parlants et les instructions discursives auxquelles ils doivent se soumettre.

Troisième partie : La circularité interdiscursive et la construction de la mémoire par la presse écrite :
de l'information à la communication dans El Watan

Neuvième Chapitre : vers un retour à la sacralisation de l'objet « langue » dans le discours de presse

Pour que tout acte de communication soit réussi, un dispositif est mis en place par un processus suite à la place, aux rôles et aux instructions que doivent respecter les sujets parlants.

L'histoire de la communication médiatisée s'est développée dans le sillage des premières analyses communicationnelles des médias, principalement la télévision, la presse écrite et la publicité [...]. Il s'agissait d'analyser certes, mais de produire aussi des contenus « véhiculés » par les médias. On comprend dès lors mieux l'origine de la dénomination de communication médiatisée qui fait référence explicitement aux médias, entendus au sens ordinaire de moyens de communication de masse. Mais cette référence évoque aussi celle du médium cet intermédiaire obligé qui rend la communication entre les interlocuteurs médiata : il s'agit toujours de documents imprimés ou électroniques, d'images et de textes d'« illustrations », de séquences télévisuelles ou filmiques, etc. donc de représentations matérielles, d'outils sémiocognitifs. [MEUNIER, J-P et PERAYA, D, 2010]

La médiatisation est prise en compte, ici, d'une certaine mise en forme propre à un média, si dans la mesure vraiment il y a médiatisation de contenus. L'expression communication médiatisée renvoie explicitement aux domaines de l'activité sociale des individus, mais aussi à leurs réactions envers leur société comme résultante de cette forme de communication.

Dans El Watan du Mardi 11 janvier 201, la rubrique internationale comme page de journal consultée au quotidien par les lecteurs, se met en médiateur pour véhiculer un fait où le caractère violent de l'information est très présent. D'ailleurs, dans ce numéro toutes les pages d'El Watan rapportent des événements ne parlant que de violence. Nous nous demandons quelles sont les retombées d'un tel enseignement pourrait prendre ce citoyen lecteur de cette médiation ?

ALORS QUE LES VIOLENCES ONT REPRIS DANS LE CENTRE-OUEST DU PAYS
Le régime de Ben Ali dos au mur



33 MORTS ASSOMBRISSENT LE RÉFÉRENDUM **La paix n'est pas pour demain au Sud-Soudan**



Ces illustrations en images, appelées iconographique montrent le contenu qu'elles peuvent véhiculer aux lecteurs tous les jours et sur une période de plus de deux (2) années. Les journalistes avec le staff de rédaction se tiennent comme responsables devant les instances compétentes et juridictionnelles du pays pour avoir transmis expressément des contenus violents sans se fier aux règles de l'éthique d'écriture journalistique.

9.1.1.1 Le journal (iste) : ce médiateur, ce communicateur

La communication se fortifie dans la mesure où les deux grands acteurs du discours médiatiques se projettent dans le discours en synergie pour satisfaire leurs intentions communicatives. Le journaliste comme personne physique, considéré comme aussi ce citoyen qui se soucie de l'avenir de son pays, et le journal, cette personne morale qui lutte pour des intérêts d'ordre financier, idéologique et parfois identitaire. Donc nous sommes devant un problème médiatique qui pourrait nous faciliter la distinction entre cette double voix qui s'inscrit dans la double médiation avec les lecteurs de journaux.

Le journaliste est une personne qui assure un métier d'informer à travers les médias [Simon, 2005]. Quoique ce spécialiste de l'information ait été toujours indépendant d'un encadrement professionnel, il travaille en toute liberté sans être lié par une contrainte juridique qui régulaient son activité par un code du travail. Son incorporation par la suite aux lois de l'institution de son employeur lui donne une autre identité par laquelle la donne a changé et cet homme de métier s'est pris un autre profil dans la nouvelle équation dans le domaine du journalisme.

Le lectorat possède un poids sur le travail du journaliste et sur comment s'en libérer des contraintes qui le lient avec le monde de la citoyenneté. Nous nous mettons en face d'un discours savant qui l'oppose sans nuances, et que l'idée du lecteur idéal et de grands journalistes n'existe pas. (F. SIMON, 2004) reste camper sur l'idée de prôner un rapport sain et adulte avec les lecteurs en expliquant que ceux-ci ne doivent pas être « endoctrinés mais invités au contraire à élaborer eux-mêmes leur jugement. [ibid, 61].

Entre les jugements faits sur l'article de presse et l'endoctrinement subi de ces mêmes lectures se soulignent deux énonciations au sens herméneutique du langage. L'interprétation des signes ayant une portée symbolique pour le journal El watan laisse des suppositions circuler sur l'objectif du staff rédactionnel en commentant un fait ou un événement qui intéresse non seulement une région, mais il peut manipuler toute l'opinion publique nationale.

Nous citons cet exemple pour bien illustrer le cas de la médiation du journal qui s'inscrit dans l'élan communicationnel du journal comme institution à objectif d'initier une doctrine aux lecteurs.

El watan du 11 jan 2011
DJAFFAR AÏT MENGUELLET. *Chanteur d'expression kabyle*
«J'évoque les problèmes du pays, celui de la jeunesse»

La symbolique de la chanson kabyle est repris par le journal pour, non seulement à tenir la jeunesse kabyle comme acteur participant au discours, mais aussi à impliquer toute la jeunesse du pays à adhérer à ce projet de combat solennel, selon le chanteur et le journal, pour contrer le pouvoir en place. La chanson kabyle, ici, prend place comme si nous évoquerons un passage d'un texte sacré pour inviter les analystes du discours à prendre part. le côté identitaire est le tenant de cette trajectoire énonciative que tient le journal et les journalistes d'El watan à faire passer leurs messages que je qualifie de doctrines transmises à travers leurs articles de presse.

9.1.2 L'information et la communication : un couple opposé

La dichotomie de l'informer et du communiquer interpelle un seul paramètre dans le schéma de communication, c'est le message qui pourrait en quelque sorte faire émerger cette opposition entre le fait de dire pour informer et en opposé avoir l'intention de dire pour communiquer. Au fait, communiquer quoi ?

Ce serait incertain et insatisfaisant sur le plan du « vouloir dire » communicationnel. Le journaliste produit ses écrits au quotidien pour conserver ce lien social avec le monde qui l'entoure. Il informe, c'est sûr, puisque c'est une opération qui paraît très légitime aux yeux de tout le monde. Mais est-ce qu'il parvient à réussir l'action de communiquer, du fait qu'il va entrer en contact avec d'autres « opinions », d'autres « types de personnes », qui vont s'attarder à accepter le contenu de ses écrits ? Ce sont des questions que seule la communauté langagière pourrait y répondre en s'engageant dans le partage de la langue sur le genre d'un écrit très controversé.

Au fait, informer et communiquer se complètent et s'opposent dans leur réalisation comme concepts réfléchis par, non par les locuteurs-scripteurs eux-mêmes, mais par les spécialistes du langage. Ces derniers concrétisent la tâche de la distinction entre ces deux concepts par l'emploi pointu des marques linguistiques dans leur contenu et leur contexte.

Nous n'en terminons pas avec des spécialistes qui se sont occupés du domaine de la presse écrite en mettant la sociologie à la tête de la réflexion. Gérard SPITÉRI en est un. Il s'est étalé sur le métier de journaliste dans son ouvrage, « *le journaliste et ses pouvoirs* », où il réalise une étude sociologique très bénéfique qui appuie les recherches en domaine d'analyse du discours. Dans l'explication des deux concepts importants dans la presse écrite quotidienne, il insiste sur l'opposition que nous pouvons faire dans l'analyse de genres discursifs précis entre *informer et communiquer*.

La sociologie des médias distingue l'information et la communication dont les agents seraient respectivement les médiateurs et les communicants. Cette dichotomie n'est valable qu'en termes de visée du message. L'information est transitive, informe de quelque chose, alors que la communication est intransitive et réside dans le contact, la relation, l'authenticité, la séduction. L'une est de l'ordre de la raison ; l'autre relève de la sociabilité. Il n'est à démontrer que la communication est devenue une dimension essentielle de l'action publique. C'est l'habit de la propagande en démocratie ; nul ne peut s'y soustraire. [G. SPITÉRI, 2004 : 230]

C'est dans la pratique de la parole dans un espace, qui est à l'origine, un espace fermé aux autres intervenants, que nous arrivons à distinguer cette communication se détachant de la raison comme facteur révolu dans le domaine des médias. En ces derniers temps, l'homme ne se voit qu'en être communicant ; il se valorise de et par sa parole, qui à elle seule, nous pouvons reconnaître des particularités et des spécificités signifiantes dans les messages que nous transmettons à autrui.

La communication pourrait être définie comme cette prise de parole qui s'oppose au retrait de l'autre partie concernée ; le cas de ne rien dire, de s'inscrire dans le silence. Le journaliste ne voit son travail s'épanouir que dans le monde de la parole, et c'est dans cette parole que nous retrouvons cette communication. Il illustre son expérience à travers un cas professionnel qu'il a rencontré et il le raconte dans son ouvrage.

Faire silence revient à céder la parole à l'adversaire ou au concurrent. Il s'agit donc d'occuper le terrain par la parole. Le directeur d'un grand quotidien régional témoigne : « il y a trente ans, quand 500 personnes défilaient en hurlant pour manifester contre le patron dans une entreprise, le journaliste joignait celui-ci pour son enquête et inmanquablement s'entendait dire : "Monsieur, c'est une affaire interne à l'entreprise, je vous interdis d'en parler dans la presse", et rapportait dans son journal : "Interrogé tel jour à telle heure, le directeur s'est refusé à toute déclaration". A présent, pour un conflit du même ordre, vous n'avez pas le temps de décrocher votre téléphone. Le premier à appeler est le chef d'entreprise pour expliquer : "Il y a une grève chez moi, je vais vous donner mon opinion". Il avait parfaitement compris qu'en jouant la porte fermée, c'était les syndicalistes qui avaient le droit à la parole. [SPITERI, G, 2004]

De ce cas concret, nous revenons à dire que la parole prive l'autre de s'exprimer s'il s'abstient à prononcer son point de vue sur le sujet à débattre. La presse écrite va en direction de ceux qui veulent prendre la parole ; ces derniers se réclament spontanément de cette parole pour piéger les médias et leurs fournir de fausses informations.

Le système, faisant partie prenante de la communauté langagière, s'est professionnalisé au plus haut niveau. La rationalité stratégique de la communication est travaillée par des spécialistes dans tous les secteurs publics et privés. Les instances politiques nationales, régionales, organismes publiques, instituts de sondage, partis politiques ou associations en sont responsables de ce que subit la presse écrite. Les états ont dans leur ligne de mire ce genre de missions pointues où ils ne laissent rien au hasard lorsqu'il s'agit d'intérêt.

Leurs médiateurs, anciens professionnels de l'information, en l'occurrence des journalistes reconnus, travaillent en parfaite collaboration avec les détenteurs de l'information. La politique voit dans le journaliste la personne qu'elle doit concilier. Les

ministres, les directeurs d'entreprises et les plus actifs dans les secteurs privés considèrent le journaliste comme un partenaire civique dont l'intérêt premier est la stabilité politique et le développement économique. Les conférences de presse et les invitations à des déjeuners officiels et les accompagnements à des sorties pour des constatations sur terrains avec des personnalités.

Dans la mesure où nous donnons une information à un organisme médiatique, nous essayons, en tant qu'instance responsable de ces « dires », d'aboutir à un fait de société qui arrange les affaires des politiques. Il y a une intention, que nous pouvons qualifier de tous les maux, qui est derrière la divulgation de cette information. Nous ne donnons jamais une information ; l'information, on la vole. C'est ainsi que l'explication ou la place que prend ce concept dans les contours de la politique, du fait qu'on se charge soigneusement des services qui s'occupent de l'information pour la gestion des crises.

Pour les politiques, la tâche principale n'est pas celle de la gestion des affaires des structures auxquelles ils appartiennent, mais leur rôle se délimite dans la gestion des crises en impliquant d'une manière professionnelle les médias. Ces derniers deviendront en quelque sorte des porte-paroles de second rang pour la concrétisation d'un travail qui, dans sa réalité, est d'une telle médiocrité.

Pouvons-nous parler de deux mondes parallèles dans le traitement de l'information par les médias, en l'occurrence, la presse écrite de langue française ? Dans un monde où l'information est un mensonge qui, en partie, cache l'autre face du vrai monde où on ne lira rien sur ce dernier.

Si l'information n'est pas volée, n'est-ce pas qu'elle est donnée et par qui sinon par celui qui la détient, c'est-à-dire, en l'occurrence, par le pouvoir ? Et si elle est donnée, est-ce encore une information ? Ou bien une sorte de manipulation, soit le contraire de l'information. Si l'on accepte ceci, il faut aussi accepter qu'il n'y ait d'informations que volées.¹³³

¹³³ *Ibib*, p 235

Lorsque nous parlons de manipulation sur le plan linguistique, nous évoquerons le mot « mensonge ». L'information devient une sorte de manipulation lorsqu'elle est communiquée par les canaux des mass-médias. A vrai dire, le mensonge est l'équivalent de la manière avec laquelle, le locuteur-scripteur argumente ses « dires », pour arriver à convaincre ses allocutaires. Nous avons les possibilités d'assimiler le mensonge à cette argumentation. Le rapport entre la manière d'informer et argumenter est ambigu, car nous ne savons pas, en tant que lecteur, si le locuteur-scripteur rapporte et décrit les faits telles qu'elles sont produits ou il y a eu manipulation dans l'acte énonciatif englobant l'énoncé lui-même pris comme produit fini et fiable.

9.1.3 Argumenter et informer dans le discours de presse

Arriver à un point de l'analyse des énoncés de la presse écrite de langue française en contexte bilingue introduit une sorte de vigilance à l'encontre du sens approximatif qu'offre l'énoncé entre un modèle de production et un autre modèle d'interprétation. Informer son lectorat relève d'une tâche ardue où le locuteur-scripteur donne une forme argumentative à son texte en introduisant des mots à signification particulière.

Dans un discours de presse, la communication est assez mise en place par son aspect formel, que la page seule réalise dans un contexte de transition d'un article à un autre sur la même page.

Les contextes spatio-textuels, spécifiques de la presse écrite, construisent des interactions textuelles qui semblent échapper aux auteurs des unités discursives ainsi rassemblées et aux responsables éditoriaux des rubriques, des cahiers et des quotidiens eux-mêmes : c'est la lecture, rarement exhaustive, souvent de type sélective ou « balayage », qui assume la responsabilité des échos formels et sémantiques d'un texte à l'autre d'une même page et donc les mises en relation spatio-textuels et intertextuelles, a fortiori les relations interdiscursive qui relèvent de la mémoire. [Moirand 2006 : 243]

L'argumentation s'affaiblit de texte en texte sur la page d'un journal, car cet assemblage d'unité discursive, qui représente un ensemble de textes, risque de disloquer le dispositif communicationnel que met en place le propriétaire du texte en question. Alors-là, on se retrouve dans une stratégie de colmatage permettant seulement de relier spontanément des textes de visées différentes. De plus, cette spécificité de textes recensés sur la seule page émane d'un contexte temporel particulier à la presse quotidienne, soumise à « la tyrannie de l'instant » (WOLTON). Les écrits journalistiques sont le résultat d'un travail de dernières

Troisième partie : La circularité interdiscursive et la construction de la mémoire par la presse écrite :
de l'information à la communication dans El Watan

Neuvième Chapitre : vers un retour à la sacralisation de l'objet « langue » dans le discours de presse

minutes, on ne peut lire tranquillement les informations qui arrivent forcément des dépêches d'agences, des envois de dernière minute (par satellite) des reporters sur le terrain.

9.1.4 L'argumentation dans la presse écrite, entre propos sensés et dénonciation

La dénonciation est repérée dans l'utilisation de plusieurs procédés linguistique, du verbe au connecteur argumentatif. L'analyse des énoncés de la presse écrite de langue française, le cas d'El Watan, évoque le style argumentatif du discours en se consacrant d'une part au processus de dénonciation, et d'autre part au sens de la structure sémantique à cause de la signification que porte le mot dans la phrase. Ce feedback continu entre les faits de sens de la parole journalistique et la dénonciation forme la spécificité de ce discours. Il construit une représentation du rejet et du mépris de la société englobés dans les phénomènes sémantico-discursifs et pragmatico-discursifs de ce discours. Suite à cette interaction, le discours œuvre dans l'interpellation des croyances et les valeurs des lecteurs pour consolider son argumentation dans les textes.

9.1.5 Le performatif de la presse

9.1.5.1 Le mépris comme exemple paradigmatique

Le lecteur arrive facilement à saisir implicitement ce caractère performatif que possède l'énoncé dans le texte de presse de langue française. Puisqu'il s'agit de dénonciation, le texte journalistique travaille ce genre de discours qui saisit cette forte relation entre la sémantique du texte et la pragmatique de l'énoncé ou du discours. Tout d'abord, les textes sont des « actions communes », des « plans d'action » dans lesquels le journaliste parle essentiellement de « mise en œuvre » [JESTAZ, P., 1991].

Certains verbes sont porteurs de force illocutoire. Il est capital de déterminer alors quelles valeurs illocutoires sont injectées dans ce discours et si elles viennent modifier la signification même des mots porteurs de certaines valeurs.

MÉCONTENTES DE LA NOUVELLE ORGANISATION

« Les dockers du port d'Alger en grève »

- Les dockers du port d'Alger sont en grève depuis deux jours. **Ils comptent poursuivre** leur mouvement de protestation jusqu'à la pleine satisfaction de leurs revendications. «*Nous sommes en grève depuis mardi et nous poursuivrons notre action jusqu'au bout*», ***fulmine*** Samir Hedjadji, un gréviste qui dit se soulever contre les nouvelles mesures de compensation et d'organisation qualifiées d'«*injustes*». «*Vous savez, derrière ces mesures se cache une réelle volonté de nous mettre dehors. Déjà, ils ont commencé par réduire le nombre de dockers par bateau. Avant, nous*

étions 12 à travailler sur un bateau. Maintenant, nous ne sommes que 10...»,
dénonce-t-il.

[El Watan, le 06-01-2011]

Le locuteur-scripteur essaie de donner une valeur illocutoire à son énoncé. Il le fait signaler par l'emploi du verbe « **compter** » dans la construction « **ils comptent poursuivre** ». Les dockers par la voix du journaliste sont en grève depuis un temps et ils poursuivront cette action jusqu'au bout. « Compter poursuivre la grève » manifeste inéluctablement un genre de « ras-le-bol » qui est lié au mot générique représentant notre corpus d'étude, la « manifestation ».

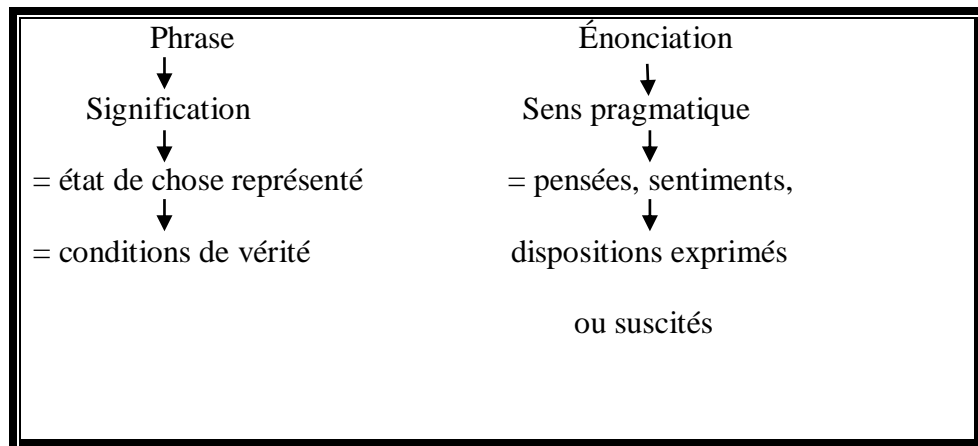


Figure 18 Sens, entre phrase et énonciation

Dans la terminologie d'AUSTIN « la force illocutionnaire » d'un énoncé est l'intention que signale le locuteur d'effectuer, par son énonciation, un acte illocutionnaire : un énoncé à la force d'un ordre si le locuteur à l'intention, par son acte d'énoncer, de donner un ordre à son auditeur, d'une suggestion s'il entend par ce qu'il dit lui suggérer quelque chose. Dans l'exemple qu'on traite dans ce volet de l'illocutoire, le locuteur-scripteur nuance son acte illocutoire en suggérant une continuité de la grève des dockers.

O. DUCROT et J.-C. ANSCOMBRE insistent dans leur théorie que la langue est un moyen qui sert en premier lieu à argumenter et non pas informer. Ils reposent sur le postulat que tout énoncé est argumentatif. L'idée centrale de cette théorie stipule que chaque énoncé soutient une argumentation et participe à guider l'énonciateur vers la conclusion souhaitée.

La fonction première de tout énoncé est d'argumenter, reléguant l'aspect informatif au second plan. La notion d'argumentation est revisitée à partir de la linguistique de la langue en s'inspirant des courants de pragmatique sociologique et philosophique. Se développe alors la pragmatique linguistique intégrée qui prolonge la sémantique de l'énonciation, plus particulièrement sur l'identification des formes de la subjectivité linguistique. On parle également de pragmatique dans la mesure où ce courant convoque également les travaux de la philosophie analytique, particulièrement l'expression de l'intention. La théorie de l'argumentation dans la langue a contribué à ce courant ; elle s'est développée dans l'approche d'une linguistique de la phrase. Elle a commencé à partir de l'analyse de « mots vides », que sont les connecteurs, pour ensuite traiter des « mots pleins » dont elle donne une analyse reposant sur l'orientation qu'ils attribuent au discours. Dans cette théorie, « signifier » veut dire argumenter. Ducrot considère que les significations ne sont pas « dans » les mots, mais dans les cadres discursifs préformés par ces mots et projetés dans le discours. L'étude sémantique du verbe « trouver » illustre son propos [O. DUCROT, 1980b : 63]

En matière d'écriture de presse, informer et argumenter se fusionnent dans la notion de « communiquer ». Les énoncés de la presse écrite sont conçus comme des dires agissant sur la pensée de tout lecteur ayant au moins une information commune avec son entourage.

9.1.5.2 La haine dans le perlocutionnaire

Cet échange permanent entre les acteurs du discours de presse laisse entendre cette attente aux revendications de la masse-citoyenne envers les politiques. Le journaliste autant que son journal jouent l'intermédiaire et par conséquent ils transmettent l'opinion de chaque acteur sous forme de réponses à ces revendications. C'est peut être la partie qui intéresserait notre recherche sur la manifestation du mot « manifestation » dans le discours de presse de langue française en Algérie. Parlons de haine c'est aussi parler des causes qui sont derrière le fait de se haïr à l'intérieur du même espace de vie. L'Algérie a pris l'habitude de passer par des moments difficiles qui mettent les populations dans de nouveaux défis à accepter une manière à gérer les affaires du pays.

C'est pourquoi nous sommes tenu à analyser le champ lexicosémantique de « manifestation » dans une énonciation où la prise de position n'est autorisée qu'intelligemment sous la contrainte du genre. Cette prise de position « subjectivée » est le résultat de la production d'un nombre d'énoncés formant le commentaire journalistique dont l'objectif est de traiter la montée alarmante de la violence dans les rues en Algérie.

La violence devient donc un critère d'écriture journalistique que l'énoncé dégage de sa texture énonciative dans la couverture des événements sur les « manifestations » de 2010-2011. Cette violence est régulée par une formulation verbale qui intègre un genre bien précis

dans la presse écrite, cela implique aussi la nécessité de revenir sur deux concepts importants dans les phénomènes de subjectivation des dires journalistiques, l'être et le paraître du journaliste à l'égard de son texte produit. Cette partie de la thèse nous conduira à jeter un regard sur les parties du discours et comment ce journaliste prend la parole à travers ce dispositif énonciatif que la contrainte du genre lui impose.

9.1.6 Les parties du discours de presse

9.1.6.1 La réfutation

Action de réfuter, ou plutôt un raisonnement par lequel on réfute une idée en repoussant l'explication et en prouvant sa fausseté. La presse quotidienne prend part aux événements impliquant le citoyen-lecteur à la réflexion faite sur l'article de presse. Dans la rubrique « actualité », le journaliste modalise sa phrase suite à un contexte d'énonciation que lui offre l'événement lui-même. Les connecteurs, les marques de personnes et d'autres indices linguistiques sont des catégories qu'on investit dans le discours pour marquer le positionnement du locuteur-scripteur. Sans qu'il le sache, le journaliste modalise ses phrases en donnant de la valeur aux catégories linguistiques déjà citées.

- Les signes de **cet apaisement** ont été observés, **en fait**, depuis avant hier, journée marquant le début de semaine avec une reprise ordinaire de l'école pour les élèves des différents paliers **et** l'ouverture des magasins et autres administrations publiques
[El Watan, le 14-06-2011]

Le journaliste n'est pas aussi sûr de cet apaisement même s'il le déclare avec une assertion avérée dans son énoncé. L'emploi de la locution adverbiale « **en fait** » atténue cette certitude qui connote un acte tout à fait improbable. « En faite » est l'équivalent de « en réalité », de « effectivement » et de « en effet » qui, toutes modifient légèrement la véracité de l'apaisement au niveau des établissements scolaires ou au niveau des administrations publiques.

9.1.6.2 L'exhortation

Le discours est une forme de parole qui incite une partie à se rendre compte d'un état de fait. L'encourageant à adhérer à sa vision du monde, le journaliste laisse le lecteur s'influencer par ses dires. Demander à quelqu'un à réaliser un travail avec une manière, une stratégie et ou une pensée derrière une idée, est l'objectif premier du journaliste pour concrétiser ses tâches au quotidien. Il s'habitue à écrire à son public en lui demandant implicitement de s'impliquer à son raisonnement. C'est une sorte d'exhortation que le

journaliste prend sur sa responsabilité pour encourager, dans le sens de capter, un nombre important de lecteurs qui pourront s'inscrire dans sa ligne éditoriale. L'exhortation est un style d'écriture journalistique qui dépend d'une énonciation intersubjective, annonçant l'implication de l'autre à adhérer à un projet initié soit par une énonciation restreinte celle du locuteur scripteur soit par une énonciation étendue soutenue par l'organe de presse lui-même.

Dans ce style d'écriture où un « *feed back* » est attendu par l'instance compétente du journal, les lecteurs de journaux sont des sujets d'expériences qui subissent les règles d'écriture de journaliers, de scribouillards qui n'ont rien à voir avec la pratique du terrain.

9.1.6.3 La mise en garde

Le discours de presse est un discours de mise en garde qui milite pour la bonne organisation de la vie citoyenne. Mettre en garde le citoyen-lecteur des agissements des instances responsables dans la gestion du pays est une des premières tâches que prend en charge le journaliste dans son quotidien. Implicitement, le journaliste mobilise le système de la langue pour atteindre un objectif premier, c'est celui de sensibiliser le lecteur sur l'adhésion aux mêmes valeurs, aux mêmes références, en vertu d'un certain engagement moral du médiateur avec le monde qui l'entour.

Se sentant comme journaliste citoyen, ce locuteur scripteur prend une responsabilité de plus dans la relation avec ses lecteurs et avec soi-même. Avec une lecture rétrospective, il devient ce « tu » qui était à un moment donné de l'énonciation un « je », et du fait il subit tout le discours en tant que citoyen lecteur.

9.1.6.4 Le conseil

Conseiller la masse-citoyenne est un devoir pour le journaliste dans le travail qu'il fait en rapportant des événements intéressant le citoyen lecteur. Il conseille indirectement ses concitoyens à s'impliquer dans la construction d'une société civique et moderne en s'intéressant aux événements qui touchent leur quotidien et qu'ils soient en mesure à fonder une démocratie bâtie sur la liberté d'expression. Dans l'éthique de l'écriture journalistique, le journaliste est appelé à réguler les tensions à travers ses textes. Il le fait en tant que personne qui se sente responsable de la médiation qu'il fait entre l'information rapportée et le lecteur faisant partie de la société.

Le lecteur

9.1.6.5 La dénégation ou l'explication

Le journaliste s'inscrit, par ses écrits, à démenti toute information en l'expliquant à ses lecteurs. Il s'appuie sur ses sources propres à lui pour contrer ses adversaires sur la même page de journal. L'explication est un procédé par lequel le journaliste revient sur les mots les plus importants de son discours pour attirer l'attention de ses lecteurs sur un fait ou un événement.

9.1.6.6 La manipulation

Pour les spécialistes de l'information, le mot « *manipulation* » devient un classique dans cette époque moderne du monde capitaliste. Les médias algériens suivent le fil des pays développés en s'inscrivant dans une nouvelle politique de l'audiovisuel survenu dans l'aire du multipartisme politique. La liberté d'expression permet aux médias, pour des intérêts divers, à négocier cette entente d'échange langagier entre l'organe de presse et ses lecteurs.

U. WINDISCH propose une approche du discours conflictuel dont le discours politique est le prototype parfait. Il donne ainsi un aperçu du sort qui peut être fait, en particulier, au discours de l'adversaire, qui passe par diverses manipulations (1996 :83).

- Dans le but de rejeter les thèses adverses, on utilise par exemple le discours de type indirect, avec des verbes comme « prétendre », « oser soutenir », etc.

- La négation et ses différentes formes est un procédé qui dévie l'attention de l'autre.

- Le masquage est une stratégie qui consiste à taire ce qu'on n'a pas soi-même intérêt à faire connaître de ses positions contrairement au démasquage qui obligatoirement consiste à faire révéler ce que cache l'interlocuteur.

- l'ironie est manière pour penser à ridiculiser l'adversaire par l'emploi des guillemets, des points de suspension ou même des points d'exclamation. Il s'agit d'une sorte de simulation où on intègre le discours de l'autre à son propre discours en dissimulant toute forme d'accord entre les deux.

- Dans la représentation fantastique, l'énonciateur ne s'arrête pas à la discréditation de l'autre, mais il en fait de son propos une image diabolisante. Dans ce cas là, on assiste à une pure affabulation.

9.1.6.7 Le chantage

Cette démarche discursive devient monnaie courante dans le langage que tiennent les politiques dans les textes de la presse écrite à l'égard de leur concitoyens. Le mot de la

sécurité revient à chaque fois qu'il y a revendication par le peuple pour une vie meilleure et respectueuse. Le chantage est une forme de discours discriminatoire qui perturbe et par conséquent exclut l'autre dans la gestion des affaires de l'état.

Si à un certain moment de l'histoire de la France, V. G d'Estaing, et suite aux élections présidentielles de 1974, passe implicitement un « chantage » à l'encontre des français afin de pouvoir l'élire comme président de la république française, ici, en Algérie, cette manière est transmise explicitement par les politiques à travers les pages des quotidiens nationaux en faisant peur aux algériens.

Les propos de V.G. d'Estaing : « Enfin, je souhaite être un président démocratique. Je veux dire par là que je respecterai de toute façon la décision de suffrage universel. Je n'exerce sur vous aucune menace et aucun chantage. Vous ferez votre choix et votre choix je le respecterai »

Les propos du premier ministre algérien A. Ouyahia : « *Le terrorisme est sur les portes de l'Algérie* »

O. Ducrot nous fait savoir comment V.G.E fait peur aux français sans les menacer et cela dans le moment même où le candidat se présente comme n'usant pas de menace. Alors que pour le cas de l'Algérie, on affiche pleinement et sans indiscretion l'attitude des politiques algériens à savoir marchander la condition de la paix contre une insécurité leur rappelant les moments difficiles des années (1990).

9.1.6.8 L'imposture

C'est le fait de confisquer la parole par la parole sans le dire. On insiste ici sur les types de discours qui renferment ce genre de tromperies, celui de l'idéologie est un cas à vérifier la parole individuelle et sa manipulation en discours. L'imposture devient un type d'énoncé lorsque le sujet de l'énonciation se retrouve habilité à produire un acte de parole envers la partie réceptrice du contenu saisi à l'intérieur de la phrase. On peut rapprocher l'idée, à partir des actes de langage d'Austin (1970, 231) où l'acte de pouvoir par lequel l'énonciation d'une action est par elle-même cette action (ex : « je promets de... », « J'autorise à... », Etc.). Encore il faut le rappeler que le sujet qui énonce ce genre d'énoncés soit habilité à le faire du statut qu'il occupe. À l'exception du président de la république, personne ne peut prononcer la phrase « je décrète la mobilisation générale ».

Le discours journalistique renferme dans sa texture énonciative cette voix qui transmet, on le croit, avec éthique la vraie parole dite par un homme de métier sincère dans la liaison qu'il fait entre l'événement pur et dure et les lecteurs de journaux.

- 17 janvier 2011, le dictateur tunisien fuit son pays et son régime tombe. Une dizaine de jours plutôt, des émeutes dites «de l'huile et du sucre» avaient secoué dangereusement le pays, dans une synchronie qui a vite fait de rappeler Octobre 88. «Une chance inouïe pour nos gouvernants» commentera en s'amusant un cadre supérieur : «si les émeutes avaient eu lieu après la révolution tunisienne, on aurait pu aboutir à autre chose peut-être». Depuis, cependant, appelé par le printemps arabe à soutenir des réformes ou à subir la révolution dure, le système algérien a donné des gages, «sur papier» de sa volonté de changer et a annoncé de grandes... réformes sur deux axes : politiques et socio-économiques.

[Le quotidien d'Oran, le 02-avril-2011]

Comme porte-parole du peuple, le journaliste se positionne par son énonciation subjectivée en signalant un fait dont se souvient le peuple algérien. Les événements qui ont secoué l'Algérie dans les années 80 se considèrent comme un déclenchement des violences dans les manifestations. Le 05 octobre 1988 est une date importante pour les algériens qui leur rappelle le début d'une ère de l'Algérie « plurielle ».

La chronique de K. DAOUD ressemble à l'écriture journalistique d'El Watan. L'auteur de « Raina Raikoum », sur un passage que nous jugeons dialogique par excellence, compare et avertit les algériens sur un retour à la violence. Il excelle dans la manière à s'inscrire dans une praxis linguistique nourrit par une doxa d'une société souhaitée.

Le chroniqueur continue dans cette stratégie énonciative en terminant son énoncé par une ironie. Il sépare entre le qualificatif « grandes » et « réformes » par trois points de suspension (grandes...réformes), comme si les réformes relèvent de l'imaginaire ... surtout lorsqu'il est politique, véhicule une forme de peur mélangée avec de la violence. Les incitateurs à la violence glissent leurs « dire » ironique implicitement avec des marques typographiques, ici, le journaliste K. Daoud termine son énoncé avec des points de suspension. Cette marque typographique très significative sépare un mots-événement (réforme) avec son qualificatif (grand), sous-entend une ironie à l'égard du système et du peuple lui-même.

- Notre EN représente l'Algérie pas les «arabes»
- Après nous avoir restitué le passeport, le drapeau, la rue (interdite par l'Etat d'urgence), le nez et les deux pieds, il est demandé à l'équipe nationale de foot de libérer la Palestine aujourd'hui, de venger la pendaison de Saddam et de refaire en mieux les fausses guerres nassériennes contre Israël. Bien sûr, en ce qui concerne la

seconde tranche, ce n'est pas le peuple qui le demande mais seulement les courtiers du panarabisme. Car dans le tas, c'est un peu ridicule de demander à une équipe de foot de faire avec un ballon ce que les pays « arabes » n'arrivent pas à faire avec leur pétrole, leurs décolonisations et leurs bouches que ne referme que la terre de la tombe. Les « nôtres » joueront demain au foot et pas à la guerre. Bien sûr, il reste honorable d'en profiter pour médiatiser le drame de Gaza et rappeler le sens humain de la Justice car l'audience sera énorme.

9.2 La communication dans la presse (Marge d'oubli et d'incertitude)

Pouvoir communiquer relève d'une mission difficile pour les journalistes lorsqu'ils se préparent à l'orientation pragmatique ou argumentative de leurs textes. Une étude d'indices formels et sémantiques de l'énonciation ou des traces des interactions textuelles et discursives laisse une marge d'incertitude pour le journaliste dans l'acte d'informer qu'il est en train de réaliser. **Inform**er sans **perdre son sang froid**. **Prévenir** sans **perturber son lectorat**. **Expliquer** tout en se montrant confiant dans la transmission de l'information.

Les protestations continues des populations avec l'avancée du phénomène d'immolation par le feu comme moyen de manifester son ras-le-bol à l'égard de la société présuppose des faits un peu plus graves. Le risque d'imaginer le pire est envisageable et rentre dans l'explication, la prévention d'une dégénérescence de la population, ce qui cautionne la paix civile.

Une partie de notre analyse de corpus se limite dans la relation de deux mots importants du champ lexicosémantique de « manifestation » dans cet article. L'apparition d'un « ras-le-bol » avec l'emploi de « immolation » laisse entendre que le journaliste ou l'équipe rédactionnel, qui s'occupe de la Une ou du texte même de l'article, informe avec la perte de sang froid, prévient avec la perturbation de son lectorat et explique sans se garantir de se montrer confiant dans la transmission de l'information.

Donc le processus que prend le mot « *manifestation* » dans la presse écrite de langue française se saisie par un premier sentiment du ce citoyen lecteur qui a « *ras-le-bol* » ou ressent un dégoût par rapport aux conditions de vie. Cette « manifestation » prend comme épilogue l'acte irréversible qui installe l'« *horreur* » dans l'esprit des lecteurs, c'est le fait de lire qu'un certain travailleur qui lutte pour son gagne-pain s'est « *immoler* » par le feu.

« Affrontements entre jeunes et policiers tunisiens à Kasserine »

Un journaliste s'immole par le feu à Kasserine : La rue s'embrase à nouveau en Tunisie.

[El Watan du 27-12-2018]

Le journaliste s'explique dans la transmission de l'information à ces lecteurs que le fait de s'immoler par le feu est une fatalité que nous ne pouvons l'écarter si nous pensons à manifester notre ras-le-bol de la vie que nous menons. La conséquence de cet acte d'immolation c'est cette vague de violence qui est présentée par le verbe s'embraser. Nous constatons comment le journal manipule ce système de valeurs discursif qui, selon lui, informe avec une manière choquante et spectaculaire son lectorat. S'il s'inscrit dans cette stratégie, c'est que l'organe de presse communique avec l'emploi d'un langage violent ses lecteurs.

Arriver dans ce dernier sous chapitre à décrire comment les professionnels du langage procèdent à la réalisation de leurs articles de presse tout en s'adressant aux lecteurs. Informer et ou communiquer est considéré ici en tant que couple opposé mais inséparable qui a fait rebond dans les différents chapitres de notre thèse.

O. Ducrot et J.-C. Anscombe insistent dans leur théorie que la langue est un moyen qui sert en premier lieu à argumenter et non pas informer. Ils reposent sur le postulat que tout énoncé est argumentatif. L'idée centrale de cette théorie stipule que chaque énoncé soutient une argumentation et participe à guider l'énonciateur vers la conclusion souhaitée.

La fonction première de tout énoncé est d'argumenter, reléguant l'aspect informatif au second plan. La notion d'argumentation est revisitée à partir de la linguistique de la langue en s'inspirant des courants de pragmatique sociologique et philosophique. Se développe alors la pragmatique linguistique intégrée qui prolonge la sémantique de l'énonciation, plus particulièrement sur l'identification des formes de la subjectivité linguistique. On parle également de pragmatique dans la mesure où ce courant convoque également les travaux de la philosophie analytique, particulièrement l'expression de l'intention. La théorie de l'argumentation dans la langue a contribué à ce courant ; elle s'est développée dans l'approche d'une linguistique de la phrase. Elle a commencé à partir de l'analyse de « mots vides », que sont les connecteurs, pour ensuite traiter des « mots pleins » dont elle donne une analyse reposant sur l'orientation qu'ils attribuent au discours. Dans cette théorie, « signifier » veut dire argumenter. Ducrot considère que les significations ne sont pas « dans » les mots, mais dans les cadres discursifs préformés par ces mots et projetés dans le discours. L'étude sémantique du verbe « trouver » illustre son propos [DUCROT, O., 1980 b: 63] :

L'argumentation constitue un facteur de cohérence discursive intéressant, car elle se définit comme une action complexe finalisée. La signification d'items linguistiques recherchée n'est aucunement l'impact des mots ou leur traçabilité dans les textes en question, mais dans la dimension diamétrale du discours. Cet espace dans lequel s'étale le discours n'est que le cadre discursif qui forme les mots ou plutôt la valeur des mots à partir de leur signification. La contrainte de la faisabilité de tous les langages est inscrite dans sa logique

Troisième partie : La circularité interdiscursive et la construction de la mémoire par la presse écrite :
de l'information à la communication dans El Watan

Neuvième Chapitre : vers un retour à la sacralisation de l'objet « langue » dans le discours de presse

par rapport à la structure qui contribue à l'emplacement d'éléments linguistiques. Donc, la logique est le résultat de cette cohérence textuelle qui, à travers elle, nous arrivons à cerner le sens dans un énoncé.

Cette notion d'argumentation connaît deux domaines d'application, où elle prend des sens relativement différents, celui du discours et celui de la langue. Dans un premier temps, l'argumentation désigne l'effort rhétorique fait pour convaincre ou persuader, c'est ce que nous appelons l'argumentation empirique dans le discours. Tandis que pour ANSCOMBRE et DUCROT, elle renvoie à une conception de la langue, ascriptiviste, selon laquelle la langue a fondamentalement pour objet non de représenter le monde, mais de régler le jeu intersubjectif, par l'imposition de droits et d'obligations impliqués par la force illocutionnaire des énoncés.

Dans le métier de journaliste, l'argumentation comme notion générale reste liée à cet aspect de soumission et de contrainte professionnelle dont souffre le journaliste. Il ne peut en aucun cas se mettre dans un statut de libre scripteur qui argumente les faits sur lesquels il travaille pour transmettre ses « dires ».

9.2.1 La presse écrite, une compétence scripturale et des interrogations

Savoir communiquer à travers les colonnes de la presse écrite relève d'une compétence linguistique qui met sous observation dans un premier temps un modèle de production problématique où les journalistes se positionnent dans leurs textes de type argumentatif. Parler de l'inscription du locuteur scripteur dans l'article de presse avec un accompagnement d'une lignée éditoriale laisse penser un certain attachement de cet être journaliste avec la pensée avec laquelle il écrit. Or, avec le volume horaire dispensé à l'écriture quotidienne du journaliste, et qui varie entre 40 et 50 heures par semaine, ce dernier risque une déstabilisation dans sa tâche principale, c'est celle d'informer ses concitoyens dans une langue simple où le sens serait repérer dans une première lecture.

Le journalisme, dans la presse écrite, est un métier qui paraît difficile par rapport aux autres métiers. Les spécialistes du secteur le confirment à partir d'expériences vécues et racontées dans leur espace socioprofessionnel. Alain ACCARDO et ses collaborateurs signalent, dans leur ouvrage « *Journalistes au quotidien* », cette difficulté dans l'écriture journalistique en usant d'outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques.

La question du temps de travail des journalistes est une question importante : soumis comme tous les salariés de ce pays à une fragilité professionnelle accrue, les journalistes ont, en plus, le sentiment très vif qu'ils sont des professionnels

« différents », et que leur métier a des exigences particulières, et notamment celle qui consiste à « ne pas avoir d'horaires ». C'est un trait que l'on rencontre évidemment plus fréquemment parmi les cadres et parmi les plus jeunes d'entre nous. Cependant on constate, au fil des ans, un phénomène d'usure. Même les mieux disposés finissent par s'épuiser. Mais le passage des 50 aux 40 heures devient alors très difficile, car à force d'avoir proclamé « qu'on ne fait pas un métier comme les autres » toute volonté de revenir à une pratique socialement acceptable passe pour de la paresse. [ACCARDO, A, 1995 : 203]

Nous revenons, ici, dans ce passage de notre analyse, sur la relation étroite qu'entreprend le journaliste avec l'homme citoyen qui se perd dans la masse parlante, un échange de « paroles » canalisé d'un espace macrosociodiscursif vers un espace microsociodiscursif, autrement dit, de l'échange langagier dans la société en tant que citoyen à un autre échange de paroles dans et à travers les médias en tant que journalistes. Le rythme de travail est du type « mécanique », nous le qualifions dans notre recherche », d'une étude de « casse-tête » dans l'attribution de la signification qu'opère l'item linguistique dans son champ d'utilisation adéquat.

N'oublions pas que la personne du journaliste appelée « francophone » se retrouve démunie de cette réflexion portée sur les concepts de signes linguistiques lors de chaque pratique langagière apostrophant son interlocuteur à adhérer à la production d'un modèle de production et d'interprétation sur l'axe de la communication.

Ce dysfonctionnement de type langagier dont nous faisons allusion est parmi les motifs qui dévient de l'objectif premier de la communication dans le discours de presse de langue française en Algérie. Nous avons quelqu'un qui est pris à l'usure et qui ne ménage aucun effort pour achever son texte pour le transmettre à ses interlocuteurs. Voici un passage sous forme d'énoncé pour constater l'amalgame avéré dans l'emploi d'items linguistiques produisant des significations différentes dans l'écriture faite sur le même événement.

- « **Des émeutiers** jetaient des projectiles sur les automobilistes et sur les policiers. Ces derniers ont bouclé le périmètre et orienté les automobilistes vers d'autres directions. Après l'intervention des forces de l'ordre, **les manifestants** se sont retranchés dans les bâtiments. »

[Le Quotidien d'Oran le 06/01/2011]

La confusion entre l'emploi des deux substantifs dans le même énoncé, en l'occurrence, émeutiers et manifestants renvoie à une mauvaise interprétation des deux procédés linguistiques pour ainsi établir une connexion entre la partie productrice et la partie réceptrice du texte journalistique. S'il s'agit d'une scène de violence, le contraire dans l'emploi des deux occurrences était peut être très raisonnable et très acceptable sur le plan du sens général de

Troisième partie : La circularité interdiscursive et la construction de la mémoire par la presse écrite :
de l'information à la communication dans El Watan

Neuvième Chapitre : vers un retour à la sacralisation de l'objet « langue » dans le discours de presse

l'énoncé. En plus, le premier substantif est accompagné d'un article indéfini, le « **des** », pouvant déconcentrer les lecteurs sur l'impact que pouvait réaliser le mot « **manifestants** » précédé par son article défini « **les** » dans la saisie du vrai sens proposé par son scripteur.

Inverser le rôle et l'emplacement des deux noms dans les contours de la construction syntaxique serait pertinent si le journaliste était concentré sur la vraie valeur du mot et de sa grammaticalité dans le cotexte appréhendé par les acteurs de la communication.

*« “**Les**” émeutiers jetaient des projectiles sur les automobilistes et sur les policiers. Ces derniers ont bouclé le périmètre et orienté les automobilistes vers d'autres directions. Après l'intervention des forces de l'ordre, “**des**” manifestants se sont retranchés dans les bâtiments. »*

Par cette reformulation, dans la relation qu'entreprend le nom avec son déterminant, le sens de l'énoncé sera probablement approprié par le contexte dans lequel le journaliste a produit son texte. Il s'agit bien évidemment de la relation qui existe entre les deux faces importantes du signe linguistique pour qu'une intercompréhension soit installée entre locuteur-scripteur et lecteur.

9.2.2 L'organisation rédactionnelle

En l'absence de définition normative d'activité, l'information est le mode d'identification professionnelle des journalistes, plus que la communication, domaine ambigu auquel elle est associée¹³⁴. Le journaliste se considère comme un spécialiste de l'information, précisément pour se démarquer des « dir'com¹³⁵ », attaché de presse et autres responsables de marketing avec lesquels il est en relation dans l'exercice de son travail.

Par cette distinction, il entend tracer la frontière qui le sépare de tout écrit destiné à des fins promotionnelles ou commerciales. Pour éviter toute méprise dans l'esprit du lecteur, nous pouvons prendre comme exemple l'écriture du surtitre de publicité en tête de ce type de pages qui peuvent occuper un cahier spécial à l'intérieur du journal. C'est une technique rédactionnelle malicieuse qui fait que le spécialiste, nous ne parlons pas ici seulement de journaliste, mais d'acteurs réels qui sont à l'origine de la disposition de la page dans un journal à des fins commerciaux.

¹³⁴ Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont apparues dans les années 1980. Le mot « nouvelles » tend à disparaître : on parle à présent de TIC.

¹³⁵ En spécialité, c'est l'ensemble des techniques médiatiques utilisées qui accompagnent les dires journalistiques dans la publicité, les médias, la politique pour informer, influencer l'opinion publique en vue de promouvoir ou d'entretenir une image.

Information et rédaction sont indissociables, au point que nous les appliquons indifféremment au profit de journalistes.

Faut-il rappeler que le directeur de la rédaction ne fabrique pas un journal comme un boulanger fait le même pain tous les jours ? La nature des ingrédients fournis par l'actualité font que chaque édition a un caractère singulier. Seuls demeurent des emplacements réservés aux chroniques régulières, aux informations de service, du type Météo ou programmes de télévision. C'est à l'intérieur de ces espaces libres que le directeur de rédaction élabore un « chemin de fer » (« un conducteur » dans la presse audiovisuelle), sommaire qui décline les thèmes abordés, leur volume en fonction du nombre de pages, des placards publicitaires, selon une hiérarchie toujours susceptible d'être bousculée en fonction des développements de l'actualité, d'un papier non parvenu à temps ou de l'apport d'un sujet exclusif par un collaborateur.[G. SPITÉRI, 2004 : 107]

L'organisation rédactionnelle influe sur le contenu sur lequel nous sommes porté à dévoiler le côté dérangeant de l'écriture journalistique entre le fait de communiquer ou d'informer les lecteurs de journaux en respectant l'éthique d'écriture et le contrat de communication.

En arrivant à terme sur notre distinction des deux concepts dans l'écriture journalistique de langue française, **informer** et **communiquer** dans les deux quotidiens ne concrétisent en fait, dans leur pratique, qu'une forme de synergie contraignante à accepter un tel style d'écriture. Dans le discours de presse, La sélection des informations à communiquer s'opère dans un travail organisé par la ligne éditoriale selon un ordre hiérarchique d'importance remarquable. Les locuteurs scripteurs, s'inscrivent dans les rappels, ne renvoient pas toujours à des textes précis, ni à des paroles forcément prononcées et rarement à des énonciations « situées ». ils s'inscrivent cependant, syntaxiquement et/ ou sémantiquement, des souvenirs de faits ou de dires qu'on avait partiellement oubliés et des informations qui peuvent sembler nouvelles mais qui ont déjà été dites ailleurs, comme par exemple « le concept de désobéissance civile » emprunté à l'écrivain américain Henri David Thoreau et qui a inspiré Gandhi, Martin Luther King et les pacifistes des années 1970 (S. MOIRAND, 2007 : 140). Donc, le fait d'« informer » n'est en aucun cas innocent du fait de « communiquer », ils s'articulent dans leur contexte d'énonciation pour former les « dires » que les journalistes produisent au quotidien dans leur articles de presse.

9.2.3 Une pratique managériale

La «démarche managériale» semble en grande partie liée à la ligne éditoriale du journal. Le journal comme institution discursive, qui a une politique érigée sur l'attention portée au

facteur humain. Ils reconnaissent cependant facilement la visée manipulatoire de leurs pratiques. L'écriture de presse est qualifiée d'écriture organisée et surveillée que ce soit sur le plan sociétal ou sur le plan typiquement politique. Le discours de presse est managé par un staff, voire une institution régie par des règles et soumis à des contraintes se rapportant à des paramètres extra-professionnels.

Entre l'information et le divertissement, ces entreprises des médias lourds ont une tâche de minimiser les fautes techniques qui ouvriront les portes de la faillite si nous ne nous occupons pas de la bonne gestion du journal.

9.2.3.1 Des pratiques manipulatoires ?

Écrire un texte journalistique, c'est vouloir, à la limite, comment transmettre une information à son lecteur sans le manipuler. Les journalistes, voulant se débarrasser de l'action politique, s'efforcent de traiter l'information pure loin de toute manipulation. Alors que la communication, dans le jargon journalistique, est synonyme de tromperie et d'imposture. Nous ne pouvons pas admettre que les textes journalistiques ne sont pas soumis à la manipulation, et que la tâche première du journaliste consiste seulement à transmettre l'information dans une visée de « faire savoir » et non pas de « faire croire ».

Le mot récurrent sur lequel nous nous sommes penché le long de notre thèse sous tend un amalgame de significations dont se servent les journalistes algériens de langue française. Ils se positionnent dans une visée de « faire savoir » pour au moins garantir leur crédibilité au sein de leur lectorat. Dans la réalité des choses, la langue leur échappe et fait de leur intention innocente des textes de manipulation sur les manifestations des années 2010-2011.

Nous le savons très bien, toutes les communications, y compris celles contenant des informations dans le domaine de la presse écrite, se régénèrent d'intention, d'une action à la fois consciente et ou inconsciente, volontaire et ou involontaire, répondant à une visée d'influence. La communication est un phénomène général de la société humaine qui englobe divers types et genres de discours, toujours dans une intentionnalité d'intercompréhension et d'influence qui arrange un groupe social soumis à un ensemble de règles.

Les journaux à expression française en Algérie se démarquent par cette énonciation atypique qui entremêle la voix du scripteur à celle de l'organe de presse à des fins de manipulation pour cacher une partie de la réalité.

L'exemple pris du journal El watan du 12 juin 2011 nous montre la manipulation médiatique utilisée non seulement par les médias des pays pauvres ou en voie de développement, mais par les médias internationaux qui sont gérés par de grandes firmes internationales. Le mythe des balles en caoutchouc est une réalité qu'ignorent même des journalistes assurant cette tâche d'informer un lectorat sur un sujet pour transmettre un « savoir savant ». Sur le plan de la réception, les lecteurs croient toujours que lorsqu'il y a émeutes entre les systèmes de l'ordre et les manifestants, l'utilisation de balles de caoutchouc n'a pas d'impact réel sur la vie des manifestants.

Tunisie : balles en caoutchouc tirées pour disperser des manifestants à Sidi Bouzid

- La police tunisienne a procédé à des tirs de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogène à Sidi Bouzid (centre-ouest), berceau de la révolution de 2011, pour disperser une manifestation d'opposants, a constaté jeudi matin un journaliste de l'AFP.

Il s'agit ici d'un cadrage manipulateur utilisé par la presse écrite avec à l'appui l'inscription du journaliste dans une visée argumentative pour expliquer comment la police tunisienne a dispersé les manifestants. Par seulement le fait de tirer des balles en caoutchouc. L'organe de presse, par la voix des services compétents (la police ou les responsables de ce corps institutionnel) mentent au sujet de la réalité de ces balles, qui dans leur utilisation peuvent nuire à l'intégrité physique des manifestants.

La réalité réside dans le danger que peuvent présenter ces balles en caoutchouc dans leur utilisation à l'encontre des manifestants. Les forces de l'ordre sont dotées de ces « balles » pour le cas échéant, tirer sur des manifestants. Cette dénomination a été clairement inventée pour convaincre le public qu'il s'agissait là de munitions finalement inoffensives. L'association de la « balle » et de « caoutchouc » suggère quelque chose d'enfantin et rappelle les jeux des jours heureux. Sauf qu'il s'agit de « billes » d'acier, enrobées de mince couche de plastique durci, et qui sont tirées à l'aide d'un fusil. On ne compte plus, de par le monde, les victimes de tels projectiles, mortes ou gravement blessées. Le cadrage, ici, minore tellement cet aspect qu'il est caché. Ce n'est plus un argument, c'est un propos manipulateur. Si le journaliste n'a pas la capacité de posséder l'information réelle sur un aspect décisif faisant partie de ses informations, nous nous demandons comment pourrait-il procéder à convaincre ses lecteurs sur la fiabilité de ses informations. Il communique un fait qui relève d'un événement important ayant une relation directe avec la vie du citoyen, et le communique

faussement. Pouvons-nous dire que le journaliste se fait enrouler dans un fait de mensonge sans qu'il ne le sache ?

9.2.3.2 La presse écrite, des pratiques artificieuses

Lire la presse écrite nécessite bien évidemment une capacité intellectuelle à réfléchir les séquences scripturales qui dominent l'aire de la page de journal. Noud nous demandons si le lecteur a les capacités à soulever ces paramètres paratextuels qui donnent une vue d'ensemble sur l'information rapportée. Nous doutons de l'objectif premier de l'organe de presse qui avance l'idée de son équité sur le travail qu'il fait à l'égard de cette information.

Les pratiques de la presse écrite sont qualifiées de trompeuses de l'opinion publique, et cela est dû à des intérêts d'ordre politique et financier. Pourquoi une telle tromperie ou cette manipulation dans la presse écrite ? Parce que, le plus souvent, l'exemple ou le cadrage choisis, d'une part, n'ont rien à voir avec le contexte dans lequel se déploie l'opinion publique, et, d'autre part, parce qu'ils sont choisis pour leur caractère particulièrement choquant et spectaculaire. Le journaliste ou l'organe de presse ne convainc donc pas, dans ce cas, avec des arguments, mais avec des effets.

Amalgamer sur les propos dans la presse écrite de langue française laisse prédire une sorte de manipulation médiatique préméditée qui tend de banaliser l'opinion publique dans le but d'accepter quelques réalités vécues en tant que représentation. La presse écrite est une « machine à informer », mais aussi à *orienter* l'éveil intellect du citoyen lecteur à adhérer (dans le sens d'accepter) une réalité autre que celle que vit le citoyen lecteur.

Nous clôturons notre analyse par un autre mot ou plutôt une expression angliciste, elle est franciser suite à la fréquence d'utilisation dans les pays « francophones ». Cette expression souvent utilisée par les citoyens en situation de revendication d'un droit légitime, est reçue comme synonyme du mot « manifestation » dans les rédactions des articles de presse dans les deux quotidiens. Alors que le dictionnaire le petit robert électronique définit le sit-in comme suit : Étym. 1967, mot anglais de *to sit in* « prendre place, s'installer ». Anglic Forme de contestation non-violente consistant à s'asseoir par terre en groupe pour occuper des lieux publics. Des étudiants ont organisé des *sit-in*.

Nous constatons que l'entrée dictionnaire atteste l'emploi de l'expression angliciste sit-in avec la non adjonction du sème de la violence dans l'acte de contester une loi ou une décision politique. le tableau suivant va nous donner plus de précision sur l'emploi de *sit-in* et

Troisième partie : La circularité interdiscursive et la construction de la mémoire par la presse écrite :
de l'information à la communication dans El Watan

Neuvième Chapitre : vers un retour à la sacralisation de l'objet « langue » dans le discours de presse

de l'étude de son champ lexicosémantique dans les deux quotidiens francophones et les écarts sémantiques constatés dans son emploi.

	<u>le quotidien d'Oran</u>	<u>El watan</u>
	Sit-in des résidents aujourd'hui à Alger	Malgré les menaces du ministère : Les médecins maintiennent la grève illimitée
01	Revenir à la charge	La grève illimitée
02	Observer un rassemblement	Échec de conciliation
03	Les assemblées générales	La menace
04	Réunions consultatives	Recourt à la désinformation
05	Se réunir	Les tentatives d'intimidation
06	Arrêter une décision	Démobiliser et leurrer l'opinion publique
07	La contestation	La contestation
08	Maintien de la grève	Maintient de la grève illimitée
09	Aboutissement aux revendications	Les négociations
10	Les promesses	Des actions de protestations plus radicales
11	La mobilisation	S'enliser dans la crise
12	Reprocher	//
13	Satisfaire les revendications	//
14	Engagement du ministère	//
15	Installation de commissions	//
16	Démissionner collectivement	//

Tableau 15 l'écart sémantique dans sit-in dans les deux quotidiens

Nous avons voulu terminé par l'expression sit-in qui renferme dans sa structure sémantique un sens qui adhère au caractère pacifique de « manifestation ». mais, El watan a voulu autrement dans la stratégie qu'il adopte dans l'intronisation du sème de la violence dans sit-in. Donc le discours d'El watan se démarque nettement de celui du quotidien d'Oran par cet emploi fort et sans précaution de mot qui impacte le comportement des citoyens lecteurs. À notre avis, le langage des médias en général et celui de la presse écrite de langue française en particulier sème un climat d'inquiétude et de tourment au sein de la foule qui vit en société.

Conclusion générale

A l'issu de ce travail sur la capacité des journalistes dits « francophones » à produire des « dire » journalistiques dans une période donnée de l'histoire de l'Algérie dans deux quotidiens nationaux de langue française, il nous était indispensable de nous attarder sur la description d'un type de langage qui chevauche entre une liberté d'expression de la presse écrite et une parole fulminante, produite par une machine qui monopolise les voix de l'énonciation.

Le discours « francophone » de la presse écrite en Algérie représente un langage atypique soumis à une mémoire interdiscursive qui organise et gère les dire journalistiques suite à l'impact du facteur temps-espace sur les textes qui mettent en exercice le code de la langue. Le langage des spécialistes de l'information est une sorte de représentation validée et adoptée par l'ensemble des membres de la communauté langagière. C'est pour cela que le discours de la presse écrite de langue française est censé être le lieu de la créativité linguistique du point de vue sémantique où l'argumentation sous son aspect manipulateur dévie les réalités sociales de l'individu et installe des représentations pour des fins institutionnelles.

La spécificité du discours de la presse écrite appelé « francophone » s'inscrit dans une visée communicationnelle lorsque les journalistes et ou le staff rédactionnel prennent en charge la langue et la convertissent en discours. Cela s'est vérifié tant sur le plan de la production que celui de l'interprétation des énoncés des différents acteurs de ce discours. L'étude s'est consacrée sur l'emploi du mot « manifestation » et son impact sur la saisie du sens des énoncés dans El watan et le quotidien d'Oran. L'objet de la recherche concerne en premier lieu la traçabilité que laissent ce mot-événement et son étude lexicosémantique dans l'organisation du discours de presse dans la couverture des manifestations de 2010-2011. Donc, nous oscillons entre l'acte d'informer et celui de communiquer dans l'emploi de l'occurrence « manifestation » dans les discours antérieurs et leur rapport avec le discours du corpus étudié.

Ce que nous échangeons comme paroles dans des espaces privés de la société dans laquelle nous évoluons, est bien acheminé, voire surveillé. En vérité, cette hypothèse n'est pas la piste de recherche sur laquelle nous misons pour analyser un genre discursif comme celui de la presse écrite, elle est un préambule d'alerte pour éveiller la conscience de tout penseur ayant une vision critique à l'encontre de certains types de langage.

Cette capacité à stocker et à organiser le flux des mots garde un certain nombre de traces suite à l'utilisation de ces mêmes mots dans l'histoire. « Le sujet n'est pas la source du sens ;

le sens se forme dans l'histoire à travers le travail de la mémoire, l'incessante reprise du déjà-dit » (MALDIDIER 1990 : 114).

En Algérie, l'être-journaliste, couvrant des événements, dans une autre langue qui n'est pas la sienne, s'efforce de donner le mieux de lui-même afin d'établir un contrat de communication avec son public, et cela suite à la collecte d'un maximum d'informations pertinentes qui facilitent la tâche de l'interprétation des propos de la presse écrite.

En évoquant le métier ou la profession de journaliste, nous parlerons bien évidemment d'une certaine prise de parole suivie de critiques, de pressions et de mise en garde où aucune activité humaine ne peut en effet s'attirer tant de procès : indécision du statut social (« métier ou profession ? ») ; déni d'autorité dans le monopole du message (« qui t'a fait roi ? ») contestation de la prise de parole (« au nom de quoi et de qui t'exprimes tu ? ») et le paramètre sur lequel on retient l'attention de notre interlocuteur est la disqualification du savoir (« quelles sont tes garanties académiques pour aborder de tels sujets ? »). Ces mises en question contribuent à fonder le discrédit du « quatrième pouvoir ». Il s'agit bien d'un homme de métier compétent, en l'occurrence, il a une compétence X, et ou incompetent (il ne la possède pas), qui essaie, à partir du milieu dans lequel il exerce, d'informer, et de quelle manière, ses lecteurs sur des événements qui intéressent le citoyen-lecteur.

Cette relation qu'entretient l'être journaliste, qui possède en même temps le statut de citoyen, avec un monde tel qu'il le pense, est problématique si nous nous arrêtons sur la langue (comme code bien évidemment) avec laquelle il se connecte avec son monde extérieur. Ici, nous parlons de langage où nous trouvons cette parole particulière qui met en valeur cette écriture journalistique. Mais une parole individuelle mêlée à d'autres voix qui essayent de monopoliser cette langue à défaut de lui donner de fausses interprétations et du coup nous assistons à une transgression avérée du code linguistique. Si nous retraçons l'histoire de la presse algérienne « francophone », nous nous rappelons, à partir de dates importantes de l'Algérie indépendante, de mots comme : *réforme*, *transition*, *changement*, *démocratie*, *manifestation* qui ont engendré un genre de discours latent, flou et craintif, produit et maintenu implicitement par des « dire »¹³⁶ journalistiques.

¹³⁶ Par « dire » journalistiques, on entend plus la signification que porte le mot sur lequel insiste le journaliste. Une signification véhiculée par une parole particulière, celle d'un homme de métier contraint à suivre des démarches protocolaires pour s'en sortir vainqueur à chaque fois qu'il se positionne par rapport aux dire se rapportant à l'événement dont il fait l'objet de couverture.

Ces locuteurs scripteurs mobilisent, à leur manière, la langue pour couvrir des événements sur le plan national ou international. Ils utilisent alors un langage propre à eux où les mots utilisés prennent une charge sémantique particulière.

Dans les « dires » journalistiques, il y a une manière de s'exprimer, un style d'écriture qui rejoint les techniques de l'argumentation où cet homme de métier est censé être versé dans une visée d'informer et non de communiquer en respectant l'éthique journalistique. C'est un travail de « faire-savoir » et non pas de « faire-faire », car cette éthique dans ce type de profession préconise une action de convaincre sans manipuler et sans attirer ce lecteur dans un monde où le mensonge remplace la parole journalistique.

C. K. ORECCHIONI sépare entre les deux notions de l'argumentation et celle de manipulation où elle souligne « l'idée de « trucage » (parmi les sens du mot, le Petit Robert mentionne « branche de la prestidigitation »), voire de tromperie délibérée et en tout état de cause, lorsqu'elle est appliquée à un objet discursif, celle d'une transgression de certaines normes argumentatives »¹³⁷

Construire un éthos de savoir est une des priorités de tout journaliste voulant respecter les règles de la profession et gagner la confiance d'un lectorat qui s'inscrit dans le statut de la personne-citoyenne. Du même coup, le journaliste est amené à prendre position en se fabriquant une image de *dénonciateur*, et son discours passe d'une visée de « faire savoir » à une visée de « faire penser »¹³⁸. Une fois cette transition réalisée, le locuteur-scripteur se retrouve responsable par son implication dans son discours. C'est à partir de cette transition que l'argumentation devient un élément prioritaire faisant partie du discours médiatique et c'est ainsi que le devoir d'informer devient un devoir à communiquer.

Le langage des médias en général, et celui de la presse écrite en particulier se montre problématique même avant sa mise en écriture sur les pages des journaux. La communauté langagière, composée de sujets influents, est à l'origine de l'établissement ou de la connexion des différentes relations entre ses membres composant cette macrostructure juridique. Comme le journaliste est à la tête de la première instance de l'institution qu'il représente, il est mis éventuellement au centre des débats, du fait que nous l'indexons comme la seule personne responsable de ce qui est dit dans les colonnes de la presse écrite, alors que c'est une des

¹³⁷ ORECCHIONI, K.C, Argumentation et manipulation dans les débats politico-médiatiques : le cas des duels d'entre-deux-tours des présidentielles françaises in PENEIRA-TRESMONTANT, C, Discours et effets de sens, Argumenter, Manipuler, Traduire, Ed, Artois Presse Université, PARIS, 2015, p 88.

¹³⁸ <http://semen.revues.org/2793>, consulté le 23 juillet 2015 à 20h 10m.

grandes tromperies de machines néo-colonialismes qui gouvernent ce monde et qui prennent en otage le savoir journalistique.

Donc les médias, dans l'image de la presse écrite, sont confrontés aux notions de *responsabilité et d'énonciation*. Comme nous les avons déjà analysées, les deux notions, sur lesquelles repose notre travail, sont inséparables dans leur fonctionnement et admettent une adjonction. Mais nous nous interrogeons aussi sur les rôles opposés que pourrait régénérer le même connecteur dans la prise de parole individuelle et les conséquences qui y découlent de cette fusion.

La mémoire citoyenne s'impose, ici, comme un paramètre qui débusque cette réalité linguistique que nous impose cette « machine à informer », elle devient le rappel discursif pour revenir sur le sens de ces mots et de leurs utilisations dans les discours antérieurs. Donc si nous qualifions le discours de presse de langue française dans le quotidien *El watan de violent*, cela ne discrédite pas le quotidien d'Oran de cette visée communicationnelle dans l'emploi de « manifestation ».

Cette tentative de recherche s'est inspirée des études faites dans le domaine de l'analyse du discours, de la sociolinguistique et des théories de l'énonciation. Il s'agit dans un premier temps de mettre la lumière sur l'enjeu ou plutôt les enjeux de l'énonciation dans la conception (dans le sens de l'écriture) du discours de presse sur les manifestations de 2010-2011. La notion d'informer et de communiquer nous sont venues en rescousse pour contourner la manière avec laquelle les journalistes et les lecteurs entrent en contact sur les pages de journaux. Donc, l'enjeu s'explique dans la manière de produire et d'interpréter un texte de la presse écrite de langue française en Algérie sur la base d'emploi ambigu des mots de notre corpus.

Les objectifs tracés de ce travail se partagent sur deux axes : le premier met l'accent sur l'intégration d'une sémantique d'unités linguistiques appelées les mots-événements et leur impact sur la construction d'un processus énonciatif, et le deuxième se limite à la description d'un système de valeur de tout un discours par rapport au contexte dans lequel il a été produit. Le citoyen, considéré aussi comme lecteur de ces journaux, acquière un comportement violent nourri de cet échange venu de la presse écrite de langue française.

Cette recherche nous a permis de mieux comprendre les processus énonciatifs dans la presse écrite de langue française en contexte algérien. Elle s'est focalisée en l'occurrence sur le rôle des représentations langagières à l'intérieur des groupes sociaux et leur impact sur les

faisceaux sémantiques du lexique de la langue en question. Il est à signaler, en particulier dans ce travail, que le discours de presse en contexte algérien vise à s'imposer par ses deux rôles distincts, il veut concrétiser la tâche de fournir à ses lecteurs l'image inédite qui possède ce caractère choquant et spectaculaire avec le choix de stratégies discursives, et de trouver la variété langagière avec laquelle il pourrait le faire.

Les analystes des médias s'accordent à reconnaître un redéploiement des stratégies de subjectivation du discours médiatique. Certes, l'objectivité est l'un des principes régulateurs de la pratique journalistique mais l'objectivité absolue n'existe pas. Dans leur fonctionnement, les médias ne transmettent pas la réalité mais construisent cette réalité selon la double visée de crédibilité et de captation. Il s'agit, en effet, de l'objectivation du discours médiatique : les faits ne sont pas dotés d'une « signification intrinsèque ».

Cette réalité est représentée par des faits, c'est ce qui fait que la langue s'efforce de transmettre cette réalité. Chose que le texte journalistique n'arrive pas à le faire, car l'opposition information vs commentaire, le couple « énonciation objectivée » et « énonciation subjectivée » s'impose. Selon Sophie Moirand, aucun journaliste énonciateur ne peut prétendre à l'objectivité : plus le style est neutre et impersonnel, plus on tend vers l'objectivation du discours de presse ; plus la spontanéité, l'émotion et le commentaire à chaud sont mis en valeur, plus on tend vers sa subjectivation. [S, MOIRAND in M, ADAM 2001]

Notre souci majeur était de savoir comment l'énonciation journalistique persécute les mots de la presse écrite à l'aide de cette « machine à informer » dans les deux quotidiens avec un style et des mots de la langue différents. Cette complicité énonciative dans le discours de presse présente l'être journaliste comme responsable sur les « dires » et par conséquent l'effacement de l'organe de presse est garantie par cette stratégie énonciative.

Seulement la différence entre les deux quotidiens, dans la transmission de l'information, est signalée dans le rôle des journalistes dans la construction de la mémoire collective des lecteurs. Il faut Aussi retenir que la subjectivité des locuteurs scripteurs laisse retenir le caractère informationnel ou communicationnel des énoncés dans les deux quotidiens. En guise d'épilogue, le journaliste scripteur d'El watan ne s'inscrit pas dans la même stratégie énonciative que celle de son confrère du quotidien d'Oran, et cela suite à un effacement énonciatif prémédité à cause de sa ligne éditorial, il est qualifié comme média opposé au pouvoir et le risque de la censure est présent dans l'esprit de l'équipe éditoriale.

Responsables de l'expression discursive des citoyens ordinaires à propos d'un fait ou d'un événement, les médias concourent au rappel des savoirs et des discours déjà emmagasinés en mémoire tout autant qu'à la construction et au renforcement des mémoires collectives. Or, le langage, dans son acception la plus pointue, est la compétence qui prend en charge seulement l'éthique de la transmission des dires journalistiques. Donc, il est de notoriété scientifique de ficeler la réalité linguistique à l'objet de la langue connue dans l'ère structurale au détriment de toute manipulation intelligente ou bête pour détourner l'opinion publique.

Par conséquent, le quotidien d'Oran s'efforce à s'inscrire dans une visée objective à travers ses écrits, il reste simple, clair et pratique dans la transmission de l'information qui reste le point à débattre dans les travaux à venir. Les articles de presse du quotidien d'Oran répondent aux normes qualitatives d'écriture journalistique dont le paramètre de la captation est motivé par la qualité de l'information (*le comment écrire le fait*) comme éthique professionnelle régissant cette relation entre journaliste et lecteur.

En somme, notre étude sur le discours de presse à caractère politique, en l'occurrence les mots-événements, a démontré que la fonction principale du journal est non pas cette tâche qui consiste à informer les lecteurs, mais à priori de communiquer des informations pour susciter le débat citoyen. Or, il convient de rappeler que si la presse écrite de langue française tente continuellement à séduire et parfois à manipuler l'opinion publique, la subjectivité du discours en question est souvent interceptée comme témoin de stratégies qui laisse les voix se propager sur les pages de journaux.

Pour finir, et en ce qui concerne notre hypothèse première qui acquitte partiellement le locuteur scripteur, comme personne physique, de son rôle énonciateur, l'institution médiatique, dans l'image de l'organe de presse, vient parasiter l'essence des mots de la langue et le détourner de son objectif premier qui est l'information.

En attente de la conception d'un dictionnaire (nomenclature) renfermant le vocabulaire journalistique relaté aux faits énonciatifs dans la presse écrite de langue française, cette recherche, et selon un avis personnel, pourra enclencher une réflexion sur la *durabilité* vs *altération* de l'usage de vocabulaire (lexique dans la spécialité) à travers les époques et dans leurs contextes les plus problématiques.

Bibliographie

- ACCARDO, A. A. (1995). *Journalistes au quotidien, outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*. Bordeaux: Le Mascaret.
- ADAM, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle: des genres de discours aux textes*. Paris: Armand Colin.
- ADAM, J.-M. (2004). *Texte et discours: Catégories pour analyse*. Dijon: PUD.
- ADAM, J.-M. (2017). *Les textes: types et prototypes*. Paris: Armand Colin 4e Edition .
- ADAM, J.-M. (2020). *La linguistique textuelle*. Paris: Armand Colin 4ème Edition.
- AMOSSY, R. (1982). *Les discours du cliché*. Paris: SES.
- AMOSSY, R. (1991). *Les idées reçues: sémiologie du stéréotype*. Paris : Nathan.
- AMOSSY, R. (2000). *L'argumentation dans le discours: discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris: Nathan.
- ANSCOMBRE, J.-C. e. (s.d.). *L'argumentation dans la langue*. langages n° 42: pp. 5-27.
- ARRIVE, M. (2007). *A la recherche de Ferdinand de Saussure*. Paris: PUF.
- AUSTIN, J.-L. (1962). *Quand dire c'est faire*. Paris: Points Esais.
- AUTHIER-REVUZ, J. (2012). *L'hétérogénéité à l'oeuvre dans la langue et les discours*. Limoges: Lambert-Lucas.
- BENVENISTE, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale, tome 2*. Paris: Gallimard.
- BENVENISTE, E. (s.d.). *L'appareil formel de l'énonciation*. Langages, n° 17, pp. 12-18.
- BONNAFOUS, S. (s.d.). *Immigrés et immigration dans la presse politique française (1974-1984), courants sociolinguistiques, séminaire de lexicologie politique de l'université de Paris III*.
- BOYER, H. (2017). *Introduction à la sociolinguistique*. Paris: Edition Dunod.
- BREAL, M. (2011). *Essai de sémantique, sciences des significations*. Genève: Slatkine Reprints.
- BRETON, P. (2008). *Convaincre sans manipuler*. Paris: La découverte.
- C, M. (2008). *Empire du langage ou impérialisme langagier*. Paris: Cahiers libres.

- CHARAUDEAU, P. (2005). *Le discours politique*. Paris: Vuibert.
- CHARAUDEAU, P. (2009). *Identité sociale et discursive du sujet parlant*. Paris: L'Harmattan.
- CHARAUDEAU, P. (2011). *Les médias et l'information*. Paris. Cairn.info. Paris: Cairn.info.
- CHAROLLES, M. F. (1990). *Le discours, représentations et interprétations*. Nancy: PUN.
- CHISS, J.-L. F. (2001). *Introduction à la linguistique française*. Paris: Hachette.
- CHOMSKY, N. (1968). *Le langage et la pensée*. Paris: Payot.
- Claude, M. (2008). *L'empire langagier*. Paris: minuit.
- COURTES, J. (1995). *Analyse sémiotique du discours: de l'énoncé à l'énonciation*. Paris: Hachette.
- COURTES, J. (2007). *La sémiotique du langage*. Paris: Armand Colin.
- CROS, E. (2003). *La sociocritique*. Paris: L'Harmattan.
- DESMARCHELIER, D. (2003). Les mots de la violence: la violence des mots dans le discours politique français contemporain, pp 225-234. In Bonnafous, Argumentation et discours politique: Respublica.
- DUBOIS, J. (1967). *Grammaire structurale du français, le verbe*. Paris: Laibrairie Larousse.
- DUCROT, O. (1980). *Les mots du discours*. Paris: de Minuit.
- DUMONT, P. (1992). *La francophonie par les textes*. Paris: Hachette.
- FODOR, J.-A. (1986). *La modularité de l'esprit: essai sur la psychologie de l'esprit*. Paris: de Minuit.
- FONTANIER, P. (1977). *Les figures du discours*. Paris: Flammarion.
- FONTANIER, P. (2009). *Les figures du discours*. Paris: Flammarion.
- GARDIN, B. (1999). *Les Morales langagières*. Paris: Larousse.
- GUESPIN, L. (1971). *Le discours politique*. Paris: Didier: Larousse.
- GUESPIN, L. (1975). *L'analyse du discours: problèmes et perspectives*. Paris: La nouvelle critique.
- GUMPERZ, J. (1985). *Sociolinguistique interactionnelle, approche interprétative*. Paris: Edition L'Harmattan.

- HAILLET, P. (2004). *Procédés de modalisation: l'atténuation*. Paris: Langue française.
- HENAULT, A. (2012). *Les enjeux de la sémiotique*. Paris: PUF.
- HOEK, D. (1981). *La marque du titre : Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*. Paris: Mouton édition.
- IHADADDEN, Z. (2012). *L'information en Algérie, de 1965 à 1982*. Alger: OPU.
- IHADADDEN, Z. (2012). *L'information en Algérie*. Alger: OPU.
- JACQUES, F. (1985). *L'espace logique de l'interlocution*. Paris: PUF.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986). *L'implicite*. Paris: Armand Colin.
- KRISTEVA, J. (1981). *Le langage cet inconnu*. Paris: du Seuil.
- LABOV, W. (1972). *Sociolinguistique*. Paris: Edition de Minuit.
- LABOV, W. (1993). *Le parler ordinaire*. Paris : de Minuit.
- LAMBERT, P. M. (2007). *Variations au coeur et aux marges de la sociolinguistique*. Paris: L'Harmattan.
- LOHISSE, J. (2001). *La communication, de la transmission à la relation*. Bruxelles: de boeck.
- MAHIOUT, R. (2015). *Journaliste du parti, dites-vous*. Alger: El Othmania.
- Maigneueau, D. (2014). *Analyser les textes de communication*. Paris: Armand Colin.
- MAINGUENEAU, D. (1979). *Initiations aux méthodes de l'analyse du discours: problèmes et perspectives*. Paris: Classiques Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique française: embrayeurs, temps et discours rapporté*. Paris: Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (2001). *Introduction à la linguistique française*. Paris: Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (2014). *Analyser les textes de communication*. Paris: Armand Colin.
- MAINGUENEAU, D. (2014). *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.
- MARNETTE, S. (2004). L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine. Paris: Le langage, n° 156, pages 51 à 64.
- MARTINET, A. (1985). *Syntaxe générale*. Paris: Armand Colin.

- MENIER, J.-P. e. (2010). *Introduction aux théories de la communication*. Bruxelles: de boeck.
- MEUNIER, J.-P. e. (2010). *Introduction aux théories de la communication*. Bruxelles: De Boeck.
- MOESCHLER, J. e. (2000). *Introduction à la linguistique française*. Paris: Armand Colin.
- MOIRAND, S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne: observer, analyser, comprendre*. paris: PUF.
- MOREAU, L. e. (1981). *L'acquisition du langage*. Bruxelles: Pierre Mardaga.
- MOSCHLER, J. e. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris: Seuil.
- NEVEU, F. (2015). *Dictionnaire des sciences du langage*. Alger: Mehdi.
- ORECCHIONI, C. K. (1985). *La pragmatique linguistique*. Paris: Fernand NATHAN.
- PEYTARD, J. (1975). «Lecture(s) d'une « aire scripturale » : la page de journal. Paris: Langue française. N°28.
- PINEIRA-TRESMONTANT, C. (2015). *Discours et effet de sens, argumenter, manipuler, traduire*. Arras: APU.
- RASTIER, F. (1989). *Sens et textualité*. Paris: Hachette.
- RASTIER, F. (1996). *Sémantique interprétative*. Paris: PUF.
- RASTIER, F. (2001). *Sémantique et recherches cognitives*. Paris: PUF.
- RECANATI, F. (1981). *Les énoncés performatifs*. Paris: De Minuit.
- RINGOOT, R. (2005). *Discours journalistique : analyser le discours de presse au prisme de la ligne éditoriale*. Paris: Revue.org.
- RINGOOT, R. (2014). *Analyser le discours de presse*. Paris: Armand Colin.
- ROBRIEUX, J.-J. (2005). *Rhétorique et argumentation*. Paris: Armand Colin.
- SARMÉJEANNE, V. (2001). *La recherche d'information pour l'enseignement*.
- SAUSSURE, F. (1990). *Cours de linguistique générale*. Paris: ENAG.
- SIMON, F. (2005). *Journaliste. Dans les pas d'Hubert-Beuve Méry*. Paris: Ed, Coll. Arléa.
- SPITERI, G. (2004). *Le journaliste et ses pouvoirs*. Paris: PUF.
- TAILLANDIER, F. (2009). *La langue française au défi*. Paris: Flammarion.

- WILSON, D. (2000). Recent trend in user studies: action research and qualitative methods. Information Research. Paris: Journal of documentation.
- WINDISCH, U. A. (s.d.). Communication et argumentation politiques quotidiennes en démocratie directe. Hermès 16, Cognition, communication, politique, Argumentation et rhétorique (II): pp. 57-72.

Table des illustrations

FIGURES

Figure 1 Analyse componentielle de « revendiquer	41
Figure 2 Schéma de la pyramide inversée (organisation de l'information)	43
Figure 3 Le processus du traitement de l'information par les médias	72
Figure 4 Réseau d'association sémantique de "manifestation" selon la presse écrite	79
Figure 5 Les principales distinctions de sèmes	87
Figure 6 Les niveaux de signification du signe	95
Figure 7 Opération (s) de segmentation (discontinuité)	101
Figure 8 Situation sociolinguistique catalane	111
Figure 9 La reformulation du schéma de communication de R. Jakobson	125
Figure 10 Le modèle en oignon de Wilson (1999): principales représentations des pratiques d'accès à l'information	165
Figure 11 Le modèle de Wilson de 1981 sur le processus de l'enquête	166
Figure 12 Instances du discours journalistique en Algérie	211
Figure 13 Le principe d'exprimabilité de J. SEARLE	220
Figure 14 Instances du discours de presse quotidienne, entre médias et politiques	226
Figure 15 Les types de récepteur	227
Figure 16 Les étapes du processus d'interprétation	259
Figure 17 La formation linguistique de "manifestation"	263
Figure 18 Sens, entre phrase et énonciation	297

TABLEAUX

Tableau 1 L'analyse sémique de « manifestation »	89
Tableau 2 La hiérarchie des plans d'immanence	92
Tableau 3 Les divergence dans la communication écrite	139
Tableau 4 Attitude linguistique en Algérie	142
Tableau 5 Tableau initial donnant le nombre de lectorat des deux quotidiens	147
Tableau 6 Taux de lecture hebdomadaire	148
Tableau 7 Lecture de données sur l'interprétation du mot "manifestation" dans le quotidien d'Oran.....	149
Tableau 8 Lecture de données sur l'interprétation du mot "manifestation" dans El watan	150
Tableau 9 Lecture de données sur la production du mot "manifestation" dans les deux quotidiens	151
Tableau 10 La proximité éditoriale et les stratégie énonciatives	193
Tableau 11 Repaires énonciatifs et ligne éditoriale.....	196
Tableau 12 Le paradoxe de la richesse communicationnelle dans la presse écrite	197
Tableau 13 Tableau récapitulatif des temps utilisés dans le discours de la presse dans événement et actualité	237
Tableau 14 De la dénotation à la connotation subjective dans El watan.....	288
Tableau 15 l'écart sémantique dans sit-in dans les deux quotidiens.....	314

Index

C

- 1) communication 4, 5, 8, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 21, 22, 23, 26, 30, 34, 36, 37, 39, 42, 46, 49, 52, 53, 54, 56, 57, 59, 60, 65, 67, 70, 76, 81, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 98, 99, 102, 103, 106, 107, 108, 112, 114, 117, 120, 126, 127, 132, 140, 141, 148, 149, 153, 154, 155, 156, 160, 163, 166, 169, 171, 172, 173, 175, 176, 179, 187, 189, 194, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 206, 207, 210, 211, 219, 220, 221, 228, 231, 236, 237, 238, 240, 244, 250, 251

D

- 2) dérive 107

E

- 3) événement ... 15, 16, 17, 18, 19, 20, 27, 42, 54, 59, 60, 67, 73, 85, 86, 97, 98, 105, 107, 108, 109, 169, 172, 178, 196, 202, 204, 210, 218, 221, 227, 228

I

- 4) information.. 4, 5, 6, 7, 8, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 24, 39, 46, 58, 59, 60, 61, 62, 65, 84, 85, 86, 88, 91, 92, 93, 94, 97, 103, 107, 110, 111, 118, 135, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 151, 156, 157, 160, 162, 163, 165, 167, 169, 170, 171, 173, 175, 186, 197, 200, 201, 205, 206, 207, 208, 210, 211, 215, 219, 235, 237, 239, 240, 243, 244, 247, 250

M

- 5) manifestants69, 108, 109
- 6) manifestation .5, 17, 18, 27, 41, 57, 59, 62, 63, 64, 66, 92, 101, 111, 114, 116, 129, 130, 131, 132, 142, 159, 179, 187, 201, 222
- 7) manipulation ..5, 13, 14, 27, 77, 85, 86, 89, 103, 105, 107, 110, 117, 137, 173, 185, 190, 239, 240

P

- 8) protestation129, 130, 132, 188, 241

R

- 9) réforme .. 27, 44, 45, 71, 105

V

- 10) violence ... 5, 58, 62, 63, 66, 67, 82, 85, 101, 105, 121, 130, 186, 222, 250

Annexes

Annexe 1

16 Le Quotidien d'Oran
Jeudi 21 avril 2011.



Se plaindre... et ne plus manifester

Diwane al-mazalem est un bureau de doléances chargé d'étudier les plaintes des citoyens victimes d'injustice. Une initiative qui vise à calmer les tensions et à éviter les grèves et les manifestations. Focus.



Nous sommes des partisans de la liberté, pas des baltaguis. Au lieu de nous incriminer, négociez avec nous nos revendications et jugez Mubarak et ses acolytes pour leurs crimes ! ", dit Karima, une handicapée divorcée et mère de 3 enfants qui a parcouru des centaines de kilomètres, ses griefs en tête, pour déposer

ses doléances. Elle dit ne toucher qu'une pension mensuelle de 85 L.E. Cela fait 10 ans qu'elle se bat au jour le jour pour que sa demande d'ouvrir un kiosque soit acceptée. Pour elle, ce kiosque est avant tout un gagne-pain qui l'aidera à survivre et à pourvoir aux besoins de sa famille.

Après la révolution du 25 janvier, Karima, comme des milliers d'Égyptiens

victimes d'injustice, ne trouve que la rue comme moyen de se faire entendre : " Al-Charie lina " (les rues sont à nous). Les responsables font la sourde oreille. " Les grèves sont donc légitimes pour nous faire entendre ", scande-t-elle. Cependant, depuis le 26 mars, une nouvelle loi sur les sit-in et manifestations a été promulguée et l'armée a annoncé qu'il sera désormais interdit de se

mettre en grève ou de manifester.

Le gouvernement condamne à un an de prison ferme ou à verser une amende de près de 500 000 L.E. tous ceux qui incitent à des grèves ou à des sit-in considérés comme des actes qui freinent la production et la relance économique dans cette période de transition critique.

Une loi qui n'a fait qu'attiser la

colère des manifestants qui se

voient privés de leur droit de réclamer la concrétisation de leurs demandes à travers ces manifestations pacifiques. Pour calmer les citoyens en mal de justice, des responsables de la fonction publique ont créé Diwane al-mazalem (cabinet de doléances), afin de freiner, d'une part, cette explosion de manifestations et d'aider, d'autre part, à régler les problèmes des citoyens. " Ce sera une institution non judiciaire chargée d'étudier les doléances

des citoyens qui s'estiment lésés par une décision ou un acte jugé inéquitable ou contraire à la loi, pris par une administration ou un organisme quelconque ", explique le conseiller Mahmoud Al-Attar, assistant du chef du Conseil d'État. Il précise que la mission de ce diwane sera aussi d'intervenir auprès des administrations concernées pour lever le préjudice subi. Pour autant, il est possible d'y voir aussi une manière de contrôler les plaintes des citoyens sans pour autant changer les problèmes de fond. Si le Diwane a

compétence à recevoir les plaintes, il ne possède qu'un rôle de médiateur avec les ministères.

Ses actions restent symboliques et se résument plus à des valeurs de conseil, le bureau n'étant doté d'aucune autorité légale mis à part celle de recevoir les plaintes. Le Diwane deviendra cependant une institution capable de proposer des amendements aux règles et procédures préjudiciables aux administrés. Son rôle sera aussi de présenter au premier ministre des recommandations

susceptibles de rétablir le droit si celui-ci a été bafoué.

Pour autant, Diwane al-mazalem ne peut se substituer au tribunal ou émettre des jugements. Ce bureau servira uniquement de médiateur et agira comme une passerelle entre l'administration et le citoyen, afin de rétablir la confiance entre les administrés

et l'administration.

14 SIÈCLES PLUS TÔT

Une telle institution existait jadis. Son histoire remonte au VII^e siècle, en terre d'islam, à l'époque du second calife des musulmans, Omar Ibn Al-Khattab (634-644). Son appellation n'est pas fortuite. Elle est inspirée d'une tradition séculaire qui veut que les rois alaouites instruisent les plaintes de leurs sujets. Jusqu'au temps du protectorat, il existait encore un vizirat des chékayate qui avait pour attribution de se pencher sur les plaintes des personnes victimes

d'injustice, que ce soit de la part des agents de l'administration ou des cadis. Après avoir été enregistrées et résumées, les plaintes étaient soumises au sultan qui donnait aux enquêtes

ouvertes et aux sentences prononcées une force légale. Un concept qui fut une source d'inspiration pour la création d'une institution similaire en et qui existe dans plus de 120 pays d'Europe, d'Amérique latine, d'Asie ou d'Afrique. Citons à titre d'exemple le bureau des doléances du Maroc, institué en 2001, équivalent de l'office d'un ombudsman aux États-Unis ou du médiateur de la République en France. Une initiative approuvée par l'institution d'Al-Azhar qui a déjà franchi les premiers pas pour l'appliquer. L'écrivaine Farida Al-Naqqach pense que la création d'un tel organisme est un complément nécessaire dans un pays qui instaure la démocratie. Il est aussi indispensable pour revitaliser l'État de droit. " La répression ne peut engendrer que la violence. La dualité violence-répression est devenue le moyen le plus fréquent de dialogue entre les citoyens et l'administration.

Le résultat final est, on l'a vu, catastrophique. Diwane almazalem sera un moyen alternatif pour résoudre les conflits, et le meilleur moyen de baisser les tensions et d'éviter les affrontements ", souligne-t-elle.

Il suffit de voir comment cette

idée a germé et fait son chemin. Lorsqu'on débarque

aujourd'hui au Caire, il est rare de ne pas croiser de nombreuses manifestations, des grèves ou des sit-in. La place Tahrir, qui s'est transformée du jour au lendemain en un diwane mazalem géant et en un substitut aux visites des mausolées des saints, considérés comme porteur de sentences. Au lieu d'apporter les offrandes et d'allumer des cierges, les protestataires brandissent des pancartes résumant leurs revendications.

TAHRIR OU LE DIWANE

Tel est le cas d'Ibrahim Abdallah et d'autres paysans qui, au lieu d'aller voir le procureur général, se sont rendus sur la place Tahrir pour rencontrer des journalistes ou des responsables. Ils ont apporté avec eux des documents prouvant comment l'ex-ministre de l'Agriculture, Youssef Wali, s'est emparé de leurs terrains. Quand l'armée a vidé Tahrir, ces opprimés n'ont pas abdicué. Ils ont changé de destination en manifestant devant les ministères, les sièges de gouvernorat ou les rues parallèles.

Ici, une délégation de 300 personnes venues d'une localité distante de 50 km, pour demander la démission du maire. Là, un sit-in improvisé en pleine rue par une centaine de handicapés venus réclamer une pension. Dans une parallèle, une autre manifestation de fonctionnaires demandant la démission de leur patron.

Un peu plus loin, des grévistes

qui entendent purger les médias d'État, des

collabos et des responsables corrompus. Des troubles partout dans des institutions aussi vitales que les banques, les sociétés pétrolières, la télévision et les universités revendiquent un "grand nettoyage" pour dégager les "petits Moubarak" toujours à la tête de nombreuses institutions. Sans compter les milliers de grèves d'ouvriers qui ont lieu dans toute l'Égypte pour réclamer une hausse des salaires, une meilleure distribution des revenus et des contrats de travail permanents. Bref, les porteurs de cahiers de doléances sont particulièrement nombreux au lendemain de la révolution du 25 janvier. " Dans les tribunaux s'entassent des milliers et des milliers de plaintes. Et si les grèves sont interdites, ce diwane sera donc pour nous le seul recours légitime pour pouvoir transmettre nos voix ", dit Saleh Métoualli, professeur et qui a été licencié de son travail sans aucune raison en 2007. Il a fait le tour des bureaux des responsables pour se faire entendre, mais sans résultat. " Ceux qui m'en veulent ont de bons contacts avec la police ", ajoute-t-il, tout en espérant que les doléances des gens ne disparaîtront pas dans les méandres de la machine bureaucratique.

Cependant, beaucoup pensent que la création d'un bureau de doléances est une bonne initiative qui mérite d'être appliquée le plus tôt possible, afin de garantir la réussite de la révolution. "

Ces sit-in et protestations organisés sont

soutenus par des caciques du parti de l'ancien président Hosni Moubarak, et c'est de notre devoir en tant que citoyens égyptiens de lutter aujourd'hui contre les schémas révolutionnaires orchestrés ", affirme Magdi Bassiouni, expert en sécurité. Il ajoute qu'il s'agit de créer dans chaque gouvernorat un bureau des plaintes qui traiterait les doléances et les protestations des uns et des autres en tentant d'apporter des solutions originales et efficaces. Un point de vue anti-manifestations qui résume bien le but de ces diwanes : calmer sans guérir. " Il faut aussi que ces bureaux soient gérés par des personnalités connues pour leur droiture, leur intégrité et leur expérience dans la gestion des affaires publiques. Sinon, ce sera inutile, car les plaintes vont tomber dans l'oreille d'un sourd ", espère-t-il. Un avis partagé par Hassan Makhoulouf, fonctionnaire, qui précise que ce genre de bureaux existe déjà dans plusieurs administrations, mais sont en échec. A quoi servent ces " bureaux des lamentations " alors que les registres de doléances pullulent de remarques et de cris de rage qui se noient dans l'indifférence des responsables? Ces plaintes doivent faire l'objet d'une analyse sérieuse et être prises en considération,

faute de quoi personne ne pourra convaincre les contestataires de se taire et les sit-in se poursuivront sans relâche. Hassan cite l'exemple du chef de la municipalité d'Héliopolis qui tente d'améliorer la qualité des services dans

son quartier. Il n'hésite pas à ouvrir son cabinet le mardi pour recueillir les doléances des citoyens et remédier aux dysfonctionnements qui entravent l'action de l'administration. " Cette démarche fait partie de la

révolution que je mène dans l'administration : un monstre de lourdeur et d'inefficacité", conclut-il. Si l'exemple est louable, rien n'empêchera pourtant les citoyens de croire que ces bureaux de doléances sont un moyen de passer de la

pommade sur les plaies sans les soigner vraiment. Seule une profonde restructuration des institutions permettra d'éviter ces problèmes à long terme.
"

EVENEMENT

02 Le Quotidien d'Oran
Mercredi 1er juin 2011

**Les walis en réunion contre la bureaucratie
Un démon nommé administration**
Les relations entre l'administration et le citoyen seront au menu de la rencontre de deux jours qui commence aujourd'hui lors d'une réunion des walis avec le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales au Palais des Nations.

Salem Ferdi



Le communiqué du ministère de l'Intérieur en précise les thèmes : «L'amélioration des relations entre l'administration et le citoyen et la réhabilitation des services publics locaux»,

«La gestion des villes et des grandes métropoles», «L'allégement et l'harmonisation des procédures administratives », «Le développement des régions du Sud» et «L'évaluation et le renforcement de la coordination intersectorielle au niveau local en relation

avec le développement et l'investissement économique».La thématique vaste n'est pas nouvelle et revient de manière itérative depuis des années. Le Conseil des ministres du 3 février, en gestion «post-émeutes» de janvier, avait fait de l'amélioration de la relation entre

l'administration et les citoyens une des priorités tout comme l'emploi, le logement... Même si les autorités tentent, en ces temps «printaniers», de les dépolitiser, ce sont bien des thématiques qui sont à l'origine des mécontentements

le grand public sont coûteux financièrement et suscitent une défiance, très légitime, des Algériens à l'égard de l'administration.

UNE QUESTION TECHNIQUE ET SURTOUT... POLITIQUE

Le pire est que des études réalisées au cours de la décennie l'ont amplement démontré sans que cela se traduise par un effort d'amélioration de la qualité de la prestation des services publics. On peut même dire que le souci du contrôle – ou de remise en ordre après la décennie DEC où il s'est passé bien de choses anormales - l'administration a eu tendance à alourdir les choses avec des exigences nouvelles de documents

compliqués à obtenir. Les émeutes et la révolution ont d'ailleurs, et c'est tant mieux, incité l'administration à revenir sur l'exigence de certains documents qui empoisonnent- le mot n'est pas trop fort - la vie des Algériens.

Dans ce domaine, il y a encore des efforts à faire. Et comme toujours, les intentions - qui ne datent pas d'hier – ne se traduisent pas dans les faits. Certains politologues l'expliquant par le prisme sécuritaire et rentier qui gouverne le régime algérien et qui le pousse à chercher le

populaires et de son expression parfois violente par les émeutes. Il n'y avait pas besoin d'attendre les émeutes de janvier et la révolution chez le voisin pour se rendre compte que ce sont ces questions de vie quotidienne - et parfois de

«contrôle» au lieu d'œuvrer à rendre plus fluide le fonctionnement des administrations et de l'économie. Il est clair que la nature d'un système politique façonne sa manière d'administrer le pays et de gérer la relation avec les citoyens.

Une amélioration des relations entre le citoyen et son administration n'est pas réductible à un simple aspect technique, même si celui-ci a son importance. Toutes les mesures de «facilitation» éventuelles risquent d'être de nul effet si elles ne s'inscrivent pas dans une perspective de démocratisation de la vie politique au niveau national comme au niveau local. Or, les derniers changements au code communal montrent qu'on est encore loin. Et que l'on est toujours à la logique du contrôle administratif via les wilayas et daïras et qu'une gouvernance démocratique locale - qui n'a pas de sens sans vrais pouvoirs - n'est toujours pas un réel objectif. Les Algériens ont appris à ne pas trop croire aux intentions. Ils attendent les faits.

Les émeutes et la révolution ont d'ailleurs, et c'est tant mieux, incité l'administration à revenir sur l'exigence de certains documents qui empoisonnent- le mot n'est

survie - qui focalisent le plus le ressentiment social. Le paradoxe - mais c'est sans doute l'effet logique du système de rente - est que les goulots d'étranglement placés au niveau des administrations en liaison avec

pas trop fort - la vie des Algériens.

Dans ce domaine, il y a encore des efforts à faire. Et comme toujours, les intentions - qui ne datent pas d'hier – ne se traduisent pas dans les faits. Certains politologues l'expliquant par le prisme sécuritaire et rentier qui gouverne le régime algérien et qui le pousse à chercher le «contrôle» au lieu d'œuvrer à rendre plus fluide le fonctionnement des administrations et de l'économie. Il est clair que la nature d'un système politique façonne sa manière d'administrer le pays et de gérer la relation avec les citoyens.

Une amélioration des relations entre le citoyen et son administration n'est pas réductible à un simple aspect technique, même si celui-ci a son importance. Toutes les mesures de «facilitation» éventuelles risquent d'être de nul effet si elles ne s'inscrivent pas dans une perspective de démocratisation de la vie politique au niveau national comme au niveau local. Or, les derniers changements au code communal montrent qu'on est encore loin. Et que l'on est toujours à la logique du contrôle administratif via les wilayas et daïras et qu'une gouvernance démocratique locale - qui n'a pas de sens sans vrais

pouvoirs - n'est toujours pas
un réel objectif. Les
Algériens ont appris à ne

pas trop croire aux
intentions. Ils attendent les
faits.

Les résidents répondent à Ouyahia



Les médecins résidents ont réitéré hier à Alger la revendication d'un «véritable projet de santé au profit du citoyen» affirmant leur disponibilité à rester plus longtemps au Sud et dans les régions des Hauts-Plateaux en bénéficiant des moyens incitatifs. Les médecins résidents veulent «un véritable projet de santé au profit du citoyen», a indiqué le porte-parole du collectif autonome des médecins algériens M. Mohamed Tewfik Yeles dans une déclaration à l'APS, ajoutant que «les problèmes de santé ne se règlent pas avec des mesures non étudiées mais avec des solutions profondes». Après avoir déploré la position du gouvernement qui est resté sourd aux revendications de cette catégorie de médecins, le Dr Yeles a qualifié de «politique d'échec» l'attitude du gouvernement à l'égard de la revendication d'abrogation des lois et décrets relatifs au service civil du médecin résident. Les médecins résidents, a-t-il dit, demandent de «rester au-delà d'une année dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux mais de bénéficier pour cela de mesures incitatives ». Il a réitéré, à cette occasion,

l'attachement des médecins résidents à leurs revendications «quel qu'en soit le prix, dût-il être une année blanche», précisant que cette année «ne sera pas perdue si nous réalisons le projet de santé pour le peuple».

Le Quotidien d'Oran
Jeudi 06 janvier 2011

Émeutes à Oran

Des émeutes ont éclaté, hier, en début d'après-midi, à Oran où la tension était vive dans certains quartiers, où les habitants craignaient un «remake» des violentes émeutes de 2008.

K. Assia & H. Barti

Les manifestations avaient commencé dans le quartier de Ibn Sina (ex-Victor-Hugo) avant de s'étendre par la suite au quartier d'El-Hamri. Il était, en effet, 14 heures lorsque des dizaines de jeunes ont fermé à la circulation l'axe reliant le parc d'attractions au quartier de Bastié. Même si les motivations des manifestants n'étaient pas clairement exprimées, certains n'hésitaient pas à dénoncer la flambée des prix de nombre de produits comme l'huile, le sucre entre autres. Pour exprimer leur colère, les manifestants ont incendié des pneus qu'ils ont mis en travers de cette artère. Et la situation a fini par dégénérer. Des émeutiers jetaient des projectiles sur les automobilistes et sur les policiers. Ces derniers ont bouclé le périmètre et orienté les automobilistes

vers d'autres directions. Après l'intervention des forces de l'ordre, les manifestants se sont retranchés dans les bâtiments.

Tous les commerces ont baissé rideaux craignant que les émeutiers ne s'en prennent à leurs magasins.

Les émeutes se sont étendues par la suite au quartier d'El-Hamri, prenant une autre tournure. Avant l'arrivée des renforts des forces anti-émeutes, deux groupes de jeunes s'étaient formés. Surgissant des ruelles, vers le grand boulevard, ils jetaient des pierres sur les automobilistes. Des pneus étaient brûlés également. Des individus se sont dirigés vers le dépôt d'Eriad où ils ont arraché le portail qui a été utilisé pour barrer la route. A l'intérieur du dépôt, des sacs de farine ont été volés. L'arrivée des renforts de la police a permis d'éviter le pire. Les émeutiers ont pris la fuite abandonnant les sacs de farine. Aux environs de 17h30, la grande avenue a été dégagée et les manifestants dispersés. Mais le dispositif de sécurité était toujours en place en fin d'après-midi, de crainte que les émeutes reprennent. Au quartier Hay Dhaya (ex-Petit Lac), le siège de la Cnep a été entièrement saccagé. Les émeutiers se sont emparés de matériel informatique et autres objets qui leur tombaient sous la main. Au centre-ville, un vent de panique a subitement soufflé sur les principales artères, qui se sont vidées de toute circulation automobile en

quelques minutes à peine. C'est aux environs de 16h que la nouvelle du déclenchement d'émeutes au quartier de Bastié s'était propagée pour installer un climat fort tendu au centre-ville contraignant l'ensemble des magasins des rues Larbi Ben M'hidi, Mohamed Khemisti, Abane Ramdane, Larbi Tebessi, entre autres, à baisser rideaux. Vide de toute circulation automobile, la voie publique était investie par des dizaines de jeunes et de moins jeunes. Les forces de

l'ordre se sont pour leur part installées avec leurs véhicules blindés au niveau des points stratégiques et autres carrefours importants de la ville pour protéger les édifices publics et les agences de banques et prévenir toute tentative de dégradation. Une présence des forces de l'ordre qui s'est voulue avant tout «dissuasive» en veillant à éviter toute provocation. D'ailleurs mis à part quelques barricades dressées au niveau du quartier de St Pierre où des jeunes ont barré la route en

brûlant des pneus et des planches de bois ou encore à Larbi Ben M'hidi à hauteur du passage Germain, aucun incident notable n'a été enregistré. La tension restait cependant palpable au centre-ville et l'ensemble des services, notamment le transport en commun, restaient complètement paralysés jusqu'à une heure tardive de la journée, laissant libre cours aux rumeurs les plus folles. A noter enfin que les services de police ont procédé à des interpellations.



Le Quotidien d'Oran

Samedi 02 avril 2011

Révolutions, bouteflikismes, milliards gratuits et État par courrier

LES ALGÉRIENS ENTRE DÉSIR DE CHANGEMENT ET PEUR DU CHAOS



«Une révolution ou une réforme mais qu'on en finisse !». C'est le propos, en aparté, d'un homme d'affaires algériens, exaspéré par le lourd climat «national» de l'attente et des pressions sociales paralysantes. Dans un curieux renversement, ce sont les milieux patronaux algériens qui réclament une «solution» radicale, pas le reste du peuple.

Kamel Daoud

17 janvier 2011, le dictateur tunisien fuit son pays et son régime tombe. Une dizaine de jours plutôt, des émeutes dites «de l'huile et du sucre» avaient secoué dangereusement le pays, dans une synchronie qui a vite fait de rappeler Octobre 88. «Une chance inouïe pour nos gouvernants» commentera en s'amusant un cadre supérieur: «si les émeutes avaient eu lieu après la révolution tunisienne, on aurait pu aboutir à autre chose peut-être». Depuis, cependant, appelé par le printemps arabe à soutenir des réformes ou à subir la révolution dure, le système algérien a donné des gages, «sur papier» de sa volonté

de changer et a annoncé de grandes... réformes sur deux axes: politiques et socio-économiques.

Les premières ont entamé la démarche par une levée de l'état d'urgence, saluée comme un premier pas par une partie de la classe politique et par quelques «tuteurs» occidentaux mais sans aller jusqu'à cette limite de la culture parti unique: agrément de nouveaux partis, autorisations des manifestations dans les villes, ouverture au privé du champ audiovisuel, etc. Les secondes ont versé dans la culture habituelle de la distribution de la rente et du soutien alimentaire direct: bonification des

crédits, plan ANSEJ, emplois, etc. l'effet d'appel sera terrible et provoquera une bousculade des corporations aux portes de la présidence, des grèves, immolations et revendications de presque tous les corps sociaux. «Les gens ont compris que le Pouvoir est faible et que pour «manger», c'est maintenant ou jamais », conclut-on.

«MAIS POURQUOI CELA NE SE PASSE PAS CHEZ VOUS ?»

C'est la question posée à l'auteur de ces lignes par un responsable du journal londonien de référence The Times la semaine dernière. Réponse malaisée et difficile. Le cas algérien

laisse perplexe. Une sorte de prestige régional a placé les Algériens au top des peuples arabes révolutionnaires, protestataires, revendicateurs lors du siècle dernier. C'est, pour l'histoire formelle, le premier pays qui a organisé des élections présidentielles pluralistes dans une aire arabe habituée aux monarchismes de fait ou de familles. Après Tunis, tous les regards se sont donc tournés vers Alger et les siens. La date du 12 février et l'appel de la coordination nationale pour le changement et la démocratie devait être le point de départ d'une révolution moins naïve que celle d'Octobre 1988.

Il n'en sera rien : les dispositifs policiers seront efficaces, l'appel peu convaincant et l'hésitation sera générale. «On ne peut pas le dire à haute voix, mais la présence de Saïd Sadi dans la CNCND a plombé le mouvement. Le pouvoir et ses relais ont su jouer sur l'argument régionaliste, présentant la protesta comme un mouvement kabyle. Par ailleurs, le patron du RCD fait parti d'une génération qui a composé avec le Pouvoir selon l'opinion simple de la grand majorité», expliquera un journaliste. C'est une piste. D'autres sont à creuser: *«Les Algériens ont simplement peur. Ils ont souffert lourdement durant la décennie 90», dira un diplomate européen à l'auteur de ces lignes.*

Pas besoin d'être grand sociologue pour énumérer les raisons de l'exception algérienne: absence de leader efficace et jeune,

dispositif policier strict, peur après les «punitives» des années 90, désaffection du politique, floue de la cible à chasser (Bouteflika ou ceux qui l'ont nommé ? qui est le système : La Présidence ou les «services» ?), dépolitisation extrême. «Un ouvrier de base des années 70 était beaucoup plus politisé qu'un militant de parti aujourd'hui», répondra un sociologue oranais installé aujourd'hui en France. Du 12 et jusqu'à aujourd'hui, les Algériens ont préféré la révolution personnelle à celle collective. La contre campagne officielle, essentiellement menée par le ministre des AE Mourad Medelci, sur les plateaux des TV occidentales et au sein de leurs offices, a lourdement joué sur cette situation: les arguments de campagne étaient que «notre révolution nous l'avons faite en 88» et que «les Algériens ont déjà payé». Des arguments porteurs et à impact sur les esprits post 90.

RECYCLAGE DES ANNÉES 90 ET PRODUITS DÉRIVÉS.

Dans le courant des trois mois de cette terrible année, on découvrira que les années 90 ont une facture et continuent de faire des victimes. D'abord et surtout en politique : toute la classe politique opposante «enfant de cette époque» est rejetée par les Algériens. Mauvais souvenir de quelques choix antérieurs lourds: éradication ou dialogue, participation ou internationalisation, opposition ou figuration. Le discours anti-islamiste et

celui dénonçant le risque terroriste ne portent plus même s'ils sont pratiqués à outrance par le Pouvoir et ses opposants. «Les Algériens veulent du sang neuf et des visages nouveaux», affirme un observateur. Ce trauma sera, en partie, à l'origine de la scission de la CNCND en deux: CNCND-partis politiques, CNCND-Barakat. Le recyclage aussi l'usage que l'on fera de Ali Benhadj: icône insistante du radicalisme algérien, il tente la présence dans les émeutes algériennes d'Alger : rejeté par les uns, chassé par les autres, il sert aussi d'effet de manip de l'image et d'ogresse pour faire peur aux occidentaux et colorer les mouvements sociaux en Algérie par la fameuse menace islamiste. Dans le tas, les événements d'octobre sont aussi utilisés pour la décennie suivante: «la révolution les Algériens l'ont faite en octobre» est l'un des slogans étonnant du système en place, sachant que cet événement n'a jamais été autant célébré comme un acquis et qu'il a longtemps souffert d'être classé accident de travail avant d'être classé accident de l'histoire.

LE «CHASSER QUI ?» ET LE «JE VEUX VIVRE EN PAIX»

Contrairement aux autres systèmes politiques arabes où les pouvoirs sont concentrés et les dictatures identifiables, le cas algérien fait exception. Une sorte de formule où Moubarak est vice président d'un collège de décision indirecte et d'un Général Tantaoui très discret. Lors des premières tentatives de marches de la

CNCD, les slogans étaient hésitants sur le «Dégage» contre Bouteflika et pas par amour. Les Algériens savent ou croient savoir que le président de la République a la responsabilité mais pas la totalité des pouvoirs. Le cycle entamé depuis la «démission» de Chadli avait fini par laisser transparaître la répartition des manettes de pouvoirs en Algérie : Présidence, «Services», Armée, etc. «On a déjà chassé notre Moubarak en 88 et c'était une erreur», résumera Hamid B, un journaliste. Comprendre : cela n'a servi à rien de chasser Chadli puisque le système n'est pas tombé. L'erreur algérienne sert même, dit-on, de pédagogie de base aux mouvements révolutionnaires en Tunisie et en Égypte : le départ de tous et pas seulement de la tête. «Si les «Moukhabarates» ne tombent pas, on n'a rien fait». Du coup, une partie de la popularité de Bouteflika semble reposer sur une perception intuitive de sa situation difficile face à une partie invisible. Le flou de la cible plombera à son tour les mouvements de protesta en Algérie et les réduira à des demandes d'argent et de salaires. «Chasser qui d'abord ? Ils sont nombreux. Il y a toute une liste», résumera un Algérien lors de la dernière tentative de marche à Oran et qui a tourné aux arrestations en vrac. Pour les Algériens, il s'agit «d'une dictature molle» selon l'expression d'un politologue étranger, difficile à chasser et qui peut s'adapter à tout.

Reste que le rejet de la révolution n'est pas assimilable uniquement aux groupes de Baltaguya, payés ou embrigadés par quelques élus pour casser du manifestant à chaque tentative de marche. Les Baltaguya restent une minorité amusante, là où la majorité algérienne est dans une sorte de passif «je ne marche pas, sauf pour moi-même». Une formule pour des grèves Zenga Zenga. A base de la peur, une partie des Algériens ont construit une argumentaire contre-révolution, illustré des images du chaos en Tunisie et en Égypte. «Les Tunisiens acceptent aujourd'hui n'importe quel prix que je leur paye pour des prestations en bâtiment qu'ils négociaient durement avant la chute de Ben Ali», racontera un homme d'affaires spécialiste en hôtellerie. «Chez eux, c'est du jamais vu: des hommes armés de couteaux à... Hammamet !».

LES HOMMES D'AFFAIRES ALGÉRIENS ONT PEUR :

A la porte de sa maison où il a reçu

le journaliste à Oran, l'un des plus importants hommes d'affaires de la région répondra exaspéré «j'ai vraiment peur mais, parfois, quand je vois ce qui se passe quotidiennement et les difficultés bureaucratiques auquel je fais face, je me dis : que cela arrive même si je perds tout !». C'est la formule générale : envie de changer mais peur du chaos. Le syndrome touche essentiellement le maigre tissu de «privés» algériens, dépendant de la sécurité et des marchés de

l'État, directs ou indirects. «Je l'ai dit à l'un des représentants de Bouteflika quand ils nous a appelés pour consultation il y a quelques semaines : moi mes billes sont ici, quant à vous, quand ça va éclater, il vous suffit de prendre l'avion. Ce n'est maintenant qu'il fallait nous appeler mais il y a des années». Quelle a été sa réponse ? «Il a baissé la tête». Le pire message leur sera adressé, par la suite, par les offres de «distribution de rente» par le biais des fameux dispositifs pour les jeunes. «Au lieu de donner l'argent et les prêts aux hommes d'affaires qui ont l'expérience de l'entreprise, qui peuvent rembourser et qui peuvent créer de l'emploi et des gisement fiscaux, on le donne à des jeunes qui vont acheter des voitures de luxe, de places de chaloupe», répondra avec colère un patron algérien à l'ouest. «Dans ma ville, un homme qui avait un problème de logement a acheté un bus, avec l'ANSEJ et il y passe ses nuits». L'anecdote est suffisante selon notre interlocuteur. Le procès du populisme des dernières mesures est sévère chez le patronat algérien qui ne comprend pas cet excès de retour au socialisme. «Beaucoup de cet argent ne sera pas remboursé mais je me dis que si 50% des projets réussissent, c'est déjà ça de gagné», ajoute un autre pour se consoler. Le pire, pour les «privés» algérien, reste cependant l'indécision. Si les classes basses se sont contentées des mesures de ventilation de l'argent ou des promesses d'argent,

l'indécision de la situation algérienne pèse lourd sur l'économie. «On ne sait plus quoi faire ni que décider. On ne comprend plus ce gouvernement : il prend les pires décisions avec la dernière et l'avant-dernière Loi de finances, nous étouffe et bloque l'économie du pays puis prend les mesures exactement contraire en à peine un mois après la chute de Ben Ali: on n'a plus de gouvernance à la fin». A comprendre: concessions sur le code de la route, commerce informel plus que toléré, facilités bancaires pour les moins producteurs de plus-value, etc. Les réactions à la crise de l'huile et du sucre avaient annoncé, déjà, le début d'une politique de concessions lourdes, avec des régimes fiscaux «invraisemblables » qui seront généralisées par la suite à presque toute l'économie nationale et à son détriment.

LE MYSTÈRE BOUTEFLIKA ET SON SILENCE :

«Où est passé le Président ?». La question est elle aussi nationale. Après un premier mandat de forte visibilité et un second marqué par une volonté de mener des relances à gros budgets, «l'erreur de Bouteflika a été d'insister pour un 3^{ème}» résumant beaucoup de nos interlocuteurs. «Il aurait pu choisir de sortir par la grande porte, avec une Réconciliation bouclée et une dette externe payée mais il ne l'a pas fait». Le

3^{ème} mandat «pour un homme qui a connu une chance inouïe tout au long de sa vie et jusqu'aux dernières années avec le 11 septembre US, le prix du baril et la pluviométrie, l'imprévue des révolutions arabes a été un désastre». Le silence de Bouteflika «contrairement à ce que l'on dit est déjà dû à une incapacité physique marquée depuis des mois: le début de cette année, un discours a même été enregistré avant d'être retiré : la voix du Président y était à peine audible» rapporte une source généralement très bien informée. «L'homme a fait le vide autour de lui au point où personne n'ose élever la voix de la contradiction ou de la proposition à la Présidence : vous savez, le problème aujourd'hui est que la Présidence n'a même pas la chance d'une cheville ouvrière comme feu Larbi Belkheir. C'est le vide et l'âge avancée de l'entourage du Président qui aggravent sa faiblesse», ajoute-t-on. «Je vous jure qu'il lui arrive de pleurer par moments face à la situation», raconte notre source, offrant une piste au mystère d'un exercice du pouvoir par courrier interposé. La situation de l'homme est rendue encore plus difficile «par l'implication de ses frères dans des cercles d'affaires qui l'handicapent et le prennent en otage vis-à-vis de ses adversaires». Qui ? «L'opinion désigne

souvent des centres de décisions au sein des services algériens : Bouteflika a été utilisé et on a insisté sur son 3^{ème} mandat pour le garder comme président utile au nom de la stabilité : aujourd'hui, il est piégé». La tension supposée entre lui et les têtes des «Services» est du domaine public même si on dit qu'il s'agit de rumeurs de sérail comme aime les nourrir l'opinion publique par manque d'éclairages. L'équation Présidence/ Services servira à expliquer les tensions, les manipulations et les affaires de corruptions étalées au grand public.

«Que voulez-vous qu'il fasse avec un Sénat et un Parlement peu légitime, des ministres peu engagés ou si peu efficaces et un entourage immédiat sans épaisseur face à des détracteurs internes ?». Dans l'équation, le Premier ministre brille par une stratégie de réserve qui ne passe pas inaperçue: «lors d'une réunion, il a clairement dit à ses interlocuteurs critiques : demandez-moi des comptes à partir de 2014, pour le moment, je ne suis qu'un Premier ministre» jure notre source. L'isolement est encore plus accentué par le maladroit recours à des intermédiaires peu appréciés par le public comme le SG du FLN Belkhadem entre autres. Suite en page 06

M^{me} CHERIFA BOUATTA. Vice-présidente de la société algérienne de recherche en psychologie (SARP)

«Elles étaient l'objet de la honte, elles ont été déportées»

El Watan - Lundi 8 mars 2010

Propos recueillis par Ghania Lassal

Lorsqu'elles ont été retrouvées, quel était l'état psychologique des femmes violées par les terroristes ? Quel accueil ont-elles reçu ?

Dans la plupart des cas que nous avons eu à traiter, et dont nous avons entendu parler, beaucoup d'entre elles étaient complètement désorganisées, déstructurées, dans un état des plus graves. Elles nécessitaient toutes d'être prises en charge en psychiatrie. Cependant, seules quelques-unes en ont profité. Car, finalement, la seule aide dont elles ont bénéficié venait d'individualités et d'associations, qui ont tenté de leur venir en aide sur un plan matériel, juridique, administratif et psychologique. Ces collectifs ont souvent été en butte au rejet de ces femmes. Elles n'aspiraient qu'à une seule chose : disparaître. Car la société est très dure, impitoyable, qui ne pardonne pas à une femme en général «de bafouer l'honneur», et ce, même lorsqu'elle a été violée. Même si ce n'est pas de leur faute, même si ce sont elles les victimes. Elles n'ont pas été disculpées de ce péché. En Bosnie par exemple, qui est une société musulmane, il y a eu des milliers de femmes violées.

Les religieux, les imams, ont promulgué des fetwas pour dire que ce sont des victimes, des martyres. La société a, de ce fait, été très tolérante envers elles, la famille très juste. Et ce, contrairement à ce qui a eu lieu en Algérie, où aucun effort officiel n'a été consenti, et où la famille et la société n'ont éprouvé aucune compassion à l'égard de ces filles. Car, en général, les familles n'ont pas porté leurs filles victimes. Elles étaient absentes, et très mal au point face au viol et à l'enlèvement des femmes. La famille a tout fait pour rejeter ces filles, pour les déplacer, les envoyer à l'autre bout du pays, dans un centre, un foyer ou chez de la famille. Cela pour ne pas avoir sous les yeux «l'objet de la honte». D'ailleurs, les victimes de viols étaient vraiment dans la culpabilité et la honte. Une victime pensait que c'était à cause d'elle parce que c'est une fille, que c'est elle qui a sali l'honneur de la famille. Elles pensaient que leur famille était en droit de leur en vouloir pour l'opprobre jeté sur la famille. L'on comprend dès lors que ces filles aient voulu se faire le plus discrètes possible, quitte à accepter d'étouffer ce qui les ronge.

D'ailleurs, les rares qui ont bien été entourées et bien prises en charge affectivement sont celles qui ont pu émerger. Celles qui devaient, coûte que coûte et pour se sauver, extérioriser leurs expériences. On a réussi à les voir, elles ont pu parler et partager leurs douleurs avec les autres.



Certaines femmes ont refait leur vie, d'autres n'ont pas pu se remettre de ce qu'elles ont vécu. Comment analysez-vous le destin des rares filles dont on a des nouvelles ?

Certaines femmes ont complètement disparu sans laisser de traces, elles sont parties à l'autre bout du pays, pour se faire oublier. Il y a eu une volonté de la famille de les faire disparaître, de tout faire pour qu'elles ne reviennent pas dans leur village, dans leur ville. Elles ont toutes, ou du moins pour la plupart, été «déportées», parce qu'il ne fallait plus qu'elles restent là, où tout le monde connaissait leur histoire. On a aussi vu quelques filles devenir des prostituées. Mais dans ce cas, c'est comme si leur corps ne leur appartenait plus. Qu'il était tellement mauvais, tellement sale, que l'on peut le donner, que l'on peut offrir, on peut en faire ce qu'on veut, ce que les autres hommes veulent. C'est comme si elles se punissaient, et qu'elles punissaient ce corps par la faute duquel elles ont vécu l'enfer. Certaines avaient même une prédilection pour les hommes qui portaient l'uniforme. Parce que c'est une protection, ou bien essayent-elles aussi de retrouver des combattants, des guerriers, avec toute la force et la brutalité qu'elles

ont rencontrées et qu'elles rechercheraient, pour se punir toujours, à travers ces hommes. Plus réjouissant, mais, plus rare, certaines ont pu se marier, fonder une famille. Cependant, il a été constaté une tendance à épouser des hommes plus âgés qu'elles. Plusieurs explications peuvent être avancées, sociales ou psychologiques.

D'une part, par le fait d'avoir été violées, d'avoir été souillées, elles n'ont plus rien. Plus rien à offrir, et ne peuvent plus rien espérer de la vie, si ce n'est un vieillard, qui pourrait accepter d'épouser une fille qui n'est plus vierge, dont le corps a été sali et qui n'a plus d'honneur. Donc c'est tout ce qu'elles peuvent mériter, un vieillard, quelqu'un de «disqualifié » socialement, parce qu'elle ne vaut plus rien, elle n'a plus de valeur. Et cela est dramatique. D'autre part, aussi, et peut-être, parce qu'elle recherche une protection, la figure paternelle qui n'a pas su, ou pu, les protéger lors de ces exactions.

De même, un vieux ne représente pas une menace, sexuellement parlant. Il est censé être dénué de toutes pulsions, d'instincts ou de désir. Il est de ce fait perçu comme quelqu'un d'inoffensif. Contrairement à un jeune homme, qui personnalise cette sexualité, la blessure donc qu'elles ont vécu. Cependant, la question qui se pose est : avaient-elles le choix, et comment se représentaient-elles leur propre personne, leur propre valeur ?

Peut-on vraiment oublier et construire une vie un tant soit peu «normale» après cette épreuve ?

Non, je ne pense pas que l'on puisse oublier. Le viol ne s'oublie pas, d'autant plus lorsqu'il est accompagné de cette violence extrême. Cela reste une cicatrice, une blessure très importante, qui marque au sens presque physique une femme. Pour les femmes qui ont réussi à se reconstruire, il y a ce que l'on appelle la résilience. C'est lorsque des personnes disposent, ou mobilisent les ressources nécessaires pour

surmonter cette épreuve. De même, la résilience peut venir de l'entourage, qui peut porter la victime et la soutenir. Cela peut être une sœur qui vous prend en charge, une tante qui vous accueille, qui vous écoute et qui essaye de réparer ce qui est cassé. Elle vous regarde avec empathie, en tant que personne ayant des capacités, ayant de l'espoir, ayant une vie à faire. Ces personnes peuvent aider une femme violée à entrevoir une vie possible, et qui vaut la peine d'être vécue. Car la question qui se pose est la suivante : y a-t-il une vie après le viol ? Et se réapproprier son identité, sa vie de femme est très difficile, et cela exige un très gros travail sur soi, soit avec un

tiers, un psy, ou avec un entourage bienveillant. C'est possible, mais toujours délicat. Mais en tout cas, surtout pas sans que cette infraction, cette incursion dans leur vie soit complètement gommée.

G. L.

CLARA ZETKIN AVAIT PLAIDÉ POUR UNE JOURNÉE DE LA FEMME

Cent ans d'une lutte qui continue

La date du 8 mars trouve son origine le 8 mars 1910 à Copenhague, lors de la deuxième Conférence internationale des femmes socialistes.

Depuis un siècle, les femmes du monde entier célèbrent le 8 Mars comme une halte sur un combat qu'elles ne cessent de parcourir de différentes manières, chacune dans son domaine, dans son pays et dans sa société. Certaines qualifient le 8 Mars de fête, d'autres par contre le perçoivent comme un devoir solennel de mémoire sur tous les sacrifices consentis par toutes les femmes pour acquérir leurs droits, alors qu'une autre frange le considère comme la consécration de l'inégalité entre hommes et femmes puisque sa célébration est en elle-même une discrimination. Mais pour comprendre le vrai sens de cette journée, il est impératif de revenir à l'histoire pour s'apercevoir que des droits que l'on considère aujourd'hui comme élémentaires n'étaient pas évidents il y a un siècle. Célébrer le 8 Mars ne signifie pas s'asseoir sur les lauriers de ce que nos aînées ont arrachés au prix de dur labeur, mais signifie une alerte qui rappelle que la lutte doit continuer. Si beaucoup renvoient la célébration de la journée de la femme au combat des ouvrières américaines du

textile, l'histoire par contre ne fait aucune mention d'une journée de grève organisée par ces mêmes ouvrières un certain 8 mars 1857.

Lors de cette mythique journée de grève, les ouvrières de l'habillement de la ville de New York ont défilé dans les rues, pour réclamer la journée de 10 heures, l'augmentation des salaires, l'égalité pour un travail égal, la création de crèches et le respect de leur dignité. S'il s'agit d'une légende, il ne faut pas pour autant minimiser le rôle joué par les ouvrières américaines dans la lutte pour le droit de vote, pour de meilleures conditions de travail et l'égalité avec les hommes. L'on reconnaît par contre l'existence d'une grève des chemisières à New York, du 22 novembre 1909 au 15 février 1910. Une lutte qui avait aussi un écho dans l'Europe du XIXe et début du XXe siècle. Mais la date du 8 mars trouve son origine le 8 mars 1910 à Copenhague, lors de la deuxième Conférence internationale des femmes socialistes, où Clara Zetkin, membre du Parti socialiste allemand, SPD, puis du Parti communiste, KPD, lance la proposition d'opter pour une journée des femmes devant servir en premier chef la lutte pour le droit de vote, l'égalité des sexes et pour le socialisme. Une proposition qui prend

racine du fameux Woman's Day instauré aux États-Unis en 1909.



Quant au choix de la date du 8 mars comme journée de la femme, il n'a été retenu que suite à la manifestation des femmes russes le 8 mars 1917, qui envahirent dans un sursaut révolutionnaire Petrograd pour réclamer du pain dans une Russie rongée par la crise. Durant la même période, différents pays européens sont le théâtre de manifestations et actions en faveur de l'émancipation de la femme, qui se sont soldées des années plus tard par des acquis dont le droit de vote. L'officialisation par les Nations unies de la date du 8 mars comme journée internationale n'est intervenue que le 8 mars 1975. Le mouvement féministe occidental de l'époque s'était fardé du combat pour de nombreuses causes dont le droit à l'avortement. Les femmes occidentales continuent d'être à ce jour moins payées que les hommes, alors que l'on parle d'une «ringardisation» du

mouvement féministe. Du côté des pays du Sud, la lutte s'avère plus rude du fait des régimes dictatoriaux et des archaïsmes qui habitent les sociétés. La lutte est sur deux fronts, celui de la libération de l'homme qui va de pair avec la libération de la femme. Les femmes se battent pour la démocratie et pour leurs droits. Les femmes algériennes, qui ont payé un lourd tribut pour l'indépendance du pays, pour la lutte contre le terrorisme et l'obscurantisme, ont été réduites au statut de mineures à vie par le truchement d'un code de la famille discriminatoire, sexiste et réducteur. Tant que discriminations il y a, le féminisme ne peut pas mourir. Au combat, citoyennes.

^ Nadjia Bouaricha

Annexe 2

Jeudi 06 janvier 2011

Émeutes à Oran

Des émeutes ont éclaté, hier, en début d'après-midi, à Oran où la tension était vive dans certains quartiers, où les habitants craignaient un «remake» des violentes émeutes de 2008. Les manifestations avaient commencé dans le quartier de Ibn Sina (ex-Victor Hugo) avant de s'étendre par la suite au quartier d'El-Hamri. Il était, en effet, 14 heures lorsque des dizaines de jeunes ont fermé à la circulation l'axe reliant le parc d'attractions au quartier de Bastié. Même si les motivations des manifestants n'étaient pas clairement exprimées, certains n'hésitaient pas à dénoncer la flambée des prix de nombre de produits comme l'huile, le sucre entre autres. Pour exprimer leur colère, les manifestants ont incendié des pneus qu'ils ont mis en travers de cette artère. Et la situation a fini par dégénérer.

Des émeutiers jetaient des projectiles sur les automobilistes et sur les policiers. Ces derniers ont bouclé le périmètre et orienté les automobilistes vers d'autres directions. Après l'intervention des forces de l'ordre, les manifestants se sont retranchés dans les bâtiments. Tous les commerces ont baissé rideaux craignant que les

émeutiers ne s'en prennent à leurs magasins. Les émeutes se sont étendues par la suite au quartier d'El-Hamri, prenant une autre tournure. Avant l'arrivée des renforts des forces anti-émeutes, deux groupes de jeunes s'étaient formés. Surgissant des ruelles, vers le grand boulevard, ils jetaient des pierres sur les automobilistes. Des pneus étaient brûlés également. Des individus se sont dirigés vers le dépôt d'Eriad où ils ont arraché le portail qui a été utilisé pour barrer la route. À l'intérieur du dépôt, des sacs de farine ont été volés. L'arrivée des renforts de la police a permis d'éviter le pire. Les émeutiers ont pris la fuite abandonnant les sacs de farine. Aux environs de 17h30, la grande avenue a été dégagée et les manifestants dispersés. Mais le dispositif de sécurité était toujours en place en fin d'après-midi, de crainte que les émeutes reprennent. Au quartier Hay Dhaya (ex-Petit Lac), le siège de la Cnep a été entièrement saccagé. Les émeutiers se sont emparés de matériel informatique et autres objets qui leur tombaient sous la main. Au centre-ville, un vent de panique a subitement soufflé sur les principales artères, qui se sont vidées de toute

circulation automobile en quelques minutes à peine. C'est aux environs de 16h que la nouvelle du déclenchement d'émeutes au quartier de Bastié s'était propagée pour installer un climat fort tendu au centre-ville contraignant l'ensemble des magasins des rues Larbi Ben M'hidi, Mohamed Khemisti, Abane Ramdane, Larbi Tebessi, entre autres, à baisser rideaux. Vide de toute circulation automobile, la voie publique était investie par des dizaines de jeunes et de moins jeunes. Les forces de l'ordre se sont pour leur part installées avec leurs véhicules blindés au niveau des points stratégiques et autres carrefours importants de la ville pour protéger les édifices publics et les agences de banques et prévenir toute tentative de dégradation. Une présence des forces de l'ordre qui s'est voulue avant tout «dissuasive» en veillant à éviter toute provocation. D'ailleurs mis à part quelques barricades dressées au niveau du quartier de St Pierre où des jeunes ont barré la route en brûlant des pneus et des planches de bois ou encore à Larbi Ben M'hidi à hauteur du passage Germain, aucun incident notable n'a été enregistré. La tension restait cependant palpable au centre-ville et

l'ensemble des services, notamment ; le transport en commun, restaient complètement paralysés jusqu'à une heure tardive de la journée, laissant libre cours aux rumeurs les plus folles. A noter enfin que les services de police ont procédé à des interpellations.

k. Assia et H Barti

Samedi 02 avril 2011

IL NIE LA CRISE
POLITIQUE ET
S'OPPOSE AU
CHANGEMENT

Ouyahia, un soldat qui
veut sauver le système

C'est un Premier
ministre arrogant et
méprisant qui s'est
présenté

aux Algériens,
mercredi dernier, à la
télévision. L'homme,
qu'on appelle sans que ça
l'offusque «*l'exécutant des
sales besognes*», a lâché que
l'Algérie ne connaîtra pas
«*de changement politique
car elle ne souffre pas de
crise politique*» Terré dans
un silence plusieurs mois
durant, Ahmed Ouyahia
choisit de sortir de son
mutisme par la porte de
l'intolérable fuite en
avant et de l'invective. Ce
n'est assurément pas le

ton que les Algériens,
pris dans l'étau d'un mal-
être et d'un mal vivre,
souhaitaient entendre.
Alors que les appels pour
un changement radical du
système se suivent et se
multiplient depuis trois
mois, le Premier ministre,
adossé à son indéfectible
et confortable allégeance
au pouvoir, répond d'un
insultant «niet» et affirme
que le système continuera
à vivre avec ses travers et
sa logique pourtant
détriciés : «*Chez nous, le
changement est intervenu en
1989. Il y a plus de 30*

*partis politiques, une
centaine de titres de presse,
nous n'avons pas
d'opposants politiques en
prison ni d'exilés politiques.
Le développement
économique profite à toutes
les régions du pays, même
Bordj Badji Mokhtar est
devenue une petite ville.*»

Telle est la teneur que
prend le discours du
Premier ministre, caché
sous la casquette de
secrétaire général du
RND, et qui parle de
l'Algérie comme d'un
bien dont le sort est scellé
et décidé. Il assène au
peuple algérien le verdict
de ne plus prétendre au
changement, de ne plus
entrevoir l'ombre d'une
issue autre que celle
concoctée dans des
officines et laboratoires
aux concepteurs
inconnus. Une telle
déclaration ne peut que
traduire la nature
autoritaire et sectaire du
régime. Un régime qui ne
s'encombre plus de
façades et qui refuse
même au peuple
l'expression de la volonté
du changement. Un
régime qui présente le
nombre de partis
politiques et de journaux
comme gage de
démocratie et qui
bastonne à longueur de
mois et d'années tout
citoyen réclamant ne
serait-ce que de l'écoute.
Se plaçant en tuteur ou en
voix des maîtres d'Alger
et empruntant un ton
moqueur et populiste,
Ouyahia indique que «*ce
n'est pas avec des initiatives*

*que le changement se fera en
Algérie*». Une manière de
traduire que le système
ne répondra jamais à la
voie pacifique et que le
seul rapport de forces
qu'il reconnaisse est celui
de la violence. La preuve :
il n'hésite pas à donner
des logements là où les
populations recourent à
l'émeute, à injecter des
fonds à n'en plus finir
dans des dispositifs de
création d'entreprises
juste pour calmer le
volcan nommé jeunesse.
Ouyahia lance, sans un
battement de cils, que
l'Algérie est parcourue
par une série de crises
sociales qui n'ont aucune
dimension

politique. Lui, chef
d'une équipe
gouvernementale dont la
réputation est traînée
comme un chiffon dans
les rues de la capitale, ne
voit pas dans le rôle
politique qu'il occupe un
effet sur la situation
sociale que vit le pays. Et
de ce fait, se prémunit de
tout risque d'être poussé
vers la porte. Il nie une
évidence qui est que le
système politique
algérien est fermé et
entre les mains d'une
poignée de personnes qui
façonne le jeu politique à
sa guise en cultivant
l'exclusion.

**OUYAHIA
CONFIRME LA
CRAINTE
D'UNE
CONSTITUANTE**

Alors que le pays, de
l'avis des observateurs
étrangers et nationaux,

est à la dérive, il dit qu'«il n'y a pas de crise politique majeure en Algérie nécessitant la dissolution du Parlement ou le départ du gouvernement». La Constituante, revendication majeure de l'opposition, n'est pas à appliquer en Algérie, affirme aussi le Premier ministre. Il est vrai que l'application d'une telle option pour l'Algérie reviendrait à l'éliminer politiquement et à balayer tout le système. Ouyahia ne cache pas une telle crainte puisqu'il dit que «la Constituante est le reniement de tout ce qui a été fait depuis l'indépendance». Et de continuer en hissant le traditionnel et peu convaincant épouvantail islamiste : «*La Constituante, c'est remettre tout à plat. Après, vat-on s'entendre sur quel type d'État choisir ? Islamique, laïc ou républicain ?*», dit-il. Et d'ajouter, comme pour assener le coup de grâce aux vœux des Algériens, d'en finir avec le mal et, pour donner au système une prétention à continuer de vivre longtemps : «*Un système parlementaire ne peut être viable en Algérie que dans 50 ans.*» Quelle marque de mépris que celle affichée par le Premier ministre face au peuple ! Qui a donc mandaté M. Ouyahia pour parler au nom des Algériens ? Pourquoi se place-t-il en

porte-voix du peuple et fait à sa place le choix de sa destinée, si ce n'est de l'usurpation pure et simple de son droit à l'autodétermination. Nier la dimension politique de la crise en Algérie revient à nier la prétention à trouver de vraies solutions et donc plonger le pays dans un cycle d'incertitudes. Avant lui, Ben Ali, Moubarak et El Gueddafi avaient nié la dimension politique des crises que leurs pays ont traversées. L'histoire retiendra leur fin désastreuse et ne gardera de leur passage qu'un mauvais souvenir. En «Ankaoui» qu'il se dit, Ouyahia doit comprendre ces vers de Sobhan Allah Ya Ltif qu'on peut mettre dans la bouche de l'Algérie : «*Mes os ne sont pas à ronger ! Je ne suis pas stérile ; ma terre n'est pas desséchée.*»

NadjiaBouaricha

Lundi 11 avril 2011

MERCENAIRES
ALGÉRIENS EN LIBYE

La polémique

L'Algérie soutient-elle en sous main les troupes d'El Gueddafi pour venir à bout de la rébellion qui avance depuis Benghazi ? L'Etat algérien peut-il aller jusqu'à dépêcher une bande de mercenaires pour aller prêter main-forte aux troupes du guide, moyennant quelques milliers de dollars ? L'Algérie a-t-elle troqué son statut glorieux de «Mecque des révolutionnaires» pour celui détestable de rampe de lancement des mercenaires ?

Ces questions coulent de source tant les accusations – réelles ou supposées – proférées par des porte-parole des rebelles font les choux gras des médias internationaux. Il est vrai que la position algérienne à l'égard de ce qui se passe en Libye est loin d'être un chef-d'œuvre de clarté. Loin s'en faut. Et les précisions alambiquées des officiels algériens distillées par doses homéopathiques ont rajouté une couche à ce qui s'apparente à une mise en accusation en bonne et due forme. Dernière pierre dans le jardin algérien, ce «porte-

parole» des rebelles libyens, un certain Chamsiddine Abdoumolah, qui a déclaré hier à l'AFP que ses troupes ont arrêté 15 mercenaires algériens, dont 3 ont été tués lors des combats à Ajdabia. Rien que cela ! Le porte-parole des rebelles précise tout de suite que ces mercenaires capturés «ne portaient pas de papiers d'identité». Qui prouve alors qu'ils sont Algériens ? A en croire notre porte-parole, ce sont les mercenaires eux-mêmes qui ont révélé leur identité. «Ils ont dit qu'ils étaient algériens et avaient un accent algérien.» L'argument paraît spécieux, même si beaucoup d'Algériens ne doutent pas une seconde que le régime de Bouteflika ne souhaite que du bien à son «frère» El Gueddafi

.ALGER, MECQUE DES MERCENAIRES ?

Mais que l'accusation sente tout de même l'odeur de la manipulation. Encore un effort de clarté : le chef des rebelles souligne que «plusieurs cartes d'identité et passeports algériens avaient été trouvés dans un bâtiment proche, à Ajdabiya». Soit. Mais où sont les images ou les photos qui auraient pu fournir l'argument massue ? Encore qu'il n'est pas difficile de se procurer un passeport

algérien et le jeter sur un cadavre pour valider une mise en scène, d'autant plus, comme le souligne un cadre des AE, que les passeports des Algériens qui travaillent chez des privés en Libye sont systématiquement confisqués. Mais au besoin, Chamsiddine

Abdoumolah fournit un autre argument qui, pensait-il, accable les Algériens: «Ils ont affirmé qu'ils vendaient du haschich (...) et ils avaient du haschich sur eux.» Jusqu' à preuve du contraire, le commerce

et la consommation des drogues – le haschich surtout – n'est pas une pièce d'identité, a fortiori pour un Algérien. Le chemin le plus court et le plus plausible serait de soutenir que ces mercenaires sont des Marocains, du fait que leur pays en est le premier producteur mondial. Le porte-

parole des rebelles se permet enfin une appréciation politique pour faire passer son accusation en regrettant que l'Algérie ait «fermé les yeux sur la venue des mercenaires». «C'est triste. Ils ont (en Algérie) la même sorte de dictature que nous avons ici», commente Chamsiddine

Abdoumolah. Cela étant dit, au-delà de la véracité ou pas de ces accusations, il y a lieu de

s'interroger sur leur récurrence. Il ne se passe pratiquement pas une semaine sans qu'un représentant des insurgés libyens ou un opposant, à partir d'une capitale occidentale, ne se fendent d'un brûlot contre l'Algérie. Pourquoi donc notre pays est à ce point dans la mire de ces accusateurs ? Comment expliquer le fait que les autres pays voisins à la Libye, notamment la Tunisie et l'Égypte, n'aient pas soulevé l'ire des insurgés libyens ?

VÉRITÉ OU
MANIPULATION ?

Il y aurait peut-être une part de vérité dans ce faisceau d'accusations, mais il y aurait également de la manipulation. Le fait est que le chef des rebelles a prononcé son acte d'accusation le jour même de l'arrivée en Libye du panel des chefs d'Etat africains mené par le président sud-africain, Jacob Zuma, pour tenter d'établir des passerelles entre le régime d'El Gueddafi et les rebelles conformément à la feuille de route de l'Union africaine. Et Alger, comme l'a confié hier Mourad Medelci, «soutient totalement la mission de l'Union africaine qui consiste à réclamer un cessez-le-feu, qu'il s'agisse des combats entre frères ou des frappes aériennes menées par des acteurs externes». Une position, il est vrai, qui va à contresens de la

volonté de certains pays comme la France, qui privilégient l'option militaire au détriment de la «solution politique». Faut-il préciser que le Conseil national de transition (CNT), qui est sur la même longueur d'onde que la France, jouit déjà de la reconnaissance de Paris. Or, le repli des Etats-Unis puis de l'OTAN a mis la France dans de beaux draps en Libye en ce sens que l'option militaire ne ravit désormais plus la vedette. Et cela agace forcément Paris où on a commencé à plancher sur l'après-Gueddafi avant de l'avoir «dégagé» pour de vrai. Pour Sarkozy, le réveil diplomatique risque d'être douloureux à Doha lors de la réunion du groupe de contact.

Hassan MOALI

Nouveau sit-in des enseignants contractuels

Quelques dizaines d'enseignants contractuels et intérimaires ont organisé, hier, un nouveau rassemblement devant la maison de la presse Tahar Djaout, place du 1er Mai, à Alger, pour réclamer leur intégration au corps enseignant. Ils sont au nombre de 4000 dans ce cas au niveau national. «*Nous organisons cette nouvelle action de contestation pour exiger comme toujours l'intégration*», a déclaré un enseignant de Tizi Ouzou. Et d'ajouter :

«Dernièrement, le ministre de l'Education nationale a déclaré à l'APN que la quasi-totalité des enseignants contractuels seront intégrés en septembre prochain. Jusqu'à maintenant, aucune explication ne nous a été fournie dans ce sens. On en a assez des fausses promesses. Nous voulons du concret.»

Les contestataires se disent «lésés par les responsables de recrutement dans le secteur». Bien qu'ils aient exercé durant plusieurs années dans les trois paliers de l'éducation nationale en

tant qu'intérimaires et contractuels, ces enseignants ont été exclus de l'intégration collective de 18 000 éléments en mars dernier. Le motif évoqué par la tutelle serait qu'«ils étaient au chômage lors de l'annonce du décret». Les protestataires, comptant passer la nuit à la belle étoile, persistent dans leur refus de se soumettre au seul et unique moyen exigé par la tutelle pour avoir un poste titulaire, en l'occurrence le concours de recrutement. Les enseignants au chômage s'acharnent contre ce concours et le qualifient de «ridicule» et «injuste». «J'ai travaillé 4 ans au CEM. J'ai passé le concours en janvier dernier. J'ai eu l'écrit mais pas l'oral. J'ai demandé à mon examinateur pourquoi il ne m'a pas posé des questions sur ma spécialité qui est l'anglais, il m'a répondu qu'il voulait seulement tester ma façon de parler ! C'est ridicule», a lâché Nadir, 27 ans, enseignant à Oum El Bouagui. De son côté, Djilal, 34 ans, dénonce : «J'ai exercé dans les trois paliers depuis 5 ans dans la

wilaya d'Oran. Je n'ai jamais pu avoir le concours. C'est que la manière de passer ce concours pose problème.» Et à Rachdi Hamid, père de 4 enfants, de discréditer une fois de plus le concours de recrutement : «Je suis enseignant contractuel depuis 1995. Mon dernier contrat a expiré le 28 mai dernier. A chaque fois c'est la même histoire, je dois patienter pour savoir si j'aurais un autre contrat pour occuper un poste vacant temporairement. J'ai passé vainement le concours de recrutement à maintes reprises. Les adeptes du népotisme ne nous laissent aucune chance. C'est injuste !» Pour sa part, Nora, 25 ans, se demande : «Quels sont les critères pour réussir ce concours

et donc avoir un poste de travail digne et songer à l'avenir ?» «Y'en a pas !», ont répondu ses collègues. Et d'ajouter : «Dans pratiquement toutes les wilayas du pays, il y a deux conditions pour être recruté : connaître un responsable et/ou verser des pots-de-vin.»

Samir Ghezlaoui

Ouyahia affiche ses ambitions pour les présidentielles

Yazid Alilat

M. Ouyahia qui a été questionné sur son éventuelle candidature à la présidence de la République a repris une phrase de l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing qui, interrogé sur le même sujet, avait répondu que son accession à la présidence en 1974 était «la rencontre d'un homme avec son destin». «Venant d'un chrétien, pareille réplique prendrait plus de sens lorsqu'elle est le fait d'un musulman», a déclaré Ouyahia pour appuyer son allusion. Mais, est-ce que d'ici là, pour paraphraser Giscard d'Estaing, y aura-t-il «une rencontre d'un homme avec son destin ?». Une chose est sûre, le SG du RND sera partant pour les prochaines présidentielles. Pour autant, il a fait un large tour d'horizon, durant cette émission, sur la situation politique et économique du pays. Et, avec sa façon habituelle, il a décortiqué les aspects de la vie publique, et expliqué les grands dysfonctionnements sociaux du pays, sans jamais se montrer du

doigt, ni ses «ministres», dans le bouillonnement social que connaît le pays. Si ce n'est plus «la main de l'étranger», c'est «l'alliance entre la mafia financière avec les barons du commerce».

OUYAHIA-RND, UN TANDEM DE CHOC

C'est sur le plan politique qu'il a été le plus incisif, estimant que l'Alliance présidentielle a été «construite sur une base volontaire et souveraine», tout en décochant des flèches empoisonnées au MSP. Selon lui, l'adhésion du MSP à cette alliance était «une reconnaissance au défunt Mahfoud Nahnah et à ses engagements au service de l'Algérie», en réponse aux questionnements nés de ses propos sur la nécessité «du renouvellement ou de la disparition» de l'Alliance présidentielle. Sur les critiques du MSP, quant à la gestion de cette alliance, il répondra que «si l'allié en question est insatisfait, il a le loisir de se retirer en 2012, après l'expiration de l'actuel mandat parlementaire». «Et, dans le cas où le MSP se retirait maintenant, a-t-il poursuivi, l'alliance conserverait la majorité parlementaire avec les 137 députés FLN et les 62 députés RND, soit un total de 199 députés». Pour lui, le RND s'oppose à l'idée d'une assemblée

constituante, comme avancée par certains partis politiques, affirmant que l'Algérie «ne connaît pas actuellement une crise politique». Il a souligné que le recours à une assemblée constituante «ne peut intervenir que dans des circonstances bien précises, comme dans le cas d'une crise politique ou d'une paralysie du fonctionnement des institutions politiques», a-t-il souligné. La Constituante «ne ressuscitera pas les victimes de la tragédie nationale ni les morts de 1963», a dit M. Ouyahia, en référence au terrorisme des années 1990 et à ce qu'on appelle la «crise du FFS» juste après l'indépendance du pays, avec la répression des militants de ce parti. D'autre part, il doute de la capacité d'une assemblée constituante, dans la situation et la composante politique actuelle du pays, d'aboutir à un consensus sur un régime politique à adopter, affirmant que son parti reste un adepte convaincu du régime présidentiel, s'interrogeant au passage, sur l'importance des initiatives prises récemment par Hocine Ait Ahmed et Abdelhamid Mehri pour recadrer l'orientation politique du pays avec des réformes en profondeur. Pour autant, il a confirmé

les rencontres qu'avait eu le président Bouteflika et de hauts responsables du pays. Sur la teneur de ces réunions, il n'en soufflera pas un mot. Pour le patron du RND «l'Algérie ne vit pas, à l'heure actuelle, une crise politique mais plutôt des crises sociales». Ces crises sociales, selon lui, «ne nécessitent ni la dissolution du parlement ni un changement de système politique», affirmant que son parti s'opposait à ceux qui appellent

à un changement de système politique en Algérie, alors que le pays «ne traverse aucune crise de nature politique». Mais, il a reconnu l'existence de tensions sociales en Algérie, à cause notamment, a-t-il dit, d'un «manque de transparence dans la communication» et un «problème de transmission» et non pas à un déficit de réalisations. M. Ouyahia a rappelé les réalisations enregistrées par le pays dans différents domaines, ces dernières années, soulignant que «il faut laisser le temps au temps et chaque chose viendra au moment opportun, car il y a une réalité politique connue de tous en Algérie, qui a besoin de panser ses blessures», a-t-il dit à propos de l'agrément de nouveaux partis politiques, suspendu de fait, ces dernières années.

LA POSTE ET LE MYSTÈRE DES MILLIARDS DE DINARS DE LA BANQUE CENTRALE

Par ailleurs, le Premier ministre a appelé pour le soutien des efforts de l'État dans la création de l'emploi, à assurer le logement et à améliorer les conditions de vie du citoyen. «L'Etat a consacré 286 milliards de dollars au titre du plan quinquennal 2010-2014 (21.000 milliards de DA) pour apporter sa contribution à l'amélioration des conditions de vie du citoyen et à la préservation de la paix sociale», a-t-il rappelé, estimant que les violentes manifestations populaires de janvier dernier, à cause de la hausse des prix de l'huile et du sucre, qu'elles sont fabriquées à 60% par ceux qui craignent la transparence économique». Il a ainsi démenti les rumeurs qui lui prêtaient une volonté de démissionner après ces événements et qu'il a attribuées «à des gens hostiles à des mesures d'assainissement économiques et bancaires comme l'utilisation du chèque dans les transactions commerciales». Il dénoncera ainsi «l'alliance entre la mafia financière avec les barons» du commerce, précisant que ce phénomène était apparu avec l'adoption,

par le pays, de l'économie de marché dans les années 1980, s'interrogeant sur le sort des milliards de dinars qu'imprime la Banque centrale, étant donné que des sommes colossales circulent hors des circuits bancaires. «La Banque d'Algérie imprime, depuis octobre dernier, quelque 18 milliards de DA par jour, contre 10 milliards de DA auparavant», a-t-il affirmé. Ainsi, il s'interrogera sur les raisons du manque de liquidités dans les bureaux de poste. «Les fonds émanant des centres de chèques postaux ont quant à eux, augmenté de 250%. Où va donc cet argent ?», s'est-il encore interrogé. Ouyahia reconnaîtra, par ailleurs, que «la machine économique n'est pas en mesure d'absorber le nombre important des demandeurs d'emploi». C'est pourquoi les efforts ont été orientés vers d'autres formules telle l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ). Pour le logement, une série de mesures, a-t-il dit, ont été prises pour résoudre ce problème et 2 millions d'unités sont au programme au moment où des instructions ont été données pour accélérer la réalisation de logements, en milieu rural, outre les mesures pour encourager l'investissement dans le secteur dont la création

du Fonds national d'investissement. Il dira enfin, que les mesures du Conseil des ministres «ont eu un écho et seront renforcées par d'autres prochainement», sans donner plus de détails.

**SITUATION DANS
LE MONDE ARABE :
À CHACUN SES
SOUCIS**

Au plan international et concernant la situation en Libye, M. Ouyahia a indiqué que la position de son parti «ne peut différer de celle, officielle, de l'Algérie», qui refuse toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays. «La question libyenne concerne le seul peuple libyen», a-t-il dit, estimant que «la question qui se pose n'est pas de savoir qui gouverne ce pays», avant de rappeler que l'Algérie était contre l'usage de la violence dans les règlements des conflits et contre toute intervention militaire étrangère. Il a fait part de l'inquiétude de l'Algérie concernant l'avenir de la Libye et son intégrité territoriale, faisant part de ses appréhensions quant au «sort des biens de la Libye soeur» notamment le sort de son pétrole. «La logique veut qu'aucun pays ne peut agir sans raison, et que chacun a son propre agenda. Le nôtre est la stabilité de la région et ce qui se passe à nos frontières», a-t-il encore expliqué. Il a également

relevé que ce qui se passe dans le monde arabe «concernait les seuls peuples de la région», rappelant que ce qui se passe dans le monde arabe ne diffère pas de celui en Algérie, ni de celui de l'État algérien. «L'Algérie entretient des relations avec des États et non avec des régimes», a-t-il enfin souligné.

*par des heurts
parfois violents entre
policiers et émeutiers.*

Le calme s'installe à l'Ouest

Houari Barti, K.Assia,

M.Bensafi & Roukbi A.

Les signes de cet apaisement ont été observés, en fait, depuis avant hier, journée marquant le début de semaine avec une reprise ordinaire de l'école pour les élèves des différents paliers et l'ouverture des magasins et autres administrations publiques. L'annonce des nouvelles mesures adoptées par le gouvernement en vue d'atténuer l'augmentation des prix des matières de première nécessité tels que le sucre et l'huile semble avoir eu l'effet escompté sur la population, même si les prix pratiqués sur ces deux produits étaient hier toujours à leur niveau antérieur à la décision gouvernementale. L'on s'attend toutefois à une entrée en vigueur effective des nouveaux prix fixés par le ministère du Commerce dès la semaine prochaine, souligne-t-on. D'autre part, huit jeunes impliqués dans les émeutes qui ont ébranlé la capitale de l'ouest du pays ont été présentés, avant-hier, au tribunal de cité Djamel pour troubles

à l'ordre public et attroupement.

Cinq des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, deux sous contrôle judiciaire et le dernier a bénéficié de la liberté provisoire.

Ces manifestants ont été arrêtés par les services des forces antiémeutes qui avaient, pour rappel, ceinturé toutes les artères de la ville en empêchant les émeutiers d'accéder aux édifices publics. Un autre groupe de manifestants sera présenté également aujourd'hui au tribunal pour répondre des mêmes chefs d'inculpation retenues contre eux. Selon les services de la sûreté de wilaya de Béchar, le premier groupe composé de 29 personnes arrêtées vendredi dernier, premier jour des émeutes, a été présenté devant le procureur de la République dimanche en fin de journée. Le magistrat a placé quinze (15) d'entre eux sous mandat de dépôt et neuf (09) autres sous contrôle judiciaire. S'agissant des cinq (05) autres, essentiellement des mineurs, trois ont été remis aux responsables du centre de protection et de la sauvegarde de la jeunesse et les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire. En ce qui concerne le deuxième groupe composé de 16 personnes, il devait être présenté hier devant la justice. Notons enfin qu'à

l'exception de quelques échauffourées, la nuit de dimanche à lundi a été apparemment calme à Bechar. Parce que des émeutiers se sont transformés en casseurs, et très souvent en pilleurs, comme ce fut le cas dimanche soir sur une artère commerciale du centre-ville, et de crainte que ces derniers réitèrent leurs actes, des commerçants du centre-ville ont décidé de s'organiser afin de protéger leurs biens. Ils ont mis au courant les services concernés de leur intention, avant de se constituer en équipes de surveillance. Armés de moyens de défense (gourdins ou matraques), ils se disent prêts à intervenir au cas où leurs biens sont menacés. «Croyez-moi, dira un des commerçants, lui-même ancien membre d'une équipe d'élite, que les prochains pilleurs seront bien servis». Avant d'être relayé par son voisin : «Nous serions solidaires aussi longtemps que nécessaire ». Enfin, un autre acte de bravoure à saluer, celui de ces citoyens du quartier DUPLEX qui, armés de simples bâtons, ont réussi à empêcher, dans la nuit de samedi, des émeutiers de s'attaquer à des équipements publics.

Bachdjarah

renoue avec les émeutes

Bachdjarah a renoué hier matin avec les émeutes. Des affrontements ont duré près de deux heures entre jeunes et forces antiémeutes. Selon les témoignages des habitants, les heurts ont commencé vers 9h lorsque des vendeurs à la sauvette sont venus réinstaller leur marché parallèle dans les alentours des arrêts de bus, après avoir été bannis de cet endroit depuis plusieurs mois déjà. Repoussés par la police, ces jeunes mettent à l'abri leurs marchandises avant de revenir en découdre avec des jets de pierres. Rapidement, l'incident s'est étendu et d'autres jeunes du quartier viennent à la rescousse de leurs camarades. Les jets de pierres fusent de partout, et les policiers

ripostent avec des tirs de gaz lacrymogène. Les vitres de plusieurs autobus de transport public, dont ceux de Tahkout pour le transport des étudiants, ont été saccagées. Même des véhicules de police n'y ont pas échappé. La situation est maîtrisée aux environs de 11 h. Mais rien ne dit que ces commerçants de

l'informel ne vont pas tenter de reprendre les lieux. Après le retour du calme, des parents d'élèves se dirigeaient par dizaines vers les établissements du quartier pour accompagner ou récupérer leurs enfants. La réoccupation des espaces de commerce informel a été enregistrée dès dimanche dans d'autres quartiers de la capitale, notamment dans la basse Casbah. Hormis le cas de Bachdjarah, aucun incident n'a été enregistré à ce propos pour le moment.

A noter que ces tentatives de reprise de ces espaces interviennent suite à l'intervention, samedi dernier à la télévision, du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia,

qui avait démenti les « rumeurs faisant état de l'interdiction des marchés parallèles ». Ailleurs, à Alger, c'est toujours le calme depuis trois jours. Un calme précaire, puisque la prudence reste de mise chez certains commerçants des quartiers qui ont vécu des nuits d'émeutes. A Belouizdad, au point de vente de Socoplast (filiale de l'ENPC) pour la vente de produits plastiques, on y travaille à rideaux baissés ! A la rue Hassiba Ben Bouali, un revendeur d'ordinateurs portables usagés de grandes marques, de téléphones portables et d'appareils

photo professionnels, préfère ne pas exposer sa marchandise en vitrine. Il a, nous explique-t-il, « déménagé les produits qui coûtent cher dès jeudi matin », pour éviter d'être dévalisé.

La poste saccagée et 1,8 milliard emportés

devant le parquet, hier
lundi.

La ville de Hammam-Bou-Hadjar était, dans la nuit du dimanche à lundi, le théâtre d'actes de vandalisme des plus troublants, malgré le dispositif sécuritaire renforcé mis en place. Les émeutiers avaient pris pour cibles la Poste, le palais de Justice et la CNEP. Les coups de sommation à l'aide de bombes à gaz lacrymogène se sont fait entendre à partir de 19h environ, pendant que des centaines d'émeutiers progressaient en direction des édifices publics en question. Le siège de la Poste et le rez-de-chaussée du palais de la Justice ont été sérieusement endommagés. Du côté du chargé de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, il est question d'un butin de 1 milliard de centimes qui a été dérobé de la poste, alors qu'un employé d'Algérie Poste, citant les informations d'un responsable régional, avance le montant de 1,8 milliard. Durant les 3 jours de protestations pas moins de 20 policiers ont été blessés et 60 personnes arrêtées et devront être présentées

Des leçons à retenir

M. Aziza

L'ensemble des intervenants qui ont pris la parole, ont évoqué plusieurs problèmes et ont formulé des propositions. Les participants à l'atelier «5» consacré au renforcement du rôle et à l'organisation de la société civile ont dans leur majorité demandé d'assainir le monde associatif. L'intervenante Akila Hachichi, membre de l'Union nationale des femmes algériennes, a indiqué que la wilaya de Tébessa compte, à elle seule, 1.576 associations dont seulement 3 ou 4 qui activent. Elle dira que ces associations sont agréées et subventionnées sans subir un contrôle permanent sur le terrain. «Je ne parle pas du contrôle routinier consistant en la présentation du rapport moral et financier faite à l'aveuglette, je parle du contrôle et du suivi des activités des associations sur le terrain», a-t-elle déclaré. D'autres ont exigé des outils de contrôle et de recensement des associations suivis par des mécanismes nationaux visant à dissoudre toutes les associations qui n'activent pas sur le terrain ou celles qui ont été détournées de leur

vocation principale. Les participants au débat ont fait allusion aux associations qui sont souvent utilisées dans les campagnes électorales. Pour les intervenants à cet atelier, les choses sont très simples, si les pouvoirs publics ont réellement la volonté d'assainir et d'organiser le mouvement associatif. Ils exigent un listing des associations dans chaque wilaya, affiché au grand public avec les activités de chacune, la désignation d'un délégué - wilaya qui s'entretiendra en permanence avec les associations ainsi qu'une commission de contrôle qui suivra la gestion et les activités des associations. Une commission qui sera capable d'ester en justice s'il le faut les associations en cas de dérives. A l'atelier n°4, consacré à la prise en charge de la problématique de la jeunesse, l'ambiance était très conviviale, des femmes âgées, des jeunes filles, des hommes jeunes et vieux ont débattu énergiquement des problèmes de l'habitat, du chômage, de l'éducation, sport et santé notamment. Les propositions pleuvaient de partout. Pour résoudre le problème de la main d'œuvre qualifiée, un participant a demandé l'enseignement des spécialités de la maçonnerie, la plomberie et la peinture dans les centres de formation déjà

existants. Mais, il demande qu'une bourse soit accordée aux jeunes inscrits ou bien un salaire de pré-emploi pour que les concernés ne pensent pas à aller vendre des sachets dans les rues. D'autres ont sollicité la création de centres de soins contre la toxicomanie qui fait un ravage chez nos jeunes. «300.000 toxicomanes en 2010, et 60 tonnes de cannabis saisies en 2011, dans notre pays». Le représentant des médecins résidents a exposé les revendications de sa corporation en grève depuis trois mois. L'intervenant dira que les médecins résidents veulent être les maîtres de leur destin. «On a demandé des formations, un statut et une réforme du plan de santé qui donne les moyens aux médecins résidents à développer le système de santé et non seulement a-t-il déclaré. Le représentant des résidents réclame l'ouverture des moyens aux jeunes médecins et l'ouverture du dialogue avec la tutelle. Enfin, à l'atelier n°1 où se sont réunis les partenaires sociaux et économistes, certains ont demandé la révision de la règle du 51-49%, instituée par la loi de finances complémentaire de 2009. Cette règle, selon un intervenant, doit être appliquée seulement dans les secteurs stratégiques,

tel celui des hydrocarbures, de l'énergie, des télécoms mais pas aux autres secteurs. Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Réda Hamiani, a critiqué la politique économique du gouvernement et les erreurs commises dans un passé récent. Et pour sortir des constats, il a demandé au nom des entreprises privées l'égalité du traitement avec les entreprises publiques. «On doit avoir le même traitement que ce soit pour l'accès au foncier, l'accès au crédit bancaire, facilités et le reste», a-t-il exigé. Hamiani a regretté l'absence de confiance. «On se demande pourquoi on coupe la route à ceux qui dépassent les objectifs et on se demande pourquoi dans notre pays, on ne veut pas qu'il y ait des champions». Il a dans ce sens mis en garde les initiateurs de ces assises. « J'espère que c'est du sérieux et j'espère que les recommandations seront analysées et prises en compte, dans le cas contraire, on boudera à jamais ce genre d'initiative», a-t-il conclu.

Le procès aurait lieu cet été

Treize ans après l'assassinat du chanteur Matoub Lounès, l'appareil judiciaire a bouclé l'enquête complémentaire demandée par la veuve Nadia Matoub. Celle-ci, ainsi que ses deux soeurs Ouarda et Farida Brahimi, qui accompagnaient le chanteur le jour de l'attentat, le 25 juin 1998, ont été auditionnées par le président du tribunal criminel de Tizi Ouzou en 2008 et en 2009. Le rajout de ces éléments au dossier a été apprécié positivement par l'avocat et sa cliente. L'avocat de Nadia

Matoub, Me Salah Hannoun, déclare : «*Selon les dernières informations en ma possession, le président du tribunal criminel en charge du dossier a terminé son travail. Dans ce cadre, il a auditionné longuement Nadia Matoub et ses deux soeurs, en sus des deux accusés. Il est important de savoir que la liste de témoins présentée par Malika Matoub (la sœur du chanteur, ndlr) n'a pas été suivie dans son ensemble. Le juge n'a pas jugé utile l'audition de personnes qu'il a considérées comme n'ayant pas de lien avec le dossier et dont le témoignage n'est pas utile.*» Selon l'avocat, le tribunal criminel est dans l'obligation de suivre l'arrêt de la chambre

d'accusation et ne peut donc pas incriminer d'autres personnes, estimant que pour ce procès, les deux accusés seront les seuls à être jugés. A en croire les parties concernées par ce dossier, l'on s'attend à une audience, tout étant achevé sur le plan légal. Toutefois, des interrogations entourent le cas des deux accusés «*en détention arbitraire, un arbitraire d'Etat qui dit son nom. Sans être jugés par un tribunal, les accusés se retrouvent de facto avec une peine. C'est inadmissible et illégal*», estime encore l'avocat.

L'opinion publique demande des explications sur cette longue détention de Malik Madjnoun et Abdelhakim Chenoui, les règles régissant la détention provisoire étant largement dépassées. Me Hannoun estime que cette détention inqualifiable ne rend pas service à l'indépendance de la justice. Cependant, selon des sources crédibles, il est possible que le dossier soit programmé à la fin de la session actuelle du tribunal criminel pour trois raisons principales : rôle encore non clôturé, dossier en état d'être jugé et pression populaire. Pour rappel, un rassemblement a eu lieu dimanche dernier devant la cour de justice de Tizi Ouzou pour «*revendiquer la tenue d'un procès juste et équitable*» à l'appel de la fondation Matoub. Bon

nombre d'observateurs expliquent la non-tenue du procès depuis 10 ans en raison des retentissements qu'il pourrait avoir sur la scène politique. La rue, en Kabylie, considère que la responsabilité du pouvoir dans cet assassinat est engagée.

A ce propos, Me Hannoun ajoute : «*Juger deux personnes dans des conditions douteuses n'est pas un gage de crédibilité pour ce procès, puisque la chaîne des responsabilités pénales n'a pas été remontée. Ceux qui sont en charge de ce dossier sont conscients que la revendication de justice et de vérité sera toujours une exigence populaire.*» Outre ces atermoiements de l'institution judiciaire, l'affaire Matoub n'arrive pas à constituer autour d'elle un front uni de la part de la famille ; d'un côté la veuve, Nadia Matoub, de l'autre, Aldjia la mère et Malika la sœur.

Said Gada

Un démon nommé administration

Salem Ferdi

Le communiqué du ministère de l'Intérieur en précise les thèmes : «L'amélioration des relations entre l'administration et le citoyen et la réhabilitation des services publics locaux», «La gestion des villes et des grandes métropoles», «L'allègement et l'harmonisation des procédures administratives», «Le développement des régions du Sud» et «L'évaluation et le renforcement de la coordination intersectorielle au niveau local en relation avec le développement et l'investissement économique». La thématique vaste n'est pas nouvelle et revient de manière itérative depuis des années. Le Conseil des ministres du 3 février, en gestion «post émeutes» de janvier, avait fait de l'amélioration de la relation entre l'administration et les citoyens une des priorités tout comme l'emploi, le logement... Même si les autorités tentent, en ces temps «printaniers», de les dépolitiser, ce sont bien des thématiques qui sont à l'origine des

mécontentements populaires et de son expression parfois violente par les émeutes. Il n'y avait pas besoin d'attendre les émeutes de janvier et la révolution chez le voisin pour se rendre compte que ce sont ces questions de vie quotidienne - et parfois de survie - qui focalisent le plus le ressentiment social. Le paradoxe - mais c'est sans doute l'effet logique du système de rente - est que les goulots d'étranglement placés au niveau des administrations en liaison avec le grand public sont coûteux financièrement et suscitent une défiance, très légitime, des Algériens à l'égard de l'administration.

UNE QUESTION TECHNIQUE ET SURTOUT... POLITIQUE

Le pire est que des études réalisées au cours de la décennie l'ont amplement démontré sans que cela se traduise par un effort d'amélioration de la qualité de la prestation des services publics. On peut même dire que le souci du contrôle - ou de remise en ordre après la décennie DEC où il s'est passé bien de choses anormales - l'administration a eu tendance à alourdir les choses avec des exigences nouvelles de documents compliqués à obtenir. Les émeutes et la révolution ont d'ailleurs, et c'est tant

mieux, incité l'administration à revenir sur l'exigence de certains documents qui empoisonnent- le mot n'est pas trop fort - la vie des Algériens. Dans ce domaine, il y a encore des efforts à faire. Et comme toujours, les intentions- qui ne datent pas d'hier - ne se traduisent pas dans les faits. Certains politologues l'expliquant parle prisme sécuritaire et rentier qui gouverne le régime algérien et qui le pousse à chercher le «contrôle» au lieu d'œuvrer à rendre plus fluide le fonctionnement des administrations et de l'économie. Il est clair que la nature d'un système politique façonne sa manière d'administrer le pays et de gérer la relation avec les citoyens. Une amélioration des relations entre le citoyen et son administration n'est pas réductible à un simple aspect technique, même si celui-ci a son importance. Or, les derniers changements au code communal montrent qu'on est encore loin. Et que l'on est toujours à la logique du contrôle administratif via les wilayas et daïras et qu'une gouvernance démocratique locale - qui n'a pas de sens sans vrais pouvoirs - n'est toujours pas un réel objectif. Les Algériens ont appris à ne pas trop croire aux intentions. Ils attendent les faits.

Marche, témoignages et hommages à Tizi Ouzou

La célébration du 38^e anniversaire du Printemps berbère 1980 sera marquée par d'intenses activités dans la wilaya de Tizi Ouzou, où le mouvement associatif et les institutions publiques ont mis sur pied des programmes de festivités qui s'étalent sur plusieurs jours. Pour ce qui est de la traditionnelle action, celle-ci se résume à une marche qui aura lieu dans le chef-lieu de wilaya.

Elle sera organisée à l'appel du MAK, de l'URK et le RPK. Ce dernier a, d'ailleurs, exhorté les citoyens à venir massivement marcher «pour faire de cet anniversaire un moment de fraternité, de convergence et d'unité de l'ensemble des militants de la cause amazighe dans le respect de la diversité des opinions politiques, démontrant la réalité de notre culture démocratique forgée par nos traditions et nos luttes politiques».

On a appris, hier en fin d'après-midi, que des militants du MAK qui placardaient des affiches appelant à la marche d'aujourd'hui ont été

arrêtés par la police à Tizi Ouzou. En réaction à ces arrestations, des étudiants ont tenu un rassemblement devant la bibliothèque du campus universitaire de Hasnaoua, pour «dénoncer la répression» et «exiger la libération de militants arrêtés».

Par ailleurs, notons que le programme officiel de cette célébration, placé sous le thème « Avril 1980, une date pour l'identité et la mémoire algériennes», concerne les différentes directions de wilaya. Il a été lancé samedi par les autorités locales, à leur tête, le wali de Tizi Ouzou, Mohamed Bouderbali.

Une exposition autour de la chronologie des événements du Printemps amazigh, d'arts plastiques, sculpture, et photographie a été mise en place dans le hall de la maison de la culture Mouloud Mammeri, en collaboration avec le CNRPAH et le HCA, les musées nationaux (Bardo, les arts traditionnels et populaires, les artistes, les artisans et les associations culturelles).

Du théâtre, de la poésie sont également au menu de cette semaine culturelle. Pour la journée d'aujourd'hui, une table ronde avec des acteurs d'Avril 1980, en hommage à deux animateurs du MCB, Ahcène Taleb et Saïd

Boukhari, est prévue à partir de 13h, à la maison de la culture de Tizi Ouzou. D'autres établissements relevant de la direction de culture, comme la bibliothèque centrale de lecture et l'annexe de Azazga ainsi que la cinémathèque de la ville des Genêts, abriteront des activités dans le cadre de la célébration du 20 Avril. Le même jour, une conférence sera animée, à la cinémathèque de Tizi Ouzou, par Saïd Chemakh, enseignant au département de langue et culture amazighes de Tizi Ouzou, Saïd Doumane, détenu d'Avril 1980, Arab Aknine, animateur du MCB, et Hakim Saheb, avocat et enseignant universitaire. Cette rencontre sera organisée à l'initiative d'un collectif d'associations (Tarwa N'Gaya, Amusnaw, Thagmast, Tahfath Ihesnaouene et Mouloud Feraoun) et portera sur «le combat d'hier et perspectives». L'université de Tizi Ouzou n'est pas également en reste de la célébration du 20 Avril 1980, puisqu'elle abrite de nombreuses festivités. Le pôle universitaire de Tamda vit au rythme de la célébration du Printemps amazigh. D'ailleurs, les étudiants du département de biologie ont rendu un vibrant hommage, lundi, à Saïd Boukhari, décédé, le mois de novembre

dernier, des suites d'une longue maladie.

D'autres départements comme ceux de la faculté des sciences humaines et sociales ont également préparé un programme aussi riche que varié pour marquer l'anniversaire du Printemps amazigh. Au niveau du campus de Hasnaoua aussi, le département d'anglais a organisé, mardi, une conférence animée par Abdenour Abdeslam, auteur de livres en tamazight. La faculté des sciences économiques, de gestion et des sciences sociales est aussi au rendez-vous avec les festivités du 20 Avril.

Parmi les activités de la FSEGSC figure la conférence sur «les enjeux de la revendication amazighe», donnée, mardi, à l'auditorium de Tamda, par Didier Le Saout, maître de conférences au département Relations euro-méditerranéennes monde maghrébin à l'université Paris 8. Par ailleurs, notons que des activités sont prévues à travers plusieurs communes de la wilaya de Tizi Ouzou.

Hafid Azzouzi

Violées par les terroristes, abandonnées par l'état...

Comme elle, ce sont des milliers de femmes et jeunes filles, parfois même mineures et à peine pubères, à avoir été violées par les terroristes. Parfois enlevées lors de descentes punitives dans les villages, elles ont été gardées captives durant des mois, des années même dans les campements. Certaines ont été agressées chez elles, lors d'incursions, sous le regard de leur père, de leur mère, de leur mari, et parfois même de leurs enfants, avant d'être tuées dans certains cas.

PLUS NOMBREUSES QU'IL N'EST DIT...

Combien sont-elles au juste ? Personne ne peut le délimiter avec précision. Seules des approximations existent. 3000 ; 6000 ; 8000 ? A l'époque, et même aujourd'hui, établir une liste exhaustive de ces victimes relève de l'impossible. Et les collectifs qui ont tenté de recouper de telles données se sont heurtés à plusieurs écueils. La Société algérienne de recherche en psychologie (SARP), par exemple, qui a eu à prendre en charge quelques-unes de ces

femmes, avoue ne pas disposer de statistiques à ce sujet. « *Nous avons entendu des chiffres, donnés par différents intervenants. Mais, personne, même nous et les autres associations qui avons eu à prendre en charge ce dossier ne pouvons prétendre les avoir toutes répertoriés. L'on a beau chercher, au niveau du ministère de l'Intérieur entre autres, mais des chiffres n'existent pas. Et pour cause, personne ne connaît réellement l'étendue des dégâts* », affirme Mme Cherifa Bouatta, psychologue, vice présidente de la SARP.

Tout le monde s'accorde toutefois à dire que la réalité dépasse ce qu'il est avancé. « *Rares sont celles qui s'en sont sorties vivantes. Et encore plus rares celles qui, rescapées, en ont parlé et ont été "identifiées" comme telles* », assure Mme Cherrifa Kheddar, présidente de l'association Djazairouna des familles victimes du terrorisme et de défense des droits des femmes.

« *Ce sont des familles entières qui ont été décimées dans les zones isolées. Dès lors, impossible de dresser des bilans. De même, elles sont des centaines à avoir disparu sans laisser de traces, et nul ne sait ce qu'il est advenu d'elles* », explique, quant à elle, Mme Hanifa Benghanem, directrice du Centre national algérien des femmes victimes de

violence et en situation de détresse (CNAFVSD), sis à Bou Ismaïl. « *Par exemple, continue-t-elle, il y a quelques temps, une dame d'un certain âge est venue me trouver. Elle était en possession de photos de deux jeunes filles, ses filles. Elles avaient été enlevées par les terroristes, et les autorités lui avaient assuré qu'elles avaient été recueillies dans un centre. Hélas, cette mère a eu beau frapper à toutes les*

portes, et ce, des années durant, nulle trace de ses filles. » Cette histoire traduit bien le flou qui entoure cette période sanglante. Mais elle révèle aussi et surtout, un Etat qui n'a pas su, pu, ou voulu, s'occuper de ces victimes. Et encore moins les prendre en charge et les reconnaître.

VIOLÉES MAIS PAS VICTIMES

Car, officiellement, ces femmes n'existent pas. L'État ne les a pas reconnues comme étant des victimes du terrorisme. Et il ne les reconnaît toujours pas. On a refusé de leur accorder un statut, et par là-même, une indemnisation. Une femme enlevée, violée, battue par des terroristes, n'est pas considérée en Algérie comme une victime de guerre. « *Certaines ont même dû monter un dossier les présentant comme des blessés pour se voir attribuer une rente* », raconte Mme Kheddar, forte des

connexions que lui confère son poste dans l'administration wilaya. *«Mais ce n'est pas chose aisée, tant les PV, attestations médicales et autres documents à fournir qu'il faut trafiquer sont nombreux»,* tempère toutefois Mme Bouatta. Réchappées de l'enfer, elles se sont pour la plupart retrouvées seules, dans le désarroi le plus total, sans aucune aide ni ressource. Et les arguments avancés par les dirigeants de l'époque pour justifier ce déni sont révélateurs du cauchemar qu'ont endurées ces femmes, et du regard porté sur elles. *«Des associations et des organismes avaient demandé à l'État une reconnaissance de ces filles»,* raconte Mme Bouatta, *«l'on nous a répondu par la négative, car leur donner un statut de "femmes violées par les terroristes" aurait été les stigmatiser».* Leur apposer sur le front une étiquette, les marquer à l'encre indélébile. Leur rappeler indéfiniment leur agression. Un viol n'est-il pas d'ores et déjà une cicatrice que l'on garde toute une vie ? *«Ce n'est pas émotionnellement ou psychologiquement qu'on voulait les préserver. L'on considérait en haut lieu qu'une quelconque reconnaissance officielle ferait d'elles des femmes non mariables, parce que tout le monde les sauraient femmes violées. Elles étaient donc*

indésirables et personne ne voulait d'elles comme épouses potentielles», explique la psychologue. Car, mêmes victimes, elles étaient souillées, et portaient la honte, la culpabilité. De même, il a été rapporté qu'un ministre avait légitimé ce refus en affirmant que *«si on les indemnisait, tous les mois lorsqu'elles recevraient leur pension, on leur rappellerait l'acte de viol et que, quelque part, cela équivaldrait à de la prostitution...»*

DÉNI DE MÉMOIRE

L'on comprend dès lors pourquoi la seule préoccupation de ces femmes a été de disparaître, de se faire oublier, et qu'elles ne sont qu'une minorité à s'être manifestées. Face à cet état de fait, à ce mépris déguisé en compassion, les associations de femmes, la SARP et d'autres organismes militant pour leurs droits avaient demandé, et recommandé, de les répertorier en tant que *«victimes de terrorisme»,* sans pour autant mentionner la nature des sévices subis

Tizi Ouzou

La laiterie de

Draa Ben-

Khedda paralysée

Naït Ali H.

La laiterie privée de Draa Ben Khedda, 10 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, a été paralysée hier par un mouvement de grève initié par des travailleurs pour protester contre la «dégradation des conditions de travail» au sein de leur unité. En effet, les protestataires ont décidé de monter au créneau après une assemblée générale tenue la semaine dernière pour revendiquer que leur entreprise «repasse aux mains de l'État après moins de quatre années de sa privatisation» car, pour eux, l'ex-Onalait est devenue méconnaissable depuis que leur employeur a changé. Ils dénoncent la perturbation dans le fonctionnement de leur usine et notamment l'indisponibilité de la poudre de lait pour la fabrication du lait pasteurisé en sachet. A l'action des travailleurs se sont joints des distributeurs privés du lait qui les soutiennent du moins dans l'approvisionnement du marché en lait qui connaît de nombreuses perturbations. Les

protestataires n'entendent pas s'arrêter à leur action d'hier et menacent de radicaliser leur mouvement de protestation dans l'espoir que les pouvoirs publics interviennent pour «remettre de l'ordre» dans leur unité.

**A l'appel des
syndicats autonomes**

Grève aujourd'hui à l'Éducation

*Le jour J pour les
syndicats de
l'Éducation. Ce lundi
marquera le début de la
grève à laquelle ont
appelé plusieurs
syndicats.*

Mokhtaria Bensaâd

La dernière réunion de la commission gouvernementale, tenue jeudi dernier avec les partenaires sociaux, a été diversement appréciée. Le snamest, cla et unpef campent sur leur position et se disent toujours décidés à geler leurs activités à partir d'aujourd'hui. Le snamest qui a tenu, comme prévu, son conseil national hier a opté pour la grève jusqu'à satisfaction de toutes les revendications formulées. Contacté hier, le représentant du snamest, chargé des conflits, M. Aous a déclaré que «le syndicat a demandé au ministère des éclaircissements sur la nouvelle prime de soutien scolaire et de médiation pédagogique instaurée avec un taux de 15% mais cela ne risque pas de nous faire faire marche arrière quelle que soit la réponse du ministère». La grève est donc maintenue tel

que décidé par le conseil national. Même son de cloche du côté du CNAPEST. Selon le porte-parole de ce syndicat, M. Nouar, «il n'y a pas eu de solutions adéquates pour plusieurs dossiers, à savoir, la révision du statut particulier, la médecine du travail, le logement, la retraite, la prime du sud... Sur sept dossiers, un seul seulement a été pris en charge. C'est insuffisant». Le représentant du CNAPEST a tenu à souligner, pour que le mouvement de protestation ne soit pas «mal interprété» par l'opinion publique et spécialement les parents d'élèves, que «le CNAPEST ne fait pas la grève pour la grève». Les conseils de wilaya du CNAPEST seront tenus mardi, suivis du conseil national prévu le lendemain, mercredi de même pour le CLA, les trois jours de grève sont maintenus. Le porte-parole de ce syndicat, M. Idir Achour explique que le ministère ne s'est pas manifesté pour apporter du nouveau. «Nous resterons donc déterminés sur notre décision». Pour sa part, l'UNPEF a tenu hier son conseil national à la veille du jour J. Pour ce syndicat, le rendez-vous de ce lundi est maintenu étant donné que la commission gouvernementale n'a pas

satisfait toutes les revendications de la plate-forme. La FNTE ne suit pas ce mouvement de protestation puisque ce syndicat a déjà fait une grève de trois jours à partir du 6 septembre et considère les acquis obtenus de satisfaisants. C'est ce qu'a déclaré, hier, le représentant de la FNTE à Oran, M. Abdelhak soulignant que «nous sommes satisfaits des augmentations obtenues et nous n'allons pas faire la grève car nous considérons que 9.000 DA d'augmentation pour un enseignant c'est déjà un point positif». Reste, cependant, les parents d'élèves qui commencent à s'inquiéter quant aux conséquences de cette grève sur la scolarité de leurs enfants. «Les conséquences ont été fatales pour nos enfants lors de la grève de l'année dernière qu'en sera-t-il cette année ?», s'interrogent des parents d'élèves.

**Un rassemblement était
prévu hier devant la
Présidence**

Le Comité des chômeurs dénonce

Le Comité National pour la Défense des Droits des Chômeurs (CNDDC) dénonce, dans un communiqué rendu public hier, «l'arrestation abusive» et «non justifiée» de ses animateurs qui se dirigeaient vers la Présidence de la République pour y observer un «rassemblement de la dignité» afin d'exiger la satisfaction de leurs revendications. Selon le CNDDC, les services de police «ont procédé, dès la matinée (7h 15mn), à l'arrestation arbitraire de 07 membres du comité devant le siège de la maison des syndicats, sise Dar El Beida-Alger» avant de les libérer «une heure plus tard». La même source indique que d'autres arrestations ont été opérées par la police aux alentours du lieu de rassemblement. «Les mêmes services de police ont procédé à l'arrestation de 25 membres de notre comité au niveau de la Présidence, nous avons assisté aujourd'hui à une véritable chasse aux chômeurs», ajoute le

communiqué de la CNDDC. Deux parmi les membres du Comité ont été libérés en fin de matinée. «Le CNDDC exige la libération immédiate et inconditionnelle» du reste de ses militants qui ne font que «lutter contre la fatalité du chômage, pour un travail décent et une vie digne». Pour rappel, le CNDDC revendique une «allocation chômage à hauteur de 50% du SNMG pour tout demandeur d'emploi», l'octroi d'une «assurance sociale pour tous les chômeurs» avec un «accès gratuit aux loisirs et au transport».

Il est également revendiqué «d'associer les comités de chômeurs dans l'élaboration des politiques de l'emploi et le contrôle de la distribution des offres d'emplois», ainsi que la «suppression du service militaire pour les jeunes de 25 ans et plus» et «la baisse de la durée du service militaire à 06 mois». Le CNDDC estime que la «politique répressive» des pouvoirs publics «est une grave entrave à la dignité humaine et aux droits d'organisation et d'expression consacrés par les textes fondamentaux de la République».

Skikda

Protestation

d'étudiants privés

de Master

A. Boudrouma

Un grand nombre d'étudiants se sont rassemblés dans la journée d'hier devant le siège du rectorat de l'université du 20-Août 1955 de Skikda pour dénoncer le refus qui leur a été signifié de poursuivre leurs études pour l'obtention du Master dans le cadre du LMD. Selon les représentants de l'UGEL, M. Mahieddine Bousseliou, et de l'UNJA, Mlle Alouane Nabila, les étudiants ont été floués dès le départ, lors de l'application du LMD car, soulignent-ils «, à l'époque, on nous avait promis de bénéficier de la possibilité, pour ceux qui le désirent, d'aspirer au Master. Or cette fois-ci, on nous sort une prétendue circulaire ministérielle qui limite le nombre de candidats au Master à 20 seulement, chose qui n'est pas de mise dans les autres universités du pays ! De plus, l'argument du manque d'encadreurs ne tient pas la route puisque nous les avons contactés nous-mêmes et ils ont soutenu être en mesure de répondre favorablement à toute sollicitation des

responsables de l'université ! Alors pourquoi nous bloquer et nous abandonner à notre sort avec un diplôme limité à une licence? » Autant de problèmes que l'Université n'a pas jugé opportun de régler, d'autant, affirment les contestataires, que même les critères de sélection des étudiants admis ne sont pas respectés. Au total, ils sont environ un millier d'étudiants toutes filières confondues à avoir été «disqualifiés » de la poursuite de leurs études de Master. Par ailleurs, des étudiants de la filière biochimie par exemple indiquent ne pas comprendre «comment les responsables ont pu inclure à notre place au sein de cette filière des étudiants en provenance d'autres filières n'ayant rien à voir avec la nôtre ! ». Enfin, le représentant de l'UGEL a soutenu «qu'il y a un manque de communication flagrant au sein de l'université et nos doléances sont restées lettre morte ». Nous avons tenté de joindre le recteur de l'université pour connaître sa position au sujet du problème mais sans grand succès.

Après la rencontre au ministère de l'Éducation

Au 3ème jour de la grève des syndicats autonomes de l'Éducation, SNAPEST, CNAPEST, UNPEF et CLA, le nuage commence à se dissiper et la situation semble tendre vers l'apaisement.

Mokhtaria Bensaâd

Le gel de la grève ne peut être décidé que par les assemblées générales et les conseils nationaux de chaque syndicat mais tout porte à croire que la dernière réunion avec les représentants du ministère de l'Éducation, tenue mardi, peut faire changer les choses même si les syndicats

parlent encore de blocage sur certains points. Lors de cette rencontre, les partenaires sociaux ont de nouveau relevé tous les dossiers restés en suspens et qui n'ont pas trouvé réponse auprès du ministère. Ce dernier a rappelé toutes les décisions prises lors des dernières réunions et promis de soumettre au débat les questions non résolues telles le statut particulier, la prime du Sud, les activités périscolaires, le calendrier

des vacances au Sud... Ce qu'ont exigé, cependant, les différents syndicats est la notification de toutes les décisions sur un procès-verbal qui sera présenté aux AG comme preuve des engagements pris par le ministère. Une garantie pour les enseignants sur les acquis obtenus suite aux négociations. Le représentant du SNAPEST, M. Aous, chargé des conflits a affirmé hier que le gel ou le maintien de la grève sera décidé ce vendredi lors de la réunion du conseil national. Mais ce syndicat se montre optimiste sur la suite à donner à ce mouvement de protestation. Même son de cloche chez l'UNPEF qui considère que des blocages persistent encore mais qui seront levés après d'autres réunions avec le ministère, a assuré le porte-parole de l'UNPEF, M. Dziri. Quant au CNAPEST et le CLA, ils ont consacré la journée de mercredi aux réunions de leurs conseils nationaux pour discuter des suites à donner à cette grève. Les syndicats tentent actuellement à coordonner leurs efforts pour que toutes les revendications des enseignants soient satisfaites et se disent conscients de la situation des parents d'élèves et de leurs inquiétudes. «Nous faisons de notre mieux pour que les choses

s'améliorent dans les meilleurs délais», a souligné un syndicaliste. Quant aux parents d'élèves, ils craignent toujours que cette grève dure dans le temps et pénalise sévèrement leurs enfants. Quant au ministère, il laisse les portes du dialogue ouvertes afin de débloquent la situation et permettre aux élèves de reprendre les cours.

Des retraités de l'éducation en colère

Salah-Eddine K.

Ils sont près de 1 000 dans la wilaya d'Alger et 5 000 à travers le territoire national qui sont menacés d'expulsion des logements de fonction qu'ils occupent. Enseignants pour la plupart mais aussi des auxiliaires de l'éducation se sont donné le mot pour se rassembler au siège de l'UGTA pour, selon le SG du Syndicat national des retraités de l'éducation (SNRE), Ghaleb Ghouri, faire passer «le message à la tutelle –éducation nationale – qui ne veut pas entendre nos voix et ne veut pas comprendre notre inquiétude ». Inquiets et en colère, ces retraités de l'éducation sont menacés d'expulsion des habitations qu'ils occupent depuis plusieurs années. «Pourquoi veut-on nous chasser de nos habitations après avoir formé plusieurs générations d'élèves ? Est-ce cela la récompense que nous méritons après de longues années de travail ?», s'interrogeait hier une manifestante. Le SG du Syndicat des retraités de l'éducation fait part de «la surdité» du ministère de l'éducation depuis 2005 (date de la création de ce

syndicat), qui continue à les laisser dans une situation «d'angoisse et de peur de se voir expulsés». Le SG de ce syndicat affirme avoir adressé des correspondances aux parlementaires, au sénat et à la présidence sans que cela soit suivi de réponse. Des enseignants rencontrés sur les lieux affirment avoir reçu des mises en demeure pour «quitter les logements». «La solution ce n'est pas de nous mettre dehors, il faut qu'on soit relogés au même titre que tous les citoyens et en fonction de la particularité de chaque famille», ajoute M.Ghouri. Les retraités de l'éducation ne s'opposent nullement à une épuration de la situation et déterminer les enseignants méritants et ceux non méritants qui ont depuis changé d'activité ou qui ne se trouvent pas dans le besoin, affirme une ancienne conseillère de l'éducation dans un lycée à Alger qui, les larmes aux yeux, signale qu'elle est la seule dans l'immeuble de fonction où elle habite (à proximité de son lycée) à avoir été sommée par voie de justice à vider le logement qu'elle occupe. D'autres demandent que soit accordé à ces travailleurs retraités un quota, aussi minime soit-il, de logements pour les reloger décentement. Un autre retraité évoquera

que la loi concernant les retraités de l'éducation est claire.

Visa biométrique Schengen généralisé : L'Algérie est déjà concernée

La Commission européenne, en annonçant hier l'obligation du visa biométrique pour les ressortissants des pays d'Afrique du Nord, dans un premier temps, ne fait qu'officialiser à l'ensemble des 25 pays européens de l'Espace Schengen qui délivrent chaque année quelque 13 millions de visas, une pratique déjà en vigueur dans certaines ambassades, dont celle de la France. Ainsi, image faciale numérique et empreintes digitales sont devenues obligatoires pour les demandeurs de visas issus d'Algérie, du Maroc, d'Égypte, de Libye et de Mauritanie. La biométrie consiste à stocker sur un support (carte à puce, code/barre ou simple document), une ou plusieurs caractéristiques physiques d'un individu (empreintes digitales, reconnaissance faciale, iris de l'œil) pour permettre de vérifier que le porteur d'un document en est bien le titulaire. Etant donné que l'élément biométrique est

propre à une seule et même personne, il constitue le facteur déterminant pour l'authentification d'un utilisateur. Dans le cas d'un visa, l'image de face du voyageur en tant qu'élément biométrique principal, ainsi que le relevé d'empreintes digitales y sont obligatoirement stockés. Ainsi, et à l'avenir, si le demandeur de visa se représente de nouveau dans un consulat pour d'autres demandes, dans les cinq années suivantes, ses empreintes ne seront plus relevées, mais seront copiées à partir de sa demande précédente enregistrée dans le VIS. «Les données dactyloscopiques seront effacées après cinq ans», a précisé la Commission européenne. Une procédure qui doit être élargie plus tard à Israël, la Jordanie, le Liban et la Syrie, puis à l'Afghanistan, à Bahreïn, à l'Iran, à l'Irak, au Koweït, à Oman, au Qatar, à l'Arabie Saoudite, aux Émirats arabes unis et au Yémen. Cette généralisation du visa biométrique, faisant partie des mesures imposées depuis le 11 septembre 2001 qui tendent à renforcer la sécurité dans les avions et les aéroports, se veut une parade contre les fraudes et les vols d'identité, insiste la commissaire en charge de la Sécurité, Cecilia Malmström, qui

explique que « grâce au nouveau système, la délivrance et la vérification des visas seront plus efficaces et plus sûres ». Cette mesure s'inscrit dans le cadre du système d'information sur les visas (VIS) de l'UE et les premiers postes connectés au système sont les consulats des pays membres de Schengen, en Algérie, au Maroc, en Égypte, en Libye, en Mauritanie et en Syrie. Les pays de l'Espace Schengen dans le monde ont deux ans pour se connecter au système. Si il est une première pour certains pays, le visa biométrique n'est pas une nouveauté en Algérie où il est entré en vigueur depuis quelques années, exigé par quelques ambassades comme celle de la France ou de l'Allemagne. Paris a été parmi les premiers États européens, si ce n'est le premier, à avoir généralisé le visa biométrique, à partir de fin 2006, début 2007, prenant comme pays pilote le Mali. Rappelons que l'introduction du visa biométrique s'est répercutée sur les frais de visa qui ont connu une nette augmentation, expliqués alors par l'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Johannes Westerhoff, par l'utilisation d'une technologie pointue et des ressources humaines plus qualifiées

L'Iran accusé d'avoir tenté d'assassiner l'ambassadeur saoudien

Yazid Alilat

Nouvelle escalade entre les États-Unis et l'Iran mercredi après l'inculpation aux États-Unis de deux Iraniens accusés de tentative d'assassinat de l'ambassadeur d'Arabie Saoudite à Washington. Entre Téhéran et Washington, la tension est vite montée, comme il est de tradition depuis la chute du Chah en 1979 et l'arrivée au pouvoir d'un État théocratique

en Iran, au point que les Américains en appellent à des sanctions internationales.

Mardi, le ministre américain de la Justice, Eric Holder, avait annoncé l'inculpation de deux ressortissants iraniens, accusés d'avoir tenté d'assassiner l'ambassadeur Abdel Al-Jubeir, un conseiller du roi qui avait joué un grand rôle pour défendre le royaume wahhabite après les attentats du 11-Septembre. Le projet d'attentat contre l'ambassadeur saoudien aux États-Unis, que Washington a annoncé mardi avoir déjoué, est

«une violation odieuse» des conventions internationales, indique dans un communiqué l'ambassade saoudienne aux États-Unis. «Ce projet d'attentat est une violation odieuse des critères, des normes et des conventions internationales et est en conflit avec les principes d'humanité», a déclaré l'ambassade royale d'Arabie Saoudite, qui exprime sa «gratitude» aux États-Unis pour avoir déjoué l'attentat. A Téhéran pourtant, on ne croit pas aux accusations américaines, qualifiées de «conspiration diabolique» dans une lettre adressée mardi aux Nations unies. «Dans les termes les plus forts et catégoriquement, l'Iran condamne cette accusation honteuse des autorités américaines et la considère comme une conspiration diabolique bien orchestrée en droite ligne de leur politique anti-iranienne», a estimé l'ambassadeur iranien à l'ONU, Mohammad Khazaei, dans cette lettre envoyée au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et au Conseil de sécurité. De son côté, le ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Salehi, a mis, hier mercredi, les États-Unis en garde contre toute tentative de «confrontation» avec l'Iran dans cette nouvelle affaire (du complot iranien présumé) contre l'ambassadeur d'Arabie

Saoudite à Washington. «Nous ne cherchons pas la confrontation mais s'ils nous l'imposent, les conséquences en seront plus dures pour eux» que pour l'Iran. Le chef de la diplomatie iranienne a, par ailleurs, affirmé que Téhéran avait «de bonnes relations avec l'Arabie Saoudite», et que les seuls désaccords entre les deux pays concernaient «les questions internationales». Pour Washington, il ne fait aucun doute qu'il s'agit là d'une opération (iranienne) qui entre dans le cadre d'un complot «conçu, organisé et dirigé» par l'Iran. Manssor Arbabsiar et Gholam Shakuri sont accusés d'avoir préparé un attentat à la bombe lors de ce complot «dirigé par des éléments au sein du gouvernement iranien», a déclaré le ministre de la Justice américain lors d'une conférence de presse. Manssor Arbabsiar, qui dispose de la double nationalité américaine et iranienne, a été arrêté le 29 septembre à l'aéroport Kennedy de New York et devait être présenté à un juge de Manhattan dans la journée de mardi, a précisé le ministère de la Justice dans un communiqué. Il risque la prison à vie. Gholam Shakuri n'a en revanche pas été arrêté. Les deux hommes sont poursuivis notamment pour «conspiration en vue de

tuer un responsable étranger», «utilisation d'une arme de destruction massive (des explosifs)» et «conspiration en vue de commettre un acte de terrorisme international», selon le ministère. Le président Barack Obama a été mis au courant dès juin de l'existence de ce complot, a annoncé un responsable de la Maison-Blanche. Cette affaire risque en fait d'envenimer davantage les relations irano-américaines, déjà passablement détériorées avec le dossier du nucléaire iranien, alors que Téhéran est également soupçonné d'en vouloir à Ryadh, impliqué dans la répression des manifestants au printemps dernier, demandant un changement de pouvoir au Bahraïn, pays à majorité chiite. Pour beaucoup d'analystes, cette affaire risque de faire monter la tension entre l'Iran et l'Arabie Saoudite, et entre Téhéran et Washington.

Questionnaire destiné aux lecteurs

Profession :

Âge

Niveau scolaire....

1. Quelle(s) langue(s) parlez-vous à la maison ?

Au travail ?

Entre amis ?.....

2. Pendant combien de jours vous lisez les journaux ?

- Chaque jour
- Quelques fois dans la semaine
- De temps en temps

3. Il vous faut combien de temps pour lire la UNE des journaux ?

- Une minute au moins
- Deux à cinq minutes
- Dix minutes
- Plus

(Préciser)....

3. Il vous faut combien de temps pour lire l'article préféré de votre journal ?

- Vous ne le lisez pas
- Une minute au moins
- Deux à cinq minutes
- Dix minutes
- Plus

(Préciser)....

4. Comment achetez-vous les journaux ?

- Systématiquement
- Si le titre m'intéresse
- Rarement

Autre (préciser)....

5. Que pensez-vous du français des journaux ?

- Il véhicule seulement des informations
- Il est la langue de l'émancipation
- Il transmet des valeurs à la société à travers les journaux
- C'est une langue de communication pour quelques-uns

Autre (préciser)....

6. Que représente le français pour vous ?

- Il est important dans la société
- Il est un moyen de communication
- C'est la langue des gens instruits
- C'est une langue du colonisateur

Autre (préciser)....

7. Quel est le degré de la compréhension des titres de presse ?

Incompréhensible

Accessible moyennement

Instructif, me donne l'occasion d'apprendre le français

Autre (préciser).....

..

8. Les journaux qui utilisent un bon français pour vous ?

Type 1 :

.....

Type 2 :

.....

Type 3 :

.....

9. Vous êtes confiant lorsque vous lisez la presse de langue française ?

Oui

.....

Non

.....

Autre

.....

10. Si tous les journaux devaient utiliser la même qualité de langue quel serait pour vous le journal de référence ?

.....

11. Citez quelques mots ou expressions renvoyant au vécu spécifiquement algérien.

.....

.....

14. Pensez-vous que l'utilisation du français avec l'intégration de parler algérien peut contribuer à enrichir la communication sur les pages de journaux ?

Oui

.....

Non

.....

Autre

.....

15. Ce que vous lisez dans les journaux influence

- Votre manière de parler (vous apprenez et adoptez des expressions, le style,...)

.....

- Votre manière de penser (vous appréciez et adoptez les idées et les positions).....

.....

- Votre manière d'agir, de vous comporter

.....

- Ne vous influence pas du tout

.....

Questionnaire destiné aux journalistes des deux quotidiens

1. Sur quelle base vous choisissez les titres de la Une de votre journal ?

- Chaque journaliste fait une suggestion et on retient la meilleure idée
 - L'équipe rédactionnelle se réunit pour cela
 - Un rédacteur choisit le titre
- Autre (préciser).....

2. Quelle(s) langue(s) parlez-vous

Au journal ?

Entre amis ?

En famille ?

3. Quel français utilisez-vous dans votre journal ?

- Une langue nationale (de l'algérien)
 - Une langue que peut comprendre la majorité de nos lecteurs
 - La langue que parlent les algériens de l'ouest
- Autre (préciser)....

4. Que représente le français pour vous ?

- Un outil de travail
 - La langue des français
 - Moyen de modernité
 - L'une de mes langues
 - Une langue de domination
 - Un moyen d'intercompréhension entre les algériens
 - Un moyen de discorde de l'unité nationale
- Autre (préciser).....

5. Quel est selon vous votre lectorat cible ?

- Une partie des jeunes algériens
- Les algériens ayant un niveau de lecture
- Les algériens ayant un niveau très acceptable en français
- Les universitaires
- Tous les algériens sans distinction

6. Que pensez-vous du français parlé dans l'ouest algérien ?

- Peu parlé par les jeunes
 - Non maîtrise du français dans les milieux scolaires
 - Les médias peuvent contribuer à l'amélioration du niveau du français
 - Comme langue porteuses de valeurs
 - Comme langue spécifique
- Autre (préciser).....

7. Comment voyez-vous la place des parlers algériens à côté du français ?

- Intéressants pour communiquer
 - Revenir sur nos valeurs réelles
 - Moyen de véhiculer des traditions orales et des coutumes
 - Marginalisés pour la majorité des algériens
- Autre

8. La qualité du français des médias algériens

- Mauvaise
- Acceptable
- Bonne....
- très bonne....

9. Distinguez-vous la langue du titre à la une de votre journal de celle du contenu de l'article ? Pourquoi ?

- Oui
- Non
- Souvent

12. Êtes-vous conscients des représentations que peuvent produire quelques mots ayant une relation avec l'Algérie indépendante ?

- Oui
- Non
- Souvent

13. Comment vous interprétez le mot « manifestation » dans ses utilisations diverses ?

.....
.....
.....

14. Comment interprétez-vous le mot « manifestation » dans son utilisation sur les événements 2010-2011 (du printemps arabe) en Algérie.

.....
.....
.....

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Samedi 10 septembre 2011

N° 6351 - Vingt et unième année - Prix : Algérie : 10 DA, France : 1 €, USA : 2,15 \$, ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com>

ADJOINTS DE L'ÉDUCATION
*La grève maintenue
pour la rentrée
scolaire*

LIRE EN PAGE 20

ÉDITION DE L'OUEST

TURQUIE - ISRAËL

Au bord de la guerre ?

Les relations bilatérales de la Turquie avec Israël se sont encore dégradées après la publication, le 1^{er} septembre, d'un rapport d'enquête commandité par l'ONU.

Le ministre israélien en charge du Renseignement a jugé hier «grosses et officieuses» les déclarations du Premier ministre turc, qui a indiqué que les bateaux turcs avec de l'aide pour Gaza seraient désormais escortés par les forces navales de son pays, indique l'AFP. A. I. (SUITE PAGE 13)



Recep Erdoğan



Benjamin Netanyahu

11 SEPTEMBRE 2001 - 11 SEPTEMBRE 2011

LA DÉCENNIE QUI A CHANGÉ LA FACE DU MONDE



LIRE NOTRE DOSSIER EN PAGES 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ET 9

RENAULT MÉGANE SPORT ÉDITION
CONDUISEZ-VOUS EN SPORTIF



APRÈS L'ATTAQUE AU LANCE-ROQUETTES RPG7 À JIJEL



La sécurité des aéroports renforcée

- Selon des sources sécuritaires, des groupes terroristes disposeraient de lance-roquettes introduits en Algérie par des réseaux de trafic d'armes à partir de la Libye
- Les autorités algériennes ont décidé de renforcer la sécurité autour des aéroports nationaux.

LIRE L'ARTICLE DE M.-F. GAÏDI EN PAGE 5

SYSTÈME DE CORRUPTION DU CLAN BEN ALI

LES TUNISIENS VEULENT LA VÉRITÉ

Hammamet (Tunisie)
De notre envoyé spécial

Les images du trésor découvert dans le palais des Ben Ali et retransmises par la télévision tunisienne, juste après la révolution du 14 janvier, ont marqué les mémoires. Depuis, si l'opinion internationale suit avec attention la préparation des élections de l'Assemblée constituante qui auront lieu le 23 octobre prochain, l'opinion nationale, elle, se focalise surtout sur un autre phénomène, nouveau en Tunisie : la lutte contre la corruption.

SUITE DU REPORTAGE RÉALISÉ
PAR LIËS SAHAR EN PAGE 8



CONCLUSIONS DU COLLOQUE EL WATAN-IME/UNIVERSITÉ PARIS VIII «IL FAUT REDÉFINIR LE LIEN SOCIAL ET LE VIVRE-ENSEMBLE»

● Le colloque organisé par El Watan-IME/université Paris VIII a été clôturé dimanche par une allocution de l'historien Mohammed Harbi, qui a fait une analyse globale en trois points des différentes communications et interventions.

LIRE NOS ARTICLES EN PAGES 2, 3 ET 4



PHOTO : B. SOUHLI

OPPOSANTS SYRIENS EN ALGÉRIE «L'ÉTAT ALGÉRIEN DOIT PRENDRE UNE POSITION CLAIRE ET SINCÈRE»

LIRE L'ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMEL BLIDI EN PAGE 7

RENAULT MÉGANE SPORT ÉDITION
CONDUISEZ-VOUS EN SPORTIF



COMITÉ DE DÉFENSE DES CHÔMEURS À OUARGLA

«A vous la Sonatrach, à nous la matraque!»

A la veille de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, le Comité national de défense des droits des chômeurs (CNDC) a organisé, hier, un rassemblement devant le tribunal de Ouargla afin d'interpeller les autorités de la wilaya de Ouargla et particulièrement le procureur de la République sur l'incarcération de Ziouan Hamza et Aldjia Adel, deux chômeurs arrêtés par la police en mars dernier suite à leur tentative de se faire exploser avec une bouteille de gaz butane.

«A vous la Sonatrach, à nous la matraque», «Honte à une justice qui traduit les chômeurs devant les tribunaux». Des slogans brandis, hier, sous l'œil vigilant et intimidant des forces de l'ordre. La police a encerclé la place Sedrata avec trois Toyota, un camion blindé antiémeute et un bus blindé de transfert des émeutiers. Le dispositif se voulait impressionnant, l'intervention a ciblé le correspondant de l'Associated Press sommé d'arrêter de filmer avant d'être embarqué et sa caméra confisquée. Après trois heures d'interrogatoire, il a été relâché en début d'après-midi et attend toujours de récupérer son film. Le thermomètre affichait 47°C à 11h et le sit-in n'a pas

été interrompu pour autant. Le collectif des chômeurs déplore «l'absence de solidarité des magistrats et avocats de Ouargla alors qu'un cas flagrant de violation des droits de l'homme se déroule sous leurs yeux». Le Comité de défense des chômeurs a tenu à exprimer le problème dans la rue et ne compte pas s'arrêter à ce sit-in malgré la dernière entrevue avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, que les chômeurs qualifient de fiasco, vu que Tayeb Louh a exprimé clairement sa vision des choses quant à l'affiliation du Comité des chômeurs au Snapap, justifiant son acceptation de les recevoir par un souci d'écouter des individus et non pas un collectif.

Au grand étonnement du groupe, le ministre a demandé à ce que les chômeurs ne s'adressent plus à son département ministériel mais au ministère de l'Intérieur pour solliciter l'agrément d'une association. «Le ministre nous a traités de hors-la-loi», a déclaré, hier, à *El Watan* Tahar Belabess, coordinateur national du CNCD. Pour lui, l'objectif des chômeurs n'est pas de constituer une association ou un mouvement politique mais la création d'un collectif en

guise de porte-voix de milliers de chômeurs qui ne trouvent pas d'interlocuteur sérieux qui veuille bien régler le problème de l'emploi, «sinon comment se fait-il que M. Louh affirme ignorer l'existence de sociétés privées de sous-traitance à Hassi Messaoud alors qu'une simple vérification au Centre national du registre du commerce ou de la CNAS l'aurait fixé sur le sujet». Autre chose qui a interpellé les chômeurs est le refus persistant des autorités locales et le ministre de tutelle d'instaurer un débat sérieux avec les représentants des chômeurs qui, eux, se positionnent en tant que partenaire social venant de la base. Toujours selon Tahar Belabess, «le plus étonnant est que tous les responsables pointés du doigt ont été changés à terme en toute impunité, l'administration se garde de se discréditer même si elle fait aujourd'hui l'aveu de son échec». En témoignent les dernières déclarations officielles du DG de l'ANEM, où il reconnaît l'existence de dépassements de l'administration, de transgression des lois de la part des entreprises du secteur pétrolier mais aussi la persistance de la sous-traitance malgré l'annulation de son code de commerce. Houria Alioua

LES MÉDECINS RÉSIDENTS DEVANT LA PRÉSIDENTENCE HIER

Le sit-in empêché

● 120 médecins résidents ont été interpellés par la police ● Leurs collègues des autres villes du pays ont été empêchés de rejoindre la capitale.

Suite de la page 1

Seulement une centaine parmi eux ont pu rejoindre le boulevard menant au palais d'El Mouradia avant d'être rapidement dispersés. 71 ont été embarqués dans des bus du Caroubier, alors que 120 autres ont été interpellés et emmenés au commissariat. Les résidents de l'intérieur du pays ont, eux aussi, été empêchés d'accéder à la capitale. Pour les identifier, les policiers ont fouillé leurs voitures, également à la recherche de l'indice crucial : la blouse blanche. « Les résidents en provenance de Fes Ouzou et Sétif ont été bloqués par les officiers du barrage de Boulevard et ceux qui arrivaient d'Oran – une quarantaine de voitures ont été arrêtées au barrage de Bab el Oued – ont été arrêtés par la police en contact permanent avec ses collègues des autres villes. Le rassemblement à El Mouradia ayant été empêché, les médecins résidents ont dû se rabattre sur les jardins de l'hôpital Mustapha. Là encore, une très forte présence policière était là pour les dissuader d'opter pour une éventuelle action sur la voie publique. « Nous voulions manifester, comme à chaque fois, pacifiquement », précise le docteur Yelles, délégué du Collectif autonome des médecins résidents (Carmar). Et d'ajouter : « Nous militons pour des problèmes de fond



Tentative de marche des médecins résidents devant le CHU Mustapha en juin dernier

pour de véritables réformes du système de santé et nous sommes tous choqués de nous heurter à de telles attitudes policières. » Le service civil est le nœud gordien de cette crise que traverse le secteur. Les médecins résidents demandent justement son abrogation depuis des mois, mais les pouvoirs publics refusent toute négociation à ce sujet. 2400 médecins spécialistes viennent d'être

affectés pour accomplir leur service civil dans différentes villes du pays. Les résidents expliquent que seuls 400 parmi eux ont été orientés vers le Sud et les villes excentrées, ce qui signifie, à leur sens, que la démarche des décideurs est complètement incohérente. « Ils ont affecté 2000 spécialistes dans les villes du Nord comme pour absorber notre colère, préférant ainsi se retrouver avec des CHU débordant de

spécialistes et d'autres, ceux des villes reculées, complètement vides. Cette démarche incohérente prouve l'échec du service civil qui ne s'adapte plus à la réalité sanitaire d'aujourd'hui », souligne le D Yelles. Et de conclure : « Nous voulons une réforme pertinente et réaliste du système de santé algérien. » En attendant, la greve continue et les malades prennent leur mal en patience.

PHOTO: B. SOUBRIANE/ANAP

EMPLOIS PRÉCAIRES Le Cnicip menace

Le Comité national pour l'intégration des contractuels et des employés précaires (Cnicip), affilié au Snagap, a décidé d'organiser un sit-in devant le ministère de l'Emploi le 11 septembre prochain pour dénoncer la politique de l'emploi du gouvernement qui fait de la catégorie des contractuels (pré-emploi) des « victimes des contrats périssables ». La décision de tenir un sit-in, annoncée par le biais d'un communiqué rendu public avant-hier, vient en appui à l'action de protestation organisée dimanche à Alger. Le but : rencontrer le premier responsable du secteur et lui soumettre une plate-forme de revendications. Bien que déterminés, les protestataires – qui ont été reprimés par les forces de l'ordre – n'ont cependant pas réussi à rencontrer le ministre, comme ce fut, malheureusement, le cas le 4 juin dernier. Dans son communiqué, le Cnicip a saisi l'opportunité pour rappeler ses revendications. Celles-ci portent essentiellement sur l'intégration de tous les travailleurs contractuels dans des postes permanents, sans aucune contrainte, et la création de postes d'emploi décents pour les diplômés et les universitaires. Les animateurs du Cnicip précisent par ailleurs que leur initiative sera soutenue par une série de présentations devant le chefs-lieux de wilaya visant à réclamer « leurs droits légitimes ».

F. B.

COMITÉ DE DÉFENSE

Scanné avec CamScanner

LA CNCD DÉCIDE DE MAINTENIR «LES MARCHES DU SAMEDI»

Ali Yahia Abdennour : «Il faut tourner la page de la dictature»

● Ali Yahia Abdennour – qui a animé cette conférence en compagnie de Tahar Besbès, Fadéla Boumendjel-Chitour et Moncef Benouniche – s'est dit convaincu que les réformes politiques engagées par Abdelaziz Bouteflika ne sont qu'une «mise en scène».

Maitre Ali Yahia Abdennour, l'une des figures de proue de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) a prévenu, hier, lors d'une conférence-débat animée à Alger, du danger qui pourrait découler de l'entêtement du pouvoir à vouloir refuser systématiquement le changement et l'expression libre. «Si l'on ne laisse pas le changement s'opérer pacifiquement, il y a un risque à ce qu'il se produise par la violence», a-t-il soutenu.

Toutefois, il a assuré que la CNCD est «un mouvement pacifique qui prône un changement du système en dehors du système et sans le système». Soulignant la nécessité de «tourner la page de la dictature», Ali Yahia Abdennour a fait savoir que la CNCD poursuivra ses actions sur le terrain et qu'elle ne reculera pas devant la répression et les intimidations des forces de sécurité.

Visiblement ragailardi par les «victoires» engrangées ces derniers mois par la CNCD qui a fait «tomber le mur de la peur en Algérie» et celles



Ali Yahia Abdennour lors de la conférence-débat animée hier à Alger

des sociétés civiles arabes, le président d'honneur de la LADDH a dressé un violent réquisitoire contre le pouvoir qui a fait de l'Algérien un sujet et non un citoyen. L'armée et la police politique qu'il a accusées notamment d'avoir instrumentalisé

la jeunesse. Estimant que «l'Algérie indépendante est devenue une copie de l'Algérie coloniale», le conférencier a indiqué que le pays monte aujourd'hui un «spectacle triste» et est dans un état de «banqueroute morale très profond». La crise politique ac-

celérée par les luttes sociales (...) est profonde et de grande ampleur. Ignorer le cri de colère et de détresse des Algériens, c'est préparer l'explosive de demain», a alerté maître Ali Yahia Abdennour. L'orateur s'est néanmoins montré persuadé que «l'ère des systèmes politiques totalitaires se termine (...) et que le mur de l'argent (le moyen grâce auquel le pouvoir parvient encore à se maintenir, n'ill) ne tombera pas à tomber chez nous».

Le conférencier ne s'est pas non plus gêné pour dire ce qu'il pensait de la commission Bensalah. Il a d'ailleurs énuméré les raisons qui, selon lui, font que le dialogue du pouvoir finira par échouer. D'emblée, M. Abdennour a rappelé le principe que «le pouvoir ne doit pas être l'organisateur de l'instance de consultation mais seulement un partenaire parmi tous les autres». Selon lui, Abdellader Bensalah n'est également pas la personnalité indiquée pour mener ces consultations. Au-delà, Ali Yahia Abdennour – qui a animé cette conférence en compagnie de Tahar Besbès, Fadéla Boumendjel-Chitour et Moncef Benouniche

– s'est dit convaincu que les réformes politiques engagées par Abdelaziz Bouteflika ne sont qu'une «mise en scène» et une « mascarade » dont le seul but est de gagner du temps et, comme l'a souligné M. Besbès, de faire perdurer le système ou de préparer une alternance classique.

Pour le président d'honneur de la LADDH, la sortie de crise ne peut venir que de l'organisation d'une conférence nationale. Une conférence, a-t-il ajouté, devant avoir pour préalable le rejet de l'Etat théocratique et le respect de la République et de la démocratie.

Le professeur Boumendjel-Chitour, qui est longuement revenu sur la problématique soulevée par le donner des médecins, rendent, a pour sa part, saisi l'opportunité de la rencontre pour soutenir la nécessité de fédérer les énergies «pour provoquer le changement radical». Son appel était adressé particulièrement aux militants du FFS dont les slogans, a-t-elle dit, ne sont pas éloignés de ceux préconisés par les organisations actives au sein de la CNCD.

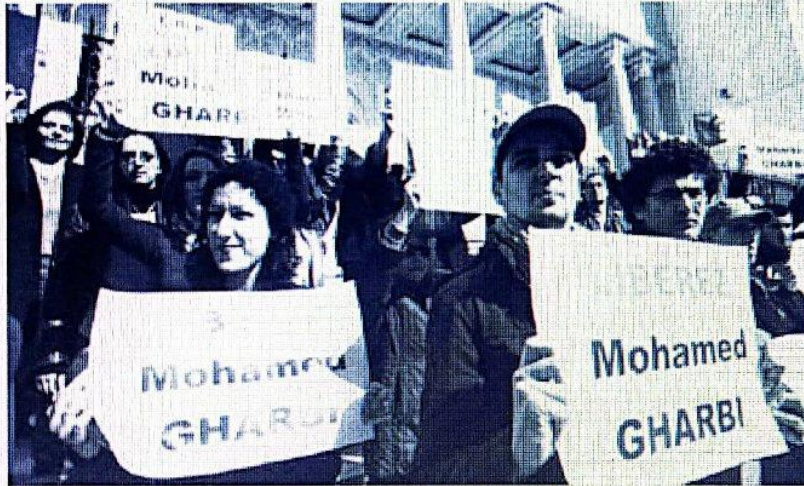
Z.C.

Scanné avec CamScanner

L'ACTUALITÉ

AFFAIRE MOHAMED GHARBI

La mobilisation a repris depuis une semaine



Des membres du comité de soutien à Mohamed Gharbi manifestant devant le ministère de la Justice

La mobilisation pour la libération de Mohamed Gharbi reprend. Depuis près d'une semaine, le collectif Libération Mohamed Gharbi (LMG) a décidé de ne plus prescrire son mal en patience après avoir observé une halte qui s'espérait avantagée. « Nous avons impo- sés quelques semaines passées parce qu'on a voulu laisser la justice faire son travail. Mais le processus de son dossier accuse un retard qui comme peut plus se rattacher à une simple attente », explique Khalid, un des militants de LMG. Ses mots sont passés depuis la grâce présidentielle accordée le 4 décembre 2010 à l'ancien Abou Ghadab, condamnant

pour avoir tué un terroriste repent qui le menaçait de mort il y a dix ans. Un acquis de taille pour tous ceux qui se sont réunis autour de cette revendication, étant donné que la grâce accordée permet justement à Mohamed Gharbi de bénéficier d'une libération conditionnelle. Une demande officielle a d'ailleurs été formulée au juge d'application des peines de la prison de Khensheila, il y a plus de 4 mois, mais aucune réponse n'a été donnée à ce jour. Inquiet et revivifié par le blocage de cette procédure judiciaire, les militants de LMG ont défini un programme d'action pour remettre

cette affaire sur le tapis. De nouvelles vidéos pour sensibiliser les gens à cette cause circulent sur internet. Ce n'est pas tout. Les sympathisants de la cause ont opté pour une autre démarche pour le moins originale : signer la boîte aux lettres et les lignes fax du ministère de la Justice par des centaines de courriels demandant la libération de l'ancien Abou Ghadab. « Pour continuer et faire signer ces lettres, nous n'avons pas hésité à solliciter la rue et rappeler aux gens que ce n'est vraiment pas par un voyage romantique, mais un personnage revendicatif qui a déjà assez parlé comme ça », déclare Hicham, un autre

militant du mouvement. Des artistes n'ont pas manqué de se joindre à ce nouvel élan dans la mobilisation. Le dramaturge et écrivain Slimane Bessafia n'a pas hésité à exprimer, il y a quelques jours, ses soutien à cette cause. Le musicien Nabil Bak à, de son côté, consacra sa tournée cette semaine en France en hommage à Mohamed Gharbi. Les militants espèrent une libération pour le 5 juillet prochain, mais ont déjà établi une autre plan d'action beaucoup plus pressant pour l'après-5 juillet, si la demande de libération conditionnelle n'est toujours pas traitée d'ici là. *Fella Bourdedj*

MAÎTRE SMAÏN CHAMA. *Nouvel avocat de Mohamed Gharbi* «Le ministère de la Justice bloque le dossier»

Propos recueillis par Fella Bourdedj

Vous avez rendu visite à Mohamed Gharbi le jeudi 2 juin. Quelles impressions pour cette première rencontre en vue de reprendre son affaire ?

Mohamed Gharbi est un homme impressionnant. Cette rencontre m'a motivé et interpellé à plusieurs niveaux.

D'abord, sur le plan santé, cet homme, qui dépasse largement les 70 ans, se montre très résistant hormis les problèmes ophtalmologiques et de diabète qu'il combat. Ensuite, j'ai eu à découvrir un homme lucide, qui s'exprime bien et qui devine bien tous les enjeux de son affaire.

Et, enfin, je dirais que c'est son parcours d'ancien moudjahid, qui a milité contre le terrorisme qui fascine le plus. C'est un véritable personnage qui a échappé à une première condamnation à mort de la justice coloniale. Il porte beaucoup d'espoir sur cette éventuelle libération conditionnelle.

Cette demande de libération conditionnelle a justement été formulée il y a presque 5 mois et aucune réponse de la tutelle. Ce retard est-il normal ?

Non, ce retard est anormal. On a même du mal à se l'expliquer juridiquement.

Après la grâce présidentielle qui lui a été accordée, sa peine a été commuée à 20 ans de prison. Son dossier rejoint à tous les critères. Mais la commission nationale présidée par le ministre de la Justice, qui doit statuer sur son cas, ne s'est toujours pas réunie. On assiste à un silence total sur cette affaire.

Le constat est là : le dossier est bloqué. Qui le bloque et quelle lecture peut-on faire, à l'heure actuelle, pour expliquer ce blocage ?

C'est au ministre de la Justice d'user de sa compétence pour traiter ce cas et accorder cette libération conditionnelle. Il y a un inconvénient sur cette évocation. Le président de la République ne peut pas faire plus que cette grâce qu'il a déjà accordée. D'un premier point de vue, on peut penser que le dossier de Mohamed Gharbi n'est pas une priorité pour le ministère de la Justice qui traite d'autres affaires.

D'un autre point de vue, on ne peut éviter une lecture électoraliste politique. Mais dans ce contexte, il est intéressant d'interpeller officiellement le ministère de la Justice pour faire le point sur cette affaire. Ma visite à Khensheila rentre d'ailleurs dans cette stratégie. *F.B.*

«crédibilité» de l'instance de consultations

● Mohamed Ali Bouhazli tente de lever l'équivoque sur la confusion des rôles entre la démarche de ladite Instance et celle du CNES.

Les membres de l'instance de consultations sur «les réformes politiques» sortent de leur réserve. Ayant subi une avalanche de critiques depuis le début des dites consultations, ils défendent la crédibilité de la structure dans laquelle ils siègent depuis le 21 mai dernier. «La crédibilité de l'instance n'est pas tributaire des commentaires et avis des uns et des autres. Cette instance demeure un pôle ouvert, où sont recueillies toutes les idées et suggestions, quels que soient leurs teneur, objectifs et auteurs», affirme le porte-parole de cette instance, Mohamed Ali Bouhazli, lors d'un point de presse animé, hier, à Alger. Cette réaction est une réponse aux critiques de l'opposition, en particulier celles faites récemment par le président du FFS, Hocine An Ahmed, «Je m'interroge sur les fonctions véritables assignées à cette commission. Objectivement, on cherche à gagner du temps mais surtout à faire diversion», avait déclaré le leader du FFS dans une note adressée, samedi



Mohamed Ali Bouhazli

dernier, au secrétariat national de son parti. Pour Mohamed Ali Bouhazli, l'instance chargée de recueillir les avis et les suggestions de la classe politique nationale effectue «sa mission en toute objectivité». Il estime même qu'elle a «étendu jusque-là à toucher toutes les composantes de la classe politique nationale». Pour autant, il tente aussi de lever l'équivoque sur la confusion des rôles entre la démarche de ladite instance et celle du CNES. Selon lui, «il n'y avait pas lieu de parler de confusion ou de chevauchement dans les attributions et les prérogatives». «Il y a une complémentarité dans les actions menées dans le cadre des réformes initiées par le président de la République», dit-il.

DES PROPOSITIONS ÉCRITES

Le porte-parole de l'instance de consultations annonce aussi avoir reçu des propositions écrites de la part de Ali Harroum, un tant que personnalité nationale. Après une pause de

quatre jours, l'instance qui préside Abdelkader Bensalah a reçu, dans la matinée d'hier, le président du Front national algérien (FNA), Mousa Tounti.

Ce dernier, qui avait pourtant conditionné sa participation par la présence de la presse, a bel et bien répondu présent à l'appel de la réunion à huis clos de la commission et a retiré la demande de son parti concernant la dissolution du Parlement. Pour le FNA, les réformes politiques doivent commencer par la révision de la Constitution avant la prochaine rentrée sociale. Mousa Tounti plaide aussi pour la tenue d'élections législatives anticipées et la mise en place d'une commission juridique qui superviserait ces élections.

Le FNA, selon son président, se prononce également pour un régime parlementaire. L'instance de consultations sur les réformes politiques a reçu également une délégation composée de sept organisations représentant la communauté algérienne à l'étranger. *Madjid Makeddi*

SELON UN COMMUNIQUÉ DU RCD

Quatre personnes appréhendées et Saïd Sadi attaqué

Dans un communiqué rendu public hier, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) dénonce des actes de barbouzage. «Le 18 juin, nous nous sommes vus offrir de la part de la rue l'indigne Moudjahid pour se rendre à la manifestation de la place du 19 mai sans autorisation et arrêtés par des hommes en civils», note le communiqué, en ajoutant que «cette l'après-midi, deux militants du RCD accompagnés par Ali Hamza (chouchou) de son domicile Abdelkader, président du collectif des victimes d'El Khrouma (qui se trouvent avec eux) ont été de nouveau pour assister le procureur à l'entrée de la DSDN à l'habitation des victimes. Nous ne sommes pas en mesure de savoir ce dernier contre qui il a été convoqué. Le communiqué termine «les personnes citées ci-dessus, qui ont été arrêtées, ont été relâchées et ont été

de libérer et de remettre les clés aux assistants. Ils repartent et prennent le chemin du siège national du parti à El Harrach (arrêté par des véhicules militaires sous le commandement de l'algérien et un civil libanais). Le président du parti, Saïd Sadi, n'a pas été épargné par ce nouveau procédé d'arrestation. Arrêté au siège du RCD, les militants les membres de la direction, le président du parti ont été arrêtés au même moment. Ils ont été relâchés sans aucune autorisation de la police. Le communiqué du parti souligne : «Au moment de nos réunions publiques et communales (à El Harrach, El Harrach et El Harrach) nous sommes toujours intervenus comme nous le devons». Le RCD note qu'en «ce 18 juin, le dimanche de l'après-midi de l'après-midi, nous sommes intervenus avec nos militants pour accompagner les victimes et les familles des victimes. Les victimes ont été arrêtées par des hommes en civils. Le communiqué du RCD. Et il ajoute : «L'absence d'arrêtés de la place du 19 mai, les personnes citées ci-dessus, qui ont été arrêtées, ont été relâchées et ont été

de déplacement, hier, du secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkader Belkhadem, à Bouhamia, à 20 km de Mascara, pour presider la rencontre régionale des cadres du parti de l'Ouest ne s'est pas déroulée sans laisser de victimes. Sept jeunes, dont une femme, parmi une dizaine de militants et autres cadres du Front de libération nationale (FLN) venus à Bouhamia pour appeler au rapprochement du parti, ont été embarqués par les policiers, venus en force, pour assurer le bon déroulement de la rencontre de Belkhadem. Selon le président de l'APW de Mascara, Bouhamia Brahim, cinq jeunes, appartenant au sein de la commission des jeunes et étudiants du FLN ont été arrêtés, ainsi même l'arrêté du secrétaire général du

MASCARA

Des jeunes du FLN arrêtés par la police

Le déplacement, hier, du secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkader Belkhadem, à Bouhamia, à 20 km de Mascara, pour presider la rencontre régionale des cadres du parti de l'Ouest ne s'est pas déroulée sans laisser de victimes. Sept jeunes, dont une femme, parmi une dizaine de militants et autres cadres du Front de libération nationale (FLN) venus à Bouhamia pour appeler au rapprochement du parti, ont été embarqués par les policiers, venus en force, pour assurer le bon déroulement de la rencontre de Belkhadem. Selon le président de l'APW de Mascara, Bouhamia Brahim, cinq jeunes, appartenant au sein de la commission des jeunes et étudiants du FLN ont été arrêtés, ainsi même l'arrêté du secrétaire général du

part, leur forçant ils portaient des banderoles appelant au départ de la génération vieillissante. Les deux autres jeunes, dont une femme, ont été arrêtés quelques minutes avant le départ de Belkhadem. La cause : ils refusèrent de quitter les lieux, nous dira une source sécuritaire. Signalons que des dizaines de militants du mouvement de rapprochement du FLN, venus des différents wilayas de l'Ouest, ont également marqué leur présence par un sit-in organisé au carrefour de Bouhamia. Quant à Abdelkader Belkhadem, il a consacré les travaux de cette rencontre régionale à la présentation des différents propositions présentées par son parti à l'instance de consultations sur les réformes politiques de Abdelkader Bensalah. *A. Sewag*

Grève annoncée dans une filiale de Tonic Emballage

Mohamed Mehdi

Alors que des informations insistantes font état de la nomination d'un PDG à la tête du Groupe Tonic Emballage, qui passerait du statut de Sarl à Spa, les travailleurs de la Sarl Ouate Industrie-Tonic de Bousmail (wilaya de Tipaza) entrent en grève à partir d'aujourd'hui.

Selon plusieurs sources au sein de l'entreprise, le Groupe Tonic Emballage, qui compte 10 Sarl, dont les actifs avaient été repris en janvier 2010 par le Groupe Gipec (public), est devenue une Spa dénommée «Tonic Industrie». Ce changement de statut juridique serait intervenu après le paiement, par l'Etat, de ses dettes envers la BADR. Le PDG mis à la tête de Tonic Industrie serait un cadre dirigeant de Gipec.

Néanmoins, ces informations, dans l'attente qu'elles soient officiellement confirmées, ne semblent pas faire fléchir les travailleurs d'une des (ex)Sarl de Tonic Emballage qui comptent entrer en grève illimitée à partir de ce dimanche, jusqu'à «satisfaction de la plateforme de revendications».

Dans une déclaration parvenue à la rédaction, les travailleurs de la Sarl Ouate Industrie, affirment qu'après «avoir épuisé toutes les voies pour aboutir à une solution qui arrange et les travailleurs et l'administration», ils ont donc décidé de déposer un «préavis de grève» qui «prendra fin le dimanche 17 avril à 08 h».

Selon leur délégué, Rachid Arkat, sur les 4 unités que compte Ouate Industrie-Tonic

Sarl, 3 seront en grève ce dimanche, soit environ 300 travailleurs sur les 500 que compte cette filiale. Notre interlocuteur précise que le préavis de grève a été déposé au niveau de l'administration de l'entreprise, et envoyé par le biais d'un huissier de justice à l'inspection de travail «qui avait refusé de le réceptionner», dit-il.

Quatre points figurent dans la plateforme de revendications. Le premier concerne la «titularisation de tout le personnel contractuel vu la non conformité des contrats de travail établis par les services de la DRH». M. Arkat estime à 121 le nombre de travailleurs dont les contrats «sont non conformes à la législation». Selon lui les contrats à durée déterminée (CDD) ne comportent pas les motifs de la durée limitée, comme le stipule l'article 12 du Code du Travail.

Il tient, par ailleurs, à préciser qu'en vertu de l'article 14 dudit Code, «le contrat de travail conclu pour une durée déterminée en infraction aux dispositions de la présente loi est considéré comme un contrat de travail à durée indéterminée» (CDI).

Rachid Arkat invite l'inspection du travail à contrôler ces contrats, selon les dispositions de l'article 12-bis du Code. Cet article stipule qu'«en vertu des attributions qui lui sont dévolues par la législation et la réglementation en vigueur, l'inspecteur du travail territorialement compétent s'assure que le contrat de travail à durée déterminée est conclu pour l'un des cas expressément cités par l'article 12 de la

présente loi et que la durée prévue au contrat correspond à l'activité pour laquelle le travailleur a été recruté».

La seconde revendication concerne «l'augmentation du salaire de base de tous les travailleurs de la Sarl Ouate Industrie (unités Metso, Converting, et Récupération)». Selon notre interlocuteur, beaucoup de travailleurs ont des salaires nets qui ne dépassent pas 20 000 DA. «Nous voulons une hausse de 15 000 à 18 000 DA du salaire de base».

Les grévistes réclament aussi l'équité salariale «pour les travailleurs occupant le même poste, en application de l'article 84 du code du travail». «Tout employeur est tenu d'assurer pour un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les travailleurs sans aucune discrimination», dit l'article en question.

La quatrième et dernière revendication concerne le «régime indemnitaire (primes et indemnités) avec effet rétroactif». Les travailleurs, qui affirment travailler dans un environnement poussiéreux et en contact permanent avec des produits chimiques, réclament la hausse de la prime de nuisance, actuellement de 1.500 DA, à 15% du salaire de base. Autres primes ciblées : la prime de production «qui n'a jamais été attribuée aux travailleurs», et la prime de panier dont ils souhaitent le relèvement de 150 à 300 DA.

L'autre souci des grévistes, c'est «l'absence de convention collective, pour un Groupe aussi important que Tonic Emballage qui compte 2.500 travailleurs».

licité

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Samedi 10 septembre 2011

N° 6351 - Vingt et unième année - Prix : Algérie : 10 DA, France : 1 €, USA : 2,15 \$, ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com>

ADJOINTS DE L'ÉDUCATION
La grève maintenue
pour la rentrée
scolaire
LIRE EN PAGE 20

EDITION DE L'OUEST

TURQUIE - ISRAËL

Au bord de la guerre ?

Les relations bilatérales de la Turquie avec Israël se sont encore dégradées après la publication, le 1^{er} septembre, d'un rapport d'enquête commandité par l'ONU.

Le ministre israélien en charge du Renseignement a jugé hier «grosses et difficiles» les déclarations du Premier ministre turc, qui a indiqué que les bateaux turcs avec de l'aide pour Gaza seraient désormais escortés par les forces navales de son pays, indique l'AFP.



Recep Erdoğan



Avigdor Lieberman

11 SEPTEMBRE 2001 - 11 SEPTEMBRE 2011

LA DÉCENNIE QUI A CHANGÉ LA FACE DU MONDE



LIRE NOTRE
DOSSIER EN PAGES
2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ET 9

RENAULT MÉGANE SPORT ÉDITION
CONDUISEZ-VOUS EN SPORTIF



El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Mardi 19 juillet 2011
N° 6307 - Vingt et unième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$. ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com>

■ ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL
Les «33» de Vahid Halilhodzic
LIRE EN PAGE 77
ÉDITION DE L'OUEST

LIBYE

Les rebelles s'emparent de Brega

■ Si elle se confirme, la prise de Brega par les insurgés pourrait marquer un tournant dans la guerre menée contre le régime d'El Gueddafi
■ Cette ville pétrolière permettra au CNT de financer le «printemps libyen».

LIRE L'ARTICLE DE ZINE CHERFAOUI EN PAGE 7

PROCÈS MATOUB

Douze ans de prison ferme contre les accusés

L'affaire de l'assassinat du chanteur kabyle Matoub Lounès a été examinée, hier, dans une atmosphère tendue, au tribunal criminel près la cour de justice de Tizi Ouzou. La salle était pleine comme un œuf. Les mis en cause, Malik Medjnoun et Abdelhakim Chenoui, étaient dans le box des accusés.
(Suite page 3) Hafid Azzouzi

TRANSPORT DANS 10 WILAYAS DU CENTRE

L'UNT SUSPEND SON APPEL À LA GRÈVE

La grève des transporteurs prévue pour aujourd'hui dans les 10 wilayas du Centre a été reportée. L'Union nationale des transporteurs (UNT), initiatrice de ce mouvement en signe de solidarité avec les opérateurs de la wilaya de Tizi Ouzou, a décidé de surseoir à cette action.
(SUITE PAGE 4) DJEDJIGA RAHMANI

Été 2011

PREMIÈRE PLAGE PRIVÉE À BÉJAÏA

«La Sablière» prend des couleurs
LIRE NOTRE SUPPLÉMENT DE LA PAGE 13 À 17

RENAULT PROLONGE

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Mercredi 30 décembre 2015
N°7677 - Vingt-sixième année - Prix : Algérie : 20 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$.
ISSN : 1111-0333 - http://www.elwatan.com

SECTEUR DES TIC
LA 3G PLONGE
LES ALGÉRIENS DAN
LE TOUT-NUMÉRIQU
LIRE L'ARTICLE DE KAMEL BENELKADI EN PAG

ÉMOUVANT HOMMAGE À AÏT AHMED
L'adieu à Lausanne



PHOTO : AFP

► LIRE LES ARTICLES DE
NADJIA BOUARICHA,
HACEN OUALI ET
LE TÉMOIGNAGE DE
DJAMEL ZENATI RAPPORT
PAR **DJAMEL ALILAT**
EN PAGES 2 ET 3

► LIRE ÉGALEMENT
LA DERNIÈRE PARTIE
DES EXTRAITS DU
RAPPORT DE ZEDDINE
EN PAGES 22 ET 23

RÉVISION DE LA CONSTITUTION
BOUTEFLIKA ÉVITE LE
RECOURS AU RÉFÉRENDUM
■ Dans le communiqué sanctionnant le dernier Conseil des ministres restreint consacré à l'examen et à la validation de l'avant-projet de loi, le chef de l'Etat affirme que le texte passera par le Parlement, évitant ainsi le recours au référendum, une possibilité prévue dans la Constitution en vigueur.
LIRE L'ARTICLE DE **MOKRANE AÏT OUARABI** EN PAGE 4

ÉMIGRATION CLANDESTINE
L'IRRÉSISTIBLE APPEL
DE L'EUROPE
LIRE LE REPORTAGE RÉALISÉ PAR **M.-F. GAÏDI** EN PAGE 5

étudiant El Watan
À L'UNIVERSITÉ, ILS ONT CHOISI DES CURSUS DIFFÉ

L'ACTUALITE

REVENDECTIONS SALARIALES

Remous chez les travailleurs de Sonatrach

La contestation se réinstalle chez les pétroliers de Hassi R'mel. Les travailleurs, qui avaient ébranlé Sonatrach en mars dernier avec une «grève de la faim», menacent de reprendre la protesta dès le début du mois de Ramadhan, si leurs revendications ne sont pas satisfaites dans les meilleurs délais. La direction de la première entreprise d'Afrique, qui a réussi à désamorcer la crise au printemps dernier, doit aujourd'hui faire face à l'impatience des pétroliers des sites du Sud qui s'estiment lésés dans leur rémunération. Le sursis accordé pour la mise en œuvre des engagements pris par le premier responsable de l'entreprise touche à sa fin et les travailleurs du site de Hassi R'mel jugent ce qui a été présenté jusqu'à aujourd'hui insuffisant. C'est surtout la prime d'intéressement, laquelle fait partie des points de la plateforme de revendications de Hassi R'mel, qui suscite tant de remous. Au-delà du fait que celle-ci soit considérée comme étant «derisoire», les représentants de la section syndicale s'indignent du fait que la prime en question soit octroyée selon un système de paliers. Après avoir saisi par écrit, le 19 juillet, le syndicat national des travailleurs de Sonatrach, les membres de la section syndicale de Hassi R'mel se sont réunis jeudi afin de décider des suites à donner à cette affaire. Sur ce, il a été



Siège de Sonatrach à Alger

ont toujours été caractérisées par une recrudescence d'actes malveillants». Et d'ajouter : «Des instructions fermes à l'adresse des administrations et entreprises publiques ont été données pour faire preuve de vigilance, mettant en œuvre les consignes nécessaires et appropriées». Argument auquel les représentants syndicaux ne semblent pas être sensibles, puisqu'ils entendent reprendre langue avec les responsables régionaux demain afin de fixer la date de leur AG. Les pétroliers sont donc bel et bien décidés à aller au bout de leurs

réclamations, malgré les assurances de la direction d'Alger. Cette dernière s'est engagée à satisfaire un certain nombre de revendications énumérées dans un bulletin d'information interne. Les responsables de l'entreprise demandent d'ailleurs du temps pour répondre à l'ensemble des requêtes, vu la nécessité de respecter un certain nombre de procédures. Toutefois, la situation semble aujourd'hui inextricable, d'autant que les syndicalistes de la base ont un certain nombre de griefs à adresser à la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie. Les représentants de la section syndicale de Hassi R'mel estiment s'être fait doubler par le syndicat affilié à l'UGTA, et lui reprochent d'avoir entériné l'accord portant prime d'intéressement sans l'assentiment de la base.

LE PLAN DE RÉMUNÉRATION AU CŒUR DE LA CONTESTATION

Dans une correspondance datée du 28 juillet, ils évoquent la dégradation du climat social engendrée par un «sentiment de frustration et d'indignation envers la direction générale et le Syndicat national Sonatrach». Et d'ajouter : «Si aucune alternative n'est trouvée à cette situation dans les meilleurs délais, les travailleurs décideront de toutes les mesures conférées par la loi, afin de recouvrer leurs droits légitimes.» Les

travailleurs comptent bien, à travers cette mobilisation, remettre en cause tout le nouveau système de rémunération par paliers mis en place au sein de Sonatrach. Les enjeux dépassent ainsi la simple querelle autour d'une prime, puisque les ambitions des travailleurs sont clairement affichées. Ils comptent bien saisir l'occasion d'une conjoncture favorable à la contestation afin d'obtenir un alignement des augmentations de salaires pour tous les travailleurs et de manière égale.

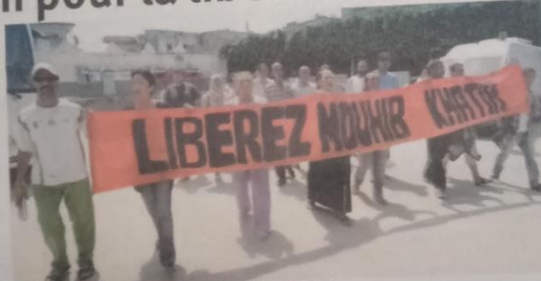
Au sein du groupe pétrolier, on reconnaît d'ailleurs que le nouveau système de rémunération appliqué de manière progressive depuis 2004 fait face à certaines résistances parmi les 41 000 travailleurs de la compagnie. Le nouveau plan, qui doit prendre en charge 5000 postes et plusieurs métiers, met en avant les critères de performance et la gestion par objectif dans la définition des rémunérations, ce qui n'est pas du goût des travailleurs. Un plan visant l'amélioration des performances, concocté par IBM Towers Perrin pour lequel le groupe a investi pas moins de 20 millions de dollars. Toutefois, certains cadres mettent en doute la pertinence de l'ensemble du procédé proposé, et ce, comparativement aux besoins de Sonatrach laquelle devra évoluer désormais en tant que major du pétrole et du gaz.

Melissa Roumadi

EN PRISON DEPUIS LE 6 JUILLET

Manifestation pour la libération du maire de Zéralda

Une centaine de personnes se sont rassemblées hier devant la mairie de Zéralda, à l'ouest d'Alger, pour réclamer la libération du président de l'APC, Mouhib Khahir, qui a été mis sous mandat de dépôt le 6 juillet. Une arrestation «injuste», selon les protestataires. En plus des habitants anonymes de la commune, quelques employés de l'APC ont pris également part à cette démonstration de rue qui a été fortement quadrillée par les éléments des services de sécurité. L'épouse du mis en cause, Mme Khahir Sabrina, et son fils Rayane (13 ans) étaient au premier rang de la manifestation. Ils tenaient tous deux une banderole où l'on pouvait lire : «Libérez Mouhib Khahir». Derrière le flux humain, un haut-parleur scandait tout au long du rassemblement des slogans revendicatifs : «Le peuple veut un État de droit», «Les mafieux libres, les gens intégrés en prison», «Les mafieux libres dans le brouhaha de la mêlée». Les policiers, présents en nombre sur les lieux, ont empêché les manifestants d'organiser une marche dans les artères de la ville. Les esprits se sont alors échauffés. L'affrontement entre forces de l'ordre et



Manifestation de soutien au P/APC de Zéralda Mouhib Khahir

citoyens frondeurs semblait inévitable. L'impressionnant dispositif sécuritaire s'est brusquement allégé ; un officier de police a tenté de négocier avec les manifestants, en vain. Les contestataires étaient décidés à battre le pavé quoi qu'il leur en

coûté. Au bout du compte, c'est M^{me} Khahir qui se frayera un chemin entre les éléments des services de sécurité, rejointe par son fils Rayane. Ils ont arpenté, seuls, la rue principale, les policiers ayant fini par accepter le fait accompli. Une image sym-

boïque et bouleversante à la fois. L'épouse et le fils criaient à l'unisson : «Libérez Mouhib». «Mon mari a déposé 22 plaintes sans qu'une seule ne soit déclenchée», a-t-elle lancé en direction des journalistes. Elle s'arrêtait de temps à autre pour crier sa colère : «L'arrestation de mon mari s'est faite de manière illégale, il se trouvait à quelques mètres de chez lui et à quelques encablures du barrage fixe de la DGSN. Une voiture banalisée s'est arrêtée et deux policiers en civil en sont descendus. C'est alors qu'il a été arrêté.» Regroupés dans une cour adjacente au siège de l'APC, les manifestants, qui ne pouvaient pas participer à la marche, ont marqué leur présence par des slogans hostiles ; quelques-uns dirent : «Le président d'APC n'a fait que son devoir de premier magistrat de la commune. En contrepartie, on l'arrête pour des affaires banales.» Et à d'autres d'ajouter : «Le fait de s'attaquer aux gros bonnets lui a coûté sa réputation et celle de sa famille.» Les manifestants se sont par la suite dispersés dans le calme en se donnant rendez-vous pour le surlendemain.

S. J

RENAULT MÉGANE GT LINE
SPORTIVE SUR TOUTE LA LIGNE

EQUIPEMENTS :
-NOUVEAU ALLURESS 17" CELLULEUR DARK METAL -REGULATEUR DE VITESSE -CONTROLE TRAJECTOIRE (ESP)
-PNEUS DE PARKING ASSISTÉ -RACIAS PROX AIR -PACK BI-SEIGN

2 ANS GARANTIE

Cherchez le 24h : 021 92 23 36 / Succursale Oued Smar : 021 51 37 33 à 37

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE

L'ACTUALITÉ

PROJET D'AMENDEMENT DU CODE PÉNAL

«Le pouvoir pousse les journalistes à l'autocensure»

L'administration du code de presse est un sujet qui revient constamment sur les lèvres des journalistes, émus par les menaces du pouvoir usant de tous les moyens pour museler la presse. La corporation est également scandalisée par l'attitude des parlementaires ayant voté en faveur de la loi qui enlève davantage le journaliste. Sur les 14 amendements introduits par les députés au code pénal, seule une proposition a été retenue.

De ce fait, les députés ont approuvé un texte dans sa version originale, c'est-à-dire tel que conçu et validé par le gouvernement.

Les journalistes, à l'unanimité, dénoncent les interventions du pouvoir et estiment que, dans le fond, rien n'a changé. La preuve étant que les nouvelles mesures introduites dans le code pénal ne servent, ni plus ni moins, qu'à inhiber la presse. Karim Kebir, du quotidien *Liberté*, pense qu'à travers ces mesures, le pouvoir veut amener le journaliste à s'autocensurer car il se sentira lâché et forcé à lui-même.

En effet, il est fait référence dans l'article 144 du code pénal que les journalistes qui, par quelque moyen que ce soit, offensent le président de la République, devront s'acquitter seuls d'une amende de 100 000 à 500 000 DA. Les responsables des publications ne seront pas inquiétés puisqu'ils ne seront plus impliqués. Partageant le même souci que Kebir, Atimane Lahyani, du quotidien *El Khabir*, fait remarquer que le journaliste n'est nullement protégé par le code pénal et n'a aucune garantie. Bien au contraire, il est lâché et, par crainte de représailles, il prendra mille



Sit-in des journalistes à la maison de la presse Tahar Djaout

et une précaution avant de rédiger une information jugée «sensible». Lahyani s'interroge sur la démarche du juge face à un journaliste poursuivi pour offense ou outrage.

«Est-ce que le juge va se baser dans sa plaidoirie sur le code de l'information en vigueur ou sur le code pénal ? Ou les deux à la fois ? Ce qui est à mon sens aberrant et insensé. Ce chevauchement entre les deux textes de loi pose un véritable problème», s'inquiète le journaliste d'El Khabir. Une inquiétude partagée par la corporation, qui

a toujours plaidé pour un code de l'information regissant la profession à l'instar des autres corps. «Nous sommes la seule corporation qui tombe sous le coup de deux textes de lois, s'insurgent les journalistes.

Avec l'adoption du code pénal, rares seront les personnes qui oseront critiquer la gestion ou le fonctionnement des institutions de ce pays, sous peine de se voir condamnées à payer une amende. Kebir précise que la peur des journalistes est légitime, quand on sait qu'ils ne sont pas

outillés pour se défendre, absence de conseil de déontologie, absence d'un syndicat fort etc. «Le projet de loi empêche le journaliste d'être libre. Il devient à nouveau entravé et censure dans le sens du mot. Un journaliste qui lui seul ne peut pas s'acquitter d'une amende de 500 000 DA, il n'y a plus moyen pour moi de faire mes déclarations», considère Kebir. «Le pouvoir obéit à ses intérêts et fait dans l'illégalité. Une chose est sûre, les intentions de ce projet ne sont pas bonnes de la volonté de conforter la liberté de la presse mais veulent plutôt de la museler. Il s'agit de nouvelles poursuites», Karim Amarn, journaliste au *Wes* d'Alger et président du SKI, rappelle qu'il a été le premier à avoir dénoncé la fausse décriminalisation à partir du moment où le pouvoir maintient les dispositions dans le code pénal pour reprendre les écrits des journalistes. «Les engagements du 15 avril 2011 n'ont pas été respectés par les pouvoirs publics. Nous avons demandé à ce que la presse ne soit pas mise sous la coupe du code pénal car nous étions persuadés que l'Assemblée nationale avaliserait l'ensemble des projets de loi en vain.»

Les journalistes, dans leur majorité, revendiquent depuis des années l'application du code de l'information. «S'ils avaient appliqué le code de l'information, on ne serait pas arrivé à ce niveau de décadence. Le code de l'information élaboré en 1990, à l'exception des articles qui prévoient l'emprisonnement, est bien car il prévoit toutes les dispositions pour l'organisation du secteur de la presse, il préserve tous les droits sociaux du journaliste», explique Amarn. **Nabila Amir**

BRAHIM BRAHIMI, Directeur de l'Ecole supérieure du journalisme d'Alger

«Il faut corriger toutes les failles de la loi sur l'information de 1990»

Brahim Brahimi appelle à la suppression de la peine d'emprisonnement contre les journalistes. Il plaide pour la correction, dans la prochaine loi sur l'information, des failles enregistrées dans le code de 1990. Selon lui, l'amendement du code pénal et la suppression des lourdes peines d'emprisonnement contre les journalistes prévues dans ce texte répondent à une demande des journalistes eux-mêmes, mais l'amende «est excessive».

Propos recueillis par **Madjid Makedhi**

L'APN vient d'adopter le projet d'amendement du code pénal qui annule les peines d'emprisonnement contre les journalistes. Quelle est votre appréciation du contenu de ce projet qui vise, selon les autorités, à dépenaliser les délits de presse ?

Il faut dire d'abord que la peine d'emprisonnement a été supprimée et c'est tant mieux. C'était une revendication de tous les journalistes. C'était aussi notre revendication à nous. Avant l'adoption du code pénal en 2001, on avait publié un article dans lequel nous avons dit que ce texte va à l'encontre de toutes les lois dans le monde et même à l'encontre des lois algériennes. A l'époque, ils (les responsables du gouvernement) n'ont pas pu changer la loi sur la presse de 1990, ils ont pu déposer les journalistes en attendant le code pénal. C'était une très mauvaise chose, surtout que l'offense au chef de l'Etat existait en 1992 et on l'avait supprimée en 1990, avant de réviser surface avec le code pénal en 2001. L'Algérie était à l'arm-garde dans le domaine des libertés elle s'est retournée à la 107^e ou la 108^e place à l'échelle internationale. L'image de la presse et l'image ont été ternies à l'étranger. Avec cet amendement, il n'y a plus de peine de prison. Mais il y a une amende qui se situe entre 100 000 et 500 000 DA. Au départ, ils ont de-

mandé 750 000 DA, en se basant sur la loi française qui prévoit pour une simple diffamation concernant le citoyen une amende de 15 000 euros et pour les institutions de l'Etat, elle est de 75 000 euros. C'est énorme. Si on applique cette loi, ce serait terrible pour la presse et pour les journalistes qui touchent entre 40 000 et 85 000 DA au maximum. C'est insoutenable ! L'amende a été revue à la baisse, mais elle demeure, bien sûr, élevée. Mais, je crois que les amendes sont symboliques et tout dépend de l'appréciation du juge. Dans les pays développés, les juges sont très tolérants et n'appliquent jamais la peine maximale. Il y a un problème au niveau de la justice et c'est à la société civile et aux journalistes de s'organiser pour se défendre, parce que par rapport aux salaires des meilleurs journalistes en Algérie, j'estime que cette amende est excessive.

Est-ce qu'on peut considérer cela comme une dépenalisation des délits de presse, dans la mesure où la peine d'emprisonnement pesé toujours sur le journaliste puisque le code de l'information prévoit des condamnations à la prison ?

Déjà en 1990, certains journalistes avaient, peut-être, mal apprécié la loi sur l'information et ils l'ont critiquée. C'est vrai qu'il y a les articles 85 et 86 qui évoquent des peines d'emprisonnement allant de 5 à 10 ans pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Il y a aussi plus de 20 articles qui sont pénalisants et qui prévoient des sanctions. Mais

toujours est-il que nous avons réalisé des avancées extraordinaires. Il faut conserver ces acquis et extraire les confusions qu'il y a concernant les notions d'atteinte à la sûreté de l'Etat, atteinte à l'ordre public. Maintenant qu'il y a le débat sur la loi sur l'information qui doit être adoptée vers la fin de l'année 2011 ou peut-être au début de l'année 2012, je crois que cette loi sera plus précise et j'espère que ce sera une loi sur la liberté de la presse et non pas un code de l'information. Evidemment, même s'il y a une bonne loi, il reste à former les juges et à recycler certains journalistes pour qu'il y ait une synergie. Parce que l'important, c'est l'intérêt général. Dans les pays développés, l'intérêt du juge et du journaliste c'est le droit à l'information.

Est-ce qu'il ne faut pas annuler également la peine d'emprisonnement dans la nouvelle loi sur l'information ?

Toutes les lois modernes ont annulé la peine de prison. Il ne faut pas qu'un journaliste aille en prison pour ses idées. Nous savons qu'il y a beaucoup de journalistes qui ont été emprisonnés sur instruction des pouvoirs occultes qui décident d'emprisonner un journaliste. Il y a des failles dans la loi de 1990. Par exemple, la preuve des faits diffamatoires n'existe pas. Dans les pays développés, le journaliste qui a des preuves peut publier tout en respectant la vie privée.

Mais les deux textes (code pénal et code de l'information) mettent le journaliste sous pression...

Je pense que maintenant, on va aller vers l'application de la loi sur la presse. Et toutes les failles de la loi de 1990 sont notées. Lors des colloques, on a dit que la période durant laquelle la personne ou l'institution diffamées peuvent demander un recours, ne devrait pas dépasser deux ou trois mois au maximum. Pourquoi interdire une

action pour des faits qui remontent à trois ans et plus ? Il faut que cela cesse. Il est même arrivé qu'on demande des comptes à des journalistes 8 ou 10 ans après la publication de l'article. C'est inadmissible ! Il faut que ça change ! Les failles, on les connaît, maintenant il faut adapter la loi algérienne en fonction des évolutions des lois dans le monde démocratique. Là aussi, pour l'élaboration de la nouvelle loi, il faut écouter la société civile et les partis politiques. Ils ont leur avis et il faut le prendre. Car nous n'allons pas produire une loi organique à durée limitée. Les lois organiques sont élaborées pour être appliquées pendant 100 ans. **M. M.**

Disponibles en librairie

Le Code de Hammourabi - Le Code musulman de Sidi Khelil - Le Jeune algérien (Furhat Abbasi) - Ets. Benachhour (Blida) - Ets. Ali Mouloud - L'Olympe (T. Ouzia) - Synopsis (S. Bouzou) - El-Amel - Tizi Ouzou. E-mail : editions.guide@gmail.com

EVENEMENT

Attaque contre un poste d'observation à Tizi Ouzou 14 militaires tués et 16 autres blessés

Nabil Ad H.

Queques rebelles ont tenté hier de tuer 14 militaires algériens dans une attaque terroriste permise par un groupe armé composé de 19 hommes, dont un poste d'observation situé dans le massif forestier de Takouppet, 40 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, à l'est après de nombreux succès. Le groupe armé auteur de cette attaque, plus d'une centaine de combattants, s'est scindé en deux sous-groupes. Un a dressé un faux barrage sur le RN 12 sur un km du bord de la frontière tunisienne dans le but de retarder toute arrivée de renforts depuis le campement situé à proximité de l'hôtel Targuier et ce en bloquant le trafic, alors que le second a été attaqué aux occupants du poste d'observation situé depuis un peu plus de deux années en retrait par rapport à la route nationale pour sécuriser le site situé non loin du chantier de l'este-

ment de la ville de Berragha. Les rebelles ont tenté de s'approcher de ce poste d'observation en utilisant un véhicule blindé et un véhicule transportant des combattants armés.

Le sous-groupe de la frontière tunisienne a été les soldats grâce leur dévouement et affrontant les résistances du barrage de l'hôtel Targuier. Un violent accrochage s'est ensuivi entre les militaires et les assaillants pendant plus de deux heures dans les deux points dont que les renforts renforcèrent des forces militaires à l'intervention. Même la route a été bloquée par des véhicules de nombreux véhicules transportant les forces de sécurité à intervenir pour dégager le passage pour les renforts. Le bruit des armes automatiques a été entendu à des kilomètres à la ronde. Les terroristes ont même réussi à s'emparer des armes de leurs victimes. C'est le but même de cette attaque terroriste selon des sources au fait de la chose sécuritaire. Des hélicoptères de l'armée ont été dépechés

dans un sous-groupe armé, après avoir utilisé pour bloquer des véhicules militaires transportant des renforts de 10 véhicules blindés, pendant plus de deux heures. Les rebelles ont tenté de tuer les soldats en utilisant des armes automatiques. Les renforts ont immédiatement lancé des opérations de terrain pour empêcher l'attaque et assaillants à l'heure de la nuit. Des opérations qui se sont terminées tout au long de la nuit (11 heures) et de la journée d'hui.

C'est l'attaque la plus meurtrière depuis plusieurs années dans toute la wilaya. La attaque terroriste a été fait le but de la région qui est à nouveau plongée dans l'angoisse et surtout l'incertitude. Cette attaque terroriste a fait rappeler celle de juillet 2008 quand un groupe armé a tenté de s'attaquer à la brigade de la ville de Valouron, mais le bilan était lourd pour les assaillants puisqu'ils avaient subi des pertes. Quatre terroristes avaient été abattus.

Libye

Les rebelles avancent vers l'ouest, Misrata pilonnée

Par Phil Moore de l'AFP

Les rebelles libyens ont progressé samedi vers l'ouest depuis Ajdabiya à la faveur des raids aériens de l'Otan, tandis que le pilonnage se poursuivait à Misrata, où l'armée régulière est accusée d'utiliser des bombes à sous-munitions. Longtemps bloqués autour d'Ajdabiya, noyau de communication stratégique à 160 km au sud de leur base Benghazi, les rebelles ont avancé samedi d'une quarantaine de kilomètres à l'ouest, en direction du site pétrolier de Brega. Mais à mi-chemin entre les deux villes, distantes de 80 km, des tas de roquettes des forces gouvernementales ont fait au moins six morts et 20 blessés, selon des responsables de l'hôpital d'Ajdabiya, où les victimes ont été transportées. Trois morts étaient carbonisés, et de nombreux blessés portaient des marques de brûlures. Certains avaient le corps couvert de pansements et plusieurs étaient être évacués à Benghazi, selon un journaliste de l'AFP.

«J'étais là-bas, à 40 km à beaucoup de petites roquettes Grad qui nous ont tombées dessus», a raconté à l'AFP Maher Saleh, un combattant de 35 ans. Les avions de l'Otan ont intensifié leur activité dans la zone ces deux derniers jours. Selon les rebelles, ils ont lancé des raids aériens afin de leur déloger le terrain et faciliter leur progression vers Brega. Plus à l'ouest, des raids aériens de l'Otan ont visé cette ville samedi du dimanche à l'ouest de Benghazi, et le site d'Al-Sila, ex-chef-lieu de Tripoli, selon

l'agence officielle libyenne Jara.

Vendredi soir, la rébellion a dénoncé l'utilisation par les forces loyalistes de bombes à sous-munitions sur des zones peuplées par des civils à Misrata, grande ville côtière à 200 km à l'est de Tripoli, assiégée et pilonnée depuis près de deux mois par les pro-Kadhafi. L'organisation Human Rights Watch a affirmé avoir pu voir de telles bombes sur place, mais le régime a aussitôt démenti. Les sous-munitions sont susceptibles, quand elles n'ont pas immédiatement explosé, de tuer et de mutiler des civils longtemps après l'emploi des bombes, qui sont interdites par une convention internationale depuis 2010.

Au moins 13 personnes ont été tuées vendredi à Misrata dans les affrontements entre les forces du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi et les rebelles, et les pilonnages se sont poursuivis dans la nuit, selon des sources médicales. Sur le plan humanitaire, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) a annoncé l'évacuation samedi de 99 blessés, dont 10 dans un état «critique», acheminés par mer jusqu'au port turinois de Zante, où ils ont été pris en charge par les autorités sanitaires locales et le Croissant-Rouge turinois. «Suite aux derniers bombardements, la situation ne fait qu'empirer et les hôpitaux sont saturés de notre santé les patients avant la fin de leur traitement pour faire de la place aux nouveaux blessés qui arrivent», a déclaré le Dr Mervin Rucy, un médecin de MSF qui était à bord du bateau. De plus, des milliers de migrants sont

toujours entassés dans un camp près du port de Misrata en l'attente d'une évacuation, sans accès décent à nourriture», a précisé MSF.

L'Otan et l'Union européenne ont renoncé vendredi leur coordination, en vue d'une opération humanitaire préparée par les Européens à Misrata, mais pas avant plusieurs semaines. Selon de hauts responsables américains et de l'Alliance atlantique cités vendredi par le Washington Post, les forces de l'Otan se trouvent à court de bombes de précision et d'autres types de munitions, une pénurie qui révèle les limites du Royaume-Uni, de la France et des autres pays européens engagés à mener dans la durée une opération militaire relativement modeste. Dans une tribune notamment publiée vendredi dans quatre quotidiens, le président américain Barack Obama, le Premier ministre britannique David Cameron, et le président français Nicolas Sarkozy, ont déclaré qu'il était «irresponsable d'imaginer que la Libye ait un avenir avec Kadhafi».

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a renoncé vendredi que l'Otan s'empare du mandat de l'ONU, et qu'il faut une coopération avec un règlement politique et diplomatique. Mais le conseil de sécurité des Affaires étrangères, à l'exception d'un seul membre, le Royaume-Uni, a insisté «sur la nécessité d'obtenir le soutien d'une majorité suffisante de l'ONU pour continuer à soutenir Kadhafi, au départ dans la mesure où le dirigeant libyen «avait signé le traité de cessez-le-feu».

Syrie



Dix ans plus tard, il ne reste en Algérie rien - ou presque - de l'onde de choc qui avait traversé la planète après l'explosion de deux avions dans les plus hautes tours de Manhattan. Il faut dire que les Algériens n'avaient pas d'empathie envers les victimes du World Trade Center, pensant certainement que les souffrances des Ghazouïes et du peuple arabe en général étaient tout aussi indignes. L'Amérique, arrogante et donneuse de leçons, devait ainsi descendre de son piédestal et revoir ses positions dans le monde arabe. Aussi - et cela s'est vérifié lors de sa mort en mai 2011 - Ben Laden n'a jamais eu la carrure d'un héros aux yeux du peuple algérien. Tout juste passait-il pour un illuminé se croyant investi d'une mission sacrée. Mais si la rue algérienne n'a pas été bouleversée par le nouvel ordre mondial, deux entités ont habilement su tirer leur épingle du jeu. D'un côté, ce qu'on appelle communément «le pouvoir» s'est renforcé en devenant un «partenaire privilégié des Etats-Unis» - selon les

mot des responsables américains - en matière de lutte antiterroriste. De l'autre, les groupuscules terroristes, qui étaient en perte de vitesse au début des années 2000, ont repris un souffle nouveau en faisant allégeance à Al Qaïda.

«NOUS VOUS L'AVIONS BIEN DIT»

Immédiatement après les attentats de New York, la «grande muette» rompit son silence. L'ancien chef d'état-major, Mohamed Lamari, a tenu une conférence de presse dont le message est adressé directement aux puissances occidentales. «Nous vous l'avions bien dit !», s'exclama-t-il. Car, pendant que l'Algérie était piégée dans les griffes du terrorisme islamiste, le reste de la planète s'interrogeait sur le : «Qui tue qui ?»

Du jour au lendemain, l'Algérie, si négligée par l'Amérique, devenait un exemple à suivre. L'Administration Bush n'avait plus honte de la citer comme l'un des régimes «les plus démocratiques» du monde arabe et le film *La Bataille d'Alger* était projeté aux militaires

américains en partance pour l'Irak. Le président Bouteflika était désormais accueilli à la Maison-Blanche et se montrait souriant devant les représentants du G8. Jouissant désormais d'un satisfecit et d'une légitimité internationale, le régime algérien ne prêtait plus attention aux associations regroupant les parents de disparus.

AQMI OU L'INTERNATIONALISATION DU TERRORISME ALGÉRIEN

L'effondrement des Twin Towers a, par ailleurs, marqué un tournant majeur dans l'évolution du terrorisme en Algérie. En déclarant, le 3 septembre 2006, son allégeance à Al Qaïda, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) s'est assuré une auri inter-combat. Les groupes, dirigés par Mokhtar Belmokhtar et Abou Zeïd ont ainsi revu leurs plans : si, à l'origine, l'objectif d'AQMI était la lutte contre le gouvernement algérien et l'établissement d'un Etat islamique, AQMI contribuait désormais au djihad mondial et intégrait

l'Occident à la liste de ses ennemis. Il multiplie les kidnappings et les prises d'otage et accroit ainsi sa «notoriété internationale».

ALGÉRIENS, DONC COUPABLES

Le 11 septembre déteint aussi, d'une manière indirecte, sur la vie des Algériens. Cela est notamment perceptible lors des voyages à l'étranger lorsqu'ils se voient fouillés plus strictement que les autres. Al Qaïda et Ben Laden ayant véhiculé une mauvaise image des musulmans, les Algériens se sentent «coupables», même s'ils n'ont aucun lien avec les islamistes. L'exemple le plus édifiant de cette confusion est celui de Lotfi Raïssi, pilote instructeur d'origine algérienne, présenté comme «le bras droit de Ben Laden» sans preuve aucune. Il avait le profil du coupable parfait : «C'était une spirale impitoyable, raconte-t-il dans le livre. J'étais le bouc émissaire idéal. Jeune, pilote, musulman et Algérien». Dix ans après l'attentat de New York, les nuages de fumée continuent de s'amonceler sur le monde musulman... **Amel Blidi**

ATTENTATS-SUICIDE

Dégâts et carnages à bas prix

Un article de Pierre Conesa, publié il y a quelques mois par *Le Monde diplomatique*, mais toujours d'actualité, aide à comprendre le phénomène du kamikaze, devenu en quelques années la bombe bon marché adoptée par des groupes terroristes de diverses tendances politiques ou idéologiques. Quand bien même le suicide serait proscrit par la religion, au nom de laquelle ils prétendent combattre, les islamistes semblent avoir pris option pour ce type d'attentat qui permet de commettre de gros dégâts matériels et des carnages à bas prix. Le coût d'organisation d'un attentat-suicide ne serait que de 150 dollars (environ 10 000 DA), selon des calculs israéliens mentionnés par l'auteur qui souligne également, pour prouver ses affirmations, l'impressionnant rapport entre le coût d'organisation et les dommages causés par les attaques du 11 septembre 2001 qui n'auraient coûté qu'environ un million de dollars, mais qui ont causé aux USA plus de 40 milliards de dollars de pertes économiques et de très lourdes pertes humaines.

L'attentat-suicide constitue, selon ce haut fonctionnaire des services de sécurité français, un acte opérationnel violent indifférent aux victimes civiles, dont la réussite est largement conditionnée par la mort, ou des terroristes chargés de le commettre. Pour comprendre la nouveauté du phénomène, ajoute-t-il, il faut exclure la référence aux combattants japonais kamikazes qui ne s'attaquaient qu'à des objectifs strictement militaires, même si certains terroristes islamistes tendent ces toutes dernières années à les imiter en s'attaquant à ce type de cible. L'originalité du phénomène tient plutôt à l'exacerbation du comportement sacrificiel dans des contextes de plus en plus mythifiés. Plus de quarante notes en zones de crise auraient subi,

ayant ciblé directement leurs territoires ou leurs intérêts à l'étranger de 1982 - date approximative de l'apparition du phénomène - à 2004. D'un rythme moyen de seize attaques par an, de 1982 à avril 2000, on est passé à trente-neuf par an, entre cette dernière date et mai 2004, a-t-il tenu à préciser.

Le nombre d'attentats-suicide a, à l'évidence, «explosé» au cours de ces 5 dernières années si on se réfère aux informations rapportées par la presse à travers le monde. L'Algérie, qui ne figurait pas sur la liste des pays touchés par ce phénomène durant la période considérée, subit depuis environ 5 années ce type d'attentat qui a fait brutalement irruption dans une société qui n'en avait jamais usé même durant la guerre de libération. Tout comme l'Algérie, une dizaine d'autres pays feront également connaissance avec les attentats-suicide d'origine islamiste, portant aujourd'hui à environ cinquante le nombre de nations ayant fait les frais de cette folie meurtrière contre laquelle pratiquement tous les Etats du monde sont aujourd'hui mobilisés.

L'attentat-suicide, précise Pierre Conesa, était originellement conçu en 1982 comme méthode de guerre contre l'occupant israélien avant d'atteindre pour d'autres causes le Sri Lanka en 1987, la Palestine en 1994 après la tuerie de la mosquée d'Hébron, en Turquie en 1995, au Cachemire en juillet 1999, en Tchétchénie en 2000, pour s'étendre en Russie en 2000 et en Irak en 2003. L'attentat kamikaze deviendra plus tard une méthode terroriste «indirecte» contre les Etats-Unis, au Kenya et en Tanzanie en 2001, contre la France au Pakistan, contre l'Australie en Indonésie en 2002, au Maroc et en Tunisie en avril et mai 2002. L'attentat-suicide a également fait son apparition comme méthode

qui a fait des milliers de victimes et d'énormes dégâts matériels en Arabie saoudite, au Pakistan et en Irak depuis 2003. Il est même arrivé que l'attentat-suicide soit utilisé pour exécuter des «contrats», comme ce fut le cas en 2001 contre le commandant Massoud. Les attaques du 11 septembre 2001 contre les tours jumelles de New York et le siège du Pentagone ont, en quelque sorte, mondialisé l'attentat-suicide en y associant des kamikazes de six nationalités différentes (plus d'une quinzaine si on y ajoute les complices ayant assuré la logistique de l'attentat), faisant 3052 victimes d'une centaine de nationalités.

DES CIBLES HÉTÉROGÈNES

Pierre Conesa constate, à juste titre, que les cibles visées sont d'une incroyable hétérogénéité : des bureaux de l'ONU, des hôtels (Kenya) ou des night-clubs (Bali), des synagogues (Buenos Aires, Djerba), une base vie peuplée de Moyens-Orientaux (Arabie Saoudite), une banque (Istanbul), un navire de guerre (*USS Cole*), un pétrolier (*Limbourg*). On pourrait y ajouter, actualité oblige, des casernes de divers corps constitués, une prestigieuse académie militaire et dans de nombreux cas de paisibles citoyens. Les victimes «collatérales» ont, dans tous ces cas, été considérables.

Le lieu géographique de l'attentat, précise encore l'auteur de l'article, s'est étendu du territoire de l'ennemi militaire (Israël ou Sri Lanka) à celui du régime homi (Etats-Unis) ou à des pays musulmans (Tunisie, Maroc, Algérie, Mauritanie), voire islamistes (Arabie saoudite, Turquie) ou les islamistes détiennent depuis quelques années les pouvoirs exécutifs et législatifs.

Le phénomène des attentats-suicide est largement d'origine musulmane mais pas seulement, constate Pierre

du 9 juillet 1987 qui a tué plus de quarante soldats sri lankais. Les Tigres tamouls hindouistes, qui ont perfectionné la technique copiée du Hezbollah chiite libanais, seraient crédités de plus de 200 attentats-suicide, soit bien plus que ceux commis par les Palestiniens depuis le déclenchement de l'Intifadha. Dressant le portrait du kamikaze, il constate que la personnalité du candidat au suicide n'est pas toujours comme on serait tenté de le croire celle d'un jeune exalté, influençable, voire drogué, et issu d'un milieu défavorisé. Les auteurs des attaques du 11 septembre 2001, écrit-il, étaient pratiquement tous diplômés de l'enseignement supérieur, issus des classes moyennes, sans histoire ni passé militant. Dans les pays où le conflit entre pouvoir et islamistes dure depuis plusieurs années, comme c'est le cas en Algérie ou en Tchétchénie, le kamikaze est généralement un enfant de la deuxième ou troisième génération à compter de la date du déclenchement du conflit, qui ne comprend pas pourquoi un espoir n'apparaît pas après autant d'années de souffrances.

D'où le nombre impressionnant de candidats au suicide par noyade (cas des harraga), par immolation ou pour le djihad. Dans les pays où ce type de conflit dure, la culture de la violence et de la mort est effectivement très prégnante. Cette ambiance mortifère, entretenue par des prêches prononcés chaque vendredi par des imams d'obédience salafite ou wahabite pour exacerber la culture ambiante glorifiant le djihad, prépare des personnes fragilisées par leur vécu social au sacrifice suprême, supposé préférable à la vie d'ici-bas.

Si des motivations personnelles (vengeance d'un proche tué par l'ennemi

rité, etc.) peuvent expliquer certains attentats-kamikaze, les candidats à ce type d'actions semblent plutôt s'accommoder à toutes les cibles que leur désignent leurs commanditaires (touristes, écoliers, fonctionnaires, les simples citoyens, etc.), constate enfin l'auteur. Le candidat au suicide est, écrit-il, dans la majeure partie des cas, une personne prédisposée à obéir à un ordre au péril de sa vie. Une véritable aubaine pour les donneurs d'ordres tapés dans l'ombre qui privilégient cette technique, qui leur permet de choisir le meilleur moment et le meilleur endroit pour commettre un attentat terroriste, sans risque d'être dénoncés par les terroristes censés mourir lors de l'action kamikaze. Les commanditaires d'attentats-suicide tendent également à privilégier cette forme d'attaque du fait qu'elle fait beaucoup plus de victimes (4 fois plus selon une étude de la RAND corporation) que les attaques terroristes classiques et qu'elle permet de frapper directement dans les endroits les plus sensibles du territoire de l'adversaire.

Si les attentats-suicide d'inspiration islamiste semblent aujourd'hui fédérés autour du label globalisé d'Al Qaïda et de son sous-traitant au Maghreb, AQMI, leur conception et exécution sont le fait de groupuscules locaux et autonomes aux mains d'un imam ou tout simplement d'un imam «gourou» qui sait repérer parmi les plus fragilisés du quartier les candidats aux attentats-suicide ou les convainquant, versets du Coran et fatwas à l'appui, du bien-fondé de leur sacrifice et des récompenses post mortem qu'ils sont en droit d'attendre. Dans pratiquement tous les cas d'attentats-suicide éteints, cette soumission aveugle du kamikaze à un chef «gourou», généralement un imam ou un chef islamiste, est mise

Entre approbations masquées et fortes indignations, les réactions à l'exécution de l'ex-président irakien Saddam Hussein ne se sont pas fait attendre depuis l'annonce de ce « haut fait de guerre » du gouvernement « libre » du nouvel Irak sous occupation américaine.



«Lynchage sordide»

Mohamed Mehdi

Parmi les premiers à avoir réagi, le député britannique George Galloway, célèbre pour son opposition à la guerre contre l'Irak, a qualifié la pendaison de Saddam de « lynchage sordide » et la large diffusion sur Internet de la vidéo de l'exécution de « la plus grande erreur politique ». Pour son compatriote, Robert Fisk, la fin de Saddam c'est celle d'un « dictateur qui a été créé et détruit par les Etats-Unis », écrit-il sur les colonnes du quotidien londonien *The Independent* (30 décembre 2006). Ce grand reporter spécialiste du Moyen-Orient invite les citoyens du monde arabe et musulman ainsi que les Occidentaux à s'interroger sur le sort des « autres coupables ». Il rappelle sèchement qu'en parallèle des crimes commis par l'ancien président irakien, des centaines de milliers de civils irakiens sont morts depuis 2003 à cause de la politique de messieurs Bush, Blair et des Premiers ministres espagnol, italien et australien.

Robert Fisk considère que sur le registre des atteintes aux droits de l'homme les chefs d'Etat des pays cités sont tout aussi coupables de torture et de crimes contre l'humanité en Irak, et d'avoir associé leurs noms à des scandales comme ceux d'Abou Ghraïb. Au risque de déranger la « morale occiden-

talité occidentale dont il a jouté »

Dans le même ordre d'idées, le président de la Ligue des droits de l'homme (LDH), Jean-Paul Dubois, qui regrette que « l'immense majorité des crimes » dont Saddam est accusé « ne seront jamais jugés » et qui rappelle aussi que ces exactions « n'ont pu être commises que grâce à la passivité, voire à la complicité des Etats occidentaux ». L'ONG américaine Human Rights Watch (HRW), qui a déjà fait savoir dans un rapport publié en novembre 2006 que le procès de Saddam Hussein « a été entaché par tant d'irrégularités, aussi bien sur la forme que sur le fond » et que « le verdict est contestable », a sévèrement dénoncé l'exécution de l'homme fort de l'Irak.

Fidèle à ses positions, le révérend Jesse Jackson estime que la pendaison de Saddam Hussein « n'améliorera pas (...) l'autorité morale (des Etats Unis, ndr) dans le monde ». Il rappelle aussi que pendant qu'il commettait ses atrocités, « Saddam était notre allié ». Amnesty International « déplore » la pendaison de Saddam Hussein « imposée après un procès inéquitable », et estime que c'est « une occasion manquée » d'obliger l'ancien dictateur irakien à rendre compte de ses crimes passés. L'ONU, la grande absente dans la guerre contre l'Irak, par la voix de son haut commissaire pour les droits de l'homme,

El Watan
■ LIGUE I. MATCH RETARD
CRB-JSK ce soir au stade du 20 Août (18h)
LIRE EN PAGE 31
ÉDITION DE L'OUEST

QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Mardi 27 septembre 2011
6366 - Vingt et unième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$. ISSN : 1111-0333 - http://www.elwatan.com

APRÈS L'ATTAQUE AU LANCE-ROQUETTES RPG7 À JIJEL

La sécurité des aéroports renforcée

- Selon des sources sécuritaires, des groupes terroristes disposeraient de lance-roquettes introduits en Algérie par des réseaux de trafic d'armes à partir de la Libye
- Les autorités algériennes ont décidé de renforcer la sécurité autour des aéroports nationaux.

LIRE L'ARTICLE DE M.-F. GAÏDI EN PAGE 5

SYSTÈME DE CORRUPTION DU CLAN BEN ALI
LES TUNISIENS VEULENT LA VÉRITÉ

Hammamet (Tunisie)
De notre envoyé spécial

Les images du trésor découvert dans le palais des Ben Ali et retransmises par la télévision tunisienne, juste après la révolution du 14 janvier, ont marqué les mémoires. Depuis, si l'opinion internationale suit avec attention la préparation des élections de l'Assemblée constituante qui auront lieu le 23 octobre prochain, l'opinion nationale, elle, se focalise surtout sur un autre phénomène, nouveau en Tunisie : la lutte contre la corruption.

SUITE DU REPORTAGE RÉALISÉ PAR LIËS SAHAR EN PAGE 8

CONCLUSIONS DU COLLOQUE EL WATAN-IME/UNIVERSITÉ PARIS VIII
«IL FAUT REDÉFINIR LE LIEN SOCIAL ET LE VIVRE-ENSEMBLE»

Le colloque organisé par El Watan-IME/université Paris VIII a été clôturé dimanche par une allocution de l'historien Mohammed Harbi, qui a fait une analyse globale en trois points des différentes communications et interventions.

LIRE NOS ARTICLES EN PAGES 2, 3 ET 4

OPPOSANTS SYRIENS EN ALGÉRIE
«L'ÉTAT ALGÉRIEN DOIT PRENDRE UNE POSITION CLAIRE ET SINCÈRE»

LIRE L'ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMEL BLIDI EN PAGE 7

RENAULT MÉGANE SPORT ÉDITION
CONDUISEZ-VOUS EN SPORTIF



Annexe 3



(Fig.) 1 La situation médiatico-politique en Algérie

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE	6
• Présentation du corpus et de son contexte.....	14
• Le corpus à étudier, les articles de presse (le mot : manifestation et l'étude lexicosémantique) sur les événements (2010-2011).....	14
• Le corpus d'étude	15
• Plan et méthodologie.....	17
PREMIÈRE PARTIE : Les enjeux énonciatifs de la presse écrite « francophone » en contexte Algérie.....	23
PREMIER CHAPITRE : Étude préliminaire de l'énonciation dans la presse écrite	27
1.1 Étude préliminaire de l'énonciation dans la presse écrite.....	28
1.2 L'énonciation : une responsabilité dans la presse écrite	29
1.3 L'intervention de la parole ou l'intervention des traces de la parole	30
1.3.1 Premier niveau d'analyse : une énonciation de traces.....	30
1.3.2 Deuxième niveau d'analyse : une énonciation d'actes.....	31
1.3.3 La manipulation de l'article de presse.....	31
1.3.3.1 Sur le plan de la production, le reporter.....	32
1.3.3.2 La porte d'entrée dans le sujet	33
1.3.4 Quelle place pour les déictiques dans le discours de presse.....	33
1.4 Les co-acteurs dans l'énonciation du discours de presse.....	34
1.4.1 L'énonciation journalistique modérée.....	35
1.4.2 Donc comment est confectionné un article de presse	35
1.4.3 La titraille et l'organisation de l'énonciation.....	35
1.4.3.1 Les titres	36
1.4.3.2 Les surtitres.....	38
1.4.3.3 Les sous-titres	38
1.4.3.4 Le chapeau (le chapô).....	39
1.4.3.5 L'attaque.....	40
1.4.3.6 La chute	40
1.4.4 La structure de l'énonciation journalistique	41
1.4.4.1 La pyramide inversée dans la Une de journal	42
1.4.5 L'acte d'informer, est-ce une énonciation innocente ?	43
1.4.6 L'enjeu du dispositif de l'instance énonciative	46
1.4.7 La posture énonciative du journaliste.....	48
1.4.8 Le rapport journaliste vs événement.....	49
1.4.9 De la dualité des langues dans la presse écrite « francophone »	54
1.5 La spécificité du contexte d'écriture de presse	57
1.5.1.1 De la norme linguistique vers une énonciation spécifiée	58
1.5.1.2 Une énonciation pour une presse écrite jeune.....	60
1.5.1.3 Audience de la presse, entre hier et aujourd'hui	63
1.5.1.4 La pratique du français en contexte socioprofessionnel.....	63
1.5.1.5 Question d'espace linguistique en contexte professionnel.....	65
1.5.1.6 La presse écrite, entre captation et finalité commerciale	67
2 DEUXIÈME CHAPITRE : la sémiologie des médias : la presse écrite dite « francophone »	68

2.1	La sémiologie des médias : la presse écrite dite « francophone »	69
2.2	Langage vs parole : l'objet de la presse écrite	69
2.2.1	La parole journalistique	71
2.2.2	Informé, machine à informer et communiquer	71
2.2.3	Une parole et des signifiants	72
2.2.3.1	Le « signifiant » de la presse écrite	76
2.2.4	Le mot dans la presse, un signe sémiologique	77
2.2.5	L'impact interprétatif dans l'énonciation de « manifestation »	80
2.2.6	La communication en contexte algérien	82
2.2.7	La méthodologie des analyses sociologiques des discours	82
2.2.8	Pour une typologie des instances de pratiques sociodiscursives	83
2.2.9	La réception de l'information par anaphorisation et cataphorisation	84
2.3	Les stratégies de médiatisation dans la description des événements	84
2.3.1	La transmission du sème de la violence	85
2.3.2	L'analyse componentielle du mot « manifestation »	86
2.3.3	Les concepts et les méthodes de l'analyse sémique	88
2.3.4	La problématique du signifiant dans l'intertextualité	90
2.4	Du signe au texte énoncé	91
2.4.1	Une répétition combinée (syntagmatique)	92
2.4.2	Une reprise commutée (paradigmatique)	92
2.4.3	La forme et la substance, une expression et un contenu	93
2.4.4	Le signe entre dénotation et connotation	94
2.4.5	L'objet sémiotique et son savoir faire analytique	95
2	Deuxième partie : le rapport texte-discours dans les écrits de presse	98
3	Chapitre troisième	100
	Du texte journalistique à l'unité discursive	100
3.1	Du texte journalistique à l'unité discursive	101
3.1.1	La linguistique textuelle, une transition épistémologique	103
3.1.2	Le textuel chez F. Rastier	103
3.1.3	Le textuel chez J.M Adam	104
3.1.4	De la transition texte-discours	106
3.2	La notion de discours	112
3.3	Genèse d'une analyse de discours	113
3.3.1	La spécificité du discours de la presse écrite	115
3.3.2	Les caractéristiques du discours de la presse écrite	117
3.3.3	Le message essentiel dans le discours presse	118
3.3.4	Le discours de presse, le choix de l'information	120
3.3.5	De la structure à l'hyperstructure	121
3.3.6	De l'hyperstructure et l'intertexte aux discours	123
3.3.7	Les fonctions de l'hyperstructure	124
3.3.7.1	La mise en spectacle de l'information	125
4	QUATRIEME CHAPITRE : Une approche sociolinguistique de la communication dans la presse écrite	129
4.1	Langue, langage et représentations sociolinguistiques	130
4.1.1	Cadrages théoriques	130

4.1.2	La sociolinguistique des représentations dans la presse quotidienne.....	131
4.1.2.1	La sociolinguistique et l'analyse du discours.....	134
4.1.2.2	Approche méthodique des représentations.....	134
4.1.2.3	L'impact du bilinguisme dans la rédaction journalistique	136
4.1.2.4	Une presse écrite et un français vernacularisé.....	136
4.1.3	Le bilinguisme, est-il source de problème.....	139
4.1.4	Les représentations sociolinguistiques des lecteurs	143
4.1.5	La variation des représentations dans les langues de familles différentes ...	144
4.2	L'enquête sociolinguistique : le questionnaire.....	144
4.3	Analyse des données recueillies de l'enquête	145
4.3.1	Une interprétation des données recueillies	151
4.3.2	Résultats obtenus et perspectives avouées.....	152
4.3.3	Influence de la presse sur les lecteurs	152
5	CINQUIEME CHAPITRE : Le rapport genre-objectivité dans le discours de la presse écrite.....	154
5.1	L'objectivité dans les discours de presse	155
5.1.1	Le rôle des phénomènes de subjectivité	157
5.1.2	La modalisation des énoncés	158
5.1.3	La temporalité et temps verbaux	159
5.2	Les genres ou sous genres journalistiques.....	161
5.2.1	L'information rapportée	162
▪	Le compte-rendu journalistique.....	162
▪	L'interview	162
▪	La nouvelle.....	162
▪	Le reportage	163
▪	Le portrait.....	163
5.2.2	L'information commentée	163
5.2.2.1	La caricature	164
5.2.2.2	La revue de presse.....	164
5.2.2.3	La critique.....	164
5.2.2.4	L'éditorial.....	164
5.2.2.5	Le billet	164
5.2.3	L'information provoquée.....	164
5.2.3.1	La chronique	166
5.2.3.2	L'enquête.....	166
5.2.3.3	Le dossier.....	167
5.2.3.4	L'analyse	167
5.3	Polyphonie et repérage des voix	167
5.3.1	Des repérages énonciatifs et des voix	169
5.3.2	Pourquoi la Notion de « Polyphonie » dans le texte de presse ?	169
5.3.3	La polyphonie, une diversion constante dans le genre médiatique	170
5.3.4	Comment apparaissent les voix dans le discours de la presse écrite.....	172
5.3.5	La Notion de responsabilité dans la presse écrite	174
5.3.6	La Notion de subjectivité.....	175
5.3.6.1	La subjectivité linguistique.....	176
5.3.6.2	La subjectivité énonciative	178
5.3.6.3	Relation entre « subjectivité » et « responsabilité »	179
5.3.6.4	La subjectivité à travers les médias :	180
5.3.6.5	La subjectivité affective.....	182

5.3.6.6	La prise de position journalistique :	182
TROISIÈME PARTIE : de l'information à la « machine à informer » dans le discours de la presse écrite, (rubrique événements et actualité)		
185		
6 SIXIEME CHAPITRE : le processus énonciatif : de l'être journaliste à la « machine à informer »		
189		
6.1 L'énonciation et genre de discours dans le quotidien d'Oran.....		
190		
6.1.1	L'énonciation journalistique modérée.....	191
6.1.2	Les types d'énonciation vs les genres de discours.....	191
6.1.2.1	Une énonciation institutionnelle, le Quotidien d'Oran	192
6.1.2.2	La chronique dans le Quotidien d'Oran.....	193
6.1.2.3	Le paradoxe de l'opulence communicationnelle	196
6.1.3	L'énonciation dans le discours.....	197
6.1.4	L'énonciation dans le récit.....	198
6.1.5	L'énonciation objectivée	199
6.1.6	L'énonciation subjectivée	199
6.1.7	L'instance d'énonciation	201
6.1.7.1	Les acteurs de l'énonciation.....	201
6.1.7.2	L'énoncé, un produit de l'énonciation.....	202
6.1.7.3	Le rôle du sujet énonciateur dans le discours de presse.....	203
6.1.7.4	Le journaliste, « source » d'information.....	203
6.2 Locuteur-scripteur vs énonciateur		
204		
6.2.1	Le locuteur scripteur (le journaliste)	204
6.2.2	L'énonciateur illusoire dans la presse écrite.....	204
6.2.3	Les déictiques, leur spécificité dans le discours de presse	205
6.2.3.1	Les pronoms personnels et les marques de personnes	206
6.2.4	Les instances du dispositif énonciatif.....	207
6.2.5	La polyphonie dans le discours de presse.....	209
6.2.5.1	Entre les voix et la voix instantanée de la machine à imprimé.....	211
6.2.5.2	La polyphonie et l'ironie journalistique.....	212
6.2.5.3	Le dialogisme dans le discours de presse.....	213
7 SEPTIEME CHAPITRE : l'inférence, une parole altérée dans le discours de presse.....		
215		
7.1 La parole journalistique		
216		
7.1.1	De la parole individuelle à la parole institutionnelle.....	216
7.1.2	La parole de presse : du sens à l'effet de sens	217
7.1.3	L'acte de parole journalistique.....	218
7.1.4	La pragmatique et acte d'énoncer	219
7.1.5	De la sémantique des formes logiques à la pragmatique.....	219
7.1.6	La pragmatique, une partie de la sémiotique	221
7.1.7	L'inférence et la production de sens	222
7.1.8	L'acte de parole dans le discours sur les printemps arabes	223
7.2 La structure et l'impact de l'acte illocutoire.....		
225		
7.2.1	Convertir la parole en acte perlocutionnaire.....	227
7.2.1.1	Complexité de l'acte de langage	230
7.2.1.2	La conventionalité de l'acte de langage.....	230

7.2.1.3	L'acte performatif primaire.....	231
7.2.1.4	L'Imprévisibilité et l'itérabilité des actes de discours	232
7.3	Le lecteur et la réception aléatoire	233
7.3.1	L'acte de parole, entre temporalité et temps verbaux	235
7.3.1.1	Le présent simple et la régulation de la parole	235
7.3.1.2	Le futur médiatique et le conditionnel.....	237
7.4	Les modèles de communication pragmatique.....	238
7.4.1	Le modèle du code	239
7.4.2	Le modèle de l'inférence	239
7.4.3	Les inférences non démonstratives	240
7.5	La notion de formule et les stratégies discursives.....	242
7.5.1	L'impact de la formule dans le discours de presse	243
7.5.2	L'impact de la formule sur l'institution discursive	245
7.5.3	Le discours de presse et le sous-entendu	247
7.5.4	L'information d'arrière-plan ou « background ».....	248
TROISIÈME PARTIE : la circulation des discours dans la construction		
de la mémoire collective : de l'information à la communication dans El		
Watan.....		
		249
8	HUITIÈME CHAPITRE : L'apport de l'actualité dans la	
	conceptualisation des dires Journalistiques	252
8.1	Conceptualiser les dires journalistique	253
8.2	L'analyse du discours de presse par approche cognitive	254
8.2.1	La pertinence dans l'interprétation des énoncés	255
8.2.2	Les niveaux de pertinences	255
8.2.3	Linguistique et pragmatique, frontière entre système périphérique et système central	257
8.3	L'ancrage discursif de la mémoire	261
8.3.1	La valeur des altérités représentées.....	262
8.3.2	Les réticences dans le discours et thème de l' « insécurité ».....	262
8.3.3	Le pacifique dans les manifestations.....	264
8.3.4	La mémoire des dires dans El watan.....	265
8.3.5	La construction des mémoires collectives	265
8.3.6	Les discours de presse, une forme de représentation	268
8.3.6.1	La formule « printemps arabe » et représentation	268
8.3.7	Les Stéréotypes et clichés	270
8.3.7.1	Le Cliché	271
8.3.7.2	Les Poncifs	272
8.3.7.3	Les Lieux communs	272
8.3.7.4	Les Idées reçues	273
8.3.7.5	Les Stéréotypes	274
8.4	L'Ethos et le ton dans le discours de la presse écrite.....	275
8.4.1	La construction de l'éthos de médiation.....	276
8.4.2	L'éthos d'un « je » illusoire.....	277
8.4.3	Le discours de presse, pour un éthos moral ?	278
8.4.4	Le langage médiatique et les relations sociales	278
8.4.5	De l'usage descriptif à l'usage interprétatif.....	280

8.4.6	L'ironie comme figure de pensée dans le discours de presse	282
8.5	Le sens et la cognition	283
9	NEUVIEME CHAPITRE : (A partir d'une nouvelle ère épistémologique). Vers un retour à la sacralisation de l'objet « langue » dans le discours de presse	285
9.1	De la sémiotique à la sémiotisation.....	286
9.1.1	La communication médiatisée ou la médiatisation de l'information	288
9.1.1.1	Le journal (iste) : ce médiateur, ce communicateur.....	290
9.1.2	L'information et la communication : un couple opposé.....	291
9.1.3	Argumenter et informer dans le discours de presse	295
9.1.4	L'argumentation dans la presse écrite, entre propos sensés et dénonciation	296
9.1.5	Le performatif de la presse	296
9.1.5.1	Le mépris comme exemple paradigmatique.....	296
9.1.5.2	La haine dans le perlocutionnaire.....	298
9.1.6	Les parties du discours de presse	299
9.1.6.1	La réfutation.....	299
9.1.6.2	L'exhortation	299
9.1.6.3	La mise en garde	300
9.1.6.4	Le conseil.....	300
9.1.6.5	La dénégation ou l'explication.....	301
9.1.6.6	La manipulation	301
9.1.6.7	Le chantage.....	301
9.1.6.8	L'imposture	302
9.2	La communication dans la presse (Marge d'oubli et d'incertitude).....	304
9.2.1	La presse écrite, une compétence scripturale et des interrogations	306
9.2.2	L'organisation rédactionnelle	308
9.2.3	Une pratique managériale	309
9.2.3.1	Des pratiques manipulatoires ?	310
9.2.3.2	La presse écrite, des pratiques artificieuses	312
	Conclusion générale	315
	Bibliographie	322
	Index	328
	Annexes	329
	Annexe 1.....	330
	Table des matières.....	403
	10Bibliographie	409

10 Bibliographie

- ACCARDO, A. A. (1995). *Journalistes au quotidien, outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*. Bordeaux: Le Mascaret.
- ADAM, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle: des genres de discours aux textes*. Paris: Armand Colin.
- ADAM, J.-M. (2004). *Texte et discours: Catégories pour analyse*. Dijon: PUD.
- AMOSSY, R. (1982). *Les discours du cliché*. Paris: SES.
- AMOSSY, R. (1991). *Les idées reçues: sémiologie du stéréotype*. Paris : Nathan.
- AMOSSY, R. (2000). *L'argumentation dans le discours: discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris: Nathan.
- ANSCOMBRE, J.-C. e. (s.d.). *L'argumentation dans la langue*. langages n° 42: pp. 5-27.
- ARRIVE, M. (2007). *A la recherche de Ferdinand de Saussure*. Paris: PUF.
- AUSTIN, J.-L. (1962). *Quand dire c'est faire*. Paris: Points Esais.
- AUTHIER-REVUZ, J. (2012). *L'hétérogénéité à l'oeuvre dans la langue et les discours*. Limoges: Lambert-Lucas.
- BENVENISTE, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale, tome 2*. Paris: Gallimard.
- BENVENISTE, E. (s.d.). *L'appareil formel de l'énonciation*. Langages, n° 17, pp. 12-18.
- BONNAFOUS, S. (s.d.). *Immigrés et immigration dans la presse politique française (1974-1984), courants sociolinguistiques, séminaire de lexicologie politique de l'université de Paris III*.
- BREAL, M. (2011). *Essai de sémantique, sciences des significations*. Genève: Slatkine Reprints.
- BRETON, P. (2008). *Convaincre sans manipuler*. Paris: La découverte.
- C, M. (2008). *Empire du langage ou impérialisme langagier*. Paris: Cahiers libres.
- CHARAUDEAU, P. (2005). *Le discours politique*. Paris: Vuibert.
- CHARAUDEAU, P. (2009). *Identité sociale et discursive du sujet parlant*. Paris: L'Harmattan.
- CHARAUDEAU, P. (2011). *Les médias et l'information*. Paris. Cairn.info. Paris: Cairn.info.

- CHAROLLES, M. F. (1990). *Le discours, représentations et interprétations*. Nancy: PUN.
- CHOMSKY, N. (1968). *Le langage et la pensée*. Paris: Payot.
- Claude, M. (2008). *L'empire langagier*. Paris: minuit.
- COURTES, J. (1995). *Analyse sémiotique du discours: de l'énoncé à l'énonciation*. Paris: Hachette.
- CROS, E. (2003). *La sociocritique*. Paris: L'Harmattan.
- DESMARCHELIER, D. (2003). *Les mots de la violence: la violence des mots dans le discours politique français contemporain, pp 225-234. In Bonnaïfous, Argumentation et discours politique: Respublica*.
- DUCROT, O. (1980). *Les mots du discours*. Paris: de Minuit.
- DUMONT, P. (1992). *La francophonie par les textes*. Paris: Hachette.
- FODOR, J.-A. (1986). *La modularité de l'esprit: essai sur la psychologie de l'esprit*. Paris: de Minuit.
- FONTANIER, P. (1977). *Les figures du discours*. Paris: Flammarion.
- GARDIN, B. (1999). *Les Morales langagières*. Paris: Larousse.
- GUESPIN, L. (1971). *Le discours politique*. Paris: Didier: Larousse.
- GUESPIN, L. (1975). *L'analyse du discours: problèmes et perspectives*. Paris: La nouvelle critique.
- HAILLET, P. (2004). *Procédés de modalisation: l'atténuation*. Paris: Langue française.
- HENAULT, A. (2012). *Les enjeux de la sémiotique*. Paris: PUF.
- HOEK, D. (1981). *La marque du titre : Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*. Paris: Mouton édition.
- IHADADDEN, Z. (2012). *L'information en Algérie, de 1965 à 1982*. Alger: OPU.
- IHADADDEN, Z. (2012). *L'information en Algérie*. Alger: OPU.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986). *L'implicite*. Paris: Armand Colin.
- KRISTEVA, J. (1981). *Le langage cet inconnu*. Paris: du Seuil.
- LABOV, W. (1993). *Le parler ordinaire*. Paris : de Minuit.

- LAMBERT, P. M. (2007). *Variations au coeur et aux marges de la sociolinguistique*. Paris: L'Harmattan.
- LOHISSE, J. (2001). *La communication, de la transmission à la relation*. Bruxelles: de boeck.
- Maigueneau, D. (2014). *Analyser les textes de communication*. Paris: Armand Colin.
- MAINGUENEAU, D. (1979). *Initiations aux méthodes de l'analyse du discours: problèmes et perspectives*. Paris: Classiques Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique française: embrayeurs, temps et discours rapporté*. Paris: Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (2001). *Introduction à la linguistique française*. Paris: Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (2014). *Analyser les textes de communication*. Paris: Armand Colin.
- MENIER, J.-P. e. (2010). *Introduction aux théories de la communication*. Bruxelles: de boeck.
- MOESCHLER, J. e. (2000). *Introduction à la linguistique française*. Paris: Armand Colin.
- MOIRAND, S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne: observer, analyser, comprendre*. paris: PUF.
- MOSCHLER, J. e. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris: Seuil.
- NEVEU, F. (2015). *Dictionnaire des sciences du langage*. Alger: Mehdi.
- ORECCHIONI, C. K. (1985). *La pragmatique linguistique*. Paris: Fernand NATHAN.
- PEYTARD, J. (1975). «*Lecture(s) d'une « aire scripturale » : la page de journal* . Paris: Langue française. N°28.
- PINEIRA-TRESMONTANT, C. (2015). *Discours et effet de sens, argumenter, manipuler, traduire*. Arras: APU.
- RASTIER, F. (1989). *Sens et textualité*. Paris: Hachette.
- RASTIER, F. (1996). *Sémantique interprétative*. Paris: PUF.
- RASTIER, F. (2001). *Sémantique et recherches cognitives*. Paris: PUF.
- RECANATI, F. (1981). *Les énoncés performatifs*. Paris: De Minuit.
- RINGOOT, R. (2014). *Analyser le discours de presse*. Paris: Armand Colin.

- ROBRIEUX, J.-J. (2005). *Rhétorique et argumentation*. Paris: Armand Colin.
- SARMÉJEANNE, V. (2001). *La recherche d'information pour l'enseignement*. Paris: Th. Doct. : Sci. Info.-com. : Lyon 3.
- SAUSSURE, F. (1990). *Cours de linguistique générale*. Paris: ENAG.
- SIMON, F. (2005). *Journaliste. Dans les pas d'Hubert-Beuve Méry*. Paris: Ed, Coll. Arléa.
- SPITERI, G. (2004). *Le journaliste et ses pouvoirs*. Paris: PUF.
- TAILLANDIER, F. (2009). *La langue française au défi*. Paris: Flammarion.
- WILSON, D. (2000). *Recent trend in user studies: action research and qualitative methods. Information Research*. Paris: Journal of documentation.
- WINDISCH, U. A. (s.d.). *Communication et argumentation politiques quotidiennes en démocratie directe. Hermès 16, Cognition, communication, politique, Argumentation et rhétorique (II): pp. 57-72.*